ANALECTA

BOLLANDIANA

DES PRESSES DE L'IMPRIMERIE DE MEESTER, WETTEREN (BELGIQUE)

ANALECTA BOLLANDIANA

TOMUS LXIII

EDIDERUNT

PAULUS PEETERS MAURITIUS COENS
BALDVINUS DE GAIFFIER
PAULUS GROSJEAN FRANCISCUS HALKIN

PRESBYTERI SOCIETATIS IESU

ALMA COLLEGE
LIBRARY
Alma, California

BRUXELLES
SOCIÉTÉ DES BOLLANDISTES
24, boulevard Saint-Michel
1945

Property of
CLgA
Please return to
Graduate Theological
Union Library

BHG. = *Bibliotheca hagiographica graeca.* Editio altera emendatior. Bruxellis, 1909.

BHL. = *Bibliotheca hagiographica latina antiquae et mediae aetatis.* Bruxellis, 1898-1901. Eiusdem *Supplementi editio altera auctior.* Ibid., 1911.

BHO. = *Bibliotheca hagiographica orientalis.* Bruxellis, 1910.

Catal. Gr. Germ. = *Catalogus codicum hagiographicorum graecorum Germaniae Belgii Angliae.* Bruxellis, 1913.

Catal. Gr. Paris. = *Catalogus codicum hagiographicorum graecorum bibliothecae Nationalis Parisiensis.* Bruxellis, 1896.

Catal. Gr. Vatic. = *Catalogus codicum hagiographicorum graecorum bibliothecae Vaticanae.* Bruxellis, 1899.

Catal. Lat. Brux. = *Catalogus codicum hagiographicorum bibliothecae Regiae Bruxellensis.* Pars I. Codices latini membranei. Bruxellis, 1886, 1889. Tomi duo.

Catal. Lat. Paris. = *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum antiquiorum saeculo XVI qui asservantur in bibliotheca Nationali Parisiensi.* Bruxellis, 1889-1893. Tomi quattuor.

Catal. Lat. Rom. = *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum bibliothecarum Romanarum praeter quam Vaticanae.* Bruxellis, 1909.

Catal. Lat. Vatic. = *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum bibliothecae Vaticanae.* Bruxellis, 1910.

Comm. martyr. hieron. = *Commentarius in Martyrologium hieronymianum.* Bruxellis, 1931 (*Acta Sanctorum Novembris*, t. II, pars posterior).

Comm. martyr. rom. = *Martyrologium Romanum... scholiis historicis instructum.* Bruxellis, 1940 (*Acta Sanctorum*, Propylaeum ad Acta Sanctorum Decembris).

Mir. BVM. = *Index Miraculorum B. V. Mariae* editus in *Anal. Boll.*, t. XXI (1902), p. 241-360.

Synax. Eccl. CP. = *Synaxarium Ecclesiae Constantinopolitanae*, ed. H. Delehaye. Bruxellis, 1902 (*Acta Sanctorum*, Propylaeum ad Acta Sanctorum Novembris).

LETTRES INÉDITES
DU BOLLANDISTE DU SOLLIER
A L'HISTORIEN SCHANNAT
(1721-1734)

(Suite)

XI

Monsieur,

Exspectans exspectavi ce que vous aviez eu la bonté de me marquer dans votre chère dernière lettre du 14 Novembre, à laquelle j'ay remis de vous répondre de jour à autre, attendant tousjours quelque avis de l'envoy fait, sans que j'en aye pourtant rien appris jusques à présent. Que la ligature ne vous embarrasse aucunement ; j'aime tousjours mieux avoir les livres en feuilles pour les accorder avec les autres. Quoy qu'il en soit, les bonnes fêtes que nous allons célébrer m'obligent à vous les souhaiter très heureuses et remplies de telles bénédictions qui puissent vous dédommager de la perte que vous avez faite de votre bon amy Mr Gentilotti [1], que le Seigneur vous a enlevé avant qu'il fust en état de seconder vos bons desseins et de vous rendre les services nécessaires pour un bon établissement, que je vous souhaite du fond de mon cœur. Je crains encore que l'absence du Prince Abbé ne vous incommode dans le lieu où vous êtes.

Lorsque je fus dernièrement à Malines, son Éminᶜᵉ me demanda de vos nouvelles et si elle ne verroit pas bientost la suite de votre *Vindemia*, pour en faire un volume qui pust occuper quelque place dans sa belle bibliothèque.

Notre IVᵉ volume de Juillet est en vente, nous commençons le Vᵉ et cela va tousjours son train.

Je ne scai si je vous ay écrit qu'un libraire d'Amsterdam qui a un corps des *Acta* entier prétend de ne pas le vendre à un liard moins de 1200 florins : cela est exorbitant, mais à la fin on en viendra là, et peut être ira-t-on encore plus loing.

Il paroit icy une *Historia Ecclesiae Ultrajectinae* qui est un très bon ouvrage [2]. J'ay l'honneur d'être tousjours, plein d'estime, de respect et de vénération, Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur,

Anvers, ce 24 Décembre 1725. J. B. Du Sollier.

[1] Voir ci-dessus, lettre V, note 5.

[2] Corneille-Paul Hoynck van Papendrecht, *Historia Ecclesiae Ultraiectinae* (Malines, 1725).

25871

XII

Monsieur,

Ce n'est que pour vous tirer de peine ou d'inquiétude que je vous écris aujourd'hui ; le pacquet est enfin arrivé il y a trois jours par les soins de Mr Metternich qui ne m'en avoit rien écrit auparavant ; vous ferez mieux de vous en tenir à l'addresse du P. Dülman [1].

J'ay envoyé incessamment à son Émin[ce] la part qui luy touchoit, et je viens maintenant vous remercier de tout mon cœur d'un présent qui m'est encore plus précieux parce qu'il me vient de votre chère main que par toute l'érudition dont il est rempli [2]. Le relieur est desja occupé pour me donner le plaisir de pouvoir tout parcourir, sans oublier l'Allemand de votre collection. Les autres pièces me sont aussy très agréables, mais je prétends que vous en teniez bon compte, et que nous les puissions liquider lorsque vous vérifierez votre prédiction, qui ne sera point fautive cette année comme l'ont étez les précédentes. J'attendrai aussy la seconde flotte selon que je me suis donné l'honneur de vous marquer par ma dernière.

Votre *Vindemia* contient de bonnes pièces : je n'ose point faire relier les deux parties, dans la supposition où je suis qu'il en suivra une troisième et peut être encore d'autres, sur quoy je souhaite que vous ayez la bonté de m'informer. Comme j'enverrai dans deux ou trois jours un petit pacquet à Monsieur Metternich, j'y joindrai l'ouvrage d'un de mes compagnons sur les Patriarches d'Antioche, que vous voudrez bien aggréer [3].

Je trouve dans le Catalogue des livres de vos imprimeurs la *Navargia Seligenstadiana*, l'*Eginhardus illustratus*, et la *Translatio SS. MM. Marcellini et Petri;* peut-on scavoir ce que valent ces ouvrages et qui est ce R. P. Weinkens qui les a publié? Je suppose qu'il a vu nos *Acta*, où l'on a traitté de ces matières [4].

Le mesme Catalogue marque *Opera Chrysostomi* en XII tomes, *Erfurti 1702;* je ne suis pas moins curieux de scavoir qui a procuré

[1] Il s'agit du P. Gabriel Dulman, S. J., de Cologne (1657-1729), dont le nom reparaîtra dans plusieurs des lettres qu'on va lire.

[2] Schannat avait offert en hommage à Du Sollier le dernier in-folio qu'il venait de publier : *Fuldischer Lehn-Hof sive de clientela Fuldensi beneficiaria, nobili et equestri* (Francfort, 1726).

[3] Petrus Boschius, *Tractatus historico-chronologicus de patriarchis Antiochenis*, dans *Acta SS.*, Iul. t. IV, p. 1-145, et à part (Anvers, 1725).

[4] Jean Weinckens avait publié en 1714 à Francfort trois ouvrages en un vol. in-fol. : *Vir fama super aethera notus Eginhartus... illustratus et... vindicatus ; Navarchia Seligenstadiana seu fundatio... abbatiae Seligenstadianae ; Vera et genuina historia translationis... SS. Marcellini et Petri.* Cf. *BHL.* 5233.

cette édition [5]. Voilà assez de demandes pour une fois. J'ay l'honneur d'être tousjours, plein d'estime et de respect etc., Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Anvers, ce 28 Janvier 1726 [6]. J. B. Du Sollier, J.

XIII

Monsieur,

Je dois réponse à deux de vos lettres du 17 Mars et du 12 de ce mois. La première m'a frappé extrêmement, plustost pour vous, que pour toute autre chose, craignant qu'avec la *corona capitis* tombée, il n'arrivast quelque changement qui pust vous être fâcheux dans les circonstances où vous vous trouvez.

C'est dommage que vous ne rencontrez point quelque établissement solide où vous pussiez trouver un repos tranquille pour travailler à votre aise, sans être obligé de songer à autre chose. Je n'ay pas eu le bonheur de voir son Émin^ce^ depuis cette affligeante mort, mais soyez très assuré qu'à ma première entrevue je ne vous oublierai point : si ce Prince de l'Église avoit autant de pouvoir qu'il a de bonne volonté, vous ne devriez point faire un pas ailleurs ; mais comme son chapitre est assez mince et qu'il n'y a aucune nomination d'importance, il est dans l'impossibilité de faire du bien par soy mesme à qui que ce soit. Ce qui me console dans votre perte, c'est que le nouveau Prince Abbé ne paroit point avoir moins d'inclination pour vous que le précédent [1].

N'oublions pas à vous marquer que les trois derniers ouvrages sont au port : ceux du P. Weinkens sont tels que vous me les avez dépeints. Le Fellerus peut nous être de quelque usage et la *Philoso-*

[5] La première édition gréco-latine des œuvres complètes de S. Jean Chrysostome, entreprise par Fronton du Duc, S. J., et publiée à Paris en 12 vol. in-folio (1609-1636), fut réimprimée plusieurs fois, notamment à Francfort en 1697-1698 et à Mayence en 1701 (1702). C'est apparemment de cette dernière édition qu'il s'agit ; il est possible qu'un libraire d'Erfurt ait mis à certains exemplaires une feuille de titre portant son nom. Cf. Chr. Baur, *S. Jean Chrysostome et ses œuvres dans l'histoire littéraire* (Louvain, 1907), p. 114.

[6] L'adresse de cette lettre était libellée comme suit : « Monsieur l'Abbé Schannat, chez Mess^rs^ Andreae et Hort, marchands libraires, etc. Francfort. » Les lettres suivantes, jusqu'au n° XXVIII inclus, furent également envoyées à la même adresse à Francfort. On sait que la typographie Andreae et Hort imprima en 1726-1729 plusieurs ouvrages de Schannat relatifs à l'histoire de Fulda.

[1] Le prince-abbé de Fulda, Constantin de Buttlar, décédé le 13 mars 1726, avait eu pour successeur le baron Adolphe d'Alberg, en la personne de qui Schannat fut loin de trouver un protecteur aussi éclairé. Voyez *infra*, lettre XV.

phia Sinarum a quelque chose qu'on n'attendroit guères d'un Luthérien [2]. Comme vous ne faites aucune mention du Traité des Patriarches d'Antioche que je vous ay envoyé, cela me fait craindre qu'il ne soit égaré en chemin. Vous me ferez plaisir d'apporter le défect de votre *Vindemia;* mais sur tout n'oubliez pas, je vous prie, le cinquième volume des Diplômes de notre ami Ludwig, qui fait que notre collection n'est pas suivie. Encore un coup souvenez vous de ce volume ; nous ferons si bien nos comptes que j'espère de vous donner une entière satisfaction. Venons maintenant au point cappital, qui est le voyage de longue attente.

L'empressement que j'ay de vous embrasser icy avec mes compagnons est tousjours le mesme : on vous recevra à bras ouverts et vous aurez assurément quelque plaisir à voir le Museum tel qu'il est aujourd'huy. La seule question est de bien prendre le temps qui nous conviendra le mieux. Je vous ay marqué que nous nous sommes fait une espèce de coutume d'aller voir au mois de May Monseigr l'Évesque d' Ypre, qui a beaucoup de bonté pour nous [3] ; nous ne pouvons refuser de faire ce voyage, au cas qu'il nous invite à son ordinaire : que si cela arrive, ce sera assurément avant qu'il commencera la visite de son diocèse, de sorte que selon ma conjecture cela pourra se faire vers le 12e de May prochain. Toute la course ne sera que de deux semaines, si bien que nous serons de retour icy le 25, et le lendemain prests et en état de vous recevoir. Je suppose que ce petit changement ne troublera rien dans votre chère disposition et que dans un peu plus d'un mois, nous aurons le bonheur de vous entretenir à loisir [4]. J'avertirai le P. Dülman de votre passage, et je ne doute point ou il vous recevra le mieux qu'il luy sera possible. En voilà assez pour cette fois ; le reste *coram*, lorsque je tacherai de vous témoigner avec combien d'estime, de respect et de vénération je suis de tout le meilleur de mon cœur, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Anvers, ce 22 Avril 1726. J. B. Du Sollier, J.

[2] Joachim-Frédéric Feller, *Monumentorum ineditorum... fasciculi XII* (Iéna, 1718). — Christian Wolf, *Oratio de Sinarum philosophia practica* (Francfort, 1726).

[3] Jean-Baptiste De Smet (1674-1741), évêque d' Ypres de 1721 à 1730, puis évêque de Gand. C'est à lui que fut dédié le *Tractatus de patriarchis Antiochenis* de Boschius (Anvers, 1725).

[4] Schannat exécuta ce projet de voyage aux Pays-Bas dans le courant de l'été. Son but principal était de mettre l'archevêque de Malines au courant de ses recherches relatives aux conciles d'Allemagne et d'obtenir son appui pour cette entreprise. Cf. L. Halkin, *Correspondance de Schannat avec G. de Crassier et Dom Martène* (1903), p. 19, n. 4, et W. Engel, *Joh. Fr. Schannat*, dans *Archivalische Zeitschrift*, t. XLIV (1936), p. 80.

XIV

Monsieur,

Votre long silence ne m'avoit pas seulement fait croire que vous étiez enfoncé bien avant dans vos études, mais j'appréhendois mesme qu'il ne nous fust survenu quelque accident ou maladie qui nous eut privez si longtemps de vos chères nouvelles, ce que j'ay témoigné plus d'une fois à mes compagnons. Grâces au Seigneur que mes soupçons ont été vains et que vous continuez heureusement la besogne pour mettre fin à une Histoire [1] que je prévois bien devoir vous coûter des peines avant que vous en veniez à bout. Le P. Dülman m'écrit de Cologne qu'il a reçu un pacquet de livres pour moy qui ne sera icy que dans quinze jours ; mon premier soin sera de lire la préface qui doit être apparemment un *Prologus galeatus* pour prévenir le lecteur contre tout ce qu'on pourroit y opposer ; comme ces choses sont chatouilleuses, je ne m'étonne pas que les Princes voisins prennent quelque ombrage contre les droits du Prince Abbé. Après tout, je vous rends dès à présent mille grâces pour la continuation de vos faveurs, que je ne manquerai pas de faire valoir aussy auprès de son Émin^ce^. que j'espère de voir bientost. Avec cela nos debtes croissent ; fussions nous assez heureux pour en témoigner un jour une parfaite reconnoissance !

La *Charlataneria* viendra en temps, moyennant qu'elle soit bonne ; je prétens tousjours que vous ayez la bonté de tenir compte des débours ; je veux être bon amy, mais point à charge [2].

Vous m'en dites tant de cet Augustinus Sartorius avec son *Cistertium bis tertium* et toutes ses fadesses meslées de bonnes choses, que l'envie me prend de voir un ouvrage que vous jugez nous pouvoir être utile [3]. Si on le trouvoit à Francfort, cela m'abbregeroit la besogne de beaucoup ; autrement il faudra que j'aye recours à Prague pour tacher de me le procurer.

Les Lutgardes sont assez à la mode : on en trouve plusieurs qui sont illustres et vénérables ; toute la difficulté est de bien établir leur culte, à quoy les Allemands ne font point toute l'attention nécessaire. Je reçus dernièrement un mémoire de Marchtall en Suabe, ordre de Prémontré, où l'on me marque six saints différens, dont on a à peine seu prouver le culte du premier Abbé [4].

[1] Le *Dioecesis Fuldensis cum annexa sua hierarchia* (Francfort, 1727).

[2] S'agirait-il de la *Charlataneria eruditorum* de J.-B. Menckenius (Leipzig, 1715)? Cf. lettre XVI, § 2 et 4.

[3] Aug. Sartorius, *Cistertium bis-tertium, seu historia elogialis... ordinis Cisterciensis* (Prague, 1700), 2 vol. in-fol.

[4] Le premier abbé de l'abbaye de Prémontrés de Marchtal en Souabe est le B. Eberhard, décédé en 1179 ; c'est le seul représentant de cette abbaye dans

La Lutgarde de Wymar [5] et les reliques de Hannover vous sont tousjours recommandées.

Je souhaiterois de tout mon cœur pouvoir rendre service à votre illustre amy de Nuremberg, mais je dois vous avouer très sincèrement, qu'il ne nous reste rien sur les effigies de Charlemagne, hors ce qu'on en trouve à notre 5e jour de Juin [6]. Mr Eccard a fait quelque chose sur le mesme Empereur, ce que votre amy ne peut pas ignorer [7]. Les deux Vies nous seront très aggréables ; mais sans les preuves de culte, elles ne peuvent entrer dans notre ouvrage.

Ne scachant pas où vous vous teniez à l'heure qu'il est, j'addresse cette lettre à Mr Hort à Francfort ; je suppose que vous aurez choisi un bon quartier d'hiver. Dans quelque endroit que vous puissiez être, vous me trouverez tousjours dans les mesmes dispositions à vous rendre tous les services qui dépendront de moy, étant tousjours du meilleur et de toute l'étendue de mon cœur, avec le Sacré Collège qui vous honore et vous fait tous les meilleurs souhaits du monde, bon an etc., Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Anvers, ce 24 Décembre 1726. J. B. Du Sollier, J.

XV

Monsieur,

Si l'ancien mot est vray : *omne rarum charum*, il faut que vos lettres me soyent d'autant plus chères qu'elles deviennent rares ; mais je renonce au proverbe et je puis vous assurer que vos nouvelles me seront tousjours très aggréables, fussent elles sabbatines.

Laissez un peu crier les gens contre vos ouvrages ; qu'ils écrivent mesme quelques brouillons contre vos thèses, cela ne les rendra que plus célèbres et plus recommandables ; elles seront du moins tousjours très précieuses auprès de son Éminᶜᵉ et du petit sacré collège qui vous honore infiniment aussy bien que moy. La manière avec laquelle

l'*Hagiologium Norbertinum* de J.-Chr. Van der Sterre, nouv. éd. par I. Van Spilbeeck (Namur, 1887), p. 35. Papebroch lui a consacré une notice dans les *Acta SS.*, April. t. II, p. 502-504.

[5] La Bᵉᵉ Lukardis, moniale cistercienne d'Oberweimar, mourut en 1309. Cf. *Anal. Boll.*, t. XVIII (1899), p. 305-367 ; A. M. Zimmermann, *Kalendarium benedictinum*, t. I (Metten, 1933), p. 365 s.

[6] Papebroch, *Acta SS.*, Iun. t. I, p. 459 s., à propos de S. Boniface et des *Monumenta Fuldensia*, parle de deux *anaglypha* représentant Charlemagne et Carloman (avec une planche). Cf. *Corresp. de Schannat*, lettre XXXV, p. 89.

[7] Eckhart, *Dissertatio de imaginibus Caroli Magni et Carolomanni* (Lunebourg, 1719), 16 pp. in-4°.

Mr Eccard turlupine n'est point tant pour vous faire peur que pour vous animer à poursuivre la besogne sur le mesme pied [1]. Ce qui me déplait le plus, jusques à me mortifier, est de voir que ceux qui devraient s'intéresser le plus dans une pareille cause et vous en scavoir bon gré avec une juste reconnoissance, paroissent s'en soucier le moins : et c'est là justement ce que j'ay craint le plus à la mort de votre patron le Prince Abbé Constantin. On a beau faire, il n'est pas possible d'inspirer le goût des belles lettres et des sciences à ceux qui n'aiment que la pompe et la bonne chère. *Basta*, n'en disons pas trop.

Si je comprens bien le sens de votre lettre, vous comptez avoir encore de l'ouvrage pour une bonne année ; aussy sera ce bien travaillé si vous poussez à bout deux volumes en si peu de temps ; je scai ce que les nôtres nous coûtent.

J'approuve fort qu'après la besogne faite, vous vous retiriez d'un lieu où vous trouvez si peu d'agrément après tant de signalez services que vous avez rendus à cette maison d'où les muses sont exilées et où l'on ne songe à rien moins qu'aux livres et aux études. Fasse le Seigneur que par le moyen de vos nouveaux amis, vous trouviez enfin un établissement honorable que vous avez mérité par tant d'endroits.

Si j'étois capable d'y contribuer en quelque façon, je puis me flatter que vous ne trouveriez personne qui le fist avec plus de zèle et d'attachement : le P. Steyerer est en poste à vous prêter la main et je ne doute pas ou il s'y employera avec autant de chaleur qu'il a de sincère affection pour vous [2]. N'oubliez pas au moins de le bien assurer de mes respects et de ceux de tout le Museum d'Anvers ; il recevra bientost, aussy bien que vous, la *Synopsis* ou l'abbrégé de notre Ve volume de Juillet, que j'espère de faire paroitre sur la fin du mois de Juillet prochain [3].

On doit souhaiter toute sorte de bonheur à Messieurs de Fulde avec leur nouveau suffragant ; ils se sont avisez bien tard à se procurer un avantage qui est si fort de leur convenance ; mais n'y aura-t-il point de contraste entre l'Évesque et le Prince Abbé? Ce sera leur affaire [4].

[1] C'est à la demande de l'évêque de Wurtzbourg qu'Eckhart entreprit de combattre les thèses défendues par Schannat dans son *Dioecesis Fuldensis* (Francfort, 1727) en publiant des *Animadversiones historicae et criticae* (Wurtzbourg, 1727). Cf. *Corresp. de Schannat*, lettre XLI.

[2] Le P. Ant. Steyerer, S. J. (1671-1741), s'occupait alors de recherches sur l'histoire de la Maison d'Autriche. Cf. *infra*, lettres XVI et XX.

[3] C'était l'habitude des anciens bollandistes de publier à part, sur un feuillet de quatre pages de petit format, la *Synopsis* de chaque volume, quand il était sur le point de paraître. Cette espèce de prospectus était envoyé aux amis de l'intérieur et de l'étranger.

[4] Voyez à ce sujet la lettre que Dom Martène écrivit à l'abbé Schannat le

Ne songez plus au *Cistercium bis tertium;* on me l'envoye de Prague et j'espère de le recevoir bientost [5]. La mort de l'Évesque de Freisingue [6] me fait craindre que la suite de l'histoire du P. Meichelbeck ne verra peut être pas de sitost le jour [7] ; au reste je recevrai avec plaisir de vos nouvelles sur ce que la foire prochaine amènera à Francfort qui puisse être de l'usage de tous vos très dévouez serviteurs, de moy en premier lieu, qui serai éternellement du meilleur et de toute l'étendue de mon cœur, avec la plus intime, la plus sincère et la plus respectueuse vénération, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Anvers, ce 18 Mars 1727. J. B. Du Sollier, J.

XVI

Monsieur,

Votre chère lettre du 4e de ce mois m'a fait plaisir par bien des endroits, mais ce n'a pas été sans quelque amertume de vous voir aux mains avec votre ancien Patron l'Évesque et Prince de Würtzbourg et avec notre amy commun Mr Eccard [1]. Pour le faiseur d'Analectes, c'est je crois, l'homme dont vous vous embarrassez le moins [2]. Après tout, je vous trouve assez fort pour repousser toutes attaques qu'on pourra vous faire, vu les secours dont vous êtes armez et que vous manierez à votre ordinaire, pendant que Messieurs de Fulde feront de leur côté tous les efforts nécessaires pour soutenir le défenseur de leur cause : c'est pourtant là ce que je n'ose vous assurer trop positivement. Revenons à ce qui nous a été le plus aggréable.

25 avril 1727 : « Ce que vous me faites l'honneur de m'écrire de l'évêque que le pape vous a accordé pour faire les fonctions épiscopales dans toute l'étendue de la juridiction de l'abbaye de Fulde, me fait un véritable plaisir et se trouve conforme à l'ancienne discipline de plusieurs monastères de notre ordre. Car il y a eu autrefois des évêques à S. Martin de Tours, à S. Denys en France, à Stavelo, à Lobbes et en d'autres abbayes. » *Corresp. de Schannat*, lettre XXXIX, p. 96. — Le premier évêque suffragant de Fulda, Étienne de Clodth, nommé le 20 janvier 1727, devait mourir dès le 5 septembre de cette même année et être remplacé en 1728 par Amand de Buseck. G. Richter, *Isidor Schleicherts Fuldaer Chronik 1633-1833* (Fulda, 1917), p. 20.

[5] Voir ci-dessus, lettre XIV.

[6] Jean-François Ecker von Kaepfing († 23 février 1727).

[7] Cf. lettre VII, note 4.

[1] Voir ci-dessus, lettre XV, note 1.

[2] Il s'agit apparemment de Jean-Georges Estor, historiographe de Hesse-Darmstadt, qui venait de publier ses *Analecta Fuldensia ad viri reverendi Ioannis Frederici Schannat « Clientelam Fuldensem beneficiariam »* (Strasbourg, 1727), in-folio.

Mille grâces pour les nouvelles faveurs avec lesquelles vous voulez bien prévenir vos très humbles serviteurs, qui vous remercient en corps, principalement celuy qui vous parle. Je confesse ingénuement qu'il vous a bien des obligations, mais tout cela se doit entendre de manière que la bourse n'en souffre pas. Vous aurez, je vous prie, la bonté de me marquer spécifiquement combien coûtent la *Charlataneria* [3] et les deux Histoires d'Alsace et de l'Ordre Teutonique [4]. Monseigneur le Cardinal, à qui j'ay d'abord donné toutes les assurances que vous souhaitiez, ne recevra certainement pas ces livres à autres conditions que moy. C'est bien assez, et mesme trop, que vous nous fassiez présent de vos propres ouvrages, qui auront tousjours auprès de nous une estime infinie et que je voudrois pouvoir si bien récompenser qu'il vous en pust venir un repos nécessaire, qui ne vous laisseroit point parler le langage *De infelicitate Litteratorum*. Pussiez vous alors vous dégager du pays où vous êtes pour vous appliquer à loisir aux autres ouvrages que vous méditez : je scai ce qui feroit votre affaire, à laquelle Mr Wurmbrand pourroit beaucoup contribuer [5].

J'ay différé à vous écrire jusques à ce que les livres fussent arrivez, ce qui ne s'est fait que hier ; la part de son Éminc est desjà envoyée à Malines, où on tiendra bon compte, aussy bien qu'icy.

Votre pensée sur la *Charlataneria bibliopolarum et typographorum* est assez juste, mais il me semble qu'on leur feroit trop d'honneur que de leur accorder un si beau titre ; ne faudroit-il pas le changer en *Fourberie ?*

Cette lettre vous trouvera apparemment en voyage, où je vous souhaite toutes les bénédictions imaginables avec une récolte littéraire des plus abondantes. Si vous passez à Leipzig, faites, je vous prie, mes complimens à Monsieur Menckenius, en luy rafraichissant la mémoire de ce qu'il doit m'envoyer [6]. Quand au P. Steyerer, toutes mes plus tendres expressions ne suffiront pas pour témoigner l'estime, le respect et l'entier dévouement que je conserve envers sa chérissime personne. Je souhaite que votre retour soit heureux ; pourquoy je ne vous conseille pas de passer par Wurtzburg, où vous êtes trop

[3] Voyez lettre XIV, § 2, et ci-dessous, § 3.

[4] Louis Laguille, S. J., *Histoire de la province d'Alsace* (Strasbourg, 1727), 3 vol. in-fol. — Raimond Duellius, *Historia ordinis equitum Teutonicorum* (Vienne, 1727), 1 vol. in-fol.

[5] Le comte J.-W. de Wurmbrand (1670-1750), auteur des *Collectanea genealogico-historica*, était l'un des conseillers les plus influents de l'empereur Charles VI ; il resta durant de longues années en relations épistolaires avec Schannat. Voyez *infra*, lettres XX et XXXV. Cf. Engel, op. c., p. 100, n. 454.

[6] Jean-Burchard Menckenius avait promis à Du Sollier de lui adresser un exemplaire de ses *Scriptores rerum Germanicarum, praecipue Saxonicarum* (Leipzig, 1728-1730), 3 vol. in-fol. Voyez *infra*, lettres XX et XXI.

connu pour ne pas essuyer quelque avanie. Dans quelque endroit du monde que vous soyez, souvenez vous tousjours de celui qui sera éternellement du meilleur et du fond de son cœur, avec la plus intime, la plus sincère et la plus respectueuse vénération, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Anvers, ce 30 May 1727. J. B. Du Sollier, J.

Le billet cy-joint vous fera voir que notre V^e^ volume de Juillet avance fort vers sa fin. La petite queue est pour fermer la bouche à un insolent étourdi qui a osé renouveller fort mal à propos des querelles assoupies depuis desja trente ans. N'est-ce pas une belle apologie des Actes de S^te^ Catherine que dire que l'abbrégé en est inséré dans le Bréviaire Romain? J'ay une réponse prête, mais enfin j'ay cru que je luy ferois trop d'honneur que de relever toutes ses rêveries. Vous connoissez peut être l'auteur par la belle *capellata* qui est insérée dans les *Acta Lipsiensia* sous les noms de Rufinus et de Sejanus. Un autre l'a étrillé par les *Nugae Laderchianae*, qui est tout ce qu'il mérite [7].

XVII

Monsieur,

Il est vray que depuis près de quattre mois que j'ay été sans recevoir de vos nouvelles, j'ay souhaité bien des fois de scavoir dans quel endroit de l'Allemagne vous pouviez vous trouver, non sans crainte qu'il ne vous survinst quelque fâcheuse rencontre ou quelque maladie, dont il en règne icy bon nombre. Enfin votre très chère lettre du 14 de ce mois m'a rassuré entièrement et je vous félicite de tout mon cœur sur votre bonne moisson et sur votre heureux retour,

[7] L'énorme *Vita S. Petri Damiani* (Rome, 1702), de l'oratorien Jacques Laderchi (1678-1738), fut sévèrement critiquée dans un ouvrage anonyme : *Sejani et Ruffini Dialogus de Laderchiana Historia S. Petri Damiani* (Paris, 1705), qui est attribué à Guido Grandi et dont les *Acta eruditorum* de Leipzig donnèrent une analyse (*Suppl.*, t. IV, 1711, p. 8-12). Une autre critique, intitulée *Nugae Laderchianae*, fut publiée à Gênes en 1709 sous le nom d'Ant. Gattus ; c'est l'œuvre du servite Gérard Caprassi. Enfin, comme le même Laderchi avait publié, sous le pseudonyme anagrammatique d'Odoacer Ilbachius, une dissertation intitulée *S. Catharinae virginis et martyris Acta, a censuris hodiernorum pseudo-criticorum vindicata* (Rome, 1724) et dirigée principalement contre Papebroch (*Responsio ad Exhibitionem errorum...*, 2^e^ éd., Anvers, 1696, p. 267-277), Du Sollier fit paraître une réponse dédaigneuse en une courte note insérée dans les *Acta SS.*, Iul. t. V (1727), p. XVIII, à la fin de la *Synopsis tomi V.* qui parut aussi à part. Cf. lettre XV, note 3.

ce que fait avec moy tout le *sacro collegio*, qui vous sera tousjours tout dévoué.

La joye que m'a causé votre lettre par un endroit, n'a pas été sans amertume par rapport aux embarras et aux fâcheries qu'on vous suscite comme à dessein d'empêcher votre glorieuse entreprise. Un libelle calomnieux, des *Animadversiones criticae* [1], une autre critique preste à voir le jour, et pardessus tout cela l'Histoire de Fulde sous la presse, en voilà certainement assez pour faire tourner la tête à qui ne l'a pas si forte que vous : ce que je vous conseille en véritable amy est de travailler avec modération ; si vos réponses viennent quelques mois plus tost ou plus tard, cela ne nuira en rien à l'affaire principale : *sat cito si sat bene.*

Je pardonne autant que je puis à Mr Eccard, par la sujettion où il est d'obéir à son maître, mais il devoit du moins modérer le style, qui ne peut contribuer la moindre chose à rendre solide ce qui ne l'est point d'ailleurs ; le biais qu'il prend de renverser toutes vos chartres par un *nego*, est bien la voye la plus facile qu'il pouvoit se frayer, pour sortir d'affaire à bon marché.

Pour l'anonyme, tel qu'il puisse être, il ne mérite aucun quartier ; mais quoy qu'en dise Wurtzburg et toute la Franconie, j'aurai tousjours bien de la peine à croire qu'une pièce de cette nature soit sortie de la plume d'un religieux et d'un prêtre de N(otre) C(ompagnie), où l'on n'a point la liberté de publier de semblables satyres, à moins de s'exposer à de très rudes et très rigoureux châtimens, etc. [2]. Il faudra voir ce que l'autre barbouillera contre votre *Clientela*. Après tout, je vous le dis et je vous le répète : ne vous empressez pas trop, soyez tranquille et écrivez sans trouble ; la vérité peut bien être obscurcie pour un temps, mais elle se relèvera tousjours malgré toutes les machines et toute la rage de vos envieux.

Vous me surprenez en m'annonçant un tome de la *Germania Sacra* qui ne contient que le seul évêché de Passau, lorsque je m'attendois à voir paroitre en premier lieu l'évêché de Trèves, dont j'avois lu une bonne partie en ms. [3]. Ce n'est pas là suivre l'idée de la *Gallia*

[1] Voir ci-dessus, lettre XV, note 1.

[2] Du Sollier fait allusion à un libelle diffamatoire qu'un auteur anonyme venait de publier contre Schannat sous ce titre : *In Rhapsodiam J. Friderici Schannat cui titulum fecit : Dioecesis Fuldensis cum annexa sua hierarchia, Epistola censoria Joannis Chiliani Mainberger Ostro-Franci* (1727, in-4°). Schannat soupçonnait le P. Seyfried de se cacher sous ce nom d'emprunt. Voyez *infra*, lettres XIX et XXVII. Cf. *Corresp. de Schannat*, p. 13 et lettres XLIII et XLV. Il est admis aujourd'hui que le P. Seyfried était bien l'auteur de cet ouvrage, dont on trouvera des extraits dans Engel, op. c., p. 41, n. 89, et p. 45, n. 117. Cf. B. Duhr, op. c., t. IV, 2 (1928), p. 107.

[3] Il s'agit de l'ouvrage du P. Marc Hansiz, S. J., *Germaniae sacrae tomi I-III* (Augsbourg, 1727-1729). Voyez *supra*, lettre VII, et *infra*, lettres XVIII-XX et XXIII-XXIX.

Christiana ou de l'*Italia Sacra*, mais c'est proprement donner l'histoire des évêchez et des Évesques ; or ils auront cet avantage que plusieurs évêchez ont desja leurs histoires à part, témoin celle de Freizingen que vous avez bien voulu nous envoyer ; parmy quoy l'ouvrage pourra être achevé bien longtemps avant le nôtre, qui fournira encore de la matière pour cinquante ans *et quod excurret*. Si ce volume nous vient de votre main, obligez moy, je vous prie, de m'en marquer le juste prix ; je prétens être bon et vray amy, mais je ne veux être à charge en rien qui soit. Je suis tousjours, pénétré d'estime, de respect et de vénération, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Anvers, ce 22 Septembre 1727. J. B. Du Sollier.

XVIII

Monsieur,

Je ne me plaindrai pas du délay de vos chères nouvelles, trop persuadé que je suis de l'occupation que vous a donné votre ancien amy, maintenant votre antagoniste, M^r^ d'Eckhart, qui a pris soin de m'envoyer ses *Animadversiones* dès le mois d'octobre dernier [1].

Il m'a pressé en quelque façon d'en dire mon sentiment, mais c'est sur quoy je me suis excusé ne voulant pas être juge *parte inaudita;* que je m'attendois à une bonne réplique de votre part, qui sans doute éclairciroit bien des choses, qui paroissent encore obscures et incertaines, en quoy il devoit me permettre de procéder *pede lento et timido*, après ce qu'avoient dit sur la mesme matière depuis cinquante ans et davantage les Papebrochs, les Mabillons, les Germons, les Fontanini, etc., sans parler du fameux *Diploma Lindaviense* qui nous avoit fourni des in-f^o^ [2].

Parmy quoy je reste en mon entier sur une contestation qui, tout délicate et épineuse qu'elle semble être, ne peut porter coup à l'heure qu'il est, ny pour un party ny pour l'autre.

Je veux bien vous avouer que je n'oserois garantir toutes les pièces pour vrayement origineles et authentiques ; mais telles qu'elles puissent être, je ne vois pas ce que pourra gagner l'Évesque Prince de Wurtzbourg après une possession millénaire de l'abbaye de Fulde si constante et si bien établie. Ne seroit il pas bien ridicule, si l'on

[1] Voir lettre XV, note 1.

[2] Il s'agit du diplôme d'un empereur Louis en faveur du monastère des bénédictines de Lindau, dont l'authenticité avait été contestée par H. Conringius, *Censura diplomatis...* (1672 ; 2^e^ éd. 1723), et par d'autres érudits. Voir la bibliographie dans U. Chevalier, *Répertoire des sources historiques du moyen âge*, Topo-bibl., t. v. *Lindau*. Cf. *infra*, lettre XIX.

vouloit révoquer en doute les anciens droits, titres, privilèges, prérogatives, etc., de tant d'États, d'abbayes et d'églises, parce que les chartes qui leur restent ne sont pas justement les véritables pièces origineles, après tant de guerres, de ravages, d'incendies, qui ont fait périr des mille et mille semblables monumens? Avec tout cela je serai très curieux de voir comment vous aurez mené votre homme pour le faire revenir des victoires et des triomphes qu'il croit avoir remporté.

Vous me faites un sensible plaisir de m'envoyer le premier tome de la *Germania Sacra* de notre P. Hensiz, qui ne me paroit pas avoir assez bien appliqué la réponse que je luy fis sur une copie qu'il m'avoit envoyée. J'ay encore à la main ce Ms. qui ne roule rien moins que sur Passauw. Je n'ay rien vu de luy que ce qu'il avoit travaillé sur Trèves, ce qui me sembloit être un Browerus travesti ; sur quoy je luy marquois mon sentiment, qui étoit de ne point reproduire ce que tout le monde avoit desja entre les mains, etc. ; à quoy vous voyez que les paroles qu'il use s'appliquoient bien, mais point à sa collection de Passauw dont je n'ay pas vu une seule lettre : je ne puis juger de rien, si je ne vois l'ouvrage en question, que je ne manqueraï pas de porter moy mesme à son Émince et d'exécuter au pied de la lettre ce que vous souhaitez que je fasse ; bien entendu que vous me marquerez le juste prix de ce tome, pour vous en tenir compte, aussy bien que des autres que je vous dois encore et dont je n'ay garde de perdre le souvenir, les ayant bien spécifiez dans mon journal.

Il ne me reste plus que de vous recommander le *Festina lente*, ou, si vous voulez, le *non corrumpere substantiam propter accidens:* je veux dire de travailler tellement que vous ne nuisiez point à votre santé, qui m'est trop chère pour la voir exposée à de pareilles contestations, qui ne sont propres qu'à donner du chagrin, après les peines et les fatigues que vous ont dû coûter les beaux monumens dont vous avez enrichi la république des lettres. Tous les bons souhaits imaginables, à ce commencement d'année et d'une longue suite d'autres très heureuses et comblées de toute sorte de bénédictions, de la part du sacré collège noir, mais sur tout de celuy qui est tousjours, avec une estime très sincère et un très intime respect, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Anvers, ce 6 de l'an 1728. J. B. Du Sollier, J.

XIX

Monsieur,

La *Germania Sacra* de notre P. Hansiz m'a été enfin envoyée par Mr Metternich libraire à Cologne avec d'autres livres que j'attendois de luy pour son Émince le Cardinal Archevesque, à qui je menai la bale jeudy dernier, 5 de ce mois ; où l'ayant ouvert nous trouvâmes les deux exemplaires, dont j'eus l'honneur de luy en présenter l'un

avec vos très respectueux complimens, qu'il aggréa avec toute sa politesse ordinaire, mais à condition de vous en rendre le prix, que je vous prie de me marquer expressément, aussy bien par rapport à ce livre qu'à l'Histoire d'Alsace et d'autres que nous avons reçus cy devant.

Son Émin^ce^ se saisit d'abord avec beaucoup de grâce des *Animadversiones* de Mons^r^ Eckhart qui y étoient jointes, parce qu'il scavoit desja qu'elles m'avoyent étez envoyées par l'autheur mesme, ce qui m'obligea à le mettre tant soit peu au fait sur les articles de cette contestation, qui a bien la mine de faire autant ou plus de bruit que le fameux procès entre les églises de Salzbourg et de Passauw dont le P. Hansiz fait un récit, qui montre assez jusqu'où l'on porte en Allemagne (ne vous en déplaise) tout ce qui a rapport aux prérogatives de noblesse ou de jurisdiction.

Permettez moy de dire ma pensée naïvement : je me trompe fort, si tous les écrits qu'on produira de part et d'autre seront jamais capables d'instruire si bien le procès, qu'on puisse en venir à une décision. Cependant je m'attends que votre réplique paroitra bientost et qu'elle éclaircira le *factum* si avant qu'on pourra juger que votre antagoniste n'a pas eu raison de renverser si généralement tous les diplômes sur lesquels paroit être assez bien fondé le diocèse de Fulde avec sa hiérarchie [1]. Il m'en a demandé mon sentiment, mais je l'ay prié de me donner le temps de prendre bonne connoissance de cause avant que d'opiner : que de semblables pièces sur la fameuse charte de Lindau [2], sur le *diploma Horreense* discuté par le P. Papenbroucq [3], sur la célèbre Diplomatique du P. Mabillon, vivement attaquée par le P. Germon [4], sans parler de la dernière querelle d'Osnabrug [5], m'avoient appris à ne rien précipiter sur des matières aussy épineuses que délicates. Après tout, ce procès n'a point été infructueux à mon cabinet de médailles, car après m'être plaint qu'on m'avoit envoyé les *Animadversiones* par la poste, on m'a fait la grâce de me restituer abondamment le port, et pour surcroît son Altesse Mgr l'Évesque Prince a bien voulu me faire envoyer trois

[1] Tel est le titre d'un ouvrage de Schannat. Cf. lettre XIV, note 1.

[2] Voir la lettre précédente, note 2.

[3] Le *diploma Horreense* est une charte du roi Dagobert en faveur du monastère d'Oeren (Trèves), datée de 646 et dont le caractère apocryphe a été démontré par Papebroch, dans son *Propylaeum antiquarium*, en tête du t. II des *Acta SS.* d'Avril (1675), p. v-xx. Ce document avait été publié par Henschenius, *De tribus Dagobertis* (Anvers, 1655), p. 108-110. Cf. G. H. Pertz, *Diplomata imperii*, t. I (Hanovre, 1872), n° 52, p. 169 s. ; C. Wampach, *Urkunden- und Quellenbuch zur Geschichte der altluxemburgischen Territorien*, t. I (Luxembourg, 1935), n° 3, p. 2 s.

[4] Le P. Barthélemy Germon, S. J. (1663-1718), avait publié, de 1703 à 1713, de violentes critiques contre la *Diplomatique* de Mabillon.

[5] Voir ci-dessus, lettre I, note 4.

belles médailles d'or, qui vont tenir compagnie à celles que j'ay eu l'honneur de vous montrer autrefois [6]. C'est cette heureuse avanture qui fit tomber d'abord son Émin^ce^ sur les *Animadversiones*, que je lui ay accordées avec bien du plaisir.

Je ne scai d'où m'est venue une autre pièce (disons un libelle satyrique) d'un certain Mainberg, dont vous avez eu raison de dire qu'elle n'est point assez chrétienne ; je l'ay parcourue avec dédain de trouver tant d'injures placées à tort et à travers, mais qui par cet endroit mesme n'est guères capable de vous faire le moindre tort : on scait ce qu'ont valus en tout temps des armes de cette nature [7]. Pour M^r^ Eckhart il vous attaque en scavant et je ne doute pas ou vos réponses luy donneront de quoy s'occuper quelque temps à vérifier ses thèses.

Mon petit voyage m'a empêché d'être en état de vous rendre compte du cas que je fais de la *Germania Sacra*, qui a bien dû coûter des peines à son autheur : ce que je luy ay écrit n'est cité qu'en partie, car je luy avois encore marqué, bien expressément, qu'il voulust prendre pour modèle de son ouvrage la *Gallia Christiana* ou l'*Italia Sacra*, pour ne point remplir des volumes entiers de chaque diocèse. Il a suivi son génie, sur quoy je n'ay rien à dire que le mot ancien : *Quisque in suo sensu abundat;* je vay faire relier le tome pour le parcourir un peu plus à mon aise.

J'en viens icy pour m'informer de votre chère santé, que vous aurez la bonté de ménager et de conserver, sans que trop d'application luy puisse nuire : j'ay cent règles de droit et de bon sens pour vous y obliger, mais je vous crois trop sage pour avoir besoin de mes instructions. Du moins honorez moy, je vous prie, point seulement de votre amitié, mais aussy de quelque communication de nouvelles qui puissent réjouir le sacré collège noir, qui vous estimera tousjours infiniment, sur tout celuy qui est avec le plus intime et le plus tendre respect, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Anvers, ce 10 Février 1728. J. B. Du Sollier, J.

[6] Schannat a fait allusion à cette distribution de médailles d'or dans une lettre adressée à Dom Martène le 30 août. Voyez *Corresp. de Schannat*, lettre XLIV, p. 105 : « Il y a eu jusqu'aux Pères Jésuites d'Anvers, qui travaillent aux *Acta Sanctorum*, qui en ont remportez deux (*sic*) chacune de la valeur de 15 ducats. » Cf. ibid., lettre XLVI, p. 109 : « On a même acheté à prix d'or le silence et une espèce de neutralité de ceux qui pouvaient porter coup. » — Sans être précisément un numismate, Du Sollier était connaisseur en médailles, ainsi que l'affirme le Hollandais Gisbert Cupert qui visita Anvers en 1706. Cf. H. Schuermans, dans *Revue de la numismatique belge*, 5^e^ série, t. I (1869), p. 301-306. Voyez aussi *infra*, lettre XX.

[7] Sur ce libelle du P. Seyfried, voyez *supra*, lettre XVII.

XX

Monsieur,

Vous ferez très sagement et ce me paroit une nécessité que vous vous délassiez pour quelque temps, après les fatigues que vous a fait essuyer la critique de votre ancien amy Mons^r^ Eckhart sur votre Évêché et votre Hiérarchie de Fulde ; les fonds que vous destinez à votre course seront prests icy pour tous les livres que vous avez eu la bonté de nous faire tenir, à son Émin^ce^ et à moy. Pour la foire prochaine, je vous prie de ne pas acheter les *Scriptores rerum Germ.* de Menckenius ; il m'a desjà assez donné à entendre qu'il m'enverra cet ouvrage luy mesme ; s'il y a quelque autre nouveauté de notre convenance, ce nous sera tousjours un vray plaisir de le recevoir de votre main.

Qui sta il busillis: on demande maintenant quel temps sera le plus propre pour cette expédition, afin de ne pas trouver le sacré collège noir en campagne? Je répons que notre résolution est prise pour faire une course de douze ou quinze jours au premier commencement de May [1], pour être de retour icy avant la Pentecôte, sur quoy vous pourrez vous régler, à moins qu'il n'arrive quelque changement imprévu, dont je pourrai encore vous avertir en temps : vous pouvez tousjours compter sûrement que nous serons icy *in pleno* au mois de Juin. Et pour alternative, supposez que votre presse roule si bien que la réplique soit absolument en état pour les Pasques et que vous ne jugiez pas à propos de différer le voyage, prévenez nous hardiment, nous vous recevrons avec la mesme gayeté de cœur au mois d'Avril, comme nous le ferions au mois de Juin ou de Juillet.

Comme vous me félicitez sur mon acquisition de médailles d'or, qui sont le fruit de votre contestation, dont je ne suis que spectateur, et qui font une si belle figure dans mon médailler, j'ay l'honneur de vous en faire autant par rapport à votre bon amy, qu'on vient de donner à Fulde pour suffragant [2], et encore davantage sur la promotion de Mons^r^ le Comte de Wurmbrand [3], qui certainement n'est en poste *in partibus*, mais qui pourra vous faire trouver quelque bonne place dans le lieu où je souhaiterois de vous voir établi pour travailler à vos Conciles, pendant que le P. Hansiz continue sa *Germania Sacra*, où vous pourriez vous rendre service mutuellement,

[1] Voir la lettre suivante, note 1.

[2] Amand de Buseck, qui devait être élu, le 11 décembre 1737, prince-abbé de Fulda. Voir ci-dessus, lettre XV, fin de la note 3.

[3] Le comte de Wurmbrand venait d'être nommé président du Conseil aulique de l'Empire. Il offrit dans la suite à Schannat de le faire entrer au service de l'Empereur comme historiographe. Cf. *Corresp. de Schannat*, p. 132, note 1, et p. 144 ; *infra*, lettre XXXV.

parmy une bonne pension *del Aug^mo Padrone*, qui vous mist au large, par exemple en vous déclarant son bibliothéquaire, du moins en second. Je ne scai si le P. Steyerer est assez en relation avec ce Seigneur pour appuyer votre prétension, mais puisque vous avez accès auprès de luy mesme, j'ose espérer qu'il ne manquera pas de vous favoriser. *Utinam ita fiat!* Je laisse le reste à notre désidératissime entrevue ; si ce mot n'est pas François, il pourra encore le devenir avec le temps. Je suis tousjours avec la plus sincère, la plus intime et la plus respectueuse vénération, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Anvers, ce 9 Mars 1728. J. B. Du Sollier, J.

XXI

Monsieur,

C'est au retour de la course occidentale [1] que je trouve votre chère lettre du 26 Avril, écrite à Worms, où je suppose que vous faites vendange, mesme au printemps : si par cas ou par bonheur vous y rencontriez quelque chose qui pust être utile à notre ouvrage, je suppose que vous ne négligerez rien de ce qui peut faire plaisir à votre sacré collège noir : c'est par de semblables recherches accidentelles que plusieurs belles pièces de Vies de Saints nous sont venues des quartiers où vous êtes et *ex reliquo tractu Rheni.*

Ce que vous nommez *partus doloris* et dont vous voulez bien faire présent à Monseigneur le Cardinal Archevesque et au Museum, sera sans doute *partus triumphi* sur les contestations entre Fulde et Wirtzbourg ; j'ose espérer que le chartier de Cologne nous mettra bientost en état d'en pouvoir dire davantage [2]. J'ay desja exécuté vos ordres par rapport à son Émin^ce et je luy présenterai dans peu de plus près vos très profonds respects, etc. L'article essentiel est de vous témoigner ma très parfaite reconnoissance pour tant de beaux monumens dont vous avez eu la bonté d'enrichir notre bibliothèque, *in qua Clar^mi Schannati memoria semper erit in benedictione.*

Ce n'est pas sans impatience que le sacré collège vous attend pour le mois de Juillet, dans la confiance que vous luy accorderez un jour à la campagne, où l'on vous assure par avance qu'on tâchera de ne pas vous ennuyer. Mes souhaits sont toujours très intimement les mesmes par rapport à votre destinée, que vos deux patrons ména-

[1] Il s'agit des vacances que les bollandistes allaient passer tous les ans, au mois de mai, chez l'évêque d' Ypres. Cf. lettres XIII et XX.

[2] Du Sollier fait allusion à l'ouvrage que Schannat venait de publier en réponse aux critiques d'Eckhart sous ce titre : *Vindiciae quorundam archivi Fuldensis diplomatum* (Francfort, 1728), 112 pp. in-fol.

geront à un autre avantage que celuy dont vous jouissez à Fulde, où vous n'aurez plus guères de besogne après que l'Histoire sera achevée, ce qui cependant pourra vous occuper encore bien du temps.

Mr Menckens vient de me rassurer qu'il m'enverra ses *Scriptores Germaniae et Sax.*, d'abord que l'ouvrage paroitra ; nous verrons ce que le nommé Gudenus nous fournira dans la suite par sa collection qui sera apparemment de la mesme nature [3]. C'est tousjours quelque découverte heureuse lors que nous y trouvons des pièces qui nous peuvent être utiles, ne fust ce que pour les confronter avec des autres Mss. ou imprimées. Mille bons souhaits à ces fêtes avec l'accomplissement de nos désirs. J'ay l'honneur d'être tousjours avec le plus sincère, le plus tendre et le plus intime respect, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Anvers, ce 17 May 1728. J. B. Du Sollier, J.

XXII

Monsieur,

S'il y a paix, trève ou guerre entre nous, c'est vrayment ce que je ne scai pas ; mais je scai bien que je n'ay pas donné la seule ombre d'hostilité de ma part, et que cependant je n'ay pas eu l'honneur de voir votre chère main depuis le mois d'Avril, ce qui est, selon moy, un bon demy siècle ; je scai encore que vous n'avez pas tenu parole de venir nous honorer de votre présence vers la fin du mois de May [1] ; je scai aussy que nonobstant ce long silence, qui m'avoit presque fait douter si vous étiez encore en vie, il m'est venu hier un pacquet sous une addresse de votre caractère, où j'ay trouvé deux exemplaires de certaines *Disceptationes* contre les P. P. Martène et Durand sous le nom d'Ignatii Roderique, qui me paroit emprunté pour couvrir, si je ne me trompe, celuy de Mr Eccart, ou du moins de quelqu'un qui parle son langage [2]. De ces deux exemplaires je suppose

[3] Valentin-Ferd. von Guden (1679-1758) avait publié récemment une *Sylloge variorum diplomatum monumentorumque ineditorum ad res Germanas, imprimis Moguntiacas* (Francfort, 1728). Voyez *infra*, lettres XXII et XXIII.

[1] Schannat s'était proposé de passer par Liége en se rendant à Anvers et il en avait averti son ami le baron de Crassier. Ce fut la publication des *Disceptationes* de Roderique (dont il est question dans la note suivante) qui le fit renoncer à ce projet. Cf. L. Halkin, *Corresp. de Dom E. Martène*, etc., lettre XCVIII, p. 200, et *Corresp. de Schannat*, lettre XLV, p. 108.

[2] L'ouvrage dont il s'agit n'avait point été publié sous un nom d'emprunt ; il avait effectivement pour auteur l'ancien jésuite Jean-Ignace Roderique, originaire de Malmédy, qui, après avoir repris l'habit laïque, s'était établi à

que l'un est pour son Émce Monseigneur le Cardinal Archevesque de Malines, dont les debtes croissent aussy bien que les nôtres, mais que nous prétendons payer fidèlement. L'autre ouvrage qui y étoit joint est une *Sylloge* de Val. Ferd. de Gudenus, peut-être fils de Joannes, qui déterre de nouveaux diplômes où l'autre travaille à dénicher les vieux [3]. Voilà ce que j'en puis conjecturer d'un coup d'œil, n'ayant encore parcouru que les seuls titres.

Si parmy tout cela vous avez conçu quelque mécontentement de moy ou de mes compagnons, je proteste que je n'en ay jamais donné la moindre raison que je scache : pour trancher court, j'en appelle au congrès de Soissons, où je suis sûr que mon apologie aura l'approbation de tout ce grand corps d'illustres députez [4].

Avec tout cela, je n'ai garde d'oublier les justes remercîmens que je vous dois, en vous témoignant du fond du cœur ma parfaite reconnoissance pour votre cher souvenir ; mais, pour surcroit de grâce, qu'il me soit permis de vous demander de vos chères nouvelles, par rapport à votre *Historia Fuldensis*, contre laquelle vous pourriez bien souffrir quelque rude attaque par cet *opus Herculeum* dont Roderique nous menace, qui va renverser tous les archives des moines.

Je n'ay point le temps de vous en dire davantage à l'heure qu'il est : accordez moi la continuation de votre amitié pour tousjours et souvenez vous que personne ne peut être avec une plus sincère, plus intime et plus tendre vénération, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Anvers, ce 9 Octobre 1728 [5]. J. B. Du Sollier.

XXIII

Monsieur,

Les remercîmens que j'ay eu l'honneur de vous faire après le reçu de Gudenus et de Roderique ne sont datez que du 9 novembre ;

Wurtzbourg et y avait obtenu une chaire à l'université grâce à l'appui d'Eckhart. Il était intitulé : *Disceptationes de abbatibus, origine, primaeva et hodierna constitutione abbatiarum inter se unitarum Malmundariensis et Stabulensis* (Wurtzbourg, 1728). Roderique y combattait surtout Dom Martène, mais Schannat lui-même n'y était pas épargné. Voyez *Corresp. de Schannat*, p. 15-16 et lettre XLIV, p. 106. Cf. *infra*, lettres XXIII, XXVIII et XXXI.

[3] Le diplomatiste Valentin-Ferdinand von Guden n'était point fils du jurisconsulte Jean-Maurice du même nom, mais appartenait à la même famille.

[4] Le 14 juin 1728 s'était ouvert le Congrès de Soissons, convoqué par le cardinal de Fleury pour consolider la paix générale.

[5] En réalité, cette lettre doit être datée du 9 novembre. Cf. *infra*, lettre XXIII.

si j'ay marqué autrement, c'est *falta;* par où vous pouvez voir que la lettre vous est venue à droiture sans arrêt en chemin : il faut une malice bien noire pour oser intercepter les lettres d'autruy par pure jalousie ; un tel comptoir de poste, renverseur du commerce humain, mériteroit ce que le malheur a causé à Coppenhage, etc. Je veux croire que vos amys ne se seront pas pressez à vous féliciter, parce que la bonté de votre cause leur a paru assez claire pour différer leurs complimens. Que cette inquiétude n'augmente pas les autres dont vous paroissez affligé.

Mais après tout, d'où peut venir que votre gîte est de si longue durée à Worms, pendant qu'on est occupé à Francfort à l'édition de votre Histoire capitale de Fulde, qui semble bien mériter la présence de son autheur? Avec cela vous me marquez des fatalitez, très sensibles à moy et à mes compagnons qui ont soupiré depuis le mois de May à vous voir et à vous embrasser : ces mystères ont besoin de quelque commentaire, aussy bien que l'histoire du Gudenus que je ne connois pas, scachant encore moins de quelle religion il est.

Je m'étois bien apperçu que les *Diseeptationes* étoient ou de Mr Eccard ou de quelque élève de sa façon : le P. Martène ne fera pas mal de différer sa réponse jusques à ce que nous verrons l'*opus Herculeum* qui va luy casser le cou et à tous ceux qui se meslent de diplomatique. Je renvoye icy l'extrait de sa lettre qui reconnoit si justement votre mérite [1]. Il ne manquera pas apparemment à vous seconder davantage lors qu'il se sera un peu débarrassé de sa *Collectio maxima,* qui tiendra sans doute encore quelque temps ; j'en attens le 4, 5 et 6 tomes pour la fin de cette année [2].

Que votre Histoire de Fulde paroisse tôt au tard, la place au théâtre est desja prête pour y tenir compagnie à vos autres scavantes productions : Monseigneur le Cardinal, que j'ay vu il y a quinze jours et qui doit être dans peu icy, ne s'y attend pas moins que moy. Je ne manquerai pas à luy faire bien les complimens de votre part, la première fois que j'aurai l'honneur de le voir. Ne doutez pas cependant, qu'il ne désire aussy avec nous la suite de la *Germania Sacra* [3], aussy tost qu'elle verra le jour : bien entendu que nous ne manquerons pas à nous aquitter de nos debtes, qui croissent peu à peu, mais dont je tiens si bon compte que j'espère de vous donner une entière satisfaction, ou par billet de change ou en attendant votre chère venue l'été prochain. Cependant je me confie tousjours à la continuation de votre amitié. Acceptez une petite étrène d'un volume virtuel,

[1] Il s'agit sans doute des lettres du 26 juin et du 13 juillet 1728, adressées par Martène à de Crassier, et dont ce dernier avait donné communication à Schannat. Cf. *Corresp. de Schannat,* lettre XLV, p. 107.

[2] E. Martène, *Veterum scriptorum et monumentorum ecclesiasticorum et dogmaticorum amplissima collectio* (Paris, 1724-1733), 9 vol. in-fol.

[3] Du P. Marc Hansiz. Voir *supra,* lettre XVII, note 3.

dont le corps ne pourra paroitre que vers la fin du mois de Février [4].

Je suis tousjours avec le plus sincère, le plus intime et le plus tendre respect, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Anvers, ce 6 Décembre 1728. J. B. Du Sollier.

XXIV

Monsieur,

Je suis ravi qu'avec ce commencement d'année vous repreniez votre ancien commerce avec vos amys, qui vous font tous mille complimens, et j'ose vous assurer de mesme de la part de son Émin^ce^ que son amitié pour vous ne se refroidira jamais, du moins aussy longtemps que je pourrai attiser le feu. Peu m'importe où vous teniez ménage, pourvu que vous jouissiez d'une parfaite santé et que vous vous plaisiez au séjour que vous faites, où vous ne discontinuiez point vos recherches littéraires non plus que nous.

Vous avez bien raison de dire que nous avons intérest à vous voir dans des lieux où l'on déterre des pièces qui peuvent nous être utiles, telles que sont les quattre marquées sur S^te^ Élizabeth de Thuringe, car pour la première, elle ne peut luy avoir aucun rapport. La Sainte n'a pas été femme d'un Lantgrave *Frédéric*, mais de *Louis*. Clément III n'a jamais pu luy écrire ny d'Avignon, ny *Anno VI:* en un mot il n'y a pas eu de Clément Pape pendant toute sa vie qui n'a duré que depuis 1207 jusques à 1231. Nous avons une bonne partie de la seconde pièce et encore des autres, mais il nous sera tousjours utile de les avoir telles que vous les marquez, ne fust ce que pour les confronter : c'est tousjours à condition que les frais des copies seront à ma charge. Rien ne me frappe tant que de voir ce titre ou cette inscription *Fratri Conrado Ordinis Praedicatorum Provinciali Priori*, supposé qu'il se prenne pour le Confesseur de la Sainte, qui n'a jamais été, que je scache, ny Récollet ny Dominicain, à moins qu'il ne le fust devenu après la mort de la Sainte. Seroit-ce donc un synonyme du Confesseur? C'est ce que je n'ay pas le loisir d'examiner à l'heure qu'il est [1].

C'est bien sérieusement que je vous ay marqué que je ne prétendois en aucune manière que mon amitié fust à charge : sur quoy je

[4] Le tome VI de Juillet des *Acta Sanctorum* parut au printemps de 1729 ; les approbations datent de la fin de mars. *Cf. infra*, lettre XXV.

[1] D'après P. Braun, *Der Beichtvater der hl. Elisabeth, Konrad von Marburg* (dans *Beiträge zur hessischen Kirchengesch.*, t. IV, 1910, p. 250 s.), il faut distinguer deux Conrad contemporains : le prieur provincial des dominicains et le prêtre séculier qui fut le confesseur de S^te^ Élisabeth.

vous fais une nouvelle très instante prière de vouloir bien me détailler les prix des livres que vous avez eu la bonté de m'envoyer, aussy bien pour son Émin^ce^ que pour moy, ce qu'il m'a chargé luy mesme de vous demander. Il m'est aussy nécessaire de le scavoir pour tenir un compte juste avec luy, qui ne payera pas plus qu'il doibt, mais aussy pas moins. Je n'aurai aucune peine à vous faire tenir toute la somme, car je fais état de me servir de M^r^ Metternich, sur qui je vous enverrai un billet pour la foire prochaine de Francfort à Pasque. Cependant j'attendrai que vous me fassiez la grâce d'envoyer les deux exemplaires, dont vous parlez, du second tome de la *Germania Sacra*, les addressant au P. Dülman à Cologne, qui aura soin de les faire passer vers icy.

Vous laissez couler dans votre lettre les *Scriptores rerum Germanicarum* [2], comme si vous parliez de quelque bagatelle, après m'avoir marqué autre fois que vous êtes occupé à ramasser les *Concilia Germaniae*. Mais de grâce, croyez-vous avoir assez de têtes et de bras pour fournir à deux semblables *labores Herculeos?* Ne comptez pas comme notre Bollandus, qui ayant à peine achevé le mois de Janvier, promettoit encore la fin de l'ouvrage et d'autres pièces qu'il devoit y joindre ; et avec tout cela il n'a veu que deux mois encore imparfaits de sa machine, qui a toute la mine de durer pour le moins cent ans après luy et de consumer une douzaine de vies pardessus la sienne [3].

J'ay l'honneur d'être tousjours avec le plus intime et le plus respectueux attachement, avec tous les bons souhaits imaginables, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Anvers, ce 25 Janvier 1729. J. B. Du Sollier, J.

XXV

Monsieur,

Voicy réponse à vos deux chères dernières lettres du 15 et 20 Mars. Par rapport à la première, j'accepte avec toute sorte de reconnoissance le compte entier, et pour que le second tome de la *Germania Sacra* ne nous échappe pas à la foire de Francfort, je crois avoir mis dans le billet de change cy joint le surplus que les deux exemplaires

[2] Schannat avait en effet projeté de publier un vaste recueil de documents historiques inédits intitulé : *Subsidia ad rem Germaniae historicam medii aevi... illustrandam ;* mais il n'eut pas le temps de réaliser ce dessein. Cf. *Corresp. de Schannat*, lettre LV, p. 125.

[3] Bolland mourut le 12 septembre 1665, après avoir publié en 1643 les 2 vol. de Janvier des *Acta SS.* et en 1658 les 3 vol. de Février.

pour son Éminᶜᵉ et pour moy pourront coûter. Le billet, comme vous voyez, est sur Mʳ Metternich, que vous rencontrerez certainement à la foire, et que je vais avertir, en forme dûe, de vous payer promptement. Je luy ay envoyé une liste de livres qui nous manquent, afin qu'il nous les procure ; peut-être pourrez vous luy fournir quelques lumières qui pourront nous être utiles.

Ad 2am. Voicy acte de devoir par les propres paroles de la réponse de son Éminᶜᵉ du 31 Mars que voicy : « J'écrirai demain à Rome en faveur de Monsʳ Schannat ; mais je crois que cette Prévôté est comme les autres qui se confèrent par élections des chapitres, qui ont l'usage ou obligation de ne choisir qu'un Chanoine de S. Lambert [1] ; et de plus, si c'est à la collation du Pape, je crains que nous viendrons trop tard puisque la nouvelle de la vacance est allé de Liége à Worms et de Worms à Anvers, car les Liégeois sont attentifs et en pouvoir à Rome ; cependant je ferai tousjours ce que je pourrai pour l'établissement de M. Schannat, si digne sujet. »

Les pensées de son Éminᶜᵉ se rencontrent parfaitement avec les miennes, sur tout par rapport au scavoir faire des Liégeois qui sont très unis et très puissans à la Daterie de Rome [2] ; de sorte que j'ay craint d'abord du succès de l'affaire, que je désire pourtant aussy ardemment que si c'étoit pour moi mesme. Qui scait si les Saints, pour lesquels vous vous êtes intéressé si souvent, ne voudront pas vous témoigner leur reconnoissance en vous procurant cet établissement, qui seroit le comble de mes souhaits. Si j'avois les moyens aussy grands que le cœur, vous seriez certainement le premier qui ressentiroit les influences d'un astre bienfaisant. Il est tousjours de la dernière conséquence que vous soyez connu à Rome : si le sort ne tombe pas sur vous cette fois, en ménageant vos intérests par de bons Patrons, il ne manquera pas d'autres occasions où votre Prince Abbé et son Éminᶜᵉ pourront employer leur crédit à vous procurer les moyens d'exécuter un aussy beau dessein qu'est celuy de la collection des Conciles d'Allemagne.

Pardon que je ne m'étends pas davantage ; notre VIᵉ volume de Juillet est à sa dernière toilette, il faut qu'il paroisse après demain : étant du métier comme vous êtes, vous scavez ce que c'est que d'enfanter un tome de cette nature. J'ay l'honneur d'être tousjours très respectueusement, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Anvers, ce 5 Avril 1729. J. B. Du Sollier.

[1] Nous ignorons de quelle prévôté il s'agit ici ; on sait que Schannat ne faisait pas partie du chapitre cathédral de Saint-Lambert, mais était simplement chanoine de la collégiale Saint-Jean-l'Évangéliste.

[2] Sur ce point, voyez M. Vaes, *Les curialistes belges à Rome aux XVIᵉ et XVIIᵉ siècles : « I Liegesi »*, dans *Mélanges Mœller*, t. II (1914), p. 100-121 ; id., dans *Bulletin de l'Institut hist. belge de Rome*, 1 (1919), pp. 315-323, 341.

XXVI

Monsieur,

Nous nous sommes rapproché à vous de quelques journées et mes deux plus jeunes compagnons ont poussé jusques à Cologne pendant notre dernière promenade [1], d'où nous ne sommes revenus icy que le 19 du mois, lors qu'on m'a rendu votre chère lettre du 4, à laquelle je n'ay pu répondre plustôt. C'est tousjours quelque chose que M[r] Metternich ait effacé ma debte parmy son arithmétique Colonienne, que je n'ay pas encore assez comprise ; raison pourquoy je ne compte jamais avec luy qu'en notre monnoye de change. Après tout, il ne me manquera pas d'occasion de vous faire restituer fidèlement tout ce que vous aurez la bonté de débourser pour moy.

Je souhaite sur tout la suite de la *Germania Sacra*, qui selon les apparences, va surpasser en étendue tout ce qu'on a fait en ce genre en Italie et en France, quoy que l'Allemagne ait si peu d'évêchez en comparaison de ces autres pays. Il nous faut aussy la suite du R. P. Michelbeck, qui paroit avoir frayé le chemin pour faire de gros volumes sur un seul diocèse. Son Émin[ce] ne souhaitera pas, à ce que je crois, cette Histoire de Frisingue [2] ; mais je ne manquerai pas de luy donner part des complimens que vous voulez bien luy faire. Son intercession fust elle assez puissante et heureuse pour vous ramener à notre voisinage ! Ce nous seroit un motif suffisant pour retourner au pays par où nous venons de passer. Je souhaite à Mons[r] d'Eccard un aussy bon Patron dans le nouvel Évesque, qu'il avoit rencontré si heureusement dans celuy qu'il vient de perdre [3].

J'oserois presque vous envier le bonheur d'avoir vu les trois fameuses abbayes en Vauge et sur tout d'y avoir trouvé le R. P. Calmet que j'honore particulièrement [4], ayant été assez heureux que de l'embrasser icy à son retour de Paris, lors qu'il eut achevé l'im-

[1] Du Sollier s'était sans doute rendu à Liége ou à Aix-la-Chapelle en compagnie des Pères Cuperus et Boschius.

[2] Voir ci-dessus, lettre VII, note 4.

[3] Christophe-François von Hutten, évêque de Wurtzbourg, était mort le 25 mars 1729. Il fut remplacé par Fréd.-Ch. von Schoenborn.

[4] En 1729, le prince-abbé de Fulda avait envoyé Schannat à l'abbaye d'Étival, dans les Vosges, pour y remercier l'abbé Hugo d'avoir pris son parti dans la controverse avec Eckhart. Schannat en profita pour se rendre à l'abbaye de Senones et y saluer Dom Calmet, qui l'honorait de son amitié. Il est probable que la troisième abbaye vosgienne qu'il visita alors fut celle de Haute-Seille ou bien celle de Beaupré. Cf. *Corresp. de Schannat*, p. 15, note 2, et [Dom Fangé], *La vie du T. R. P. D. Aug. Calmet* (Senones, 1762), p. 472 : lettre de Du Sollier à Calmet, datée du 4 juin 1729.

pression de ses *Commentaires* sur la Sainte Écriture [5]. Je le plains que l'édition de son *Histoire de Lorraine* soit retardée par l'ignorance de ses censeurs ; il y a desja du temps qu'on l'attend avec impatience [6].

J'ose vous demander encore une grâce, que lors que vous voudrez bien m'envoyer les livres marquez cy dessus, vous vouliez bien y joindre deux exemplaires de la Vie de notre vénérable P. Baldinucci, traduite de l'Italien en Allemand et imprimée à Bamberg en petit 8° l'an 1724 [7]. J'ay l'honneur d'être tousjours avec le plus sincère et le plus respectueux dévouement, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Anvers, ce 24 May 1729. J. B. Du Sollier.

XXVII

Monsieur,

Votre chère lettre du 17 de ce mois ne me fut rendue que le lendemain du départ de son Émince Monseigr le Card[l] archevesque, de sorte que je n'ay pu la luy montrer ; mais comme il ne vous perd pas de vue, nous pouvez tousjours compter sûrement sur sa protection, partout où son appuy pourra vous être de quelque utilité. Il souhaiteroit fort que vous vous fissiez connoître à Rome par quelque agent ou quelque Prélat qui pust dans l'occasion vous rendre service en prévenant les Liégeois qui ne sont que trop puissans dans la Daterie [1]. Cette ouverture faite et votre nom étant sur la liste, son Émince ne manquera pas de vous seconder dans l'occasion ; et quoy que vous puissiez dire, j'espère bien encore de vous voir dans un autre état que celuy de notre premier père. Que ne suis je abbé de Fulde, j'empêcherois bien que vous ne dussiez avoir recours à d'autres patrons, après tant et des si signalez services.

Le prospectus dont vous voulez bien m'honorer répond par avance de la perfection de l'ouvrage que le monde scavant attend de vous avec impatience [2]. Le second tome de l'Histoire de Freysing et de la

[5] Le voyage de Dom Calmet à Anvers doit se placer en 1727 ou 1728, puisque la 3e édition de son *Commentaire littéral sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament* ne fut imprimée qu'en 1726 (Paris, 9 vol. in-fol.).

[6] L'*Histoire ecclés. et civile de Lorraine* fut publiée à Nancy en 1728. Mais le duc Léopold la fit saisir aussitôt et n'en permit la publication qu'en sept. 1729, après qu'elle eut été « corrigée » par ses censeurs.

[7] F. M. Galluzzi, trad. A. Dehmar, *Leben und wunderbahrliche Verrichtungen des... P. Antonii Baldinucci* (Bamberg, 1724).

[1] Voir plus haut, lettre XXV, note 2.

[2] C'était le prospectus de l'*Historia Fuldensis* que Schannat fit paraître sur la fin de 1729, à Francfort, en 2 vol. in-fol., dont le second, intitulé *Codex probationum*, donnait le texte des sources historiques.

Germania Sacra me seront très aggréables, aussy bien que les deux exemplaires de la Vie allemande du vénérable Baldinucci, dont je tiendrai aussy bon compte. J'ay desja à la main tout ce que vous avez bien voulu me demander : le paquet prest n'attend que le chartier de Cologne à qui je me fie le plus, pour le faire passer incessamment à Francfort. Les quattre Pontificaux coûtent un écu la pièce et le Bréviaire un louis d'or, d'où vous voyez que toute l'emplète va à flor. 18 = 12 monnoye de change ou à flor. 15 = 10 d'Allemagne, point selon l'arithmétique de Mr Metternich, mais selon la commune de toute la Germanie.

Je ne scaurois encore m'imaginer que le P. Seyfrid soit le véritable autheur de la pièce dont vous me parlez[3] ; mais quel qu'en soit le dessinateur, elle est desjà assez tombée d'elle mesme, sans que vous deviez vous en embarrasser. Le grand point est que le Prince Évesque de Wirtzbourg que j'ay vu à Vienne, étant amy de Fulde, on se gardera bien de ce côté là à venir abboyer contre votre Histoire ; je ne suis que curieux de voir si Mr Eccard n'aura pas touché la corde dans son Histoire de Franconie, qu'on a desja annoncée dans les journaux[4]. Je ne serai pas fâché si vous voulez bien la joindre aux autres livres à la foire prochaine. Le mesme Mr Metternich aura la bonté de vous restituer tout ce que vous aurez bien voulu débourser, moyennant que je le puisse scavoir à temps.

Je finis ma lettre par une question curieuse, qui est de scavoir ce qui peut vous arrêter à Worms, pendant que les presses roulent à force à Francfort, où il me semble que l'œil de l'autheur ne seroit pas inutile. La continuation de votre constante amitié, de vos chères nouvelles. Je suis tousjours avec la plus intime et la plus respectueuse vénération, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Anvers, ce 28 Juin 1729. J. B. Du Sollier.

XXVIII

Monsieur,

Exspectans exspectavi les deux exemplaires du 2e vol. de la *Germania Sacra*, jusques à ce qu'il a plu à Monsr Metternich de me les faire tenir avant-hier ; ce qui a retardé malgré moy la réponse que j'ay voulu faire chaque jour à votre dernière très obligeante lettre du 28 Janvier. J'admire le travail du P. Hansiz, mais comme je crois

[3] Sans doute encore l'*Epistola censoria* dont il a été question dans la lettre XVII.

[4] Eckhart, *Commentarii de rebus Franciae orientalis et episcopatus Wirceburgensis* (Wurtzbourg, 1729). Cf. lettres X et XXXI.

vous l'avoir encore marqué, si chaque évesché d'Allemagne nous fournit un gros volume, cet ouvrage ira bien loin ; celuy de Frisingue en a eu jusques à deux, dont vous voudrez bien m'envoyer encore le second. Mais il ne faut pas que nous l'attendions pour entrer en compte ; il va desja bien avant, comme j'aurai l'honneur de vous le marquer, d'abord que votre réponse me sera parvenue.

Pour commencer donc par ma debte, j'ose vous prier de secourir ma mémoire en me disant le juste prix de chaque volume de la *Germania Sacra*, dont je ne me souviens plus ; j'en demande autant par rapport à l'Histoire de Frisingue. Par parenthèse, j'ay vu la semaine passée son Émin^ce^ qui m'a chargé de vous assurer de sa parfaite reconnoissance pour le beau présent dont vous avez bien voulu le régaler. S'il fait le voyage de Rome [1], dont je doute encore, soyez très certain qu'il ne vous oubliera point dans les occasions où il pourra vous rendre service : vous vous imaginez bien qu'on n'a pas manqué de luy faire les complimens du temps en toutes les formes ; il vous fait les mesmes souhaits, aussy bien que moy avec tout le sacré collège noir, qui sera charmé de pouvoir vous embrasser icy une autre fois, quelque raison que ce fust qui puisse vous y amener.

J'aime bien mieux vous entendre parler de l'Histoire de Worms [2] que de celle de l'Empereur Rupert [3] : que ne suis je capable de vous dire, *stans pede in uno*, tout ce qui peut y avoir rapport dans notre ouvrage des *Acta Sanctorum*, que vous devriez avoir à la main en pareille occasion ; je ne scaurois douter ou il se trouve certainement quelque part dans l'endroit où vous êtes.

Il ne m'est venu aucune nouvelle de M^r^ d'Eccard depuis bien du temps ; que sa bonne femme *requiescat in pace* [4]. J'avois attendu tout autre chose de son Histoire de Franconie que ce que vous me marquez ; s'il ne rapporte point les fondations des églises, monastères, etc., je ne vois pas de quel usage il puisse nous être par rapport aux Saints du pays.

L'avanturier Roderique a bien fait, à mon avis, de choisir le large ; il est toujours fâcheux d'avoir à faire à ceux qui ont la puissance en main : *procul a Jove, procul a fulmine* [5]. Je me trompe fort, ou il

[1] Le pape Benoît XIII étant mort le 21 février 1730, le cardinal d'Alsace hésitait à se rendre à Rome pour le conclave qui devait élire, le 12 juillet, Clément XII.

[2] Schannat s'était engagé, en 1729, à écrire une Histoire de l'évêché de Worms, qui fut publiée en 1734. Voyez *infra*, lettre XXXIV et annexe 2.

[3] Schannat avait entrepris d'écrire la Vie de l'empereur Rupert, roi des Romains ; mais il mourut avant d'avoir exécuté ce dessein. Cf. *Corresp. de Schannat*, p. 17 et lettre LI, p. 118.

[4] La femme d'Eckhart avait fini, elle aussi, par abjurer le protestantisme. Cf. *Corresp. de Schannat*, lettres XX, p. 62, et XXXI, p. 83.

[5] Les religieux de l'abbaye de Stavelot, dont Roderique avait contesté la

en est bien au repentir d'avoir abandonné sa vocation. On l'a cru capable de quelque chose, mais ses talens étoient bornés à son état, selon qu'on me l'a rapporté de bonne part. J'attendrai avec impatience la Réponse du R. P. Martène au galimathias qu'il nous a donné [6], et j'en conserverai toute l'obligation aux bontés que vous continuez à nous témoigner ; fussai je en état de vous donner de pareilles marques de ma juste reconnaissance. J'ay l'honneur d'être tousjours avec la plus sincère, la plus intime et la plus respectueuse vénération, Monsieur,

Votre très humble, très obéissant et très obligé serviteur,

Anvers, ce 14 Mars 1730. J. B. Du Sollier, S. J.

XXIX

Monsieur,

Votre chère dernière lettre étoit du 16 Mars, qui s'est croisé encore une fois avec la mienne du 14 du mesme mois. J'ay tardé de répondre m'attendant qu'avec la foire de Francfort, je recevrois le second tome de l'*Historia Frisingensis* avec la suite de la Bibliothèque de Mons[r] d'Uffenbach, [1] ce que j'espère de voir bientost : mais je n'ay pu différer plus longtemps à vous remercier des deux exemplaires de la *Germania Sacra*, dont je ne demande que de scavoir le prix pour égaliser notre petit compte.

Je crois vous avoir marqué que son Émin[ce] Mgr le Cardinal archevesque n'iroit point à Rome, mais cela n'empêchera pas qu'il ne prenne vos intérests à cœur auprès du Pape futur, en luy faisant bien expliquer le sujet de votre entreprise, qui ne manquera pas apparemment de trouver entrée et des Patrons à Rome, lors qu'on la mettra dans son plein jour. J'ose vous assurer que de mon côté je ferai rougir le fer autant qu'il me sera possible pour seconder une intention de cette nature.

primauté d'ancienneté au profit de l'abbaye de Malmédy, lui avaient intenté un procès et l'avaient obligé à s'enfuir du territoire de la principauté. Cf. Léon Halkin, *Correspondance de Dom Martène avec le baron de Crassier* (Bruxelles, 1898), p. 13.

[6] La réponse de Dom Martène aux *Disceptationes* de Roderique fut imprimée en 1730 à Liége (avec la fausse indication de Cologne), sous ce titre : *Imperialis Stabulensis monasterii jura propugnata adversus iniquas disceptationes Ign. Roderici*, in-fol. C'était le baron de Crassier qui avait été chargé d'en surveiller l'impression.

[1] Le catalogue de la bibliothèque de Z.-C. d'Uffenbach fut publié de 1729 à 1731 sous ce titre : *Bibliotheca Uffenbachiana universalis*. Francfort, 4 vol. in-8°.

Puisque vous ne parlez plus de l'Empereur Rupert, je veux bien supposer que ce dessein n'aura point de suite et que, d'abord que vous serez entièrement dégagé de votre Histoire de Worms, vous vous attacherez au grand ouvrage qui est assurément très digne de votre mérite et que quelque Prince ecclésiastique ou séculier devroit protéger d'une façon à pouvoir y mettre la dernière main. *O ! seculum inficetum* [2] !

Voilà donc que Monsieur Eccard a fini sa carrière, je suppose en véritable catholique. Les termes que vous me marquez de son petit éloge me paroissent très affectez pour plus d'une raison que je connois : qu'avoit il à faire dans cette galère que d'aller heurter contre la charte d'Osnabrug? Quel besoin avoit il de nous donner un tome d'historiens la pluspart de peu de foy? Qui l'a obligé de venir relever des vétilles sur vos diplômes de Fulde, etc? Après tout, tel que soit cet éloge, vous me ferez plaisir de me l'envoyer *tale quale* pour le placer quelque part dans l'un de ses ouvrages avec des correctifs. Vous voilà délivré d'un fâcheux qui, selon le portrait que vous en faites, a tenu bien mal ménage, ayant joui d'un si beau revenu, et laissant encore des debtes avec deux enfants à l'hôpital. Voilà certainement un beau miroir pour ne pas voler plus haut que les aisles ne portent [3].

Si Mgr l'Évesque Prince défunct vivoit encore, je ne balancerois pas un moment à vous conseiller d'implorer sa protection, mais je ne connois pas si bien l'humeur de celuy d'aujourd'huy par rapport au chapitre des gens de lettres. Enfin la providence ne permettra pas qu'une si glorieuse entreprise succombe faute de soutien.

Je renouvelle tous les plus tendres souhaits de la part du sacré collège noir, qui vous estimera et honorera à jamais ; c'est dans ces sentimens que je suis, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Anvers, ce 2 May 1730 [4]. J. B. Du Sollier, J.

XXX

Monsieur,

Je ne fais que revenir de Malines, où j'étois allé pour présenter vos respects avec les miens à son Émin^ce^, que j'ay eu le malheur de

[2] Du Sollier fait allusion au projet que Schannat avait formé depuis longtemps de publier la collection des Conciles d'Allemagne. Voyez *supra*, lettres I et XXIV.

[3] Schannat avait aussi annoncé à Dom Martène la mort d'Eckhart, survenue le 9 février 1730. Cf. *Corresp. de Schannat*, lettre LII, p. 121.

[4] Cette lettre portait l'adresse suivante : « Monsieur Mandray, Chanoine de l'église de Saint-André, pour M^r^ l'Abbé Schannat, etc., Worms ».

ne point rencontrer. Son Vicaire Général Mr Hoynck [1], qui <a> expédié avec bien du plaisir toute votre affaire, s'est chargé de ma commission, m'ayant assuré par précaution que Monseigr le Cardinal ne sera pas en ville de tout le temps de la belle saison parce qu'il a une grande visite de son diocèse à faire, qui le retiendra à la campagne pour le moins trois mois. Qu'au reste il vous souhaite de tout son cœur une heureuse issue des recommandations de son Éminᶜᵉ, lors qu'il sera temps de venir la remercier, pour vous recevoir en triomphe. Vous voyez, Monsr, que vous avez pour amys, point seulement l'Éminentissime maître, mais aussy son Vicaire Général, qui vous connoit et vous estime infiniment par la réputation que vous vous êtes acquise *in orbe litterato*. Voilà tout ce que j'ay pu rapporter de Malines sur votre compte.

J'ay répondu aux autres articles de votre chère dernière lettre du 3 Février, le 16 du mesme mois [2], et j'ose espérer que vous vous souviendrez de ce que j'ay pris la liberté de vous demander par rapport à l'Évesque Burchardus que vous rangez entre les Saints, où je ne luy trouve point encore de place: ce que je souhaite pourtant de faire, supposé que vos instructions soyent suffisantes pour fermer la bouche à l'avocat du diable [3].

Tout le sacré collège *in corpore* vous salue et vous embrasse très cordialement; celuy qui écrit est tousjours avec le respect le plus sincère, le plus tendre et le plus intime, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Anvers, ce 27 Avril 1731 [4]. J. B. Du Sollier, S. J.

XXXI

Monsieur,

La besogne que nous fournit l'expédition, qui va vers sa fin, du VIIᵉ tome de nos *Acta* de Juillet, ne m'a pas permis de répondre plustot à votre chère dernière lettre du 22 May, qui me fait assez comprendre que nous n'aurons pas le bonheur de vous voir icy cette

[1] Sur Corn.-Paul Hoynck van Papendrecht, dont Du Sollier (*supra*, lettre XI) a cité un ouvrage historique, voyez P. Claessens, *Histoire des archevêques de Malines*, t. II (1881), p. 94, note 3.

[2] Cette lettre de Du Sollier, en date du 16 février 1731, ne figure pas dans le fonds Schannat à Prague.

[3] A la fin du XVIIIᵉ siècle, le bollandiste J. De Bue ne partageait point les scrupules de Du Sollier au sujet de S. Burchard, premier évêque de Wurtzbourg, qui mourut en 754. Voyez *Acta SS.*, Oct. t. VI, p. 571-573. Cf. *supra*, lettre II; *infra*, lettre XXXI.

[4] Cette lettre, ainsi que les trois suivantes, est adressée à Francfort, chez M. Hort, marchand-libraire.

année ; à quoy peut aussy contribuer le long séjour de S. A. R. le Comte de Blasmont à Bruxelles [1], ce qui n'incommode pas peu de gens et entre autres son Éminence qui par cette raison doit différer la visite ordinaire de son diocèse. Tout pesé *ad justam libram*, je trouve que dans ces circonstances vous ferez bien de différer la promenade Belgique jusques à l'année prochaine, et de pousser cependant votre ouvrage jusques à l'Évesque Burchard, sur qui nous attendons de vous tout ce qui pourra contribuer à le ranger parmy les Saints [2].

Le S[r] Rodriquez mériteroit presque quelques complimens de félicitation, sur la grosse fortune qu'il vient de faire à Cologne : ce sera quelque chose de nouveau que de voir à la tête d'un ouvrage le nom d'un écrivain, qu'il fait ensemble l'imprimeur [3]. Il faudra maintenant attendre le succès de son premier coup de maître contre le R. P. Martène [4].

Ayant vu ce que le R. P. Pez a publié sur S. Trudpert, sous le nom de l'abbé Erkanbald, je n'ay pas manqué de le remercier de son cher présent, sans pouvoir luy avouer que je pus reconnoitre cette vie comme la primitive et véritable Erkanbaldiennne, dont il eust dû fournir quelques bonnes preuves, ce qu'il n'a pu faire, non plus que de lever les difficultés qu'il touche, mais qu'il aura bien de la peine à applanir [5]. Les P. P. Henschenius et Papebrochius n'ont jamais pu reconnoitre, non plus que moy, S. Trudpert pour Irlandois, ce que tout son Théotecisme ne demontrera jamais [6]. Il ne

[1] Ce comte de Blasmont, qui séjourna à Bruxelles de mai à octobre 1731, n'est autre que le duc François de Lorraine, plus tard époux de Marie-Thérèse et empereur sous le nom de François I[er].

[2] Voir la lettre précédente.

[3] Roderique, après son établissement à Cologne et le mariage qu'il y contracta en 1731 avec la veuve d'un imprimeur, prit la direction de la *Gazette de Cologne*, qu'il conserva jusqu'à sa mort en 1756.

[4] Cette réplique de Roderique à l'argumentation de Dom Martène en faveur de l'abbaye de Stavelot fut publiée peu après sous ce titre : *De abbatibus monasteriorum Malmundariensis et Stabulensis disceptatio tertia, prima adversus Vindicias Stabulenses D. Edm. Martène* (Cologne, 1731), in-fol.

[5] B. Pez, *Ad... P. M. Hanzizium... epistola, in qua vetustissima Acta S. Trudperti, martyris in Brisgavia, auctore Erganbaldo, publici iuris facit* (Vienne, 1731), in-4° (Passion *BHL.* 8328-29, attribuée faussement à l'abbé Erchanbold). Cf. *Corresp. de Schannat*, annexe 5, p. 155.

[6] G. Henschenius, *Act. SS.*, April. t. III, p. 425, n° 6, combat l'opinion d'un *Hibernicus fabulator* qui prétendait que S. Trudpert était frère de S. Rudpert et de S[te] Erendrudis et qu'il était irlandais comme eux, « quamvis ipsa nomina, Teutonica omnia, aliud omnino cogant de ipsorum patria iudicare ». D. Papebroch avait écrit dans le même sens, au t. III de Mars, p. 700, n° 4, à propos de S. Rudpert ou Rupert, évêque de Salzbourg. Le mot *théotécisme* doit signifier « germanisme » ; cf. *théotisque*, « tudesque, thiois ».

suera pas moins pour établir les *Anni Incarnationis* avant le VIII^e^ siècle. C'est à luy à en fournir des exemples, qu'il cherchera encore longtemps.

C'est un anecdote pour moy que le voyage du P. Hansiz à Rome, où je ne suis pas surpris qu'il ait fait une maigre récolte de mémoires par rapport à ses évêchés d'Allemagne.

Je ne scai pas encore quelle résolution prendre touchant l'histoire deWürtburg : le portrait que vous en faites ne luy est pas fort avantageux ; peut-être se trouvera-t-il quelque continuateur [7].

Pour moy je finis icy, après vous avoir présenté les respects du sacré collège noir *in corpore* et vous avoir témoigné en particulier combien je suis pénétré d'estime, de respect et de vénération, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Anvers, ce 5 Juin 1731. J. B. Du Sollier, S. J.

XXXII

Monsieur,

N'ayant pas eu l'occasion depuis quelques mois de voir son Émin^ce^, cela m'est réussi il y a deux jours en perfection, où j'ai remarqué avec bien du plaisir l'empressement qu'elle témoigne pour assister Monsieur, je puis dire, son Schannat. Il m'a leu plus d'une lettre de Monseig^r^ Fontanini, où j'ay pu voir aussy les mouvemens que se donne cet illustre Prélat pour vous favoriser [1]. Il marque entre autres, que vous feriez très bien d'envoyer vos ouvrages à Rome, pour qu'il pust les faire voir au Pape lors qu'il surviendra quelque promotion qui puisse vous convenir. Son Émin^ce^ me paroissoit croire qu'il seroit assez temps de faire cet envoy lorsqu'il viendra quelque chose à vaquer ; mais je luy fis comprendre que ce seroit un peu tard, de sorte qu'à mon avis, supposé que vous comptiez sur Rome, il seroit bon que vos ouvrages y fussent dès maintenant pour en faire usage en temps et lieu.

Je dis, supposé que vous comptiez sur Rome, car il me semble que Monseig^r^ l'Électeur de Trèves a pris aussy votre affaire à cœur, selon qu'il l'a marqué à son Émin^ce^, se plaignant en quelque façon que

[7] Il s'agit sans doute de l'ouvrage d'Eckhart sur l'Histoire de Franconie signalé dans la lettre XXVII ; cf. lettre X.

[1] Juste Fontanini (1666-1736), archéologue italien, embrassa la carrière ecclésiastique et vint s'établir en 1697 à Rome, où il jouit de la faveur de plusieurs papes. Il n'hésita pas à faire bénéficier Schannat de l'influence dont il disposait. Cf. *Corresp. de Schannat*, lettre LVII, p. 127. Il entretint aussi des relations épistolaires avec Du Sollier. Voir ci-dessus, p. 230, note 3.

vous ne vous étiez point présenté à luy [2]. Voicy ce que celuy cy luy a répondu il y a huit jours, ce que j'ay cru pouvoir vous être utile pour prendre les mesures que vous trouverez les plus convenables. Il luy a donc écrit le 8 de ce mois en ces termes : *Quod D. Schannat non obtulerit se conspectui Eminentiae vestrae* [3] *ad implorandam ejus benevolentiam non omnino per ipsum stetit, qui exspectavit ut a me certior fieret an gratus esset ejus ad Em^m vestram accessus; ne aut importunus adesset, aut improvisam Em^ae vestrae petitionem supplicationemque exhiberet. Faciam porro ut sectetur occasionem officii sui explendi, quo primum poterit, eumque benignae voluntati ac protectioni Em^ae vestrae denuo commendo, eique gratias habeo maximas de sua in illum propensione quam mihi significare dignata est. Et Emin^ae vestrae manus affectuosissime deosculor.*

Les souhaits de tout le sacré collège noir sont les mesmes que ceux de son Émin^ce et celuy qui vous écrit espère fermement de voir un jour ses vœux accomplis. *Ita intime vovet et auguratur*, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Anvers, ce 15 Juin 1731. J. B. Du Sollier, S. J.

XXXIII

Monsieur,

Voici de quoy vous faire voir jusqu'où son Émin^ce de Malines porte l'amitié qu'il a pour vous. La copie vous en fera comprendre le langage [1] ; à quoy vous ajouterez ce qu'il m'écrit, avec bien des excuses, d'avoir été obligé de tarder si longtemps : « Je vous envoye une lettre pour l'Électeur de Trèves, aussy forte que j'ay pu faire en faveur de M^r Schannat : j'espère que dans les circonstances présentes elle sera efficace et qu'il obtiendra quelque provision qui lui convienne. Je fais volontiers ce pas pour luy, prest à faire tous les autres qu'il souhaitera de moy. » Mes vœux très sincères et très intimes sont que l'affaire réussisse cette fois à votre contentement.

[2] L'électeur de Trèves était François-Georges de Schönborn, qui devait, le 17 juin 1732, succéder à l'électeur de Mayence sur le siège épiscopal de Worms. Cf. lettre XXXIV.

[3] Le titre d'Éminence, aujourd'hui réservé aux seuls cardinaux, était alors porté aussi par les trois princes-électeurs ecclésiastiques.

[1] Nous donnons ci-après dans les Annexes, n° 2, le texte de cette copie que Du Sollier avait jointe à sa lettre. Le cardinal d'Alsace y recommande chaleureusement Schannat à la bienveillance de l'électeur de Trèves pour lui assurer l'octroi d'un bénéfice ecclésiastique dans le diocèse de Worms.

Parmy quoy je suis tousjours plein d'estime et de vénération, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Anvers, ce 11 Juillet 1732. J. B. Du Sollier, S. J.

XXXIV

Monsieur,

Je n'ay différé ma réponse à vos deux chères dernières lettres du 19 Juillet 1732 et du premier jour de cette année que parce que je n'avois point d'occasion de voir son Émin^ce^ Monseig^r^ le Cardinal Archevesque de Malines, ce qui ne m'est arrivé que la semaine passée, ayant été huit mois entiers sans faire cette petite course à cause d'une incommodité qui m'est survenue et dont je n'ose espérer de voir bientost la fin. C'est une oppression de poitrine qui, grâces au Seigneur, ne m'empêche pas de travailler à l'ordinaire, mais qui ne me permet point de faire de longues courses. Avec tout cela, l'âge avançant tousjours, vous n'aurez pas grand peine à comprendre ce langage [1].

Pour venir à son Émin^ce^, après le compliment que je luy fis de votre part, il me parut aussy sensible que moy sur l'indolance de son Altesse Électorale de Trèves par rapport à l'Histoire de Worms dont il est Évesque, à laquelle, par cet endroit, il devroit prendre un peu plus de part qu'il ne témoigne de vouloir faire, de sorte que vous ne me paroissez point avoir trouvé en luy un Patron convenable à de pareilles entreprises, ce qui marque assez le peu de goût pour la littérature qui se rencontre dans les principales cours d'Allemagne [2].

Je suis de votre avis pour l'autre dessein qui trouvera des imprimeurs et des curieux qui ne manqueront pas d'acheter des collections scavantes de cette nature [3].

S. Gundekar, II^e^ Évesque d'Aystet, a desja trouvé sa place dans notre ouvrage au 2 d'Août, où les miracles dont vous parlez n'ont pas été oubliés [4]. Le premier tome d'Août s'achèvera pour le mois de May prochain.

[1] A cette époque Du Sollier souffrait déjà d'un asthme, qui l'accabla surtout à partir de l'hiver 1736-1737.

[2] L'électeur de Trèves, contrairement à son prédécesseur, ne s'intéressait guère aux travaux d'érudition ; aussi l'*Historia episcopatus Wormaliensis*, que Schannat avait déjà terminée au début de 1733, ne put-elle être imprimée à Francfort qu'en 1734. Voyez *supra*, lettre XXVIII, et *Corresp. de Schannat*, lettre LV, p. 124.

[3] Il s'agit sans doute du recueil de documents historiques dont il a été question *supra*, lettre XXIV, mais qui ne vit jamais le jour.

[4] *Acta SS.*, Aug. t. I (1733), p. 175-189 : commentaire du P. P. Boschius.

Mon plus intime souhait, aussy bien que celuy de son Éminᶜᵉ, est que le Seigneur daigne vous accorder au plustost quelque poste honorable avec un bon revenu, qui vous mettra en état de travailler utilement pour son Église par les beaux ouvrages que vous entreprenez. Je vous souhaite encore une santé parfaite malgré le Carême prenant, qui n'est pas le plus commode aux études. Enfin j'ay l'honheur d'être tousjours, *cum sacro collegio nigro in corpore*, avec le plus parfait et le plus constant dévouement, etc., Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Anvers, ce 13 Février 1733 [5]. J. B. Du Sollier, S. J.

Je me sers de l'occasion pour faire passer la petite lettre à Ausbourg.

XXXV

Monsieur,

La dernière lettre que je me suis donné l'honneur de vous écrire a été du XIII Février de cette année, depuis quel temps je ne me souviens pas d'avoir reçu aucune de vos nouvelles, hors cette dernière qui m'a réjoui infiniment aussy bien que tout le sacré collège noir, sur laquelle on vous félicite mille et mille millions de fois et du fin fond du cœur. *O ! felix et optatissima concordia* avec la fortune, qui va enfin vous mettre en état de poursuivre avec honneur votre glorieux dessein, qui rendra une bonne fois votre nom immortel : je veux dire cette désidératissime collection des conciles d'Allemagne pour laquelle vous avez desja trouvé tant de précieux monumens. *Proficiat* encore une fois, et que le Seigneur bénisse Monsieur le Comte de Wurmbrand et sur tout Monseigneur l'Archevêque de Prague, qui viennent enfin de vous procurer l'occasion de faire valoir tant de beaux mémoires qui sans ce secours couroient risque de rester ensevelis [1]. Je puis vous assurer que son Éminence Monseigneur l'Archevesque de Malines y prendra autant de part que moy, quand je luy aurai expliqué l'affaire dans huit ou dix jours.

Ce qui nous réjouit encore sensiblement, c'est que nous aurons l'honneur de vous embrasser icy, avant que vous entrepreniez le grand voyage, ce que j'espère devoir arriver peu après les Pasques

[5] Cette lettre est adressée à Heidelberg, où Schannat avait transféré sa résidence au début de 1732.

[1] Le comte Maurice-Gustave de Manderscheid-Blankenheim, archevêque de Prague, s'était intéressé à l'achèvement de la collection des conciles d'Allemagne entreprise par Schannat ; c'est pour lui permettre de recueillir de précieux matériaux pour cet ouvrage qu'il lui fournit libéralement les sommes nécessaires à un voyage d'études en Italie.

prochaines, qui ne viendront que trop tard pour pouvoir jouir encore cette fois de votre chère présence. Pour toute nouveauté j'ajoute icy l'abbrégé de notre premier tome d'Août ; le second est sous la presse et commence à avancer, sans que nous nous embarrassions beaucoup par rapport à la réimpression de tout l'ouvrage dont deux libraires de Venise nous ont menacés depuis longtemps [2]. Je vous souhaite tous les bonheurs imaginables étant tousjours pénétré d'estime, de respect et de vénération, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Anvers, ce 24 Août 1733 [3]. J. B. Du Sollier, S. J.

XXXVI

Monsieur,

J'achève cette année par tous les bons souhaits imaginables sur celle qui va commencer demain, pendant laquelle j'espère qu'il en réussira un, qui puisse vous procurer un convenable repos après tant de peines et de fatigues qu'il vous a fallu essuyer dans vos très pénibles travaux. Ayant marqué à son Émince que vous faisiez état d'aller bientost à Rome, voicy comme il m'a répondu : « Quand Monsr Schannat aura besoin de nouvelles recommandations à Rome, je les feray volontiers [1] ». C'est sur quoy vous pouvez compter sûrement, d'autant plus que je ne manquerai d'y tenir la main.

N'oublions pas à vous remercier du beau présent de votre Histoire de l'Évêché de Worms, qui pourra nous être utile. Je souhaiterois de tout mon cœur pouvoir vous rendre quelque service par rapport à votre *Eyfflia* [2], mais je dois vous avouer que je suis plus

[2] Cette réimpression de l'édition originale des *Acta Sanctorum* par des libraires de Venise commença en 1734 ; elle s'arrêta au t. V de septembre, publié en 1770. Cf. H. Delehaye, op. c., p. 251-253.

[3] Cette lettre est adressée à Worms.

[1] C'est seulement au printemps de 1736 que Schannat put enfin se rendre en Italie ; il séjourna à Rome deux années entières, qu'il consacra à de fructueuses recherches dans les bibliothèques et les dépôts d'archives. Il y découvrit de nombreux documents qui devaient enrichir sa collection des conciles d'Allemagne ; mais il mourut avant d'avoir terminé cet ouvrage qui fut achevé et publié par le P. Hartzheim et d'autres jésuites : *Concilia Germaniae* (Cologne, 1759-1790), 11 vol. in-fol.

[2] Sur la demande de l'archevêque de Prague, Schannat avait entrepris une description géographique et historique de l'Eifel, d'où la maison de Manderscheid-Blankenheim était originaire ; cet ouvrage ne fut publié que longtemps après sa mort, par Georges Bärsch, sous ce titre : *Eiflia illustrata, oder geograph. und histor. Beschreibung der Eifel* (Cologne-Leipzig, 1824-1855), 3 vol. in-8°.

que surchargé de besognes très pressantes pour achever notre second tome d'Août, de sorte que je n'ay pas mesme le loisir de songer à autre chose [3].

J'ay l'honneur d'être tousjours plein d'estime et de vénération avec tous mes Pères collègues, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Anvers, ce dernier jour de l'an 1734 [4]. J. B. Du Sollier, S. J.

ANNEXES

1. — Lettre de recommandation du Cardinal d'Alsace en faveur de l'abbé Schannat [1].

Thomas Philippus, tit. S. Caesarei, S. R. E. presbyter cardinalis de Alsatia, de Boussu, Dei et Apostolicae Sedis gratia Archiepiscopus Mechliniensis, Primas Belgii, etc., etc.,

Omnibus has visuris salutem in Domino.

Hisce testatum facimus Joannem Fredericum Schannat, clericum, non uno opere typis edito inter eruditos clarum nomen consecutum, pridem Nobis notum esse, idque adeo apud Nos condignis statui Ecclesiastico moribus et doctrina non vulgari promeritum, ut eum omni favore et benevolentia, ac proinde et Sedis Apostolicae gratia dignum censeamus, seu convenienti assiduis suis litterarum studijs praebenda aliqua Ecclesiastica, seu alia id genus ratione juvetur ad prosequendum inter alia insigne opus, quo totius Germaniae synodos et concilia in unum corpus colligere operose meditatur, qua in re de universa Ecclesia catholica non poterit non praestantissime promereri. Quamobrem eos omnes ad quos haec nostra commendatio pervenerit impense rogamus eam prosperam et proficuam reipsa experiatur. Datum Mechliniae in Palatio Nostro Archiepiscopali, 24 Februarij 1724.

Tho. Card^lis Archiepiscopus Mechliniensis.

De mandato Em^mi et Rev^mi Domini Card^lis Archiepiscopi,

(*Sigillum*). B. De Ruddere, Secretarius.

[3] Ce volume des *Acta Sanctorum* fut publié en 1735.

[4] Cette lettre, adressée à Mannheim, est la dernière de Du Sollier à Schannat qui ait été conservée. Nous ignorons pourquoi leur correspondance fut interrompue à partir de 1735. Désormais, c'est par l'obligeante entremise de l'archevêque de Malines que Schannat est tenu au courant de l'état de santé, assez précaire depuis 1736, de Du Sollier. Voyez les cinq lettres adressées par ce prélat à Schannat, en date des 23 mars, 9 mai, 29 juin, 19 décembre 1736 et 17 janvier 1738 (fonds Schannat, à Prague).

[1] Nous avons retrouvé l'original de cette lettre du cardinal d'Alsace dans le fonds Schannat, à Prague (ms. *Diversa*, fol. 45). Voyez *supra*, lettre VIII.

2. — Lettre du Cardinal d'Alsace a l'Électeur de Trèves [1].

Emo. Archiepiscopo Electori Trevirensi.

Em^me et R^me D^ne Obs^me,

Haud ita pridem commendavi Em. Vrae [2] Dnum Schannat, virum doctum et de republica litteraria Germaniae bene meritum, ut facultates eius aliquo ecclesiastico beneficio, prout desiderat, sublevarentur. Nunc, cum intellexerim Em. Vrae obtigisse ecclesiam Wormatiensem, de quo successu ei ex animo gratulor, arbitratus sum non futurum ei ingratum, si eumdem virum, Episcopatus Wormatiensis historiam proxime daturum et, prout accepi, Canonicis ejusdem ecclesiae acceptum, favori et gratiae Em. V. denuo offerrem, ut nulli alteri praeter Em. Vram debeat incrementum rerum suarum.

Haec solo intuitu boni publici et ob viri merita postulans, Em. V. manus enixe deosculor.

E. V. Mech(liniensis).

3. — Lettre ouverte de Du Sollier a Schannat [1].

Joannis Baptistae Sollerii e Soc. Jesu, Amica de Jo. Pet. a Ludewig J. C. & Prof. Hall. Expostulatio ad Virum Clariss. Joannem Fridericum Schannat.

Quae singulari studio, constantique in Me, & Socios, benevolentia, in Operis nostri splendorem tanta cura & diligentia contulisti, ea Nobis communicando quae Erudita Germania in Lucem profert reconditae antea Vetustatis Monumenta, satis pro merito a me laudari non posse gratanter agnosco. Haec inter non ita pridem huc mittere dignatus es Reliquias MSS. omnis aevi Diplomatum &c. ex Musaeo Jo. Pet. Ludewig ; de eo Opere quid sentiam, non est hic explicandi Locus, de sola praefatione paucis Te convenire liceat : Hanc dum

[1] Une copie de cette lettre était jointe à celle que Du Sollier avait adressée à Schannat le 11 juillet 1732. Voyez *supra*, lettre XXXIII.

[2] Voir ci-dessus, lettre XXXII, note 3.

[1] Du Sollier fait allusion à cette lettre, datée du 16 août 1725, dans celle qu'il adressa à Schannat le 6 septembre suivant (cf. *supra*, lettre X). Elle fut sans doute imprimée en Allemagne par les soins de Schannat lui-même. Un exemplaire, comportant deux feuillets in-4°, est conservé à la bibliothèque de l'université de Gand (Théol. 682 [ancien 1702], 14) ; nous en reproduisons ici le texte. — Il est question de cette lettre dans les *Acta eruditorum Lips.*, n° d'avril 1726, p. 192. — Voyez aussi F.-V. Goethals, *Histoire des lettres... en Belgique*, t. III (Bruxelles, 1842), p. 270.

nuper horis subsecivis obiter percurrerem, ab ipsa pag. 23, facile observavi eadem istic recantata quae in fronte Scriptorum Germaniae, seu potius Bambergensium [2] olim non absque stomacho legeram, nimirum Compilatorem istum, praejudicata dudum opinione, imaginarium *Bellum* sibi finxisse *Diplomaticum inter sacrorum Ordinum diversae paulo aetatis Collegas* BENEDICTINOS ET JESUITAS ; nempe quod hi, Ludewigio teste, *id egerint, ut omni vetustati indicerent Bella*, atque adeo *nefario et improbo consilio quidquid redoluit sacram vetustatem*, penitus convellerent. Credimus an qui amant? putes haec certo ex authenticis tabulis eruta : imo vero assertum generale per omnes Jesuitas diffusum probat ipse exemplis omnino duobus ; Viris Tibi notissimis Germonio [3] p. m. & Cl. Harduino [4], quem nominasse sat est, adhuc superstite ; quos etsi daremus apertissimo marte in totam Rem diplomaticam grassatos esse, qui inde, obsecro, satis concludet Ludewigii Dialectica, *Jesuitas* omnes, *nefarie et improbo Consilio omni vetustati indixisse Bella*, ubi tot alios ipsemet adducit de Re diplomatica insigniter meritos : Balbinos, Chiffletios, Fisenos, Malbrancos [5] &c. Fungos enimvero Homines credat oportet, qui id genus ratiocinia in medium proferre ausit. At non hic sistitur, inquies : recte ; nam crescit Oratio, imo fabellam, sit verbo venia, inceptat Hariolator, quam in cordato cerebro non facile cusam invenias. En Tibi paradoxon : Majores nostros, si superis placet, nil tale unquam vel remotissime meditatos, in Invidiam trahit, *atque hoc forte consilio*, inquit, *describere susceperunt* ACTA SANCTORUM. Obstupescite Coeli ! acta Sanctorum operosissime collegit Rosweydus, illustrare coepit Bollandus, prosecuti sunt Henschenius, Papebrochius, Bartius, & Janningus, Nos eorum vestigiis insistimus, id (si Ludewigio creditur) unice *agentes, ut omni vetustati indicamus Bella*. Ne vero id gratis eum putes asserere, vel mentium nostrarum intima rimatur, quas perspectissimas se habere audacter pronuntiat : *ut scilicet in hoc argumento campum haberent amplissimum omnia convellendi, exaggerandi Litterarias imposturas, fraudes, fabellas, commenta, cum iisque etiam plenae fidei documenta et testes impetendi, commiscendi prima cum ultimis, et demum subvertendi destruendique omnem Vetustiorum saeculorum memoriam*. Quaeris qui substet egregia argumentatio? iam *Classicum canitur in numero trium Dagobertorum*. Apage nugas, Siculis inaniores, quas hypercriticus ipse in notatione sua prorsus evertit. Credat mihi Lu

[2] Voir ci-dessus, lettre V, note 6.

[3] Mentionné plus haut, lettre XIX, note 3.

[4] Le P. Jean Hardouin († 1729), célèbre par ses travaux de philologue et sa collection des conciles, fut vivement et justement attaqué pour l'excentricité de sa critique.

[5] B. Balbin († 1688), historien tchèque ; P.-Fr. Chifflet († 1682), patrologue franc-comtois ; B. Fisen († 1649), historien de l'Église au pays de Liége ; J. Malbrancq († 1653), auteur de l'histoire des Morins.

dewigius, pluris in Orbe Litterario fiet Tractatus ille de tribus Dagobertis [6], quam sexcenta fortasse Reliquiarum eius volumina. At, binos iterum asserti sui Testes producit : sequitur enim Papebrochii Propylaeum antiquarium [7], Censori nostro, *pestilentissimus conatus, improbus et maleferiatus.* Quid est Hyperbolas prodigere, si hoc non est ? dicamus ingenue rotundis quadrata mutare Ludewigium, dum *inquisitorium* Hispaniae cum praedicto propylaeo ridicule commiscet, dicamus non satis vidisse ipsum Opus quod impugnat. Papebrochium Ego frequentissime & sincerissime testantem audivi, id sese amici sui Mabillonii opera feliciter consecutum, quod conatu suo unice intenderat ; nimirum Regulae demum aliquae reperirentur, quo falsa Diplomata a veris discerni possent, quod Censori nostro est *id agere ut Vetustati indiceret Bella.* Unum hic ego ab homine nimium praecipiti desidero pari cum Papebrochio candore veritatis ; ea retractet quae per immanem Calumniam in Majores nostros & in Nos effutiit : ipsum Papebrochium *tanto sequi potest securius, quanto promptius* ab eo *vidit retractari et corrigi, quod alibi minus explorate videbatur recepisse;* nisi id fortasse, sui immemor, jam nunc praestitisse censeri possit dum in eadem praefatione, bile, opinor, digesta, ita loquitur pag. 110 : *imprimis vero* Acta Sanctorum *huc faciunt, quae XII. voluminibus per menses totidem a Surio conscripta, sed plusquam Herculeo post conatu a Bollando, Henschenio, Papebrochio et Sodalibus eorum innumeris accessionibus aucta et adornata sunt, exstantque a Januario ad Junium mensem usque grandioris formae volumina XXV.* (quibus & Julii Quatuor licet adjicere) ; *in quo demum opere aeternum duraturo, dici et extolli satis non potest quam immanis asservetur Diplomatum et plenae fidei documentorum apparatus.* Haec verissime dicta e maledico Calamo ipsa evidentia extorsit. nam qui Acta nostra paulo attentiori oculo evolverit, Commentarios inveniet ex meris diplomatibus saepe contextos, quorum nulla fortasse modo superesset memoria, nisi immenso Hagiographorum labore e tenebris educta eruderataque fuissent ; ut proinde merito plane Jure Theses Ludewigianas superius positas, ab ipsomet expungi omnino cupiam, tum universalem illam de *Jesuitis* omnibus *omni Vetustati bella indicentibus,* tum alteram istam, & Majoribus nostris & Nobis injuriosam, quod *describere susceperimus* Acta Sanctorum *nefario* eo, *et improbo consilio ut quidquid redolet sacram Vetustatem... subvertamus et destruamus.* Hoc justissimum postulatum, si exequi recuset, modum saltem suggerat, quo tam opposita de eodem subjecto inter se conciliari queant.

Haec ad Te paucis scribere volui, Vir Clarissime, ut quem sensum gratissima ceteroquin munera tua & mihi & Sociis meis attulerint,

[6] Ouvrage d'Henschenius cité plus haut, lettre X, note 2, et lettre XIX, note 2.

[7] Publié en tête du t. II d'Avril des *Acta SS.* Cf. H. Delehaye, op. c., p. 33-35 ; P. Peeters, op. c., p. 36.

ex amica Expostulatione intelligas. Quod si Tibi necessitudo fortasse aliqua cum Cl. Ludevvigio intercedat, eum, quaeso, officiose commoneas, compellasque ea nobis & Majoribus nostris restituere, quae ex Christiana Justitia nobis debita esse abunde Te perspicere existimo. Dabam Antverpiae in Musaeo nostro XVII Kal. Septembris MDCCXXV.

INDEX DES NOMS PROPRES [1]

Adelboldus ou Adalbodus, évêque d'Utrecht 3.
Aichstet. *Voir* Eichstätt.
Alberg, Ad. von, prince-abbé de Fulda 13, 15, 25.
Alsace 16, 19.
Alsace (le cardinal d'), archevêque de Malines 3-16, 18-36, *Ann.* 1-2.
Amsterdam 11.
Andesch (= Andechs) 1.
Andreae et Hort, libraires à Francfort 12 n. *Voir* Hort.
Antioche 12-13.
Antoine Baldinucci, S. J. (B.) 26-27.
Anvers *passim*.
Apôtres (SS.) 2.
Aschaffenbourg 2.
Augsbourg 7-9, 34.
Avignon 24.
Bärsch, G. 36 n.
Balbin, B., S. J. *Ann.* 3.
Bamberg 3, 5, 26.
Baronius 5.
Bartius (Baert), Fr., bollandiste 2, *ann.* 3.
Blasmont (comte de), Fr. 31.
Bollandus, J., S. J. 24, *Ann.* 3.
Boniface (S.) 6, 9, 14 n.
Boschius (Van den Bossche), P., bollandiste 12 n., 13 n., 26 n., 34 n.
Boussu, Thomas-Philippe de, archev. de Malines. *Voir* Alsace (card. d').
Browerus, Chr., S. J. 5, 18.
Bruxelles 31.
Burchard de Wurtzbourg (S.) 2, 4, 30-31.
Buseck, Am. von 15 n., 20.
Buttlar, C. von, prince-abbé de Fulda 3, 5 n., 8, 10-11, 13, 15.
Calmet, A., O. S. B. 26.
Campine 10.
Catherine (Ste) 16.
Celles (les moines de) 1.
Charlemagne 1 n., 2 n., 10 n., 14.
Chifflet, P.-Fr., S. J. *Ann.* 3.
Christophe (S.) 2.
Clément III 24.
Clodion 10.
Clodth, Ét. de 15 n.
Cologne 3, 10, 14, 21, 26-27, 31.
Conrad de Marbourg 24.
Conrad provincial O. P. 24.
Constantin, prince-abbé de Fulda. *Voir* Buttlar.
Copenhague 23.
Corvey (Corbie en Saxe) 3-4.
Crassier, baron de 22 n., 23 n., 28 n.
Cupert, G. 19 n.
Cuse 1.
Cuypers (Cuperus), G., bollandiste 3 n., 26 n.
Cyprian, E.-S. 4.
Cyprien (S.) 2.
Dagobert *Ann.* 3.

[1] Les chiffres renvoient aux numéros des lettres, le sigle n aux notes, et l'abréviation *Ann.* aux Annexes.

Dehmar, A. 26 n.
De Smet, J.-B., évêque d'Ypres 13, 21 n.
Dillingen 4.
Dispargum 10.
Ditmar (Thietmar), évêque de Merseburg 3.
Duellius, R. 16 n.
Dulman, G., S. J. 12-14, 24.
Durand, U. 22.
Eberhard (B.) 14 n.
Eccardus (J.-G. von Eckhart) 1-4, 6, 8-10, 14-20, 22-23, 26-29, 31 n.
Éginhard 12.
Eichstätt 2, 34.
Eifel 36.
Élisabeth de Thuringe (Ste) 24.
Erendrudis (Ste) 31 n.
Erfurt 12.
Erkanbald 31.
Espagne 3.
Estor, J.-G. 16 n.
Étival 26 n.
Evenesi. *Voir* Hevenesi.
Fellerus, J.-Fr. 13.
Fisen, B., S. J. *Ann.* 3.
Fontanini, J. 18, 32.
Francfort 12 n., 14-15, 23-25, 27, 29.
François de Lorraine 31 n.
Franconie 7, 10, 27-28.
Frédéric, landgrave de Thuringe 24.
Freising 7, 15, 17, 26-29.
Fulda 3-4, 12 n., 14-18, 20-23, 27, 29. *Voir* Alberg, Buttlar.
Galluzzi, F.-M. 26 n.
Gamans, J., S. J. 2.
Gattus, A. 16 n.
Gentilotti, J.-B. 5, 11.
Germon, B., S. J. 18-19, *Ann.* 3.
Gesbaldus, évêque 2.
Ghistelles (l'abbé de) 6.
Guden, J.-M. von 22.
Guder, V.-F. von 21-23.
Gundekar (S.) 34.
Gundling, M. J. 8.
Hanovre 9, 14.
Hansiz, M., S. J. 7, 17 n., 18-20, 23-29, 31.
Hardouin, J., S. J. *Ann.* 3.
Harlebeke 7.
Hartzheim, H.-J., S. J. 36 n.
Heidelberg 34 n.
Henri (S.) 3-6, 8.
Henschenius, G., bollandiste 10 n., 19 n., 31, *Ann.* 3.
Hensiz. *Voir* Hansiz.
Hevenesi, G., S. J. 2, 5.
Hildesheim (Annales de) 3.
Hongrie 7.
Horreense diploma 19.
Hort, libraire à Francfort 12 n., 14, 30 n.
Hoynck van Papendrecht, C.-P. 11 n., 30.
Hutten, Chr.-Fr. von, prince-évêque de Wurtzbourg 2, 15 n., 16, 18-19, 26, 29.
Huylenbroucq, A., S. J. 3.
Ilbachius, O. 16 n.
Inchofer, M., S. J. 4 n.
Janninck, C., bollandiste 2, 5, *Ann.* 3.
Jean Chrysostome (S.) 12.
Joannis, G.-Chr. 2 n., 7.
Kaepfing, J.-Fr.-E. von, évêque de Freising 15 n.
Khamm, C. 7 n., 8-9.
Kilian (S.) 1-2.
Kocler, J.-D. 8.
Laderchi, J. 16 n.
Laguille, L., S. J. 16 n.
Leipzig 16.
Liége 22 n., 25, 26 n., 27, 28 n.
Lindau 18-19.
Loccum 4.
Lorraine 26.
Louis, landgrave de Thuringe 24.
Ludewig, J.-P. 5, 10 n., 13, *Ann.* 3.
Lukardis de Weimar (Bse) 14.
Lutgarde (Ste) 14.
Luther 6.
Mabillon 3-4, 18-19, *Ann.* 3.
Mainberger, J.-Ch. (pseudonyme du P. Seyfried) 17 n., 19.
Malbrancq, J., S. J. *Ann.* 3.
Malines 8-9, 11, 16, 30. *Voir* Alsace (card. d').

Malmédy 22 n., 28 n.
Manderscheid-Blankenheim, M.-G.von, archevêque de Prague 35, 36 n.
Mandray, chanoine à Worms 29 n.
Mannheim 36 n.
Marcellin et Pierre (SS.) 12.
Marchtall en Souabe 14.
Martène, E., O. S. B. 15 n., 19 n., 22-23, 28, 29 n., 31.
Masenius, J., S. J. 5.
Mayence 2, 5.
Meichelbeck, C. 7 n., 15, 26.
Menckenius, J. B. 14 n., 16, 20-21.
Metternich, libraire à Cologne 12, 19, 24-28.
Molan, G.-W. 4 n.
Nunning, J.-H. 1-2.
Nuremberg 14.
Oberweimar 14.
Oeren (Trèves) 19 n.
Osnabruck 1 n., 2 n., 4, 19, 29.
Otton de Bamberg (S.) 1-2.
Pagi, A. 5.
Paolo (Fra). *Voir* Sarpi.
Papebroch, D., bollandiste 1-2, 16 n., 18-19, 31, *Ann.* 3.
Passau 17-19.
Pez, B., O. S. B. 2-3, 5, 7-8.
Pez, J., O. S. B. 3.
Pien (Pinius), J., bollandiste 3 n.
Pierre Damien (S.) 16 n.
Prague 6 n., 14-15. *Voir* Manderscheid.
Reuberus, J. 7.
Roderique, I. 22-23, 28, 31.
Rodriquez. *Voir* Roderique.
Roelen, Br., S. J. 4.
Rombaut (S.) 3 n.
Rome 25, 27-29, 32, 36.
Rosweyde, H., S. J. *Ann.* 3.
Rufinus et Sejanus 16.
Rupert empereur 28-29.
Rupert de Salzbourg (S.) 31 n.
Salzbourg 3, 19.
Sarpi, P. 4.
Sartorius, A. 14-15.
Saxo chronographus 3.
Schoenborn, Franç.-G. von, prince-électeur de Trèves, évêque de Worms 32-34, *Ann.* 2.
Schoenborn, Frédéric-Ch. von, prince-évêque de Wurtzbourg 26 n., 27, 29.
Sejanus. *Voir* Rufinus.
Seligenstadt 12.
Senones 26 n.
Ser(r)arius, N., S. J. 5.
Seyfried, J., S. J. 1-2, 4, 8, 10, 17, 19 n., 27.
Soissons 22.
Stavelot 22 n., 28 n.
Steyerer, A., S. J. 15-16, 20.
Taubengall, M. 7. *Voir* Hansiz, M.
Teutonique (Ordre) 16.
Thomas-Philippe de Hénin-Boussu, card. archevêque de Malines. *Voir* Alsace.
Trèves 5, 17-18. *Voir* Schoenborn.
Trithemius 3.
Trudpert (S.) 31.
Uffenbach 29.
Utrecht 11.
Venise 35.
Vienne 3-5, 27.
Vosges 26.
Weinckens, J. 12-13.
Wendelin, G. 10.
Wildeseim (= Hildesheim) 3.
Willibald (S.) 2.
Wolfius, Chr. 13 n.
Worms 21, 23, 25, 27-29, 34, 35 n., 36, *Ann.* 2. *Voir* Schoenborn.
Wurmbrand, J. W. von 16, 20, 35.
Wurtzbourg 2-3, 8 n., 10, 15 n., 16-17, 21, 27, 31. *Voir* Burchard, Hutten, Schoenborn.
Wymar. *Voir* Oberweimar.
Ypres 13, 21 n.

SOURCE D'UN TEXTE RELATIF AU MARIAGE DANS LA VIE DE S. ALEXIS BHL. 289

En rendant compte récemment [1] de l'édition de la *Vita S. Alexii BHL.* 289 publiée par M. L. Vázquez de Parga [2], nous avions relevé la phrase suivante, qui, dans le contexte, est précédée de versets de l'Écriture favorable à l'institution matrimoniale : *Quia ex divino precepto cognovi coniugium michi non esse peccatum sed gratiam, faciam que hortamini.*

Cette insistance à défendre la vie conjugale dans un texte qui vise à magnifier la virginité n'est pas rare dans la littérature hagiographique. Elle permet ensuite de placer dans un relief plus marqué l'excellence de la chasteté. Mais notre auteur avait-il tiré cette réflexion de son propre fonds ou n'était-il que l'écho d'un document plus ancien qu'il démarquait sans vergogne? L'objet de la présente note est de montrer que cette phrase et tout le passage qui l'entoure ont été extraits de la *Passio SS. Iuliani et Basilissae* [3].

[1] *Anal. Boll.*, t. LXII (1944), p. 281-283.

[2] *¿ La más antigua redacción latina de la leyenda de San Alejo?* dans *Revista de bibliografia nacional*, t. II (1941), p. 245-258.

[3] *BHL.* 4529. Nous suivons l'édition des *Acta Sanctorum* (Ian. t. I, p. 575-587) qui jusqu'en ces derniers temps était la seule dont disposait le monde savant. Sur la récente édition de Dom P. Salmon, voir plus bas. Notons, en passant, qu'on pourrait relever un certain nombre de points de ressemblance entre cette Passion et celle de Ste Cécile. En voici quelques-uns. Nous citons la *Passio S. Caeciliae* d'après l'édition du P. Delehaye (*Étude sur le légendier romain*, 1936, p. 194-220).

Passio SS. Iuliani et Basilissae	Passio S. Caeciliae
Quid multa? Venit dies statutus, in quo...	*Quid multa? Venit dies in quo ...*
... matronarum constituitur dies, constituitur dies coniunctionis.	*diem constituit nuptiarum.*
... in corde suo Domino psallebat dicens.	*... in corde suo soli Domino decantabat dicens.*
... datur silentium noctis.	*... cubiculi secreta silentia.*

De part et d'autre, les jeunes époux perçoivent une suave odeur de roses.

Assurons-nous d'abord que celle-ci est antérieure à la *Vita BHL.* 289. Grâce à quelques points de repère, on peut fixer approximativement un *terminus ante quem.* Le texte de la *Passio* se lit dans le plus ancien passionnaire latin connu, le célèbre *codex Velseri* [1], qui date du VII^e^ siècle, ainsi que dans le lectionnaire de Luxeuil, qui, d'après son récent éditeur, Dom G. Salmon, O.S.B., aurait été copié à la fin du VII^e^ ou au début du VIII^e^ siècle dans le *scriptorium* de cette abbaye [2]. Il a également été utilisé par le poète Aldhelm de Malmesbury, évêque de Sherborne, qui est mort le 25 mai 709 [3]. Quant à la *Vita S. Alexii BHL.* 289, on la transcrivait déjà dans des monastères castillans vers la moitié du X^e^ siècle [4]. Il n'est pas possible pour l'instant de préciser davantage.

Mais la confrontation des textes suffit à montrer la dépendance de la *Vita* par rapport à la *Passio.* Qu'on en juge plutôt :

Passio SS. Iuliani et Basilissae, c. 2-5.	Vita S. Alexii
Hic beatissimus Iulianus ex nobili familia ortus, illustris erat in seculo ; quem parentes unicum pignus viscerum suorum dulcem susceperant sobolem ; quem omni doctrina et sapientia imbuerunt (ut non dialecticum, non rheto-	*Fuit quidam vir vite venerabilis in Romana urbe, nomine Fimianus, regali nobilique exortus familia, inlustris in seculo...* . *quem omni doctrina et sapientia ita imbuerunt*

[1] Bibliothèque de Munich, lat. 3514. Cf. *Catalogus codicum latinorum bibliothecae regiae Monacensis* [2], t. I, pars II (1894), p. 99 ; *Anal. Boll.*, t. XXIX (1910), p. 7.

[2] *Le lectionnaire de Luxeuil*, Rome, 1944 (= t. VII, des *Collectanea biblica latina*). Ce n'est pas une édition critique qu'a voulu faire Dom Salmon. « Nous nous bornons, dit-il, à reproduire notre manuscrit (Paris, Bibl. nat. ms. lat. 9427) ; cependant nous croyons utile de donner les variantes de quelques manuscrits, parmi les plus anciens et les plus caractéristiques, pour les mots que nous n'avons pas réussi à lire » (p. 28). Il note également qu'il existe plusieurs recensions de cette *Passio* et suggère un premier essai de classement (p. LXXV-LXXVI).

[3] *De Laudibus virginitatis*, 36, *P.L.*, t. LXXXIX, col. 135-138.

[4] Cf. *Anal. Boll.*, t. LXII, p. 281. Contrairement à l'opinion reçue, nous notions à cet endroit que la légende de S. Alexis avait pénétré en Occident avant l'arrivée à Rome (977) du métropolitain grec de Damas, Serge. Par ailleurs, il est bon de remarquer qu'Aldhelm, qui avait groupé soigneusement les textes hagiographiques faisant l'éloge de la virginité, ignore l'histoire de S. Alexis. S'il l'avait connue, il l'aurait sûrement résumée.

ricum fugeret ingenium) omniumque auctorum mundi sapientia[1]. *Haec sibi bonus athleta Christi in thesauro cordis sui captiva tenebat*[2]. *Legerat enim magistrum*

parentes ut non dialecticum eum non retoricum fugeret ingenium, omniumque auctorum mundi sapientiam[1] *hacsi bonus adleta Christi captibam tenebat. Et sic*

[1] L'éducation soignée et la science merveilleuse du jeune héros est un lieu commun, qui se rencontre dans de nombreuses Vies de saints. Qu'il suffise d'évoquer les noms de Ste Catherine d'Alexandrie (*BHL.* 1657), de Ste Dorothée (*BHL.* 2321-2325), de Ste Eugénie (*BHL.* 2667). Cette dernière déclare : *Philosophorum syllogismos vano labore perscrutati sumus. Aristotelis argumenta et Platonis idaeas et quidquid poeta cecinit, quidquid orator invenit vel philosophus cogitavit, cuncta in hac sententia excluduntur, qua tripudiantes christianos audimus dicentes : Omnes dii gentium daemonia.* Voir également l'étonnante Vie de S. Pansophios (*Anal. Boll.*, t. XLVII, p. 307-337). Les différentes recensions latines de la légende de S. Alexis ont toutes un paragraphe consacré au savoir du jeune saint, mais aucun n'est formulé dans des termes aussi hyperboliques que dans la *Vita BHL.* 289. Il n'a pas même le mérite de l'originalité, puisqu'il n'est qu'un plagiat. Par ailleurs, il s'écarte des autres recensions. En effet, celles-ci distinguent la science sacrée et la science profane : *Ecclesiae sacramenta — liberales disciplinae ; ecclesiastica historia — rhetorica disciplina ; Scripturae veteris et novi Testamenti — saecularium librorum disciplina.* Le rédacteur de *BHL.* 289, suivant dans ce passage un autre modèle, ne mentionne que la science profane.

[2] Tout ce passage semble avoir été déformé par les scribes. Voici la phrase correspondante de la Vie grecque (ms. Vat. gr. 1667, fol. 180v) dont nous parlons plus loin p. 53 : *ὃν πάση διδασκαλία καὶ σοφία τῶν σοφῶν ἐμύησεν* (corr. *ἐμυήσαντο*), *οὐδεμία* (corr. *οὐδεμίας γὰρ*) *διαλεκτικῆς ἢ ῥητορικῆς τοῦτον ἐλάνθανεν εὐφυΐα · καὶ τὴν τοῦ κόσμου σοφίαν ὡς καλὸς ἀθλητὴς Χριστοῦ ἀποκειμένην ἐκράτει.* Dans le lectionnaire de Luxeuil on lit : *quem omnium doctrinam et sapientiam sapientium inbuerunt non dialecticum non retoricum fugiebat ingenium. Omnium auctorum mundi sapientiam ac si bonus athleta Christi captivam tenebat* (p. 28). La collation de quelques manuscrits de la Bibliothèque royale de Bruxelles nous a montré une très grande variété de leçons. En voici quelques exemples pris au hasard : *Quemque omni doctrina et sapientia imbuerunt, sed nec eum dialectica nec rhetorica nec mundi sapientia retinuit, nam sicut bonus adletha Christi captivus retinebatur* (ms. 207-8, fol. 37) ; *omnique doctrina sapientie sapientium imbuerunt. Precipue cum esset omni doctrina et omni sapientia institutus, non eum rethoricum, non dialecticum, non philosophicum latebat ingenium ; omnem quippe mundanam didicerat sapientiam, sed propter Christi gratiam ita his omnibus utebatur quasi nihil haberet de mundo* (ms. 9290, fol. 30v). Ces quelques variantes révèlent aussi que le plagiaire s'est servi d'un modèle dont le texte semble très voisin du lectionnaire de Luxeuil.

omnium Christianorum Paulum dicentem : Praeterit enim figura huius mundi [1]. *Et ne cum ipso mundo immundus praeteriret, sic se Deo carum exhibebat, ut sapientiam mundi stultitiam reputaret* [2]. *Obtabat enim semper, praetereunte mundo, sine sollicitudine* [3] *esse cum Christo* [4]. *Erat amator catholicae fidei, ecclesiae sanctae quotidie liminibus adhaerebat, audiens sanctorum gesta laetabatur et his quae de sacris lectionibus legebantur, intentus auditor et operator erat ; diemque nullum intermittebat quo non ad videndos sanctos properaret...*

Hunc parentes cum viderent tanti animi intentione christianae religionis cultoribus adhaerentem, convocantes ad se venerabilem iuvenem his verbis hortabantur : « Dulcissimum nobis et venerabile pignus, audi genitorum tuorum salubre consilium, quod in venerabili lege christianae religionis per beatum apostolum Paulum, magistrum omnium Christianorum, doctrinis spiritualibus edocemur, qui dicit : Volo iuvenes nubere, filios procreare, patres familias esse, nullam dantes occasionem maligno [5]. *Pro qua re non solum ut nobis consentias hortamur, quantum ut legi domi-*

utebatur mundo quasi non uteretur, apostolum sequens qui dixit : Preterit enim figura huius mundi [1]. *Et nec cum ipso mundo inmundus periret, sic se carum Deo exibebat ut sapientiam huius mundi stultitiam reputaret* [2]. *Obtabat enim, pretereunte mundo, sine sollicitudine* [3] *esse cum Christo* [4]. *Erat enim amator fidei, Ecclesie sancte tamen quotdidie liminibus aderens ; quoscumque sanctos inveniebat, pedibus eorum prostratus, rogabat ut orarent pro illo qualiter anima eius salvaretur de inferno.*

Hunc quum viderent parentes eius tanta animi intentione christiane religionis cultui aderentem, convocant ad se venerabilem et his verbis exhortantur : « Dulcissimum nobis et venerabile pignus, audi parentum tuorum salubre consilium, quod per venerabilem legem beatus Paulus apostolus docet cum dicit : Date filios vestros uxoribus et filias vestras date viris. Et iterum : Volo nubere iubenes, filios procreare, parentes familias esse, nullam dantes occasionem maligno [5]. *Et idcirco non tantum ut nobis consentias quantum ut lege dominice obediens esse cognoscaris. »*

[1] I *Cor.* 7, 31. [2] Cf. I *Cor.* 3, 19. [3] Cf. I *Cor.* 7, 32.
[4] *Phil.* 1, 23. [5] Cf. I *Tim.* 5, 14.

nicae obediens esse cognoscaris. » *Ad haec B. Iulianus respondit parentibus :* « *Nec voluntatis est nec aetatis tempus ut faciam quae hortamini.* » (Suit un long passage où l'auteur raconte que Julien, après avoir obtenu quelques jours de réflexion, a une vision du Seigneur).

Et completa oratione egreditur de cubiculo laetus, vultus sui laetitia parentum tristitias auferens, ait ad eos : « *Ecce sicut desiderastis, quia divino praecepto cognovi coniugium mihi non esse peccati sed gratiae, faciam quae hortamini.* »

Ad hec venerabilis puer respondens parentibus dixit :

« *Quia ex divino precepto cognovi coniugium michi non esse peccatum sed gratiam, faciam que hortamini.* »

Le compilateur de la Vie de S. Alexis raccourcit son modèle en laissant tomber des passages qui sont d'une venue toute naturelle dans l'original. Ces suppressions malhabiles ont même modifié le sens de la phrase citée en tête de cet article. En effet, dans la *Passio*, le contexte lui donne une signification très claire. Julien est vivement sollicité par ses parents de se marier et d'avoir des héritiers ; non seulement il hésite, mais il est décidé, en secret, à garder la virginité. Il demande donc quelques jours de répit, qu'il passe dans la prière et le jeûne. Le Seigneur lui apparaît et lui conseille de se marier, avec toutefois la clause bien arrêtée de rester vierge. Voici ce que lui dit le Seigneur : *Exurgens, Iuliane, ne timeas ; nec suasionem verborum, nec voluntatem parentum perhorrescas. Accipe coniugem, quae te non polluendo a me separet, sed per te virgo perseverans, et te et ipsam in caelis virgines recipiam. Multa enim mihi per vos castitas dedicabitur* [1]. C'est sous cette condition implicite que Julien acquiesce à la demande de ses parents, qui ignorent son intention secrète [2] ; et quand il dit : *divino praecepto cognovi*

[1] *Act. SS.*, t.c., p. 576.

[2] Une phrase de la *Passio* des SS. Chrysanthe et Darie peut être mise en parallèle et avec la *Passio SS. Iuliani et Basilissae* et avec la *Vita S. Alexii : Et quasi simulata voluntate inter se* (Dariam) *et Chrysantum habens* (sic)

coniugium mihi non esse peccati sed gratiae, il sous-entend que le Christ lui a donné le conseil de contracter une union purement spirituelle [1]. Le texte tronqué de la *Vita S. Alexii* ne comporte plus la même restriction et se présente comme une apologie pure et simple de la vie matrimoniale.

Il n'était pas sans intérêt de confronter la Passion *BHL.* 4529 avec son modèle grec. On sait, en effet, que la *Passio SS. Iuliani et Basilissae* est une traduction de la Passion grecque inédite *BHG.* 790 [2]. Or la phrase relative au mariage n'a pas été rendue exactement. Qu'on en juge plutôt : *ἰδοὺ ὡς ἐπιποθεῖτε ἐκ θείας παραγγελίας ἔγνων τὸν γάμον μοι μὴ πρόφασιν ἁμαρτήματος εἶναι ἀλλὰ χαρᾶς* (fol. 182v). La version latine omet *πρόφασιν* (occasion, prétexte) et au lieu de *χαρά* (joie) le traducteur a lu ou cru lire *χάρις*, grâce. Le compilateur de la Vie de S. Alexis, qui ne s'expliquait pas les deux génitifs : *peccati*, *gratiae*, a voulu amender le texte en corrigeant : *peccatum*, *gratiam* [3]. Ainsi, d'échelon en éche-

consilium, nomen coniugii assumpserunt, ita ut ambo in Dei timore et castitatis gloria perdurarent (*BHL.* 1787). Au sujet de ces « mariages blancs », cf. *Romania*, t. XXXVI (1907), p. 42.

[1] Cette union spirituelle a été particulièrement soulignée dans la messe des SS. Julien et Basilissa du sacramentaire mozarabe : *Deus..., qui inter Iulianam et Basilissam magnum et spiritale connubii fedus statuisti, quo una coniuncti in gratia, spiritu non carne fructificarent* (M. Férotin, *Le Liber mozarabicus sacramentorum*, col. 93). Et un peu plus loin : *Omnipotens Dominus, qui Iulianum et Basilissam ita gratie sue opibus premunivit ut sic spiritalis coniugii copulo necterentur ne carnis commixtione ullatenus miscerentur, ipse vos ad eorum exemplum efficiat castimonie dono sublimes.*

[2] On ne connaît que trois manuscrits du texte grec : Vatopédi 84, du IXe-Xe siècle ; Jérusalem, patriarcat 6, de la même époque ; *Vaticanus graecus* 1667, du Xe siècle. Cf. A. Ehrhard, *Überlieferung und Bestand der hagiographischen und homiletischen Literatur der griechischen Kirche*, t. I (1937), pp. 561, 644, 659. Nous remercions le R. P. Raes qui a eu l'obligeance de nous faire parvenir la reproduction du *Vaticanus*. Mon collègue, le P. Fr. Halkin, envisage, si les relations internationales s'améliorent, d'étudier le dossier grec des SS. Julien et Basilissa. Sans le contrôle du modèle grec, toute édition de la version latine et de ses diverses recensions serait difficilement réalisable.

[3] La phrase : *divino precepto cognovi coniugium michi non esse peccatum* est à rapprocher de quelques passages du *De bono coniugali* de S. Augustin. On y rencontre en effet à plusieurs reprises des formules voisines, par exemple : *Nec ipsis tamen peccatum sunt nuptiae* (X, 11) ; *hinc certe iam dubitare fas non est nuptias non esse peccatum* (XIX, 21) ; *declaravit nuptias nullum esse peccatum* (XIX, 22 ; cf. XX, 24 ; XXVIII, 32). Augustin lui-même

lon, la teneur de la phrase évoluait et s'écartait de plus en plus de la source originale.

Il resterait à démêler dans quel sens le biographe de S. Alexis a transcrit cette phrase. Quelles que soient ses intentions, cette réflexion, faisant suite à des versets qui rappellent les devoirs de la vie conjugale, ne laisse nullement deviner que le saint, tout comme Julien, est décidé à garder la virginité. Le *divinum praeceptum* n'est plus un ordre secret et particulier, mais l'enseignement du Christ au sujet du mariage. Il est peut-être superflu de discuter sur la pensée d'un écrivain médiocre, qui a sans doute compilé son texte sans se préoccuper des nuances. Par ailleurs, ranger notre auteur parmi les encratites et, comme le fait M. L. Vázquez de Parga [1], le mettre sur le même pied que l'écrivain rigoriste qui a composé l'étrange biographie de Ste Hélia [2], me paraît exagéré. On sait le nombre considérable des pièces hagiographiques qui ont pour but de célébrer la virginité, même parfois au détriment de l'orthodoxie. Ce n'est pas ici le lieu d'en dresser la liste. Rappelons seulement cette phrase de la Passion des SS. Chrysanthe et Darie, dans laquelle on suggère aux parents du futur martyr de le forcer à se marier : *ut dum didicerit esse maritus, obliviscatur esse christianus* [3]. Cette conception pessimiste du mariage est sous-jacente à plusieurs documents hagiographiques, et la *Vita* de S. Alexis, quelle que soit sa recension, n'y est pas étrangère.

La comparaison des deux documents révèle aussi que l'auteur inconnu de la *Vita S. Alexii* a fait précéder le verset de S. Paul (2 *Tim.* 5, 14) d'une citation qui est absente de la source à laquelle il puise : ... *salubre consilium, quod per venerabilem legem beatus Paulus apostolus docet cum dicit : Date filios vestros uxoribus et filias vestras date viris.* Pas plus que M. L. Vázquez de Parga, nous n'avons retrouvé l'origine de cette citation. Elle n'est sûrement

se rattache à S. Paul qui écrit : *Si autem acceperis uxorem, non peccasti. Et si nupserit virgo, non peccavit* (I *Cor.* 7, 28).

[1] Op. c., p. 247.

[2] *BHL.* 3798. Au sujet de cette Vie, voir Z. García Villada, dans *Estudios eclesiásticos*, t. II (1923), p. 270-279. Il peut être intéressant de remarquer que dans le codex de Silos (Paris, Nouv. acq. lat. 2178) la *Vita Alexii* est suivie de deux pièces qui célèbrent la virginité : la *Vita S. Constantinae virginis* (*BHL.* 1927) et la *Vita S. Heliae*, dont il vient d'être question. Cf. *Catal. Lat. Paris.*, t. III, p. 475.

[3] *BHL.* 1787.

pas dans les lettres canoniques. Elle provient sans doute d'un apocryphe qui courait sous le nom du grand apôtre. Si nous possédions une édition critique de la *Passio SS. Iuliani et Basilissae*, nous nous apercevrions peut-être qu'elle dérive d'une des recensions de ce texte [1].

B. G.

[1] Elle ne se lit pas dans la texte grec du ms. Vatican 1667.

LA VISION DE KAIOUMOS
ET LE SORT ÉTERNEL
DE PHILENTOLOS OLYMPIOU

L'« histoire édifiante » de Philentolos, riche Cypriote du VII^e^ siècle, qui se vit condamner, après sa mort, à rester éternellement entre le ciel et l'enfer, n'a jamais été publiée. Mais ce n'est point par là seulement qu'elle se recommande à l'attention. Elle présente pour l'histoire des mœurs comme pour celle des croyances relatives à l'au-delà un intérêt bien supérieur à celui qu'offrent la plupart des *ἱστορίαι ψυχωφελεῖς* conservées dans les recueils de *gerontica* et d'apophtegmes des Pères d'Orient.

Ces « récits utiles à l'âme » ne sont en général que des « nouvelles, destinées à mettre en lumière une doctrine religieuse [1] ». Sans attache nette avec aucun pays ni aucune époque déterminée, ils laissent dans un anonymat sans relief les personnages fictifs dont ils rapportent les exploits. Au contraire, dès la première ligne du texte qu'on va lire, l'épisode est bien localisé dans le temps et dans l'espace : « Sous Arcadius le saint archevêque, il y eut à Constantia... ». Arcadius n'est pas un inconnu : il gouverna l'Église de Chypre dans la première moitié du VII^e^ siècle [2] ; et le nom de Constantia avait remplacé depuis Constance II celui de Salamine, que portait auparavant la métropole ecclésiastique de l'île.

Le héros de l'histoire est désigné par son nom et son surnom : *Φιλέντολος... λεγόμενος ὁ τοῦ Ὀλυμπίου*, ce qui doit signifier qu'il était fils d'Olympios. C'est la première fois, croyons-nous, qu'apparaît comme nom propre l'épithète de *φιλέντολος*, « ami des

[1] H. Delehaye, *Un groupe de récits « utiles à l'âme »*, dans *Mélanges Bidez* (Bruxelles, 1934), p. 257.

[2] Il mourut entre 626 et 642. Cf. H. Delehaye, *Les saints stylites* (Bruxelles, 1923), p. LXIII-LXIV.

commandements, ami de la Loi ». Comme adjectif, on ne la rencontre guère que dans une épitaphe chrétienne d'Alexandrie, datée de 409 [1], et dans quelques inscriptions juives de Rome [2].

Quant à l'autre personnage mis en scène par le narrateur, il est présenté en ces termes, dont la précision est de nature à impressionner favorablement : « Le serviteur de Dieu, abba Kaïoumos (ou Kaïoumas), reclus à Ammochostos, homme vertueux, qui avait passé de nombreuses années près du golfe de S. Antoine au delà de Klysma sur la mer Rouge [3]. » Kaïoumos est un nom sémitique, dont on a relevé plusieurs exemples dans les inscriptions grecques de Syrie [4], de Transjordanie [5] et de Palestine [6]. Un Qaïouma intervient aussi dans la Passion de S. Pierre de Capitolias [7].

La vieille cité d'Ammochostos, sur la côte orientale de Chypre, devait hériter bientôt de l'importance de Constantia, détruite par les musulmans vers 648 ; elle devint célèbre au temps de la domination latine sous le nom de Famagouste [8]. Klysma, port ancien, à proximité de la moderne Suez [9], était situé au fond d'un golfe, qu'on nommait sans doute « golfe de S. Antoine », comme la montagne voisine s'appelait « mont de S. Antoine », en souvenir du séjour que le Père des moines y avait fait [10].

[1] E. Miller, dans *Revue archéologique*, N. S., t. XXVII (1874), p. 45-49.

[2] J.-B. Frey, *Corpus inscriptionum iudaicarum*, t. I (Rome, 1936), nos 132 et 509 (= CIG. 9904) ; cf. nos 203 et 482.

[3] § 3.

[4] H. Wuthnow, *Die semitischen Menschennamen in griechischen Inschriften und Papyri des vorderen Orients* (Leipzig, 1930), p. 61, i. v. *Καιουμας* et *Καιουμος* ; cf. *Καιαμας*, *Καιαμος*, *Καιαμων*, *Καιαμος*. Comparer *Καιμῆς*, *Καίμιος* et *Καῖμος*, dans le *Namenbuch* de Preisigke.

[5] Sous les formes *Καιουμ* et *Καιαμ*. R. Savignac, dans *Revue biblique*, t. XXXIV (1925), p. 123, nos 13 et 14.

[6] A. Alt, *Die griechischen Inschriften der Palaestina Tertia westlich der 'Araba* (Berlin, 1921), nos 19 et 67, pp. 18 et 30.

[7] P. Peeters, dans *Anal. Boll.*, t. LVII (1939), p. 304.

[8] Cf. Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie*, i. v. *Ammochostos* ; J. Hackett, *A History of the Orthodox Church of Cyprus* (Londres, 1901), p. 318-319. Les ruines de Constantia-Salamis sont encore visibles à deux lieues environ au nord-ouest de Famagouste. G. Jeffery, *A Description of the Historic Monuments of Cyprus* (Nicosie, 1918), p. 230-234.

[9] E. Amélineau, *La géographie de l'Égypte à l'époque copte* (Paris, 1893), p. 227-229.

[10] Ibid. Comparer l'anecdote tirée par F. Nau du ms. Paris gr. 1596, où elle fait immédiatement suite à l'histoire de Philentolos (*Revue de l'Orient*

L'histoire de Philentolos peut tenir en quelques lignes. Très généreux pour les pauvres qu'il aidait de toutes manières, cet homme était l'esclave d'une passion mauvaise. Il mourut vieux, sans avoir renoncé à ses largesses ni à son péché. On devine l'embarras de l'archevêque. Pouvait-il accorder la sépulture religieuse à un pécheur public, mort sans aucune marque de repentir? Mais pouvait-il la refuser à un bienfaiteur insigne? Les avis de ses conseillers, les autres évêques de l'île, étant partagés, Arcadius prescrit des jeûnes et des prières. Le reclus Kaïoumos est favorisé d'une vision, qu'il raconte aux prélats. Le défunt lui est apparu, ayant à sa gauche l'enfer, à sa droite le paradis ; il regardait vers le ciel et gémissait. Mais un ange vient lui dire : « C'est en vain que tu gémis. Si ta charité te sauve de la géhenne, ton vice te prive à jamais de la joie du paradis. » Suit une exhortation, qui remplit les deux derniers paragraphes.

En dépit de sa brièveté, le récit, agrémenté de détails concrets, permet de saisir sur le vif certains aspects de la vie byzantine au siècle de Mahomet. Voici d'abord la multitude des miséreux : les pauvres, les orphelins, les malades. Les secours ne sont pas organisés, mais laissés à l'initiative privée, qui fonde même les hôpitaux. Voici, en regard, le riche « aumônier », dont la fortune doit être considérable « sur terre et sur mer », puisqu'il tire ses revenus d'affaires (*πραγματεία*), de terres (*χωρία*) et de bateaux de pêche ou de commerce (*πλοῖα*). Il dépense tous ses profits (*ἁπλῶς πᾶσαν τὴν εἴσοδον*) en aumônes et en bonnes œuvres. Mais il cède jusque dans sa vieillesse à la tentation de la *πορνεία*, *fornicatio*, ce qu'il faut comprendre apparemment d'un concubinage invétéré.

Plus curieux encore est le spectacle que nous donne l'Église de Chypre. La mort d'un personnage aussi important que Philentolos réunit, en une sorte de petit concile, autour de l'archevêque Arcadius les évêques des sièges suffragants [1]. Mais les prélats ne parviennent pas à se mettre d'accord ni à concilier entre eux des textes scripturaires qui leur paraissent contradictoires. A quelle autorité recourent-ils pour trancher le débat? Ils chargent les moi-

chrétien, t. VIII, 1903, p. 99-100) ; *inc.* *Γέρων τις ἐκάθητο ἐπὶ τὸν κόλπον τοῦ ἁγίου Ἀντωνίου ἐκεῖθεν τοῦ Κλύσματος.*

[1] L'église autocéphale de Chypre comprenait au moins treize diocèses. Chrys. Papadopoulos, dans l'*Ἐπιστημονικὴ Ἐπετηρὶς* de l'Université d'Athènes, t. XIV (1917-1918), p. 23-35 ; cf. E. Honigmann, *Le Synekdèmos d'Hiéroklès et l'opuscule géographique de Georges de Chypre* (Bruxelles, 1939), p. 70.

nes, les stylites et les reclus d'obtenir de Dieu une révélation sur l'état où se trouve actuellement l'âme du défunt. On reconnaît à ce trait caractéristique le prestige incomparable dont jouissaient alors les ascètes, parmi lesquels toute une catégorie est composée d'imitateurs de Syméon d'Antioche [1]. La vision demandée est accordée à Kaïoumos, dont le principal titre à la vénération est le séjour qu'il a fait aux confins du Sinaï et de l'Égypte, berceau du monachisme. Notons encore que le reclus, simple laïque pourtant, ne sort pas de sa retraite pour aller informer le métropolite et ses collègues ; il ne leur envoie pas non plus un messager, mais il les convoque tous à sa recluserie, et les évêques n'hésitent pas à se déplacer pour répondre à son appel.

Du point de vue de l'histoire des croyances eschatologiques, la vision de Kaïoumos et le commentaire qui l'accompagne dans notre texte ne manquent pas non plus d'intérêt. On n'y trouve pas la moindre allusion à un châtiment temporaire par lequel l'âme coupable serait purifiée, rien qui annonce, fût-ce de loin, notre doctrine du purgatoire [2]. Au pécheur obstiné, que ses grandes aumônes préservent du feu éternel [3], aucun espoir n'est laissé d'entrer un jour au ciel après avoir expié ses fautes. Durant toute l'éternité il partagera le sort des enfants morts sans baptême, qui ne sont ni admis dans le royaume céleste, ni condamnés à la géhenne : *ὡς ἀναμάρτητα λυτροῦνται τῆς γεέννης, εἰς δὲ βασιλείαν οὐρανῶν οὐκ εἰσέρχονται* [4].

Cet état intermédiaire, admis déjà par S. Grégoire de Nazianze [5]

[1] Ce passage du § 2 n'avait pas échappé au P. Delehaye, qui le cite dans son aperçu de l'histoire des stylites à travers les âges (op. c., p. CXL, note 2).

[2] Rien non plus qui rappelle les fantaisies de la *Visio Pauli* ou des légendes orientales et irlandaises sur le répit périodique des damnés. Cf. Th. SILVERSTEIN, *Visio S. Pauli* (Londres, 1935), p. 79-81 ; B. TURAIEV, *Légende copte-éthiopienne sur S. Cyr* (en russe ; cf. *Anal. Boll.*, t. XXVI, p. 125), p. 07-08 ; L. GOUGAUD, dans *Mélanges bretons et celtiques offerts à M. J. Loth* (Rennes, 1927), p. 63-72.

[3] Son cas ne ressemble donc pas à celui d'un Trajan ou d'une Falconilla, païens l'un et l'autre, qui auraient été damnés, mais retirés de l'enfer par S. Grégoire « le Dialogue » ou par S^te Thècle. PS.-DAMASCÈNE, *De iis qui in fide dormierunt*, c. 9 et 16 (*P. G.*, t. XCV, col. 253-256 et 261-264).

[4] § 5.

[5] *Μήτε δοξασθήσεσθαι* (*ἡγοῦμαι τούτους*) *μήτε κολασθήσεσθαι... ὡς ἀσφραγίστους μέν, ἀπονήρους δέ* (*Oratio* XL, n. 23 ; *P. G.*, t. XXXVI, col. 389B).

et après lui par la majorité des théologiens d'Orient et d'Occident, est appelé par les Latins, au moins depuis le XIII^e siècle, *limbus puerorum*. On considère les limbes comme réservés aux hommes qui meurent sans avoir eu l'usage de leur raison, quel que soit leur âge. Mais ni les traités de dogmatique orthodoxe [1], ni les catholiques [2] ne mentionnent un seul écrivain ou docteur de l'antiquité ou du moyen âge qui ait ouvert les limbes à un pécheur endurci. La position de notre auteur semble donc tout à fait originale : elle était neuve de son temps, puisqu'il l'attribue à une révélation spéciale de Dieu [3], et elle ne paraît pas avoir eu beaucoup de succès, puisqu'on ne la rencontre à notre connaissance dans aucun écrit postérieur.

La Vision de Kaïoumos a cependant été lue par d'innombrables générations de lecteurs, moines ou laïques, depuis le VII^e siècle, date probable de sa rédaction, jusqu'à la chute de l'empire byzantin. Bien que la plupart des catalogues de manuscrits ne mentionnent même pas les brèves pièces anonymes de ce genre, nous avons pu en repérer six copies : une du X^e-XI^e siècle, trois du XI^e et deux du XIV^e. Les voici classées dans l'ordre des sigles par lesquels nous les désignons.

B = Paris, grec 1596, fin du XI^e siècle [4], p. 659-660.
C = Paris, Coislin 257, XI^e siècle [5], fol. 83^v-85^v.
D = Paris, Coislin 283, XI^e siècle [6], fol. 57-58^v.
M = Moscou, Bibliothèque synodale 340, écrit en 1345, p. 109-110. Provient de Vatopédi [7].

[1] M. JUGIE, *Theologia dogmatica christianorum orientalium ab Ecclesia catholica dissidentium*, t. IV (Paris, 1931), p. 84-164 : « de statu medio ».

[2] A. GAUDEL, *Limbes*, dans *Dictionnaire de théologie catholique*, t. IX (Paris, 1926), col. 760-772.

[3] Au VI^e siècle, Anastase le Sinaïte s'était demandé si un homme repenti, puis relaps et mourant dans le péché, obtenait le pardon. Il répondait par la négative, mais ajoutait modestement : « Dieu seul le sait, *μόνος ὁ Θεὸς ἐπίσταται* » (*Quaest.* 83 ; *P. G.*, t. LXXXIX, col. 709-712).

[4] *Catal. Gr. Paris.*, p. 273-274.

[5] Ibid., p. 305-306.

[6] Ibid., p. 307-308. Ces trois mss. de Paris ont été connus de Nau (l. c.) et du P. Delehaye (op. c., p. CXL, note 2).

[7] VLADIMIR, *Opisanie* (1894), p. 499-501 ; cf. W. BOUSSET, *Apophthegmata* (Tubingue, 1923), p. 183.

R = Philadelphie, Ridgway 1141, XIV^e siècle [1], fol. 71^v-72.
V = Leyde, Vossianus Fol. 46, du X^e-XI^e siècle [2], fol. 121^v-122^v.

Tandis que les trois manuscrits de Paris ont un contenu varié, les trois autres ont une table des matières identique : Histoire Lausiaque, *Historia monachorum*, Vie de Paul de Thèbes, histoires du « taxéote » [3] et de Philentolos, puis quelques *gerontica* (les *Διηγήματα καὶ νουθεσίαι ὁσίων πατέρων περὶ κατανύξεως*, etc.) et deux ou trois opuscules hagiographiques. On en peut déduire, sans trop de risque d'erreur, que le texte de Moscou, inaccessible actuellement, ne doit guère différer de celui de Philadelphie et de Leyde ; entre ces deux témoins, en effet, la concordance est si parfaite et si constante qu'il n'y a pas lieu de s'arrêter aux minimes divergences qui les distinguent : fautes « mécaniques », dues à la distraction du scribe de R.

Au contraire, le manuscrit B et les groupes CD et BCD présentent un certain nombre de variantes qu'on peut rejeter à coup sûr comme des corrections intentionnelles de copistes peu scrupuleux. B, par exemple, fait de *Φιλέντολος* un adjectif au lieu d'un nom propre et intitule le morceau : *περὶ Ὀλυμπίου τοῦ φιλεντόλου*. Dans l'énumération des protégés de son héros, il introduit les moines entre les pauvres et les orphelins [4]. A la dernière phrase, il complète la citation de l'Épître aux Hébreux en remplaçant *εἰρήνην ἀσκήσατε* par *εἰρήνην διώκετε μετὰ πάντων*.

Les deux Coislin, C et D, intercalent dans les reproches de l'ange à Philentolos un membre de phrase qui aggraverait sa faute, en faisant de lui un adultère : *καὶ μάλιστα ἔχων (ἰδίαν) γυναῖκα*. Mais ces mots ne sont pas insérés exactement à la même place [5] ; ils ont tout l'air d'être une glose marginale, admise à tort dans le texte. Enfin, les trois manuscrits de la Nationale, entre autres fautes, estropient le surnom du riche Cypriote : *Ὀλύμπου* au lieu d'*Ὀλυμπίου* [6].

[1] E. C. TAPPERT, dans *Transactions of the American Philological Association*, t. LXVIII (1937), p. 264-276 ; cf. *Anal. Boll.*, t. LIX (1941), p. 370.

[2] *Catal. Gr. Germ.*, p. 248-249. E. PREUSCHEN, *Palladius und Rufinus* (Giessen, 1897), p. 140, date ce ms. du X^e siècle.

[3] *BHG.* 1318.

[4] § 1, note 5.

[5] § 3, notes 20 et 25.

[6] § 1, note 4. Dans le titre, B a conservé la bonne leçon.

Nous avons transcrit le texte du Vossianus et le conservons partout, sauf en deux endroits[1]. Les autres témoins (saufM) ont été collationnés sur des photographies, que nous devons à l'obligeance soit de M. E. C. Tappert, de Philadelphie, soit de M. Louis Robert, professeur au Collège de France.

F. H.

[1] § 1, note 8 (omission par homœotéleuton) ; § 3, note 15.

Περὶ τοῦ Φιλεντόλου Ὀλυμπίου[1].

1. *Ἐπὶ τοῦ ἐν ἁγίοις Ἀρκαδίου τοῦ ἀρχιεπισκόπου*[1] *γέγονέ τις Φιλέντολος ἐν τῇ*[2] *Κωνσταντίᾳ λεγόμενος δ*[3] *τοῦ Ὀλυμπίου*[4], *πολλὰ χρήματα εἰς πτωχοὺς*[5] *καὶ ὀρφανοὺς καὶ εἰς πᾶσαν ἄλλην*[6] *εὐσέβειαν σκορπίσας καὶ νοσοκομεῖον*[7] *ποιήσας*[8], *καὶ ἁπλῶς πᾶσαν αὐτοῦ τὴν*[9] *εἴσοδον ἔκ τε γῆς καὶ θαλάττης*[10] *καὶ πραγματείας καὶ χωρίων*[11] *καὶ πλοίων εἰς εὐσεβεῖς χρείας καταναλίσκων*[12] · *ἐξ ἐνεργείας δὲ τοῦ μισοκάλου*[13] *εἶχεν τὸ πάθος τῆς πορνείας. Εἰς γῆρας*[14] *οὖν*[15] *ἐλθὼν ἐτελεύτησεν μήτε τῆς ἐλεημοσύνης παυσάμενος μήτε τῆς ἁμαρτίας*[16] *ἀποκόψας.*

2. *Πολλὴ οὖν περὶ αὐτοῦ γέγονεν παρὰ τοῖς ἐπισκόποις καὶ*[1] *τῷ ἀρχιεπισκόπῳ*[2] *ζήτησίς τε καὶ ἀμφίλεξις*[3], *τῶν μὲν λεγόντων ὅτι · « Ἐσώθη · εἴρηται γὰρ ὅτι ἐλεημοσύνη ἀνδρὸς* (1) *καλύψει πλῆθος ἁμαρτιῶν*[4] (2) », *τῶν δὲ*[5] *ἀντιλεγόντων ὅτι · « Γέγραπται*[6] *ἐν τῷ προφήτῃ Ἰεζεκιὴλ ὅτι · ἐν ᾧ εὕρω σε, ἐν τούτῳ καὶ*[7] *κρινῶ σε* (3). *Καὶ πῶς*[8] *δυνατὸν*[9] *σωθῆναι τὸν μὴ ἀφιστάμενον*[10] *τῆς*

Lemma. — [1] *περὶ Ὀλυμπίου τοῦ φιλεντόλου* B, *περὶ τοῦ Φιλεντόλου τοῦ Ὀλύμπου* D, *om.* C.

1. — [1] *ἐπισκόπου* R ; *Κύπρου add.* BD — [2] *om.* B — [3] *om.* BD — [4] *Ὀλύμπου* BCD — [5] *καὶ μοναχοὺς add.* B — [6] (*π. ἄ.*) *ἄ. π.* B — [7] *νοσοκομεῖα* B — [8] *καὶ γ. π. om.* CRV — [9] *om.* R — [10] *θαλάσσης* B — [11] *κ. χ. om.* B — [12] *ἀναλίσκων* B — [13] *ἐχθροῦ add.* B — [14] *γῆρος* C — [15] *λοιπὸν add.* CD — [16] *τὴν ἁμαρτίαν* BD.

2. — [1] *παρὰ add.* D — [2] *τοῦ ἀρχιεπισκόπου* R. — [3] *ἀφίλεξις* R — [4] (*πλ. ἁ.*) *ἁμαρτίας μεγάλας* BCD — [5] *πάλιν add.* D — [6] *ὑπὸ τοῦ θεοῦ add.* D — [7] *ἐν τ. καὶ om.* BCD — [8] *λοιπὸν add.* B — [9] *λοιπὸν add.* C — [10] *ἀφιστώμενον* D.

(1) *Eccli.* 17, 18. (2) *Iac.* 5, 20 ; *cf.* 1 *Petr.* 4, 8.
(3) Cf. *Ez.* 18, 24-26 ?

ἁμαρτίας ἕως θανάτου ; » Πολλῶν οὖν λεχθέντων κηρύττει [11] νηστείαν καὶ λιτὴν [12] ὁ ἀρχιεπίσκοπος, δηλώσας καὶ εἰς [13] τὰ μοναστήρια [14] καὶ πρὸς [15] τοὺς στυλίτας καὶ ἐγκλείστους δεηθῆναι τοῦ Θεοῦ [16] τοῦ γνωρίσαι δι' ἀποκαλύψεώς τινος ἐν ποίοις τὰ κατὰ τὸν τελευτήσαντα ὑπάρχουσιν.

3. Καὶ τούτου γενομένου ἀπεκάλυψεν ὁ Θεὸς τῷ δούλῳ αὐτοῦ [1] ἀββᾶ Καιουμῷ [2], ἐγκεκλεισμένῳ εἰς Ἀμμόχωστον [3], ἀνδρὶ ἐναρέτῳ [4] καὶ ἐπὶ χρόνους πολλοὺς ἐν τῷ κόλπῳ τοῦ ἁγίου Ἀντωνίου πέραν τοῦ Κλύσματος τῆς ἐρυθρᾶς θαλάσσης διατρίψαντι [5]. Καὶ μεταστειλάμενος τὸν ὅσιον Ἀρκάδιον καὶ τοὺς σὺν αὐτῷ ἐπισκόπους, διηγήσατο αὐτοῖς [6] λέγων · « Θεωρῆσαί με (1) τῇ νυκτὶ ταύτῃ ὡς ἐν ἐκστάσει τόπον [7] τινά, δεξιᾷ [8] μὲν ἔχοντα [9] παράδεισον, ἀδιήγητον κάλλος περικείμενον · ἐξ εὐωνύμων δὲ κάμινόν τινα ὑπεράπτουσαν [10], ἧς ἡ φλὸξ ἔφθανεν ἕως τῶν νεφελῶν · καὶ τὸν τελευτήσαντα ἱστάμενον [11] μέσῳ [12] ἀμφοτέρων καὶ ἀτενίζοντα πρὸς [13] τὸν παράδεισον καὶ στενάζοντα. Ἐν τῷ οὖν [14] στενάζειν αὐτὸν ὁρῷ [15] τινα λαμπροφόρον ἐπιστάντα καὶ λέγοντα πρὸς αὐτόν [16] · Μάτην [17] στενάζεις. Οὐ πολλάκις σε [18] ἐνουθέτουν [19] λέγων · Παῦσαι τῆς πορνείας [20] ; Ἰδοὺ [21] διὰ μὲν [22] τῆς ἐλεημοσύνης [23] ἐλυτρώθης τῆς γεέννης · διὰ δὲ τὸ (2) μὴ ἀποστῆναί σε [24] τῆς πορνείας [25] ἐστερήθης τῆς χαρᾶς [26] τοῦ παραδείσου. »

4. Ἀκουσάτωσαν οἱ λέγοντες ὅτι · « Κἂν πορνεύω, διδῶ [1] ἐλεημοσύνην καὶ σώζομαι ». Ἀληθὴς [2] ἐλεημοσύνη ἐστὶν ἵνα πρὸ πάντων ἑαυτὸν ἐλεήσῃς · ὅτι [3] πᾶσαν ἁμαρτίαν [4] ἣν ἂν ποιή-

[11] λοιπὸν *add.* B — [12] καὶ λ. *om.* B ; καὶ σύναξιν *add.* D — [13] (καὶ εἰς) εἰς ὅλα D — [14] αὐτοῦ *add.* D — [15] *om.* B — [16] τῷ θεῷ CD.

3. — [1] τῷ *add.* BD — [2] Καιουμᾶ B — [3] Ἀμμωχοστὸν C, Ἀμμώχοστον D — [4] παναρέτῳ D — [5] διατρίψαντος BCD — [6] *om.* D — [7] χώραν D — [8] δεξιὰν R — [9] ἔχουσαν D — [10] (τ. ὑ.) πυρὸς ὑπεράπτουσα R — [11] ἐν *add.* BCD — [12] μέσον R — [13] εἰς B — [14] ἐν γοῦν τὸ C, ἐν τῷ γοῦν D — — [15] ὁρᾷ DV — [16] (πρ. αὐ.) αὐτῷ B — [17] τί μ. CD — [18] σοι B — [19] σε ἐνουθέτων C, ἐνουθέτουν σε D — [20] (π. τ. π.) ἀπόστα τῆς ἁμαρτίας D, μὴ ποιεῖς τοῦτο καὶ μάλιστα ἔχων γυναῖκα C — [21] οὖν *add.* D — [22] *om.* D — [23] σου *add.* D — [24] *om.* DR — [25] καὶ μάλιστα ἔχοντα ἰδίαν γυναῖκα *add.* D — [26] χάριτος B ; τ. χ. *om.* CD.

4. — [1] δίδω B, ἀλλὰ δίδω D — [2] ἡ ἀλ. BCD — [3] *om.* D — [4] πᾶσα ἁμαρτία D.

(1) Contamination du discours direct avec l'infinitif du discours indirect.

(2) On remarquera que *διά*, au sens causatif, est employé dans la même phrase tantôt avec le génitif, tantôt avec l'accusatif : *διὰ μὲν τῆς... διὰ δὲ τό.*

σῃ [5] ἄνθρωπος, ἐκτὸς τοῦ σώματός ἐστιν · ὁ δὲ πορνεύων, φησίν [6], εἰς τὸ ἴδιον σῶμα ἁμαρτάνει (1). *Τί* ἐστιν εἰς τὸ ἴδιον σῶμα [7]; ὅτι [8] ἐξ αὐτῆς τῆς οὐσίας τῆς σαρκός σου ὡσανεὶ [9] θυσίαν τινὰ προσάγεις [10] τῷ διαβόλῳ, τὴν εἰς πορνείαν ἐκφερομένην [11] σποράν. Καὶ μή μοι εἴπῃς ὅτι · « Εἴθε καγὼ ἀπαλλαγῶ μόνον [12] τῆς κολάσεως [13] καθάπερ κακεῖνος [14], καὶ μέγα μοί ἐστιν [15]. » *Τί* λέγεις, ἄνθρωπε; Μέγα σοι ὑπάρχει [16] τὸ στερηθῆναι [17] πυρός; Ἐγὼ [18] λέγω ὅτι χαλεπώτερον μᾶλλον ὑπάρχει [19] τὸ [20] στερηθῆναί σε [21] τῆς βασιλείας τῶν οὐρανῶν [22] ὑπὲρ μυρίας καμίνους καὶ κολάσεις [23]. *Τί* [24] γὰρ τούτου ἐλεεινότερον τοῦ [25] εἰς αἰῶνας [26] αἰώνων [27] στερηθῆναί [28] σε [29] τοῦ Θεοῦ; Ὁ Θεὸς φῶς ἐστιν (2) · ὁ δὲ στερούμενος τοῦ φωτὸς ἐν [30] σκοτίᾳ πάντως [31] εὑρίσκεται.

5. Μὴ οὖν λέγε [1] ὅτι ἀρκεῖ σοι [2] ἀπαλλαγῆναι τῆς γεέννης · τάχα γὰρ καὶ τὰ νήπια πασῶν τῶν αἱρέσεων ὡς ἀναμάρτητα λυτροῦνται τῆς γεέννης · εἰς δὲ βασιλείαν [3] οὐρανῶν οὐκ εἰσέρχονται. Λοιπὸν μὴ θέλε [4] τούτοις [5] εἶναι συναρίθμιος · ἀλλὰ τῆς ἁμαρτίας ἀπόστηθι. Ἄκουσον τοῦ [6] Χριστοῦ διὰ στόματος Παύλου [7] λέγοντος · Μὴ πλανᾶσθε [8] · οὔτε πόρνοι οὔτε μοιχοὶ [9] οὔτε ἀρσενοκοῖται οὔτε πλεονέκται [10], οὐ [11] λοίδοροι οὐ [11] μέθυσοι βασιλείαν Θεοῦ [12] κληρονομήσουσιν (3). Καὶ ἐπισφραγίζει ὁ [13] Χριστὸς [14] λέγων [15] · Ὁ οὐρανὸς καὶ ἡ γῆ παρελεύσονται · οἱ δὲ λόγοι μου οὐ μὴ παρέλθωσιν (4). Λοιπὸν οὖν [16] εἰρήνην ἀσκήσατε [17] καὶ τὸν ἁγιασμόν [18] · οὗ χωρὶς οὐδεὶς ὄψεται τὸν Κύριον (5).

[5] (ἂν π.) ποιήσει CD — [6] *om.* BR — [7] (*τί* - σ.) *om.* C — [8] ἤτοι D — [9] ὡσὰν εἰς R — [10] προσάγει R — [11] ἐκ τοῦ σώματός σου *add.* C, ἀπὸ τοῦ σ. σ. *add.* D — [12] (ἀ. μ.) μ. ἀ. D — [13] τ. κ. *om.* D — [14] ἐκεῖνος BD ; ἐκ τῆς καμίνου τοῦ πυρὸς *add.* D — [15] ὑπάρχει D — [16] *om.* B — [17] τοῦ *add.* BCD — [18] δὲ *add.* BD — [19] (μ. ὑ.) ὑ. μ. DR — [20] τοῦ B — [21] *om.* DR — [22] τ. οὐ. *om.* D — [23] κολ. καὶ καμ. B — [24] //τί// V — [25] *om.* D — [26] αἰῶνα BR — [27] αἰῶνος B — [28] ἀπαλλοτριωθῆναι D — [29] *om.* BD — [30] τῇ *add.* CD — [31] πάντοτε B.

5. — [1] λέγω B — [2] μοι BCD — [3] βασιλείας R ; (δὲ β.) β. δὲ D — [4] θέλεται R — [5] τούτων B — [6] *om.* D — [7] σοι *add.* D — [8] ὅτι *add.* CD — [9] οὔτε μαλακοὶ *add.* B — [10] οὔτε πλ. *om.* BCD — [11] οὔτε B — [12] οὐ *add.* BCD — [13] *om.* B — [14] θεὸς D — [15] ὅτι *add.* C — [16] *om.* CD — [17] ἀσκήσωμεν C, διώκετε μετὰ πάντων B — [18] τοῦ σώματός *add.* D.

(1) 1 *Cor.* 6, 18. (2) 1 *Ioh.* 1, 5. (3) 1 *Cor.* 6, 9-10.
(4) *Matth.* 24, 35. (5) *Hebr.* 12, 14.

NOTES D'HAGIOGRAPHIE CELTIQUE [1]

6. La patrie de S. Patrice.

Nous ne céderons pas sans circonspection à la tentation de dire notre mot sur ce sujet, discuté passionnément depuis plusieurs siècles. Des travaux récents d'archéologie, de toponymie surtout, permettent de nous rapprocher de la solution du problème. Il ne saurait s'agir ici de reprendre toute la question. On en trouvera l'état, par exemple, chez Eóin Mac Néill [2], qui avait opté, un moment, pour *Gobannium* (aujourd'hui Abergavenny, dans le comté de Monmouth). Cependant, quelques années plus tard, il semblait renoncer à sa propre solution, sans en proposer de meilleure [3].

Partons de la conclusion de J. B. Bury [4] : faute de trouver aucune trace d'un *Bannaventa* (ou d'un *Nemthur*) dans le nord de la Bretagne romaine, il convient de laisser la prépondérance aux arguments de probabilité générale qui conduisent à chercher *Bannaventa* au sud du mur d'Hadrien, quelque part dans l'ouest de la Grande-Bretagne, non loin de la côte.

Ravenglass, dans le Cumberland, paraît satisfaire à ces conditions. Son nom ancien [5], *Clanoventa* ou *Glannibanta* (avec les variantes corrompues *Cantiventi*, *Cantaventi*, *Cantanenti*), peut

[1] Voir *Anal. Boll.*, t. LXI, p. 91-107.

[2] *The Native Place of St. Patrick*, dans *Proceedings of the Royal Irish Academy*, t. XXXVIII, Section C (1924-1927), p. 118-140.

[3] *St. Patrick, Apostle of Ireland* (Londres, 1934), p. 5-6.

[4] *The Life of St. Patrick and his Place in History* (Londres, 1905), p. 325.

[5] H. Kiepert, *Formae Orbis Antiqui*, XXVI, Insulae Britannicae (Berlin, 1894), identifie Ravenglass avec l'ancienne *Ravonia*. C'est certainement une erreur, comme le montre Haverfield, dans Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie*, 2e série, t. I, 1, col. 310. — Pour étrange que cela paraisse, il n'existe encore aucune étude d'ensemble, philologique, géographique et historique, sur les noms de lieux de la Grande-Bretagne romaine. Un tel ouvrage, que nous appelons de tous nos vœux, rendrait beaucoup de services et éclaircirait bien des problèmes, à commencer par celui du celtique insulaire.

se ramener à *Clannaventa* ou à *Clannoventa*, qui est équivalent. Les manuscrits de la *Confession* de S. Patrice (*BHL.* 6492) et le manuscrit de Bruxelles de Muirchú (*BHL.* 6497), où les noms propres sont très altérés, portent *Bannaventa*, leçon confirmée par Probus (*BHL.* 6508). Pour une fois, l'erreur s'explique paléographiquement : le groupe initial *cl* a été lu *d* (faute fréquente) [1], et ce *d*, affectant la forme d'une *l* jointe par la base à une *s*, a été pris pour un *b* [2]. Quant à *Bernie*, ou *Burnie*, *Burinde*, génitif déterminatif qui suit *Bannaventa* dans les manuscrits, Bury a bien vu [3] qu'il s'expliquait par une corruption de *Berniciae*, écrit sans doute *Bernicie*, avec une abréviation de *er* qui ne se prêtait que trop à être transcrite *ur*. La *Provincia Bernicia* de Bède [4], c'est l'ancien territoire des *Brigantes*, auquel, sans le moindre doute, appartenait le Cumberland actuel.

La forme *Bernicia* est postérieure à l'époque de S. Patrice. Ce déterminatif vient donc s'ajouter au texte original par manière d'explication. On a supposé qu'il servait à distinguer *Bannaventa* d'un autre lieu du même nom, aujourd'hui Norton [5], dans

[1] Bury, op. c., p. 247, note 1, en relève un exemple, *indutus* pour *inclutus*, dans le seul texte latin de quelque longueur qui nous ait été conservé de l'Irlande du v[e] siècle, en dehors des écrits de S. Patrice, l'hymne de S. Secundinus (*BHL.* 6495), vers 66.

[2] A. Anscombe, *St. Victricius of Rouen and St. Patrick*, dans *Eriu*, t. VII (1914), p. 14, note 1, rassemble plusieurs exemples de cette seconde confusion. On pourrait sans doute les multiplier.

[3] Ibid.

[4] *Historia ecclesiastica*, lib. III, c. 4. Voir sur ce mot les remarques de Max Förster, *Der Flussname Themse und seine Sippe* (= *Sitzungsberichte der Bayerischen Akademie der Wissenschaften*, Phil.-hist. Abteilung, 1941, t. I), p. 27. Un indice que Bury n'a pas songé à relever, c'est que Probus, en transcrivant ce passage de Muirchú (ou peut-être de leur source commune), où il change les mots *haud procul a mare nostro* en *haud procul a mari occidentali* (soit qu'il se mette au point de vue de la Grande-Bretagne ou du continent, ou qu'il adopte une expression de la *Confession*, c. 23, qui ne se rencontre nulle part ailleurs ; cf. J. Mac Erlean, *Anal. Boll.*, t. LVII, 1939, p. 357-359), ajoute : *in qua* (provincia) *olim gigantes habitasse dicuntur*. Les *gigantes*, en effet, ne sauraient être autres que les *Brigantes*. Probus ajoute ici aux génitifs *Tiburniae* et *Nentriae* les mots *regionis* et *provinciae* respectivement, additions rédactionnelles qui lui sont propres et qui ne figuraient point dans sa source.

[5] L'identification de *Bannaventa* avec Whorlton, dans l'index de R. G. Collingwood et J. N. L. Myres, *Roman Britain and the English Settlements*[2]

le comté de Northampton, à 12 milles (romains) au nord-nord-est de Towcester, sur la Watling Street, non loin de Daventry. C'est une erreur : ce second *Bannaventa* n'a pas plus existé que le premier et n'est qu'une des nombreuses corruptions introduites dans les manuscrits des Itinéraires [1] pour *Daunaventa* ou son équivalent *Daunoventa*. Alfred Anscombe avait établi paléographiquement que *Bannaventa, Bannoventa* remplaçait *Bannaventa, Dannoventa*. Il est possible maintenant de compléter sa démonstration. En effet, on ne rencontre aucune trace de *Bannaventa, Bannoventa* dans les noms de lieux du comté de Northampton [2]. D'autre part, les auteurs du *Survey of English Place-Names* [3] et M. E. Ekwall [4], qui n'ont, semble-t-il, pas connu les remarques d'Anscombe, voient dans *Daventry* le mot *trēo(w)* « arbre », précédé probablement d'un nom d'homme, mais sans se proclamer fort satisfaits de cette étymologie. M. Ekwall envisage l'hypothèse d'un nom brythonique de rivière [5], qui apparaît, dans les comtés de Stafford et de Chester, sous la forme anglaise *Dane*, correspondant au gallois médiéval *dafn* « goutte ». Ne serait-ce point la vraie solution? *Dannoventa*,

(Oxford, 1937), p. 493, est une simple erreur, en contradiction avec le passage du texte auquel elle se réfère comme avec la carte n° 1. Il faut lire : Norton.

[1] Voir les références d'Anscombe, op. c., p. 13-14. Le *Bannovallum* du Géographe de Ravenne, 5, 31 = 430,3, *Itineraria Romana*, t. II, éd. J. Schnetz, (Leipzig, 1940), p. 106, désigne probablement le même endroit.

[2] Du moins n'en trouvons-nous aucune dans l'ouvrage de J. E. B. Gower, A. Mawer et F. M. Stenton, *The Place-Names of Northamptonshire* (Cambridge, 1932), le tome X des publications de l'*English Place-Name Society* et le premier de la série qui fournisse la liste des noms de champs et de lieuxdits manquant même à l'*Ordnance Survey*.

[3] Ibid., p. 18-19.

[4] *The Concise Oxford Dictionary of English Place-Names* (Oxford, 1936), p. 134.

[5] Cependant, M. Bruce Dickins, qui a eu l'amitié de lire en manuscrit cette partie de notre travail et de nous écrire qu'il ne voyait aucune objection formelle à reconnaître dans le premier élément de Daventry un doublet du nom de rivière Dane, pense toujours que *trēo(w)* ne se rencontre guère qu'avec un nom d'homme ou une épithète. Voici ses propres termes, extraits d'une lettre du 10 avril 1946 : « What bothers me is the compound of a river-name with *trēo(w)* ' tree ', sometimes ' cross ', as in *Oswestry* (Welsh *Croes Oswallt*), which is normally preceded by a personal name in the genitive case or a significant word. I do not say that it is impossible, but neither I, nor two other Old-English scholars I have asked, can recall a parallel, and antecedently it strikes us all as improbable. »

à lire *Daunoventa*[1], serait « le *venta* (« beau lieu ») sur la (rivière) Davna »[2]. On a donc fait certainement fausse route en cherchant aux environs de Daventry, trop loin vers l'intérieur, la patrie de S. Patrice. Pour la rendre satisfaisante, il eût fallu ajouter à l'hypothèse celle d'une double erreur identique dans la tradition manuscrite de la *Confession* et des Vies de S. Patrice, d'une part, dans celle des Itinéraires d'autre part.

Muirchú, confirmé par Probus, qui le transcrit, a ajouté à l'expression *Bannaventa Berniciae* une nouvelle explication, rendue nécessaire du fait que *Bannaventa*, en Bernicie, était inconnue aux gens de son époque — et pour cause, puisque c'est une fausse graphie. Il déclare avoir appris par une tradition constante que *Bannaventa* est l'endroit que, de son temps, on appelait communément *Venta*[3]. C'est donc que *Clannaventa* s'était abrégé en *Venta* dans l'usage courant, par chute de la première partie du composé, perçu comme tel dans les deux groupes de langues celtiques, le gaélique et le brythonique. Clannaventa, situé à la hauteur de l'Ile de Man, qui facilitait le passage d'Irlande en Grande-Bretagne à cette latitude, était un port important. Il servit aux Romains de base navale pour la défense de la Bretagne vers le nord, sans doute dès l'année 80, et ensuite pour le ravitaillement des garnisons du mur d'Hadrien[4]. Il avait pris encore plus d'importance, vers 396, en conséquence de la réorganisation de la frontière maritime et

[1] Sur *u* pour *n* et réciproquement dans les Itinéraires et dans la Table de Peutinger, voir O. G. S. Crawford, dans *The Journal of Roman Studies*, t. XIV (1924), p. 137, n. 3.

[2] Ce serait à examiner sur le terrain ou à l'aide d'une carte suffisamment détaillée, que nous ne possédons pas.

[3] Ce nom apparaît dans le manuscrit de Bruxelles sous une forme corrompue, mais E. Mac Néill (*The Native Place of St. Patrick*, p. 123-124) s'efforce de prouver qu'il faut restituer *Venta*. Nous hésitons à nous inscrire en faux contre son affirmation et nous poursuivons notre argument comme si nous la tenions pour démontrée. Cependant, nous ne saurions nous défendre de nous demander si Probus ne portait pas : *Berniciae* (*provinciae*). L'initiale B nous semble attestée par les leçons *Berniae*, *Burniae*, *Burinde*, un peu plus haut, et de *Berniciae* (ou *Berniae*) à *Bentriae* (ou *Bentrae*) la transition ne paraît que trop facile pour un scribe peu appliqué. La mention des *gigantes* (c'est-à-dire des *Brigantes* ; voir ci-dessus, p. 66, note 4) viendrait confirmer notre opinion.

[4] Collingwood et Myres, op. c., p. 114.

terrestre par Stilicon [1]. S. Patrice fut fait captif, à l'âge de 16 ans, c'est-à-dire aux environs de 401 [2], dans une *villula* qui appartenait à son père (ou à son grand-père), au cours d'un raid de pirates irlandais [3], venus tâter les défenses de cette position-clé. La prise de Clannaventa leur eût ouvert la Bretagne du nord-ouest, en leur permettant de prendre à revers la position tout entière. C'est exactement l'opération militaire à laquelle devait s'attendre le tribun de la première cohorte de Morins, commandant à Clannaventa [4]. Les envahisseurs réussirent-ils à s'emparer du fort? Furent-ils repoussés? Des fouilles à Ravenglass le diront peut-être. Il ne semble point, en tout cas, que le port ait été détruit, puisqu'il était encore connu en Irlande, sous le nom de *Venta*, du temps de Muirchú, deux siècles et demi plus tard. Mais les environs furent pillés et des milliers de prisonniers du plat pays emmenés en Irlande [5], où Patrice devint l'esclave d'un chef dont le territoire se situait exactement en face de Ravenglass [6]. C'est une nouvelle et dernière confirmation de notre hypothèse. Nous n'y insistons pas : une expédition assez forte pour enlever des milliers de prisonniers comportait assurément des contingents levés ailleurs que dans le voisinage immédiat. On a même suggéré avec beaucoup de vraisemblance que toute l'opération avait été conçue et dirigée par le roi de Tara en personne. Mais la vente ou la distri-

[1] W. D. Simpson, *Stilicho and Britain*, dans *Journal of the British Archaeological Association*, 3e série, t. VII (1942), p. 45.

[2] A propos de la date, notons que Maryport (dont le nom celtique est inconnu, car l'identification d'*Uxellodunum* avec Maryport doit être rejetée ; cf. E. Birley, dans *The Journal of Roman Studies*, t. XXII, 1932, p. 56), à 15 milles anglais environ au nord de Ravenglass, formait une ville de 20 acres de superficie, et que l'on y a retrouvé une monnaie d'Honorius (395-423), prouvant qu'elle fut, sinon occupée, du moins habitée, jusqu'au début du Ve siècle (R. G. Collingwood, *The Roman Evacuation of Britain*, dans le même *Journal*, t. XII, 1922, pp. 76, 79, 92).

[3] *Villulam enim prope habuit, ubi ego capturam dedi. Confession*, c. 1.

[4] *Notitia Dignitatum*, éd. Otto Seeck (Berlin, 1876), p. 212. Il n'est pas absolument certain que cette cohorte fût à Clannoventa l'année du raid ; voir ci-dessous, p. 96.

[5] *Hiberione in captivitate adductus sum, cum tot milia hominum* (*Confession*, ibid.). *Qui me aliquando ceperunt et devastaverunt servos et ancillas domus patris mei* (*Épître*, c. 10).

[6] Une ligne droite tirée de Ravenglass vers Sliab Mis passe un peu au nord de la pointe d'Ayre, extrémité septentrionale de l'Ile de Man.

bution des prisonniers a dû se faire au port d'arrivée, qui avait sans doute été celui du rassemblement et du départ, le plus rapproché de l'objectif.

Telle est l'hypothèse que nous proposons. A cause de la corruption du texte, reconnue par tous les critiques, elle demande quelques émendations conjecturales, moins graves et moins nombreuses pourtant que celles qui ont été suggérées jusqu'ici. La seule objection qu'on y puisse faire, c'est que, d'après Muirchú, la patrie de S. Patrice était située *haud procul a mare nostro*, tandis que Clannaventa est sur la côte même. Il est permis, cependant, de penser que Muirchú aurait lui-même déduit cette indication, au reste assez vague, du fait que l'endroit était exposé aux attaques de pirates. En tout cas, notre hypothèse a le mérite, si c'en est un, de fournir une nouvelle base de recherche aux archéologues et aux toponymistes, en particulier aux distingués collaborateurs du *Survey of English Place-Names*, dont on attend le volume sur le Cumberland.

En mettant ainsi en valeur Clannaventa, nous ne voudrions point exclure formellement Gobannium (aujourd'hui Abergavenny). E. Mac Néill a certes réussi à aligner en faveur de cette localité des arguments très sérieux [1] : proximité, dans une région fortement romanisée et soumise plus tard à une certaine influence irlandaise, de *Gobannium*, de *Burrium* (aujourd'hui Usk), qui serait à l'origine des corruptions *Burnie*, *Burinde*, et de *Venta* (*Venta Silurum*, aujourd'hui Caerwent), qui donna son nom au pays de *Venta*, en gallois *Gwent ;* et surtout les trouvailles importantes de butin [2], comprenant des monnaies romaines, qui permettent de dater des toutes premières années du v^e^ siècle une puissante incursion, très probablement irlandaise, contre les forts de la route militaire principale traversant du sud au nord l'actuel

[1] Il en a pourtant négligé un : c'est que *Bannio*, pour *Gobannio*, se lit de fait chez le Géographe de Ravenne, 5, 31 = 427, 3 (*Itineraria Romana*, t. c., p. 106) ; mais déjà les premiers éditeurs avaient vu que la correction s'imposait.

[2] Sir William Ridgeway, *Niall 'of the Nine Hostages' in connexion with the treasures of Traprain Law and Ballinrees, and the destruction of Wroxeter, Chester, Caerleon and Caerwent*, dans *The Journal of Roman Studies*, t. XIV (1924), p. 123-136.

Pays de Galles. Cependant, il est impossible de démontrer que les trésors de Ballinrees (au comté de Derry, en Irlande) et de Traprain Law (à 20 milles à l'est d'Édimbourg, en Écosse) proviennent du Pays de Galles. Certains archéologues ont même voulu, mais, à notre avis, sans raison suffisante, y voir le butin recueilli au cours d'expéditions en Gaule. La localisation des trouvailles dans le nord de l'Irlande et en Écosse nous paraît s'accorder beaucoup mieux avec l'hypothèse d'une expédition irlandaise, soutenue par un contingent de Pictes, contre le nord de la Bretagne romaine et en particulier contre Clannaventa.

Enfin, aux érudits qui préféreraient faire confiance à la leçon *Bannaventa Berni<ci>ae*, nous offrons une nouvelle suggestion à examiner : il s'agirait du *vicus* de *Banna*, situé à proximité du mur d'Hadrien, peut-être au nord de celui-ci [1]. Dans ce cas, il faudrait supposer que S. Patrice a écrit seulement *vico Banna*, et que *Venta Berni<ci> ae* forme une addition postérieure, marginale ou interlinéaire, admise plus tard dans le texte de la *Confession*. Mais on n'a aucun indice que *Banna*, qui est bien située en *Bernicia*, ait jamais été appelée *Venta*. Ceux qui défendraient cette identification seraient sans doute contraints de supposer une erreur sur ce point. Cependant, E. Mac Néill a relevé une curieuse rencontre. On sait que le père de S. Patrice s'appelait Calpurnius [2]. Muirchú, à la fin de sa première phrase, assez embrouillée et conservée seulement dans le manuscrit très fautif de Bruxelles, appelle la mère du saint *Concessa*, nom confirmé par la *Vita* III (*BHL.* 6506) [3], par la *Vita* IV (*BHL.* 6503) et par Probus (*BHL.* 6508).

[1] La position se déduit en comparant l'Itinéraire du Géographe de Ravenne, 5,31 = 432, 17 - 433, 3 (*Itineraria Romana*, t. c., p. 107), avec l'inscription *CIL.* VII, 1291, itinéraire gravé sur un vase d'airain, au IIIe siècle, à ce qu'il semble. On trouve les noms de lieux que voici dans l'ordre suivant (en orthographe rétablie et avec leur identification entre parenthèses) : *Procolitia* (Carrawburgh), *Borcovicium* (Housesteads), *Aesica* (Great Chesters), *Banna* (non identifié), *Camboglanna* (Birdoswald), *Uxellodunum* (non identifié), *Aballava* (Papcastle), *Maia* (non identifié). *Banna* se place donc entre Great Chesters et Birdoswald ou à proximité de l'un et de l'autre. Ce n'est pas une fausse graphie, car on rencontre VIC///BANNESES (ou BANNAE) dans *CIL.* VII, 620 (trouvé à Carrawburgh) et une dédicace à Silvain des VENATORES BANNIES(ES), *CIL.* VII, 830 (trouvé à Birdoswald).

[2] *Confession*, c. 1. [3] Dans sa rédaction actuelle ; cf. note suivante.

Cette mention a toute l'apparence d'une addition au texte primitif, due à Muirchú lui-même, à sa source ou à quelque scribe [1]. Or, une inscription maintenant à Hexham et provenant probablement d'une station du mur d'Hadrien (dont la plus proche, *Cilurnum*, aujourd'hui Chesters, à 5 kilomètres et demi à l'est de Carrawburgh, est distante de 6 kilomètres environ de Hexham) ou de *Corstopitum* (aujourd'hui Corbridge, à 4 kilomètres à l'est de Hexham), mentionne un Quintus Calpurnius Concessinius, *praefectus equitum* [2]. E. Mac Néill suggère que cet officier aurait appartenu à la famille de S. Patrice [3]. Nous croirions plutôt qu'un érudit peu habile ou peu scrupuleux du VII^e^ ou du VIII^e^ siècle s'est inspiré de l'inscription pour en tirer le nom prétendu de la mère du saint. Calpurnius, d'ailleurs, gentilice très fréquemment attesté, se rencontre, en Bretagne romaine, non seulement dans le nom de Sextus Calpurnius Agricola, légat de la province vers l'an 162 [4], mais encore comme celui d'un tribun, dans une inscription provenant, elle aussi, de Corbridge [5]. S. Patrice, s'il fallait le rattacher à cette souche, prend peut-être *decurio* dans le sens militaire en un passage célèbre de son *Épître* [6]. Mais *Banna*, à une quarantaine de kilomètres au moins de la côte, semble trop loin dans les terres pour être décrit comme *haud procul a mare nostro*.

[1] Bury a montré, en tout cas, que les mots : *mater vero eius dicebatur Conches filia Ocinis*, n'appartiennent pas au texte primitif de la *Vita* III. *A Life of St. Patrick* (*Colgan's Tertia Vita*), dans *Transactions of the Royal Irish Academy*, t. XXXII, Section C (1903), p. 212.

[2] Voici le texte, *CIL.* VII, 480 : DEO INVICTO MITHRAE ? SVB CVRA....] LEG(ATI) A[VGVSTI PR(O) PR(AETORE) ?] Q. CALPVRNIVS CONCESSINIVS PRAEFECTVS EQVITVM CAESA CORIONITATARVM MANV PRAESENTISSIMI NVMINIS DE[O] V(OTVM) S(OLVIT). Les *Coriontiatae*, dans le nom de qui l'on retrouve le mot irlandais *tuath* « peuple », pourraient être, d'après Mac Néill, les *Coriondi*, que Ptolémée, II, 2, 8, qui les appelle Κοριονδαί ou Κοριονδοί, place vers le milieu de la côte orientale de l'Irlande.

[3] *The Native Place of St. Patrick*, p. 138.

[4] PAULY-WISSOWA, op. c., t. III, 1 (1897), col. 1366 ; *The Journal of Roman Studies*, t. XXVIII (1938), p. 202.

[5] *CIL.* VII, 471 ; leçons revues par M. V. Taylor et R. G. Collingwood, dans le même *Journal*, t. XV (1925), p. 248.

[6] *Ingenuus fui secundum carnem ; decurione patre nascor ; vendidi enim nobilitatem meam (non erubesco neque me paenitet) pro utilitate aliorum ; denique servus sum in Christo genti exterae ob gloriam ineffabilem perennis vitae quae est in Christo Iesu Domino nostro* (*Épître*, c, 10.)

7. Notes chronologiques sur le séjour de S. Patrice en Gaule.

1. *Carpurnus genuit istum, alma Britannia misit,*
Gallia nutrivit, tenet ossa Scottia felix.

Ce distique composé ou commandé par l'abbé Cellanus de Péronne, mort en 706 [1], est sans doute le plus ancien texte non irlandais qui mentionne le séjour de S. Patrice en Gaule. Et même en Irlande, croyons-nous, à part les écrits du saint, on ne saurait établir avec une entière certitude que les œuvres de Muirchú et de Tírechán soient antérieures.

2. Des auteurs irlandais récents révoquent encore en doute la date de 418 pour la mort de S. Amator, évêque d'Auxerre, qui conféra à S. Patrice le diaconat et peut-être la prêtrise. Ce petit problème a pourtant été résolu depuis nombre d'années par Duchesne [2] : Amator mourut le mercredi 1er mai 418 ; son successeur, S. Germain, fut consacré le dimanche 7 juillet suivant et mourut le 31 juillet 448.

3. D'après Muirchú (*BHL.* 6497), S. Patrice apprit la mort de Palladius, survenue en Grande-Bretagne [3], en un lieu appelé *Eb-*

[1] L. Traube, *Perrona Scottorum*, dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Bavière, Phil.-hist. Klasse, 1900, p. 497.

[2] *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. II² (Paris, 1910), p. 438-439.

[3] *In Britonum finibus*, Livre d'Armagh, fol. 2, col. 1 ; *in regione Britonum*, *Vita* III (*BHL.* 6506-6507). Le manuscrit de Bruxelles de Muirchú, ainsi que la *Vita* II (*BHL.* 6504), la *Vita* IV (*BHL.* 6503) et Probus (*BHL.* 6508) écrivent : *in Pictorum finibus* (ou une expression équivalente). Quelle leçon faut-il adopter? Nous sommes persuadé que c'est la première. Muirchú décrit un voyage d'Irlande vers Rome : *reversus* (*Palladius*) *ad eum* (*Caelestinum*) *qui missit illum.* Il poursuit : *Revertente vero eo hinc et primo mari transito coeptoque terrarum itenere in Britonum* (al. *Pictorum*) *finibus vita functus est.* Le sens naturel est qu'après avoir traversé la mer d'Irlande, Palladius continue par la route vers le port d'où il compte s'embarquer pour la Gaule, et cette route ne le conduisait pas au nord du mur d'Hadrien, dans le pays des Pictes. Cependant, à qui s'est un peu familiarisé avec les textes anciens, l'expression *in Britonum finibus* sonne faux. Elle n'appartient pas, en tout cas, à la langue du v^e^ siècle, qui aurait écrit *in Britannis* ou, plus naturellement encore, *in Britanniis.* Les *Britonum fines* font songer plutôt à la situation faite aux Bre-

moria (Livre d'Armagh, fol. 2, col. 2) ; variante *Curbia* dans le manuscrit de Bruxelles 64, fol. 229v, col. 2. Probus (*BHL.* 6508) lit : *Euboria*, et la *Vita* II (*BHL.* 6504) : *Eboria*. Cet endroit n'a

tons quelques années plus tard, après que les Angles, Saxons, Jutes et autres eurent pris pied dans l'est de l'île. Pourquoi Muirchú y recourt-il ici ? Sans doute pour rendre plus claire sa source, qui, si elle est ancienne, comme c'est vraisemblable, ne comportait pas cette précision, d'ailleurs inutile au ve siècle, quand les communications normales subsistaient vers la Gaule et Rome. Les mots *in Britannis* vont d'ailleurs revenir dans la phrase suivante. Muirchú a peut-être voulu varier son style. Voici le passage : *Audita itaque morte sancti Paladii in Britannis, quia discipuli Paladii, id est Augustinus et Benedictus et caeteri, redeuntes retulerant in Ebmoria de morte eius, Patricius* etc. Que signifie-t-il exactement ? Ou bien que S. Patrice, se trouvant *in Britannis*, y apprit la mort de Palladius ; ou bien que S. Patrice, étant ailleurs, apprit la mort de Palladius *in Britannis*, c'est-à-dire survenue en Bretagne. Cette seconde interprétation est la bonne. *Ebmoria*, en effet, nous allons le montrer n'est pas en Bretagne, mais en Gaule. Ainsi donc, Muirchú répète ici sous une autre forme (*in Britannis*) ce qu'il vient d'ajouter à sa source dans la phrase précédente (*in Britonum finibus*). Cela exclut la leçon *in Pictorum finibus*. — En faveur de l'apostolat de Palladius chez les Pictes de l'Écosse actuelle, on cite quelques textes irlandais qui font de lui le fondateur de l'église de Fordoun, au comté de Kincardine. Ce sont : un passage de la *Vita* II (éd. Colgan, *Trias Thaumaturga*, p. 13, chap. 24 ; voir ci-dessous) ; un autre à la fin du *Lebor Bretnach*, dans *Lebor na Huidre* (vers 1100), p. 4, col. 2, éd. R. I. Best et O. Bergin (Dublin, 1929), lignes 269-270 ; le commentaire de l'hymne *Genair Patraic* dans le manuscrit des Franciscains (xie siècle), éd. W. Stokes et J. Strachan, *Thesaurus Palaeohibernicus*, t. II (Cambridge, 1903), p. 312 ; et enfin un vague écho de la même tradition dans le commentaire du *Félire* d'Óengus, au 12 juin. Ces autorités ne sont pas de première valeur. Elles semblent représenter un développement postérieur et érudit du peu que l'on croyait savoir concernant Palladius au xe siècle, et s'appuient sans doute sur un texte de la Vie du saint où se rencontrait la mauvaise variante *in Pictorum finibus*, combinée avec une tradition, vraisemblablement ancienne, qui mettait en rapport avec l'Irlande les Pictes (ou les Bretons, répétition remarquable de la variante *Pictorum* pour *Britonum*) des futurs comtés écossais de Kincardine et de Forfar. On lira là-dessus les réflexions de W. J. Watson (*The History of the Celtic Place-Names of Scotland*, Édimbourg, 1926, p. 200-207). Le nom de Palladius n'a rien à voir dans l'étymologie d'Aberfeldy (au comté de Perth), *Obar-pheallaidh* (Watson, op. c., p. 463). — Le texte de la *Vita* II est ici particulièrement intéressant. Si on le compare à la *Vita* IV (éd. Colgan, op. c., p. 38, c. 28), on verra clairement que les mots *in campo Girgin, in loco qui dicitur Forddun* sont une explication savante surajoutée à un original qui ressemblait de fort près à Muirchú. Tout le passage, d'ailleurs, dans la *Vita* II comme dans la *Vita* IV, porte la marque de l'érudition du ixe ou du xe siècle irlandais, notamment l'étymologie de *polaire*, mot irlandais

pas encore été identifié [1]. Les critiques récents s'accordent presque tous à le situer entre Auxerre et le port de la Manche vers lequel, d'après le contexte, S. Patrice se dirigeait [2]. Un coup d'œil à la Table de Peutinger (*Eburobriga*) et à l'Itinéraire d'Antonin, 361, 2 (*Eburobrica*), aurait montré qu'il s'agissait du premier relais après Auxerre, sur la route d'Italie en Grande-Bretagne, par Lyon, Mâcon, Autun, Auxerre, Soissons, Noyon, Amiens et Boulogne, à 18 milles romains, ou 12 lieues gauloises, d'Auxerre. C'est aujourd'hui Avrolles, commune du département de l'Yonne, arrondissement d'Auxerre, canton de Saint-Florentin [3]. L'étrangeté de la graphie chez les hagiographes irlandais ne doit pas étonner : pour *Autessiodorum* Muirchú écrit *Alsiodorum* [4]. Bury, d'ailleurs, a montré que Muirchú avait ici sous les yeux une source écrite non en latin, mais en irlandais [5]. L'endroit où S. Patrice apprit la mort de Palladius se situant ainsi à 26 ou 27 kilomètres d'Auxerre, on comprend que la suite du récit s'applique au célèbre évêque de cette cité, S. Germain, dont le nom, par une confusion avec l'ordination précédente, devint celui de son prédécesseur, S. Amator [6] : *Patricius*

emprunté au latin *pugillare*, *pugillaria*, qu'on nous explique comme signifiant *Pallere*, « le fardeau de Pall(adius) » !

[1] Cet article était achevé quand nous avons constaté que l'identification avait été déjà proposée voici un demi-siècle. Nous possédons seulement à ce propos une référence peu précise de Mme Concannon (*Saint Patrick, His Life and Mission*, Dublin et Cork, 1931, p. 98), citant un érudit de la fin du siècle dernier, dont les travaux ne nous sont pas accessibles : « ... a place-name which has puzzled all Patrician commentators, but which Rev. Sylvester Malone has identified satisfactorily as « Eburo-briga » (the modern « St. Florentin ») about 20 miles N. N. E. from Auxerre ».

[2] J. B. Bury, *The Life of St. Patrick and his Place in History* (Londres, 1905), p. 346-347, suggérait Évreux ; N. J. D. White, *St. Patrick, His Writings and Life* (Londres, 1920), p. 123. — M. Meissner fait exception ; cf. ci-dessous, p. 89, note 5.

[3] A. Vincent, *Toponymie de la France* (Bruxelles, 1937), p. 89, col. 1, n° 207 ; pour les anciennes formes, voir M. Quantin, *Dictionnaire topographique du département de l'Yonne* (Paris, 1862), p. 6, col. 2.

[4] Manuscrit de Bruxelles, fol. 299v, col. 1 (un feuillet manque ici au Livre d'Armagh). Comparer *Alchiodrensis pagus*, forme de l'an 520, citée par Quantin, ibid., col. 1.

[5] *Sources of the Early Patrician Documents*, dans *The English Historical Review*, t. XIX (1904), p. 496-499.

[6] L'ablatif *Amathorege* montre l'utilisation d'une source irlandaise, plus que probablement écrite, où l'évêque était appelé *Amathorig*.

et qui cum eo erant declinaverunt iter ad quendam mirabilem hominem summum aepiscopum <A>mathorege nomine, in propinquo loco habitantem, ibique sanctus Patricius, sciens quae eventura essent <s>ibi, aepiscopalem gradum ab <A>mathorege sancto episcopo accepit[1]. Sauf le nom du prélat consécrateur, le renseignement semble exact. L'ordination eut-elle lieu, comme le suppose Zimmer[2], non à Auxerre même, mais en la basilique de Saint-Amator, sur le mont Artre (*Altricus*)[3], et l'expression latine *ad Sanctum* (ou *Dominum*) *Amatorem*, *ad Sancti* (ou *Domini*) *Amatoris*, mal rendue en irlandais, a-t-elle induit Muirchú à conclure que S. Amator avait été le consécrateur de S. Patrice? C'est une explication ingénieuse et assez plausible.

4. On discute depuis trois siècles pour déterminer si le diacre Palladius appartenait à l'Église romaine ou à celle d'Auxerre[4]. Sans doute la querelle eût-elle été moins âpre et moins longue s'il ne s'était point agi pour certains de trancher un des torons du câble qui relie l'Église d'Irlande à celle de Rome et si, derrière Célestin, on n'entrevoyait le diacre Léon, destiné à devenir, moins de dix ans plus tard, ce pape Léon le Grand, qui s'exprimerait en termes peu équivoques sur les droits et les devoirs du pontificat suprême.

Le témoignage de Prosper, en tout cas, est trop net pour permettre de nier que Célestin intervint en cette affaire et envoya aux Irlandais Palladius, consacré évêque. Tout s'arrangerait fort simplement si Palladius d'Auxerre, diacre ou non, était devenu Palladius, diacre de l'Église romaine, exactement comme Prosper l'Aquitain, quelques années plus tard, fut attaché à la chancellerie pontificale. Mais devenir secrétaire du pape, comme Prosper, et se voir chargé des affaires de l'anti-pélagianisme en Gaule méridionale est une chose; être ordonné diacre de la Sainte Église Romaine en est une autre. La suite le montrera.

[1] Livre d'Armagh, fol. 2v, col. 2; le titre du chapitre, fol. 20, col. 1, porte: *ab Amathorege episcopo.*

[2] *Nennius Vindicatus* (Berlin, 1893), p. 123, note.

[3] Aujourd'hui le faubourg de Saint-Amatre, cité plus d'une fois par M. Quantin, *Répertoire archéologique du département de l'Yonne* (Paris, 1868), col. 3-4; place Saint-Amatre, ibid., col. 11; restes d'une crypte, ibid., col. 13.

[4] On a voulu faire aussi de Palladius un Breton, sinon par son origine, du moins par son éducation, le fils d'un haut fonctionnaire du même nom exilé en Grande-Bretagne par Julien l'Apostat.

Voici, pour et contre, quelques arguments qui semblent avoir été négligés. Nous les présentons impartialement, sans douter pourtant que la balance ne penche très fortement du côté de Rome. La conclusion apportera un repère chronologique précieux.

En faveur d'Auxerre : c'est une curieuse rencontre que de trouver, dans la Vie de S. Amator (*BHL.* 356), écrite à la fin du VI^e^ siècle, une grande dame, très riche, du nom de Palladia, habitant Autun, mais dont les biens patrimoniaux, distincts de ceux de son mari, étaient situés près d'Auxerre [1]. Les faits rapportés dans ce récit se placeraient, d'après l'hagiographe, avant l'épiscopat de S. Amator. Palladius, vingtième évêque d'Auxerre, au milieu du VII^e^ siècle [2], peut avoir appartenu à la même famille. En effet, à la mort de son prédécesseur, Didier, qui survint entre 614 et 627, il était abbé de Saint-Germain en cette ville [3]. Ce serait une confirmation. Cependant, la *Vita Amatoris* ne saurait être considérée comme un document de première valeur, en particulier pour les noms propres [4]. Son auteur, Étienne, prêtre africain, en rapports épistolaires avec Aunachaire, évêque d'Auxerre, qui l'avait prié d'écrire la Vie de S. Amator et de mettre en vers celle de S. Germain, n'a peut-être jamais mis les pieds dans leur ville épiscopale. Assurément, des renseignements avaient dû lui être transmis. Duchesne a même montré, à propos de la date de la mort, qu'ils étaient sûrs et exacts [5]. Mais Étienne est un amplificateur plein de faconde, non un historien scrupuleux. Il paraît fort capable d'avoir inventé le nom, sinon le personnage, de Palladia. Connaissait-il l'existence à Auxerre d'une *stirps Palladiana* ou du moins d'un Palladius, celui qui devait être le second successeur de S. Aunachaire? La mort de ce dernier se plaçant en 605 et Palladius étant signalé pour la première fois comme évêque en

[1] *Libuit autem eam... in Autissiodorensium civitatem pergere, in cuius vicinitate patrimonium possidebat. Posita autem ea in suburbio, paschalis dies advenit* (*Act. SS.*, Mai t. I, p. 53-54).

[2] Duchesne, *Fastes épiscopaux*, t. II[2], p. 447.

[3] Lebeuf, *Mémoires concernant l'histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre et de son ancien diocèse*, continués... par M. Challe et M. Quantin, t. I (Auxerre et Paris, 1848), p. 145.

[4] W. Levison, *Bischof Germanus von Auxerre*, dans *Neues Archiv*, t. XXIX (1904), p. 158-159.

[5] T. c., p. 438-439.

627 [1], la chose est fort possible. Il faut remarquer cependant que le nom de Palladius n'était point rare dans l'ancienne Gaule [2]. Cl. Rutilius Namatianus, gaulois, mentionne un Palladius, son jeune parent, fils d'Exuperantius, gouverneur de l'Armorique, qui faisait auprès du poète, à Rome, ses études de droit en 416 [3]. Les commentateurs se sont donné carrière à propos de cette allusion, ce qui nous vaut, toute faite, une belle liste de *Palladii* [4]. Il ne semble pas qu'ils aient songé à y voir le futur diacre Palladius. Les dates, cependant, ne concordent pas mal : le jeune étudiant en droit pouvait avoir de 20 à 25 ans en 416, et Palladius est diacre en 429, évêque en 431. Mais ce n'est sans doute qu'une rencontre causée par la fréquence du nom, et il se pourrait que le parent du poète ne soit autre que Palladius Rutilius Taurus Aemilianus, qui devait composer les quatorze livres de l'*Opus Agriculturae*, peut-être dans la retraite et après avoir été préfet du prétoire de Majorien [5]. Le diacre Palladius, consacré en 431 comme évêque pour les Irlandais, porte, en tout cas, un nom assez bien localisé à Auxerre, peut-être celui d'une famille de l'endroit. Ces références, du moins, sont plus directes que celle qu'indique Bury [6] à la *stirps Palladiorum* de Bourges [7]. Voilà ce qu'on pourrait dire en faveur d'Auxerre.

Pour Rome [8], il y a trois passages de Prosper d'Aquitaine, à prendre d'ensemble.

a) Prosper écrit en 433 dans sa continuation de la Chronique d'Eusèbe-Jérôme, sous l'année 429 : *Agricola Pelagianus, Severiani episcopi Pelagiani filius, ecclesias Brittaniae dogmatis sui*

[1] Duchesne, t. c., p. 446-447.

[2] Duchesne, op. c., t. III (Paris, 1915), p. 251, ne compte pas moins de neuf évêques de ce nom.

[3] *De Reditu suo*, I, 207-216.

[4] Voir les auteurs cités par J. Vessereau, *Cl. Rutilius Namatianus* (Paris, 1904), p. 203-222.

[5] Vessereau, op. c., p. 222.

[6] *The Life of St. Patrick and his Place in History*, p. 343, note 3.

[7] Sidoine Apollinaire, *Epistulae*, VII, 9, 24.

[8] Nous ne tenons compte ici que des sources antérieures au milieu du VIII[e] siècle. Le moyen âge irlandais et écossais n'apporte rien de sérieux à la discussion, et les érudits modernes rien de neuf. Il est à remarquer que la légende de Palladius s'est relativement peu développée en pays celtiques.

insinuatione corrumpit, sed ad insinuationem Palladii diaconi papa Caelestinus Germanum Autisidorensem episcopum vice sua mittit et, deturbatis hereticis, Britannos ad catholicam fidem dirigit [1].

b) Prosper, dans le même ouvrage, à la même date, sous l'année 431 : *Ad Scottos in Christum credentes ordinatus a papa Caelestino Palladius primus episcopus mittitur* [2].

c) Prosper, en 433 ou 434, écrit dans son traité contre Cassien, *Contra Collatorem*, chap. 2, en faisant l'éloge des mesures prises par le pape Célestin contre les Pélagiens : *Nec vero segniore cura ab hoc eodem morbo Britannias liberavit, quando quosdam inimicos gratiae, solum suae originis occupantes* [3], *etiam ab illo secessu exclusit Oceani, et ordinato Scotis episcopo, dum Romanam insulam studet servare catholicam, fecit etiam barbaram christianam* [4].

Ce serait un étalage de vaine érudition que de compléter les textes *a*) et *b*) par toutes les références aux chroniqueurs successifs qui les ont diversement transcrits, utilisés, démarqués ou traduits, jusqu'à la Chronique anglo-saxonne. Prenons-les tels qu'ils sont. Le troisième confirme les deux premiers, de manière fort utile, à cause de sa date, mais, pour ce qui touche l'Irlande, se ressent en deux points de l'imprécision oratoire : l'île barbare (c'est-à-dire située en dehors de l'Empire) n'était pas sans compter déjà un certain nombre d'habitants chrétiens, au témoignage de Prosper lui-même, en *b*), et l'Aquitain, qui écrivait au plus tard en 434, ne prenait certes pas l'Irlande pour une si petite île qu'elle eût pu être christianisée en trois ans [5]. Nous pouvons donc nous en tenir

[1] *M.G.*, Auct. antiq., t. IX, p. 472. Au lieu de : *ad insinuationem*, quelques manuscrits portent : *ad actionem* ou *actione ;* au lieu de : *episcopum*, un manuscrit lit : *et Lupum Tricassinum episcopos ;* c'est le manuscrit de Bruxelles 1794, du x[e] siècle, le seul qui, sous l'année 428, ajoute au texte de Prosper la mention de l'ordination de S. Loup comme évêque de Troyes. Nous négligeons les variantes sans signification, ici comme dans la note suivante.

[2] Éd. cit., p. 473. Un manuscrit, l'abrégé du Vatican, Reginensis 2077, de la fin du vi[e] ou du début du vii[e] siècle, porte : *Ad S<cot>tos primus episcopus Palladius a papa mittitur Caelestino.* Un groupe de manuscrits représentant un archétype perdu et ancien, au lieu de : *mittitur*, lit : *moritur.*

[3] Allusion à l'origine britannique de Pélage.

[4] *P. L.*, t. LI, col. 271.

[5] Dans un travail original et remarquablement bien informé, W. J. D. Croke, qui aurait volontiers reculé la composition du *Contra Collatorem* jusqu'en 435 ou 436, a présenté tous les arguments en faveur de l'opinion contraire (*The*

aux textes *a*) et *b*), pourvus par Prosper d'une date exacte et qui rapportent, en un style sans emphase, des événements précis [1].

Dans *a*), l'expression la plus importante pour notre sujet : *ad insinuationem* (*ad actionem, actione*) *Palladii diaconi*, s'éclairerait par un passage du même ouvrage, sous l'année 439, à propos de l'activité de Sixte III contre Julien d'Éclane : *sed his insidiis Xystus papa, diaconi Leonis hortatu, vigilanter occurrens* [2]. C'est un parallèle aussi exact qu'on peut le désirer, et Léon est bien le futur pape, premier du nom, alors diacre de l'Église romaine. Il est encore à propos de remarquer que, chaque fois que Prosper emploie le mot *diaconus*, il entend un diacre de l'Église romaine : *Titus diaconus* (en 426), *Leo* (en 439 [3] et en 440, à deux reprises), *Hilarus* (en 448, à deux reprises [4]). De ces témoignages il est donc permis de conclure que Palladius, admis à conseiller le pape en 429 et chargé par lui de mission en 431, était bien diacre de l'Église romaine.

Muirchú, à la fin du VII[e] siècle, n'en doute pas. Il écrit : *Paladius archidiaconus pape Caelestini urbis Romae episcopi qui tunc tenebat sedem apostolicam quadragensimus quintus a sancto Petro apostolo* [5]. L'expression : *archidiaconus pape Caelestini*, rappelle le *dia-*

Life and Literature of St. Patrick, dans *The Seven Hills Magazine*, t. I, 1906-1907, p. 360-369 ; cf. t. II, 1907-1908, p. 235-247). Il ne réussit pas à emporter notre conviction, ni non plus quand il tente de démontrer, en supposant l'identité de Patrice et de Palladius, que les rapports du saint avec Lérins peuvent seuls expliquer l'intérêt que porta Prosper à la mission irlandaise (op. c., t. I, p. 353). Le même auteur avait déjà traité certaines de ces questions dans *Atti del II° Congresso internazionale di archeologia cristiana* (Rome, 1902), p. 163-171, et dans *The Irish Ecclesiastical Record*, 4[e] série, t. XII (1902, 2), p. 442-450.

[1] La variante *moritur*, en *b*), n'a guère été remarquée jusqu'ici par les historiens. Elle remonte très haut. Il est fort possible qu'on se soit appuyé sur ce *moritur* pour placer la mort de Palladius avant la mission de S. Patrice. Cf. ci-dessus, p. 73, note 3.

[2] Éd. cit., p. 477. Les mots importants pour nous : *diaconi Leonis hortatu*, manquent à l'une des deux recensions anciennes ; ils sont peut-être d'un interpolateur contemporain plutôt que de Prosper, conclut Mommsen dans son introduction, p. 379-380.

[3] Voir note précédente.

[4] La seule exception, peut-être, est *Grunitus*, mis à mort par Aétius en 430, sur lequel on n'a pas de renseignements.

[5] Livre d'Armagh, fol. 2, col. 1.

conus episcopi, c'est-à-dire, dans l'Église ancienne, le diacre attaché à la personne de l'évêque, son secrétaire de confiance et pour ainsi dire le chef de sa chancellerie, celui qu'on nommerait couramment plus tard archidiacre. *Archidiaconus* n'est pas nécessairement un anachronisme chez Muirchú : Gennade, qui publie son *De Viris illustribus* en 477 ou 478 [1], donne ce titre à S. Léon avant son élévation au souverain pontificat, à propos d'un fait qui se place vers l'an 429, en 431 au plus tard, la dédicace du *Contra Nestorium* de Cassien [2].

On s'est demandé pour quel motif Palladius avait quitté sa mission d'Irlande, puisqu'il mourut en Grande-Bretagne [3]. Quelques-uns ont même cru y voir un abandon de poste. Mais la mission de Palladius en Irlande peut fort bien, dans l'intention du pape Célestin, avoir été limitée dans le temps, comme celle qu'il avait, deux ans auparavant, confiée à S. Germain d'Auxerre, et, d'autre part, Palladius ne manquait peut-être pas d'un excellent motif pour se trouver en Grande-Bretagne, sur le chemin du retour. Il en est un qui saute aux yeux : Célestin était mort à Rome le 27 juillet 432 et son successeur Sixte III avait été ordonné le 31 du même mois [4].

Un autre passage de Prosper en sa Chronique vient ici à propos. Il s'agit de la mort de Sixte III, au milieu d'août 440 : *Defuncto Xysto episcopo, quadraginta amplius diebus* [5] *Romana ecclesia sine antistite fuit, mirabili pace atque patientia praesentiam diaconi Leonis expectans, quem tunc inter Aetium et Albinum amicitias*

[1] A. Feder, *Die Entstehung und Veröffentlichung des gennadianischen Schriftstellerkatalogs*, dans *Scholastik*, t. VIII (1933), p. 232.

[2] *Ad extremum rogatus* (Cassianus) *a Leone archidiacono postea urbis Romae episcopo, scripsit adversus Nestorem de Incarnatione Domini libros septem, et in his scribendi apud Massiliam et vivendi finem fecit Theodosio et Valentiniano regnantibus* (c. LXII, éd. E. C. Richardson, dans *Texte und Untersuchungen*, t. XIV, 1, Leipzig, 1896, p. 82).

[3] Sur la variante : *in Pictorum finibus*, voir ci-dessus, p. 73, note 3. Quelques auteurs en ont tiré que Palladius n'avait point quitté l'Irlande, mais exerçait son ministère, au moment où il mourut, chez les Pictes du nord-est de l'île. C'est contraire au texte même de Muirchú, cité ci-dessus, p. 74.

[4] L. Duchesne, *Le Liber Pontificalis*, t. I, p. 231, note 7.

[5] Exactement 43 jours (Jaffé-Wattenbach, *Regesta Pontificum Romanorum*, t. I, p. 57).

redintegrantem Galliae detinebant, quasi ideo longius esset abductus ut et electi meritum et eligentium iudicium probaretur. Igitur Leo diaconus legatione publica accitus et gaudenti patriae praesentatus quadragesimus tertius Romanae ecclesiae episcopus ordinatur[1]. Assurément, Palladius absent n'a point été élu pape ni ramené d'urgence par une ambassade, mais il avait une autre raison de rentrer. Il était l'homme de la lutte anti-pélagienne dans ce que nous appelons les Iles Britanniques. C'est lui qui avait attiré l'attention du pape défunt sur la situation, en 429, et qui s'était rendu en Irlande, en 431 [2]. Cette même année, Prosper, entré à la chancellerie pontificale, se dépensait à Rome contre les Pélagiens et les Semi-Pélagiens. Il obtint de Célestin une lettre aux évêques de Gaule et la rédigea probablement lui-même [3]. Le morceau est de 431. On ne saurait déterminer s'il fut composé et envoyé avant ou après le départ de Palladius pour l'Irlande. Palladius y aurait-il collaboré? On croit reconnaître la griffe de Léon dans le syllabus qui y est annexé [4].

A la mort de Célestin, en 432, la bataille est loin d'être terminée. Dans ces circonstances, que Palladius ait estimé devoir faire rapport au nouveau pape ou qu'il ait été expressément rappelé par ce dernier, il rentrait à Rome par la Grande-Bretagne, c'est-à-dire en empruntant la grand'route, et devait passer par Auxerre, où S. Patrice se trouvait auprès de S. Germain. Plus exactement, Palladius devait y repasser. En effet, ce prélat, auteur de la mission de Germain en Grande-Bretagne deux ans auparavant, s'était certainement arrêté en chemin, en 431, quand il se rendait en Irlande, pour traiter de sa mission avec l'évêque d'Auxerre. Les

[1] PROSPER, *Chronique*, éd. c., p. 478.

[2] Le cas de S. Léon suggère qu'en acceptant la mission d'Irlande, Palladius, qui remplissait sous Célestin, comme Léon sous Sixte, les fonctions de diacre de l'Église romaine (soit à peu près, en langage moderne, celles de cardinal vicaire), renonçait à l'espoir de la papauté. Cependant, la mission d'Irlande n'était qu'une toute petite affaire par rapport à celles qui agitaient alors l'Église et l'empire romain. Il serait peu compréhensible qu'on y eût destiné de façon définitive un homme jugé de taille à gouverner l'Église tout entière.

[3] JAFFÉ-WATTENBACH, n° 381 ; DUCHESNE, *Fastes épiscopaux*, t. I², p. 367.

[4] *P. L.*, t. XLV, col. 1756-1760. C'est, entre autres, la conclusion de B. J. KIDD, *A History of the Church to A. D. 461*, t. III (Londres, 1922), p. 156-157.

deux hommes étaient faits pour se comprendre, celui-là ancien diacre de l'Église romaine, chargé de toute la politique ecclésiastique, et celui-ci naguère fonctionnaire de l'Empire, également homme d'action. Il fallait un quartier général à la future mission irlandaise. Les Églises de Grande-Bretagne étaient trop peu organisées pour qu'on les en chargeât. D'ailleurs, aux yeux de Palladius, qui y avait fait envoyer Germain, il n'y avait guère, comme restaurateur de l'orthodoxie, étaient-elles assez sûres et comptaient-elles assez d'hommes versés dans la controverse théologique pour qu'on leur confiât la foi de l'île voisine [1] ?

Rome était loin. Une fois déjà, en 407, la route de Milan à Boulogne avait été coupée par les Vandales et leurs associés, et l'on voyait monter à l'horizon des difficultés nouvelles, cette fois avec les Burgondes établis en Gaule [2]. Auxerre était, à peu près, sur la grande voie de communication, le point le plus avancé où Rome pût établir le poste de commandement sur ce front. L'adjonction de S. Loup, évêque de Troyes, à S. Germain dans la mission de celui-ci en Bretagne contre les Pélagiens suggère qu'on avait même songé à un soutien, aide, lieutenant ou successeur éventuel.

Revenons à l'an 432. S. Germain donc, il faut le supposer, était, mieux que quiconque, au courant des intentions de Palladius. Il aurait arrêté avec lui les mesures à prendre, dans l'intérêt de la mission irlandaise, au cas où la mort du pape, intervenant prochainement, obligerait Palladius à rentrer. Une des décisions ainsi prévues était l'envoi en Irlande de S. Patrice, encore simple prêtre [3]. Ce n'est donc point par hasard que ce dernier a rencontré,

[1] W. J. D. Croke, *The Life and Literature of St. Patrick*, l. c., t. II, p. 57-59.

[2] *Gundicharium Burgundionum regem intra Gallias habitantem Aetius bello obtrivit* (Prosper, *Chronique*, à l'an 435, éd. c., p. 475).

[3] Cette discussion des affaires de la mission irlandaise entre Palladius et S. Germain n'est pas imaginaire. Il en reste des traces dans le récit, assez embrouillé, de S. Patrice lui-même (*Confession*, c. 26-32). Eóin Mac Néill, qui a tenté avec succès d'y mettre un peu d'ordre (*The Historical Saint Patrick*, dans Paul Walsh, *Saint Patrick*, Dublin, 1932, p. 14 ; *St. Patrick, Apostle of Ireland*, Londres, 1934, p. 39-47), distingue nettement deux conférences tenues par S. Germain à propos de la mission, la première en Grande-Bretagne en 429 ou 430, la seconde à Auxerre en 430 ou 431. Chaque fois, la candidature de S. Patrice est rejetée. En dépit de l'allusion que fait ce dernier à son *episcopatus laboriosus* (*Confession*, c. 27), Mac Néill ne croit pas nécessaire d'admettre qu'il ait été question de consacrer S. Patrice avant de l'envoyer

sur la route de Boulogne, à Eburobriga, les compagnons de Palladius revenant vers Rome. Mais ce qu'on n'avait pas prévu, sans doute, c'est que Palladius mourrait en chemin, de maladie ou d'accident[1]. S. Patrice, nous l'avons vu, revint sur ses pas, fut consacré évêque par S. Germain, en remplacement de Palladius, et repartit immédiatement pour l'Irlande. Dans l'hypothèse d'un rappel de Palladius à Rome auprès du nouveau pape, la situation eût été la même : le messager passant par Auxerre, S. Germain est informé et procède, sans plus attendre, à l'envoi de Patrice en Irlande, comme simple prêtre, puisqu'il ne peut savoir si le rappel de Palladius est définitif.

en Irlande (*St. Patrick, Apostle of Ireland*, p. 42-43). L'exemple de S. Augustin de Cantorbéry, envoyé en Angleterre comme simple prêtre et élevé à l'épiscopat seulement après ses premiers succès de missionnaire, fournirait un bon parallèle. Mais Mac Néill n'oublie-t-il pas ici cette parole adressée à S. Patrice à propos de la première conférence : *Ecce datus es tu ad gradum episcopatus* (*Confession*, c. 32)? Il faut distinguer deux solutions envisagées : l'envoi de S. Patrice comme évêque (auquel on renonça, sans doute parce qu'il était trop peu instruit pour se lancer dans la controverse anti-pélagienne auprès des chrétiens d'Irlande, mission à laquelle fut destiné Palladius) et son envoi comme simple prêtre (soit sous les ordres de Palladius, soit ensuite en renfort). C'est le tout dernier projet, qui reçut un commencement d'exécution. Mais l'Irlande avait eu un évêque en la personne de Palladius, qui venait de mourir. Pouvait-on y envoyer maintenant un clerc de rang inférieur? Au reçu de la nouvelle, S. Germain se décida, peut-être à contre-cœur, à consacrer S. Patrice. Ainsi, tout se tient parfaitement. S. Patrice devait, d'ailleurs, élargir sa mission et s'adresser à d'autres Irlandais que ceux qui étaient déjà *in Christum credentes*. — Mac Néill place la seconde conférence, celle d'Auxerre, avant que Palladius ne fût désigné, consacré et envoyé par Célestin. Dans son premier essai, il tenait pour probable que la mission de Palladius avait été inspirée à Célestin par S. Germain, à la suite de la seconde conférence, celle d'Auxerre ; mais son exposé plus récent ne fait plus mention de cette hypothèse. Nous suggérons que la seconde conférence se tint au moment du passage de Palladius, en 431. Si l'on veut qu'elle ait précédé l'envoi de Palladius en Irlande, il s'ensuivrait que le récit de la *Confession* mêle aux deux autres le souvenir d'une troisième discussion du plan, faite à cette occasion. Le témoignage exprès de S. Patrice montre que cette grave question n'a pas été décidée sans que S. Germain prît à plusieurs reprises l'avis des *seniores* de son clergé, au moins une fois en Grande-Bretagne et une fois à Auxerre. — La conférence en Grande-Bretagne, en 429 ou 430, marque l'entrée de l'Irlande dans l'histoire de l'Église, antérieure d'un an ou deux à la mission de Palladius.

[1] Le martyre de Palladius est un embellissement tardif.

Est-il permis d'en tirer une date? Peut-être, et ce serait la date traditionnelle de la mission de S. Patrice, 432. A la fin de l'été de 440, on comptera 43 jours de la mort de Sixte à l'ordination de Léon, qui se trouvait en Gaule [1]. Dans cet intervalle se placent les funérailles de Sixte, l'élection de Léon, l'envoi d'une ambassade (qui court la poste moins vite que les nouvelles [2]), enfin son retour avec l'élu, qui, conformément aux règles de la bienséance ecclésiastique, mit au moins quelques jours à se laisser persuader. On ignore en quel point exact de la Gaule les envoyés du clergé romain atteignirent Léon, mais nous ne serons pas loin de compte, en supposant que la nouvelle de la mort de Célestin (27 juillet 432) [3] put parvenir à Auxerre peu après la mi-août et en Irlande une quinzaine de jours plus tard [4]. Pour n'être pas retardé par les

[1] Voir ci-dessus, p. 81-82.

[2] Les nouvelles, parfois, ne circulaient pas vite à cette époque. Le P. P. Peeters l'a montré par de curieux exemples pour les relations entre Rome, l'Afrique, l'Égypte et l'Orient, précisément à propos des années 431 et 432 et de la mort de Célestin (*Anal. Boll.*, t. XLVIII, p. 392-393). Les chiffres que nous indiquons ci-dessous, note 4, marquent donc le temps minimum qu'a pu prendre la transmission d'une nouvelle.

[3] La date du 27 janvier 432, adoptée par B. J. Kidd (t. c., p. 154), a déjà été transcrite par des auteurs peu soucieux de remonter aux sources ; elle ne nous paraît pas fondée sur un raisonnement aussi solide que celui de Duchesne (*Le Liber Pontificalis*, p. 231, note 7). Il est curieux de constater que le Martyrologe hiéronymien commémore, au 29 juillet, un Caelestius, inconnu d'ailleurs (*Comm. martyr. hieron.*, p. 404). Serait-ce peut-être le pape Célestin?

[4] Cf. ci-dessus, note 2. La moyenne journalière ordinaire du courrier qui fait usage du *cursus publicus* doit être fixée à environ 50 milles romains (*Essai sur le Cursus Publicus sous le haut-empire romain*, dans *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XLV, 1, 1941, p. 386). Cela donnerait 21 jours de Rome à Auxerre, 5 d'Auxerre à Boulogne, 10 de Richborough au mur d'Hadrien. Il y avait 3 jours et 3 nuits de mer entre la Gaule et le sud-est de l'Irlande, au témoignage de Patrice lui-même, (*Confession*, c. 19) ; mais le voyage durait plus en passant par la Grande-Bretagne. Palladius, à en croire des récits assez tardifs, s'était établi non loin du port d'Inber Dé (Arklow), le mieux situé et sans doute le plus important pour le commerce entre l'Irlande et la Grande-Bretagne romaine. Il est remarquable que les anciennes Vies fassent aborder S. Patrice au même endroit, soit qu'il revienne prendre sur place la succession de Palladius, soit qu'Inber Dé fût le seul port pratiquement accessible à qui venait de Grande-Bretagne, ou bien tout simplement parce que les deux récits se sont mutuellement influencés. En tout cas, envoyé *ad Scottos in Christum credentes*, Palladius s'est assurément fixé d'abord à proximité d'un centre habité par des chrétiens, et

tempêtes de l'équinoxe Patrice n'avait guère de temps à perdre, d'autant plus qu'il prend la grand'route, avec l'intention peut-être de s'attarder quelques jours dans sa patrie, en Grande-Bretagne [1], avant de franchir la mer d'Irlande. Il a pu quitter Auxerre vers la mi-septembre. Cela donne aux compagnons de Palladius le temps de parvenir à Eburobriga, où ils rencontrent S. Patrice. L'ordination de celui-ci se placera, suivant la règle, un dimanche, et donc, s'il s'agit bien de ce début de l'automne 432, le 18 ou le 25 septembre, le 2, le 9 ou le 16 octobre.

Cette reconstruction suppose, évidemment, qu'on puisse faire quelque confiance au récit de Muirchú, ou plus exactement à la source de ce dernier, en ce qui concerne la mission de Palladius. Si tout cela n'est que simple invention, si, en réalité, par exemple, la vraie leçon, chez Prosper, est *moritur* au lieu de *mittitur* et qu'on veuille imaginer que cette mort de Palladius survint avant même qu'il fût parvenu en Irlande, rien ne subsiste. Seulement, dirons-nous, au cas où Palladius serait mort en route, n'en aurait-on rien su à Rome, et Prosper aurait-il pu écrire, vers 434, du pape Célestin : *fecit etiam* (insulam) *barbaram christianam ?*

5. Tírechán (*BHL.* 6496) s'exprime comme suit sur le séjour de S. Patrice en Gaule, après avoir placé dans la 22e année de son âge la fin de la captivité du saint en Irlande : *Septem aliis annis ambulavit et navigavit in fluctibus, in campistribus locis et in convallibus montanis per Gallias atque Italiam totam atque in insolis quae sunt in mari Terreno, ut ipse dixit in commemoratione laborum. Erat hautem in una ex insolis, quae dicitur Aralanensis, annis XXX, mihi testante Ultano episcopo. Omnia hautem quae evenie-*

ceux-ci, comme toujours, se rencontraient là où les affaires appelaient les gens de l'Empire. Un an à peine après le début de sa mission, Palladius y était encore. On peut ainsi admettre en gros la tradition. C'est à tort qu'on a cru retrouver dans les environs le nom d'une des fondations attribuées à Palladius, *Tech na Róman*, «la Maison des Romains», qui aurait été aujourd'hui Tigroney, hameau de la paroisse de Castlemacadam, baronnie d'Arklow, comté de Wicklow. Le mot *tech* « maison », suivi au génitif du nom du fondateur, est souvent appliqué à une église. *Tech na Róman* caractérise exactement une résidence de ceux qui accompagnaient l'ancien diacre de l'Église romaine, Palladius. On ne voit pas à quel établissement postérieur ce nom eût pu s'appliquer.

[1] Le lieu de naissance de S. Patrice était près de la côte occidentale ; voir ci-dessus, p. 65.

runt invenietis in plana illius historia scripta [1]. Cet hagiographe, quoique diligent, ne saurait être considéré comme un témoin de première valeur [2]. Son texte, en tout cas, semble bien situer l'*insula Aralanensis* parmi celles qui sont *in mari Terreno*. Ici, la plupart des critiques étendent un peu vers le nord, pour y placer Lérins, la mer Tyrrhénienne, qui commence proprement au sud de l'île d'Elbe [3]. *Aralanensis*, d'après eux, serait une faute pour *Lerinensis*. Certains, pourtant, suggèrent : *Arelatensis*, Arles [4]. On a même souligné les rapports entre Arles et Lérins à cette époque, comme si l'*insula Aralanensis* ne devait pas être l'un ou l'autre. Peut-être, il est vrai, un vague souvenir de l'adjectif *Arelatensis* aurait-il favorisé la corruption de *Lerinensis* en *Aralanensis*. Mais, comme nous l'avons noté à propos d'*Eburobriga* et d'*Autessiodorum* [5], les graphies des toponymes gaulois chez les hagiographes irlandais de la fin du VII^e^ siècle font fi de presque toutes les règles, s'il en est, qui président à la détérioration des textes [6]. Pour qu'*insula Aralanensis* puisse désigner Arles, il faut non seulement corriger

[1] Livre d'Armagh, fol. 9, col. 2.

[2] Voici le verdict de Mac Néill (dans Paul WALSH, *Saint Patrick*, p. 17, col. 1) : « The more closely we study Tirechan, the stronger becomes our conviction that nothing is made credible by the mere fact of being written by him. »

[3] Une glose irlandaise du manuscrit C. 301 de l'Ambrosienne (IX^e^ siècle), fol. 102, col. 1, semblerait identifier Tyrrhénienne et Méditerranée.

[4] Par exemple W. STOKES, *The Tripartite Life of Patrick*, t. II, pp. 302, 420, 618. Le commentaire du *Liber Hymnorum* dans le manuscrit des Franciscains de Dublin (XI^e^ siècle), p. 38, porte : *in insula quae dicitur Alanensis* (éd. W. STOKES et J. STRACHAN, *Thesaurus Palaeohibernicus*, t. II, p. 313). Stokes (*Tripartite Life*, t. c., p. 420, note 1) cite l'article suivant de la troisième partie, intitulée *Statistique monastique*, du *Dictionnaire de Statistique religieuse et de l'art de vérifier les dates* (œuvre anonyme de Louis de Mas Latrie, publiée par Migne, en 1851, dans sa *Nouvelle encyclopédie théologique*, dont elle forme le tome IX) : « Insula, 426 à 429, à Arles ». Cette référence, assurément fort curieuse, remonte sans doute à une interprétation du passage qui nous occupe, la note marginale de Colgan citée ci-dessous, p. 88, note 6.

[5] Ci-dessus, p. 73-75.

[6] Un coin de ces broussailles a été éclairci par la critique de Bury, *A Life of St. Patrick* (*Colgan's Tertia Vita*), dans *The Transactions of the Royal Irish Academy*, t. XXXII, section C, p. 212-215. Les mentions de l'*insula Tamerensis*, *Tamerenensis*, *Temerensis* dans ce document ne visent pas, quoi qu'il semble, l'*insula Aralanensis*. Elles sont propres à une recension provenant du sud-ouest de la Grande-Bretagne et se rapportent à l'île Saint-Nicolas, située à l'embouchure de la rivière Tamar, en rade de Plymouth, au comté de Devon.

Aralanensis en *Arelatensis*, mais aussi (et bien à tort, pensons-nous) isoler l'expression de son contexte, qui en fait une des îles *in mari Terreno*, et supposer que, comme parfois peut-être en Irlande [1], *insula* signifie « monastère » [2]. Pourquoi s'arrêter en si beau chemin? On peut citer, presque au hasard, en Gaule, *Arulas* (aujourd'hui Arles-sur-Tech, arrondissement de Céret, département des Pyrénées-Orientales [3]) et la forêt d'*Arelaunum*, où, de fait, on trouve une île qui fut le séjour d'un saint [4]. Il serait même permis d'imaginer que nous avons affaire à une forme corrompue du nom de lieu *Altricus*, le mont Artre, près d'Auxerre [5].

On conçoit avec quelle impatience nous attendons la publication du texte irlandais récemment retrouvé du début de la Vie Tripartite, pour lequel nous possédions seulement la paraphrase latine de Colgan. Comment se présentera l'original de cette phrase : « Anthisiodorum nomen erat civitatis cuius S. Germanus erat superior et nobilis antistes : Aralanensis vocabatur insula in qua S. Patricius apud eum erudiebatur [6] »? Mais il y a peu d'espoir de rencontrer même une simple variante. Colgan n'a pas inventé, sans doute, la leçon *Aralanensis*, ni ne l'a corrigée sur celle du Livre d'Armagh, auquel il n'avait point accès, quoiqu'il ait pu le faire sur la *Vita* II (*BHL.* 6504) [7]. *Aralanensis* est sans doute le mot de l'original et s'y lit en latin, non en irlandais. Dans ce cas, la correction *Lerinensis* serait, à première vue, la meilleure des conjectures proposées jusqu'ici.

[1] Stokes, *Tripartite Life*, t. II, p. 664, col. 1, avec un point d'interrogation, car ce sens est à tout le moins douteux.

[2] Il convient cependant de noter qu'Arles se trouve dans l'île de la Camargue, formée par le Rhône.

[3] *Arulensi coenobio* (document du 27 avril 1004, dans *Speculum*, 1932, p. 58).

[4] *In insulam vocabulo Belcinacam* (aujourd'hui l'île de Belsignac ou de Bersignac, près de Villequier, canton de Caudebec-en-Caux, département de la Seine-Inférieure), *vicinam fisco Arelano, quae undique ambiebatur fluvio Sequanae* (*Vita S. Condedi*, *BHL.* 1907, *Act. SS.*, Oct. t. IX, p. 355 A). L'ermite de Fontenelle, mort aux environs de 685, s'y retira vers le début de sa carrière.

[5] Cité ci-dessus, p. 76.

[6] *Trias Thaumaturga*, p. 122, col. 1 ; résumé marginal de Colgan : « Eruditus in Insula Arelatensi ».

[7] Colgan, op. c., p. 13, col. 2, c. 22 : *Pervenit ad Germanum in Insula Aralanensi nomine, in qua docuit eum ; triginta tunc annos impleverat, triginta annis legit cum illo, sexaginta annis praedicavit in Hibernia.* Colgan, dans sa note 27, p. 17, col. 2, suggère de corriger : *Arelatensi.*

6. Ces considérations conduisent à examiner la valeur et la portée du témoignage oral de S. Ultán [1] et des renseignements qui l'encadrent. La recherche ne sera pas sans fruit. Il est clair que tout ce qui précède les mots *ut ipse dixit in commemoratione laborum* provient d'une autre source. Reste donc proprement : *Erat hautem* (Patricius) *in una ex insolis, quae dicitur Aralanensis, annis triginta*, c'est-à-dire l'indication d'un lieu exact et de la durée du séjour qu'y fit S. Patrice. Admettons provisoirement que ce fut à Lérins : Ultán a-t-il tiré de son imagination ce détail précis, qui n'apparaît pas isolé dans la tradition, car il semble faire partie d'un ensemble de noms géographiques et de noms d'hommes conservé par divers témoins [2] : la mer Tyrrhénienne (deux fois) [3], Auxerre et ses évêques Germain et Amator, avec mention d'un relais de poste du voisinage, Eburobriga, des compagnons d'ordination de S. Patrice à Auxerre, Auxilius et Iserninus, du prêtre Segitius, donné par S. Germain à S. Patrice comme compagnon et garant (*ut testem comitem haberet*), des compagnons de Palladius qui rapportèrent la nouvelle de sa mort, Augustinus et Benedictus [4]. Dans cette liste, les noms d'hommes semblent corrects, à l'exception d'*Amathorex* pour *Amator*, tandis que les toponymes sont altérés, le plus gravement corrompu étant le moins connu, *Eburobriga*, modifié dans quelques manuscrits à la ressemblance d'*Eburacum*, York [5]. On se persuadera difficilement que ces dé-

[1] Cité ci-dessus, au début du n° 5, p. 86-87.

[2] Nous ne faisons pas entrer ici en ligne de compte diverses Vies anciennes de S. Patrice qui remontent peut-être à une source commune, mais peuvent aussi dépendre de Tírechán et surtout de Muirchú.

[3] Ici et parmi les *Dicta Patricii*, Livre d'Armagh, fol. 9, col. 1.

[4] Tout cela chez Muirchú (Livre d'Armagh, fol. 2) sauf pour le nom d'Auxerre, qui se trouve dans le manuscrit de Bruxelles, fol. 299^{v}, col. 1, dans la Vie Tripartite et aussi, chose remarquable, dans le commentaire du *Liber Hymnorum*, manuscrit des Franciscains de Dublin, p. 38 : *Amatorex Autissiodorensis episcopus*, description étonnamment juste et dont nous ne saurions indiquer la source prochaine.

[5] D'après M. J. L. G. Meissner (*The British Tradition of S. Patrick's Life*, dans *Proceedings of the Royal Irish Academy*, t. XL, section C, 1931-1932, p. 370-371 et passim), le nom de lieu que, sous ses différentes variantes, nous identifions avec *Eburobriga* représenterait *Eburacum*, aujourd'hui York. M. Meissner en déduit toute une théorie, à l'ensemble de laquelle un examen minutieux des documents ne permet pas de souscrire et que, pour ne point encombrer cette discussion, nous étudierons d'ensemble dans une autre Note,

tails, dont un au moins est infime et semble correct, *Eburobriga*, simple relais de poste, ne proviennent pas de S. Patrice lui-même et qu'ils n'aient pas été conservés par écrit pendant les deux siècles et demi qui séparent des événements S. Ultán et Muirchú. Ainsi que nous l'avons rappelé à propos d'*Amathorex* [1], cette note biographique, peut-être autobiographique, probablement écrite en latin, a été traduite en irlandais et remise enfin en latin par Muirchú (ou la source de Muirchú). Pas un des noms qu'elle contenait ne se retrouve dans la *Confession*, qui d'ailleurs, on s'en souvient, n'est pas une biographie. Le document, assez bref, que constituait cette note est peut-être celui auquel Tírechán se réfère quand il écrit de S. Patrice : *per Gallias atque Italiam totam atque in insolis quae sunt in mari Terreno, ut ipse* (Patricius) *dixit in commemoratione laborum* [2]. Si maintenant nous comparons ce texte au premier des *Dicta Patricii* [3], il apparaîtra clairement que le *Dictum* dérive du document et que celui-ci était bien écrit à la première personne du singulier : *Timorem Dei habui ducem iteneris mei per Gallias atque Italiam, etiam in insolis quae sunt in mari Terreno*. Bury suggère que cette phrase se lisait dans le manuscrit consulté par Tírechán chez S. Ultán, le *liber apud Ultanum* [4]. C'est, en effet, probable : la mention précise de l'*insula Aralanensis* serait le commentaire oral de S. Ultán sur le texte de S. Patrice. Mais alors, dira-t-on, Tírechán ignorait-il tout le reste du document autobiographique que nous venons de reconstituer plus ou moins complètement? Nous ne le croyons pas. Son propos n'était point non plus d'écrire une Vie du Saint. Il y renvoie ses lecteurs : *Omnia hautem quae evenierunt invenietis in plana illius*

ci-dessous, p. 112-119. Sur le point précis qui nous occupe, il doit suffire ici de remarquer qu'un nom aussi obscur qu'*Eburobriga* avait plus de chances d'être déformé dans la tradition manuscrite que celui d'*Eburacum*, et même, comme nous le suggérons, d'être ramené à ce dernier, fort connu.

[1] Ci-dessus, p. 75, note 6.

[2] Livre d'Armagh, fol. 9, col. 1. N. J. D. White (*St. Patrick*, p. 11) est d'un autre avis : « I take the Saying to be in itself the *commemoratio laborum ;* there is no need to postulate a book with that title. » Dans le même sens, J. B. Bury, *The Life of St. Patrick and his Place in History*, p. 229-231. Mais l'attention de ces deux critiques ne s'était pas portée sur la multitude de détails précis que renfermait la source, en particulier *Eburobriga*.

[3] Livre d'Armagh, fol. 9, col. 1.

[4] Op. c., p. 230.

historia scripta[1]. Ou peut-être n'en a-t-il pas vu le texte (sauf le *Dictum* cité), non plus d'ailleurs qu'il ne connaissait celui de la *Confession*. Auquel cas, la *plana historia* serait la Vie écrite par Muirchú.

Si vraiment S. Patrice passa par Lérins, il est un nom que l'on s'étonne de ne pas voir conservé dans la liste qui forme cette ancienne notice biographique : celui de S. Honorat, fondateur de Lérins et ensuite, de la fin de 426 au 16 janvier 429, évêque d'Arles, l'un des plus insignes représentants du monachisme à son époque. Il n'est pas impossible, pourtant, qu'accolé au titre d'abbé ou d'évêque (*Honoratus abbas* ou *episcopus*), il ait été pris pour une simple épithète et ait ainsi disparu. La forme *Aralanensis*, discutée ci-dessus, proviendrait alors du mélange de *Lerinensis* et d'*Arelatensis*. Ce sont pourtant, avec tout le respect que mérite l'autorité de ceux qui les ont proposées, de pures hypothèses.

Mais il subsistera toujours une difficulté chronologique assez sérieuse, sur laquelle on a peu insisté jusqu'ici[2]. Tout fait supposer que S. Patrice, reçu dans le bas clergé d'Auxerre par S. Amator, qui mourut le 1er mai 418, s'était déjà fixé auprès de ce dernier depuis quelque temps, plusieurs années peut-être, quand il fut admis par lui au diaconat ou à la prêtrise. Or S. Honorat ne vint s'établir dans l'île qui devait porter son nom que vers 410. Les premiers religieux qui se joignirent à lui y menèrent d'abord une vie quasi érémitique. Plus tard seulement les moines se groupèrent et bâtirent une abbaye. Lérins ne devint célèbre comme centre de vie monastique que quelques années après 410, et l'on peut se demander si sa réputation était assez largement répandue, dans les cinq ou six ans qui suivirent l'arrivée de S. Honorat, pour y attirer le jeune Patrice. Ainsi la mention de Lérins (à supposer que tel soit bien le lieu que S. Ultán avait en vue et que Tírechán appelle *insula Aralanensis*) serait une interprétation de S. Ultán, et peut-être une interprétation fausse. Celui-ci, deux siècles et demi après l'événement, se serait fondé, pour désigner Lérins, sur une réputation établie dans l'intervalle[3]. Pour-

[1] Livre d'Armagh, fol. 9, col. 2.

[2] Elle a été notée seulement, croyons-nous, par Hugh Williams, *Christianity in Early Britain* (Oxford, 1912), p. 250.

[3] Comme l'a fort bien marqué Bury (*Tírechán's Memoir of St. Patrick*,

tant, dût-on abandonner l'idée même d'un séjour de S. Patrice à Lérins, il n'en faudrait point conclure à l'inauthenticité du *Dictum* affirmant que le saint a visité des îles de la mer Tyrrhénienne : S. Martin, par exemple, deux générations avant lui, avait vécu en ermite dans l'île de Capraria [1], et, si Cassien, entre 419 et 426, dédie la seconde série de ses *Collationes* (XI-XVII) à deux moines célèbres de Lérins, S. Honorat et S. Eucher, futurs évêques l'un d'Arles et l'autre de Lyon, la troisième série (XVIII-XXIV) porte les noms de quatre moines des îles d'Hyères, moins connus de la postérité, Iovinianus, Minervus, Leontius et Theodorus [2]. Il vaut la peine de noter une ressemblance qui n'est peut-être pas fortuite entre le monachisme irlandais, où une large part sera faite au genre de vie anachorétique, par opposition au cénobitisme, et l'insistance de Cassien [3] sur le caractère anachorétique de trois des moines d'Hyères. Le quatrième, Théodore, aurait été, d'après le même passage, l'introducteur du cénobitisme *in provinciis Gallicanis*. Ces établissements monastiques seraient donc antérieurs

dans *English Historical Review*, t. XVII, 1902, p. 251), la phrase en question est rapportée par Tírechán sur le témoignage oral de S. Ultán, par opposition aux renseignements tirés du *liber apud Ultanum*. C'est même le seul point où Tírechán allègue expressément un témoignage oral. L'ensemble des circonstances rend donc ce renseignement plus sujet à caution que ceux qu'il a empruntés à une source écrite. Bury s'exprime dans le même sens quand il donne son exposé critique définitif (*The Life of St. Patrick and his Place in History*, p. 239, n. 2) : « The sojourn in the *insula Aralanensis* is given on the oral authority of Bishop Ultan... This was evidently Ultan's explanatory comment on the text *in insolis* etc. » M. Meissner (op. c., p. 378) a donc eu tort de ranger ce point parmi ceux que Tírechán a pris au manuscrit d'Ultán, et nous ne saurions le suivre quand il place le séjour dans l'*Insula Aralanensis* parmi les détails biographiques que contenait la source de Muirchú, ou plutôt, d'après sa théorie, la source commune de certaines Vies de S. Patrice. Il est assez à craindre que cette erreur de détail, jointe à d'autres, ne fasse s'effondrer toute la construction ; voir ci-dessous, p. 112-119.

[1] Sulpice Sévère, *Vita S. Martini*, c. 6. Cette île s'appelle aujourd'hui Capraja, au nord-est de la Corse.

[2] Les noms anciens des trois îles principales de ce groupe ne semblent pas éclairer l'expression *insula Aralanensis* : ce sont Prote, Messe (plus tard Pomponiana) et Hypaea, peut-être également Sturium, Phoenice et Phila. On ignore ceux des îlots. L'archipel portait celui de Στοιχάδες et comprenait peut-être aussi Momègue et Ratonneau, dans la rade de Marseille. Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie*, 2e série, t. VII (Stuttgart, 1931), col. 54-55.

[3] *Collationes*, Praefatio III, avant la XVIIIe Collation.

à la fondation de Lérins, ce qui augmente la probabilité d'une visite ou d'un séjour de S. Patrice avant 415 environ. La vie de S. Martin à Capraria et celle de S. Honorat et de ses compagnons à Lérins, dans les débuts, est d'ailleurs décrite aussi comme érémitique.

8. Les périodes de 30 ans dans la chronologie de S. Patrice.

La durée du séjour de S. Patrice dans l'*insula Aralanensis* est donc fixée par le témoignage oral de S. Ultán à 30 ans [1]. Ce ne peut être qu'une erreur ou une confusion chronologique, mais qui n'entraîne pas nécessairement que S. Patrice ne soit point passé par les îles de la mer Tyrrhénienne. S. Ultán avait assurément en tête ces mots de la *Confession : Occasionem post annos triginta invenerunt me adversus, verbum quod confessus eram antequod essem diaconus* [2]. Le contexte montre, sans laisser presque aucun doute, que les 30 ans sont à compter depuis l'âge de 15 ans jusqu'à celui où S. Patrice était parvenu au moment où, en 429, il fut question pour la première fois de l'envoyer en Irlande, et où ses qualités personnelles en vue de cette mission vinrent en discussion, devant S. Germain, alors en Grande-Bretagne, et ceux qui l'accompagnaient. Il faut donc placer, dans une période de 33 ans (30 ans, plus les 3 ans qui s'écoulèrent encore avant l'ordination épiscopale de S. Patrice, pour laquelle la date reçue est 432 [3]) : 6 ans au moins de captivité en Irlande [4], un séjour en Grande-Bretagne précédé de quelques mois ou années de voyage sur le continent [5], et enfin un séjour à Auxerre, dès avant la mort de S. Amator et assez prolongé pour que S. Patrice fût admis au diaconat, peut-être même à la prêtrise [6], ainsi que sous l'épiscopat de S. Germain. La somme

[1] Voir ci-dessus, p. 86.

[2] C. 27.

[3] Nous ne pouvons entrer ici dans la discussion de cette date, qui paraît assez assurée ; il y faudrait l'examen critique des Synchronismes, pour la plupart inédits, et des diptyques d'Armagh.

[4] *Intermisi hominem cum quo fueram annos sex* (*Confession*, c. 17).

[5] *Et iterum post paucos annos in Britanniis eram cum parentibus meis* (ibid., c. 23). Pour les années de voyage, *Dictum* I, Livre d'Armagh, fol. 9, col. 1, et TÍRECHÁN, ibid., col. 2.

[6] S. Amator mourut le 1er mai 418 ; voir ci-dessus, p. 73.

de ces années, quelle qu'elle soit exactement, ne laisse pas de place pour un séjour de 30 ans dans l'*insula Aralanensis*.

Mais cette fausse période de 30 ans ainsi introduite par S. Ultán dans la vie du saint était destinée à jouir d'un grand succès et à en troubler singulièrement toute la chronologie. Un hagiographe trop ami de la régularité n'hésita pas à l'accepter et à la répéter [1]. Nous obtenons finalement le résultat suivant : 30 ans jusqu'à l'arrivée dans l'*insula Aralanensis*, 30 ans de séjour dans cette île, 60 ans de mission en Irlande, divisés en 30 de ministère et 30 de retraite, le tout formant 120 ans, l'âge de Moïse. D'autres essais chronologiques ont été tentés dès avant l'époque où fut transcrit le Livre d'Armagh, mais le beau schème ci-dessus avait rencontré assez de faveur pour influencer peut-être les plus anciennes annales de l'Irlande, où nous trouvons l'arrivée de S. Patrice en 432, sa mort en 462 (dans la 30e année après) ou, selon d'autres sources, en 492 (60 ans après 432). L'étude détaillée de la chronologie de S. Patrice dans son ensemble nous entraînerait trop loin.

9. S. Patrice et S. Victrice.

Faut-il placer dans la vie de S. Patrice un séjour auprès de S. Victrice, évêque de Rouen? Rien n'est moins probable. Les liens qu'on a tenté d'établir entre les deux saints ont à peine la consistance d'un rêve [2]. Il s'agit, en effet, d'une vision de S. Patrice, qui se place après son évasion d'Irlande, lors de son séjour en Grande-Bretagne auprès de ses parents : *Et ibi scilicet vidi in*

[1] La preuve presque irréfragable que cet hagiographe s'inspira bien de la parole de S. Ultán consignée par Tírechán, c'est que nous trouvons réunies dans la même phrase, chez deux auteurs différents, la *Vita* II (*BHL.* 6504, éd. Colgan, *Trias Thaumaturga*, p. 13, col. 2, 22) et la Vie Tripartite (ibid., p. 122, col. 1), la mention de l'*insula Aralanensis* et celle de la période de 30 ans.

[2] Le premier qui ait suggéré le nom de S. Victrice semble avoir été J. Lanigan, *An Ecclesiastical History of Ireland*, t. I² (Dublin, 1829), p. 162, n. 65 du ch. IV. Alfred Anscombe a consacré au sujet un petit article, *St. Victricius of Rouen and St. Patrick*, dans *Ériu*, t. VII (1914), p. 13-17. M. W. D. Simpson y faisait encore récemment une allusion, fort prudente, d'ailleurs (*Stilicho and Britain*, dans *Journal of the British Archaeological Association*, 3e série, t. VII, 1942, p. 51).

visu noctis virum venientem quasi de Hiberione, cui nomen Victoricus, cum epistolis innumerabilibus. Et dedit mihi unam ex his, et legi principium epistolae continentem : Vox Hiberionacum. Et dum recitabam principium epistolae, putabam ipso momento audire vocem ipsorum qui erant iuxta silvam Focluti, quae est prope mare occidentale, et sic exclamaverunt quasi ex uno ore : « Rogamus te, sancte puer, ut venias et adhuc ambulas inter nos. » Et valde conpunctus sum corde, et amplius non potui legere, et sic exper<rec>tus sum. Deo gratias, quia post annos plurimos praestitit illis Dominus secundum clamorem illorum [1]. Seul le nom du personnage ainsi entrevu en rêve nous intéresse ici [2]. Le Livre d'Armagh l'appelle *Victoricus*, l'édition des Bollandistes, d'après un manuscrit perdu, *Victricius*, les autres manuscrits connus, *Victoricius*. La *Vita* II (*BHL.* 6504) le nomme *Victoricus*, la *Vita* IV (*BHL.* 6503) *Victor*. La *Vita* III (*BHL.* 6506-6507), ainsi que Probus (*BHL.* 6508), n'indiquent pas de nom. Le texte que l'on vient de lire semble marquer qu'il s'agit d'un personnage venant d'Irlande et suggérer que S. Patrice l'avait connu là-bas. C'est peut-être le Victoricus mentionné par Tírechán [3].

Cependant, puisqu'un rêve n'est pas nécessairement logique, A. Anscombe a cru pouvoir prouver qu'il s'agissait de S. Victrice, que Patrice enfant avait pu voir et entendre dans son pays, en Grande-Bretagne, lorsque l'évêque de Rouen s'y était rendu, à la fin du IVe siècle. Il étaie cette supposition de quelques arguments que, sans doute, on hésiterait à avancer aujourd'hui : Victrice, l'apôtre des Morins et des Nerviens du *Belgium*, se serait rendu jusque dans le Cumberland pour y prodiguer les soins de son ministère aux *Morini* et aux *Nervii* qui, d'après la *Notitia Dignitatum* [4],

[1] *Confession*, c. 23.

[2] Nous négligeons entièrement le développement légendaire qui fait de Victor ou Victoricus l'ange de S. Patrice et lui assigne un rôle en plusieurs autres rencontres.

[3] Dans sa liste d'évêques consacrés par S. Patrice, Livre d'Armagh, fol. 9v, col. 2. Plus loin, fol. 15v, col. 1, le même auteur rapporte que Victoricus fut ordonné *episcopus Machinensis in Maugdornu*, c'est-à-dire évêque à Domnach Maigen (aujourd'hui Donaghmoyne, baronnie de Farney, comté de Monaghan).

[4] Éd. Otto Seeck (Berlin, 1876), p. 209-213 ; ce passage a été commodément réimprimé, avec des corrections, par M. R. G. Collingwood (*Hadrian's Wall, A History of the Problem*, dans *The Journal of Roman Studies*, t. XI, 1921, p. 40).

s'y trouvaient *sub dispositione viri spectabilis ducis Britanniarum, per lineam valli*, et plus particulièrement à la *cohors prima Morinorum*, sous les ordres d'un tribun, à Glannobanta ou Glannibanta, comme écrit la *Notitia*, c'est-à-dire à Clannoventa [1].

Quelques objections se présentent. Tout d'abord, du point de vue archéologique ou, si l'on préfère, militaire, les fouilles récentes donnent lieu de penser que le mur d'Hadrien, abandonné par Maximus en 383, ne fut point réoccupé par des troupes régulières quand Stilicon, en 396, organisa pour la dernière fois la défense des Bretagnes. Les garnisons *per lineam valli* ne se trouvent plus que pour mémoire dans la *Notitia Dignitatum*. Elles forment, à la fin du IVe siècle et au début du Ve, un corps mobile, gardant la côte ouest contre les *Scotti*, sous le commandement du *comes Britanniarum* et en liaison avec des contingents indigènes d'irréguliers [2]. Il est vrai que la *cohors prima Morinorum*, comme sa voisine la *cohors tertia*, et un peu plus loin la *sexta Nerviorum*, ne figurent qu'apparemment dans la liste *per lineam valli*. Elles n'y appartiennent pas proprement. On peut concevoir qu'elles n'aient point quitté leur ancien stationnement [3]. Ce n'est pourtant point certain. Il est hors de doute, d'autre part, que le *numerus Nerviorum Dictensium* était encore à *Dictis*, la seconde *statio* sur la côte orientale, en partant d' York vers le sud, mais ceci conduirait vraiment trop loin du pays natal de S. Patrice. Voilà pour les objections d'ordre militaire.

Du côté ecclésiastique, nous disposons d'une seule source. Elle est de première valeur, quoique trop oratoire pour fournir des détails précis. S. Victrice lui-même, au début de son *Liber de Laude*

[1] Anscombe situait approximativement cet endroit dans le Cumberland. On s'accorde aujourd'hui à y voir Ravenglass ; voir ci-dessus, p. 65-66. Anscombe plaçait dans le Cumberland la résidence des parents de S. Patrice.

[2] M. Simpson (l. c., p. 50-51) émet une brillante hypothèse : Stilicon aurait, précisément à cette époque, déplacé vers le Pays de Galles actuel la tribu fédérée des *Votadini*, les *Gododdin* des traditions épiques galloises, sous le commandement de Cunedda Wledig ; ce dernier eût donc été tout ensemble prince de sa tribu et *comes Britanniarum*. Certaines fouilles, inexécutables pendant la dernière guerre, confirmeront sans doute cette conjecture, qui semble entièrement satisfaire aux conditions du problème telles qu'elles apparaissent actuellement. — Mais M. T. Lewis n'est pas d'accord sur l'identification des *Votadini* (*Féil-Sgribhinn Eóin Mhic Néill*, Dublin, 1940, p. 49-50).

[3] Ainsi, pour fixer les idées, faisions-nous plus haut, p. 69.

Sanctorum, s'adresse en ces termes aux saints martyrs dont les reliques, envoyées par des évêques de l'Italie septentrionale, étaient parvenues à Rouen alors qu'il était sur le chemin du retour [1] : *Et meae quidem, sancti venerandique martyres, quantum reor, apud vos veniabilis excusatio tarditatis est. Nam quod ad Britannias profectus sum, quod ibi moratus sum, vestrorum fecit exsecutio praeceptorum. Pacis me faciendae consacerdotes mei, salutares antistites, evocarunt. Hoc negare non poteram, qui vobis militabam. Non est deesse obsequiis obedire praeceptis. Merito virtutis ubique vos esse novi. Nullo enim terrarum spatio caelestis claritudo fraudatur. Ignoscere ergo debetis, quod in quadragesimo tantum lapide pene tardus occurri. Vobis intra Britannias obsequebar et, Oceani circumfluo separatus, vestro tamen detinebar officio. Dilatio ista desiderium meum laesit, non praetermisit obsequium. Ego tamen totum vestrae tribuo maiestati, quia vos estis corpus Christi et spiritus divinus est qui habitat in vobis. Vestrum est quod abfui, vestrum est quod redivi. Superest ergo ut excusationis meae ratio digeratur. Pacis Domini estis auctores, cuius me sententiae velut interpretem delegistis. Hoc ego Domini Iesu et vestrum salutare praeceptum intra Britannias exercui, si non ut debui, tamen ut potui. Sapientibus amorem pacis infudi, docilibus legi, nescientibus inculcavi, ingessi nolentibus, secundum Apostolum, instans opportune, importune, atque in eorum animas doctrina et palpatione perveni. Ubi me tamen locus et fragilitas humana tentavit, vestri spiritus praesidium flagitavi* [2]. Nous n'en savons pas davantage sur cette mission de S. Victrice en Grande-Bretagne, où il avait été appelé par ses frères dans l'épiscopat [3] pour rétablir la paix. D'aucuns, persuadés qu'il s'agissait d'une intervention en matière de foi, ont parlé d'arianisme, se fondant sur des témoignages d'auteurs plus récents et surtout moins bien renseignés que ne pouvait l'être S. Victrice lui-même.

[1] C'est du moins ainsi que les commentateurs comprennent le passage que nous mettons sous les yeux du lecteur : S. Victrice était à 40 milles de sa ville épiscopale quand la nouvelle lui parvint. Pour nous, le sens apparaît autre : S. Victrice, rentrant de voyage, a appris la nouvelle en chemin, et ainsi n'a pu se porter au devant des reliques que de 40 milles, à leur rencontre, sur la route d'Italie.

[2] *P. L.*, t. XX, col. 443-444.

[3] C'est par erreur que certains ont cru voir ici des évêques, non de Grande-Bretagne, mais de l'Italie du Nord.

Absolument rien dans ses paroles ne suggère qu'il s'agisse d'une question d'orthodoxie. Quelque difficulté dans une succession épiscopale ou dans l'établissement de limites diocésaines peut fort bien avoir fait appeler S. Victrice en qualité d'arbitre, à supposer, d'ailleurs, qu'il fût question d'affaires ecclésiastiques et non simplement de rétablir la bonne entente entre des personnes qui ne fussent pas d'église. Les reliques semblent être parvenues à Rouen, vers 396, lorsque Stilicon réorganisait les Bretagnes militairement et donc aussi politiquement. On n'échappera guère à l'impression que ces changements avaient occasionné des frictions entre évêques et que S. Victrice était venu les apaiser. M. Simpson remarque encore fort à propos une coïncidence qui n'est sans doute point fortuite : la fondation, par S. Ninnian, de Candida Casa, point de départ de sa mission chez les barbares du nord, se place dans les toutes dernières années du IVe siècle. Elle a pu faire partie du plan imposé ou approuvé par S. Victrice. Celui-ci comptait parmi les amis de S. Martin, dont S. Ninnian était le disciple.

Venons-en à la chronologie. D'après Vacandard [1], S. Victrice serait monté sur le siège de Rouen vers 380 et mort avant le moment où son ami Paulin de Nole, dans sa XLVIIIe épître, en 409, cite les principaux évêques de Gaule, sans le nommer. Duchesne est plus réservé : « La date de son ordination épiscopale n'est pas plus connue que celle de sa mort ; cependant Victrice paraît avoir été déjà évêque dès avant que saint Paulin se retirât du monde, c'est-à-dire avant 390 [2]. » Quant à S. Patrice, qui semble avoir eu 45 ans vers 431, il aurait été âgé d'une dizaine d'années quand S. Victrice accomplit en Grande-Bretagne sa mission de pacificateur, et il n'est pas certain que l'évêque de Rouen fût déjà mort vers le début du séjour en Gaule du jeune Breton, entre son évasion et son retour en Grande-Bretagne, époque où il eut sa vision. Supposer que, dans son enfance, il ait rencontré le saint évêque de Rouen, et qu'il soit revenu vers lui, esclave fugitif, en Gaule, n'est point absurde. On ne saurait pourtant en faire mieux qu'une pure hypothèse, et nous n'imaginons guère un évêque du IVe siècle courant à la recherche d'ouailles le long d'un lointain *limes*. L'idée même de nationalités dans l'Empire, Nerviens, Mo-

[1] *Saint Victrice* (Paris, 1903), pp. 36, 159.
[2] *Fastes épiscopaux*, t. II [2] (Paris, 1910), p. 206.

rins ou Ménapiens, s'était effacée. Ce n'étaient plus guère que des noms d'unités. Toujours est-il que, si Victrice fut un des maîtres ou des bienfaiteurs de S. Patrice, on pourrait admettre que son image se soit présentée naturellement en songe à son jeune disciple.

En tout cas, les méthodes d'apostolat de S. Victrice dans la Flandre, l'Artois, le Hainaut et le Brabant actuels, ressemblent fort à celles que S. Patrice adoptera bientôt en Irlande. La description qu'en trace Vacandard [1], d'après S. Paulin de Nole, pourrait s'appliquer à S. Patrice, sauf la mention des villes et des paroisses, qui n'existaient pas en Irlande : « Les prédications de Victrice obtinrent un plein succès. Dans chaque ville ou *vicus* qu'il traversait, il laissa comme marque de son passage une église et des fidèles. S'il faut en croire saint Paulin, qui était bien informé, on vit surgir, non seulement dans les villes, mais encore dans les îles et dans les forêts, de véritables monastères. Il faut sans doute entendre par là les presbytères, où plusieurs moines vivaient en communauté avec les clercs chargés du service des paroisses nouvellement établies. Ainsi, ajoute saint Paulin, « au lieu des barbares du dehors et des bandits du dedans, c'étaient maintenant des chœurs vénérables et angéliques de saints qui envahissaient tout le territoire » des Nerviens et des Morins [2]. » Qu'on ne se représente point pourtant S. Patrice préludant à son apostolat, en Belgique, sous la direction de S. Victrice. Toutes les fondations de ce dernier paraissent avoir été détruites par l'invasion des barbares qui traversèrent le Rhin à Mayence dans la nuit du 31 décembre 406 au 1er janvier 407, alors que S. Patrice était encore esclave en Irlande. La méthode, si c'en est une, est simplement celle des missionnaires gaulois du IVe siècle finissant, S. Martin et S. Victrice, comme celle de leurs imitateurs, S. Ninnian en Écosse et S. Patrice en Irlande. Mais le témoignage de S. Paulin de Nole est précieux, car le tableau qu'il présente n'est guère différent de ce que nous rapporte Tírechán, par exemple, écrivant trois siècles après S. Martin.

[1] Op. c., p. 124-125.

[2] *Ubi quondam deserta silvarum ac litlorum pariter inluta advenae barbari aut latrones incolae frequentabant, nunc venerabiles et angelici sanctorum chori urbes, oppida, insulas, silvas, ecclesiis et monasteriis plebe numerosis, pace consonis, celebrant* (*Epistula* XVIII, 4, éd. G. DE HARTEL, dans *Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum*, t.XXVIIII, 1, p. 131). Toute cette épître mérite d'être lue.

10. Quand fut composée la Confession de S. Patrice?

Très peu de lettres de S. Patrice ont laissé des traces. Voici celles que nous connaissons :

1° la lettre aux soldats de Coreticus, envoyée immédiatement après l'enlèvement des captifs, par l'intermédiaire d'un prêtre que le saint avait instruit dès l'enfance [1] ; elle est perdue ;

2° l'*Épître* aux sujets de Coreticus (*BHL.* 6493) [2] ;

3° la *Confession* (*BHL.* 6492) ;

4° la lettre circulaire adressée au clergé d'Irlande par les évêques Patrice, Auxilius et Iserninus [3] ; elle semble se placer entre 447 et 459 [4] ;

5° la lettre aux évêques de Mag Ai, mentionnée dans deux manuscrits, le Livre d'Armagh, fol. 9, col. 1, et le Cottonien Otho E. XIII, fol. 132v. Quelques mots seulement en sont conservés ; nous y avons consacré une longue étude [5]. La date exacte de ce document ne semble pas pouvoir être fixée ; il pourrait appartenir à un stade de la conversion un peu plus avancé que celui de la lettre circulaire.

Si l'on y joint les *Dicta Patricii* (*BHL.* 6494), on aura l'ensemble des œuvres de S. Patrice. Ces pièces mériteraient une nouvelle

[1] *Postera die qua crismati neophyti in veste candida — flagrabat in fronte ipsorum dum crudeliter trucidati atque mactati gladio — supradictis misi epistolam cum sancto presbytero quem ego ex infantia docui, cum clericis, ut nobis aliquid indulgerent de praeda vel de captivis baptizatis quos ceperunt. Cachinnos fecerunt de illis* (*Confession*, *BHL.* 6492, éd. White [2], c. 3).

[2] Elle est adressée à certains sujets de Coreticus, sans doute au clergé, pour dénoncer le crime et exiger l'excommunication du coupable. C'est ainsi que la résume M. J. F. Kenney (*The Sources for the Early History of Ireland*, t. I, New York, 1929, p. 168).

[3] Kenney, t. c., p. 169-170, n° 30. Inc. : *Incipit synodus episcoporum, id est Patricii, Auxilii et Isernini. Gratias agimus Deo Patri et Filio et Spiritui sancto. Presbyteris et diaconibus et omni clero Patricius, Auxilius et Iserninus episcopi salutem. Satius nobis negligentes praemonere...*

[4] Dates prises aux Annales d'Ulster ; cf. John Ryan, *Irish Monasticism* (Dublin, 1931), p. 82-83.

[5] *Anal. Boll.*, t. LXII (1944), p. 42-73.

édition. Assurément, celles de Newport J. D. White [1], qui comprennent la *Confession* et l'*Épître*, sont déjà remarquables, et aucun autre manuscrit n'a été signalé depuis 1918. Cependant, ce travail, qui omet les *Dicta Patricii* et la lettre circulaire, n'est pas entièrement satisfaisant. Le meilleur manuscrit est celui de Paris, Bibliothèque nationale, latin 17626. White n'en eut connaissance [2] qu'après sa première publication. Il y consacra bientôt une étude spéciale [3] et n'hésita pas, dans l'*editio minor* de 1918, à modifier le texte d'après des leçons du *Parisinus*. A y regarder de près, on s'apercevra pourtant que cette refonte n'a pas été totale et se réduit à des retouches. D'ailleurs, White a négligé une série de témoins aussi importants que les manuscrits, nous voulons dire les anciennes Vies de S. Patrice, tant latines qu'irlandaises, où la *Confession* surtout est utilisée et parfois citée littéralement. D'autre part, l'*editio minor* ne donne qu'un choix de variantes. Le texte ayant été modifié, il est presque impossible, même en se référant à l'édition de 1905, d'y marquer exactement l'apport des principaux manuscrits, depuis que celui de Paris est entré en ligne de compte.

Mais ces pièces informes méritent-elles tant de soins? En recourant aux deux éditions de White, n'obtient-on pas un texte suffisamment correct? Combien d'autres documents de même époque et de plus d'intérêt sont en pire état! Aucun Irlandais digne de ce nom, aucun non plus de ceux qui s'intéressent à l'histoire ancienne de l'Irlande ne sera de cet avis. Ces documents vénérables, composés en Irlande par l'apôtre de l'Irlande, au milieu du v[e] siècle, méritent le plus grand respect, et la première preuve qu'il faille leur en accorder, c'est d'en établir la meilleure édition qu'il se pourra. Nous entreprendrions volontiers cette tâche, et ce serait chose faite si nous n'avions craint le double emploi avec une publication que, pendant la dernière guerre, nous croyions sur le point de paraître à Dublin. Peut-être le futur éditeur tirera-t-il quelque profit des réflexions qui vont suivre.

[1] *Libri Sancti Patricii. The Latin Writings of Saint Patrick*, dans *Proceedings of the Royal Irish Academy*, t. XXV, section C, n° 7, p. 201-326 (February 1905); *The Paris Manuscript of St. Patrick's Latin Writings*, ibid., n° 11, p. 542-552 (September 1905); *Libri Sancti Patricii. The Latin Writings of St. Patrick* (London, 1918), dans la collection *Texts for Students*, n° 4.

[2] Par un compte rendu du P. Albert Poncelet, *Anal. Boll.*, t. XXIV (1905), p. 294-295.

[3] Ci-dessus, note 1.

La première question à résoudre est celle de la date de l'*Épître* et de la *Confession*. Une précision absolue semble ici impossible à atteindre. Aucun critique n'a déterminé l'année du raid de Coreticus en Irlande, non plus que celle où Patrice rédigea sa *Confession*. On s'accorde, assez vaguement, pour assigner les deux documents à peu près à la même période de la vie du saint : un âge avancé. Plusieurs auteurs les placeraient dans les toutes dernières années, c'est-à-dire peu avant le 17 mars 461. En fait, c'est la *Confession* surtout qui laisse cette impression. Mais croit-on sérieusement que S. Patrice, favorisé d'une révélation spéciale concernant la date de sa mort, se soit soucié de l'annoncer au monde, en des termes d'ailleurs bien peu précis? L'écrivain est un homme déjà vieux et dont les pensées se tournent naturellement vers la mort. C'est tout ce qu'il est permis d'affirmer.

Cependant, une autre voie est ouverte[1] : dater l'*Épître* et la *Confession* par rapport l'une à l'autre, et ensuite, avançant d'un pas, dater l'ensemble par rapport à l'hymne de S. Secundinus en l'honneur de S. Patrice (*BHL.* 6495). C'est ce que nous nous proposons de faire.

La *Confession* tout entière semble se donner pour but de soutenir ce qu'affirmaient simplement les premières phrases de l'*Épître : Patricius peccator indoctus scilicet Hiberione constitutus. Episcopum me esse fateor. Certissime reor a Deo accepi id quod sum. Inter barbaras itaque habito proselitus et profuga ob amorem Dei. Testis est ille si ita est*[2]. Déjà, en écrivant son *Épître*, S. Patrice

[1] Nous ne croyons pas qu'elle ait été tentée jusqu'ici, et la littérature du sujet est trop touffue pour qu'il vaille la peine d'examiner si l'idée a été exprimée déjà. Sur ce point, comme dans la suite de cette étude, nous en appellerons aussi peu que possible aux autorités secondaires. Nous invoquerons seulement, à l'occasion, quelque critique récent, à l'effet de montrer que certaines constatations de base, loin d'être des conclusions originales de notre part, peuvent être considérées comme le résultat solide des recherches qui ont précédé et comme le bien commun des historiens.

[2] *Confession*, c. 1. Un manuscrit, celui de Paris, ajoute : *a Deo*, après le mot *Hiberione ;* nous renvoyons à notre discussion de ce passage et de la ponctuation, *Anal. Boll.*, t. LI (1933), p. 418. On ne saurait déterminer avec certitude si cet *a Deo* appartient ou non au texte original. Nous inclinons plutôt à y voir une dittographie. Il n'est pas impossible que le tout, jusqu'à *fateor*, forme une seule phrase, comme si *Patricius* avait été précédé de *Ego*. Ce qui porte

avait conscience d'une certaine opposition contre lui [1]. Plusieurs des expressions qu'il emploie visent certainement son pays d'origine, celui qu'habitaient les destinataires de l'*Épître*, la Grande-Bretagne.

On imagine l'attitude des évêques bretons au reçu de cette *Épître*, qui dut faire un certain bruit. Exiger l'excommunication de Coreticus, personnage très important, c'était bien simple et quelque peu naïf de la part de ce collègue, missionnaire parmi les barbares irlandais et assurément très peu au fait des difficultés politiques dans son pays d'origine, des condescendances, des accommodements, des complaisances peut-être auxquels il avait fallu consentir en faveur de Coreticus. Sans doute, lors de ce raid sur les côtes d'Irlande, le chef avait eu la main un peu lourde. Ne convenait-il pas pourtant de fermer les yeux sur ce que pouvait avoir de répréhensible, dans sa manière, cet exploit du valeureux capitaine dont les armes défendaient la Bretagne, tant bien que mal, contre tous ses ennemis extérieurs? Et, de ceux-ci, les plus redoutables n'étaient autres que les Irlandais. Si Coreticus avait vendu les prisonniers aux Pictes et aux *Scotti*, ce n'était certes point sans motif : besoin d'argent pour la guerre ou désir de se concilier, par cette faveur, les adversaires du nord aux dépens de ceux de l'ouest.

Les détails nous échappent, mais, dans l'ensemble, le tableau doit correspondre à la réalité complexe de ces temps troublés. Que quelques chrétiens (et quels chrétiens de fraîche date, à peine

à le penser, c'est le début de la Confession : *Ego Patricius peccator, rusticissimus et minimus omnium fidelium et contemptibilissimus* (*contemptibilis sum*, Livre d'Armagh, dont la leçon ne nous semble pas devoir être conservée contre l'accord de tous les autres manuscrits, comme elle l'est par White dans ses deux éditions) *apud plurimos, patrem habui Calpornum*, etc.

[1] *Vovi Deo meo docere gentes, etsi contemnor aliquibusdam*, c. 1 (les *aliquidam* peuvent être ici Coreticus et ses soldats). *Numquid sine Deo vel secundum carnem Hiberione veni?* (c. 10 ; ce genre d'objection ne peut guère venir de Coreticus, mais de ceux à qui s'adresse l'*Épître*.) *Et si mei me non cognoscunt, propheta in patria sua honorem non habet* (c. 11 ; on voit ici que le saint a en vue ses compatriotes de Grande-Bretagne). *Invidetur mihi. Quid faciam, Domine? Valde despicior* (c. 12). *Quaeso plurimum ut quicumque famulus Dei promptus fuerit ut sit gerulus literarum harum, ut nequaquam subtrahatur vel abscondatur a nemine, sed magis potius legatur coram cunctis plebibus et praesente ipso Corotico* (c. 21),

convertis et baptisés !) eussent été réduits en esclavage avec le reste, l'incident était regrettable, mais excusable. En tout cas, une fois vendus, il était trop tard pour les identifier dans la masse, chez d'autres barbares, et pour les renvoyer dans leurs foyers. Ces hauts motifs de sagesse politique et ces considérations pratiques commandaient sans doute l'attitude des chefs de l'Église [1]. Ils n'étaient guère de ceux que l'on avoue en public ou que l'on fait aisément entendre aux fidèles et au commun du clergé. Ici, mieux valait une autre tactique.

Aussi s'attaque-t-on à la personne de S. Patrice. Quel était cet évêque missionnaire, sans culture [2] et sans mandat [3]? Qu'avait-il fait de bon en Irlande? Y avait-il seulement réussi dans son apostolat? Les Irlandais, ces barbares farouches, commençaient-ils même à se plier aux mœurs chrétiennes [4]? Patrice n'était-il pas un homme d'argent, abusant de la crédulité de ses ouailles afin de s'enrichir des joyaux et de l'or pour lesquels l'Irlande était fameuse [5]? Ne voyait-il pas dans les circonstances une nouvelle occasion de faire valoir son influence et, après avoir, par ses démarches, obtenu le retour des prisonniers, de se le faire payer en présents? Et puis, quelle était son histoire? Avait-on oublié les sérieuses difficultés qu'il avait eu à surmonter pour se faire consacrer évêque [6]? On le voit : toutes ces objections sont précisément celles que devait mettre en œuvre la propagande. Ce sont aussi, très exactement, les points auxquels répond la *Confession* [7].

[1] Vers l'année 430, en tout cas, l'épiscopat de Grande-Bretagne ne paraît pas avoir été fort brillant ; cf. ci-dessus, p. 83.

[2] Voir, par exemple, c. 1, 9-13.

[3] C'est tout le fond de la *Confession :* S. Patrice a été comme forcé d'accepter son ministère apostolique par la conduite providentielle de Dieu à son égard ; surtout c. 28, 45-46.

[4] C. 15, 34, 38-42, 50, 58. [5] C. 37, 49-54, 61. [6] C. 26-34.

[7] Voici ce qu'en écrit Eóin Mac Néill, *Saint Patrick, Apostle of Ireland* (London, 1934), p. 47 : « We have to recognize that at every stage in the Confession Patrick is defending himself against charges of unworthiness, self-seeking and presumption. » Et plus loin, p. 81 : « Those who brought these accusations against him were not in Ireland or of Ireland. » Et à propos des *rhetorici*, p. 82-83 : « St Patrick's phrase actually means men who pride themselves highly on their classical attainments. There is no reason to believe that there were any such in Ireland in his time. In the Epistle he brings out still more clearly that those who professed to hold him in contempt were of his

Il ne suffit pas d'en rappeler quelques phrases isolées [1], ou même de relire les passages que nous venons d'alléguer en note : la seule façon, nous en sommes persuadé, de prendre conscience du lien étroit qui unit l'*Épître* à la *Confession* [2], c'est de les lire attentivement, tout entières, dans l'ordre indiqué (l'*Épître* d'abord, puis la *Confession*) et en gardant présente à l'esprit la situation que nous venons d'esquisser. Cette interprétation n'est pas la seule possible. Elle nous paraît la plus naturelle, la seule qui résolve toutes les difficultés. Elle explique, entre autres, comment ces deux documents, tous deux adressés à des correspondants d'outre-mer, ont été conservés ensemble dans les mêmes manuscrits [3], alors que le reste de la correspondance de S. Patrice a péri. On conçoit, en effet, que deux pièces, portant le caractère d'un manifeste ou, si l'on veut, d'une proclamation, fassent l'objet d'une sollicitude spéciale et survivent à d'autres écrits, non pas à cause du sujet, mais parce que leur publicité leur a conféré un relief tout particulier. Resterait alors à se demander où ces textes ont été ainsi gardés : tradition irlandaise ou britannique, archives des destinataires ou registres de l'expéditeur ?

Quelques-unes des caractéristiques du latin de S. Patrice seraient aussi explicables en partie par les circonstances dans lesquelles ses deux principaux écrits ont dû être composés : dans une hâte extrême et sur un sujet où il n'était vraiment guère facile à un évêque missionnaire, en dehors des limites de l'Empire, de trouver

fellow-countrymen in Britain. It is to these, and especially to the British clergy that the Epistle is addressed. »

[1] *Tamen, etsi in multis inperfectus sum, opto fratribus et cognatis meis scire qualitatem meam et ut possint perspicere votum animae meae* (c. 6). *Quapropter olim cogitavi scribere, sed usque nunc hesitavi* (c. 9). *Sed quis me credit etsi dixero quod ante praefatus sum?* (c. 10).

[2] Cf. Mac Néill, op. c., p. 110 : « Reading St Patrick's Confession and his Epistle together, we seem to see that they belong to the same stage of his life and missionary work. Though the Epistle deals with a particular event, it contains in sum the whole argument of the Confession, sometimes stated in similar phrases. One document echoes to the other ; and whilst it could hardly be proved to demonstration, the comparison seems to indicate that the Confession was written first. » (Sur le dernier point, nous ne saurions être d'accord avec É. Mac Néill ; c'est tout le sujet de cette petite étude.) M. Kenney écrit, de son côté, t. c., p. 168 : « The same tone of self-justification against ill-defined accusations pervades this document (the Epistle) as the Confession. »

[3] A l'exception du Livre d'Armagh ; cf. ci-dessous, p. 106, note 1.

dans sa pauvre bibliothèque un modèle convenable à imiter. Ainsi encore les répétitions, parfois de phrases entières, qui se remarquent entre l'*Épître* d'une part et la *Confession* de l'autre, d'où l'impression d'une véritable indigence de vocabulaire. Le retour des mêmes expressions, voire des mêmes phrases, dans deux lettres ou deux écrits, est un phénomène assez caractéristique, en effet, chez les écrivains dépourvus d'invention verbale. Il a pu s'accentuer encore du fait que S. Patrice, apprenant que ses collègues de Grande-Bretagne accueillaient mal son *Épître*, l'a relue avant de dicter la suivante. L'admirable *Confession* en tire une sauvage et tragique grandeur, bien au-dessus du niveau auquel la réduisent nos philologues, acharnés à y trouver la somme du bagage littéraire de S. Patrice. Ce n'est plus du style écrit, mais du style parlé. On y entend plutôt le prédicateur que l'auteur — et comme il se défend d'être un auteur, un gendelettre, un *rhetoricus* ! Eût-il d'ailleurs été capable d'en rédiger un, la situation exigeait tout autre chose qu'un travail poli et soigné.

Comment, jusqu'ici, cette hypothèse ne s'est-elle présentée à personne, ou du moins, si elle a été exprimée (ce que nous ignorons), comment n'a-t-elle pas rencontré la faveur? Pour un motif bien simple : c'est que dans toutes les éditions [1] la *Confession* précède l'*Épître*, et qu'ainsi tous les modernes ont lu les deux documents dans cet ordre. Il suffit de placer l'*Épître* avant la *Confession*, pour que celle-ci s'éclaire immédiatement.

La *Confession* de S. Patrice est donc en réalité une lettre adressée par lui au peuple, au clergé et surtout aux évêques de Grande-Bretagne, particulièrement à ceux du territoire gouverné par Coreticus. On aura peut-être la curiosité de se demander pourquoi ce morceau a pris le nom de *Confessio*. Le mot *confiteri* s'y rencontre trois fois, au début (c. 3, 4 et 5). Il y a là une allusion scriptu-

[1] Il y a sept manuscrits de la Confession ; le Livre d'Armagh ne donne que celle-ci et n'a sans doute jamais contenu l'*Épître*. Des six restants, cinq transcrivent l'*Épître* après la *Confession*. Celui de Rouen, mutilé, ne contient que le début de la *Confession* ; rien n'indique que, sur ce point, il ait différé des cinq autres, mais on n'ignore pas que, dans les manuscrits, l'ordre des pièces d'une correspondance non datée est souvent troublé. D'ailleurs, des deux morceaux, la *Confession* est le plus long et le plus intéressant. Il est assez naturel que les copistes l'aient transcrite en premier lieu.

raire [1], deux citations bibliques [2] et une formule empruntée à S. Jérôme [3]. Ce ne sont pas ces emplois du verbe qui ont conduit à intituler le document *Confessio*, bien que tout le passage développe une des idées centrales de la lettre, l'obligation de louer Dieu pour le bien accompli et les grâces reçues. Plus vraisemblablement, le titre est emprunté à la fin de la lettre. S. Patrice lui-même aurait voulu faire de cet opuscule sa *confessio* [4]. Le mot, d'ailleurs, est un écho de *fateor*, dans cette phrase du début de l'*Épître* qui donne le leit-motiv de la *Confession* [5]. A-t-il été bien compris? Ne signifierait-il pas « proclamation »? Ce sens est attesté par de nombreux passages. Confesser la foi, *confiteri*, c'est la proclamer publiquement [6]. *Confessio mea antequam moriar* évoque une idée analogue. Faudrait-il l'entendre comme dans le titre des *Confessiones* de S. Augustin? Le mot y semble pris dans une acception nouvelle et particulière par la combinaison de trois idées : confession des péchés, proclamation de la foi, louange de Dieu [7]. L'œuvre date de l'an 400 environ, et Patrice, qui paraît avoir commencé sa mission en Irlande une trentaine d'années plus tard, a donc eu l'occasion de la lire. Un critique dont l'opinion commande

[1] *Exaltare et confiteri mirabilia eius* (c. 3). Cf. *Confitebuntur caeli mirabilia tua, Domine, Ps.* 88, 6.

[2] *Et omnis lingua confiteatur* (c. 4) = *Phil.* 2, 11. — *Opera autem Dei revelare et confiteri honorificum est* (c. 5) = *Tob.* 12, 7.

[3] *Quem confitemur et adoramus unum Deum in Trinitate sacri nominis* (c. 4). Le mot *confiteri* vient ici de Victorinus de Pettau (éd. I. Haussleiter, *Victorini episcopi Petavionensis opera* (= *Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum*, t. XXXXIX), à travers S. Jérôme (Haussleiter, p. 97), comme l'a démontré excellemment M. J. E. L. Oulton (*The Credal Statements of St. Patrick... A Study of their Sources*, Dublin et Londres, 1940, p. 1-17).

[4] *Ecce iterum iterumque breviter exponam verba confessionis meae. Testificor in veritate et in exultatione cordis coram Deo et sanctis angelis eius quia numquam habui aliquam occasionem praeter evangelium et promissa illius ut umquam redirem ad gentem illam, unde autem prius vix evaseram. Sed precor credentibus et timentibus Deum, quicumque dignatus fuerit inspicere vel recipere hanc scripturam quam Patricius peccator indoctus scilicet Hiberione conscripsit, ut nemo umquam dicat quod mea ignorantia, si aliquid pusillum egi vel demonstraverim secundum Dei placitum, sed arbitramini et verissime credatur quod donum Dei fuisset. Et haec est confessio mea antequam moriar* (c. 61-62).

[5] Ci-dessus, p. 102.

[6] *Thesaurus linguae latinae*, t. IV (Leipzig, 1906-1909), col. 190-191.

[7] Ibid., col. 190. Cf. Oulton, op. c., p. 8-10.

généralement le respect, le Rév. G. F. Hamilton, incline vers l'affirmative [1].

Il nous faut ici rencontrer l'opinion de certains historiens [2] d'après laquelle, en plusieurs points de la *Confession*, S. Patrice s'adresse, plus ou moins clairement, non seulement à des lecteurs de Bretagne, mais encore à des Irlandais.

Au chapitre 47, l'auteur revient en arrière et jette un coup d'œil sur ce qu'il a écrit jusque-là : *Nunc ergo simpliciter insinuavi fratribus et conservis meis qui mihi crediderunt, propter quod praedixi et praedico ad roborandam et confirmandam fidem vestram. Utinam et vos imitemini maiora, et potiora faciatis! Hoc erit gloria mea, quia filius sapiens gloria patris est.* Ces mots sembleraient viser uniquement les Irlandais convertis, mais la phrase qui vient ensuite, au chapitre 48, si elle n'est pas une apostrophe oratoire, montre bien que l'écrivain a également devant sa pensée des lecteurs habitant la Bretagne : *Vos scitis et Deus qualiter inter vos conversatus sum a iuventute mea in fide veritatis et in sinceritate cordis. Etiam ad gentes illas inter quas habito, ego fidem illis praestavi et praestabo. Deus scit ; neminem illorum circumveni* [3]. Ce qui s'entend parfaitement si S. Patrice s'adresse à des lecteurs hors d'Irlande, puisqu'il se réfère, à la troisième personne, aux peuples à qui il a annoncé la parole de Dieu.

Le chapitre 51 vise clairement des Irlandais. Le suivant est narratif et ne comporte pas d'apostrophe, mais les chapitres 53 et 54 s'enchaînent au chapitre 51. Ils sont de même venue, avec encore des apostrophes qui ne peuvent avoir en vue que des Irlandais. A noter comme particulièrement dépourvue d'ambiguïté, au chapitre 54, la phrase : *Neque ut sit occasio adulationis vel avaritiae scripserim vobis, neque ut honorem spero ab aliquo vestro* [4].

[1] *St. Patrick and his Age* (Dublin, 1932), p. 27-31.

[2] En particulier de Mac Néill, *St. Patrick*, p. 34-35 : « The Confession is addressed to two classes of persons then living, those who were associated with him (Patrick) in his missionary work in Ireland, and others especially in Britain who pretended to hold him in scorn. »

[3] Une autre interprétation reste très défendable : les *gentes* seraient les Irlandais encore païens, par opposition aux convertis. Les mots *a iuventute mea* s'appliqueraient à la captivité du saint en Irlande, alors qu'il avait de 16 à 22 ans environ.

[4] Ainsi dans le Livre d'Armagh ; les autres manuscrits portent : *neque ut honorem sperarem vestrum*.

Enfin, au chapitre 11, nous trouvons : *in cordibus vestris*, au milieu d'une citation littérale et assez longue de l'Écriture, à laquelle ces mots sont empruntés [1].

Comment interpréter ces passages? Ce sont des apostrophes oratoires. La comparaison avec l'*Épître* le fera bien voir. Celle-ci, sans l'ombre d'un doute, s'adresse non à des Irlandais, mais aux habitants du territoire gouverné par Coreticus et particulièrement au clergé. Or, nous y relevons des tournures parfaitement semblables à celles de la *Confession :* au chapitre 14, S. Patrice se tourne vers Coreticus lui-même [2] ; les chapitres 16-18 consistent tout entiers en une apostrophe oratoire aux malheureux prisonniers enlevés [3].

On pourrait imaginer encore que S. Patrice ait eu l'intention de donner à sa *Confession* une large publicité en Irlande également, et que, dans cette vue, il se soit tourné à l'occasion vers ces lecteurs aussi, quoique subsidiairement. Mais cette seconde explication ne paraît pas nécessaire.

[1] 2 *Cor.* 3, 2-3.

[2] *Tu potius interficis et vendis illos genti exterae ignoranti Deum ; quasi in lupanar tradis membra Christi ; qualem spem habes in Deum, vel qui te consentit aut qui te communicat verbis adulationis?*

[3] En deux passages, la ponctuation adoptée par White invite à faire de *patricida, fratricida* (c. 5) et de *homicida erga fratres Domini* (c. 21) des invectives oratoires insérées au milieu d'une phrase. Ceci est nettement forcé, et nous n'en voyons pas d'autre exemple dans l'*Épître* non plus que dans la *Confession*. Tout coulerait de source si, contre la presque unanimité des manuscrits, nous lisions au chapitre 5 : *patricidae, fratricidae*, et au chapitre 21 : *homicidae*. La seule exception est la correction du ms. Fell 4 ; dans l'édition des *Acta Sanctorum*, Martii t. II, p. 539, qui tient lieu pour nous, au chapitre 5, du manuscrit d'Arras mutilé à cet endroit, on lit : *patricidae, fratricidae ;* mais au chapitre 21 les *Acta Sanctorum* écrivent *homicidae* alors que le manuscrit d'Arras porte *homicida*, ce qui fait croire que les deux passages ont été corrigés par Papebroch. Nous verrions donc ici une de ces nombreuses fautes dues soit à la *rusticitas* de S. Patrice, soit aux très anciennes erreurs de lecture occasionnées vraisemblablement par la difficulté de l'autographe (cf. R. A. S. Macalister, *Silva Focluti*, dans *Journal of the Royal Society of Antiquaries of Ireland*, t. LXII, 1932, p. 19-27). Dans la première hypothèse, il faudrait conserver la forme en *-a* et la comprendre comme un pluriel ; dans la seconde, il faudrait restituer le pluriel. En tout cas, ce que nous suggérons ici supprime deux exemples d'apostrophe oratoire dans l'*Épître*, mais ceux qui restent, dans cette pièce trois fois plus courte que la *Confession*, suffisent amplement à notre démonstration.

Reste maintenant à faire la suture avec l'hymne *Audite omnes* (*BHL.* 6495). Ainsi que l'a soutenu encore de façon convaincante, à notre sens, E. Mac Néill [1], cette hymne a bien été composée du vivant du saint, et rien n'indique que la tradition ait tort de l'attribuer à S. Secundinus, son plus vénérable collaborateur, arrivé en Irlande en 439 et mort en 447, dans la soixante-quinzième année de son âge [2]. Tout cela rend fort croyable que ce poème à la louange de Patrice vivant doive son origine aux mêmes circonstances que la *Confession*, et qu'il ait eu le même but : défendre l'évêque Patrice contre les accusations calomnieuses venant de Grande-Bretagne. L'atmosphère, cependant, est bien différente : Secundinus témoigne des vertus de son chef et du succès dont Dieu a béni sa mission, non plus avec l'humilité qui sied à un évêque

[1] *St. Patrick*, p. 80-90. Ces pages de Mac Néill doivent beaucoup à deux excellentes études du Rév. G. F. Hamilton : *In St. Patrick's Praise : The Hymn of St. Secundinus* (*Sechnall*), publié à Dublin en 1920 (2e édition), sans nom d'auteur (la préface est signée : G. F. Hamilton) ; et *St. Patrick and his Age* (Dublin, 1932). Notons en passant que Mac Néill (op. c., p. 90) aurait pu s'abstenir de suggérer une « addition », alors que M. Hamilton avait relevé déjà ce parallèle, dans son premier opuscule, p. 72, et dans son second, p. 24.

[2] D'après les Annales d'Ulster. Quelle valeur exacte convient-il d'attacher à cette date si précise? Il est malaisé de le déterminer. Plus nous examinons de près les débuts du christianisme en Irlande, moins nous mettons de confiance dans la chronologie reçue. Tenter de résoudre le problème dans son ensemble serait une vaste entreprise, et il ne semble guère qu'on s'y soit sérieusement essayé. Eóin Mac Néill a indiqué la voie à suivre, en de remarquables études qui mériteraient d'être complétées et étendues de proche en proche. Mais il faudrait d'abord des éditions sûres des Annales et des Synchronismes, dont les données seraient ensuite comparées aux indications chronologiques des listes et généalogies ainsi que des sources narratives, notamment des Vies de saints. Il ne serait sans doute pas nécessaire d'achever cette tâche gigantesque pour débroussailler déjà le terrain. Les doublets et triplets, trop fréquents dans les Annales aux Ve, VIe et VIIe siècles, se réduiraient assez tôt en séries ordonnées, dont la valeur relative et peut-être l'origine pourraient faire l'objet d'une étude critique. Ce serait déjà un progrès appréciable. Pour la mention qui nous occupe ici directement, il est à noter que l'âge du saint est vraisemblablement une addition au fond primitif, addition qui serait à dater de l'an 610. En effet, les Annales d'Inisfallen, fol. 9v, col. 2, portent seulement : *Quies Secundini sancti*, 3 ans avant le concile de Chalcédoine (451), mais 6 ans avant la célébration de Pâques au 24 avril (notée par Prosper en 453). La mort de Secundinus y est donc inscrite à l'an 448 ou 447. Une discussion approfondie nous entraînerait trop loin.

présentant sa propre défense, mais au nom de l'Église d'Irlande et avec la fierté d'un collaborateur fidèle [1]. Quant à la forme adoptée, ce n'est plus une lettre officielle au clergé, mais un poème de propagande, sans doute inspiré par le célèbre *Psalmus contra partem Donati* de S. Augustin [2], qui avait été composé, lui aussi (en 393 ou 394), en vue de faire descendre jusqu'au peuple les idées d'une controverse religieuse. Soulignons en passant l'importance de ce témoignage indirect en faveur de la connaissance du latin en Grande-Bretagne vers le milieu du v^e^ siècle.

Ainsi, pour conclure : l'*Épître* (*BHL.* 6493), la *Confession* (*BHL.* 6492) et l'hymne de S. Secundinus (*BHL.* 6495) sont de même date. Toutes trois ont été écrites à la suite du raid de Coreticus, d'abord l'*Épître*, ensuite les deux autres pièces. Elles se placent entre 439, date de l'arrivée de S. Secundinus en Irlande, et 447, date de sa mort, et plus probablement à la fin qu'au début de cette période [3].

[1] C'est à tort assurément que l'on a voulu relever, dans certains passages de la *Confession*, des traces d'une opposition au saint chez les chrétiens d'Irlande. On y trouve mentionnés les dangers continuels qu'il court de la part des infidèles ; mais il eût été tout à fait contraire au propos même de cette apologie de rappeler des dissensions intérieures (à supposer qu'il y en ait eu dans l'Église d'Irlande). Tout le poème de Secundinus est un éloge, représenté comme parfaitement unanime : *qui ab omnibus ut Dei veneratur angelus* (strophe 7). On ne saurait donc voir dans cet accord de tous la marque d'une époque tardive, où les dissensions du temps de S. Patrice auraient été oubliées et comme fondues dans une légende triomphante. Bien au contraire, ces dissensions n'ont jamais existé, et l'unanimité de l'éloge en Irlande est la marque propre de l'époque où S. Patrice était accusé et vilipendé en Bretagne.

[2] Éd. M. Petschenig, *Sancti Aureli Augustini Scripta contra Donatistas*, pars I (= *Corpus Scriptorum Ecclesiaticorum Latinorum*, t. LI, Vienne et Leipzig, 1908), p. 3-15 ; cf. Wilhelm Meyer, *Anfang und Ursprung der lateinischen und griechischen rythmischen Dichtung*, dans *Abhandlungen der philosophisch-philologischen Classe der königlich bayerischen Akademie der Wissenschaften*, t. LIX (N. F., XVII), 1886, p. 284-288.

[3] On pourrait objecter que, si le raid de Coreticus s'est placé avant la mort de S. Secundinus, l'excommunication demandée contre lui aurait dû laisser quelque trace dans la lettre circulaire vraisemblablement lancée après cette mort (ci-dessus, p. 100) ; mais il est fort compréhensible qu'un événement aussi rare et concernant un chef étranger n'ait pas trouvé d'écho dans la législation interne et permanente de l'Église d'Irlande. — En dépit de tous nos efforts, nous n'avons réussi qu'au moment de mettre sous presse à voir

11. La « source britannique » des Vies de S. Patrice.

Depuis les recherches remarquables de J. B. Bury, les érudits se sont surtout consacrés à l'exégèse de l'œuvre de Tírechán (*BHL.* 6496) [1]. Les autres Vies latines de S. Patrice ont été relativement négligées. Cependant, M. J. L. G. Meissner a publié, voici quelques années, un essai concernant les sources de Muirchú (*BHL.* 6497) [2]. Il y a lieu d'étudier quelques-unes des questions qu'il soulève, mais sans pousser à fond la discussion, puisqu'on peut espérer voir bientôt une nouvelle édition de la plupart de ces textes, de la main de M. L. Bieler.

M. Meissner a l'ambition de remonter jusqu'à la source de Muirchú. Il distingue à bon droit dans cette *Vita* deux parties, de caractère fort différent : la première, plus historique, se fonde sur la *Confession* (*BHL.* 6492) et sur un document traitant du séjour de S. Patrice sur le continent, de son ordination et de la mission de Palladius [3] ; la seconde fait à la légende une place beaucoup plus large [4]. Bury avait observé, à propos d'un épisode raconté par Probus (*BHL.* 6508), que la source de ce dernier pourrait, sinon

l'étude de Eóin Mac Néill, *The Hymn of St. Secundinus in honour of St. Patrick*, dans *Irish Historical Studies*, t. II (1940-1941), p. 129-153. Ce travail renferme, sur la carrière de l'apôtre des Irlandais, des observations et des vues diverses que nous ne saurions examiner ici. Sur les conclusions du critique, p. 152-153, notre accord est complet, sauf qu'il ne nous paraît point démontré que l'hymne soit antérieur aux *deux* principaux écrits de S. Patrice. Nous le placerions plutôt, comme nous l'avons dit, entre l'*Épître* et la *Confession*. Pour l'authenticité de l'hymne et les dates connues de la vie de S. Secundinus, Mac Néill confirme par des arguments puissants ses idées de 1934 (dans le petit volume cité ci-dessus, p. 65, note 3), que nous avons adoptées.

[1] Cf. *Anal. Boll.*, t. LXII (1944), p. 42-43.

[2] *The British Tradition of S. Patrick's Life*, dans *Proceedings of the Royal Irish Academy*, t. XL (1931-1932), p. 356-384. Le même auteur a résumé ses conclusions dans le tome I de l'*History of the Church of Ireland*, sous la direction de W. A. Phillips (Oxford et Londres, 1933), pp. 83-89, 376-378 ; cf. *Anal. Boll.*, t. LIII, p. 414-417.

[3] Voir ci-dessus, p. 89-90.

[4] Ces deux sources se présentaient déjà peut-être, pour Muirchú, sous la forme d'une rédaction unique qui les combinait ; on songe au manuscrit consulté par Tírechán, le *liber apud Ultanum*, cité au Livre d'Armagh, fol. 9, col. 2 (Meissner, op. c., p. 356 ; cf. ci-dessus, p. 91, note 3).

être d'origine britannique, du moins avoir passé par un canal britannique [1]. M. Meissner se propose de démontrer cinq points : 1° cette source ancienne et sérieuse de Probus a été utilisée aussi par Muirchú et par la *Vita* II (*BHL.* 6504) ; 2° la *Vita* II et l'œuvre de Probus ne dépendent point de Muirchú, ni non plus l'une de l'autre ; autrement dit, ces trois écrivains ont utilisé indépendamment la source ancienne ; 3° cette source, qu'il désigne par le sigle Q, était composite ; la Vie de S. Patrice s'y rencontrait combinée avec des fragments d'une Vie de Palladius ; 4° la critique interne permet de faire remonter les sources de Q jusqu'à la fin du VI^e^ siècle, au plus tard, et très probablement jusqu'au milieu de ce siècle ; 5° on peut tirer de ces remarques des conclusions particulièrement importantes sur l'endroit où fut consacré S. Patrice et sur la mission de Palladius.

Après une étude approfondie de l'article de M. Meissner, nous ne nous trouvons guère d'accord avec lui que sur le premier point, qui, d'ailleurs, n'avait pas échappé à la perspicacité de Bury. Pour le second, il ne nous semble point démontré que la *Vita* II et Probus ne se soient point servis de Muirchú, en y ajoutant des renseignements pris ailleurs. C'était l'opinion de Bury. Elle suffit à tout expliquer, et les arguments de M. Meissner ne l'ont pas ébranlée. Sur le troisième point, il n'y a pas apparence qu'une Vie de Palladius ait jamais existé. Ce personnage a simplement été mentionné dans le document qui traitait de S. Patrice avant son élévation à l'épiscopat. Il s'ensuit évidemment que nous ne saurions assigner, avec M. Meissner, une date plus ou moins précise à une source que nous tenons pour entièrement imaginaire. Enfin, cinquièmement, les hypothèses de l'auteur sur l'endroit où fut consacré S. Patrice et sur la mission de Palladius semblent à rejeter. C'est à les discuter que nous allons nous attacher plus spécialement.

D'après M. Meissner, S. Patrice fut consacré évêque à York. Le nom de cette ville, *Eburacum* (*Eboracum*) [2], serait devenu par

[1] *The Life of St. Patrick and his Place in History*, p. 277.

[2] Aucune autre variante ne semble connue, sauf *u* pour *b*, ce qui est sans importance pour le sujet qui nous occupe ; et les formes dérivées, tant anglaises que galloises, n'en suggèrent point non plus. Mais M. Meissner n'examine même pas cette question et se contente d'affirmer qu'*Eboria* est « evidently the true reading » (p. 365). Une faute d'impression, deux lignes plus bas, renvoie à Probus au lieu de la *Vita* II.

corruption *Ebmoria*, entre autres variantes. Nous inclinons à croire que, si le nom latin d'York doit intervenir ici, ce ne peut être que comme un toponyme bien connu qui aurait influencé les graphies d'*Eburobriga* [1]. Autour de son hypothèse, l'auteur construit un vrai roman. Ne nous parle-t-il pas du métropolitain d'York, à qui S. Germain aurait envoyé S. Patrice en le priant de conférer à ce dernier la consécration épiscopale [2] ? Pour l'an 432 environ, alors qu'Arles et Rouen sont les deux seuls sièges transalpins où l'on entrevoie un commencement d'exercice des prérogatives primatiales ou métropolitaines, l'anachronisme est flagrant.

Dans la phrase de Muirchú : *ad quendam mirabilem hominem summum aepiscopum... in proximo loco habitantem* [3], le critique irlandais nous invite donc à voir « l'archevêque d'York » [4]. Ceci est, de surcroît, contraire au texte, ne lui en déplaise, même à supposer que les mots *in Ebmoria* soient à lire *in Eburaco*. L'archevêque, ou plutôt l'évêque, d'York avait assurément sa résidence dans la ville même [5]. On ne saurait l'imaginer *in propinquo loco habitantem*. Si, au contraire, S. Patrice a rencontré les anciens compagnons de Palladius à Eburobriga, à quelque distance d'Auxerre, tout s'explique parfaitement : il se rend dans cette cité, auprès de S. Germain.

[1] Ci-dessus, p. 73-76.

[2] « The fact that he (Patrick) seems to have been sent to York is exactly what we should expect ; S. Germanus most certainly would not have consecrated a bishop to a sphere of labour which would have been considered the especial responsability of the bishops of Britain, and especially of the metropolitan of York, whose province lay nearest to Ireland » (MEISSNER, p. 371 ; cf. p. 370, n. 23). Le critique insiste sur une absurdité qu'il prétend voir chez Muirchú. S. Germain aurait envoyé S. Patrice chercher la consécration épiscopale au loin, alors qu'en fin de compte il la lui confère lui-même ; voir notamment p. 368. C'est un de ses arguments contre une consécration à Auxerre. En réalité, l'absurdité ne réside que dans l'interprétation arbitraire de M. Meissner. Le sens naturel de Muirchú, tel que l'adopte, entre autres, Bury, est tout différent et fort simple. S. Germain envoie S. Patrice en mission en qualité de simple prêtre et sans intention de le faire consacrer par quelque autre évêque. La nouvelle de la mort de Palladius, que S. Patrice apprend en chemin, le fait revenir à Auxerre, où S. Germain se décide alors à le consacrer ; cf. ci-dessus, p. 83-84.

[3] Livre d'Armagh, fol. 2, col. 2.

[4] MEISSNER, op. c., p. 386.

[5] *Eborius episcopus de civitate Eboricensi provincia Britania* (Concile d'Arles, en 314, éd. C. H. TURNER, *Ecclesiae Occidentalis Monumenta Iuris Antiquissima*, t. I, Oxford, 1913-1939, p. 408) ; c'est la seule référence connue pour l'antiquité.

A qui s'est un peu familiarisé avec les procédés de M. Meissner [1], une conclusion s'impose : si l'auteur se laisse entraîner à d'aussi graves erreurs d'interprétation, c'est qu'il est derechef en controverse contre l'Église de Rome. Il s'agit, en effet, à tout prix, d'empêcher que la mission de S. Patrice n'ait quelque lien avec le pape ou avec son représentant en Gaule. Le *vice sua* de Prosper d'Aquitaine, en 429, rappelant que S. Germain fut envoyé en Grande-Bretagne comme délégué de l'autorité apostolique [2], gêne assez M. Meissner pour qu'il ne le cite nulle part. Quant à se persuader que, pour la propagande chrétienne, les différents groupes d'évêques se soient cru assignés des territoires propres, c'est supposer l'esprit missionnaire bien développé pour le v^e^ siècle. Si l'on veut citer S. Victrice et son apostolat chez les Morins et les Nerviens [3], il conviendrait de rappeler que les futurs diocèses du nord de la France n'existaient pas encore. Une bonne partie de la Belgique actuelle se rattachait à la zone d'influence de Rouen. A la même époque, S. Martin s'était donné toute la Gaule comme théâtre d'activité. Ce qui est naturel, ou ce qui commence à le devenir, chez quelques évêques, ce n'est point de se créer une mission près de chez eux, mais d'en appeler au pape ou à son délégué. Les exemples en sont fort rares, il est vrai, parce que l'idée même de l'apostolat organisé en dehors de l'Empire ne se faisait jour que bien lentement.

Voici maintenant comment M. Meissner se représente la mission de Palladius [4]. S. Germain s'était rendu en Grande-Bretagne pour lutter contre le pélagianisme, à la requête des évêques bretons. Ceux-ci avaient demandé secours à leurs collègues gaulois, qui, le moment venu, envoyèrent deux des leurs, S. Germain et S. Loup. Mais en outre, l'Église de Grande-Bretagne s'était mise en rapport avec un certain Palladius, qui semble avoir été diacre de l'Église de Rome. Celui-ci obtint l'appui du pape Célestin et apporta la sympathie et l'encouragement de l'Église de Rome au synode gaulois, qui avait pris l'initiative, semble-t-il. Tel est l'exposé de M. Meissner, qui se fonde sur la *Vita Germani* de Constantius [5], y mêlant, à dose aussi réduite que possible, le compte

[1] *Cf. Anal. Boll.*, t. XLIX, p. 182-186 ; t. LIII, p. 416.
[2] Ci-dessus, p. 78-79. [3] Ci-dessus, p. 94-99. [4] Op. c., p. 370.
[5] *BHL.* 3454, lib. I, c. 41, *Act. SS.*, Iulii t. VII, p. 211.

rendu de Prosper, témoignage contemporain d'un fonctionnaire de la chancellerie pontificale, assurément fort bien renseigné, très catégorique, très précis, citant des noms propres qui manquent à Constantius : *Agricola Pelagianus, Severiani episcopi Pelagiani filius, ecclesias Britanniae dogmatis sui insinuatione corrumpit, sed ad insinuationem Palladii diaconi papa Caelestinus Germanum Autisidorensem episcopum vice sua mittit et deturbatis hereticis Britannos ad catholicam fidem dirigit* [1].

Nous l'avons dit, ce *vice sua* brille par son absence chez M. Meissner. Que le concile gaulois ait pris l'initiative, rien non plus ne le montre. Il est également probable que l'origine doive en être cherchée à Rome, du moins pour la désignation de S. Germain.

M. Meissner poursuit : A l'occasion de la visite de S. Germain et de S. Loup en Grande-Bretagne, il peut paraître vraisemblable qu'on en soit venu à examiner l'envoi d'un évêque aux *Scotti* et que les autorités ecclésiastiques britanniques, renonçant à utiliser S. Patrice, aient demandé Palladius. Celui-ci fut donc renvoyé à son évêque, avec prière de le désigner comme évêque des *Scotti* [2]. Que penser de toute cette construction ? Il n'est pas impossible que la mission de S. Patrice auprès des *Scotti*, discutée en Grande-Bretagne, l'ait été en présence des évêques bretons. Il est sûr que cette réunion eut lieu et que S. Patrice ne s'y trouvait point [3]. En tout cas, une autre conférence sur le même sujet se tint plus tard, à Auxerre, et ceux qui s'opposèrent alors à la désignation de S. Patrice sont appelés par lui *seniores mei* [4]. On ne semble pas avoir observé jusqu'ici que *seniores* est un terme technique de la vie monastique. Avant de prendre, dans la Règle de S. Benoît,

[1] *M.G.*, Auct. antiq., t. IX, p. 472. Le manuscrit de Bruxelles ajoute au nom de Germain celui de Loup. Le fait est exact, nous le savons par Constantius, mais, que S. Germain seul soit mentionné dans le texte original de Prosper, qui provient de la chancellerie romaine, cela semble marquer que le pape s'était adressé à lui seul. Détail sans importance, mais vestige d'une source écrite, sans doute la lettre pontificale à S. Germain, que Prosper a fort bien pu avoir entre les mains. — Les motifs de préférer l'autorité de Prosper à celle de Constantius sont vigoureusement indiqués par W. J. D. Croke (*The Life and Literature of St. Patrick*, dans *The Seven Hills Magazine*, t. II, 1907-1908, p. 243-244).

[2] Que Palladius ait accompagné S. Germain et S. Loup est une hypothèse de Bury (*The Life of St. Patrick and his Place in History*, p. 54). Elle est vraisemblable, mais gratuite.

[3] *Ego non interfui, nec in Britanniis eram... ; in mea absentia* (*Confession*, c. 32).

[4] Ibid., c. 26.

par exemple, le sens tout à fait particulier de « doyen », il signifie, chez Cassien, « supérieur » [1]. S. Patrice, tout en faisant partie du clergé d'Auxerre ou en se rattachant à ce siège par le lien de l'ordination, était, on le sait, soumis à des influences monastiques, peut-être même sous une sorte d'obédience. Ses *seniores* peuvent donc avoir été ceux à qui il devait l'obéissance, c'est-à-dire, avec S. Germain, les chefs de la communauté plus ou moins régulière qui se groupait autour de lui, un peu comme celle de Marmoutier à côté de l'évêque de Tours.

En ce qui touche la mission de Palladius, M. Meissner s'efforce de prouver qu'elle n'eut rien à voir avec l'Irlande. Il fait confiance aux textes [2] qui parlent de l'apostolat de Palladius en Écosse, mais seulement sur ce point, car, des mêmes témoignages, il rejette cette autre partie qui mentionne expressément l'apostolat infructueux de Palladius en Irlande. Nous avons montré combien peu solide paraît la tradition qui conduit Palladius à Fordoun. Nous n'y reviendrons pas, si ce n'est pour remarquer combien illogique il peut sembler de faire crédit à une tradition postérieure de cinq ou six siècles aux événements, en jetant par dessus bord le témoignage de Prosper, qui distingue nettement entre deux îles, la Grande-Bretagne et l'Irlande [3]. Invoquer ensuite le Bréviaire d'Aberdeen, compilé mille ans plus tard (et de quelles sources troublées !), ceci frise le ridicule [4]. L'identification proposée, en Écosse, de deux églises désignées par d'anciennes sources comme fondations de Palladius n'entraîne pas la conviction [5]. Ces églises sont toujours à rechercher en Irlande, croyons-nous, aux environs d'Arklow, bien que Tech na Róman ne puisse être l'actuel Tigroney [6].

Il est un point où M. Meissner nous semble être parvenu à un résultat définitif et sérieux : c'est la réalité du passage de S. Pa-

[1] Cassien l'emploie, entre autres passages, dans ses *Collationes*, XVII, 2, 5, 13 et 30, pour désigner ses propres chefs monastiques (de Bethléem), à qui il demande l'autorisation de faire un voyage (en Thébaïde). Comparer la langue de S. Patrice à celle de Cassien serait un utile sujet de dissertation.

[2] Discutés ci-dessus, p. 73, note 3.

[3] Voir les textes ci-dessus, p. 78-79.

[4] Meissner, op. c., p. 373.

[5] Ibid., p. 375-377.

[6] Cf. ci-dessus, p. 85, note 4.

trice par Dublin [1]. Nous hésitons cependant à le suivre quand il suggère de considérer les mots *in campo Liphi*, dans le texte de Tírechán [2], comme se rapportant à l'église fondée *in Culmine*. Mais ce petit problème, pour être traité à fond, demanderait l'étude préalable de tous les renseignements utiles éparpillés dans les martyrologes et dans les diverses listes hagiographiques, travail que nous avons entrepris et qui ne saurait être achevé avant plusieurs années.

En terminant, quelques remarques de moindre importance. L'emploi, chez Probus, de l'expression *nancisci tempus opportunum* [3] n'est pas susceptible des commentaires qu'y joint M. Meissner. Celui-ci croit y discerner une allusion, insistant à dessein sur le hasard de l'occasion qui s'est présentée à S. Patrice, indépendamment de sa volonté. En réalité, nous avons simplement affaire à un tour de phrase introduit par souci d'élégance, comme en bien d'autres endroits, pour relever un peu le style de Muirchú, qui avait écrit : *Oportuno ergo tempore imperante, comitante divino auxilio* [4]. La *Vita* II porte : *Tempore opportuno imperante consilio Dei* [5] ; la *Vita* IV : *Opportuno ergo tempore, inspirante Deo* [6]. Il s'agit donc bien d'une simple variante littéraire. De même, quand le critique contraste les expressions *huius insolae* (Muirchú) et *insulae illius* (Probus), il ne s'ensuit nullement que ce soit le premier des deux qui aurait altéré la « source britannique » [7]. Ici, comme souvent ailleurs, Probus remanie librement Muirchú. Il se place à un point de vue qui n'est plus irlandais, mais peut fort bien être celui de la Grande-Bretagne. Nous inclinerions cependant plutôt à croire que Probus écrivait sur le continent. Il en est de même quand cet auteur remplace le *mare nostrum* de Muirchú par *mare occidentale* [8]. L'identification du territoire des *Brigantes* avec le royaume de Strathclyde n'est que partielle. Le fait que Probus, au début de son récit,

[1] Meissner, op. c., p. 358-361.
[2] Livre d'Armagh, fol. 10, col. 1.
[3] *Trias Thaumaturga*, p. 48, col. 2, c. 22.
[4] Livre d'Armagh, fol. 2, col. 1.
[5] *Trias Thaumaturga*, p. 13, col. 2, c. 23.
[6] Ibid., p. 38, col. 2, c. 27. M. Meissner, comme toujours, néglige ce témoin.
[7] Meissner, op. c., p. 364.
[8] Ibid. Cf. ci-dessus, p. 66, note 4.

place la patrie du saint chez les *Brigantes* [1] ne saurait donc être tenu pour preuve que S. Patrice fût originaire des environs de Dumbarton, comme M. Meissner semble le penser. N'importe quel autre point de la région peut convenir aussi bien, par exemple Clannoventa, que nous suggérons [2].

12. La mort de S. Columba, celle de S. Donnán et le cycle pascal celtique.

Dans un travail remarquable d'érudition patiente et de précision [3], un astronome doublé d'un historien, le P. Daniel O'Connell, S. J., a mis au point naguère la question des cycles pascaux en Irlande et dans les autres pays celtiques. Les tables dressées précédemment comportaient pas mal d'erreurs de fait ou de méthode. Elles doivent être remplacées par celles que fournit le savant auteur. Cependant, bien que fondées sur la seule interprétation acceptable des traités celtiques de comput, elles restent en partie conjecturales. Le hasard semble avoir voulu que, de toute la période 432-720, aucune source documentaire n'indique, pour

[1] Nous sommes sur ce point entièrement d'accord avec M. Meissner, op. c., p. 365 ; voir ci-dessus, p. 66, note 4, et p. 68, note 3.

[2] Voir ci-dessus, p. 65-70. — La négligence de M. Meissner dans la citation des textes réserve de curieuses surprises à qui se donnera la peine de faire quelques vérifications. Pour ne rien dire de l'utilisation régulière de la *Vita* II (*BHL.* 6504), comme si son texte ne pouvait en bien des endroits se corriger, en attendant mieux, par comparaison avec la *Vita* IV (*BHL.* 6503), le passage de Muirchú cité p. 365, qui est rendu tout à fait inintelligible par l'omission accidentelle de quelques mots dans le Livre d'Armagh, est suffisamment clair dans le manuscrit de Bruxelles. C'est donc celui-ci qu'il fallait transcrire. L'argument n'en est point affecté, mais ne nous paraît cependant guère solide. Une fois renversée l'hypothèse de cette « source britannique », il n'est plus du tout évident que celle-ci représente une tradition plus ferme que celle de Muirchú, d'après lequel le roi Lóegaire refusa d'accepter la foi. Dans ce cas, ce seraient les autres textes, où M. Meissner voit le reflet fidèle de la « source britannique », qui auraient délibérément altéré la tradition. Enfin, l'opinion actuelle des archéologues et des historiens n'est pas favorable à l'identification de la province de *Valentia* avec le nord de la Bretagne romaine, au sud du mur d'Hadrien (Meissner, p. 371). Cette province, située vers l'ouest, correspondrait plutôt au Pays de Galles actuel.

[3] *Easter Cycles in the Early Irish Church*, dans *The Journal of the Royal Society of Antiquaries of Ireland*, t. LXVI (1936), p. 67-106,

une année déterminée, quel jour Pâques se célébra de fait en pays celtique.

Est-ce bien exact? Les deux seuls cas douteux que nous ayons notés jusqu'ici méritent un bref examen. Ce sont la mort de S. Columba d'Iona, un dimanche de Pentecôte, 9 juin, vers minuit [1], et le martyre de S. Donnán d'Eigg et de ses compagnons, *in nocte Paschae*, un 17 avril [2].

L'année de la mort de S. Columba ne peut être que 597 [3], où le jour de Pâques fut, en pays celtiques, le 7 avril et la Pentecôte le 26 mai. Dans les autres pays, les dates correspondantes furent le 14 avril et le 2 juin. En 596, chez les Celtes, Pâques pouvait tomber soit le 25 mars soit le 15 avril (et la Pentecôte donc le 13 mai ou le 3 juin), tandis qu'ailleurs les dates sont respectivement le 22 avril et le 10 juin. Il faudrait en conclure, contrairement à toutes les probabilités, que S. Columba serait mort en 596, que, cette année-là, les Celtes auraient célébré Pâques le 22 avril et qu'aucun hagiographe ou annaliste avant « Tigernach » ne songea à relever l'incidence de la Pentecôte, alors que la plupart mentionnent expressément le dimanche. Évidemment, cette hypothèse est irrecevable.

Une autre conclusion s'impose : constatant que la mention de la Pentecôte est propre à « Tigernach », dont le texte, sous la forme que nous possédons, n'est pas antérieur au XI^e^ siècle, et qu'elle manque aux autres recensions des Annales, force nous est d'admettre qu'un reviseur, après l'adoption en pays celtiques du comput usité sur le continent et chez les Anglo-Saxons, et assez longtemps après pour que le souvenir des anciennes coutumes se fût perdu, a cru pouvoir établir la coïncidence entre la mort du saint et la fête de la Pentecôte. Ce n'est pas pure conjecture. Deux textes anciens [4] marquent la nuit de la Pentecôte comme la première que S. Columba ait passée en Écosse et, d'autre part, cer-

[1] D'après les Annales dites de Tigernach, éd. W. Stokes, dans *Revue celtique*, t. XVII (1896), p. 160.

[2] D'après un récit du Livre de Leinster, édité, traduit et discuté par nous, *Anal. Boll.*, t. LI (1933), p. 125-130.

[3] La discussion la plus complète est celle de A. O. Anderson, *Early Sources of Scottish History*, t. I (Édimbourg et Londres, 1922), p. 103-117.

[4] Id., t. c., pp. 43, 45.

taines prophéties insérées dans les Vies du saint parlent d'un nombre déterminé d'années qui lui restaient à vivre en ce pays. Une chronologie un peu simpliste, interprétant ces données par années, entières, conduit à rechercher à quelle date tomba la Pentecôte en l'année de la mort de S. Columba. Celle-ci, un peu flottante, comme c'est souvent le cas dans les Annales irlandaises, se situait aux environs de 597. De là à conclure que ce fut l'an 596, où la Pentecôte s'était célébrée le 10 juin, il n'y avait qu'un pas.

La belle découverte de notre reviseur est, en fin de compte, entachée d'une triple erreur. Outre la méprise dans le chiffre de l'année et le choix d'un cycle pascal qui était, à la fin du VI^e^ siècle, étranger aux monastères de S. Columba, son raisonnement comporte une troisième faute : la nuit était normalement rattachée au lendemain, non à la veille. Les exemples ne manquent pas de fêtes de saints morts après le coucher du soleil, même avant minuit, dont l'anniversaire était fixé au jour suivant. En conclusion donc, S. Columba mourut vers minuit, dans la nuit du samedi 8 au dimanche 9 juin 597, et ce dimanche n'était pas à Iona, celui de la Pentecôte. Il n'y a rien à en tirer pour la date de Pâques.

A première vue, le cas de S. Donnán semble pareil [1]. Seul, le Livre de Leinster (XII^e^ siècle) parle de la nuit de Pâques, tandis que le manuscrit Rawlinson B 505 du commentaire sur le *Félire* d'Óengus, identique à deux détails près, omet précisément cette mention. On serait tenté de n'en point tenir compte et de passer outre. Mais il vaut la peine d'y regarder de plus près. Le jour de la fête, 17 avril, est assuré [2] ; l'année, d'après les Annales, dont le témoignage est loin d'être précis, serait vers 617. Or, en 618, Pâques fut célébrée le même jour par les Celtes et par l'Église universelle, le 16 avril. *In nocte Paschae* signifierait la nuit du 16 au

[1] On trouvera les éléments chronologiques, avec l'indication des sources, chez ANDERSON, t. c., p. 142-145.

[2] En discutant ce passage (*Anal. Boll.*, t. c., p. 129), nous avons eu tort de faire entrer en ligne de compte les 29 et 30 avril, marqués, comme le 17, au martyrologe de Tallaght. La date du 29 est à rejeter. Elle s'explique par un phénomène bien connu dans la tradition martyrologique, l'attraction, exercée ici sur le nom de S. Donnán par celui de S. Enán, autre saint d'Eigg, commémoré le 29. Quant au 30, inséré avec la note : *ut alii dicunt*, c'est une simple répétition, fréquente dans ce genre de compilations,

17, et l'anniversaire des martyrs aurait été régulièrement fixé au lendemain 17. Cette interprétation est beaucoup plus vraisemblable que celles que nous avions imaginées [1]. S'ensuit-il une confirmation des hypothèses de base du P. O'Connell? Malheureusement non. Dans toutes les computations, même celles qui n'ont aucune chance d'avoir été réellement en usage, comme le cycle de 84 ans avec *saltus lunae* à la douzième année, Pâques ne pouvait tomber, en 618, que le 16 avril, car la pleine lune suivant l'équinoxe se place, selon les divers calculs, en tout cas, du lundi 10 au samedi 15 inclusivement.

Peut-être le hasard de nos recherches sur les martyrologes nous conduira-t-il un jour à noter une coïncidence plus caractéristique.

13. Relations mutuelles des Vies latines de S. Cáemgen de Glenn Dá Locha.

Il est nécessaire, même après les travaux de C. Plummer [2] et de M. J. F. Kenney [3], de tirer au clair les rapports qui relient entre eux les textes imprimés de la Vie latine de S. Cáemgen de Glenn Dá Locha [4] et ceux qui ont été utilisés par les anciens Bollandistes.

Trois recensions sont connues et identifiées, une quatrième est perdue. Ce sont :

A. *BHL.* 1866, dont on possède trois manuscrits :

1. Dublin, Bibliothèque Marsh, Z. 3. 1. 5, fol. 64v-70v (XIVe-XVe siècle) [5].

[1] Différentes revisions s'imposent, d'ailleurs, en tout cas, dans notre texte de 1933 pour le rendre conforme aux tables corrigées du P. O'Connell. *Anal. Boll.*, t. LI, p. 128 : Pâques fut célébrée le 17 avril, en pays celtiques, au cours du VIIe siècle, en 623, 634, 645 et 656 ; le 18 avril en 639 (peut-être, mais plus probablement le 28 mars), en 650, en 661 (où le 28 mars est également possible), en 667, en 672 et en 678. Ibid., p. 129, note 3 : Pâques en 617, chez les Celtes, tomba le 27 mars ; le 3 avril est la date de l'Église universelle.

[2] *Vitae Sanctorum Hiberniae*, t. I, p. LIV-LV ; *Miscellanea Hagiographica Hibernica*, Catalogue, n° 227.

[3] *The Sources for the Early History of Ireland*, t. I, p. 403-404.

[4] Sous la forme anglaise : Kevin of Glendalough ; en latin : Coemgenus, Caimginus, Keivinus.

[5] *Anal. Boll.*, t. XLVI (1928), p. 110.

2. Maynooth, bibliothèque du Collège Saint-Patrice, 3. G. 1, p. 103-113 (copié en 1627) [1].
3. Dublin, bibliothèque du Collège de la Trinité, 1098 (XIX^e siècle) [2].

B. *BHL.* 1867, dont on connaît quatre manuscrits :

4. Bruxelles, Bibliothèque royale, 7672-7674 (*Codex Salmanticensis*), fol. 203, col. 1 - 205, col. 1 (XIV^e siècle) [3].
5. Oxford, bibliothèque Bodléienne, Rawlinson B. 505, fol. 116^v, col. 2 - 117^v, col. 2 (XV^e siècle).
6. Dublin, bibliothèque des Franciscains, A. 24, p. 95-99 (copié en 1627) [4].
7. Bruxelles, bibliothèque des Bollandistes, 121, non folioté (XVII^e siècle ; copie du manuscrit 4, utilisée pour imprimer ce texte dans les *Acta Sanctorum*).

C. *BHL.* 1868, dont on a huit manuscrits :

8. Heiligenkreuz, bibliothèque de l'abbaye, 12, fol. 220^v-221 (XII^e siècle) [5].
9. Zwettl, bibliothèque de l'abbaye, 24, fol. inconnu (XII^e ou XIII^e siècle).
10. Vienne, Bibliothèque nationale, Lat. 336, autrefois Hist. eccl. 5, fol. 292^v-293 (XIII^e siècle) [6].
11. Admont, bibliothèque de l'abbaye, 24, fol. 171-171^v (XIII^e siècle).
12. Klosterneuburg, bibliothèque de l'abbaye, 709, fol. inconnu (XIV^e siècle) [7].

[1] Ibid., p. 118.

[2] Copie exécutée par Reeves du texte des *Acta Sanctorum*, collationnée sur le manuscrit 1 ; voir PLUMMER, t. c., p. LV, note 1.

[3] C'est par erreur que nous avons parlé d'une mutilation du manuscrit en ce point, *Anal. Boll.*, t. c., p. 113.

[4] *Anal. Boll.*, ibid.

[5] Dans le Grand Légendier autrichien, au 7 juin ; cf. *Anal. Boll.*, t. XVII, p. 65.

[6] Ibid..

[7] KRUSCH, dans *M. G.*, Script. rer. merov., t. VII, p. 535. C'est également un exemplaire du Grand Légendier autrichien, et cette Vie s'y trouve au 7 juin, au début du volume. La description de ce manuscrit n'a pas encore paru dans les tomes I et II du *Catalogus codicum manu scriptorum qui in*

13. Melk, bibliothèque de l'abbaye, M. 5, fol. 148-149 (xv^e siècle).
14. Bruxelles, bibliothèque des Bollandistes, 121, après la copie du *Codex Salmanticensis* mentionnée sous le n° 7 (xvii^e siècle ; copie du manuscrit 10).
15. Même manuscrit, avant la copie du *Codex Salmanticensis* (xvii^e siècle ; copie d'un manuscrit d'Ingolstadt).

D. Texte perdu, appelé par les Bollandistes *Acta breviora*.

Concernant A et B, qui ont été édités, il y a lieu seulement de remarquer que les chapitres 8-15, 29-43 et quelques autres chapitres ou passages de A n'ont point de correspondant dans B [1].

Pour le manuscrit 15, diverses questions se posent, auxquelles il semble possible de répondre. En tête de cette copie, de la main de Rosweyde : « 3. Junii, in Catalogo P. Fitzimon in Coengino. Vita S. Coemgenii. » Bollandus ajoute : « Vide de S. Coemgeno 18 Feb. in Vitâ S. Berachii. Videtur esse ex MS. Ingolstadiensis collegii de quo P. Franc. Storer, cuius litteras habes 2° Julii ad Vitam S. Ottonis [2]. » Cette lettre du P. François Storer [3] paraît perdue. Elle ne se rencontre ni parmi les *Collectanea Bollandiana* sur S. Otton [4], ni dans la correspondance des anciens Bollandistes que conserve notre bibliothèque, et la Bibliothèque royale de Bruxelles ne renferme point de pièces sur S. Otton dans les volumes de *Collectanea* qu'elle possède. Mais des passages concernant le manuscrit du Collège des Jésuites d'Ingolstadt qui contenait

bibliotheca canonicorum regularium S. Augustini Claustroneoburgi asservantur (t. I, par H. Pfeiffer et B. Černik, 1922 ; t. II, par B. Černik, 1931).

[1] Plummer, *Vitae Sanctorum Hiberniae*, t. I, pp. 238 et 249, notes ; et variantes de cette édition.

[2] Henschenius aussi a inscrit quelques notes sur ce feuillet, entre autres celle-ci : « Videntur cum censura a P. Papenbrochio explicanda », ce qui montre que le commentaire et l'édition de ce texte, parus sous les initiales du P. François Baertius, avaient été primitivement confiés à Papebroch.

[3] Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. VII, col. 1602, donne les indications suivantes : né à Constance le 17 janvier 1617, enseigna la grammaire et les humanités, 3 ans les mathématiques à Ingolstadt, 3 ans l'hébreu et l'Écriture Sainte, partit pour l'Éthiopie en 1655 et y mourut en 1662.

[4] Manuscrit 125 de la bibliothèque des Bollandistes.

les homélies de S. Otton de Bamberg sont cités dans les *Acta Sanctorum* [1]. Nous y trouvons la date de la lettre du P. Storer : 22 février 1640. Pas un mot sur la Vie de S. Cáemgen.

Le manuscrit d'Ingolstadt est certainement celui au sujet duquel le P. Patrice Fleming, O.F.M., écrivait à son confrère le P. Hugues Ward, le 1er juin 1624, en ces termes : « Vitam denique sancti Coengini per Dei gratiam spero me missurum [2], sed forte non tam cito. Egi hodie cum Assistente Generali Societatis pro partibus Germanicis et Belgicis, qui promisit Patri Diffinitori se scripturum Engolstadium, ut possit illam inde ex bibliotheca Societatis ibi transumptam ex vetusto codice manuscripto recipere. Ego de facto ex illa vita reliqua de gestis S. Coengini reperi in quodam libro ex quo didici vitam Engolstadii haberi, et quidem a contemporaneo ipsius sancti viri conscriptam [3]. »

Dans le manuscrit 15, la Vie de S. Cáemgen commence au verso d'un feuillet dont le recto porte la fin, raturée, d'une Vie de S. Patrice. Si nous nous reportons au manuscrit 3196-3203 de la Bibliothèque royale de Bruxelles, fol. 467-472v [4], nous y trouverons tout le début de cette Vie de S. Patrice, de la même main, de la même encre et sur le même papier que notre manuscrit 15. Ces deux copies se suivaient donc dans le dossier de Vies de saints envoyé d'Ingolstadt à Rosweyde. Or, la Vie de S. Patrice est un exemplaire de celle qui, depuis Colgan, est appelée *Vita* III (*BHL.* 6506) et qui figure normalement au 17 mars dans le Grand Légendier autrichien [5]. Il paraîtrait donc que la Vie de S. Patrice, comme celle de S. Cáemgen, provenait du même manuscrit des Jésuites d'Ingolstadt et que celui-ci ressemblait au Grand Légendier autrichien.

Pour avancer un peu dans l'identification des différentes Vies, il faut maintenant aligner les passages où les anciens Bollandistes se reportent aux textes dont il disposaient pour l'édition des Actes de S. Cáemgen. Les voici :

[1] Iulii t. I, p. 378, num. 127-129.

[2] Le P. Jennings écrit : *miserum*.

[3] *Documents from the Archives of St Isidore's College, Rome*, édités par le P. B. Jennings, dans *Analecta Hibernica*, n° 6 (novembre 1934), p. 211.

[4] Ancienne pagination ; on a sauté un feuillet entre 459 et 460.

[5] La recension de *BHL.* 6506 dans le Grand Légendier autrichien (ms. 11 de Heiligenkreuz, fol. 207v-211) est un abrégé, nous dit M. L. Bieler, tandis que celle du ms. 3196-3203 est très proche du texte de Colgan.

1° « ... cum in tribus ejusdem Vitae, quae habemus compendiis, etiam antiquitus scriptis, alius omnino titulus habeatur : in primo, *Vita Coemgini, magnae sanctitatis viri ;* in altero, *Vita Coemgini ;* in tertio, *Vita Coemgini Abbatis ;* in quarto etiam, quod invenimus in Bibliotheca Caesarea Viennae, legitur *de S. Coengeno* [1] ».

2° « ... decreveram iis suppressis [2] solum compendium edere ex nostro Ms. quod olim Salmanticensis Collegii fuit [3] ».

3° « Horum Actorum [4] habemus tria (ut dixi) compendia : unum per modum minoris Elogii ; alterum prolixius, ex codice Ms. commodato nobis a R. P. Henrico Fitzsimon Societatis nostrae, cuius Auctor ad conquirendas fabulas videtur fuisse studiosior ; tertium, ex Codice bibliothecae Salmanticensis [5]. »

4° « Et quia subinde necesse erit, quaedam ex duobus posterioribus annotare, primum quod à P. Fitzsimon accepimus, Acta breviora ; secundum Salmanticense compendium vocabo [6]. »

5° « Denique post Acta breviora, in codice accepto per P. Fitzsimon, additur haec oratio : Deus qui Beatum Koemgenum... » [7].

6° « Id contigisse anno aetatis 12 supra dixi ex Ussero, qui istud habet ex Actis brevioribus... » [8].

Ces six passages s'éclairent mutuellement et par comparaison avec les pièces que conserve le recueil 121 de la bibliothèque des Bollandistes (manuscrits 7, 14 et 15 de notre liste). Montrons-le par ces quelques notes d'identification.

Au passage marqué 1°, les titres transcrits sont exactement, dans trois cas sur quatre, ceux que portent les pièces du recueil 121 : *in primo* = 15, copie du manuscrit d'Ingolstadt ; *in tertio* = 7, copie du *Codex Salmanticensis ; in quarto* = 14, copie du manuscrit de Vienne [9].

Des trois *compendia* indiqués sous le 3°, le premier est C, le troisième B. Quant au second, c'est D, qui paraît perdu, accident fort

[1] *Act. SS.*, Iun. t. I, p. 311, n° 3.
[2] *BHL.* 1866.
[3] *BHL.* 1867 ; *Act. SS.*, ibid., n° 4.
[4] *BHL.* 1866.
[5] Ibid., n° 5.
[6] Ibid.
[7] Ibid., n° 6.
[8] Ibid., p. 313, note g.
[9] Il est clair que le texte B, celui du Salmanticensis, est rangé ici et au 2° parmi les *compendia* à cause de l'omission de 15 chapitres environ dans cette recension ; cf. *Act. SS.*, Iun. t. c., p. 311, n° 5, et ci-dessus, p. 124.

regrettable, car les variantes citées par Ussher et les *Acta Sanctorum* sont particulièrement intéressantes, notamment les mentions de S. Petroc, qui n'est nulle part nommé dans A et B[1].

Le passage auquel se réfèrent les mots *supra ex Ussero*, sous le 6°, est assurément le § 7 du Commentaire[2], bien que Baertius n'y cite pas expressément Ussher[3], qui aurait donc connu notre recension D. Toutes les citations de la Vie de S. Cáemgen chez Ussher, sauf celle que nous venons de signaler, sont prises au texte A, dont l'archevêque d'Armagh avait à sa disposition notre manuscrit 1, mises à part des divergences de minime importance et telles que s'en permettait l'érudition du XVII^e siècle, moins férue d'acribie que celle de nos jours[4].

On se demandera peut-être si les mots *Videtur esse* de la note de Bollandus au manuscrit 15[5] ne sont pas remplis de signification et si en réalité Bollandus ne s'est point trompé. Ce qui voudrait dire que le manuscrit d'Ingolstadt serait identiquement celui des *Acta breviora* prêté aux Bollandistes par le P. Henry FitzSimon. Nous n'en croyons rien, pour les motifs suivants : 1. Les variantes citées par les Bollandistes comme provenant des *Acta breviora* de FitzSimon ne se rencontrent point dans le texte C, dont le manuscrit 15 est un exemplaire. 2. Les Bollandistes, en 1695, date de publication du tome I de Juin, ne parleraient pas, semble-t-il, d'une simple copie comme « ex codice Ms. commodato nobis a R. P. Henrico Fitzsimon », alors que le P. FitzSimon mourut en Irlande en 1643 ou 1644, après y avoir fait un séjour d'une bonne douzaine d'années, et que le manuscrit en question, qui était à

[1] Plummer n'a pas étudié ces mentions avec assez de soin, t. c., p. LV. C'est ainsi qu'il déclare n'avoir point retrouvé de trace des deux premiers *compendia*, alors que le premier est certainement B.

[2] *Act. SS.*, Iun. t. c., p. 311 F.

[3] Le passage se lit dans les deux éditions, vers le début des *Addenda quaedam omissa*, *Britannicarum Ecclesiarum Antiquitates*, éd. 1687, p. 506, « ad pag. 292, lin. 42, post *mancipavit* ».

[4] Voici exactement les références. Dans le passage sur S. Cáemgen, au chapitre XVII (édition de 1687, p. 494-495), dans le commentaire du *Catalogus Sanctorum Hiberniae*, au paragraphe commençant par les mots « De S. *Comgallo* Beanchorensi Abbate », trois chapitres de l'édition Plummer, t. c., sont cités comme suit : 1° *quandam... stagnum* = c. 6 ; 2° *in ipso... Fortuatha* = c. 25 ; 3° *S. Coemgenus... migravit* = c. 28.

[5] Cités ci-dessus, p. 124.

Ingolstadt en 1625, d'après la lettre de Fleming, et dont une copie était parvenue à Rosweyde, mort le 5 octobre 1629, y était encore en 1640, au témoignage de la lettre du P. Storer. Le P. FitzSimon, qui, en 1640, était déjà dans sa patrie et n'en reviendrait plus, n'aurait donc plus l'occasion de prêter ce manuscrit aux Bollandistes. 3. Enfin, il ne paraît point croyable que les Bollandistes, à la fin du XVII^e siècle, eussent encore donné aux *Acta breviora* le nom de « manuscrit de FitzSimon », si réellement ce texte eût été représenté pour eux par une copie obtenue d'Ingolstadt et en tête de laquelle se trouvait seulement une mention du P. Storer. Ce n'était pourtant point ce dernier qui avait communiqué cette pièce, car il n'avait que 12 ans à la mort de Rosweyde. Il était jeune régent quand il correspondit avec Bollandus, en 1640.

Le texte C étant inédit, il reste à le comparer aux autres recensions. Tout d'abord, sauf erreur de notre part, aucun rapport direct ou étroit entre C et les textes irlandais imprimés par Plummer [1].

C ne paraît pas dépendre de D, à moins que les Bollandistes ou leur copiste ne se soient trompés en indiquant [2] que, dans D, la prophétie concernant la naissance de S. Cáemgen s'adresse à son père et non à sa mère.

C n'est pas non plus un abrégé de B. De nombreux points de C n'ont rien qui y corresponde dans B : par exemple, vers la fin, le passage sur Fáelán, fils de Colmán [3].

C pourrait sembler un abrégé de A, composé avec une liberté extrême, mais, à y regarder de plus près, on y relève quelques divergences. Nous en notons trois. Là où C mentionne des fruits cueillis en hiver, A parle du printemps [4]. Un peu avant, C mentionne que des herbes comestibles (*olera*) poussent en hiver sur des rochers. Rien de semblable dans les Vies latines, mais le détail doit provenir d'une ancienne recension en cette langue, car il se retrouve dans les Vies irlandaises [5]. Au Miracle du corbeau puni, à la fin de C, certains traits diffèrent de A. Ce dernier écrit :

[1] *Bethada Náem nÉrenn*, t. I, p. 125-167.
[2] *Act. SS.*, Iun. t. c., p. 313 B, n. *b*.
[3] A, éd. PLUMMER, c. 31-37.
[4] Ibid., c. 34.
[5] PLUMMER, *Bethada*, Vie I, c. XII (25) ; Vie II, c. XXI ; Vie III, c. XX (39).

Hoc autem miraculum hodie usque omni anno, sicuti vir sanctus predixit, completur [1]. Dans C, nous lisons : *Quod et nos oculis impletum cernimus. Nam per tres dies Patris Coemgeni ales illa nec tantum civitati valet proximare, sed etiam in vertice montis se lacerare non cessat.* Noter le mot *civitas*, qui, en hiberno-latin, veut dire « monastère », et la mention de la fête du saint durant trois jours (*per tres dies Patris Coemgeni*), assurément dans son propre monastère, comme semble, d'ailleurs, le montrer le mot *Patris*, qui s'applique proprement au fondateur. De même, la fête de S. Patrice se prolongeait pendant trois jours, là du moins où il était le patron local [2]. Cette célébration de trois jours est une coutume proprement irlandaise, qu'un abréviateur, sur le continent, n'aurait point ajoutée de son cru.

En conclusion, C paraît être l'abrégé d'une Vie latine perdue, écrite en Irlande, sans doute à Glenn Dá Locha. Cette même Vie perdue peut fort bien avoir été aussi celle qui a servi à composer l'abrégé D, également perdu [3].

14. Le sigle Z dans les manuscrits insulaires.

Nous avons suggéré [4] que le nombre tout à fait anormal de *Stephani* (*Zephani*, *Zefani*) dans le martyrologe de Tallaght provenait d'une confusion avec le sigle diacritique *Z*, ajouté primitivement en marge. Pour la signification exacte de ce *Z*, qui ne se rencontre point dans la liste d'Isidore de Séville, force nous avait été de la déduire de son emploi dans le Livre d'Armagh : c'est l'équivalent de notre *crux interpretum*.

Voici qui confirme notre hypothèse. Paul Diacre, dans sa lettre à Adalhard de Corbie sur sa correction des lettres de S. Grégoire le Grand, s'exprime comme suit : *Triginta quatuor ex eis scito relectas et prout potui emendatas esse, praeter pauca loca in quibus*

[1] A, éd. cit., c. 32.

[2] Livre d'Armagh, fol. 16, col. 1.

[3] A moins qu'il ne faille admettre une erreur, fort peu probable, dans la variante citée ci-dessus, p. 128, concernant la prophétie sur la naissance de S. Cáemgen. Dans ce cas, la Vie latine perdue pourrait être à la base de l'abrégé D, et D, à son tour, serait résumé encore davantage dans l'abrégé C.

[4] *Anal. Boll.*, t. LI (1933), p. 122-124.

minus inveni et tamen meo ea sensu supplere nolui, ne viderer tanti doctoris verba immutare ; quibus in locis et forinsecus ad oram zetam, quod est vitii signum, apposui [1].

Notker de Saint-Gall, expliquant à un certain Lambert *quid singulae litterae in superscriptione significent cantilenae*, donne au *Z* la valeur de *requirere*. Cette lettre, ajoute-t-il, est empruntée aux Grecs et s'interprète par leur langue : *In sua lingua : zitise, require* [2]. Notker est-il l'inventeur de cette série d'indications ou de sigles musicaux? Nous le croirions volontiers, notamment à cause de cette note sur le *K : Licet apud Latinos nihil valeat, apud nos tamen Alemanos pro X graeca posita* [3]. Peut-être cependant, pour le *Z*, a-t-il rencontré et adopté une convention semblable à celle des *scriptoria* insulaires, dont l'influence à Saint-Gall est indéniable, et à celle de Paul Diacre.

P. G.

[1] *P. L.*, t. XCV, col. 1590.
[2] *P. L.*, t. CXXXI, col. 1172 ; lire peut-être : *ζητῆσαι, requirere.*
[3] Ibid., col. 1171.

L'ÉPILOGUE DU SYNODE DE TYR EN 335 [1]

1. LE RADEAU DE S. ATHANASE

Personne n'ignore plus aujourd'hui que la collection des « Lettres festales » de S. Athanase, dont il ne reste en grec et en copte que de minces fragments, nous a été en partie conservée dans une version syriaque d'assez bonne apparence. Le texte en a été publié en 1848 par W. Cureton, qui venait de le retrouver dans le codex Add. 14569 du Musée britannique, manuscrit sur parchemin qui semble remonter au VII[e] siècle [2]. Il a été réimprimé en 1853, d'après Cureton mais en meilleur ordre, au t. VI de la *Nova Patrum bibliotheca* du cardinal Angelo Mai, par les soins du prêtre Maronite Antoun Chahwān, professeur d'arabe et de syriaque au collège de la Propagande [3]. L'éditeur y a joint une traduction latine établie sur une métaphrase de Chahwān, à qui l'on peut faire toute confiance pour la connaissance du style et de la langue.

Dans les *κεφάλαια* en forme de sommaire chronologique qui précèdent ce dossier, on lit sous la date de 335 la curieuse notice que voici : « ... En cette année (Athanase) se rendit au synode convoqué à Tyr par ses ennemis. Il partit d'ici (d'Alexandrie) le 17 épiphi (11 juillet). Mais devant l'évidence du complot tramé contre lui, il repartit de là et s'enfuit à Constantinople s'étant servi d'un radeau ܡܫܘܚܐ ܕܟܐܦܐ ܕܓ »[4].

La traduction latine de Mai recourt ici à un équivalent estompé, « maritimo itinere », qui reste à dessein dans le vague. Sans doute le docte cardinal ou son drogman ont-ils voulu glisser en évitant

[1] Paul PEETERS, S.J. *Comment saint Athanase s'enfuit de Tyr en 335.* Extrait du *Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques* de l'Académie Royale de Belgique, 5[e] série, t. XXX (1944), p. 131-177.

[2] *The Festal Letters of Athanasius*, Londres ; cf. W. WRIGHT, *A Catalogue of the Syriac Manuscripts in the British Museum*, p. 406.

[3] *Epistolae festales sancti domini Athanasii.*

[4] MAI, t. c., p. 4.

d'y appuyer sur une expression trop précise, où est sous-entendue une explication complémentaire, que la leçon du manuscrit ne suggère pas.

Ce scrupule n'a pas embarrassé F. Larsow, auteur d'une traduction allemande souvent citée. Il écrit sans sourciller : « Da aber der gegen ihn gemachte Plan sich ganz offen zeigte, ging er von dort weg, und floh nach Constantinopel sich eines Flosses bedienend »[1].

La version allemande de Larsow fut mise à profit par G. R. Sievers dans sa dissertation posthume sur l'*Histoire acéphale*, étude érudite et approfondie, à laquelle ont pourtant manqué les corrections et les retouches que son auteur aurait reconnues nécessaires en se relisant à tête reposée. La mort ne lui en laissa pas le temps, et l'éditeur qui se chargea de la publier n'y apporta, dit-on, que des soins insuffisants[2]. En lisant dans le texte ingénument reproduit par Larsow que S. Athanase avait fui de Tyr à Constantinople sur un radeau, Sievers eut aussitôt son opinion faite : une telle assertion, déclara-t-il, doit remonter à une époque où un cycle légendaire avait déjà commencé à se former autour de la personnalité historique d'Athanase[3].

Le savant critique ne s'arrêta pas à l'idée que la légende si lestement exécutée pouvait recéler une donnée utile à la solution du problème qu'il s'était proposé d'éclaircir et qu'il laissa aussi embrouillé qu'auparavant. Personne ne s'avisa d'y regarder de plus près et pendant trente-cinq ans on ne reparla plus du radeau de S. Athanase.

Survint Eduard Schwartz, qui le tira de l'oubli mais uniquement pour se gausser, avec une grâce tout autre que légère, de l'ignorance inintelligente de Larsow[4]. Les mots ⲙⲙⲟϩ ⲛⲥⲁⲗⲁ ⲛⲧⲉ, remis

[1] *Die Fest-Briefe des heiligen Athanasius Bischofs von Alexandria* (Leipzig-Göttingen, 1852 — et non 1862, comme j'ai eu l'étourderie de l'écrire sur la foi d'une référence inexacte, rectifiée dans la note, l.c., p. 153, mais non dans le texte). Il ne nous a pas été possible de vérifier ce que porte la traduction anglaise de H. Burgers, parue en 1854, dans PUSEY, *A Library of Fathers of the Holy Catholic Church* (cf. WRIGHT, l. c., p. 406).

[2] *Athanasii vita acephala.* Ein Beitrag zur Geschichte des Athanasius, dans *Zeitschrift für die historische Theologie*, t. XXXVIII (1868), p. 89-163. Sievers est décédé le 10 décembre 1866.

[3] L. c., p. 96.

[4] *Zur Geschichte des Athanasius*, dans *Nachrichten von der königl. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, Philol.-histor. Klasse, 1904, p. 334-335 ; cf. *Bulletin de la Classe des Lettres*, t. c., p. 150-164.

en grec, ainsi qu'il se doit, se lisent, prétend-il, *πλῷ χρησάμενος*. Or dans le grec de Thucydide, cette fleur de style attique, c'est le mot qu'il emploie (« solche atticistische Floskel »), signifie « mit rascher Fahrt ». La conjecture est assurément originale autant qu'ingénieuse. Elle l'est même trop, et Larsow n'est pas le seul à l'esprit de qui elle ne serait jamais venue. Mais on devait encore beaucoup moins s'attendre à voir un honnête traducteur morigéné de haut en bas comme un grimaud, pour avoir rendu le mot *ṭophā* par « radeau », sens impropre et abusif, qui aurait été introduit dans le dictionnaire par la faute des moines d'Adiabène.

Ce reproche ne tient pas debout. S'il n'atteignait que la réputation professionnelle de Larsow, il mériterait encore aujourd'hui d'être mis à néant, pour l'honneur de la justice et au profit de la moralité scientifique [1]. Mais l'assentiment au moins tacite qu'il a obtenu, par indifférence ou intimidation, a eu pour effet de réduire à une banalité insignifiante l'assertion principale d'un texte, d'où l'histoire a pourtant autre chose à tirer. En considération de ces deux motifs, nous n'avons pas cru faire œuvre inutile en soumettant cette mauvaise querelle à un nouvel examen. Les conclusions de cette petite recherche peuvent se résumer en peu de mots. Ceux qu'elle intéresserait trouveront ailleurs les détails de la démonstration.

1. En plus de la supposition invraisemblable que les secrétaires de S. Athanase écrivaient le grec de Thucydide, *πλῷ χρησάμενος*,

[1] Larsow avait au moins cette qualité, qui n'est pas ordinaire chez les ignorants en danger de faire des dupes : il ne se piquait pas de tout savoir. Ne se fiant pas à ses connaissances de chronologie technique, il remit à un professionnel le soin de réduire les dates du calendrier égyptien au calendrier julien. Le directeur de l'observatoire astronomique de Breslau, Ioh. Gottfr. Galle, au savoir duquel il eut recours, venait alors d'entrer dans la notoriété. C'est à lui, en qualité d'adjoint à l'observatoire de Berlin, que Le Verrier avait, le 23 septembre 1846, demandé de repérer la planète Neptune, dont il avait démontré l'existence et indiqué la position par le calcul. Galle l'aperçut la nuit suivante. On lui doit d'autres découvertes, pour lesquelles il fut deux fois honoré du prix Lalande par l'Académie des Sciences de Paris. Il a laissé un nom respecté dans l'histoire de l'astronomie (cf. H. Macpherson, *The Makers of Astronomy*, Oxford, 1933, pp. 138, 153-154). Puisque Schwartz n'a pas senti l'inconvenance d'appeler le travail de Larsow un des plus mauvais *specimina ignorantiae* qu'il eût jamais rencontrés, il aurait au moins dû ajouter que son arrêt méprisant ne visait pas la contribution de Galle à cet infortuné volume (voir Larsow, op. c., p. 47-52).

au sens où le prend Schwartz, est une contre-vérité historique. Tous les témoignages contemporains, sans divergence aucune, s'accordent à dire que l'archevêque d'Alexandrie avait quitté Tyr dès les premiers jours de septembre 335 et plus probablement avant la fin du mois d'août. Or, d'après les termes de notre document, appelons-le *κεφάλαιον*, pour parler comme le traducteur syrien, Athanase n'atteignit Constantinople que le 2 athyr (30 octobre) [1]. Son voyage avait donc duré deux mois plus ou moins : deux mois, au lieu des vingt jours qui suffirent, par exemple, à S. Porphyre de Gaza et au diacre Marc pour aller de Gaza au même point d'arrivée [2]. C'est tout le contraire d'une vitesse exceptionnelle ; et le simple bon sens dit assez haut que les archivistes du patriarcat d'Alexandrie n'ont pas songé à enregistrer ce record de navigation rapide parmi les événements notables de l'année 335 [3].

2. Le mot *ṭophā*, n'en déplaise à Schwartz, signifie « radeau », en toute propriété de termes. Dans le contexte où Larsow l'a trouvé, il ne comporte pas d'autre traduction. Tyr est à quelques kilomètres au sud de Sidon, d'où Salomon reçut les bois de cèdre et de pin qui servirent à la construction du temple. Les ouvriers du roi Hiram abattirent des arbres dans le Liban ; ils les firent tomber dans la mer, les assemblèrent en radeaux et les convoyèrent par eau jusqu'à Joppé, où les serviteurs de Salomon en prirent livraison. Dans la Pešiṭṭā de l'Ancien Testament, où ce fait est rapporté [4], ces radeaux de bois flotté s'appelaient *ṭophā*, exactement comme dans notre *κεφάλαιον*. Le terme était usité, de temps immémorial, chez les mariniers de la côte syro-phénicienne. A moins d'avoir une gageure à tenir ou une marotte à défendre, on sera forcé de convenir que Larsow doit être absous de tout reproche. Ce que sa traduction paraît avoir d'étrange ou, si l'on veut, d'extravagant, n'est déraisonnable que pour nous, qui ne connaissons plus les conditions présupposées dans le bref énoncé du rédacteur alexandrin. Pour les contemporains il était impossible de s'y tromper.

[1] Compte tenu de l'année intercalaire égyptienne. Cf. E. Schwartz, *Zur Kirchengeschichte des vierten Jahrhunderts*, dans *Zeitschrift für die neutestamentliche Wissenschaft*, t. XXXV (1935), p. 133.

[2] Cf. *Anal. Boll.*, t. LIX, pp. 160, 172 ; et *Bulletin de la Classe des Lettres*, t. c., p. 161-162.

[3] En réalité, 335-336 ; voir *Bulletin*, p. 152.

[4] 1 *Reg.* 5, 6-9 ; 2 *Paral.* 2, 16.

Athanase s'est échappé, le texte dit : « s'est enfui », de Tyr sur un train de bois flotté qui se trouvait opportunément soit dans le port, soit dans la rade extérieure. Le verbe ܐܬܫܡܫ « il s'est servi », signifie peut-être plus exactement : « il a profité de ». Aucun lecteur d'alors n'a eu l'esprit traversé par l'imagination saugrenue qu'Athanase avait poussé jusqu'à Constantinople sur cette embarcation de fortune. Tout le monde savait fort bien, en ce temps-là, que les flotteurs syro-phéniciens suivaient invariablement la direction nord-sud, en cabotant le long de la côte, à destination de la Palestine et parfois de l'Égypte. Mais pour le fugitif, il s'agissait uniquement de franchir le goulet du port et de gagner la mer libre. Une fois au large, il avait le choix de l'escale où il lui conviendrait de descendre pour aviser à poursuivre sa route en de meilleures conditions.

Voilà donc ce que nous apprend le texte interprété de bonne foi. Il nous révèle un détail dont l'intérêt n'est pas purement anecdotique. Tel qu'il nous est décrit en trois mots, le départ d'Athanase ressemble à l'évasion d'un prisonnier. Venu à Tyr dans l'appareil imposant qui répondait à sa dignité, l'archevêque d'Alexandrie n'était donc déjà plus libre de s'en retourner par la voie qu'il lui plaisait. Ce qui achève de le prouver, c'est qu'au lieu de rentrer chez lui, le fugitif se hâta de gagner Constantinople, dans le dessein avoué de porter sa cause devant l'empereur. Son affaire au synode de Tyr avait donc tourné beaucoup plus mal encore qu'on ne le croirait à lire les récits où Athanase lui-même a délibérément atténué le côté humiliant des avanies et des dangers par lesquels il avait passé. Sozomène ne dit donc rien de trop en affirmant qu'en une occasion tout au moins, il fallut l'intervention du commissaire impérial pour le tirer vivant des mains de ses ennemis [1]. On a fait observer avec raison que, seul peut-être entre les chroniqueurs dont nous possédons le témoignage, Sozomène a lu les procès-verbaux officiels du conciliabule de Tyr. Il était Palestinien d'origine, né à Bethelia près de Gaza. A ce titre, il avait donc une raison spéciale de s'intéresser à un épisode d'histoire ecclésiastique, où des célébrités de son pays natal, à commencer par le métropolitain de Césarée, s'étaient mises en évidence. Son récit est la relation d'un

[1] II, 25 ; éd. Hussey, p. 191.

narrateur particulièrement attentif et bien informé. S'il y manque le tableau évocateur de S. Athanase sur son radeau, c'est que le héros de cette aventure n'a pas jugé bon d'en conserver le souvenir à la postérité. Mais la narration remarquablement cohérente de Sozomène nous conduit au point voulu pour apprécier la parfaite vraisemblance de cette dernière péripétie.

A partir de là, que dit la logique, non pas celle de l'exégèse dialectique sujette à ergoter dans l'abstrait, mais la logique réaliste du sens historique, soucieux de rester dans la vérité humaine? Elle dit que l'évasion quasi-romanesque de S. Athanase n'éclaire pas seulement le drame dont elle était la suite, mais aussi le dénouement qui allait le clôturer.L'abus de pouvoir qui se préparait avait échoué et risquait de se retourner contre ses auteurs. Par les émissaires qu'ils avaient envoyés en Maréote pour instrumenter contre S. Athanase, les conjurés de Tyr durent apprendre très vite que leur ennemi n'était pas rentré dans sa ville épiscopale. Quel chemin pouvait-il donc avoir pris sinon celui de Constantinople? Là, un adversaire de sa taille, avec les armes dont il disposait, était en mesure de leur créer les plus graves embarras. En face d'un danger aussi certain, des conspirateurs exercés, comme l'étaient Eusèbe de Nicomédie et ses affidés, n'auraient jamais commis la maladresse de s'en tenir à la démonstration spectaculaire de fulminer l'excommunication d'Athanase et de prononcer sa déposition. Il fallait agir sans perdre un jour, et ils n'y manquèrent pas. La raison le crie et les texte le disent avec une netteté qui était suffisamment lumineuse avant que la critique ne se fût mêlée de les éclaircir.

Reprenons notre *κεφάλαιον*. Athanase « arriva à Constantinople le 2 athyr (30 octobre). Après huit jours, il fut aperçu par l'empereur Constantin. Et comme licence de parler (*παρρησία*) lui avait été accordée, ces mêmes ennemis par différentes manœuvres clandestines indisposèrent l'empereur ; et sur le champ une sentence d'exil fut portée contre lui. Il partit le 10 athyr pour la Gaule, chez le césar Constant (Constantin), fils de l'auguste [1] ». Le grec sous-jacent à ce texte syriaque n'était sûrement pas attique : c'est plutôt laconique qu'il faudrait dire. Ce qu'il laisse sous-entendre ou deviner se lit dans une lettre de l'empereur lui-même, dont le texte le plus voisin de l'original est fort probablement celui qui s'est conservé

[1] Mai, t. c., p. 4.

dans l'histoire ecclésiastique de Gélase de Cyzique [1]. Si S. Athanase dut attendre une semaine entière avant de pouvoir présenter sa requête, c'est que l'empereur — il l'a déclaré en propres termes — refusait de le recevoir. Il le marqua assez rudement au suppliant quand celui-ci s'imposa à son attention, par une chance heureuse, aidée sans doute de quelque ruse : preuve évidente que ses ennemis avaient réussi à circonvenir le souverain et qu'ils montaient la garde autour du palais sacré. Quels ennemis sinon ceux dont notre κεφάλαιον parle à deux reprises en quelques lignes, c'est-à-dire les mêmes qui avaient machiné toute l'odieuse intrigue du synode? Athanase, qui savait à quoi s'en tenir, s'arrangea pour se trouver dans une grand' rue de la ville au moment où Constantin y passait à cheval. Il força audacieusement la consigne et aborda l'empereur, qui fut sur le point de le faire éconduire — il dit : chasser — par les gens de son escorte. Mais l'archevêque ne se laissa pas déconcerter et prit le ton qu'il fallait pour que sa plainte fût entendue. Il protesta qu'il demandait uniquement à être confronté avec ses juges en présence de l'empereur. Constantin ne pouvait, sans déni de justice, se refuser à ce *Caesarem appello*, et le plaignant reçut l'assurance qu'il serait admis à se justifier librement, ܒܡܫܬܥ ܟܣܡܝܟ, dit notre document.

Cela se passait le jeudi 6 novembre. Les pères du synode, conformément aux instructions reçues, s'étaient transportés à Jérusalem pour consacrer, en grande pompe, la basilique du Saint-Sépulcre. Ils y furent retenus, semble-t-il, jusqu'à la mi-septembre par les fêtes de la dédicace [2]; après quoi ils retournèrent à Tyr, pour achever le bel ouvrage qu'ils y avaient commencé. Pourtant, leurs assises ne pouvaient se prolonger indéfiniment. Il fallait donc se hâter si on voulait leur signifier l'ordre de se présenter à l'audience de l'empereur. La convocation officielle dut leur être expédiée le jour même, 6 novembre. Mais l'ennemi était dans la place et prit ses mesures, lui aussi, sans perdre un instant. Des sycophantes prétendirent savoir de bonne source que l'archevêque d'Alexandrie avait voulu retenir en Égypte la flottille de l'annone

[1] III, 18, 4 ; éd. Loeschke, p. 180. Voir à ce sujet les judicieuses observations de M. Norman H. Baynes, *Athanasiana*, dans *The Journal of Egyptian Archaeology*, t. XI (1925), p. 63.

[2] *Bulletin de la Classe des Lettres*, p. 167, note.

destinée à Constantinople. Affamer la capitale, c'était, autant dire, déclarer la guerre à l'empereur lui-même. Rien que la mort n'était capable d'expier ce forfait, qui de nos jours encore attirerait sur son auteur toutes les foudres du pouvoir. On fait tort à Constantin en paraissant croire, avec Socrate [1], qu'il donna dans un piège où se marquait trop visiblement le hasard de l'improvisation. S'il y avait ajouté foi, il n'eût pas manqué d'ordonner séance tenante une enquête qui devait se terminer par des sanctions graves soit pour le coupable soit pour les auteurs de la dénonciation calomnieuse. Mais d'autre part, s'il écartait sans examen une affaire qui intéressait au premier chef la sûreté de l'État, il s'exposait à un redoublement d'instances et de clabaudages qui ameuteraient l'opinion. Mieux valait se débarrasser de l'affaire par une mesure radicale, qui, pratiquement, n'aggravait pas la situation existante, puisqu'en fait l'archevêque d'Alexandrie était déjà écarté de son diocèse, et qu'on ne pouvait l'y réintégrer à moins d'exaspérer une opposition résolue à ne pas désarmer. Annulant, sans le rétracter, l'ordre déjà expédié, il décida qu'Athanase irait résider à bonne distance du guêpier, qu'il persistait trop manifestement à vouloir enfumer, sans souci des embarras qu'il suscitait au gouvernement. Pour s'épargner à lui-même l'ennui et les conséquences possibles d'une nouvelle entrevue avec ce jouteur mal commode, il régla son sort avec précipitation, comme s'il eût voulu fermer la bouche aux deux parties en les mettant devant le fait accompli. Dès le lendemain (7 novembre), Athanase était enlevé, sans bruit ni tumulte dont l'histoire ait eu vent. Il fut expédié en Gaule, auprès du césar Constantin le Jeune, qui résidait à Trèves.

Le rédacteur du *κεφάλαιον* parle la langue du droit en disant que l'empereur fit exiler (*ἐξορισθῆναι*) l'archevêque d'Alexandrie. On ne peut pourtant pas oublier que la sentence qui décréta cette mesure de contrainte ne fut motivée d'aucune considération infamante. La ratification y était tacitement refusée aux condamnations et aux anathèmes du synode. Le siège d'Alexandrie ne fut pas

[1] I, 35 ; éd. Hussey, p. 163. S. Athanase lui-même parle de la colère où l'empereur fut jeté par cette prétendue information (*Apologia contra Arianos*, c. 87 ; éd. Opitz, p. 166). Mais cette colère peut n'avoir été qu'un accès d'impatience devant ce nouveau recommencement de la querelle qu'il était décidé à clôturer bon gré mal gré.

considéré comme vacant. Et à Trèves, tout en gardant l'œil bien ouvert sur son hôte forcé, le césar Constantin lui témoigna des égards, dont il pourra, sans ironie déplacée, se prévaloir dans sa lettre où il annonce au clergé et aux fidèles d'Égypte le retour de leur archevêque [1].

Des termes de notre document, interprétés dans leur sens naturel, sans glose ni déduction conjecturale, il ressort que S. Athanase fut pris de court par le dénouement brusqué de son affaire. Il partit pour la Gaule sans avoir revu l'empereur ni entendu aucune parole de sa bouche auguste. La décision finale fut dictée par des raisons d'opportunité politique, en dehors de toute forme judiciaire. On évita même de notifier à l'accusé l'étrange et futile imputation mise à sa charge, sans doute pour ne pas lui offrir l'occasion d'en démontrer l'inanité. Il en eut connaissance par cinq évêques égyptiens, qui se trouvaient présents à l'audience où les Eusébiens livrèrent leur dernier assaut à la volonté hésitante de l'empereur. Peut-être ces témoins eurent-ils encore le temps de faire rapport à leur archevêque avant son départ pour l'exil ; mais il est au moins aussi probable que, pour plus de sûreté, on veilla à les empêcher de l'atteindre. A la chancellerie du palais sacré, qui avait à peine fini de rédiger et d'expédier la convocation adressée aux Pères du synode de Tyr pour faire droit à l'appel formé par leur victime, on n'eut pas à ruser bien longtemps pour cacher à l'intéressé cette pièce, devenue du jour au lendemain une preuve assez fâcheuse de la versatilité du maître. Les heures étaient comptées. Athanase partit probablement sans avoir eu communication de la lettre impériale. C'est seulement pendant son séjour à Trèves, sinon plus tard encore, qu'il put la lire et la ranger dans ses dossiers. Une quinzaine d'années s'étaient écoulées [2], quand il l'inséra dans son *Apologia contra Arianos* [3], hors de sa place chronologique, comme s'il l'avait incidemment retrouvée au fond de sa mémoire. Au vrai, elle ne se relie à l'imbroglio qu'il racontait, qu'à la manière d'une parenthèse, ouverte à l'improviste et tout aussitôt refermée. Cet acte impérial, intervenu à sa requête, avait eu pour seul effet de lui attirer de la part des Eusébiens la riposte

[1] *Bulletin de la Classe des Lettres*, p. 169-171.
[2] Ibid., p. 174, note 2.
[3] C. 86 ; éd. Opitz, p. 165.

foudroyante qui l'avait mis lui-même hors de combat, jusqu'à la fin du règne de Constantin.

Telle est l'histoire dont les jalons principaux sont marqués dans notre *κεφάλαιον* avec une précision évidente aux yeux de tout lecteur non prévenu. Il suffit de relier ces points fixes, par la ligne la plus directe, pour se convaincre que les événements, tels qu'ils nous sont connus d'ailleurs, ne se laissent pas enchaîner dans un autre ordre donnant prise à moins d'objections. Mais on n'a pas eu le bon esprit d'accepter, au moins provisoirement, le texte tel qu'il se lit, noir sur blanc. Le radeau de S. Athanase a porté malheur à la critique. Sievers et les historiens qui l'ont suivi n'ont voulu y voir qu'une hâblerie d'hagiographe de basse époque, sans remarquer que par là ils se mettaient dans l'obligation d'expliquer autrement, pourquoi S. Athanase, après sa fuite de Tyr, avait disparu de la scène pendant deux mois entiers. Il eût fallu considérer aussi que pendant cet intervalle les Eusébiens, ayant le champ libre, n'ont pu manquer de prendre toutes les mesures opportunes pour prévenir un retour offensif de leur redoutable antagoniste. On n'y a pas songé, apparemment parce qu'on estimait que le condamné de Tyr s'était retiré dans des conditions qui le rendaient impuissant et inoffensif. La critique s'est ainsi trouvée conduite à un second coup de force, où elle n'a pas été mieux inspirée.

2. DATE DE L'EXIL D'ATHANASE

Le texte de notre document porte en toutes lettres que S. Athanase, arrivé à Constantinople le 2 athyr (30 octobre), ne réussit que le 8e jour, soit le 9 athyr (6 novembre), à se faire écouter par l'empereur. Il lui arrache la promesse qu'il sera entendu contradictoirement. Mais dès le lendemain, 10 athyr, Constantin, circonvenu par de nouvelles intrigues, expédiait soudainement Athanase en Gaule. Non ! Pas le lendemain, prononcent Sievers et les critiques qui lui ont emboité le pas : 10 athyr est une faute, pour 10 mešir (4 février 336). Une faute, c'est bientôt dit, mais il eût fallu au moins préciser où elle gît. Faute du copiste, qui dans la traduction syriaque a lu ܥܣܪ pour ܫܬܐ[1] ? On conviendra que la correction ne relève pas de la paléographie.

[1] Cette graphie se lit au moins trois fois dans le syriaque des *κεφάλαια* (Mai, t. c., pp, 11, 13, 15).

Faute du traducteur syrien, qui aura lu *ἀθύῳ* pour *μεχίῳ* dans l'original grec? La difficulté se déplace, mais la solution proposée n'en devient pas moins violente.

Faute du rédacteur des *κεφάλαια*, dans leur forme première? C'est peut-être le fond de la pensée de Sievers et des critiques qui pensent comme lui ne devoir aucune considération à un auteur tardif et peu sérieux, qui a voulu les embarquer sur une contrefaçon du radeau d'Ulysse. Mais, dans ce cas, il serait plus sincère et plus logique de taillader hardiment la pièce, sans se donner l'air de vouloir l'amender par une opération de critique textuelle. Posée dans ses vrais termes, la question est de savoir de quel droit on s'inscrirait ici en faux, a priori et au profit d'une opinion préconçue, contre le témoignage du sommaire chronologique des lettres festales de S. Athanase. Il s'agit d'une date intéressant au premier chef la chronique de l'Église d'Alexandrie. Cette date est attestée par un document officiel contemporain. Elle a été enregistrée dans les éphémérides de l'épiscopat de S. Athanase par des computistes professionnels, qui l'ont raccordée à d'autres synchronismes, notés au fil des jours. Réserve faite des défectuosités imputables à un accident de la transmission, on trouvera peu de documents possédant mieux les garanties qu'on peut exiger d'une attestation supposant une compétence spécialisée. Celle-ci a le tort de heurter un système préétabli ; mais voilà justement par où elle est intéressante, puisque ce système, en dernière analyse, repose sur le vide.

On objectera que le texte de nos *κεφάλαια* pris au pied de la lettre impute à Constantin une volte-face bien soudaine. D'accord. Mais, par cette volte-face, l'empereur est rentré dans la ligne de conduite qu'il suivait avec une résolution fermement arrêtée. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est la brusque saute de vent qui l'en avait fait dévier momentanément. Plusieurs motifs peuvent l'expliquer : la surprise de se trouver tout à coup en présence d'Athanase, l'évidente justice de sa plainte et de ses revendications, une émotion irrépressible de pitié humaine à la vue d'une si haute infortune et peut-être, qui sait? un sentiment confus de gêne et de remords chez le monarque qui avait prêté les mains à une intrigue indigne de lui. Sans doute crut-il sur le moment pouvoir faire droit à l'appel du condamné, sans courir au devant de nouvelles complications. Pour donner suite à ce bon mouvement, il lui avait fallu agir avec la précipitation commandée par l'urgence et la soudaineté

de l'occasion. Mais tout aussitôt, retombé sous l'influence du parti implacable auquel il avait donné trop de gages, il avait compris à quoi l'exposait cette concession accordée, sans pleine connaissance de la cause, dans une audience fortuite, qu'il avait tenue à cheval, au cours d'une promenade. Il l'avait donc annulée, par une décision qui la rendait caduque, sans la révoquer formellement. Ainsi en ont usé souvent les autocrates qui, n'ayant de comptes à rendre à personne, suivent l'inspiration du moment avec une liberté interdite au commun des hommes. Ce n'est malheureusement ni le seul ni le pire des exemples où Constantin s'est montré mal défendu contre les emportements de son caractère impulsif et assez peu scrupuleux sur le choix des moyens. Il en est d'autres qui dépassent tout ce que l'on peut attendre de l'humeur versatile ou fantasque : telles les sombres tragédies de famille qui coûtèrent la vie à sa femme Fausta et à son fils Crispus...

Il faut donc en prendre son parti. La correction que l'on a essayée sur la date indiquée dans notre document est arbitraire et indéfendable de quelque côté qu'on l'envisage. Si l'on en doute encore, que l'on tente, par manière de contre-épreuve, de préciser les conséquences qui s'en déduisent logiquement. Les juges de Tyr, convoqués par une assignation partie du Palais sacré le 6 novembre, ont pu se trouver réunis à Constantinople dans les premiers jours de décembre. Entre cette date et le départ de S. Athanase pour Trèves, il se serait donc écoulé deux mois plus ou moins, pendant lesquels l'accusation et la défense auront fourbi leurs armes et remué ciel et terre pour s'assurer la victoire. L'audience impériale, si bien secrète qu'on l'ait gardée, n'a pu se passer sans incidents dont Constantinople et Alexandrie auront eu les échos. Comme, d'autre part, S. Athanase a finalement été relégué à Trèves, force serait de convenir que, pour l'essentiel, le jugement de Tyr a été confirmé par la juridiction d'appel. De tout cela il n'y a pas l'ombre d'une trace dans aucun témoignage contemporain. Après la rencontre où il a arrêté l'empereur en pleine rue pour l'obliger à l'écouter, Athanase n'a plus jamais approché Constantin. Il n'a plus eu de contact avec ses ennemis. C'est après coup seulement, et par voie indirecte, qu'il a connu la calomnie qui avait consommé sa défaite. De leur côté, ses accusateurs, modestes dans leur triomphe, se seraient abstenus de publier à la cour et dans la ville que la confrontation réclamée par l'archevêque d'Alexandrie avait tourné contre lui en dernière instance.

Devant un tel néant de toute preuve, il faut renoncer à corriger ou à démentir Socrate et Sozomène qui, forcés par l'évidence des faits, déclarent l'un et l'autre que le synode de Tyr s'est séparé sans avoir obéi à l'ordre de se transporter à Constantinople [1]. Autant dire que cet ordre avait été annulé ; car il est à tous égards inadmissible que l'empereur se fût laissé braver par un acte d'insubordination concertée. Les deux chroniqueurs byzantins ajoutent que, seuls, six évêques dont ils donnent les noms, se rendirent à l'appel du souverain. Il y a désaccord sur un nom entre Socrate et Sozomène ; il s'explique sans peine par une de ces variantes rédactionnelles qui s'introduisent presque fatalement dans les énumérations de cette espèce. Mais quatre des personnages portés sur les deux listes, Théognius, Maris, Ursace et Valens, figurent aussi parmi les six membres de la commission d'enquête envoyée par le synode de Tyr en Maréote pour recueillir ou provoquer des griefs contre S. Athanase [2].

Ce qui s'est passé en réalité est donc d'une clarté parfaite et concorde de point en point avec le schéma des événements qui se dégage du *κεφάλαιον*. Après l'évasion de leur victime, les Eusébiens, justement inquiets du tour inattendu que leur mauvais coup menaçait de prendre, avisèrent sans tarder au moyen de conjurer le danger. Tandis que le synode se rendait à Jérusalem pour célébrer la dédicace de l'Anastasis, Eusèbe et cinq de ses complices les plus compromis s'empressèrent de gagner Constantinople. Ce sont les « ennemis » d'Athanase, dont le *κεφάλαιον* nous signale la présence à la cour au moment où leur victime vint inutilement y demander audience. La suite de leurs œuvres nous est suffisamment connue.

Il reste pourtant un point embarrassant qui demande explication. Pourquoi l'enchaînement si simple et si naturel des événements n'apparaît-il pas plus nettement dans les récits de l'époque ? A cette question aussi notre document aurait suggéré une réponse plausible si on avait eu le bon esprit de le lire sans le plier de parti pris aux systèmes échafaudés avant qu'il fût retrouvé. Tous les auteurs anciens qui ont raconté le dénouement du concile de Tyr,

[1] Socrate, I, 35, 1 ; éd. Hussey, p. 163 ; Sozomène, II, 28, 13 ; éd. Hussey, p. 207.

[2] *Apologia contra Arianos*, c. 73 et 75 ; éd. Opitz, pp. 152, 154.

chroniqueurs, polémistes ou apologistes, sont tributaires des témoignages conservés dans les écrits historiques d'Athanase. Or, si l'on s'en tient aux dates authentiques mentionnées dans le κεφάλαιον, on s'aperçoit que, sur le moment, Athanase n'a quasi rien pu connaître du dernier acte de l'intrigue dont il était la victime. Échappé de Tyr, par une évasion clandestine et aventureuse, il a nécessairement perdu contact à la fois avec ses ennemis et avec ses partisans. Quand il arrive à Constantinople, il est tenu à distance du seul milieu où il comptait apporter ses explications et demander celles qu'on lui devait en retour. Puis, brusquement, il faudrait dire : brutalement, on le relègue très loin en exil, avec l'intention évidente de créer l'isolement autour de lui. C'est en pays étranger qu'il a pu recueillir, par pièces et morceaux, et après un retard plus ou moins long, les détails de sa propre affaire. A la manière dont il les amène incidemment dans son récit, il est visible que sa mémoire ne les avait pas gardé assemblés et enchaînés aussi nettement que les souvenirs empruntés à son expérience immédiate et personnelle. De là certains flottements qui ont été exagérés ou exploités ensuite par des critiques qui ne demandaient qu'à s'y tromper. On doit accorder aussi qu'il ne s'est pas interdit d'estomper à l'occasion le côté humiliant de certaines avanies qui devaient être particulièrement cruelles pour sa légitime fierté. Il est permis de se demander si, de la part de ce grand homme, une sincérité entièrement libre de réticences et d'arrière-pensées n'aurait pas mieux servi sa mémoire [1].

P. P.

[1] Voir *Bulletin de la Classe des Lettres*, pp. 160-161, 164-165. L'accusation de faux qui a été portée contre lui par O. Seeck, dans un moment d'oubli, ne mérite pas d'être relevée.

La légende de S. Julien l'hospitalier

Popularisée par Flaubert, la légende de S. Julien l'hospitalier [1] est encore dans toutes les mémoires ; aussi nous contenterons-nous de la rappeler succinctement, dans sa teneur la plus habituelle.

Julien, qui était de noble lignée, se livrait un jour au plaisir de la chasse. Il poursuivait un cerf. Sur le point d'être abattu, l'animal lui fit une révélation : « L'heure, dit-il, sonnera où tu deviendras le meurtrier de tes propres parents. » Rempli d'effroi par cette sombre prophétie, Julien s'enfuit loin du toit paternel. Après de longs pèlerinages et de nombreux exploits guerriers, il épouse une riche châtelaine, dont il a victorieusement défendu les possessions. Sur ces entrefaites, le père et la mère de l'exilé volontaire se sont mis en quête de leur fils ; ils arrivent au château. En l'absence de Julien, toujours fervent de la chasse, sa femme accueille les deux voyageurs, qui se sont fait connaître, et les traite avec une tendre sollicitude, jusqu'à les faire se reposer dans son propre lit. Julien cependant rentre au logis et, découvrant un couple dans le lit nuptial, il se croit trompé par sa femme. Sans hésiter, il tue les deux dormeurs. Quelle n'est pas sa douleur d'apprendre que les deux victimes sont ses parents ! La prédiction s'est donc réalisée. Désormais, le parricide malgré lui mènera avec son épouse une vie de pénitence et de charité. Ils s'établissent près d'un fleuve pour se faire les passeurs bénévoles des pèlerins et des marchands. Peu à peu, ils construisent un hôpital, où ils hébergent les voyageurs. Un soir d'hiver où la tempête fait rage, des appels se font entendre au dehors. Répondant à la voix, qui retentit sur l'autre rive, Julien, malgré le péril, s'en va quérir le malheureux. Celui-ci, un lépreux, tout transi de froid, sollicite les soins les plus pressants. Brusquement, il disparaît après avoir annoncé que les deux époux recevraient bientôt la récompense de leur dévouement. C'était le Christ, qui avait, une dernière fois, éprouvé la générosité de ses serviteurs.

[1] Cf. A.-M. Gossez, *Le Saint Julien de Flaubert* (Lille, 1903).

Nous n'avons pas la prétention de résoudre tous les problèmes qui se posent au sujet de S. Julien l'hospitalier. Notre propos est d'apporter un certain nombre de compléments et de rectifications notamment à l'article que Mlle M. Oberziner a écrit naguère sur l'origine et la diffusion de la légende [1], et ensuite de publier une *Vita* inédite, après l'avoir située parmi les principaux témoins de ce thème légendaire. Pour procéder avec plus de clarté dans un sujet aux multiples ramifications, nous traiterons les points suivants : I. S. Julien l'hospitalier et les *Acta Sanctorum ;* II. Principaux témoins de la légende ; III. Dates de fête et traces de culte ; IV. Patrie et localisation de la légende ; V. Confusion de S. Julien l'hospitalier et de quelques saints homonymes ; VI. Iconographie ; VII. Vie latine du manuscrit de Bruges.

I

S. Julien l'hospitalier et les *Acta Sanctorum*

Le lecteur qui, pour se rendre compte des recherches des Bollandistes au sujet de S. Julien l'hospitalier, se référerait uniquement aux tables générales des *Acta Sanctorum* [2], pourrait croire que les hagiographes se sont contentés du court commentaire publié en 1643 dans le second volume de janvier [3]. La réalité est bien différente. Non seulement les *Acta* contiennent d'autres renseignements sur le patron de l'hospitalité, mais la correspondance et les documents recueillis par nos prédécesseurs prouvent que, pendant de longues années, ils se sont efforcés de démêler les principales ques-

[1] *La leggenda di S. Giuliano il parricida*, dans *Atti del reale Istituto Veneto di scienze, lettere ed arti*, t. XCII (1933), p. 253-309. G. Huet a écrit un article où il y a de bonnes choses à glaner : *Saint Julien l'hospitalier*, dans *Mercure de France*, t. CIV (1913), p. 44-59.

[2] Les tables générales des six premiers mois (*Act. SS.*, Iun. t. VII) et celles de L. M. Rigollot (*Index hagiologicus Actorum Sanctorum*, p. 321) renvoient uniquement à la date du 29 janvier, où il est parlé *ex professo* de notre S. Julien. En fait, comme on le verra, les hagiographes sont revenus sur le sujet dans d'autres volumes de la collection.

[3] On a parfois laissé sous-entendre que nos prédécesseurs n'ont pas accordé à S. Julien l'hospitalier une attention suffisante (cf. M. Oberziner, op. c., p. 293).

tions qui se posent au sujet du parricide. L'histoire de ces efforts fera l'objet de notre premier chapitre.

Comme nous le constaterons plus loin [1], il n'y a pas de date traditionnelle pour la fête de S. Julien l'hospitalier. Bollandus, à la suite du servite Philippe Ferrari [2], choisit le 29 janvier [3]. Son commentaire, très bref, souligne surtout l'incertitude qui règne à propos de l'époque et de la patrie du saint. L'unique pièce publiée est le résumé extrait de la chronique de S. Antonin de Florence [4], résumé qui dépend très étroitement de la Légende dorée.

Nos prédécesseurs signalent ensuite S. Julien parmi les *praetermissi* du 12 février, où ils font remarquer que Pierre de Natalibus, Maurolycus, Felici et Ferrari le mentionnent à cette date [5]. Au jour suivant, à l'occasion de la notice du pseudo-martyr lyonnais Julien, les *Acta Sanctorum* citent un ancien bréviaire d'Anvers qui commémore, au 13 février, non le martyr lyonnais, mais S. Julien l'hospitalier [6].

Lors de son séjour à Rome en 1661 [7], Henschenius découvrit une *Vita S. Iuliani* dans le codex Palatinus 862 et en fit prendre une copie [8]. Rentré à Anvers, il tâcha d'éclaircir les points obscurs de ce document, qui localisait la légende en Provence. A cette occasion, il entra en relations avec des érudits locaux dont le principal fut le P. Charles Faber [9], lequel résidait en Avignon. Cinq lettres des années 1674-1675, relatives à ce sujet, ont été conservées [10].

[1] P. 172.

[2] *Catalogus sanctorum Italiae* (Milan, 1613), p. 61-62, et *Catalogus generalis sanctorum qui in martyrologio Romano non sunt* (Venise, 1625), p. 51. Ph. Ferrari avait trouvé cette date dans des livres liturgiques d'Aquilée ; voir plus bas, p. 174.

[3] *Act. SS.*, Ian. t. II, p. 974.

[4] *Chronicon*, tit. VI, c. 25, § 4.

[5] *Act. SS.*, Feb. t. II, p. 574.

[6] Ibid., p. 656 ; cf. plus bas, p. 175-176.

[7] Au sujet de ce voyage, lire H. Delehaye, *A travers trois siècles. L'œuvre des Bollandistes* (Bruxelles, 1920), p. 66-72 ; P. Peeters, *L'œuvre des Bollandistes* (Bruxelles, 1942), p. 22-23 ; M. Battistini, *I Padri Bollandisti Henschenio e Papebrochio a Roma nel 1660-61*, dans *Archivio della R. Società Romana di Storia patria*, t. LIII-LV (1930-1932), p. 1-40.

[8] *BHL.* 4551, dont il sera question plus bas, p. 162.

[9] Mort en Avignon le 22 septembre 1698. Cf. C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. III (1892), col. 499.

[10] Bibliothèque des Bollandistes, manuscrit 107, fol. 160-170v.

Le dévoué correspondant a tout mis en œuvre pour satisfaire aux demandes des hagiographes. Il s'intéressait du reste lui-même à ce problème historique. Dans la missive du 9 septembre 1674 à Papebroch, il écrit :

> « Je suis infiniment obligé au R. P. Henschenius de son souvenir et de la peine qu'il a prise à nous marquer ce qu'il avait trouvé dans le Vatican *de sancto Iuliano hospitatore*, duquel je me suis informé et de bouche et par lettres de divers de mes amis qui pouvaient m'en donner quelque connoissance ; attendant les réponses qui ne sont pas encore venues, je luy diray ce que j'ay appris de ceux a qui j'ay parlé et des livres que j'ay leus. [1] »

On devine que les essais d'identification des noms de lieux et de personnes ne pouvaient conduire à des résultats satisfaisants. De tous les renseignements accumulés par le P. Faber, n'ont plus d'intérêt que ceux qui signalent les vestiges de culte. En général, ce qu'il a trouvé se rapporte à S. Julien de Brioude. Toutefois dans une paroisse d'Arles, c'est bien S. Julien l'hospitalier qui est honoré. Le P. Faber transmet des *Acta S. Iuliani desumpta ex Archivio ecclesiae D. Iuliani eiusdem paroeciae Arelatensis civitatis* [2]. Il s'agit du texte de la Légende dorée, tel qu'il se lit dans l'édition du P. Claudius de Rota, O. P. [3]. Le zélé correspondant ajoutait qu'un de ses confrères, le P. Jean Bouchet, S. J., « a asseuré que toutes les années on fait dans cette paroisse le panégyrique de ce saint [Julien l'hospitalier] le jour de sa feste et qu'on ne se sert proprement que de ce manuscrit » [4]. Nous avons ainsi le canevas du discours que chaque année les fidèles de Saint-Julien d'Arles entendaient lors de la fête de leur saint patron.

Dans le premier volume des *Acta Sanctorum* de Mai (1680) [5], Henschenius prend occasion du commentaire de S. Ursius (3 mai), dont la légende a plusieurs traits communs avec celle de S. Julien l'hospitalier, pour signaler l'existence du texte du Vatican et en

[1] Ibid., fol. 162v. [2] Ibid., fol. 169.

[3] *Legenda, ut vocant, seu sanctorum sanctarumque vitae ex variis historiis...* opera Claudii a Rota (Lugduni, 1554), f. 26v-27. Il en existe de nombreuses éditions ; cf. J. Quétif et J. Echard, *Scriptores ordinis Praedicatorum*, t. II (Paris, 1721), p. 94. Le copiste qui a transcrit le texte à la demande du P. Ch. Faber indique lui-même qu'il a copié la légende de S. Julien dans l'édition de Lyon de 1524.

[4] Bibl. Boll., ms. 107, fol. 170. [5] P. 426.

donner un résumé. Il discute aussi quelques identifications de noms de lieux et évoque, en passant, la correspondance du P. Faber [1].

Trois années plus tard, le 3 février 1683, le nonce de Cologne, HerculeVisconti [2], faisait demander à Papebroch des informations sur S. Julien, patron de Macerata [3]. Pour comprendre la suite du récit, force nous est de donner quelques indications au sujet du culte de ce dernier. Depuis un temps immémorial on honore à Macerata un S. Julien, mais qui est-il et peut-on l'identifier avec S. Julien l'hospitalier? Aucun document liturgique n'éclaire notre recherche. Sur les nombreuses monnaies qui ont été frappées à son effigie et dont les plus anciennes remontent à la fin du XIV^e^ siècle, le saint est représenté, tantôt à cheval, tantôt debout, tenant à la main soit une épée, soit un étendard [4]. Ce type iconographique, qui ne com-

[1] A la fin du même commentaire Henschenius remarque qu'il a inséré cet *excursus* sur S. Julien, « ut viris eruditis illarum regionum occasio detur plura disquirendi nobisque suggerendi pro supplemento Ianuarii, in quod seposuimus etiam observationes nonnullas a P. Carolo Faber aliisque Avenione, Arelate et Apta transmissas, cum ea nihil adhuc certi expediant » (*Act. SS.*, Mai t. I, p. 427). Les derniers mots laissent entendre qu'Henschenius n'a pas trouvé ce qu'il souhaitait dans les renseignements laborieusement rassemblés par ses correspondants.

[2] Il fut nonce à Cologne de 1680 à 1687. Cf. L. KARTTUNEN, *Les nonciatures apostoliques permanentes de 1650 à 1800* (= *Annales Academiae scientiarum Fennicae*, Ser. B, t. V, Helsinki, 1912), p. 59 ; Ph. HILTEBRANDT, *Die Römische Kurie und die Protestanten*, dans *Quellen und Forschungen aus ital. Archiven*, t. XIII (1910), pp. 143, 197, 199.

[3] La lettre a été écrite par un jésuite de Cologne dont le nom est devenu illisible : « Illustrissimus D. Nuntius Apostolicus per suum auditorem dominum Iulium de Troïlo petit a Reverentia vestra erudiri circa historiam sancti Iuliani confessoris uti in pagina altera propria manu consignavit » (Bibl. Boll., ms. 107, fol. 171^v^). Nous donnons plus loin le texte de la requête.

[4] *Corpus nummorum italicorum*, t. XIII (1932), p. 348-403. Un panneau du triptyque d'Allegretto Nuzi, conservé au Musée de Macerata et daté de l'année 1369, représente S. Julien debout, tenant de la main droite un étendard et de la main gauche une palme. Au-dessus de l'image, on lit : *S. Iulianus*, mais les caractéristiques propres à S. Julien l'hospitalier étant absentes, nous ne pensons pas que l'artiste ait voulu glorifier le protecteur des voyageurs. Le tableau appartient du reste à une époque où dans le patron de Macerata on n'avait pas encore reconnu l'Hospitalier. Notons que sur d'autres triptyques de Nuzi figure S. Venant de Camerino, qui a les deux emblèmes : étendard et palme. Cette similitude a prêté parfois à des confusions. Voir L. SERRA, *L'arte nelle Marche dalle origini cristiane alla fine del gotico* (Pesaro, 1929), pp. 280, 281, 286 et 287.

porte pas d'emblème caractéristique, ne permet pas d'élucider le problème. En 1442, sous l'épiscopat de Nicolas de Astis, on découvrit dans la cathédrale une relique du saint : un bras [1]. S'il faut en croire le procès-verbal relatant cette découverte, on mit au jour un petit coffret qui, outre les ossements, contenait deux documents. Sur le premier était écrit : *Hoc est residuum brachii S. Iuliani ;* sur le second : *Hoc est brachium S. Iuliani qui patrem et matrem interfecit* [2]. Ce texte, d'une clarté inquiétante, devait désormais faire admettre aux habitants de Macerata que leur patron était S. Julien l'hospitalier. Mais plus de deux siècles après cette mémorable invention de reliques, des doutes continuaient à planer sur l'origine et l'histoire de ce mystérieux saint. Qu'on lise plutôt le texte de la requête adressée aux Bollandistes par Visconti :

> « Sanctus Iulianus confessor belga, qui occidit patrem et matrem, dicitur nativus civitatis Hat [3], et quod eius corpus requiescat in civitate Cameracensi [4] ; quae omnia an sint vera peroptat scire Macerata civitas, quae eumdem colit pro suo particulari patrono. Insuper de hoc sancto multa narrantur quae inverisimilia videntur, et multa sunt obscura. Hinc nominata civitas instanter rogat pro habenda omni maiori notitia, quae haberi poterit, de vita et gestis eiusdem sancti cum fundamentis ac rationibus, in quibus eadem notitia seu historia fundetur. Floret nunc in Flandria P. Papebrochius, eximius historicus Societatis Iesu, qui laborat in absolvendo opere incepto a P. Bolando super gestis sanctorum. Non sine fundamento creditur eumdem patrem habere plenariam notitiam de hac re, et ideo humiliter rogatur ut dignetur tradere omnia quae habet spectantia ad vitam et gesta huius sancti ad maiorem gloriam et honorem eiusdem. [5] »

Papebroch inscrivit de sa main sur la lettre du confrère qui lui avait transmis la requête de l'auditeur, le résumé de sa réponse :

> « Respondi quid impressum in ianuario sit 29 ianuarii ; item ad S. Ursium in maio p. 427, tom. I. Vitam prolixiorem incertum

[1] F. Ughelli, *Italia sacra*, t. II (1717), col. 740-742. [2] Ibid.

[3] Nous parlons plus bas (p. 178) de cette tradition légendaire qui fait de S. Julien l'hospitalier un Belge né à Ath.

[4] P. Compagnoni (*La reggia Picena*, Macerata, 1661, p. 342) prétend qu'une partie des reliques du saint reposait à Cambrai. Ce que nous savons, c'est que Cambrai possédait un hôpital dédié au parricide. Voir plus loin, p. 197.

[5] Bibl. Boll., ms. 107, fol. 172.

an dandam posse a Maceratensibus. Roma haberi ex cod. Palat. in Vatic. 1559, fol. 1. [1] »

Une quinzaine d'années plus tard, le 31 août 1696, Mgr Paolucci [2], nonce à Cologne et ancien évêque de Macerata, exprime, lui aussi, le désir d'être mieux renseigné sur le S. Julien honoré dans la cathédrale de ce diocèse. Le P. Cuperus [3], recteur du collège de Cologne, transmit la demande du futur cardinal aux bollandistes [4]. La réponse de Janninck parut satisfaisante [5]. Il restait toutefois des doutes sur l'identité des reliques, et Paolucci souhaitait un complément d'information [6].

En fait, la demande des deux nonces de Cologne ne prenait pas les hagiographes au dépourvu ; depuis de nombreuses années ils avaient essayé à plusieurs reprises de faire la lumière sur le patron de Macerata.

Le premier qui entreprit sur place quelques recherches pour les

[1] Ibid., fol. 171v. Ce codex porte actuellement la cote Vatic. Palat. 862.

[2] Fabrizio Paolucci (1651-1726) fut nonce à Cologne de 1696 à 1698 (cf. Pastor, *Geschichte der Päpste*, t. XIV, 2, Fribourg-en-Br., 1930, p. 1133). Il fut également nonce en Pologne (cf. P. Hiltebrandt, *Die polnische Königswahl von 1697*, dans *Quellen und Forschungen*, t. X, 1907, p. 213 ; t. XIII, 1910, pp. 145, 146, 202). Il devint secrétaire d'État sous Clément XI.

[3] Né à Juliers en 1626, mort à Cologne en 1702.

[4] « Cum ante paucos dies apud illustrissimum Dominum nuntium nostrum in mensa, presentibus serenissimo duce Saxoniae (Frédéric-Auguste II, roi de Pologne, 1670-1733) et excellentissimo Domino Harys, honorifica incideret mentio solidae responsionis Reverentiae vestrae ad obiecta a P. Sebastiano (Sébastien de Saint-Paul, de l'Ordre des Carmes, qui avait attaqué les Bollandistes ; cf. P. Peeters, op. c., p. 29), illustrissimus Dominus Nuntius : Quaeso, inquit, P. Cupere, si scribat Reverendo Patri Papebrochio, intelligat ex illo numquid habeant etiam in suis collectis de sancto quodam Iuliano, cuius brachium Macerati in ecclesia cathedrali servatur, de quo aiunt quod fuerit plurimum hospitalis, et festum eius in finem augusti incidit, quo die brachium illud videtur Maceratum transportatum » (Bibl. Boll., ms. 134, fol. 11). Le P. Janninck a apostillé au bas de la page : « Scripta haec sunt 31 aug. 1696 a P. Henrico Cupero Colonie, quando ibi nuntius pape fuit D. Paulutius ep. Maceratensis, deinde cardinalis. » Cf. *Act. SS.*, Aug. t. VI, p. 542.

[5] Nous le savons par une lettre du P. Cuperus datée du 12 octobre 1696 : « Placuit responsum R. P. Janingi tanquam verisimile » (Bibl. Boll., ms. 65, fol. 134).

[6] Ibid. Cuperus ajoutait : « Ceterum probat plurimum Illustrissimus D. RR. vestrarum labores, et responsiones solidas esse estimat. »

bollandistes, est le P. Henri Lindanus [1], pénitencier à la basilique de Lorette, ainsi qu'on le constate dans sa correspondance des années 1648 et 1649.

Dans une lettre du 24 octobre 1648, il écrit :

> « Maceratae egi cum canonicis ecclesiae cathedralis in qua asservantur reliquiae S. Iuliani ; sed non est ille qui Arimini colitur [2]. Ariminensis enim est martyr ; Maceratensis est confessor, et quidem venator, qui postquam patrem et matrem interfecisset, poenitentiam agere coepit : in tota ecclesia nihil penitus inveni de illo, praeter unum tapetem in sacristia, in quo ipse venabundus exprimebatur. Cardinalis item ecclesiam illam visitans et omni diligentia adhibita nihil authentici invenit [3]. Commisi tamen uni Patrum nostrorum illic, ut maiorem diligentiam faciat inquirendo ; a quo expecto responsum. Festum ipsius celebratur non 31 iulii, sed 31 augusti, quo tempore fit solemnis de eo processio, quam tota civitas et omnis vicinia cum summa celebritate comitatur. Extat Romae parva ecclesia ipsius nomine dedicata [4] : sed etiam ibi dicitur martyr, licet conveniant in eo, quod patrem et matrem interfecerit. Reliqua de hoc sancto sequentur postea. [5] »

Lindanus tint sa promesse et le 28 novembre 1648 il pouvait envoyer avec d'autres Vies de Saints une *Relatio de S. Iuliano confessore Maceratensi*. Ce document, que nous avons encore, est extrait d'une œuvre manuscrite rédigée en italien et intitulée *La Marca favorita* [6].

Sur la première page, le P. Henschenius a noté : « Accepi 1648 a P. Henrico Lindano, Laureto. » Mais la teneur de ce texte fut sans doute pour lui une déception : il ne contenait que le résumé de la légende de S. Julien l'hospitalier et le récit de l'invention du bras en 1442.

En 1660, Henschenius et Papebroch se dirigeant vers Rome, pas-

[1] H. Van der Linden mourut à Copenhague le 2 mai 1659 (cf. Alf. Poncelet, *Nécrologe des Jésuites de la province Flandro-Belge*, 1931, p. 79).

[2] Sur ce saint, dont la fête se célèbre le 22 juin, voir *Anal. Boll.*, t. L (1932), p. 311-345.

[3] Nous ignorons de quel cardinal il s'agit ; mais on constate que, vers 1648, les archives de Macerata ne possédaient aucun document pouvant éclairer l'histoire du saint patron de la cathédrale.

[4] Il s'agit de Saint-Julien-des-Belges. Voir plus bas, p. 179.

[5] Bibl. Boll., ms. 107, fol. 150.

[6] Ibid., fol. 177-180v. Sur cet ouvrage, voir plus bas, p. 180.

sèrent par Macerata ; toutefois, à lire le diaire de leur voyage, ils ne semblent pas avoir eu le loisir de se livrer sur place à un complément d'enquête [1].

A la fin de l'année 1683, Papebroch charge son frère Joachim [2], pour lors pénitencier à Lorette, d'entreprendre de nouvelles recherches.

Tardant à recevoir une réponse du chanoine Antiochus Honuphrius [3] de Macerata, à qui il s'est adressé, Joachim fournit à son frère les renseignements suivants, qu'il a recueillis lui-même, sur la fête du patron de Macerata :

> « Macerato responsum accepi S. Iulianum qui ibi magna solemnitate colitur martyrem non esse sed confessorem ; coli autem precipue 31 augusti tanto populi accursu et solemni supplicatione artificum, rusticorum, musicorum, nobilium et per classes suas procedentium (quamvis ordine satis confuso, ut ipse ego presens vidi) ut merito dici possit Kermis van Macerate. Colitur praeterea 14 ianuarii, quo die inventum fuit brachium dicti sancti quod servatur in templo cathedrali ; dies vero 31 augusti est dies obitus. Ille ad quem scripseram diu, ut ait, quesivit habere vitam dicti sancti, sed nusquam invenire potuit, solummodo audivit alicubi extare compendium aliquod, sed nec illud hactenus habere potuit, tum ut suae satisfaciat curiositati, tum ut Reverentiae vestrae inserviat. [4] »

[1] Journal autographe de Papebroch ou *Iter Romanum*, en deux volumes, conservés à l'abbaye de Tongerloo. C'est le dimanche 12 décembre que les deux voyageurs ont visité Macerata. Papebroch a simplement noté au sujet de S. Julien : « Et sacella (de la cathédrale) utrinque choro iuncta, in quorum dextero brachium S. Juliani hospitatoris asservatur » (t. I, fol. 267). Ils rencontrèrent à Macerata l'historien Compagnoni (voir plus haut, p. 150) et à son sujet, Papebroch écrit : « Est vir Societatis amantissimus eoque magis doluit pessimum filii factum qui in schola rhetorices confodiendi magistri causa ingressus, eundem graviter vulneravit, nescio quo facto irritatus » (ibid.). Le petit trait en dit long sur les mœurs scolaires de l'époque.

[2] Ioachim Papebroch fut six ans pénitencier à Lorette. Il mourut à Anvers le 2 août 1694 (cf. A. Poncelet, op. c., p. 121).

[3] Celui-ci était un ancien correspondant des Bollandistes. Nous savons en effet que le cardinal Antoine Bichi, neveu d'Alexandre VII, avait chargé en 1660 Antiochus Honuphrius de faire des recherches pour Bollandus à Osimo au sujet de S. Benvenutus (cf. *Act. SS.*, Mart. t. III, p. 394 ; P. Compagnoni, *Memorie istorico-critiche della chiesa e de' vescovi di Osimo*, t. IV, Roma, 1783, p. 295). Il reste quelques ouvrages de cet érudit, particulièrement une histoire des Antiquités d'Osimo, parue à Macerata en 1682.

[4] Bibl. Boll., ms. 135, fol. 131.

Papebroch ne renonçait donc pas à trouver une *Vita* ancienne, mais ses recherches restèrent infructueuses. On peut aussi déduire de cette pénurie de documents que les livres liturgiques locaux ne fournissaient aucun éclaircissement. De fait, sauf trois oraisons relevées dans un missel de Macerata, nous ne voyons dans les *Collectanea bollandiana* nulle trace de leçons de bréviaires ou d'autres textes similaires.

L'intérêt que Papebroch portait à S. Julien provenait non pas de la question que le nonce Visconti lui avait posée quelques mois auparavant, mais de ce qu'il préparait le commentaire de S. Julien de Rimini fêté le 22 juin. Il soupçonnait que le bras trouvé à Macerata appartenait au martyr honoré à Rimini. Pour trancher cette question, il n'hésitera pas à entreprendre de nombreuses démarches.

Ce n'est que le 13 février 1686 que le chanoine Antiochus Honuphrius, empêché par la maladie, répondit à Joachim Papebroch. Après avoir rappelé qu'à Macerata on considère S. Julien comme un saint belge né à Ath [1], il ajoute ce piquant détail :

> « Le settimane passate, che capitò uno dell' istesso paese (Hainaut) e morì in quest' hospitale, disse ch' il corpo del santo sia in Ath dentro una grand' arca. Noi havemo il braccio destro [2], che si mantiene incorrotto dentro teca d'argento ritrovato già, come se ne conserva autentica... » [3].

Le voyageur belge, décédé à Macerata, confondait l'Hospitalier avec S. Julien de Brioude, dont la ville d'Ath conservait une partie des ossements dans une belle châsse [4].

Au début de juin 1686, le bollandiste Janninck [5], revenant de son long séjour en Italie, s'arrêta à Macerata et visita la cathédrale :

> « Maceratae vidi brachium S. Iuliani protectoris urbis inclusum argento, integrum cum sicca carne, sollicite sub quatuor aut quinque clavibus asservatum sub altari, quod cornu evangelii altaris maioris proximum est. Historica de vita eius narratio intricata est, ac fere ex vulgi traditione [6]. »

[1] Il est question plus bas (p. 178) de l'origine de cette tradition légendaire.

[2] Erreur : c'est le bras gauche qui était vénéré à Macerata. Voir ci-après, p. 156.

[3] Bibl. Boll., ms. 107, fol. 176.

[4] Voir plus loin, p. 178.

[5] Janninck (1650-1723) fit deux séjours en Italie, le premier de 1681 à 1686, le second en 1697.

[6] *Act. SS.*, Aug. t. VI, p. 542.

Cette note, extraite du diaire de Janninck, montre que lui aussi a porté intérêt à S. Julien de Macerata, mais qu'il jugeait le cas fort obscur. Il ajoute :

« Credo illo die (31 août) alium quempiam Iulianum coli, quocum suum confundunt Maceratenses. »

Nous savons en outre, grâce à un écrit de Papebroch, dont nous parlerons dans un instant, que Janninck fut témoin d'un miracle opéré par le bras de S. Julien, lors de son passage à Macerata. Voici comment Papebroch relate le fait :

« Porro cum anno MDCLXXXVI sub initium mensis Iunii in Pentecoste Ianningus noster, ex Italia revertens in Belgium, Macerata transiret euntemque ad visendam cathedralem foeda occuparet procella, vidit contra eam ab ecclesia efferri reliquiam S. Iuliani aliquam usque ad porticum eaque signari a clero genuflexo aerem ex more in talibus usitato ; illoque citius serenato, ipsam ingressus aedem, brachium praedictum, quatuor sub clavibus reverenter servatum, ostendi sibi petiit et impetravit. [1] »

Ces renseignements rapportés par son collègue, loin de décourager Papebroch, semblent l'avoir plutôt stimulé à résoudre le problème de l'identité de S. Julien de Macerata. Il consacra, dans un avant-projet du commentaire de S. Julien de Rimini, plusieurs paragraphes au sujet suivant : *Coniectura de corpore S. Iuliani hospitatoris cuius est brachium Maceratae* [2]. De ces paragraphes, dont était extraite la relation du miracle de la tempête apaisée, auquel Janninck avait assisté, nous ne citerons qu'un passage où Papebroch porte un jugement sur ce que ses prédécesseurs ont dit de S. Julien l'hospitalier :

« Egit Bollandus noster de Iuliano illo perquam breviter ex S. Antonino ad XXIX ianuarii ; paulo curiosius Henschenius ad III maii occasione S. Ursii, cui applicatam inveniebat illius qualemcumque historiam ; nactus enim tunc erat Roma prolixam vitam S. Iuliani martyris quam *Probus quidam scripsit credens quod quicumque eam audierit delectaretur in ea* [3], minime tamen nobis probandus quod varias addiderit circumstancias, ex quibus elici possit coniectura de aetate Othonis magni imperio posteriore, saltem non multum anteriore, contra quam

[1] Bibl. Boll., ms. 104bis, fol. 132v. [2] Ibid.
[3] Cette phrase est l'*incipit* de la *Vita S. Iuliani*, *BHL.* 4551.

nostra coniectura requireret ; coniecturam dico, eamque pleniori discussioni ad supplementum ianuarii reservo. [1] »

Papebroch estimait donc que la question de S. Julien n'avait pas été traitée assez à fond, et il avait l'intention de revenir sur le sujet dans un volume de supplément au mois de janvier [2]. Dans l'entretemps l'illustre hagiographe écrivit à un nouveau correspondant, le P. Jean Moretus [3], qui était, comme ses compatriotes Lindanus et Joachim Papebroch [4], pénitencier à Lorette, pour lui demander un dessin bien exact du reliquaire de Macerata. Grâce à l'obligeance d'un chanoine de la cathédrale, N. Norsini, Jean Moretus pouvait le 25 octobre 1694 envoyer à son confrère la reproduction désirée :

« Tandem aliquando hisce diebus accepi delineationem brachii S. Iuliani ; vereor, ut sit ex voto Reverentiae vestrae : non enim apparet carne tectum, uti sibi persuadebat Reverentia vestra. Ossa inclusa sunt capsae argenteae, repraesentant brachium sinistrum... [5] »

Nous avons sous les yeux ce dessin assez fruste [6]. Il fut pour Papebroch une lumière, ainsi qu'en fait foi une note dont voici le texte :

« De brachio S. Iuliani hospitatoris Macerate, de quo dubitabat P. Papebrochius an esset ex corpore eius Iuliani qui colitur patronus Arimini, sed suam de illo coniecturam reprobavit, accepta delineatione brachii et manus sinistrae argenteae qualis, si illa revera est, non potest Arimino esse allata ubi inventum est ipsum brachium sinistrum adhaerere corpori, nisi suspicari quis velit corpus iacuisse supinum eoque deceptum exploratorem ut sinistrum putaret quod erat dextrum. [7] »

[1] Ces dernières paroles de Papebroch sont assez obscures, mais elles s'éclairent si on les rapproche du commentaire de S. Julien de Rimini, où il est fait allusion à l'arrivée miraculeuse des reliques de S. Julien en cette ville sous le règne d'Othon Ier, au xe siècle (cf. *Anal. Boll.*, t. L, 1932, p. 314).

[2] Nous reparlerons plus loin (p. 158) de ce volume de supplément au mois de janvier que projetait depuis longtemps Papebroch.

[3] Fils de Balthazar Moretus ; il mourut le 25 février 1718. Cf. A. Poncelet, op. c., p. 142.

[4] Quand il apprit la mort de Joachim Papebroch en 1694, il écrivit à son frère Daniel Papebroch : « Ego autem non potero non eius meminisse quotiescumque ingredior cubiculum meum, cum in eodem ipse habitaverit quando hic eodem munere fungebatur quo ego nunc fungor » (lettre du 4 septembre 1694, Bibl. Boll., ms. 104bis, fol. 134).

[5] Ibid., fol. 130v.

[6] Ibid., fol. 137.

[7] Ibid., fol. 138.

Papebroch abandonna l'hypothèse laborieusement échafaudée dans sa *Coniectura*, et quand parut, en 1707, le commentaire de S. Julien de Rimini [1], il ne fit aucune allusion à son premier projet de rédaction, qu'il laissa dormir dans ses notes et que ses successeurs ont pieusement conservé.

Après la mort de Papebroch en 1714, les bollandistes revinrent encore quelquefois, mais fort brièvement, sur le problème de S. Julien l'hospitalier. Ce fut d'abord Du Sollier dans son édition du Martyrologe d'Usuard. Au 9 janvier, il signale la dissertation de Chastelain parue en 1705, dans son *Martyrologe romain traduit en français* [2], mais évite de se prononcer sur l'identification hasardeuse de S. Julien l'hospitalier avec le compagnon de Ste Basilissa [3]. Il se contente de dire qu'on trouvera dans ce travail des notes utiles pour le supplément de janvier. Au 31 août, il mentionne un *auctarium* du martyrologe d'Usuard, le « codex florentinus » où on lit : *Item, sancti Iuliani confessoris qui patrem et matrem interfecit, cuius vita et transitus habetur* [4].

Parmi les *Praetermissi* du 31 juillet figure S. Julien de Macerata, et cela sur la foi d'une lettre du P. Henri Lindanus [5]. Il y a là une erreur, car le P. Lindanus disait expressément : « Festum ipsius celebratur non 31 iulii sed 31 augusti. [6] »

Au tome VI d'août, les bollandistes font deux brèves allusions à S. Julien ; une première fois dans les *Praetermissi* du 30 août, où nous lisons : « S. Iulianus confessor, patronus Maceratensis, memoratur hac die in Ferrarii catalogo sanctorum Italiae. [7] » C'est inexact, car Ferrari mentionne Julien de Macerata non le 30 août mais le 31 [8], qui était, comme nous le savons, la date principale du patron de Macerata. Au 31 août, nous retrouvons la notice martyrologique du manuscrit florentin d'Usuard accompagnée de cette simple réflexion : « Cupimus plura de illo (S. Iuliano parricida) discere. [9] » C'était reconnaître qu'après un siècle de recherches

[1] *Act. SS.*, Iun. t. IV, p. 139-144.

[2] Sur cette dissertation de Chastelain, voir plus loin, p. 184.

[3] *Martyrologium Usuardi monachi* (Anvers, 1714), p. 21.

[4] Ibid., p. 504. Au sujet du « codex florentinus » d'où provient cette notice, voir l'Introduction de Du Sollier, p. LXIII, § 254.

[5] *Act. SS.*, Iul. t. VII, p. 169.

[6] Bibl. Boll., ms. 107, fol. 150.

[7] *Act. SS.*, Aug. t. VI, p. 542.

[8] *Catalogus sanctorum Italiae* (Milan, 1613), p. 557.

[9] *Act. SS.*, t. c., p. 648.

— le tome VI d'août parut en 1743, exactement cent ans après les deux tomes de janvier — le problème de S. Julien restait encore environné d'obscurité.

Dans les tomes suivants des *Acta Sanctorum* il ne sera plus question de S. Julien, et le *supplementum* de Janvier, longtemps projeté par Papebroch, ne parut jamais. On en trouve quelques rares fragments dans la réédition des *Acta Sanctorum* parue chez Palmé : un certain nombre des *Animadversiones extemporales Danielis Papebrochii* y ont été insérées [1]. A propos de S. Julien l'hospitalier, ces quelques mots seulement : « De S. Iuliano hospitatore varia Avenione submissa. [2] » Formule laconique, qui fait allusion aux lettres et aux documents envoyés par le P. Charles Faber.

Au XIX^e^ et au XX^e^ siècles, les bollandistes ne revinrent plus sur le sujet [3]. Suivant la tradition des *Analecta Bollandiana*, nous avons essayé d'apporter dans ces pages notre petite contribution à l'enquête qui se poursuit depuis plus de trois cents ans.

II

Principaux témoins de la légende de de S. Julien l'hospitalier

Les pages qui précèdent suffisent à montrer que les textes littéraires relatifs à S. Julien ne sont pas très nombreux. Notre intention est de recenser ici les principaux témoins de la légende,

[1] Elles sont imprimées à la fin de chacun des trois volumes de janvier, t. I (1863), p. 746-748 ; t. II, p. 777-781 ; t. III, p. 766-771.

[2] Ibid., t. III, p. 770.

[3] Le P. J. Van den Gheyn fut amené par ses travaux de mythologie et de philologie à s'occuper de S. Julien. Nous le savons par une lettre du distingué folkloriste Emmanuel Cosquin, en date du 7 juillet 1887. Nous en extrayons les lignes suivantes : « J'ai reçu, au sujet de la légende de saint Julien, quelques renseignements de M. Reinhold Koehler, bibliothécaire de Weimar, compétent plus que personne en ce qui touche les contes et les légendes. Voici ce qu'il me dit : « J'ai depuis longtemps rassemblé des matériaux au sujet de la légende de *Iulianus hospitator ;* mais, quant à son origine, je ne puis rien vous dire. Je ne connais pas de contes populaires que l'on puisse citer comme parallèles... » Cosquin ajoutait : « Bien que M. Koehler ne puisse citer de conte populaire présentant ce type, je n'en suis pas moins convaincu, avec vous, que la légende de saint Julien est tout à fait ce que les Allemands appelleraient

c'est-à-dire les *Vitae* proprement dites et les épitomés, comme aussi les documents qui prouvent la diffusion de la légende [1]. Nous avons surtout en vue les œuvres latines ; toutefois, nous aurons l'occasion de signaler d'autres textes, spécialement les anciennes Vies françaises qui ont contribué pour une large part à faire connaître le destin tragique de l'Hospitalier.

1. *La Vie latine du manuscrit de Bruges* [2] *et la Vie française en vers.* Nous avons découvert récemment une *Vita S. Iuliani* qui a échappé jusqu'à ce jour à l'investigation critique. On en trouvera le texte à la fin de cet article. Elle est conservée dans un manuscrit sur papier (0m,22 × 0,14) écrit en 1483. Ce codex comprend III et 15 folios, mais les folios I à III sont d'un filigrane différent et semblent avoir été ajoutés, au XIXe siècle, quand le manuscrit a été relié. Après avoir fait partie de la bibliothèque de l'ancien recteur de Saint-André des Flamands à Madrid, l'abbé Paul Van de Walle de Gheleke, décédé à Madrid le 11 février 1914, il passa ensuite dans la bibliothèque de Mgr Callewaert, qui en fit don à celle du séminaire de Bruges. Grâce aux différentes notes qui remplissent la page 12, il est possible d'en découvrir la provenance. Le scribe qui a transcrit tout le texte a ajouté au minium : *Completum anno Domini 1483, feria sexta, die 27 iunii.* D'autres mains — on en discerne quatre — ont sur le même folio écrit une série de courtes annotations dont voici la principale [3] : *De isto Iuliano habes in*

märchenartig » (Bibl. Boll., ms. 923, non folioté). Au cours de sa longue carrière, le P. Delehaye ne s'est guère intéressé à S. Julien l'hospitalier. Dans ses *Légendes hagiographiques* (3e éd., 1927, p. 60), il lui consacre quelques mots substantiels, mais sans pousser plus loin ses recherches.

[1] Parmi les témoins de la légende, il faut aussi mentionner l'expression : *avoir* ou *trouver l'ostel Saint Julien*, qui se rencontre assez fréquemment dans les œuvres du moyen âge et que Boccace et ensuite La Fontaine ont rendue célèbre. Ayant réuni une documentation assez importante sur ce sujet, nous comptons y revenir dans un travail à part. Dès maintenant, on peut consulter : A. Graf, *San Giuliano nel « Decamerone » e altrove*, dans *Miti, leggende e superstizioni del medio evo*, t. II (Turin, 1893), p. 205-214 ; M. Oberziner, *Il Paternoster di S. Giuliano*, dans *Lares*, t. IV (1933), p. 11-14.

[2] Nous exprimons notre vive gratitude à M. l'abbé Hodûm, curé de Saint-Jacques à Bruges, qui nous a donné accès au riche fonds de la bibliothèque du séminaire de Bruges et nous a accordé les plus grandes facilités pour reproduire le texte.

[3] Parmi les autres annotations, nous relevons : *Theophilactus : Hospitalitas*

Speculo historiali l° X, cap. CXV ; similiter et in Anthonino, qui dicunt in pace ipsum quievisse [1], *sed nullus secundum legendam* [2] *colitur ut martyr quoniam in servicio Dei occisus fuit* [3] *; de hoc ergo vide Anthoninum, similiter et de* patre nostro *qui legitur pro hospitio bono* [4]. *Haec frater Iulianus Hasart de Angia, carmelita, 1514* [5].

Julien Hasart, de l'ordre des Carmes chaussés, n'est pas un inconnu [6]. Il a laissé plusieurs ouvrages historiques, qui à l'époque lui valurent un certain renom, et mourut dans le couvent d'Enghien en 1525. Les quelques lignes sur S. Julien, qui lui sont attribuées, proviennent-elles d'un ouvrage de Hasart ou sont-elles de simples annotations qu'il aurait faites sur le manuscrit ? Nous inclinons pour la seconde hypothèse, car la note, en grande partie raturée, porte visiblement les traces d'une rédaction improvisée après la lecture de la *Vita*. Julien Hasart se sera intéressé à la Vie de son patron.

Peut-on découvrir l'époque à laquelle le texte a été composé et préciser la région où il fut écrit ? Remarquons tout d'abord que la légende telle qu'elle se lit dans le manuscrit de Bruges est très voisine de la version en vers français, qui fut publiée jadis par A. Tobler [7] et dont on a cherché en vain jusqu'ici le modèle latin. L'ensemble du récit et les détails concrets sont identiques de part

Deo et hominibus gratissima, pauperibus utilis et necessaria. Fr. Phil. Beyts, 1553. Au-dessous : *Hospitalitatis nolite oblivisci. Heb. 13. Fr. Franciscus Auerart, 1569.* Au-dessous : *Fr. Guilelmus Stephanus Minorita me vidit 1569 et 1561 et 75.* Enfin : *Hospitalitatem sectantes. Foris non mansit peregrinus, ostium meum viatori patuit. Iob 31.* Comme on s'en rend compte, notre manuscrit a été souvent examiné au XVI° siècle. On dirait que ces trois religieux ont voulu par des formules différentes exalter l'hospitalité. Peut-être ont-ils été accueillis à Enghien par les Carmes et après avoir lu la Vie du patron de l'hospitalité voulu témoigner leur reconnaissance en inscrivant une sentence.

[1] Suivent quatre mots qui ont été biffés.

[2] Suit le mot *posset* biffé.

[3] D'abord : *fuisse*. Environ huit mots biffés.

[4] Trois lignes entièrement biffées.

[5] La main qui a écrit cette ligne diffère de celle qui a inséré la note précédente. On la retrouve dans quelques annotations marginales disséminées de-ci de-là.

[6] *Biographie nationale*, t. VIII (1884-1885), col. 647.

[7] *Zur Legende vom heiligen Iulianus*, dans *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Litteraturen*, t. CII (1890), p. 109-178. Dans les tomes antérieurs, A. Tobler avait publié trois articles sur la légende de S. Julien.

et d'autre. Quelques légères différences sont toutefois à noter. La femme du comte Geoffroi, père de Julien, s'appelle en latin : *Hermelina ;* dans la Vie française *Emma.* La femme de Julien qui s'appelle *Agiclarissa* dans la Vie latine, devient *Clarice* dans la pièce française. A la fin du texte, le latin contient quelques traits qui font défaut à la Vie en vers. Gervais, le généreux Breton qui a aidé Julien au début de son exil volontaire, entreprend, lui aussi, un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle. Il s'arrête à l'hôtellerie tenue par S. Julien, et ils se reconnaissent. Au retour, il apprend que les deux pieux époux ont été assassinés par des brigands. Il obtient leurs vêtements comme reliques et les rapporte à Nantes, où il élève une grande église en leur honneur. L'auteur latin introduit dans la scène du meurtre un nouveau trait légendaire : Julien après avoir eu la tête tranchée se serait relevé et aurait porté son chef un peu plus loin. La liste déjà si longue des céphalophores s'enrichit d'un nouveau représentant ignoré jusqu'ici [1].

La Vie versifiée, qui est antérieure à l'année 1267, fait plusieurs fois allusion à un modèle dont elle s'inspire [2]. Tobler, avec raison, pensait que ce modèle était un document latin [3]. L'étude parallèle des deux recensions permet de dire que si le nôtre n'est pas le modèle direct et immédiat, c'est en tout cas d'un texte très voisin que s'est inspiré le versificateur français. Un détail enfin permet d'assigner un *terminus ante quem* à la légende latine. Vers la fin, l'hagiographe mentionne la construction d'une église à Nantes : *edificata est in Nantis Britannie grandis ecclesia que beatorum Iuliani et Agiclarisse uxoris eius vestes usque ad hodiernum diem habet.* Or cette église Saint-Julien de Nantes, détruite au début du XIVe siècle, vraisemblablement en 1313 par les Anglais, n'a jamais été rebâtie [4]. On

[1] P. Saintyves a dressé une longue liste des céphalophores (*En marge de la Légende dorée*, Paris, 1930, p. 521-527), dans laquelle ne figure pas S. Julien.

[2] A. Tobler a relevé les passages où le versificateur fait allusion à son modèle (*Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Litteraturen*, t. CI, 1898, p. 340).

[3] De son côté P. Meyer écrivait : « Est-ce de ce bref récit (Vincent de Beauvais) que le poète a tiré la matière de son œuvre ? Il me paraît plus probable qu'il a connu une légende latine plus étendue, dont celle qui nous est parvenue n'est que le résumé. » (*Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. XXXV, 1897, p. 489.)

[4] Nous connaissons ce détail grâce au voyageur-archéologue Dubuisson-Aubenay, qui écrivait en 1636 : « la place de saint Julian, à cause d'une petite

éleva sur son emplacement une chapelle en souvenir de S. Julien. Notre texte est donc antérieur à 1313, et c'est probablement dans la région de Nantes qu'il faut en chercher la provenance. Nous pensons que la *Vita* du manuscrit de Bruges représente une composition assez ancienne qui aurait subi au dernier paragraphe une légère retouche pour expliquer l'origine des reliques vénérées à Nantes.

Suivant l'ancien usage, la *Vita* est intitulée *Historia* [1], c'est-à-dire une Vie de saint destinée à la lecture de l'office. Elle est d'ailleurs divisée en neuf leçons, mais ne porte aucune trace des répons. Cette destination de la *Vita S. Iuliani* est à noter, car, ainsi qu'on le dira plus loin, il y a très peu de témoins d'un culte liturgique en l'honneur de S. Julien l'hospitalier.

2. *La Vie latine* BHL. *4551 et la Vie française en prose.* Cette Vie latine est conservée dans un seul manuscrit, le codex Vaticanus Palatinus 862, du xv[e] siècle [2]. Plusieurs indices concordants prouvent que ce n'est qu'une traduction, parfois fort maladroite, d'un modèle français. Telle était l'opinion du P. Poncelet, qui remarque dans la *BHL. :* « Videtur esse versio latina libelli gallici de quo Ginguené in *Histoire littéraire de la France*, t. XV (1820), p. 484. » Le texte signalé par Ginguené a été publié depuis par Rudolf Tobler [3], qui l'a soigneusement confronté avec celui du Vatican [4]. Les conclusions du savant romaniste confirment pleine-

chapelle qui y est... Ceste chapelle a esté rebastie depuis l'an 1313, qu'une église qui y estait de maisme nom... fut bruslée par les Anglais, ce dit le chanoine Charon en sa liste des évesques de Nantes » (éd. L. Maître et P. de Berthou, *Itinéraire de Bretagne en 1636*, Nantes, 1898, p. 119 = *Archives de Bretagne*, t. IX). Il s'agit du voyage de François-Nicolas Baudot, seigneur Du Buisson. Nous devons ce renseignement à l'amabilité de M. le chanoine Russon.

[1] Cf. G. M. Dreves, *Analecta hymnica*, t. V (1889), p. 6 ; *Anal. Boll.*, t. L. (1932), p. 317.

[2] *Catal. lat. Vatic.*, p. 281. Nos prédécesseurs, ainsi que nous l'avons dit (p. 147), ont eu connaissance de ce texte et en avaient pris, lors de leur voyage à Rome en 1661, une copie, conservée dans le manuscrit 107, fol. 137-151, de la Bibliothèque des Bollandistes.

[3] *Die Prosafassung der Legende vom heiligen Julian*, dans *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Litteraturen*, t. CVI (1902), p. 294-323, et t. CVII (1903), p. 79-102.

[4] R. Tobler avait eu également communication de la copie des Bollandistes (op. c., t. CVI, p. 295) ; par erreur il dit qu'on ne pouvait se rendre compte d'après quel manuscrit la copie avait été faite. Papebroch avait écrit en haut du fol. 137 : *Ex cod. Palat. Bibl. Vat.*

ment l'hypothèse du P. Poncelet. Nous ne reprendrons pas ici les arguments de R. Tobler, mais nous relèverons deux ou trois indices qui montrent par quelle voie les historiens furent amenés à orienter leurs recherches vers Avignon. Le texte latin contient : *Iulianus martyr fuit filius comitis dangiers* [1]. Ce dernier mot a été biffé et remplacé par : *de anione*. Cette forme est le signe évident de l'ignorance du traducteur. Il lisait dans le texte français : comte d'Anjou ou, comme on le trouve dans quelques manuscrits : *Li quens danio*. Intrépidement, le traducteur a latinisé cette forme et écrit : *de anione*. Au folio 9, on relève une trace encore plus nette d'hésitation. Le copiste écrit d'abord : *in anio*, et au-dessus : *anione*, et immédiatement après *anio*, sur la même ligne : *avinione* [2]. Ces trois mots sont de la même main et aucun n'est biffé. Ce qui donnerait à penser que le texte du Vatican est l'original ou, à tout le moins, une copie sur laquelle le scribe se serait livré à des essais d'identification et de traduction sans oser imposer sa conjecture au lecteur. On constate encore une hésitation semblable au folio 15. Arrivés au passage relatif à la translation des reliques de S. Julien, le traducteur écrit : *postea translati ad civitatem*, et l'espace destiné au nom de lieu a été laissé en blanc. Le texte français, de son côté, porte : *Bride* [3], ancienne forme pour *Brioude*. Le mot *Bride* aura paru suspect ou douteux, et le traducteur a préféré ne pas lui donner un vêtement latin.

Au folio 10v, on lit : *Dominus meus vocatur Ioffredus et ego Anna ; totum dominium de Anione et de Mayna nostrum est.* Le texte français correspondant est parfaitement clair : *Terre danio et dou Maine* [4]. Ce dernier mot ne semble éveiller aucune idée précise dans l'esprit du traducteur ; il hasarde une terminaison latine, forgeant un vocable qui n'a jamais existé.

Il est inutile, croyons-nous, d'insister, et c'est parce qu'il nous paraît incontestable que le texte du Palatinus 862 ne constitue qu'une version latine d'un vieux texte français [5], que nous n'a-

[1] Fol. 1. Nous citons les folios du manuscrit 862 d'après une photographie.

[2] Cf. R. Tobler, op. c., t. CVI, p. 297.

[3] A. Tobler, op. c., t. CII, p. 168 : *Tant com il plot a Dameddeu — C'a Bride en porta on les cors ;* R. Tobler, op. c., t. CVII, p. 102.

[4] R. Tobler, op. c., t. CVII, p. 94.

[5] Il est assez rare de rencontrer des traductions latines dérivant d'un modèle en langue vulgaire. A titre de parallèle, rappelons la traduction latine de la Vie

vons pas jugé opportun de le publier. Du reste, qui a lu le texte en prose française ne tirera rien de neuf de la traduction latine ; celle-ci ne représente qu'un témoin de plus, et sans grand intérêt, de la légende de S. Julien [1].

3. *Mention de la légende de S. Julien dans le* Speculum laicorum. Outre ces deux *Vitae*, nous avons conservé des traces d'anciens témoins de la légende de l'Hospitalier. Dans une collection d'*exempla* composée en Angleterre avant la fin du XIII^e^ siècle et intitulée *Speculum laicorum* [2], le compilateur fait allusion à une *Vita : Legitur in Vita S. Iuliani : De angelo in specie leprosi S. Iuliano nocturno tempore gelido apparente.* Cette courte mention permet de constater que le texte visé présentait une variante par rapport aux deux Vies dont il vient d'être question. Dans ces dernières en effet, le lépreux est le Christ, tandis qu'ici, c'est un ange. Par ailleurs, nous penchons à croire, vu la similitude des expressions, que le texte que lisait le compilateur du *Speculum* est à rapprocher de celui que résumait Durand de Mende († 1296) : *Fuit etiam quartus Iulianus qui utrumque parentem nescius occidit : sed post multam poenitentiam sub specie mendici leprosi recipit in domo sua angelum, a quo audire meruit quod Dominus suam poenitentiam acceptasset* [3].

4. *Mention de la légende de S. Julien dans la* Vita S. Gilduini. La Vie de S. Gilduin († 1076) a été rédigée vers la fin du XII^e^ siècle par un moine de Saint-Père en Vallée. Celui-ci raconte que S. Gilduin et ses compagnons, revenant de Rome, arrivèrent un soir sur la rive d'un fleuve de la région des Alpes. Ils ne trouvèrent pas âme qui vive, si ce n'est un passeur d'eau et son aide, qui habitaient dans une pauvre hutte. Or cet aide n'était autre que le démon qui, se déguisant sous une forme humaine, tâchait de faire chavirer les passagers. S. Gilduin, ayant reconnu l'esprit du mal, aussitôt le mit en fuite. Cet incident de route offre au narrateur

de Grégoire le pécheur faite par Arnold de Lubeck, d'après l'original allemand d'Hartmann von Aue ; cf. *Anal. Boll.*, t. LV (1937), p. 232-233.

[1] R. Tobler prétendait que le texte en vers français dérivait du texte en prose. P. Meyer (*Histoire littéraire de la France*, t. XXXIII, 1906, p. 388) rejette avec force cette hypothèse.

[2] C. XL ; éd. J.-Th. WELTER (Paris, 1914), p. 64, n° 312. Le chapitre XL est consacré à l'hospitalité.

[3] *Prochiron, vulgo Rationale divinorum officiorum*, l. VII, c. V.

l'occasion de rappeler la légende de S. Julien. Dans son résumé, il ne fait pas allusion directement au crime du parricide [1], mais le récit a ceci de particulier : Julien est appelé trois fois successivement la même nuit par des passagers mystérieux. Trois fois le courageux nautonnier traverse le fleuve et ramène à son hospice ceux qui l'ont hélé. Ce sont trois vieillards qui dévoilent soudain leur identité : le Christ, S. Pierre, S. Paul. Nous n'avons rencontré nulle part ailleurs cette variante de la légende.

5. *Mention de la légende de S. Julien dans* l'Ancren Riwle [2]. On hésite sur la date de cet intéressant document, mais il appartient au XII^e^ ou au XIII^e^ siècle [3]. Nous citons les quelques lignes relatives à S. Julien, car le contexte montre clairement que l'auteur connaissait la légende : « Et ils (les pèlerins du ciel) méritent bien de l'obtenir (le ciel) ; car, tandis que les pèlerins de la terre se donnent du mal pour aller vénérer très loin des ossements sacrés — comme ceux de saint Jacques ou de saint Gilles — les pèlerins dont je parle se rendent au ciel pour devenir eux-mêmes des saints... Sans aucun doute, ils trouvent sur leur chemin l'hôtellerie de Saint-Julien que les voyageurs recherchent avec tant de soin. [4] » Notons

[1] *BHL.* 3545. *Praedicatur de quodam sancto Iuliano, qui ex virtute operis invenit hospitalis* (sic) *et meritum scilicet et praemium. Meritum scilicet quod post relictam clarissimam seculi militiam una cum nobilissima coniuge sua, cuius praepollente coniugio ipse prius exul et nobilitate fuerat et egregia haereditate exaltatus, tandem ad tantae potestatis humilitatisque se disposuit officium ut et ipse et ipsa exules sponte facti, secus littus cuiusdam fluminis humile satis hospitium sibi post relicta castellorum dominia collocarent, deservirentque cum omni humilitatis studio transvectandis parvo satis navigio revectandisque viatoribus* (*Anal. Boll.*, t. I, 1882, p. 150-151). On remarquera le mot *sponte* ; d'après ce texte, c'est librement et non pour expier un crime qu'ils font pénitence.

[2] Au sujet de cette ancienne règle de recluses, voir G. Meunier, O.S.B., dans *Dictionnaire de spiritualité*, t. I (Paris, 1937), col. 548-549 ; V. McNabb, O. P., dans *Archivum Fratrum Praedicatorum*, t. IV (1934), p. 49-74 ; R. M. Wilson, *Early Middle English Literature* (London, 1939), p. 128-148.

[3] Miss H. E. Allen (*Publications of the Modern Language Association of America*, t. XXXIII, 1918, p. 474-546) a émis l'opinion que l'*Ancren Riwle* était du XII^e^ siècle. Dom Wilmart, sans rejeter cette hypothèse, faisait remarquer qu'une nouvelle édition serait nécessaire (*Auteurs spirituels et textes dévots du moyen âge latin*, Paris, 1932, p. 335-336).

[4] Nous suivons la traduction de Dom G. Meunier, *Mystiques anglais. La règle des recluses, dite aussi le livre de la vie solitaire* (Tours, 1928), p. 319.

que les deux lieux de pèlerinage cités ici sont précisément ceux que mentionne la Vie française en prose.

6. *La Vision de Thurkill.* Nous avons signalé déjà deux textes qui prouvent que la légende de S. Julien était connue en Angleterre au XIII^e^, peut-être au XII^e^ siècle. Voici deux autres témoins ; ils proviennent du même pays.

L'auteur de la Vision de Thurkill [1], selon toute vraisemblance Raoul de Coggeshall [2], relate un fait qui se serait passé en 1206. La veille de la fête des saints apôtres Simon et Jude, un brave paysan, Thurkill, vaquant à des travaux champêtres, voit venir à lui un inconnu à la recherche d'un gîte. C'était S. Julien l'hospitalier, qui bientôt s'offre à lui servir de guide : *ut te ad dominum tuum sanctum Iacobum deducam, quem devote iam requisisti* [3]. En fait, c'est un voyage dans l'au-delà que S. Julien va faire entreprendre à Thurkill. Pendant que le corps de ce dernier reste immobilisé dans un profond sommeil, S. Julien conduit l'âme vers une grande basilique où se réunissent les esprits des morts. Thurkill y rencontre S. Jacques et S. Dominique [4]. Suit une longue série de visions, la plupart relatives à des peines subies par les damnés.

[1] Éditée par H. L. D. Ward en 1875 dans le t. XXXI du *Journal of the British Archaeological Association*, p. 440-459 ; cf. H. L. D. Ward, *Catalogue of Romances in the Department of Manuscripts in the British Museum*, t. II (Londres, 1893), p. 506-514. Ward signale également une recension abrégée, conservée dans le manuscrit du British Museum, Cotton, Julius D. v., fol. 168-176 (ibid., p. 514-515). Cf. E. J. Becker, *A Contribution to the Comparative Study of the Medieval Visions of Heaven and Hell...* (Baltimore, 1899), p. 96-100.

[2] Abbé de Coggeshall de 1207 à 1218 ; il résigna sa charge, et mourut en 1228. Il est l'auteur du *Chronicon Anglicanum*. Voir *Dictionary of National Biography*, t. XI (1887), p. 223. Les prophéties eurent pour lui un intérêt particulier ; cf. M. R. James et C. Jenkins, *A Descriptive Catalogue of the Manuscripts in the Library of Lambeth Palace* (1930), p. 840.

[3] Éd. Ward, p. 442.

[4] Il ne peut être question de S. Dominique, fondateur des Prêcheurs. D'autres versions, dont nous parlons plus bas, p. 167, transcrivent : *Domnius*. H. L. D. Ward propose d'identifier ce saint avec S. Dominique de la Calzada (op. c., p. 430). Comme notre auteur parle d'un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle, cette suggestion est très plausible. Si elle est exacte, nous trouvons ici un témoin intéressant du culte de ce saint, fort peu connu en dehors de l'Espagne.

Le pèlerin visite les *loca poenalia reorum* [1]. Enfin, deux jours plus tard, le dimanche soir, après avoir vu Ste Marguerite, Ste Catherine et Ste Osithe, il est renvoyé sur terre par l'archange S. Michel.

Notons d'abord que dans le texte S. Julien est appelé *hospitator : Ego sum Iulianus hospitator, qui missus sum propter te, ut quaedam secreta quae homines adhuc in carne degentes latent, tibi ostendantur* [2]. Ensuite Thurkill est loué pour son hospitalité : *iuxta mediocritatem facultatis suae elemosinis atque hospitalitati deditus* [3]. Sa femme pratique la même vertu. Il y a en outre une brève allusion au Pater : *Cumque a longe eum* (Iulianum) *aspexisset* (Thurkill) *et dominicam orationem inchoasset* [4]. Or, comme on sait, une des pratiques les plus populaires de la dévotion à S. Julien est de réciter le Pater [5]. Enfin il faut remarquer que, d'après la légende, S. Julien va deux fois à Saint-Jacques de Compostelle et qu'ici il devient le guide des fidèles qui se rendent chez monseigneur S. Jacques. L'ensemble de ces traits montre que l'auteur connaît la légende de S. Julien l'hospitalier. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que S. Julien était invoqué pour obtenir un bon gîte non seulement aux voyageurs du temps, mais aussi aux voyageurs de l'éternité, et il apparaît ici comme le guide bienveillant qui connaît le chemin conduisant aux éternelles demeures. La vision de Thurkill a joui au bas moyen âge d'une assez large diffusion pour avoir été reprise, sous forme abrégée, par Roger de Wendover [6] et Matthieu Paris [7] dans leurs chroniques.

[1] Op. c., p. 445.

[2] Op. c., p. 442.

[3] Ibid. Un peu plus loin on lit : *deinde ille* (*S. Iulianus*) *qui supervenerat percunctatur utinam* (lege *ubinam*) *posset nocte illa congruentius inter vicinos hospitari ; cumque requisitus quorumdam vicinorum collaudasset hospitium et hospitalitatis sedulitatem, mox requisitor quorundam quos nominaverat hospitalitatem approbavit, quorundam vero improbavit.* L'auteur tient à souligner le patronage de S. Julien.

[4] Ibid.

[5] Sur le Pater de S. Julien, on peut consulter M. Oberziner, *Il Paternoster di S. Giuliano*, dans *Lares*, t. IV (1933), p. 10-25, et dans le même fascicule (p. 60-64) les quelques remarques de Paolo Toschi. Voir également une note de M. Pelaez (*Lares*, t. V, 1934, p. 206-207).

[6] *Flores historiarum*, anno 1206, éd. H. G. Hewlett, t. II (1887), p. 16-17 (= *Rerum Britannicarum scriptores*, t. 84).

[7] *Chronica maiora*, anno 1206, éd. H. R. Luard, t. II (1874), p. 497-498 (= *Rerum Britannicarum Scriptores*, t. 57). On en trouve aussi une brève

7. *S. Julien l'hospitalier et le comte Guillaume Percy.* Que S. Julien fût invoqué pour un bon gîte dès la fin du XII^e^ siècle en Angleterre, nous en avons également un très curieux témoin dans un long récit, que nous a conservé un manuscrit du XII^e^ siècle [1]. L'auteur anonyme rappelle que c'est la coutume, quand on se met en voyage, de se recommander à S. Julien. Un noble gentilhomme, Guillaume Percy, avait l'habitude de se conformer à cette pieuse pratique et, dans une expédition guerrière contre l'Écosse, il s'était chaque jour recommandé, lui et les siens, à S. Julien. Mais, sur la route du retour, croyant tout danger désormais écarté, il négligea de le faire et même s'y refusa avec opiniâtreté. Pendant qu'il s'acheminait vers sa demeure, à chaque étape, une nouvelle catastrophe frappait le malheureux, et ce n'est qu'après une longue série de désastres que finalement Guillaume demanda pardon à S. Julien et reconnut la folie de son obstination. De cette pièce il ressort qu'au XII^e^ siècle, en Angleterre, S. Julien était considéré comme patron attitré de l'hospitalité et du bon gîte, que les voyageurs l'invoquaient au moment de se mettre en route, en récitant un Pater en son honneur.

8. *Les épitomés de la* Vita S. Iuliani. *a*) Le plus ancien épitomé est, à notre connaissance, celui de Barthélemy de Trente [2]. Ce religieux dominicain a compilé en 1244 le premier passionnaire abrégé. Vu que le texte est inédit et présente un réel intérêt comme témoin de la diffusion de la légende, nous le publions ici [3] :

Tres Iuliani.

Iulianus Cenomannis fuit episcopus, vita et miraculis clarus. Sunt autem qui dixerint Symonem leprosum a Domino sanatum

mention dans la chronique anonyme : *Flores historiarum*, publiée par H. R. Luard, t. II (1890), p. 133 (= même collection, t. 95).

[1] British Museum, Royal 7. A. III ; cf. G. F. Warner et J. P. Gilson, *Catalogue of Old Royal and King's Collections*, t. I (Londres, 1921), p. 162. Le texte a été publié par J. P. Gilson dans la revue *Archaeologia Aeliana*, 3^e^ série, t. IV (Newcastle, 1908), p. 304 : *St. Julian the Harbinger and the first of the English Percys.*

[2] L'œuvre de Barthélemy de Trente a été étudiée par le P. A. Poncelet dans *Anal. Boll.*, t. XXIX (1910), p. 14-19.

[3] D'après un manuscrit de la Vaticane, le Barberinianus latin 2300 (anc. XXXII, 91, et auparavant 2061), qui date du XIII^e^ siècle. Les difficultés de

post Sancti Spiritus missionem ad occidentales partes venisse et episcopum factum Iulianum vocatum, et hunc esse Iulianum qui pro bono hospitio invocatur, eo quod Dominus cum eo fuit et hospitatus.

Sed ego de alio Iuliano qui propter hoc invocatur legi, de quo hic breviter dicam. Iste Iulianus miles nobilis et iuvenis patrem et matrem et uxorem habuit et hos tenerrime diligebat. Predixit autem ei quidam quod parentes esset occisurus. Unde cum uxore in longinquam regionem fugit occulte. Parentes igitur dolentes et per multa tempora et loca eum querentes ex laboribus iam incogniti ad locum ubi Iulianus hospicium ad hospites pro Deo recipiendos fecerat perveniunt. Et hospita sola reperta et ab ea requisiti et cogniti, bene recepti et refecti in lectum filii anbo reponuntur. Hospita vero more solito ad ecclesiam Deo gratiam agere properabat. Et ecce, occulto Dei iudicio, Iulianus rediens duos in lecto conspicit et uxorem cum adultero extimans, gladio silenter parentem utrumque interfecit. Dum foras egreditur occurit uxori et dum se parricidam intelligit evigilans sepellit interfectos. Et penitentiam agens in littore magni fluminis, ubi multi transeuntes periclitabantur, hospicium et navem parat et sine intermissione transveit universos. Nocte quadam dum fessus quiesceret et gelu grave esset, audit vocem miserabiliter se vocantem ut transvehatur. Surgit et cito leprosum invenit gelu iam deficientem. In domum portat, ignem parat, sed timens ne forte subito cadaver deficiat, in lectum suum locat et sollicite cooperit et curam eius egit. Post paululum hic, qui leprosus aparuerat, splendidus scandit ad ethera dicens hospiti : « Dimissa sunt peccata, me cito sequeris. » Quod et factum est, nam ipse in Domino cum uxore quievit. Et quia pro animabus parentum fuit solicitus et bonum multis dabat hospicium, ideo a multis pro hospitio bono invocatur.

A première vue, on pourrait croire qu'il est question non de trois mais de deux homonymes : Julien du Mans et Julien le parricide. En fait, il y en a trois : Julien du Mans, Simon le lépreux devenu évêque en Occident sous le nom de Julien et Julien le parricide ou l'hospitalier. Non seulement la rubrique : *Tres Iuliani* le dit

communication ne nous ont pas permis de collationner les autres témoins, dont on trouvera la liste dans l'article du P. Poncelet. L. Sette a décrit le Barberinianus dans son mémoire : *Fra Bartolomeo da Trento e alcuni codici a lui attribuiti*, dans *Tridentum*, t. VIII (1905), p. 37-39.

explicitement, mais les termes employés montrent que Barthélemy de Trente n'identifie pa l'évêque du Mans avec Simon le lépreux. Il ne dit point en effet : *sunt autem qui dixerint illum* (Julien du Mans) *esse Symonem leprosum*, mais que Simon le lépreux, venu en Occident, a été sacré évêque d'un diocèse qui n'est pas spécifié. Remarquons en outre la construction de la phrase. Après avoir cité Julien du Mans, Barthélemy commence une longue période équilibrée en deux parties : *Sunt autem qui dixerint... sed ego de alio*, dans laquelle il veut opposer Simon-Julien à Julien le parricide. Le résumé de la légende de S. Julien l'hospitalier par Barthélemy de Trente a ceci de particulier que ce n'est pas un cerf qui annonce au chasseur son terrible destin, mais un *quidam* et que cette prédiction a lieu quand Julien est déjà marié. Ces deux traits modifient sensiblement le début du récit, et il n'est pas douteux que Barthélemy de Trente lisait, au milieu du XIII^e^ siècle, un texte latin, disparu aujourd'hui, qui relatait avec des variantes assez importantes la vie de S. Julien l'hospitalier.

b) Dans le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais [1], la légende de S. Julien l'hospitalier suit immédiatement celle de S. Julien du Mans, dont la notice est fort développée. A la fin, Vincent insère le paragraphe que voici :

Iste Iulianus (Cenomannensis) *Simon ille leprosus asseritur fuisse qui Dominum in carne hospitio simul et convivio suscepit. Unde pro isto Iuliano aiunt iter agentibus prodesse ad hoc ut bonum hospitium habeant, si orationem dominicam dicant, eo quod in domo eius Dominus hospitatus est, sed si hec etiam multo melius in honore beate Marthe dicenda esset, apud quam frequentissime hospitari dignatus est. Videtur ergo melior communis opinio ut non pro isto Iuliano sed pro parentibus cuiusdam alterius Iuliani dicenda sit, cuius hic historiam subdimus, quoniam a pluribus ignoratur* [2].

Dans ce passage, Simon le lépreux et Julien du Mans sont identifiés, mais avec une nuance de doute. Nous inclinons même à croire que la notice de Barthélemy de Trente est la source de celle de

[1] L. X, c. 115.

[2] Le résumé de la *Vita* par Vincent de Beauvais reproduit la version la plus répandue, c'est-à-dire que Julien, au seuil de sa jeunesse, est averti de son destin par un cerf.

Vincent de Beauvais, qui, induit en erreur par la rédaction maladroite de son prédécesseur, a fondu en un seul les deux personnages.

c) Jacques de Voragine reprendra l'affirmation de Vincent de Beauvais : *Iste* (Iulianus Cenomannensis) *dicitur esse ille Iulianus, qui ab itinerantibus pro inveniendo bono hospitio invocatur eo quod in domo eius Dominus fuerit hospitatus. Sed verius videtur esse alius Iulianus, qui scilicet utrumque parentem ignoranter occidit, cuius hystoria infra ponetur* (c. xxx). Pour avoir été insérée dans ces deux célèbres compilations, l'identification de Julien du Mans avec Simon le lépreux sera affirmée dans la suite et contribuera, comme nous le verrons, à faire de lui un des patrons de l'hospitalité, en concurrence avec Julien le parricide. La Légende dorée présente un texte très voisin de celui de Vincent de Beauvais, sans toutefois le suivre mot à mot.

d) Une autre compilation, qui jouit au moyen âge d'une assez large diffusion, l'*Abbreviatio in Gestis et Miraculis sanctorum* [1], reproduit le *Speculum* de Vincent de Beauvais, tout en remarquant au sujet de Julien du Mans : *Iste Iulianus* (Cenomannensis) *Symon ille leprosus asseritur, quamvis in vita eius non legatur ...* [2] Le compilateur, étonné de rencontrer cette identification dans son modèle, a eu la curiosité de lire les anciennes Vies de Julien du Mans et n'y a trouvé aucune allusion à cette prétendue origine.

Il est sans intérêt de poursuivre l'étude des épitomés. Nous n'en tirerions rien de plus. Quant à l'interférence de Julien du Mans et de Julien l'hospitalier, nous aurons l'occasion d'y revenir plus loin.

Le lecteur estimera avec nous que ce relevé n'était peut-être pas inutile, si l'on se rappelle que M^lle^ M. Oberziner ne connaissait pas d'autres textes latins que la *Vita* traduite du français et les épitomés de Vincent de Beauvais et Jacques de Voragine.

[1] Cf. A. Poncelet, t. c., p. 20-24. Cette collection est inédite.
[2] Bibliothèque royale de Bruxelles, ms. 5149 (xv^e^ siècle), fol. 77^v^.

III

Dates de fête et traces de culte

La date anniversaire de la mort d'un saint, qui, en général, coïncide avec le jour où l'Église célèbre sa mémoire, revêt une grande importance en hagiographie. Combinée avec le nom du lieu qui fut le théâtre du trépas, elle constitue un des deux éléments qui permettent d'identifier un saint et de le distinguer de ses homonymes [1]. Dans le cas de S. Julien l'hospitalier, il n'y a nulle trace d'une date traditionnelle. On ne trouve son nom dans aucun martyrologe [2]. Les nombreux sacramentaires et bréviaires inventoriés par feu le chanoine V. Leroquais ne le mentionnent pas davantage. On le rencontre dans quelques livres d'heures du XV^e^ siècle[3], c'est-à-dire à un moment où la légende est déjà largement diffusée, et il faut ajouter que ces commémoraisons dans les livres d'heures sont très sommaires et peu précises. Dans la dernière lettre qu'il nous écrivait, le 16 février 1946, le regretté chanoine nous communiquait : « Quand les livres d'heures mentionnent saint Julien l'hospitalier, c'est toujours dans les « suffrages », et les suffrages présentent les saints non pas dans l'ordre de l'année liturgique, mais d'après l'importance et la « dignité » et sans doute aussi la popularité des bienheureux. Jamais ils n'indiquent la date de la fête. Ils ne donnent pas davantage de leçons historiques : une antienne, un verset et un répons, suivis d'une oraison plus ou moins développée, et c'est tout. »

Quand la mémoire d'un saint n'est liée à aucun jour du calendrier, il n'est pas rare que les martyrologistes et les compilateurs du moyen âge fixent arbitrairement la commémoraison à un jour où se célèbre un saint homonyme. Nous trouvons précisément l'énoncé de cette pratique dans Pierre de Natalibus à propos de S. Julien

[1] Cf. H. Delehaye, *Cinq leçons sur la méthode hagiographique* (Bruxelles, 1934), p. 7-17 : « Les coordonnées hagiographiques ».

[2] Certains auteurs affirment par erreur que S. Julien l'hospitalier est cité dans le martyrologe d'Usuard. En fait, il se rencontre dans quelques rares copies tardives de cette compilation. Cf. Du Sollier, *Martyrologium Usuardi* (Anvers, 1714), p. 504. Voir plus haut, p. 157.

[3] Nous en signalons plus bas quelques-uns, p. 196.

du Mans et de quelques homonymes, dont S. Julien l'hospitalier [1].

Nous constatons, en effet, que, soit dans des usages liturgiques locaux, soit dans des recueils hagiographiques, la fête de l'Œdipe chrétien a été placée à un jour du calendrier où on célébrait un autre S. Julien. Voici les principaux exemples que nous avons rencontrés :

1. La fête des SS. Julien et Basilissa se célébrait primitivement la veille de l'Épiphanie [2]. A cause de l'importance de cette solennité, on reporta parfois la fête des deux martyrs soit pendant l'octave, soit après. Des églises qui honoraient S. Julien l'hospitalier choisirent également cette époque de l'année. A Saint-Julien-des-Belges, à Rome, par exemple, la fête du saint patron est fixée au 13 janvier. D'après d'anciens auteurs italiens, on commémorait une translation d'une partie des reliques du saint, translation qui aurait eu lieu dans les Pays-Bas [3]. Quand les documents sont muets, c'est à cette solution facile que l'on a recours. En 1755, ce n'est plus le 13 janvier, ni le 12 février, mais le 31 août que se fait la solennité et on précise qu'il s'agit de l'anniversaire de la mort du saint. En 1844, on choisit le dimanche après le 29 janvier. Cette date a pu être suggérée par un autre usage, celui d'Aquilée, dont il va

[1] *Quia multorum sanctorum festa, quibus diebus per annum occurrant, invenire non valui, quorumdam ex eis gesta aliquorum sanctorum festivitatibus subieci prout mihi congruentius visum fuit ex aliqua similitudine vel attinentia precedente aut ex nominis equivocatione, utpote sancti Iuliani Cenomanensis festo cui subiiciuntur acta plurium eiusdem nominis sanctorum quorum festivitates nesciuntur...* (*Catalogus sanctorum*, in fine prologi). Molanus signale la même tradition : « Et sic consequenter saepe occasione nominis alium adiecit (Greven) eiusdem nominis » (*Usuardi Martyrologium*, Louvain, 1568, c. XIII praefationis).

[2] *Comm. martyr. rom.*, p. 13. P. SALMON, O.S.B., *Le lectionnaire de Luxeuil* (= *Collectanea biblica latina*, t. VII, Rome, 1944), p. LXXIV.

[3] O. PANCIROLI, *Tesori nascosti dell' alma città di Roma* (Rome, 1625), p. 794 : « Qui da' Fiamenghi si celebra la sua festa a' 13 di genaro, nel cui giorno in Fiandra si fece la traslatione d'alcune reliquie di S. Giuliano ». Mgr M. Vaes, recteur de Saint-Julien-des-Belges, et le P. A. Raes, S. J., ont eu l'amabilité de faire pour nous quelques recherches dans les archives de notre église nationale et c'est d'après leurs renseignements que nous donnons les diverses dates de la fête du patron. M. CHALIER D'ATH (*San Giuliano, nobile fiammingo*, Rome, 1725) dit qu'à Saint-Julien-des-Belges, la fête est célébrée le 12 février ou un autre jour : « i quali (signori Fiamminghi) ai 12 di febbraio o in altro giorno ne fanno ogni anno con molta divozione la festa » (p. 31-32).

être question [1]. A Macerata [2], dont S. Julien l'hospitalier est le patron, nous trouvons un cas tout à fait parallèle : le 6 janvier on commémorait l'invention d'un bras de S. Julien l'hospitalier ; la solennité était reportée au 14 janvier. Il y avait une seconde fête à la fin d'août, souvent le 31 août.

2. Dans le légendier abrégé de Barthélemy de Trente, la Vie de S. Julien l'hospitalier est placée après la mention de S. Julien du Mans, qui est commémoré le 27 janvier [3]. C'est à cette même place que l'a inséré Jacques de Voragine dans la Légende dorée.

3. Dans le missel d'Aquilée imprimé à Venise en 1519 nous lisons à la date du 29 janvier : « Iuliani de bono Albergo. IX ». Vu la rareté des textes liturgiques consacrés à S. Julien l'hospitalier, nous reproduisons les formules contenues dans ce missel [4] : *In festo beati Iuliani hospitis et confessoris :* INTROIT : *Os iusti.* ORATIO : *Deus qui beatum Iulianum confessorem tuum hospitalitatis gratia insignem esse fecisti, tribue, quesumus, eius meritis et precibus, ut hodie et quotidie invenire possimus hospitium quod nostre fragilitati sit congruum et sanctitati tue acceptum. Per Dominum.* GRADUALE : *Os iusti. Alleluia. Euge, serve bone.* Vel TRACTUS : *Beatus vir.* Vel SEQUENTIA DE SIMPLICI. OFFERTORIUM : *Desiderium.* SECRETA : *Quesumus, omnipotens Deus, ut beati Iuliani confessoris tui pia non desit oratio, que et munera nostra tibi conciliet*

[1] Le jour de la fête on récite la messe *Os iusti* des confesseurs non pontifes avec oraisons propres. Voici le texte de la collecte, de la secrète et de la postcommunion : *Deus qui beatum Iulianum confessorem tuum hospitalitatis gratia insignem esse fecisti, concede nobis famulis tuis ut ipsius intercedentibus meritis hospitium cordis nostri maiestati tuae praeparemus acceptum. Per D. — Sancti Iuliani confessoris tui, quaesumus, omnipotens Deus, cuius festum celebramus, meritis intercedentibus, praesens sacrificium tuae maiestati sit acceptum et nostrae salutis auxilium. Per D. — Deus qui beato Iuliano confessori tuo miseratus es, concede propitius ut per haec sacramenta quae sumpsimus, a gehennae incendiis liberemur. Per D.*

[2] Au sujet du culte de S. Julien à Macerata, voir plus haut, p. 149.

[3] Voici le passage de l'index du codex Barberini lat. 2300, fol. 7 : *Paula, tres Iuliani, Geminianus.* Paula est fêtée le 26 janvier et Geminianus le 31. Cf. L. SETTE, op. c., p. 37.

[4] Feu le chanoine Leroquais possédait un exemplaire de ce volume rare et il avait eu l'amabilité de nous transcrire les textes relatifs à Julien l'hospitalier. Voir W. H. I. WEALE et H. BOHATTA, *Catalogus Missalium* (Londres, 1928), p. 15.

et tuam nobis indulgentiam semper obtineat. Per. COMMUNIO : *Beatus servus.* COMPLENDA : *Quesumus, omnipotens Deus, qui das iumentis escam ipsorum et pullis corvorum invocantibus te, exaudi nos per intercessionem beati Iuliani confessoris tui, et tribue nobis huius diei et noctis necessaria, ut vite eterne gaudia adipiscamur.*

Le propre du bréviaire d'Aquilée de 1738 [1] signale au 29 janvier [2] : « S. Iuliani de bono Albergo confessoris non pontificis » et marque une oraison commençant par les mots : « Da, quaesumus », qui ne semble pas correspondre à celles que nous connaissons.

4. Pierre de Natalibus fait mention de S. Julien au 12 février : *Et Iulianus cum uxore post modicum plenus sanctis operibus vitam finivit secundo idus februarii* [3]. Maurolycus [4] et Felici [5] ont adopté cette date dans leurs compilations.

5. A Tournai, c'était le 13 février que le saint était honoré. En 1650 le P. Chr. Wiltheim [6] écrit : « La feste de saint Julien est

[1] *Proprium dioeces. Aquilejen. a parte Imperii seu pars prima* (Labaci, 1738), p. 6. Il n'y avait pas de leçons propres au second nocturne : « In 2. et 3. noct. de com. 2 loco » (p. 7).

[2] Ph. Ferrarius mentionne, comme nous l'avons vu (p. 147), S. Julien l'hospitalier au 29 janvier, mais dans l'index de son *Catalogus generalis sanctorum qui in martyrologio Romano non sunt*, il indique trois dates : « Iulianus hospitator Aquileiae 17 februarii, alibi 29 ianuarii. Iulianus cognomento hospitator 12 februarii ». En fait, parmi les notices, on ne trouve que deux mentions, au 29 janvier : « Hac ipsa die S. Iuliani, cognomento hospitatoris » (p. 51), et au 12 février : « Hoc ipso die S. Iuliani cognomento hospitatoris » (p. 74).

[3] Op. c., l. III, c. CXVI : *De sancto Iuliano hospitatore confessore.* Et ce n'est pas fortuitement que Pierre de Natalibus l'a placé au 12 février, car après la notice de S.Julien du Mans au 27 janvier, il groupe plusieurs SS. Juliens (voir plus haut, p. 168), dont l'Hospitalier, au sujet duquel il ajoute : *de quo dicetur II idus februarii.* Nous n'avons pu identifier la source de cette information ; par ailleurs Pierre de Natalibus résume la légende comme les compilations antérieures.

[4] *Martyrologium Rev. Domini Francisci Maurolyci, abbatis Messanensis* (Venise, 1568), p. 12.

[5] *Il Calendario overo ephemeride historico di M. Costanzo Felice* (Urbino, 1577). Ph. Ferrarius le signale aussi au 12 février, ainsi que nous l'avons dit plus haut, p. 147.

[6] Ce jésuite luxembourgeois († 3 avril 1659), qu'il ne faut pas confondre avec son frère Alexandre, fut aumônier aux armées. On lit dans sa notice nécrologique : « Militibus parabat ephemerides sanctorum militum qui exemplo eis essent... » (J. VANNÉRUS, *Notes biographiques sur les Jésuites nés dans l'ancien Luxembourg*, dans *Ons Hémecht*, t. V, 1899, p. 465).

célébrée en Italie le douziesme, icy à Tournay le treiziesme de febvrier [1]. » On peut se demander si S. Julien l'hospitalier n'a pas pris ici encore la place d'un homonyme. Le 13 février, on vénère la mémoire d'un martyr de Nicomédie, qu'une série d'erreurs avait finalement transformé en un martyr lyonnais [2]. Cette supposition paraît d'autant plus vraisemblable que l'ancien bréviaire d'Anvers, cité par nos prédécesseurs, range S. Julien l'hospitalier, non plus parmi les confesseurs mais parmi les martyrs : *Deus qui B. Iulianum, pium martyrem tuum, hospitalitatis gratia insignem reddidisti, praesta, quaesumus, ut eius meritis et intercessione ad hospitium congruum et divinae maiestati acceptum nos tuos famulos perducere digneris. Per D. N. I.* [3]. Cette oraison est presque identique à celle du missel d'Aquilée, citée plus haut, sauf la qualification de martyr [4].

6. Un groupe de documents commémore S. Julien l'hospitalier le 28 août, date traditionnelle de S. Julien de Brioude, par exemple la collection connue sous le nom d'*Abbreviatio in Gestis et Miraculis sanctorum* [5], où la notice de S. Julien l'hospitalier suit celle de S. Julien de Brioude. Plusieurs légendiers français contenant des Vies de Saints en prose intercalent aussi à cette place la légende de l'Hospitalier [6]. Le même usage est attesté par l'historien catalan Domenech [7].

Inutile de poursuivre cet examen. Ce que nous avons dit suffit à démontrer que S. Julien l'hospitalier est un saint sans attaches liturgiques et qu'il a supplanté indûment des homonymes. Parfois il les a évincés dans un sanctuaire ou dans une région.

Avant de clore ce chapitre, signalons deux témoins d'un culte

[1] *La Vie de S. Julian soldat depuis dit l'hospitalier...* (Tournai, 1650), p. 29. Nous avons pu consulter cette petite plaquette, fort rare, grâce à la grande obligeance de M. J. Vannérus, qui en possède un exemplaire. Nous lui en exprimons notre vive gratitude.

[2] Cf. *Anal. Boll.*, t. LXI (1943), p. 78.

[3] *Act. SS.*, Feb. t. II, p. 656.

[4] Outre l'incertitude de la date de fête, on remarquera l'hésitation des textes à ranger S. Julien soit parmi les martyrs soit parmi les confesseurs. Nouvel indice qui souligne l'inconsistance du culte liturgique.

[5] Voir plus haut, p. 171.

[6] Voir plus bas, p. 189.

[7] *Historia general de los santos... de Cataluña* (Gérone, 1630), p. 161-162.

privé, peut-être entaché de superstition. Le premier est un petit morceau de parchemin, écrit au XIV^e siècle à l'encre noire, rouge et jaune. Sur le fond sont dessinées une croix et une image du Sauveur. Le texte débute par ces mots : *Oratio sancti Iuliani. O Deus, qui beato Iuliano confessori tuo atque pontifici spetialem hospitalitas* (sic) *gratiam contulisti, concede* etc. [1]. Le reste de cette première oraison correspond à peu près à celle mentionnée plus haut [2]. Remarquons seulement que Julien est ici confesseur et pontife. Les prières qui suivent sont un centon de formules extraites de la bible, du bréviaire, des litanies. Il semble bien que nous ayons affaire à un de ces parchemins que les fidèles portaient sur eux comme des talismans afin d'écarter les dangers.

Le second document est un *Officium sancti Iuliani pro itinerantibus* transcrit aux fol. 199-205 du codex Vaticanus Rossianus VIII, 53 (= 111), qui date de 1468 [3]. En fait, cet *officium* ne comprend, en dehors de quelques prières de l'*Itinerarium*, qu'une oraison en l'honneur de S. Julien : ORATIO. *Intercedente beato Iuliano, qui itinerando tuum meruit intrare presepe, iter nobis Deus concede iocundum, per quod insontes et sospites quo tendimus perveniamus incolumes et mancamus intrepidi et revertamur illesi. Per Christum Dominum nostrum. Procedamus in pace in nomine Domini. Amen* (fol. 204-204^v) [4].

Nous pouvons conclure ce chapitre en notant que le culte de S. Julien a été d'abord privé ; très lentement et tardivement quelques prières en son honneur pénétrèrent dans des livres liturgiques, au total fort rares.

[1] M. OBERZINER, dans *Lares*, t. IV, p. 23-24.

[2] P. 176.

[3] A. FRANZ, *Die Messe im deutschen Mittelalter* (Fribourg-en-Br., 1902), p. 217 ; ID., *Die kirchlichen Benediktionen im Mittelalter*, t. II (Fribourg-en-Br., 1909), p. 271 ; H. TIETZE, *Die illuminierten Handschriften der Rossiana in Wien.* (Leipzig, 1911), p. 130-131.

[4] S. Julien l'hospitalier, si souvent invoqué par les voyageurs, n'a que rarement été introduit dans l'*Itinerarium*, où cependant il semblait devoir trouver tout naturellement une place.

IV

Patrie du saint et localisation de la légende

Nous avons pu constater qu'il régnait la plus grande incertitude au sujet de la date de fête de S. Julien. Elle est tout aussi grande quand on tâche de préciser la patrie de l'Hospitalier. Les différentes opinions émises sur ce point montrent combien la légende évolue et se charge d'éléments nouveaux qui, sous la plume d'historiens trop confiants, deviennent des « vérités historiques ».

D'après les Vies françaises en vers et en prose les parents de S. Julien résident au Mans et c'est là que le futur parricide vint au monde [1]. Sans être aussi explicite, la *Vita* de Bruges fait de lui un fils du comte d'Anjou. Littérairement, cette origine française et plus exactement mancelle ou angevine de S. Julien l'hospitalier est la mieux attestée. Elle a cependant été supplantée par une autre version qui voyait en S. Julien un jeune Belge, né à Ath dans le Hainaut [2]. Par quelle voies est-on arrivé à une localisation à la fois si précise et si fantaisiste? De temps immémorial on honore à Ath S. Julien de Brioude [3], dont on conservait dans une belle châsse quelques ossements [4]. Chaque année, sa fête s'y célébrait en grande pompe. Il y avait également à Ath une chapelle dédiée à S. Julien « le Navieur» (batelier) et un hôpital, placé, comme fréquemment dans nos provinces, sous son patronage [5]. La grande

[1] A. Tobler, l. c., t. CII, pp. 110-111, 113, 115 ; R. Tobler, l.c., t. CVII, p. 81.

[2] Cette opinion a été entérinée, récemment encore, par un rédacteur du *Lexikon für Theologie und Kirche*, en ces termes : « nach der vielgestalteten Legende geboren circa 640 zu Ath » (t. V, col. 710).

[3] J. Hocq, *Saint Julien l'Hospitalier ou saint Julien martyr, patron de la paroisse Saint-Julien d'Ath*, dans *Annales du Cercle archéologique d'Ath et de la région*, t. XII (1925), p. 9-10.

[4] Ém. Fourdin, *Notes et documents historiques sur l'ancienne fierte de l'église Saint-Julien d'Ath*, dans *Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournai*, t. XII (1868), p. 42-55. Cette châsse, datant de 1464, fut détruite lors de l'incendie du 10 avril 1817.

[5] Jean Zuallart, *La description de la ville d'Ath...* (Ath, 1610), pp. 38, 39, 43. Au sujet de cette petite brochure voir E. Matthieu, *Bibliographie Athoise*,

popularité de l'Hospitalier éclipsa lentement celle de S. Julien de Brioude, et peu à peu à Ath même on hésita sur l'identité du saint patron. Toutefois, ce ne sont pas les habitants de la petite ville hennuyère qui ont transformé S. Julien l'hospitalier en un compatriote. Quelque étrange que cela puisse paraître, c'est par l'Italie et Rome que progressivement cette croyance s'est répandue. Sans vouloir en suivre le cheminement dans tous ses méandres, nous tâcherons d'en marquer les principaux points de repère.

L'église nationale de nos provinces à Rome, ainsi que l'hôpital qui lui était annexé, avaient choisi comme patron S. Julien l'hospitalier. S'il fallait en croire les anciens chroniqueurs, église et hôpital auraient été fondés au VIIIe siècle sous le pontificat de Grégoire II (715-731). A la fin du XIe siècle, Robert II, comte de Flandre, se rendant en Terre sainte, aurait fait de larges aumônes à cette vénérable fondation [1]. En fait, ces deux assertions ne sont consignées dans aucun document digne de foi, et les anciens catalogues des sanctuaires romains sont muets sur ce point. Il faut attendre 1492 pour rencontrer la première mention de ce sanctuaire dans une liste des églises de Rome [2]. On la retrouve ensuite dans d'autres catalogues postérieurs, par exemple dans celui de S. Pie V, de 1566 : « Del rione di S. Eustachio, Santo Giuliano, hospedale de' Fiammenghi [3]. »

Jean Maes, père, 1604-1622, Jean Maes, fils, 1623-1658, dans *La Revue graphique belge*, t. V (1902), p. 68-70.

[1] Nous ignorons qui répandit le premier cette double légende. Elle se lit dans C. Fanucci, *Trattato di tutte l'opere pie dell' alma città di Roma* (Rome, 1601), p. 81-82 ; de là elle passe rapidement dans la plupart des ouvrages qui décrivent les églises et les établissements charitables de la Ville éternelle. C. B. Piazza, par exemple, reproduit mot à mot la notice de Fanucci (*Eusevologio romano*, Roma, 1698, p. 82). Dans ses autres écrits sur Rome, il se fait l'écho de la même tradition, qui s'implanta finalement en Belgique (cf. P. Visschers, *St. Juliaens Gasthuis te Antwerpen*, Anvers, 1853, p. 5-6). Voici le jugement de Mgr M. Vaes, recteur de Saint-Julien-des-Belges : « Cette tradition (fondation au VIIIe siècle) ne mérite aucune créance. Plus fondée est celle qui fait remonter à l'époque des croisades l'origine de l'hospice de Saint-Julien-des-Flamands, réservé aux pèlerins du comté de Flandre » (*Les fondations hospitalières flamandes à Rome du XVe au XVIIIe siècle*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, t. I, 1919, p. 164).

[2] Chr. Huelsen, *Le chiese di Roma nel medio evo* (Florence, 1927), p. 534.

[3] Ibid., p. 102. A cette époque le nom *fiammengo* avait une acception beaucoup plus large que maintenant. C. Fanucci (op. c., p. 317) fait remarquer :

Comme, dans nos contrées, de nombreux hôpitaux avaient pour patron S. Julien l'hospitalier [1], nos compatriotes placèrent tout naturellement leur fondation romaine sous le même patronage, d'autant qu'elle était surtout destinée à héberger des pèlerins et des voyageurs : il y eut dès lors une église *sancti Iuliani nationis Flandrensis*. Ce sanctuaire fit supposer que S. Julien était un saint des Pays-Bas, dont on s'efforça de préciser l'origine.

En 1601, Camillo Fanucci, après avoir rappelé la fondation de San Giuliano de' Fiammenghi, ajoute que la confrérie a pour enseigne une image où S. Julien est représenté un faucon au poing, un chien de chasse à côté de lui et tenant « sotto li piedi l'arme del detto conte di Fiandra [2]. » Retenons ce dernier détail, nous verrons plus loin qu'il sera étrangement travesti par un historien postérieur.

Dans *La Marca favorita*, ouvrage anonyme écrit avant 1648 [3], l'auteur remarque que d'après la tradition S. Julien le parricide est originaire des Pays-Bas : « E vogliono fusse fiammengo di natione, per quello che vi ha da una tabella esposta nell' hospitale de' Fiammenghi in Roma nella piazza de' Funari, ove si vede, scritta sommariamente la sua vita, ma di qual città precisamente non si sà. » Il est bien regrettable que ce tableau soit perdu et que nous ne connaissions pas le texte de la légende qui y était inscrite. Sans doute, cette œuvre d'art exposée à Rome aura contribué pour beaucoup à la version légendaire qui faisait de S. Julien un Belge.

Jusqu'ici nous n'avons pas rencontré un texte qui précisât dans quelle localité belge Julien serait né. Nous en trouvons un pour la première fois dans *La reggia Picena*, publiée en 1661 par Pompeo Compagnoni. L'auteur prétend avoir eu connaissance d'un manu-

« Sotto questo nome de Fiammenghi s'intendono non solo quelli della provincia di Fiandra ; ma ancora quelli delle provincie di Brabantia, Borgogna, ed altri paesi soggetti al conte di Fiandra. » Voir aussi M. Vaes, op. c., p. 166.

[1] Mgr Vaes (l. c.) cite Malines en 1293, Turnhout avant 1303, Bruges en 1305, Liège avant 1319, Merchtem en 1321, Mons en 1387, Assche avant 1390. On peut ajouter Anvers, Ath, Boussoit-sur-Haine, Bruxelles, et la liste n'est pas complète.

[2] L. c.

[3] Nous ne connaissons cet ouvrage, inédit pensons-nous, que par quelques feuilles manuscrites où est copié le passage relatif à S. Julien (Bibl. des Bollandistes, ms. 107, fol. 177).

scrit ou légendier sur parchemin conservé en l'église Saint-Julien de' Cesarini, à Rome [1]. On y lisait que S. Julien était né à Ath en Belgique [2]. Nos recherches pour retrouver ce légendier sont malheureusement restées vaines.

Carlo Bartolomeo Piazza, dans son livre sur les cérémonies qui se célébraient à Rome, commémore aux 12 et 13 janvier S. Julien l'hospitalier : le saint est non seulement originaire des Pays-Bas, mais il est devenu un « nobile conte fiammingo » [3]. L'écusson aux armes du comte de Flandre a fait croire que le saint appartenait à une famille seigneuriale. En 1725, à l'occasion du jubilé, un Belge, originaire d'Ath, Michel Chalier, fit paraître à Rome un opuscule intitulé : *San Giuliano, nobile fiammingo, detto il buon' Albergatore de' pellegrini* [4]. Il y reprenait les affirmations de Compagnoni et de Piazza. Par ailleurs, on ne voit pas qu'il ait eu entre les mains le légendier qui, au dire de Compagnoni, aurait été conservé à Saint-Julien des Belges. Désormais une tradition romaine et italienne d'après laquelle Julien l'hospitalier est né en Belgique s'est peu à peu accréditée, et c'est elle que l'avocat italien Raphaël Foglietti [5] défendait encore avec ardeur en 1884 [6].

S. Julien a été revendiqué par d'autres pays. D'après une pièce du *Romancero General* intitulée *Carlos et Lucinda* [7] et qui sous ce

[1] Op. c., p. 341 : « Quivi (en Belgique) adunque nacque Giuliano giusta manoscrito o leggendario in pergamena presso la natione fiammenga in S. Giuliano a' Cesarini di Roma. » Les traditions légendaires relatives aux origines de l'église belge de Rome sont aussi reproduites par Compagnoni.

[2] « Deesi costantemente asserire che Giuliano trahesse l'origine sua primiera da Hatte registrata in Tolomeo Città nell' Hannonia, volgarmente Pannonia, provincia della Gallia Belgica, overo della Germania inferiore, al di d'hoggi l'Allemagna bassa » (p. 340). Les habitants d'Ath auraient été bien surpris si on leur avait dit qu'un érudit du fond des Marches tâchait laborieusement de définir la position géographique de leur cité !

[3] *Emerologio di Roma cristiana...*, t. I (Roma, 1713), p. 38-39.

[4] Voir plus haut, p. 173.

[5] *Histoire à l'usage du peuple de saint Julien l'hospitalier, patron principal de Macerata* (Macerata, 1884) ; cf. *Précis historiques*, t. XXXVI (Bruxelles, 1887), p. 526.

[6] L'écho de ces traditions fantaisistes se retrouve dans des ouvrages généraux tels que Mas-Latrie, *Trésor de Chronologie* (Paris, 1839), col. 764 : « S. Julien l'hospit lier de Belgique », ou le *Lexikon für Theologie und Kirche*, l. c.

[7] Éd. A. Duran, t. II (Madrid, 1861), p. 332-336 de la *Bibliotheca de Autores españoles*.

titre cache la légende de S. Julien, les parents du saint, Carlos et Lucinda, étaient originaires de Valence, en Espagne, et leur fils aurait vu le jour à Naples [1]. De là il serait rentré en Espagne. Mais l'étude des versions multiples de cette chanson populaire [2] nous entraînerait loin et nous montrerait qu'en Italie, par exemple, plusieurs canzoni font naître Julien tantôt à Urbino, tantôt à Albano, tantôt à Giulianova, tantôt dans les Dolomites [3].

La variété des opinions est tout aussi notable quand il s'agit de préciser l'endroit où Julien et son épouse auraient aidé les voyageurs à passer le fleuve. D'après la légende française en prose, ce serait sur les rives du Gardon, en Provence. Ferrarius, constatant que S. Julien est vénéré à Aquilée, suggérait de rechercher cet emplacement dans le nord de la Vénétie, où les rivières, ajoute-t-il, ont un courant particulièrement rapide [4]. F. Hachez, résumant la légende, affirme, mais sans indiquer ses sources [5], que Julien et sa femme se rendirent sur les bords de l'Aube à Plancy, près d'Arcis-sur-Aube, et que c'est là qu'ils fondèrent un hôpital. Nos recherches pour découvrir le document où F. Hachez

[1] Cette tradition espagnole ne se lit pas dans Antonin de Florence comme le laissent sous-entendre les PP. Baudot et Chaussin, O. S. B. (*Vies des saints et des bienheureux*, t. I, Paris, 1935, p. 580).

[2] Cf. P. Toschi, *La poesia popolare religiosa in Italia* (Firenze, 1935), p. 113-116 et passim (= *Biblioteca dell' Archivum romanicum*, t. XXIII). Nous n'avons pu consulter R. Magnanelli, *Canti narrativi religiosi del popolo italiano* (Roma, 1909).

[3] Cf. M. Oberziner, op. c., p. 286-287.

[4] « An sanctus hic Italus fuerit, vel in Italia vixerit, aut decesserit, mihi incompertum : vitam tamen illius hic (Ferrarius dans ce catalogue ne traitait que des saints italiens) libuit inserere, quod eius memoria in Aquileiensi dioecesi, in qua hac die colitur, celebratur ; fierique potest, ut in Carnis, in quibus flumina intumescentibus aquis non sine manifesto discrimine transvadari solent, vixerit » (*Catalogus sanctorum Italiae*, Milan, 1613, p. 62). Bollandus, relevant cette hypothèse de Ferrarius, écrivait : « Illud de periculoso amnium apud Carnos traiectu, frivolum est » (*Act. SS.*, Ian. t. II, p. 974).

[5] *Les fondations charitables de Mons*, dans *Annales du cercle archéologique de Mons*, t. I (1857), p. 26. Quelques années plus tard, dans la même revue (t. VIII, p. 37-39), Th. Lejeune, résumant la légende d'après les « Archives de la cure de Boussoit », donne une version identique, mais avec cette particularité que Julien se sauve en Germanie pour échapper à la sinistre prédiction du cerf. Malgré les recherches qu'il a bien voulu faire à notre demande, M. l'abbé Ed. Roland, chapelain de Saint-Julien à Boussoit, n'a pu retrouver le texte dont s'est servi Th. Lejeune.

a puisé cette information, sont restées vaines. Mgr Roserot de Melun, qui est particulièrement versé dans l'histoire de la région de l'Aube [1] et auquel nous avions eu recours, nous faisait remarquer que les documents ignorent la tradition dont F. Hachez s'est fait l'écho, mais que par ailleurs le culte de S. Julien l'hospitalier était florissant à Plancy, où une église lui était consacrée. On y voyait jusqu'en 1940 un beau vitrail du XVI[e] siècle, représentant quelques scènes de la légende [2].

Enfin, une tradition s'est peu à peu implantée dans la province des Marches, en Italie, d'après laquelle S. Julien se serait retiré non loin de Macerata, sur les bords du Potenza, à l'endroit appelé Isola. Nous en trouvons les premières traces dans P. Compagnoni [3], qui, commentant ce passage de Pierre de Natalibus : *ad regionem longe remotam latenter obvenit* (Iulianus) [4], suggère le Picenum. Quelques années plus tard, M. Chalier fait un pas de plus : « se ne andasse a paesi assai rimoti, v' è una conghiettura non lieve, ne punto da disprezzarsi, che egli se ne venisse in Italia e che si ritirasse nella Marca, vicino a quella antica città detta Recina, sù la riva di quel fiume Potenza, che le correva per mezzo [5]. » Sous la plume de R. Foglietti [6], la timide hypothèse de Compagnoni et la conjecture de Chalier deviennent une certitude : « Suivant ce que nous apprend la tradition, ils vinrent sur les bords du Potenza et précisément dans l'endroit appelé Isola, là où l'évêque de Macerata Silvestri fit élever un oratoire sous le vocable du saint. »

Ajoutons, en terminant, qu'aucun sanctuaire n'a réclamé son corps. Les légendes françaises en vers et en prose fixent le lieu de sa mort violente sur les rives du Gardon, affluent du Gard [7], mais

[1] Il est l'auteur du monumental *Dictionnaire historique de la Champagne méridionale (Aube) des origines à 1790*, en cours de publication.

[2] Nous le signalons plus bas, p. 192.

[3] *La reggia Picena* (Macerata, 1661), p. 342.

[4] L. III, c. CXVI.

[5] *San Giuliano nobile fiammingo* (Rome, 1725), p. 28.

[6] *Histoire... de saint Julien l'hospitalier* (Macerata, 1884), p. 8. Dans une brochure que nous a aimablement communiquée Son Exc. Mgr Fernando Cento, nonce apostolique à Bruxelles, nous retrouvons la même tradition : S. Ubaldi, *S. Giuliano ospitaliere, protettore di Macerata* (Macerata, 1931), p. 21. Il s'agit d'un poème en l'honneur du saint.

[7] R. Tobler, op. c., t. CII, p. 98 : *Tant ont alé ke il sont venu a Gardon une ewe de Provence molt roide et molt parfonde.* Cf. *Act. SS.*, Maii t. I, p. 427.

elles affirment que le corps fut transporté à Brioude [1] ! A Nantes on ne possédait que quelques vêtements, et Macerata, depuis le XV^e siècle, se croyait en possession d'un bras du saint.

V

Confusion entre S. Julien l'hospitalier et quelques saints homonymes

La date de la fête de S. Julien l'hospitalier, ainsi qu'il a été dit, fut choisie arbitrairement et fixée à des jours du calendrier où figuraient des saints homonymes. Ce voisinage des commémoraisons a entraîné plusieurs confusions, dont nous relevons les principales en suivant l'ordre du calendrier.

1. *S. Julien l'hospitalier et S. Julien époux de Ste Basilisse.*

Les traces de confusion entre ces deux saints ne sont pas, croyons-nous, très anciennes [2], et les premiers bollandistes ne semblent pas en avoir rencontré. C'est le docte chanoine de Paris, Claude Chastelain, qui, au début du XVIII^e siècle, a contribué le plus à faire admettre l'identité de S. Julien l'hospitalier avec S. Julien époux de Ste Basilisse. En effet, dans le tome premier de son travail sur le martyrologe romain [3], à la date du 6 janvier, il publie un long commentaire consacré aux deux martyrs d'Égypte sous le titre général : *S. Julien l'hospitalier.* Il règne dans ces pages, pleines de détails intéressants, une grande confusion ; car l'auteur mêle des renseignements qui se rapportent tantôt à S. Julien l'hospitalier,

[1] Cf. plus haut, p. 163.

[2] Les deux homonymes sont confondus dans le colophon d'un légendier lucquois du XIV^e siècle, qui renferme une Vie en italien de l'Hospitalier. A la fin, le copiste écrit : *fina è la storia di santo Giuliano et di santa Bizilissa et di santo Censso* (lege *Celso*), *figllio de Re, la cui festa si è a dì VII di Gienaio* (Amos Parducci, *Notizia di un Leggendario in dialetto lucchese del sec. XIV*, dans *Zeitschrift für Romanische Philologie*, t. XXXI, 1907, p. 174).

[3] *Le martyrologe romain, traduit en françois avec deux additions...*, t. I (Paris, 1705), p. 105-110. Ce premier volume comprend les saints de janvier et février ; les autres n'ont jamais paru.

tantôt aux deux martyrs. Pour justifier le titre d'hospitalier, Chastelain écrit : « Et comme ce saint (l'époux de Ste Basilisse) a un nombre incroyable d'églises particulièrement dans l'Occident, la plupart d'hôpitaux, à cause de ce qui est dit dans ses Actes (fabriquez à discrétion), qu'il reçut jusqu'à mille chrétiens chez luy qu'il faisait vivre en moines, ce que sainte Basilisse selon les mêmes Actes faisoit aussi à l'égard des femmes, il est arrivé que quelques-unes de ces églises... n'ont plus regardé en luy que la qualité d'hospitalier... [1]. » En fait, dans la Passion des SS. Julien et Basilissa, il n'est pas question d'héberger des voyageurs ou des malheureux, mais de grouper des fidèles désireux de se consacrer à Dieu.

Sur l'autorité de Chastelain, Alban Butler (1710-1773) a rédigé comme suit le titre de la notice du 9 janvier : « Saint Julien, dit l'hospitalier, et sainte Basilisse, sa femme, martyrs [2] ». Il ne retient guère du commentaire de Chastelain que la fausse interprétation des fondations pieuses qu'auraient faites les deux époux. « Basilisse était chargée des personnes de son sexe, et Julien, que son immense charité fit surnommer l'*hospitalier*, avait soin des hommes. » On sait la grande diffusion de l'œuvre d'Alban Butler, dont la première édition parut en 1756, et combien elle fut pillée par tous les compilateurs du XIXe siècle [3]. Il serait vain et inutile de relever les traces de cette confusion jusque dans des ouvrages plus récents.

2. *S. Julien l'hospitalier et S. Julien du Mans.*

Les traces de confusion entre S. Julien l'hospitalier et S. Julien du Mans sont relativement anciennes, et il n'est pas aisé de débrouiller les origines de cette identificaton. La question principale à démêler est celle-ci : Quand et pourquoi S. Julien du Mans a-t-il été invoqué comme patron de l'hospitalité? Sans entrer dans le détail, nous voudrions seulement poser ici quelques jalons. Si nous exceptons une ou deux phra es, assez incolores,

[1] Ibid., p. 106.

[2] *Vies des Pères, martyrs et autres principaux saints*, à la date du 9 janvier.

[3] Qu'il suffise de citer, à titre d'exemple, le *Dizionario di erudizione storico-ecclesiastica* de G. Moroni, t. XXXI (1845), p. 151-152, et la *Grande Encyclopédie française*, t. XXI, p. 293.

les anciennes Vies du premier évêque du Mans [1] ne contiennent aucun trait qui mette en relief sa vertu d'hospitalité. Peu à peu, vers le XII^e siècle, les hagiographes, embellissant les anciens textes, racontent que Julien construisit des hôpitaux près des portes du Mans. Au temps de l'évêque Avesgaud (XI^e s.) il y avait un hôpital dédié à S. Julien, et qui plus tard s'appela hôpital des Ardents ou Maison-Dieu de Monsieur saint Julien du Mans [2]. Par ailleurs, il est certain que, vers le XII^e siècle également, S. Julien du Mans était invoqué comme patron de l'hospitalité, ainsi qu'en font foi les textes suivants.

A la fin des *Gesta Domini Iuliani episcopi*, dans les *Actus pontificum* du Mans, se rencontre un appendice intitulé : *Questio quare beatissimus Iulianus Cenomanensis invocatur in hospitalitate querenda.* L'auteur ne donne pas en fait le motif ou l'origine de ce patronage, mais se contente de rappeler que plusieurs saints exercent une protection spéciale : *scilicet, verbi gratia, pro rebus perditis Crux dominica ; Bartholomaeus propter dira tonitrua ; propter validos ventos Clemens sanctus ; propter febricitantes rex Sigismundus ; pro ulcere bono martyr Christoforus ; propterque maris pericula Nicholaus ; ita nichilominus propter adipiscenda hospicii prospera, invocatur et praevalet Iulianus* [3].

Dans une hymne en l'honneur de S. Julien du Mans : *Ut queant laxis sonis Deo gratis*, une strophe le célèbre comme patron de l'hospitalité :

Proficiscentum director et hospes,
Nos amatores ora hospitare
Iesum et eius hospitari tandem
Atriis sanctis [4].

[1] *BHL.* 4543-4545. Les n^os 4543 et 4545, c'est-à-dire la *Vita* des *Actus Pontificum* et celle du pseudo-Sergius, datent du IX^e siècle ; celle de Letald de Micy (*BHL.* 4544) date du XI^e.

[2] A. LEDRU, *La cathédrale du Mans* (Mamers, 1900), p. 102 ; ID., *Les premiers temps de l'Église du Mans* (Le Mans, 1913), p. 205.

[3] *BHL.* 4543a. D'après A. Ledru (*Les premiers temps...*, p. 204), cette pièce serait « probablement du XII^e siècle ». En fait le manuscrit 224 de la Bibliothèque du Mans est en partie du XII^e et en partie du XIII^e siècle. Mais le passage qui nous intéresse et qui se lit au folio 19, n'est pas de la même main que les folios qui l'entourent ; c'est une écriture plus petite, plus anguleuse, qui appartiendrait au milieu du XIII^e siècle. Nous remercions M. H. de Berranger, archiviste du Mans, qui a bien voulu vérifier pour nous ce détail.

[4] U. CHEVALIER, *Repertorium hymnologicum*, t. II (1897), n° 21040 ; A. LE-

Un paragraphe de la Vie d'Hildebert du Mans († 1133)[1] prouve aussi que peut-être au début du XII^e siècle, sûrement au début du XIII^e, date de composition de ce texte, les voyageurs aimaient à se recommander à S. Julien du Mans. Le biographe raconte qu'au cours d'un voyage en Sicile[2], Hildebert et ses compagnons furent hébergés dans les circonstances suivantes : *In eisdem quoque regionibus* (en Sicile) *erat quedam sancta et nobilis matrona, que visione angelica sepenumero inspirata, in honore et nomine patroni nostri, piissimi Iuliani, cenobium construxerat. Et hec socios presulis, itineris ignaros et noctis tenebris per queque devia oberrantes, honeste hospitalitatis gratia donavit... Et hic beatus hospitalis Domini invocantibus se non defuit Iulianus*[3]. L'expression : *beatus hospitalis Domini* peut être interprétée de deux manières. Ou bien l'auteur identifie Julien du Mans avec Simon le lépreux qui reçut le Christ dans sa demeure, ou bien, par suite d'une infiltration, le biographe fait allusion au trait de la légende de S. Julien le parricide d'après lequel le saint accueille le Christ sous l'aspect d'un lépreux[4]. Si nous émettons cette seconde hypothèse, c'est que les texte cités jusqu'ici n'ont pas identifié Simon le Lépreux et Julien du Mans. Il n'est pas du tout sûr, comme l'écrit l'abbé Ledru, que l'histoire de Julien transformé en Simon le lépreux est certainement bien antérieure au XIII^e siècle »[5]. Nous avons reproduit la notice de Bar-

DRU, op. c., p. 205. Par erreur G. Busson et A. Ledru (*Actus pontificum Cenomannis in urbe degentium*, dans *Archives historiques du Maine*, t. II, Le Mans, 1901, p. 39) affirmaient que le manuscrit qui a conservé cette hymne est du début du XI^e siècle. Il est du XIV^e ou du XV^e s. ; cf. G. BUSSON, dans *La province du Maine*, t. VIII (1900), p. 215-218 ; A. LEDRU, op. c., p. 205.

[1] La Vie d'Hildebert est conservée dans les *Actus pontificum* du Mans (op. c., p. 397-422). Hildebert de Lavardin fut évêque du Mans de 1096 à 1125 ; à cette date, il devint évêque de Tours et occupa ce siège jusqu'à sa mort.

[2] Hildebert fit ce voyage en Italie à la fin de l'année 1100 et au début de 1101.

[3] *Actus pontificum*, p. 405.

[4] A. Ledru emploie des expressions qui prêtent à l'amphibologie ; il parle de la « légende de saint Julien du Mans l'Hospitalier » (op. c., p. 205). Ailleurs il dit : « Saint Julien du Mans n'est pas le même personnage que saint Julien l'Hospitalier » (ibid., p. 201).

[5] Op. c., p. 200. Au sujet de Simon le lépreux, rappelons qu'il a été parfois identifié avec le père de Lazare : *Τὸν δὲ Σίμωνα τοῦτον τὸν λεπρὸν φασί τινες καὶ πατέρα εἶναι τοῦ Λαζάρου· ὃν ἀπὸ τῆς λέπρας καθαρίσας, εἱστιᾶτο παρ' αὐτῷ*, écrit Théophylacte au XI^e siècle (*P. G.*, t.

thélemy de Trente intitulée : *Tres Iuliani* et montré comment ce texte a contribué à confondre Julien du Mans et Simon le lépreux [1]. Nous n'y reviendrons pas ici, mais nous sommes convaincu que c'est par Barthélemy de Trente, copié et déformé par Vincent de Beauvais et Jacques de Voragine, que cette histoire légendaire se répandit au moyen âge. Cette identification semble s'être faite à un moment où le saint du Mans était déjà invoqué comme patron du bon gîte. L'oscillation d'un saint à l'autre est perceptible dans les texte . Un recueil d'hymnes du xv[e] siècle, conservé à Cologne, renferme une pièce en l'honneur de S. Julien du Mans, qui, dans un livre d'heures de la même époque, est placée sous le nom de S. Julien martyr et hospitalier. En voici la transcription.

Iuliani, episcopi Cenomannensis, confessoris, 27 ianuarii [2].

Hospes Christi, Iuliane,
Fundo preces tibi mane
Ut me velis conservare
Atque tecum provocare
In tuo hospitio.

De sancto Iuliano martyre [3].

Hospes Christi, Iuliane,
Preces tibi fundo mane
Ut digneris conservare
Et nos Deo coniungere
In tuo sancto hospicio.

A cause de l'homonymie et de la confusion des deux saints, les pièces liturgiques deviennent interchangeables [4].

CXXIII, col. 436). Et Nicéphore Calliste (xiv[e] siècle) remarque que ce sont les apocryphes qui font de Simon le lépreux le père de Lazare : *Σίμων δὲ ὁ λεπρὸς αὐτὸν εἰς ξενίαν ἐκάλει, ὃν ἀπόκρυφοι βίβλοι καὶ πατέρα εἶναι τοῦ Λαζάρου σαφῶς ἡμῖν ἐκδεδώκασιν* (*P. G.*, t. CXLV, col. 712). Parfois on a voulu voir en Simon le lépreux le mari de Marie ; cf. *Encyclopaedia biblica*, t. IV (1907), col. 4536. D'après *Renart le contrefait*, S. Julien ne serait pas Simon le lépreux mais son serviteur (G. Raynaud et H. Lemaître, *Le roman de Renart le contrefait*, t. I, Paris, 1914, pp. 240, 345). Par ailleurs, s'il fallait en croire les historiens de l'évêché de Maguelonne, Simon le lépreux aurait été le premier évêque de ce diocèse (É. Bonnet, *Bibliographie du diocèse de Montpellier*, dans *Mélanges de littérature et d'histoire religieuses publiés à l'occasion du jubilé épiscopal de Mgr de Cabrières*, t. III, Paris, 1899, p. 313).

[1] P. 169-170.

[2] Dreves-Blume, *Analecta Hymnica*, t. XXVIII, p. 304.

[3] Paris, B. N., ms. lat. 1159, fol. 155v-156 ; cf. V. Leroquais, *Les livres d'heures de la Bibliothèque nationale* (Paris, 1927), pl. liii. Nous remercions M[lle] Th. d'Alverny qui a eu l'amabilité de transcrire la fin de ce texte sur l'original.

[4] Quelques témoins de la légende, comme on l'a constaté, font naître S.

3. *S. Julien l'hospitalier et S. Julien de Brioude.*

D'après les Vies françaises en vers et en prose, nous l'avons vu, le corps de Julien le parricide fut transporté à Brioude [1]. Cette localisation des reliques du parricide ne semble pas avoir eu grande vogue. Mais dans les manuscrits qui contiennent la recension française, il n'est pas rare de voir le scribe identifier, du moins dans le titre, les deux saints. C'est pourquoi Paul Meyer, dans son catalogue des Vies de saints en vers français, écrit : Julien l'hospitalier ou de Brioude [2]. En fait, il ne s'agit que d'un libellé de titre fautif, sans contamination des deux récits. Par ailleurs, ainsi que nous le verrons plus loin, l'iconographie de S. Julien de Brioude a été fortement influencée par celle de Julien l'hospitalier [3].

4. *S. Julien l'hospitalier et S. Julien de Rimini.*

Le lecteur se souvient que pendant plusieurs années Papebroch crut pouvoir établir un lien entre les reliques de S. Julien de Rimini et celles de Macerata, mais qu'il dut renoncer à cette hypothèse [4]. L'évolution de la légende des deux saints ne révèle aucun point d'interpénétration, et la date du 22 juin, fête de Julien de Rimini, n'a même jamais été choisie pour célébrer Julien l'hospitalier. Récemment, Mlle Oberziner a soutenu que la légende du martyr de Rimini était à l'origine de celle de l'Hospitalier [5]. Son principal argument peut se résumer comme suit : Julien de Rimini a subi le supplice que la loi romaine réservait aux parricides, à savoir que le condamné était enfermé vivant dans un sac avec des animaux venimeux : vipères, scorpions. On aura voulu justifier ce genre de torture en imaginant le meurtre dont Julien s'est rendu involontairement coupable. Cette ingénieuse déduction n'est pas à retenir, car en fait les deux légendes n'ont rien de commun et nulle part,

Julien l'hospitalier dans la région du Mans. N'y a-t-il pas là également une cause de rapprochement et de confusion entre les deux homonymes?

[1] P. 163.

[2] *Histoire littéraire de la France*, t. XXXIII (1906), pp. 360, 403, 408, 417 et passim ; cf. *Romania*, t. XLIII (1914), p. 156 ; M. Oberziner, op. c., p. 300-301.

[3] P. 199-200. [4] P. 156-157. [5] Op. c., p. 308-309.

ni dans le culte ni dans les récits [1], on n'aperçoit une action de l'une sur l'autre.

5. *Quelques sanctuaires où le culte de S. Julien l'hospitalier a supplanté un saint homonyme.*

Il est aussi arrivé que S. Julien l'hospitalier ait supplanté comme patron un saint homonyme. A Rome, par exemple, il y avait quatre églises dédiées à S. Julien : S. Giuliano ai Cesarini o dei Fiamminghi ; S. Giuliano a' Monti, près des trophées de Marius, sur l'Esquilin ; S. Giuliano in Banchi ou du Mont-Jourdain ; enfin SS. Stefano e Giuliano in Trullo [2]. A S. Giuliano ai Cesarini, il semble que ce soit S. Julien l'hospitalier qui ait été le titulaire dès le début ; à S. Giuliano a' Monti, les auteurs du XVII[e] siècle constatent qu'on ne peut identifier le saint patron et que sa fête ne coïncide avec celle d'aucun des trente-cinq Juliens commémorés dans le martyrologe romain [3]. En 1697, Michelangelo et Piervincenzo de' Rossi [4] signalent qu'on y vénère S. Julien l'hospitalier et qu'une confrérie d'aubergistes y tient ses réunions. Il est probable que c'est en 1675, lors de la restauration du sanctuaire, que fut érigée cette sodalité. La petite chapelle de Saint-Julien in Banchi dépendait de

[1] Sauf peut-être un conte populaire de la région de Trente que signale M[lle] Oberziner (op. c., p. 288).

[2] Cf. Ch. Huelsen, *Le chiese di Roma nel medio evo* (Florence, 1927) ; M. Armellini, *Le chiese di Roma dal secolo IV al XIX*, 2[e] éd. (Roma 1891). Nous n'avons pas pu nous procurer la récente édition de cet ouvrage par C. Cecchelli.

[3] O. Panciroli, *Tesori nascosti dell' alma città di Roma* (Rome, 1625), p. 169 ; P. Totti, *Ritratto di Roma moderna* (Rome, 1638), p. 463-464. Ces auteurs de guides de la Ville Éternelle se copient les uns les autres, et il suffit souvent de citer un des plus anciens. Nous n'avons pu consulter aucune des éditions de Frederico Franzini (*Roma antica e moderna*, Rome, 1668, 1677, 1678), mais nous voyons d'après Cl. Chastelain (op. c., p. 108) que Franzini se contentait de noter l'incertitude qui régnait au sujet de l'identité de S. Julien a' Monti. Par ailleurs Chastelain dit que les Carmes, qui desservaient cette église, célébraient la fête du saint « le premier jour qu'ils trouvaient vacant après l'Épiphanie » (op. c., p. 107). S'il en est ainsi, il est fort vraisemblable que le patron primitif était S. Julien d'Égypte, époux de S[te] Basilisse. Au sujet des éditions de Fr. Franzini, cf. L. Schudt, *Le guide di Roma* (Vienne, 1930), p. 247, n[os] 218-220 (= *Quellenschriften zur Geschichte der Barockkunst in Rom*).

[4] *Descrizione di Roma moderna* (Roma, 1697), p. 610 : « E dedicata a S. Giuliano l'Ospitaliero e anco a Nostra Signora del Carmine. »

l'église des Saints-Celse-et-Julien. S. Celse appartient au groupe de martyrs dont les SS. Julien et Basilisse sont les chefs de file [1] ; dès lors il est évident que S. Julien n'est autre que le célèbre martyr d'Égypte. Mais au début du XVI^e siècle, sous Adrien VI, des personnes pieuses installent dans la petite chapelle une confrérie en l'honneur de S. Julien le parricide [2], et les cochers et postillons viennent y entendre la messe avant de se mettre en route. Les origines de l'église des SS. Stefano e Giuliano in Trullo [3] sont obscures, et on ne sait à partir de quelle date elle fut placée sous le vocable de S. Julien ni de quel S. Julien il s'agit. En 1614 une confrérie d'aubergistes s'y réunissait et honorait S. Julien l'hospitalier.

A Paris, l'église Saint-Julien-le-Pauvre était consacrée primitivement à S. Julien de Brioude [4] ; ensuite elle eut comme titulaire S. Julien l'hospitalier ; enfin, quand ce dernier fut confondu avec S. Julien, époux de S^te Basilisse, elle adopta ce nouveau patronage [5].

VI

Iconographie de S. Julien l'hospitalier

En dressant un inventaire de l'iconographie de S. Julien l'hospitalier, nous n'avons pas la prétention d'être complet, mais nous voudrions montrer la diffusion de la légende, dans le temps et dans

[1] *BHL.* p. 259.

[2] C. Fanucci, *Trattato di tutte l'opere pie dell' alma città di Roma* (Rome, 1601), p. 255-256.

[3] Huelsen, op. c., p. 485.

[4] Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, lib. IX, c. 6.

[5] Cf. Cl. Chastelain, op. c., p. 108-109. Nous ne pouvons songer à retracer ici l'histoire de ce patronage ; nous soulignons seulement et les hésitations des historiens et les changements de titulaires. Au XVIII^e siècle, M. Piganiol de la Force (*Description de Paris*, t. V, 1742, p. 6) affirme que l'église « est sous l'invocation de S. Julien de Brioude, martyr, et de S. Julien évêque du Mans ». De son côté, Lebeuf (*Histoire de la ville de Paris*, t. I, 1754, p. 152) rejette l'opinion de Cl. Chastelain (cf. plus haut, p. 184). A présent, le clergé de rite byzantin qui dessert Saint-Julien-le-Pauvre identifie S. Julien l'hospitalier avec le mari de S^te Basilisse, ainsi qu'en fait foi la brochure : *Vie de S. Julien l'hospitalier (dit le Pauvre) et de sainte Basilisse* (Paris, 1937), qui nous a été aimablement signalée par M. Fr.-L. Ganshof.

l'espace, grâce aux divers monuments qui nous ont été conservés ou dont le souvenir nous est parvenu, et fixer dans leurs traits principaux les types iconographiques de notre saint. Différents systèmes de classement se présentaient à notre choix. Nous avons groupé les œuvres d'après les différents genres auxquels elles appartiennent : vitraux, peintures, miniatures, sculptures, répartis dans chaque division d'après les pays d'origine. Il aurait été trop long de décrire toutes les pièces ; nous nous contentons de renvoyer à une bibliographie sommaire, qui orientera le lecteur dans ses recherches.

Vitraux

Chartres, cathédrale : vitrail du XIII^e^ siècle. La légende est représentée par une vingtaine de médaillons ; sur les premiers figurent des scènes pour lesquelles nous n'avons pas trouvé de textes parallèles dans nos sources écrites. — J. Delaporte et É. Houvet, *Les vitraux de la cathédrale de Chartres* (Chartres, 1926), p. 350-356. Reproductions : pl. en noir CXXXII-CXXXV ; pl. coloriée XII.

Rouen, cathédrale : vitrail du XIII^e^ siècle. Cycle étroitement apparenté à celui de Chartres. — E.-H. Langlois, *Essai historique et descriptif sur la peinture sur verre* (Rouen, 1832). Reproduction : pl. I ; *Mémoires de la société des Antiquaires de l'Ouest*, t. V (1838), p. 210 et pl. VII ; G. Ritter, *Les vitraux de la cathédrale de Rouen* (Cognac, 1926), p. 42 et pl. IX-XI.

Séez, cathédrale : vitrail du XIV^e^ siècle. — H. Marais et H. Beaudouin, *Essai historique sur la cathédrale et le chapitre de Séez* (Alençon, 1878), p. 426.

Plancy (dép. de l'Aube), église Saint-Julien : vitrail du XVI^e^ siècle, détruit au mois de juin 1940.

Saint-Aubin-de-Guérande (Loire-Inférieure), église collégiale : vitrail du XVI^e^ siècle. — J.-B. Russon, *Les églises « tortes » dans le diocèse de Nantes* (Nantes, 1938), p. 15-16.

Peintures

1. Belgique.

Boussoit-sur-Haine ou Boussoit-lez-Havré (province de Hainaut), chapelle de Saint-Julien : grand tableau sur toile (et non pas sur bois), du XVII^e^ siècle. De chaque côté du saint, agenouillé devant le crucifix, une tête coupée d'homme et de femme, pour rappeler le parricide. — Cf. E.-J. Soil de Moriamé, *Inventaire des objets d'art et d'antiquité... de l'arrondissement de Mons*, t. I (Charleroi 1927), p. 210, n° 1468. M. l'abbé Ed. Roland, chapelain de Saint-Julien à Boussoit, a bien voulu vérifier sur place la description de E.-J. Soil de Moriamé.

Bruxelles, Musées royaux des Beaux-Arts : tableau de Gaspar de Crayer (1584-1669). — A. Henne et A. Wauters, *Histoire de la Ville de Bruxelles*, t. III (1845), p. 437-438 ; B. Knipping, O. F. M., *De Iconographie van de Contra-Reformatie in de Nederlanden*, t. II (Hilversum, 1940), p. 126 et fig. 87. L'auteur de cet ouvrage s'est mépris sur le sujet. Il ne s'agit nullement d'une apparition de l'apôtre S. Jacques, mais du Christ à S. Julien et à sa femme [1].

2. Espagne.

Burgos, Musée diocésain : triptyque du XV^e^ siècle. — Ch. R. Post, *A History of Spanish Painting*, t. IV (1933), p. 258.

Saragosse, couvent du Saint-Sépulcre : retable des SS. Julien et Marguerite, peint par Pedro Serra. Les trois panneaux, réservés à la vie du parricide, sont conçus d'une manière très personnelle. Ce n'est pas dans une barque, mais sur ses épaules que l'Hospitalier transporte le lépreux. Sur la rive, on aperçoit la femme de S. Julien, qui file, et, à côté d'elle, en face d'une hutte, les remèdes préparés pour soigner les pèlerins. — Ch. R. Post, op. c., t. II (1930), p. 275.

Seira, en Aragon, église d'Abi : retable du XV^e^ siècle. Le saint en costume de chevalier, un faucon à la main. — R. del Arco y Garay, *Catálogo monumental de España*, Huesca (Madrid, 1942), p. 282 et fig. 706 du volume de planches.

3. Italie.

Assise, palais communal : fresques. — G. Battelli, *Le più belle leggende cristiane* (Milan, 1925), p. 511.

Bergame, Palais Pesenti : cycle de peintures du XVI^e^ siècle. — Cf. M. Oberziner, op. c., p. 291.

Berlin, Musée : fragment d'une prédelle de l'église du Carmine de Pise, attribuée d'abord à Masaccio († 1428) et maintenant à Andrea di Giusto ou à son école. — Cf. R. Van Marle, *The Development of the Italian Schools of Painting*, t. IX (1927), pp. 240, 251, 590. Voir la reproduction dans : *Staatliche Museen Berlin. Die Gemälde-Galerie. Die italienischen Meister, 13. bis 15. Jahrhundert* (Berlin, 1930), p. 92.

Casal Maggiore, province de Crémone, collection Bignami : peinture d'Antonio della Corna, datée de 1478. — L. Lanzi, *Storia*

[1] Dans le livre aux résolutions de l'hôpital Saint-Julien à Bruxelles (ms. H. 362, fol. 2, des Archives de l'Assistance publique de Bruxelles) on lit : « Den 27^en^ october daernae (1623) hebben die selve (Eerw. Heere Pastoir der parochie van Onze Lieve Vrouwe ter Cappellen, met die Proviseuren van Sinte-Juliaens Gasthuys) bestaeyt aen M^r^ Gaspar de Craeyere, schilder, die schilderije van tselve tafereel, wesende die legende van Sinte Juliaen, dienende op den autaer in de Kerke aldaer... ». Nous remercions M. Bonenfant, qui nous a aimablement communiqué ces précieux renseignements.

pittorica della Italia, t. IV (Pisa, 1816). p. 116-117 ; M. Thieme et F. Becker, *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler*, t. I (1907), p. 584.

Castiglion Fiorentino, collégiale San Giuliano : prédelle d'autel peinte en 1486 par fra Bartolomeo della Gatta (Piero di Antonio Dei). Deux des quatre scènes restent obscures. — G. Mancini, *Cortona, Montecchio Vesponi e Castiglione Fiorentino* (Bergamo, 1909), p. 154-157 ; R. Van Marle, op. c., t. XVI (La Haye, 1932), p. 165.

Ferrare, chapelle Saint-Julien : tableau du maître autel par J. Bambini (1582-1629). — Cf. L. V. Bertarelli, *Guida d'Italia*, t. II, *Liguria, Toscana a Nord dell' Arno, Emilia* (Milano, 1924), p. 300. Les huit petits tableaux d'Ippolito Scarsellino, qui se trouvent dans la même chapelle, ne représentent pas des scènes de la légende de S. Julien, comme l'écrit Bertarelli, mais de la Vie de S. Éloi ; cf. A. Venturi, *Storia dell' arte italiana*, t. IX, 7 (Milan, 1934), p. 811.

Florence, Musée Pitti : tableau de Cristofano Allori (1577-1621). — U. Thieme et F. Becker, op. c., t. I (1907), p. 321-322.

Lille, Musée : triptyque italien du xv^e^ siècle. — Cf. A.-M. Gossez, *Le Saint Julien de Flaubert* (Lille, 1903), pp. 35-36, 46.

Macerata, cathédrale : tableau peint par Christophe Unterperger en 1786. Dans la sacristie de la cathédrale, peinture du xviii^e^ siècle attribuée soit à Gilberti da Monte Gilberto, soit à Fr. Mancini. Sur la voûte de la cathédrale, le peintre moderne C. Pavisa a représenté plusieurs scènes de la vie de S. Julien le parricide. Quatre églises de Macerata (Saints-Jean-l'Évangéliste-et-Jean-Baptiste ; Saint-Michel ; l'Immaculée ; Sainte-Marie-des-Vierges) contiennent chacune un tableau récent consacré à S. Julien l'hospitalier [1]. — Cf. S. Ubaldi, *Il santo nella letteratura e nell' arte*, dans *S. Gnulia' nostru*, numero unico (Macerata, 1945), p. 1. Au sujet du triptyque d'A. Nuzi conservé au musée de Macerata, voir plus haut, p. 149.

Malte, Villa Spinola, église Saint-Julien : tableau. Nous ne connaissons cette œuvre que par une brève note manuscrite que nous a communiquée M. le chanoine S. Ubaldi, de Macerata.

Montauban, Musée Ingres : prédelle d'autel provenant de l'église de Pieve a Settimo, près de Florence. — B. Berenson l'attribue à Masolino et la date des années 1425-1430 : *Una predella di Masolino nel Museo Ingres a Montauban*, dans *Dedalo*, t. III (1923), p. 633-635 ; R. Van Marle, op. c., t. IX (La Haye, 1927), p. 300-303.

Munich, Ancienne Pinacothèque : retable de la fin du xiv^e^ siècle, d'abord attribué à Agnolo Gaddi (*L'Arte*, t. III, 1900, p. 82) et maintenant à Gherardo de Iacopo detto lo Starnina († 1413). — K. Fr. Suter, dans U. Thieme et F. Becker, op. c., t. XXXI (1938), pp. 484, 487.

[1] Nous exprimons notre vive gratitude à Son Excellence Mgr Cento, nonce à Bruxelles, qui a eu l'amabilité de nous transmettre ces informations.

ROME, Galerie Colonna : tableau de l'école romaine du XVI^e siècle. — E. RICCI, *Mille santi nell' arte* (Milan, 1931), p. 329 et fig. p. 328.

ROME, Vatican : triptyque du XV^e siècle. Nous connaissons cette œuvre par Mgr X. Barbier de Montault (*Œuvres complètes*, t. II, 1889, p. 248), qui écrit : « Légende de S. Julien le Pauvre, en trois tableaux (XV^e siècle). S. Julien et sa femme, qui ne reconnaissent pas le Christ caché sous les traits d'un pauvre, lui donnent des vêtements, le servent à table où il mange, lui portent à boire dans son lit. » Malgré nos recherches, nous n'avons pu savoir ce qu'est devenu ce tableau.

TRENTE, dôme : cycle de fresques du XIV^e siècle. Comme dans la version de Barthélemy de Trente, ce n'est pas un cerf, mais un homme qui annonce à Julien son destin. Ces fresques ont fait l'objet de nombreux travaux, mais presque tous ne les étudient qu'au point de vue pictural et ne se préoccupent pas de l'identification des scènes et des sources littéraires. Sans reprendre toute la bibliographie, nous citerons deux études récentes : A. MORASSI, *Storia della pittura nella Venezia tridentina* (Rome, 1934), p. 245-249 et fig. 150-153 ; R. SALVINI, *La leggenda di S. Giuliano affrescata nel duomo di Trento*, dans *Studi Trentini di Scienze storiche*, t. XIX (1938), p. 221-228 et fig. 1-3.

Les peintures suivantes ont disparu :

ARLES, paroisse Saint-Julien. Lettre du P. Ch. Faber au P. Henschenius, le 1^er mai 1675 : « Il m'a encore assuré (le P. Bouchet, S. J.) que le saint estoit peint dans cette église en forme de chasseur ayant un oyseau de proye sur le bras » (Bibl. Boll., ms. 107, fol. 161).

FLORENCE : tableau de Cristofano Allori représentant S. Benoît et S. Julien l'hospitalier en adoration devant le crucifix. — U. THIEME et F. BECKER, op. c., t. I, p. 321-322.

ROME, hôpital de la Piazza de' Funari. Voir plus haut, p. 180. Saint-Julien in Banchi ou du Mont-Jourdain, « dove in un' antica tabella sta descritta la sudetta vita » (C. B. PIAZZA, *Emerologio di Roma*, t. I, Rome, 1713, p. 38).

Miniatures.

TOURNAI, Bibliothèque communale, 127, du XV^e ss., fol. 73^v. — E. SOIL DE MORIAMÉ, *Le miror des Hystoires du monde*, dans *Bulletin de l'Académie royale d'Archéol. de Belgique*, t. III (1921), p. 13 et pl. p. 16.

HEURES DE TURIN. Ce manuscrit, dont les feuillets conservés à la bibliothèque nationale de Turin ont été détruits par l'incendie de 1904, contenait une belle miniature de S. Julien. Elle est reproduite par P. DURRIEU, *Les « Très belles heures de Notre Dame » du duc Jean de Berry*, dans *Revue archéologique*, 4^e sér., t. XVI (1910), p. 270, pl. XXII, et par A. GOFFIN, *L'art religieux en Belgique* (Bruxelles, 1924), pl. XI. La miniature comprend trois petites scènes : S. Julien à la chasse, le meurtre, et une barque voguant sur les flots. Mais cette dernière

image pourrait bien ne pas se rapporter à S. Julien et représenter l'arrivée de Ste Marthe à Marseille, avec Marie-Madeleine et Lazare. En effet, au bas de la miniature on lit la formule suivante : *Domine dat caritatem vestram Deus* (sic), *o preciose pietatis lampades, Iulianus et Martha, quos unigeniti sui peregrinantis in carne voluit esse pastores et hospites.* Le miniaturiste a voulu honorer les deux saints, commémorés dans le texte. P. Durrieu (l. c.) écrit : « S. Julien et Ste Marthe guidant des voyageurs qui sont en barque sur la mer, à l'estuaire d'un fleuve ». Des quatre personnages qui sont dans la barque, l'un porte une auréole aux rayons crucifères et représente le Christ.

Paris, Bibliothèque nationale, manuscrit latin 920, (Heures de Louis de Laval, exécutées entre 1469 et 1489), f. 298v. — V. Leroquais, *Les livres d'heures manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. I (Paris, 1927), p. 15-30.

Manuscrit latin 921 (xve siècle) : fol. 240. — Ibid., p. 33.

Manuscrit latin 1159 (Heures de Pierre II, duc de Bretagne, exécutées entre 1455 et 1457), fol. 155v. — Ibid., p. 79 et pl. LIII.

Manuscrit latin 1376 (xve siècle) : fol. 57. — Ibid. p. 200.

Manuscrit latin 13310, écrit en 1508 : fol. 65v. — Op. c., t. II, p. 152.

Manuscrit latin 18026 (xve siècle) : fol. 124. — Ibid., pp. 207, 212.

Sculptures.

1. Belgique.

Boussoit-sur-Haine ou Boussoit-lez-Havré (province de Hainaut). Dans la chapelle Saint-Julien, un important groupe en bois sculpté du xve siècle représente S. Julien et sa femme conduisant le Christ dans une barque ; une autre sculpture représente S. Julien en chasseur, accompagné d'un cerf ; à ses pieds, une barque et deux têtes d'homme et de femme pour rappeler le double meurtre. Nous ne connaissons pas d'autre exemple de ce type iconographique, à part le tableau de la même chapelle signalé plus haut. — E.-J. Soil de Moriamé, *Inventaire des objets d'art et d'antiquité... de l'arrondissement de Mons*, t. I (Charleroi, 1927), p. 212, nos 1472, 1473.

Liége, église Saint-Remacle : statue du xve siècle, provenant de l'ancien hospice Saint-Julien, fondé en 1319. — G. Delarge, *La paroisse de Saint-Remacle-au-Pont* (Liège, 1925), p. 107-108.

Mons, église Notre-Dame de Messine (anciennement Saint-Nicolas en Bertaymont) : reliquaire en argent du xviiie siècle. — F. Hachez, *Les fondations charitables de Mons*, dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. I (1857), pp. 15, 28-29 ; fig. p. 15 ; G. Decamps, *Mons et ses environs*, dans *Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, t. XVIII (1904), p. 152.

On conserve aussi une pièce d'orfèvrerie du xviiie siècle qui provient de la confrérie des bateliers de Mons. Elle représente S. Julien sur une nacelle. Cette pièce fait partie de la collection du baron van der Straeten-Solvay.

2. FRANCE.

CAUDEBEC-EN-CAUX (dép. de la Seine-Inférieure) : petite statue du XIVe siècle dans une chapelle. — Cf. A.-M. GOSSEZ, op. c., p. 46.

MILAN, Musée Poldi Pezzoli : sculpture sur bois d'origine française. — E. RICCI, *L'arte e la casa*, dans *Rassegna d'arte*, 1920, p. 51, fig. 2.

PARIS : enseigne du n° 42 de la rue Galande. Ce bas-relief, du XIVe siècle, représente S. Julien et sa femme en barque, transportant le Christ. Cette sculpture ne provient pas, comme plusieurs auteurs le répètent à la suite de F. de Guilhermy, de l'église Saint-Julien-le-Pauvre (*Itinéraire archéologique de Paris*, Paris, 1855, p. 370) et n'a pas été déplacée. Elle ornait, dès 1380, la « maison ouquel est à présent élevée en pierre de taille l'ymaige de sainct-Jullian, sur l'uisserie dudict hostel » (A. BERTY, L.-M. TISSERAND et C. PLATON, *Topographie historique du Vieux-Paris, Région centrale de l' Université*, Paris, 1897, pp. 166-167, 301). On en trouve un moulage au Musée de Cluny (E. DU SOMMERARD, *Catalogue et description*, Paris, 1862, p. 39). Voir aussi P. PERDRIZET, *Le calendrier parisien à la fin du moyen âge* (Paris, 1933), pp. 95-97, 296 et fig. 9.

3. ITALIE.

FERRARE, chapelle Saint-Julien : bas-relief (XIVe siècle) en marbre placé sur la façade. — G. GRUYER, *L'art ferrarais à l'époque des prince d'Este*, t. I (1897), p. 316.

MACERATA, cathédrale : statue équestre en bois (XVIIIe siècle) que l'on porte chaque année à la procession du 31 août.

ROME, église Saint-Julien-des-Belges : statue en bronze au-dessus du portail.

SALEMI, en Sicile, église : statue de Francesco Laurana, exécutée vers 1470. — A. VENTURI, *Storia dell' arte italiana*, t. VI (1908), p. 1042, fig. 709.

Les sculptures mentionnées ci-dessous semblent aujourd'hui détruites.

CAMBRAI et MONS. Dans sa Vie de S. Julien, le P. C. Wiltheim écrit : « Du reste la piété de nos ancestres nous a amené la belle coustume de le faire et tenir pour le Patron des Hospitaux du Pays-Bas, et on le depeinct d'ordinaire sur le frontispice, vestu à la soldatesque, soustenant dans la main une petite barque et un cerf couché à ses pieds. C'est ainsi que nous le voyons auiourd'huy à Cambray, Mons et autres villes. » Ce témoignage du XVIIe siècle garde le souvenir de deux œuvres maintenant disparues. En 1857, F. Hachez faisait allusion à la sculpture de Mons dans les termes suivants : « Au-dessus de la porte d'entrée (de l'hôpital Saint-Julien) on remarquait un bas-relief représentant saint Julien dans sa barque. » (Comme on le voit, les deux descriptions ne concordent pas exactement.)

J. Delaporte signale qu'à COUDRAY, « près de Chartres, on voyait

autrefois sa statue (de S. Julien) sur l'ancienne façade de la briqueterie du Coudray » (J. Delaporte et É. Houvet, op. c., p. 350).

Sur la façade de l'église Saint-Julien-des-Ménétriers, à Paris, il y avait une sculpture du saint, comme en fait foi Cl. Chastelain : « Reste Saint-Julien des Ménétriers qu'on ne peut douter avoir été d'origine titré de Saint-Julien-l'Hospitalier, puisque jusqu'au 9 juin de l'an 1693, on l'y a vu représenté près la porte passant un lépreux dans un bateau et à l'autre bout sainte Basilisse avec une lanterne. » Un peu plus loin, Cl. Chastelain ajoute : « Quoiqu'ils ayent laissé dans la rue sur la porte de l'ancien hopital les vieux bas-reliefs de S. Julien et de Ste Basilisse, qui n'ont été ôtez qu'en 1693, et à la porte de l'église les statues du même S. Julien et de S. Genès avec son violon, que Du-Breuil nomme viele et qui y sont encore (en 1705). » Ces indications très précises de Cl. Chastelain permettent de rectifier les affirmations erronées d'auteurs postérieurs. Peu à peu, en effet, on oublia que la statue du joueur de vielle représentait S. Genès ; par exemple Piganiol de la Force, en 1742, décrit la statue dans les termes que voici : « Le président Fauchet a remarqué que parmi les figures en bosse qui ornent le portail, est celle d'un jongleur qui tient une vielle, ou instrument appelé rebec. » De même, F. de Guilhermy, dans son *Itinéraire archéologique de Paris* (p. 229), publié en 1855 : « Le portail (de Saint-Julien-des-Ménétriers) était remarquable par ses statues, entre lesquelles figurait un jongleur jouant du rebec. L'édifice a été entièrement détruit. » J. Collin de Plancy, dans le t. III de sa *Grande Vie des saints* (Paris, 1872), p. 610, identifia le jongleur avec S. Julien et trouva la raison de ce type iconographique : « Suivant la tradition, saint Julien, quoique gentilhomme et chevalier, était musicien, et ses talents en musique le faisaient vivre dans sa fuite. Aussi est-il le patron des musiciens ambulants. L'église de Saint-Julien-des-Ménétriers avait été bâtie en son honneur à Paris, dans la rue Saint-Martin. La statue du saint jouait du rebec. » Ainsi S. Genès a été écarté et remplacé par S. Julien. Sur la foi de Collin de Plancy, L. du Broc de Segange fait de S. Julien l'hospitalier le patron des « ménétriers et jongleurs, musiciens, saltimbanques, maîtres de danse, luthiers » (*Les saints patrons des corporations*, t. I, Paris, 1887, p. 90) et il ajoute qu'« on l'invoque pour la souplesse des jambes des enfants ». Nous avons ici un de ces cas précis où le sujet d'un monument, mal interprété, modifie la légende et les attributs d'un saint.

A Rome, on voyait aussi jadis une statue du saint au-dessus de la porte de S. Giuliano de' Cesarini : « Sopra la cui porta vedese l'effigie del santo con un falcone in pugno ed un cane da lasso ai piedi, insegne del di lui geniale trattenimento primiero di cacciatore » (C. Fanucci, *Trattato di tutte l'opere pie dell' alma città di Roma*, Rome, 1601, p. 318).

De même, à l'église, aujourd'hui détruite, de Saint-Étienne *in Trullo*, il y avait encore au début du XVIIIe siècle une statue de S. Julien l'hospitalier : « Al di lui nome (Giuliano) era pure dedicata

una chiesa a piazza di Pietra, dove oggi è la dogana nuova, degli Albergatori ed osti, demolita poi per ordine di Alessandro VII, di cui ancora rimane in un muro una pia immagine di nostra Signora e del santo titolare » (PIAZZA, op. c., p. 39).

Tapisseries.

Il a existé également des tapisseries représentant S. Julien, par exemple à MACERATA. En effet, le P. Lindanus, écrivant aux bollandistes, le 24 octobre 1648, leur fait savoir qu'il n'a rien trouvé dans la cathédrale de Macerata « praeter unum tapetem in quo ipse venabundus exprimebatur » (Bibliothèque des Bollandistes, manuscrit 107, fol. 150). Nous savons aussi qu'à la demande du grand-duc de Toscane Ferdinand II, P. Fever reproduisit sur une tapisserie S. Julien l'hospitalier peint par C. Allori (U. THIEME et F. BECKER, op. c., t. I, 1907, p. 322).

Nous n'avons pas voulu parler des gravures anciennes, dont il serait long de dresser l'inventaire. Qu'il suffise de mentionner une gravure sur cuivre retraçant en douze tableaux la vie de S. Julien. Nous la connaissons par P. Compagnoni (*La reggia Picena*, Macerata, 1661, p. 344) qui a transcrit la légende placée à côté de chaque scène.

Enfin, signalons quelques sceaux à l'effigie de S. Julien, ainsi celui de la confrérie des Ménétriers établie en l'église des Saints-Julien-et-Genès, à Paris, représentant « Notre Seigneur dans un bateau ayant une fleur de lys sur l'épaule droite, entre S. Julien et S^te^ Basilisse, qui tiennent des avirons... » (Cl. CHASTELAIN, op. c., p. 109 ; cf. E.-H. LANGLOIS, *Essai historique et descriptif sur la peinture sur verre*, p. 36, note). L'hôpital de Cambrai en avait également un (cf. G. DEMAY, *Le costume au moyen âge d'après les sceaux*, Paris, 1880, p. 443).

Il nous reste à déduire du catalogue qui précède les traits caractéristiques de l'iconographie de S. Julien l'hospitalier. Si nous exceptons les cycles qui retracent les principaux épisodes de sa légende, tels les vitraux et quelques peintures (Trente, Saragosse, Castel Fiorentino), deux scènes ont retenu particulièrement l'attention des imagiers : S. Julien tuant son père et sa mère, et surtout S. Julien traversant le fleuve en compagnie de sa femme et du divin lépreux. L'image la plus répandue du saint le représente en chasseur, une épée au côté et un faucon sur le poing. Mais, par suite de la synonymie, ce type iconographique est devenu celui de S. Julien de Brioude. Dans des églises du Midi de la France qui célébraient le 28 août S. Julien le martyr, celui-ci était représenté sous l'aspect d'un chasseur. Voici ce qu'écrivait le 20 avril 1675

le P. Ch. Faber aux Bollandistes : « Le P. Baltazar de Riez est natif de Riez et me marque dans sa dernière lettre que dans son diocèse, il y a deux villages qui portent le nom de S. Julien, l'un est appelé S. Julien le Montagnier, et l'autre S. Julien de la Vallée d'Asse. Et le village de Montpezat l'a pour patron. Mais on n'en a point d'autres mémoires que ceux qui sont aux trois leçons le jour de sa feste 28 aoust en la feuille pénultième de ce livre. Et en tous ces trois villages on le peint au grand tableau du maistre autel en chasseur tenant un oyseau en main » (Bibliothèque des Bollandistes, manuscrit 107, fol. 165). Il suffit d'ailleurs de parcourir le petit livret de M. l'abbé J. Lespinasse, *Saint Julien de Brioude* (Brioude, 1941), pour constater que le patron de Brioude a été souvent représenté comme un noble chasseur, une épée à la main droite et le faucon sur le poing gauche. Si les textes liturgiques locaux ne précisent pas l'identité du saint patron, il sera parfois bien difficile de préciser de quel saint il s'agit.

Il est beaucoup plus rare de rencontrer S. Julien l'hospitalier représenté avec, à ses pieds, deux têtes coupées, pour rappeler l'homicide dont il se rendit coupable. Nous n'en connaissons que deux témoins, tous deux conservés dans la chapelle Saint-Julien de Boussoit [1].

B. G.

Historia beati viri Iuliani martiris

(*ex codice Seminarii Brugensis ; vid. p. 159*).

<**Lectio prima**>. Ad Dei omnipotentis honorem ac alme matris Ecclesie catholice decorem, filiorum suorumque fidelium instructionem, sanctissimi scilicet Iuliani vitam sub brevi compendio rudique stilo exarare cupientes, ipsius suffragium atque patroci-

[1] D'après le *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum bibliothecae Vaticanae*, le manuscrit Vatic. lat. 8541, fol. 61^{v}, contiendrait dix miniatures retraçant la Vie de S. Julien l'hospitalier. En effet, au-dessous d'une des images où on voit un jeune homme tuant un homme et une femme étendus dans un lit, il est écrit : *Iuliani : quomodo interfecerat patrem et matrem*. En réalité il ne s'agit nullement de S. Julien l'hospitalier, mais de la légende de S. Donat d'Arezzo (*BHL.* 2289-2296), dans laquelle nous lisons que Julien l'Apostat tua par jalousie le père et la mère de S. Donat.

nium studio solerti implorare vitamque virtutibus plenam imitari nos condecet, quatinus pro eius interventu vite presentis stadia feliciter transcurrere ac glorie celestis bravium acquirere perhenniter mereamur.

Hic felix sanctus ex nobili ortus prosapia, patre scilicet Godefrido duce Andeganensi [1] (1) ac domino Tholose ac Pictavie, qui quidem dux hunc unicum genuit filium, quem tenerrime dilexit, pro quo multa et gravia, ut postea patebit, passus est. Mater eius Hermelina [2] dicta (2), humilis et Deo devota, hunc a primeva etate in omni morum honestate instruxit. Nam magnis, parvis ac paribus hic puer Iulianus studuit sic humilem se praebere quod omnes magno eum venerabantur affectu. Qua de re [3] pater eius et mater, zelum Dei in filio suo cernentes, terrarum ac possessionum suarum dominium in eius manibus relinquere [4] voluerunt. Quas tamen prudens filius minime suscipere curavit. Dehinc inter parentes et filium tantus amor excrevit quod horum trium | unum cor et anima f. 1v
una (3) videretur. Quare [5] fortuna superveniente adversa (4) maiorem

1. — [1] *sic ubique codex. In marg. al. m. :* andeganum, angiensis. — [2] *in marg. al. m.* hermelina. — [3] patet *del.* — [4] *add. al. m. in marg.* — [5] qua *cod.*

(1) Comme M[lle] Oberziner, nous pensons qu'il est vain de vouloir identifier ce duc Godefroy avec un personnage historique (op. c., p. 299). Partout le scribe écrit : *Andeganensis* et non *Andegavensis*. En marge une main du XVI[e] siècle a inséré les mots : *Andeganum, Angiensis*. Ce dernier est l'adjectif de *Angia*, Enghien (prov. de Hainaut). On peut se demander si à Enghien, d'où provient notre manuscrit, il n'y a pas eu un timide essai d'annexer Julien en transformant sous le revêtement latin Angers en Enghien.

(2) Le nom de la mère de S. Julien varie suivant les textes : c'est *Emma* dans la Vie en vers français, *Anna* dans la version en prose et la traduction latine *BHL.* 4551. La petite pièce castillane du *Romancero* l'appelle *Lucinda*.

(3) Cf. *Act.* 4, 32.

(4) A plusieurs reprises, l'auteur revient, en des termes à peu près identiques, sur cette idée du destin : *fortuna adversante* (pp. 205, 213) ; *fortune rota circumvolvente* (p. 208) ; *fortune exitum* (p. 206). Il emploie aussi les expressions : *cervi fatum* (p. 207) ; *bestie presagium* (p. 203) ; ou plus simplement : *cervi allocutio* (p. 208) ; *verbum bestie* (p. 213). Le thème de la fatalité se rencontre dans quelques textes hagiographiques du moyen âge, dont les principaux sont : Vie fabuleuse du roi de Hongrie, Alban ou *Passio Albani* (*BHL.* 201-205 ; cf. G. Ehrismann, *Geschichte der deutschen Literatur*, t. II, 1, Munich, 1922, p. 155-157 ; H. Sparnaay, *Hartmann von Aue. Studien zu einer Biographie*, t. I, Halle, 1933, p. 160) ; légende de Grégoire le pécheur (*BHL.* 3649-3651 ;

vim doloris et meroris utrisque intulit ; et quia, ut dicit Sapiens, risus dolore miscebitur, qua [6] extrema gaudia occupat luctus (1), accidit quadam die quod pater eius dux Godefridus cunctis principibus <e> confiniis circumiacentibus convivium preparavit, in quo, prout suam condecebat reverentiam, omnium musicorum et instrumentorum necnon et mimorum convivas dulci modulamine reficiencium agmina convocavit, ut sic bonorum suorum affluenciam honorisque excellenciam cunctis manifestaret, encenia et dona largiens secundum magnificenciam curialem. Quo expleto convivio omnibusque ad propria iocunde et hilariter revertentibus, beatus Iulianus die sequenti venacioni, prout erat nobilis, voluit insistere. Unde silvam ingressus ad venacionem insequendam, hinc inde vagiens [7] socios suos, sodales et servos amisit seque solum in devio tristem invenit (2). Qui respiciens a tergo vidit quendam cervum habentem quasi faciem hominis (3), qui nimio labore fatigatus [8]

[6] *an* quia ? — [7] *an* vagans ? — [8] *add sup. lin., prius* fagatatus.

cf. G. Ehrismann, op. c., t. II, 2, 1, 1927, p. 184-196 ; H. Sparnaay, op. c., l. c. ; G. Telger, *Die altfranzösische Gregoriuslegende nach der Londoner Handschrift*, Munster, 1933 ; la thèse de M. A. Haggerty Krappe sur les origines de la légende ne saurait être retenue (*La légende de Saint Grégoire*, dans *Le Moyen âge*, 3e série, t. VII, 1936, p. 161-177) ; légende de S. Ursius (*BHL.*, p. 1216 ; Suppl.², p. 300) ; légende italienne de Vergogna (A. d'Ancona, *La leggenda di Vergogna e la leggenda di Giuda*, Bologne, 1869) ; légende d'André de Crète (Ad. Seelisch, dans *Zeitschrift für deutsche Philologie*, t. XIX, 1887, p. 416). Au sujet de la légende de Judas, où se rencontre aussi le thème de la fatalité, voir P. Lehmann, *Judas Ischarioth in der lateinischen Legendenüberlieferung des Mittelalters*, dans *Studi medievali*, N. S., t. II (1929), p. 289-346.

(1) *Prov.* 14, 13.

(2) D'après la version française en prose, Julien voulut rester seul et congédia ses compagnons ; quelques-uns voulant le suivre, il parvint à s'isoler et à tromper leur poursuite.

(3) L'expression : *cervum habentem quasi faciem hominis* ne revient plus dans la suite. Quand l'auteur est amené à parler de cet être monstrueux, il emploie les expressions suivantes : *bestia* (pp. 203, 213), *a bruto animali* (p. 203) ou simplement *cervus* (p. 208). Dans les diverses recensions de la légende, nous avons relevé trois manières de décrire l'être qui annonce à Julien son destin : d'après Barthélemy de Trente, c'est un *quidam* (cf. p. 169) ; ici, c'est un cerf à face humaine ; dans le plus grand nombre des versions, c'est un cerf. Cet animal était regardé comme doué d'une vertu prophétique (*Handwörterbuch des deutschen Aberglaubens*, t. IV, 1931-1932, col. 86-110). La légende du cerf

inter vepres et spinas quiescebat. Quid plura? Videns illum Iulianus primo terrore concutitur, dehinc viribus resumptis arcum suum tetendit et sic sagitta cervum transfixit. Hoc quidem senciens cervus ad Iulianum se convertit, dicens : « Tu me insequeris ut occidas, qui patris ac matris | occisor eris. » Quod audiens Iulianus, *f.* 2
verbis bestie minime credens, iterum cervum sagitta vulneravit. Et sic dolorosos eiulatus emittens interiit. *Tu autem, Domine, miserere nostri. Deo gratias.*

Lectio secunda. Interea beatus Iulianus se solum in illa vasta solitudine concernens, bestie quoque presagium animo dolenti circumvolvens, in magno fuit hesitationis agone positus, an apud parentes reverteretur victus amore naturali, an, ipsis relictis, timore pariter et horrore prenosticationis prefate ne casus accideret, alienas patrias tanquam ignotus, vagus et profugus perquireret [1]. Unde inter timorem et amorem tali decertabat conflictu quod mandabum [2] paternum pio revertebatur amore. Nunc parentum necem, licet a bruto animali prolatam, abhorrens, parentes patriamque omnino vellet deserere. Amor namque dicebat : « Multa passus hac die es incommoda et pericula, |||| sodalibus tuis penitus amissis, mater tua flet, pater nimium dolet, aditum prestolantes, nec donec redieris cibum sument congaudentes. Ergo quia preceptum est a Domino parentes honorare, domum redi, paterna iocunditate fruiturus. » E contrario timor concertans stimulabat : « Scandalum considera, peccatum pondera quod committeres si pa-

2. — [1] persisteret *cod.* — [2] *vel* mandalem, mandabenn ; *an* mandalum ?

poursuivi a été étudiée par C. Pschmadt (*Die Sage von der verfolgten Hinde*, Greifswald, 1911). Les quelques lignes qu'il a réservées à S. Julien l'hospitalier sont très sommaires (p. 50). Il ne connaît la légende qu'à travers des textes tardifs et n'a pas essayé d'en découvrir la filiation. Des trois groupes de récits : Eustache, Julien et Hubert, il est incontestable que le plus ancien est celui de S. Eustache ; vient ensuite celui de S. Julien et enfin celui de S. Hubert. Peut-on rattacher la légende de S. Julien à celle de S. Eustache ? C. Pschmadt ne s'est pas posé la question et a ignoré les travaux de A. Monteverdi (*La leggenda di S. Eustachio*, dans *Studi medievali*, t. III, 1909, p. 169-224 ; *I testi della leggenda di S. Eustachio*, ibid., p. 392-498). Ce dernier inclinait à penser que l'épisode du cerf avait été suggéré au biographe de S. Julien par la Passion de S. Eustache. C'est possible. Notons cependant qu'entre les deux récits les différences sont sensibles : dans la légende qui nous occupe le cerf n'est pas identifié avec le Christ et ne porte pas entre ses bois l'image du crucifix.

trem et matrem, ut bestia dixit, occideres. Quis [n]unquam talia vidit, quis unquam talia audivit transire impune? An ignoras terrarum proceres tantum scelus †dissimulare velle statim non puf. 2v niente aut ipsis dissimulantibus† .| Nonne tecum conscientia arguet, qualiter iuste iudicabis ut dominus[3] qui tantam nequiciam egeris ut iniquus? Melius est ergo patriam totaliter deserere quam tantum facinus miserabiliter perpetrare. » *Tu autem, Domine, etc.*

Lectio tercia. Igitur patria parentibusque relictis, clam decessit et ad regionem valde remotam, scilicet Britannie, utique pervenit, ubi, antequam perveniret, multa[que] dispendia tam mentis quam corporis perpessus est, utpote qui patris ac matris orbatus societate ac dominii temporalis hereditatis honore tanquam vagus et profugus mundum habebat perlustrare, edes quoque alienas hospicii causa non sine animi merore vultusque rubore precibus magnis prosiliens[1] previis subintrare. Fit itaque, Domino duce, ut Dei famulus Iulianus Britanniam applicaret. Qui de equo prosiliens, flexis in terra poplitibus[2] Dominum cepit devocius, solitam orationem dominicam multiplicando, exorare, ut sibi de bono hospite misericorditer provideret. Qui ob vite eius meritum ac devocionis effectum ad votum exaudiri promeruit. Veniens itaque ad quoddam castrum, cuiusdam intravit hospicium, Gervasii nomine, qui multum hilariter, prout erat potens et dives, eum suscepit et, cena parata, secum residere fecit et coegit. Quibus simul epulantibus, solus Iulianus dolore tactus intrinsecus (1) epulas sumere minime convalebat. Cui hospes Gervasius dixit : « Obsecro vos, dulcissime, f. 8 dicatis causam vestri doloris, et cur nobis iocunde | epulantibus pariter non epulamini indicate. » Cui sanctus Iulianus respondit : « A domo propria doloris huius causa exordium sumpsi<t>. » Respondit hospes Gervasius : « Ne tristicia ledat[3] vos nimium, edatis et bibatis quia iocunde parata vobis ministrantur. » Tunc Iulianus : « Gratias vobis refero, sed tamen equum proprium et vestes militares vendere, peregrinas[4] vestesque[5] mihi comparare

[3] *an* iudicaberis a domino?

3. — [1] *an* poscens? — [2] *prius* poblitibus. — [3] *prius* letus ; *corr. al. m. in marg.* -dat. — [4] *prius* peregrines. — [5] *an :* peregrinasque vestes

(1) *Gen.* 6, 6.

curetis, quia sancti Iacobi limina antequam domum paternam revertar, tamquam peregrinus et advena reverenter visitare intendo. » Cui hospes animo libenti annuens sibi omnia necessaria providit, et mane facto ipsum Iulianum habitu peregrini indutum ad ecclesiam conduxit. Et sic pera et baculo simul cum benedictione a presbitero suscepta (1) valefaciens hospiti inde recessit. *Tu autem, Domine, etc.*

Lectio quarta. Mox inde progrediens, cunctis nudatus opibus, sitis ac famis inedia mendicare necnon et pauperum hospitalia [1] humiliter exposcere compellitur. Et licet, fortuna adversante, a qua<m> plurimis derideretur, ipse tamen ad exemplum Domini Salvatoris equanimiter tollerabat. Veniens autem apud Sanctum Iacobum, ecclesiam statim oraturus intravit, in qua flexis genibus oracionem dominicam cum Ave Maria devotissime fudit, orans Dominum et deprecans quatinus sibi omnium peccaminum, parentibus autem suis simul et hospiti Gervasio gratiam tribuere dignaretur. Oratione vero finita et confessione sacramentali facta, Iulianus a sacerdote | mandatum suscepit ut Romam adiret ibique f. 3v
consilium pariter et auxilium exposceret. Qui mane surgens Romam quantocius properavit. Beato igitur Iuliano Romam peragrante, ut dictum est, accidit [2] ut hospes suus Gervasius ad quandam civitatem a sua valde remotam cum magnis mercimoniis super equum residens quem sibi vendiderat Iulianus [sedens] pergeret. Qui civitatem intravit [3] Andaganensem, in qua dux Andeganensis Godefridus simul et ducissa, beati Iuliani parentes et principes, de filii sui amissione dolentes presidebant. Qui cum aliis mercatoribus hospicium requirens coram duce suisque baronibus transitum fecit. Cernens autem dux equum super quem residebat ac diligenti examine illum circumspiciens, verissime comperit [4] quod equus ille suo filio pertinebat Iuliano. Et missis apparitoribus, iubetur Gervasius teneri et unde equus ille sibi convenerat diligenter inquiri. Quem mox funibus et cathenis vincientes, tanquam latronem ac Iuliani ducis filii occisorem coram duce Godefrido confusibiliter

4. — [1] *in marg.* paupertas. — [2] (ut - accidit) *add. sup. lin.* — [3] intrans *cod.* — [4] *add. sup. lin.; prius* comparuit.

(1) Cf. A. Franz, *Die kirchlichen Benediktionen im Mittelalter*, t. II (Fribourg-en-Br., 1909), p. 277 : *Benedictio perarum et baculorum.*

adduxerunt. Tunc Gervasius a Godefrido suscipitur, a quo filii ducis mors et interitus ob equi sui recognitionem sine mora imponitur. Turbatur siquidem corde Gervasius et mente suspensus pro sua expedicione suppliciter Deum exorare cepit, ut ipsum de tanto crimine innoxium [5] liberare dignaretur. Fit itaque inter proceres huius cause non modica discussio et qualiter equum acquisivisset diligens inquisitio. Quibus Gervasius, iuramento prestito, rei seriem retulit,
f. 4 dicens : | « Nocte quadam iuvenis quidam facie decorus hospicium meum hospitandi causa subintravit. Quo suscepto cenaque parata, mecum ut epularetur coegi. Quem, cena facta, quisnam esset, unde aut quo pergeret interrogavi. Qui nomen subtic[i]ens et originem, Andeganis se ortum confessus est. Videbatur utique iuvenis ille non tantum in gestibus, verum et in moribus generosus. Qui post interrogata et responsa me solicite requisivit ut equum suum comparans et vestes, quia [6] pauper erat et sancti Iacobi limina visitare cupiebat, me rogavit ut sibi de habitu peregrini providerem. Cuius voto <con>descendens, equum et vestes pariter emi et valefacto ipsum ire permisi. » *Tu autem, Domine, etc.*

Lectio quinta. Hiis dictis, surrexit Godefridus dux et lacrimis multis perfusus ayt : « Obsecro te, Gervasi, si vera sunt que dixisti, fac ut vestes videam quas a filio meo te emisse confessus es. » At ille, misso nunccio, beati Iuliani vestes apportari de sua patria iubet. Quas dux simul et ducissa intuentes : « Vere, inquiunt, hec dilecti filii nostri vestes fuerunt. » Ex tunc Gervasius in curia recipitur multisque muneribus et honoribus sublimatur. Tunc dux Godefridus ad omnes quasi partes mundi nunccios mittens, Iulianum perquiri fecit. Sed ipsum minime invenientes nunccii ad patriam reversi sunt (1). Gervasius vero, accepta licentia, ad propria remeavit. Hac igitur pro nunc dimissa historia, vite sancti Iuliani progressum dili-
f. 4v gentius [1] fortune quoque exitum | caucius cupientes perscrutari, qualiter de Hispania [2] Romam pervenerit advertamus. Hic itaque multas [3] civitates et castra transgrediens Romam divino fretus auxilio ut-

[5] innoxio *cod.* — [6] *iterum scriptum, sed del.*
5. — [1] diligentis *cod.* — [2] *fere erasum.* — [3] nullas *cod.*

(1) Ce trait rappelle celui de la Vie de S. Alexis : *Mittit ex consilio amicorum senior Eufemianus in diversas partes servos et ministros ut requirant et reducant ilium* (*BHL.* 292).

cumque pervenit, moxque coram Summo prostratus Antistite omnia sua peccata et quare domum paternam reliquerat veraciter enarravit. Quem papa benigne suscipiens, ad partes transmarinas penitendi causa transmisit (1). Ad quas Iulianus libenti animo se transferens [4], ibidem biennio in hospitali pauperibus serviendo iuxta mandatum apostolicum moram traxit. Cernens vero Iulianus quod infideles fidelium fines bis in ebdomada graviter invaderent, hac de re nimium dolens, sumptis armis se viriliter opposuit eisdem et, ut cervi fatum evaderet, mori pocius eligens [h]ac virtute indutus plurimos iugulavit. Quo simul domum cum aliis revertente, facta cede, nec in superbiam propter asscriptam sibi hostium victoriam nec propter populi gratiam [5] est elatus, sed totum Deo tribuens quod agebat, humilitatis gradum, quanquam tanti ducis filius esset, semper obtinuit. Fama itaque probitatis eius circumvolante, cogitur tandem ab Hospitalis commendatore ut signa militaria suscipiens terrene milicie prestaret iuramentum (2). Quod cum facere plurimum reniteretur, idem tamen commendator ipsum militaribus vestibus indutum [6] militem confirmavit. Qui tandem virtute indutus ex alto [7] (3), plurimas gentilium strages prostravit ; quare

[4] *in marg.* hospitalitas. — [5] *in marg.* humilitas. — [6] indutus *cod.* — [7] *corr. sup. lin., prius* exaltro.

(1) On peut rapprocher de ce texte le passage suivant de la Vie de S. Gerlac de Fauquemont († vers 1170) : *Post haec igitur, disposita domo et ordinatis rebus, pede nudo, ad carnem cilicio indutus et desuper lorica ferrea coopertus, per diversa loca sanctorum peregrinando circuiens, tandem Romam devenit. Visitatis itaque Apostolorum sacris liminibus a Domino apostolico et cardinalibus, confessione peccatorum facta, poenitentiae sibi viam demonstrari et vulneribus sanandis congrua medicamenta satisfactionis sibi rogavit iniungi. Apostolicus vero septem annorum, alii dicunt quinque, illi poenitentiam iniunxit peragendam in ministerio pauperum in hospitali Hierosolymitano. Quam ille devote suscipiens accepta benedictione apostolica profectus est. Perveniens igitur ad loca sancta, hospitale, quo pauperes et infirmi recipiuntur, expetiit* (*Act. SS.*, Iun. t. I, p. 907).

(2) La Vie française en vers, tout comme notre texte, dit que S. Julien entra dans l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. La première fait aussi allusion aux Templiers (cf. vv. 1091, 1172). Le texte français en prose ne parle pas des Hospitaliers et relate que Julien, en quittant la Terre sainte, rencontra des Templiers (R. Tobler, op. c., t. CVII, p. 84).

(3) Cf. *Luc.* 24, 49.

merito populi tocius amorem a minimo usque ad maiorem obtinuit. Nocte vero quadam mentis secum altricatione de cervi allocutione advertens, se patris a presentia elongatum conspiciens, spe quadam
f. 5 de tanto facinore cepit †assecuracionem | letari†, sed fortune rota circumvolvente, aliud, ut patebit, accidit inopinatum. Die igitur sequenti, Hospitali<s> commilitonibus dimissis, apud Acharonem (1) civitatem se transtulit, in qua navis quedam mercatoribus Britannie, Normannie et Andeganie applicaverat, inter quos quidam peregrini a Godefrido duce missi ut filium perquirerent aderant. Quibus de Iuliano iuvene ac formoso percunctantibus, affuit qui diceret ipsum fore in curia reperiendum. Illi autem curiam properantes ipsum, prout optabant, invenerunt et ut ad patriam rediret monitis paternis simul et precibus coegerunt. Ipse vero cum eis navem con[de]scendens, fluctos marinos, confessione previa, transvadere diligencius cepit. Sed qualiter in brevi, fortuna adversante, naufragium pertulit, rei exitus demonstrabit. Nam ventis contrarie flantibus, undi<s>que tumescentibus, ita cepit navis periclitari, quod spe salutis destituti, in maris abissum se submersuros formidarent, divinumque auxilium unanimiter deplorarent. Fit itaque modica maris sedacio, piis, ut credo, intervenientibus precibus Iuliani, et circumspicientes naute terram solidam, civitatem quandam a longe viderunt. Sed antequam applicarent, navi frust[r]atim quassata, natando, quibusdam submersis, pauci cum Iuliano salvati sunt. Iulianus vero inter undas hinc inde circumvolutus, ultimus terre deicitur ; qui se solum, nudum et mendicum conspiciens ac sociorum consorcio privatum inveniens, vehementissime flere cepit. Quem mercator quidam sic reperiens, illico prout dives erat et potens, ipsius nuditatem contexit et ad suum hospicium hilariter secum duxit suique ut potuit curam egit. *Tu autem, Domine, etc.*

f. 5v **Lectio sexta.** | Mane autem facto, domum egrediens, portum de Brandis (2) adiens [1] nichilque prosperum circa se fieri cernens, Romam peciit. Deinde fugiens, in Hispaniam pervenit, ubi quoddam flumen mercede nautica transvadendum [2], iuxta quod sue plures patrie mercatores invenit peregrinos, quos de suis parentibus inter-

6. — [1] *prius* audiens. — [2] *an* transvadavit ?

(1) Saint-Jean-d'Acre.

(2) Brindisi.

rogans, ipsos incolumes sed de filii sui amissione fore tristes ab eis didicit. Quibus Iulianus : « Quanto tempore amiserunt illum ? Nunquam aliquando rumores de illo audierunt ? » Responderunt peregrini : « Iam septem anni elapsi sunt quibus amiserunt filium, nec de illo rumores audierunt, preterquam ab ore cuiusdam mercatoris, qui ipsum ceperat in suo hospicio, a quo equum simul et vestes emerat, ut sic patrias alienas more peregrini perlustraret. Ratione cuius mercator predictus tamquam fur et latro fuisset adiudicatus suspendio, nisi, gratia Dei opitulante, rei veritas claruisset. Qua comperta, ducis amicus effectus est. » Hiis itaque peregrinis multa narrantibus, nomen proprium Iulianus caute siluit. Indeque progrediens ac ipsos ibi caute relinquens, villam que trans flumen sita erat intravit. In cuius latere grande funda[men]tum erat fortalicium [3], quod a Turcis undique erat obsessum. Qui a castellano Dei amore sed cum difficultate fuit receptus, quia sicut pauper et nudus videbatur, ita prodigus ac inutilis ab omnibus reputabatur. Nocte vero appropinquante, cepit <castellanus> ad resistendum Turcis viros bellicosos ordinare et ut viriliter demicarent animare. Quod audiens Iulianus, alta dans suspiria, castellanum predictum in partem deduxit et si belli causa iusta foret inquisivit, asserens se velle etiam cum suis inimicos fidei effugare. Audiens autem hoc hospes, ipsum dure increpavit, dicens : « Numquid hoc bellum a trutannis ac ribaldis est dimicandum ? » Tunc famulus Domini Iulianus pacienter | sustinuit et ad quiescendum illico properavit. f. 6
Mane autem facto, properantibus illis ad bellum, Domini famulus clam surrexit et camisia braccisque contextus ad insequendum Turcos, invocato Dei auxilio, festinavit. Fit itaque utriusque populi conflictus, Turcis prevalentibus ; clamor fidelium ne Deus suis demeritis eos puniat in celum elevatur. Superveniens vero Iulianus, solo baculo casu invento munitus, Turcorum aciem constanter invasit. Et multos hinc inde prosternens, tandem unum interfectum concernens, arma sibi abstulit, quibus se muniens eiusque equum ascendens, forcius quam prius Turcos debellavit ac prostravit, quamplures interfecit et castellanum, hospitem suum, solo prostratum elevavit ac sanum et incolimem contutavit ; et [4] ut secum domum rediret, nominis ac generis sui seriem recitaret, quia <quis> suus hospes fuisset ignorabat, suppliciter postulavit. Qui, laudem fugiens humanam, quis esset minime revelavit. Reversis igitur

[3] *corr. sup. lin. ; prius* fortalium. — [4] *an* qui ?

cum victoria viris belligeris, gaudium magnum in vulgo deducitur, et honor victorie soli Iuliano a tocius patrie proceribus asscribitur. *Tu autem, Domine, etc.*

Lectio septima. Unde factum est ut tanti facti rumor ad aures comitisse patrie perveniret, que iussit preparari grande convivium, cunctosque barones ac tocius patrie nobiles convocans, inter quos castellanus affuit et Iulianum secum duxit, ipsumque comitisse prout dignus erat multipliciter commendavit, asserens patriam, irruentibus Turcis, fuisse destructam nisi Iuliani sagax bellicositas obstetisset. Ob quam causam comitissa ipsum in gratia suscepit eidemque dona varia et magna dedit. Sed vir Dei omnia pauperibus militibus distribuit. Denique, triginta diebus elapsis, Turcorum
f. 6v rursus acies congregata <est> numero | triginta milia bellatorum. Qui castrum predictum circumvallantes, decreverunt se nunquam recessuros donec illud funditus foret destructum. Fit timor validus in populo, quia qualiter tot milibus resistere posset ignorabat. Iulianus vero spem suam ponens in Domino, celeriter se armavit. Et solum cum quadringentis viris electis Turcorum aciem constanter invasit. Et hinc pugnans et verberans, paucis fugientibus, totam aciem prostravit. Cernens autem comitissa que in alta turri residebat, ad tanti belli spectaculum gaudens nimis efficitur, totus et populus laudes et gratias Deo referebat, qui tantam eis dederat victoriam per suum famulum Iulianum. Tunc castellanus, accersito secum nobilium baronum certo numero, comitissam patrie adiit, ostendens qualiter patria longo tempore orbata comite extiterat, nec fuisse qui hostes fidei reprimeret et quod, nisi iuvenis Iuliani auxilium affuisset totus populus, Turcis irruentibus, interiisset. « Nunc, ait, domina mea, audite consilium nostrum, si tranquilla cupitis pace gaudere, et predictum virum, dum tamen in hoc consentire velit, in virum assumite, quia non est sagacior nec elegancior nec robustior in terra qui nos posset aut valeat defendere. » Respondens autem comitissa, prout sagax erat et discreta : « Scitis, barones et proceres mei, quod omnia que hactinus egi hoc semper vobis consultis adimplevi et in posterum adimplere decrevi. Vere, licet hic nobis ignotus sit, tamen ex modis eius et gestibus et moribus perpenditur quia non de infima sed de nobili prosapia sit exortus, iuxta illud euvangelium : Arbor bona bonos fructus facit, nec enim potest arbor bona malos fructus facere (1). Hic nisi a Deo esset et

(1) *Matth.* 7, 17.

nobilis, non | poterat facere quidquam (1). » Hiis auditis, perrexerunt f. 7
nobiles ubi erat Iulianus, nupcias inter se et patrie comitissam suis conspectibus anteponentes, quid sibi bonum videretur, quaesierunt. Quorum votis annuens dulciter, licet de paupertate pariter et parentum generositate quamplurimum se excusaret, eorum peticioni liberaliter condescendit. Fit itaque gaudium magnum et leticia in populo et de tam salubri matrimonio nupcie solempnes preparantur. Invitantur nobiles, citantur cives et quotquot honoris et valoris inveniuntur, intrare compelluntur (2). Quibus salubriter peractis, dum, cunctis ad propria revertentibus, thalami secreta (3) solito more petiissent, inter cetera que ibi gesta fuerunt, dixit comitissa Iuliano viro suo : « Obsecro te, amantissime iuvenis, michi dicito ex qua prosapia estis ortus et cuius filius nuncuparis. » At ille : « Ex nobili Francorum genere pariter et natus sum nacione ; pater meus Godefridus, mater vero mea Hermelina dicti sunt. Sed unum instanter supplico quod de hac re deinceps me non interpellas. » Hiis dictis simul dormierunt et postmodum duobus annis et amplius tam sanctam vitam pariter deduxerunt, quod celestem regem in suo hospicio, ut postea patebit, receperunt. *Tu autem, Domine, etc.*

Lectio octava. Interea beati Iuliani parentes filii sui absenciam ulterius sufferre non valentes, possessiones et terras, villas et castra dimiserunt et omnia Gervasio illi mercatori, qui eis primo de filio suo detulit nova, tradiderunt. Qui postmodum omnibus valefacientes, sancti Iacobi limina necnon et tocius orbis climata visitare personaliter disposuerunt, donec dilectum filium Iulianum ocularitervidere mererentur. Accercito igitur, prout eorum | statui dignum f. 7v
erat, utriusque sexus sue familie competenti numero, diversas mundi partes perlustrare ceperunt. Et sic tandem ad castrum cuius Iulianus dominus erat pervenerunt ; qui villam intrantes in castellum hospicio recepti sunt. Eadem autem die Iulianus venacionis causa silvas locaque deserta penetrabat ; unde quid erga domum et uxorem ageretur ignorabat. Quibus percunctantibus quis scilicet

(1) Cf. *Ioh.* 9, 33. (2) Cf. *Luc.* 14, 23.

(3) On peut rapprocher cette expression de celles-ci : *nobilissimus iuvenis cum sponsa sua cubiculi secreta accepit silentia* (Vie de S. Alexis, *BHL.* 292) ; *Venit nox, in qua suscepit una cum Valeriano sponso suo cubiculi secreta silentia* (Passion de Ste Cécile, *BHL.* 1495).

eorum dominus esset, quo vero nomine vocaretur, audierunt Iulianum cuiusdam Godefridi filium ex Francorum genere natum. Qui morum probitate ac virtutum [1] strenuitate pollens, fidei ac patrie inimicos supra modum expugnaverat. Quo merito tocius patrie dominam in coniugium sibi sumpsit. Quo audito, ambo quasi amentes in terram ceciderunt et, post paululum surgentes, dixit Godefridus : « Vere, inquit, et pater eius sum et, ne ipsum ignobilem esse putetis, sciatis me Andeganie pariter ac Pictavie ducem ac dominum esse et tocius patrie adiacentis. » Mater vero simile fatebatur. Gaudet ob hoc non modicum castellanus et cum eis simul castrum ascendens [ac] ipsos domine comitisse, uxori Iuliani, letanter presentavit, dicens : « Exultat, domina, cor vestrum in Domino, quia domini nostri Iuliani parentes oculis propriis videre meruistis. Hic namque est dominus Godefridus, Andeganie Pictavieque dux et dominus, ac domina eius Hermelina, vestri mariti ac domini nostri parentes, filium suum unicum circumquaque perquirentes et videre cupientes. Nunc ergo ipsos recipiatis [2] et prout decet vestram magnificenciam foveatis. » Mox ut castellanus verba finierat, cor comitisse, coniugis Iuliani, exhilaratum est supra humanam estimacionem, et lacrimas perfundens pre gaudio, Deo gratias reddebat, dicens : « O si nunc foret hic Iulianus, omnes gaudio inestimabili perfunderemur (1) ! » Et multum [3] in parentes Iuliani gyrans benivolum, ipsos letanter recepit et cenam dapibus affluentem eisdem prepa-
f. 8 ravit. Et cena facta, | rogavit castellanus comitissam ut domini sui Iuliani parentes secum quietis gratia ducere posset. Sed hoc minime impetravit. Sciebat enim comitissa se coram omnibus reprehensibilem fore, si domini sui parentes in alienis edibus sineret pernoctare. Unde factum est quod ipsos in sua camera recepit et quantum potuit humaniter ac deliciose tractavit. Mane autem facto,

8. — [1] *corr. in marg. ; prius* virorum. — [2] *corr. ; prius* recipitis. — [3] *an* vultum ?

(1) Au sujet du thème de la dispersion d'une famille et de la rencontre inopinée de ses membres, voir : W. Bousset et W. Lüdtke, *Wiedererkennungsmärchen und Placidas-Legenden* (= *Nachrichten von der königlichen Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, 1917, p. 703-760) ; H. Delehaye, *La légende de S. Eustache*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 1919, p. 175-210.

surgentes a sompno, ecclesiam intraverunt divinumque officium in ea pariter audierunt. Indeque revertentes ubi prius recepti sunt, paratur interea balneum et ut lassis subveniatur artubus necessaria disponuntur. Recepit Godefridus corporis solacium cum sua uxore, sumptisque epulis, filii sui simul et comitisse lectum proprium intrare compulsi sunt. De quo, fortuna adversante, ut patebit, nunquam vivi surrexerunt. Hiis itaque simul ex una parte et comitissa sola ex alia quiescentibus, adest pre foribus Iulianus, venandi labore nimium fatigatus, et neminem inveniens, proprii thalami cepit secreta rimari et circumspiciens vidit duos, marem et feminam, in proprio simul lecto dormientes, ignorans quod sui vere essent genitores ; unde suspicatur adulterium. In magno fuit perplexitatis agone positus an ambos interimeret, zelo iustitie motus, vel eisdem parceret, zelo misericordie punctus. Tandem ferrum quo procinctus erat arripiens ac vibrans, ambos uno pariter ictu iugulavit. Et sic, proch dolor ! verbum bestie quam olym sagitta percussit mirabiliter effectum habuit. Eadem comitisse [4] dormienti visio talis monstratur. Videbatur siquidem sibi quod serpens magnus et horribilis, aperto ore, veniebat, qui parentes Iuliani deglutire videbatur. Ad cuius visionis intuitum expergefacta, cepit alta voce Mariam invocare dicendo : « Ave Maria » ac percunctari quisnam esset qui sibi talem timorem intulisset vel qui sui mariti parentes | molestasset. Tunc Iulianus uxorem suam audiens, ni- f. 8v
mium expavit et cur sibi obviam, ut consueverat, non venisset, increpavit. Respondit comitissa : « Coniunx amantissime, sompno graviori fatigata, fortius solito dormiebam. Hesterna enim die leti vobis hospites advenerunt quorum <cura> occupata noctis partem maximam deduxi insompnem. Nam pater vester Godefridus et mater vestra Hermelina apud nos sunt et in nostro lecto quiescunt ac dormiunt. » Audiens hoc Iulianus, vehementer expavit et flens ac eiulans ait : « Heu me miserum peccatorem, quid egi ? Nunc scio vere (1) quia patrem meum et matrem meam, ut cervus quondam mihi dixerat, interfeci. » Et aperientes fenestram, ambos mortuos conspexerunt. Exclamantes, voces lugubres emiserunt. Coniunx vero, ut maritum nimium se affligentem consolaretur, tanti faci-

[4] comitissa *cod.*

(1) *Act.* 12, 11.

noris pondus super se [5] posuit, allegans quod nisi [6] ambos in lecto proprio reclinasset, talis casus nunquam accidisset. Ipse vero e contrario dicebat quod in hoc facto ipsa meruerat, quia hoc fecerat causa misericordie, et ipse hos interfecit motu zelotopie, quapropter merito velut [7] legum reus legi succumbere debebat [8] mortalis sentencie. Eadem denique hora mittunt pro castellano ac proceribus civitatis, quibus facti seriem enodantes, parentes mortuos ostenderunt, quibus visis omnes voces lamentabiles emiserunt. Ibi vidisses torturas manuum, scissuras vestium, rupturas crinium et omnium desolationum ritus exercere. Veretur dux tantum scelus in proprios exercuisse parentes, excusat illa virum comitem tamquam tanti facinoris nescium. Fit amborum pius animorum conflictus, quia ille uxori factum imputabat ad laudem, sibi suam zelotopiam detestando ; illa vero e contrario sibi crimen imponebat, suam in hoc desidiam enarrando et allegando. *Tu autem, Domine, etc.*

f. 9 **Lectio nona.** | Quid plura? Iam enim patriam simul et uxorem Iulianus relinquere disponebat, ut, sicut a principio, sic in fine vitam deduceret peregrinam. Obstat comitissa sui [1] coniugis desperate voluntati. Hanc tamen si, pudore devictus, effectui [2] mancipare decrevit, se nulla ratione ab eo recessuram pollicetur. Castellanus vero, ut ambos sedaret, capellanias atque alia pietatis opera pro animabus parentum fundare potius ac debere fieri proponebat, et sic in se quilibet horum decertabat. Tandem Iulianus, voto castellani in parte consenciens, parentes suos ad ecclesiam iussit deportari et omnia funeralia, prout decens erat, solempniter decantari, et ambos in uno eodem tumulo ditissime sepeliri. Quibus expletis, canonicatum triginta prebendarum ibidem instituit ac rationabiliter de propriis redditibus ditavit. Hiis itaque omnibus expletis, universos milites et armigeros, servos et ancillas convocavit, seque ab eis citius recessurum et in regionem aliam iturum exposuit. Quo audito, omnes unanimiter fleverunt et usque ad celum ululatus et clamores emiserunt. Inter quos comitissa clamabat se nulla ratione ab eo recessuram. Tunc ambo, ad recessum se preparantes, peram et baculum assumpserunt (1) et sic, comitatu castellano tradito,

[5] *corr. sup. lin. ; prius* eum. — [6] *add. sup. lin. et del. sub forma abbrev. in textu.* — [7] *corr. ; prius* velud. — [8] *corr. ; prius* debeat.

9. — [1] sue *cod.* — [2] defectui *cod.*

(1) Voir plus haut, p. 205.

recesserunt. Qui terras alienas tanquam peregrini et advene perlustrantes, tandem, Deo comite, urbs romana hos suscepit, quos penitencia vera non decepit. Sequenti vero die, beati Petri vicarium adierunt eorumque peccata omnia ac parentum necem confessi sunt. Summus vero pontifex, ipsorum casui nimium compaciens, ambos absolvit et ut ad propria remearent penitentionaliter ammonuit. Qui redire rennuentes, in paupertate et erumpna se magis velle | mori responderunt. Audiens autem papa eorum penitentiam f. 9v
firmumque propositum eorum, ambos ab omnibus suis peccatis absolvit et ut ad votum [3] quempiam periculis expositum se transferrent, hospitale autem pauperum de sua substantia construerent in remissionem suorum peccatorum iniunxit. Hiis itaque peractis, Iulianus et uxor eius, domino pape valefacientes, inde recedunt, locum pro suscipiendis pauperibus et peregrinis aptum per devia queque solicite requirentes. Sed inter tot fatigaciones et labores humani generis inimicus non defuit, qui Iuliani cor sanctumque propositum taliter immutavit, quod ad pristinum dominium remeasset, nisi sue uxoris dulcia monita non obstetisse<n>t. Ad se vero rediens ingemuit et simul cum uxore sua ad obediendum mandatis apostolicis se aptavit. Venientes autem in regionem longinquam, quandam invenerunt aquam latam et profundam, per quam multi peregrini et mercatores transire cupientes periclitabantur, quia non erat ibi pons neque transitus per quem sine periculo aliter possent transire. Sed ex alia parte fluvii erat silva nemorosa cuidam magne planiciei iuncta, ubi predones et latrones habitabant, qui peregrinos et mercatores trucidabant ac spoliabant (1). Et sic

[3] *lege :* locum.

(1) La sécurité de nos routes nous a fait oublier l'inquiétude des voyageurs du moyen âge et la difficulté qu'ils rencontraient à franchir des régions désertes, des forêts et de larges fleuves. Ainsi que l'indique notre *Vita*, il leur fallait affronter le double danger des éléments et des brigands. Nombreux sont les textes de Vies de saints ou de chroniques qui rappellent comment de courageux laïcs ou religieux fondèrent, à un endroit particulièrement dangereux, un poste de secours pour les voyageurs. Outre la légende de S. Bénézet (*BHL.* 1097-1100) et celle de S. Dominique de la Calzada (*BHL.* 2237), rapprochons les quelques textes suivants. Fondation d'Arrouaise : *locum vobis ad serviendum Deo elegistis, qui sicut aliquando fugiendus velut spelunca latronum fuit, nunc per Dei visitationem et tuam et fratrum tecum habitantium*

duplex in loco illo periculum imminebat. Cernens autem Iulianus locum et pericula : « Vere, inquit, hic est locus quem elegimus et quem Dominus ostendit nobis. » In hoc siquidem loco tugurium de lignis predicte silve, iunccis et palleis, construxerunt et peregrinos quosque, divites et pauperes, liberaliter receperunt. Quos Iulianus et propiis humeris (1) ultra ripam deportabat et a periculis latronum eruebat. Comitissa vero cibos eis preparabat, ligna colligebat, pedes pauperum abluebat, et sic uterque vitam celibem actitabat. Tante ergo caritatis circumquaque fama volante, fit con-
f. 10 cursus populi vicinarum civitatum | qui tam largas elemosinas ibidem apportaverunt quod in brevi hospitale magnum construxerunt et affluenter ditaverunt. Volens igitur Dominus Iesus Christus, pro cuius amore id agebatur, fore sibi acceptabile demonstrare, sequenti miraculo comprobavit. Nocte quadam, cum ad hospitale Iuliani pauperum seu peregrinorum nullus divertisset et sic ambo Iulianus et uxor in lecto [4] quiescerent, ecce subito tem-

[4] *in ras. add.* eius.

factus est refugium et solatium ibi transeuntium (M. Gosse, *Histoire de l'abbaye... d'Arrouaise*, Lille, 1786, p. 413). Fondation d'Affligem, aux confins du Brabant et de la Flandre : Six guerriers, qui vivaient de rapines, se convertissent, et l'évêque leur enjoint, comme pénitence, de sanctifier l'endroit qui avait été le théâtre de leurs crimes : *qui locus solis latronum conventiculis et conspirationibus tunc aptus erat, tum quia desertus, tum quia itineri publico contiguus, per quod mercatoribus et peregrinis undequaque venientibus transitus erat ; de quibus latrones in hoc vicino insidiarum loco constituti praedam agebant* (*M. G.*, Script., t. IX, p. 408). Fondation de Zandfeld (Pas-de-Calais) : *Quidam devotus miles Oylardus de Wimilio, sciens quendam locum nemorosum inter Ghisnas et Wissant, latronibus et siccariis occupatum..., illum locum purgare et assecurare desiderans et in eo pauperibus deservire, ipsum campum emit ; et predonibus atque siccariis inde pulsis, capellam in eo et hospitale edificavit, et fratribus laicis secum asumptis, cum eis in eodem loco Deo, pauperibus et peregrinis devote serviendo atque de suo proprio ministrando, relicum vite sue tempus humiliter et devote peregit* (*M. G.*, Script., t. XXV, p. 798). Plusieurs de ces textes ont été étudiés par notre jeune confrère, le P. Ch. Dereine, S. J., dans sa thèse, encore inédite : *La vie apostolique et les origines des chanoines réguliers au diocèse de Liège*, que nous avons pu consulter. Il y met bien en relief le caractère hospitalier ou érémitique de nombreuses fondations de la fin du XI[e] et du début du XII[e] siècles.

(1) Dans quelques peintures S. Julien est représenté traversant le fleuve avec un voyageur sur les épaules ; cf. plus haut, p. 193. A première vue, on pourrait croire qu'il s'agit de S. Christophe.

pestas tam valida orta est, quod fulgure, tonitruo, choruscationibus crebrescentibus videbatur mundus finire. Interea autem Iulianus audivit vocem cicius vehementer clamantis ex alia parte fluminis et dicentis : « Iuliane, surge quantocicius et transfer me ultra flumen ; alias pre frigore, fame et calamitate habeo necesse morti succumbere ; ob amorem Christi noli iam diucius tardare. » Cuius vocem ut audivit Iulianus, expavit et, demonem esse putans [5], penitus surgere rennuit. Fit rursus clamor vehementius quam ante dicentis : « Iuliane, adiuva me, surge velociter. » Hanc vocem audiens comitissa dixit Iuliano : « O coniuncx dulcissime, surgamus et illi egeno clamitanti impendamus misericordiam. Si, quod absit, nobis negligentibus moreretur mendicus, iusto iudicio Deus nobis mortem suam imputaret. » Tunc Iulianus timore divino correctus, surrexit et ut pauperem susciperet naviculam disposuit. Precessit illa, baiulans faculam ardentem, et inter densissimas [6] noctis tenebras in navi recipiunt pauperem, iam mori incipientem. Introducto autem illo in domum, ceperunt in faciem Christi sui respicere (1). Sed ille, qui est speciosus forma pre filiis hominum (2), velud leprosus a vertice capitis usque ad planctas (3) | pedis ulceribus plenus ap- f. 10v
paruit ; cuius miserie multum condolentes, ignem copiosum sibi paraverunt. Et sic pedibus lotis ac recepta refectione, ipsum in lectum bene preparatum receperunt. Cernens autem mendicus quod solus in lecto poneretur cupiensque suo hospiti maius meritum promereri, dixit : « O hospites dulcissimi, audite me. Si enim nudum me in lectum solum dimiseritis, scitote me cito pre nimio frigore deficere. Unde rogo vos ob amorem Christi Iesu ut ambo vos denudetis, lectum hunc simul intretis ut sic inter vos iacens medius vestrorum corporum calore fovear naturali. » Audiens autem hoc Iulianus cepit in uxorem respicere seque magis mori velle asserens, rei huiuscemodi se firmat nunquam consentire. Ad quem uxor : « Absit, domine mi, quod in hoc sibi contradicatur, amore illius in cuius nomine tantam misericordiam sibi fieri postulavit. Accipiamus igitur ipsum et ut exposcit foveamus eum. Melius est enim suis votis annuere quam, hiis spretis, ipsum morti exponere. » Tunc

[5] *add. sup. lin. al. m. ; prius* dubitans. — [6] *in marg. al. m. ; prius* demissimas.

(1) Cf. *Ps.*, 83, 10. (2) *Ps.* 44, 3. (3) Cf. *Isai.* 1, 6.

Iulianus uxori consenciens pauperis lectum intravit et sic ipse ex una parte, uxor vero sua ex alia parte ulcerosum pauperem amplexati sunt. Et sic tres pariter dormierunt.

Nocte igitur media evigilans Iulianus iuxta uxoris sue latera se repperit et quo leprosus mendicus effugerat, ignoravit. Qui uxorem a sompno excitans, luminibus accensis, ipsum per tocius domus angulos exquisivit, sed seris [7] more solito firmatis, ipsum minime inveniens [8] demonem fuisse putavit [9]. Interea circa mediam noctem clamor factus est : « O hospites mei amantissimi, ego sum Ihesus, Marie filius, quem vestro in hospicio meruistis recipere. Nunc
f. 11 rebus [10] vestris bene dispositis, ad meum | hospitium, ut vestre hospitalitati mercedem [11] rependam [12], festinare curetis, qui infra octo dierum spacium ad meum pallacium, mortis soluto debito, transietis. Quia me meosque tam caritative et humaniter recepistis atque tractastis, hanc vobis confero de celo prerogativam, ut quicumque ad honorem mei, puro corde et devota intentione, Pater noster et Ave Maria dixerit, hospitium bonum et securum obtinebit [13]. » Et hiis dictis, visio disparuit. Iulianus vero et uxor eius in oratione perdurantes octavum diem devote prestolantur. Interea peregrinus quidam de patria Iuliani, quem primo in suo hospicio post cervi interitum receperat, superveniens hospitandi causa domum Iuliani intravit. Qui simul recumbentes et epulantes se [14] mutuo cognoverunt. Et ruentes in oscula lacrimas fundebant habunde. Rogat hospes Iuliani ut hospitali dimisso ad nativam patriam remearet ipsamque defenderet, quoniam hostium multos incursus paciebatur. Cui respondit Iulianus : « De terra transitoria ac laboriosa ammodo, karissime, non curemus, sed magis in illam requiem festinare curemus (1) quam Dominus preparavit diligentibus se (2). » Quo audito, hospes valefaciens Iuliano inde recessit <et> ad Sanctum Iacobum quam cicius properavit. Completis igitur septem diebus, nocte sequente, decem supervenerunt peregrini, amore Domini hospicium postulantes. Qui a sancto Iuliano hilariter recepti sunt et facta cena suaviter recollecti. Cupientes vero omnia bona hospicii rapere, clam surrexerunt et ut [ad] id facilius facerent,

[7] *corr. ; prius* series. — [8] *corr.* invenientes. — [9] *add. sup.lin. ; prius* dubitavit. — [10] que *del.* — [11] *prius* mercem. — [12] *add. sup. lin. sed del.* recipiendam. — [13] *lege* obtineat. — [14] *prius* seque.

(1) Cf. *Heb.* 4, 11. (2) Cf. 1 *Cor.* 2, 9.

Iulianum et eius uxorem simul dormientes protinus occiderunt. Sed excogitatum thesaurum non invenientes, omnes effugierunt. Sed et angeli Domini circa eorum corpora | celestes excubias ob- f. 11v
servantes, tota nocte cum immenso lumine illa custodierunt. Sequenti denique die, facti rumor insonuit. Unde fit concursus populorum gemencium, sancta corpora cruentata intuencium et clamancium : « O Domine, qui cunctorum cognitor es cordium, qui hos famulos tuos inter nos, peccatores, habitare voluisti, suscipe spiritum eorum qui pauperes tuos tam misericorditer hospicio susceperunt. » Sed hoc pretermittendum non est, quod beatus Iulianus, cunctis ibidem assistentibus cernentibus, licet sic occisus tota nocte iacuisset et truncatus, illico surrexit et capud proprium manibus propriis recolligens usque ad quendam fontem portavit. Ibique quiescens ipsum iuxta corpus suum recli<na>vit. Quod cernentes qui aderant mirati sunt et in eodem loco amborum corpora reverenter sepelierunt. Ibi divina misteria [15] ceperunt exuberare miracula ; nam claudi, ceci, muti, leprosi, paralitici curabantur et in quibuscumque doloribus vexati. Rediens autem de Sancto Iacobo hospes Iuliani, ut audivit ipsos tali morte defunctos, amare flevit et audientibus cunctis horum [17] originem ac tocius vite eorum ordinem divulgavit, et impetrans eorum vestes cruentatas secum ad propria reportavit, ubi denique perveniens eorum vitam celibem, mortem quoque lugubrem et miraculorum multitudinem publice predicavit. Audientes hoc Christi fideles, sani et debiles, vota quamplurima emiserunt et dona ampliora pro basilica eorum nomini construenda transmiserunt. Quorum subsidiis edificata est in Nantis Britanie (1) grandis ecclesia, que beatorum Iuliani et Agiclarisse (2) uxoris eius vestes usque ad hodiernum diem habet et in nomine ipsorum nuncupatur, et in qua exuberant divina officia et beneficia ad laudem omnipotentis Dei, cui est honor et gloria per infinita seculorum secula. Amen (3).

[15] *lege* misericordia. — [16] horis *cod.*

(1) Cf. plus haut, p. 161.

(2) Dans la Vie en vers français, l'épouse de Julien s'appelle Clarisse (cf. plus haut, p. 161). Dans le *Romancero general* (t. II, p. 334-35) son nom est Marguerite. Collin de Plancy, je ne sais d'après quelles sources, la nomme Yolande (*Grandes Vies des saints*, t. III, Paris, 1872, p. 610).

(3) Le copiste a ajouté : *Completum anno domini 1483, feria 6a, die 27 iuni.*

S. BAVON ÉTAIT-IL ÉVÊQUE ?

La question formulée sous ce titre est de nature à provoquer quelque surprise parmi les fidèles et le clergé du diocèse de Gand, accoutumés de célébrer la fête de leur patron au rite des confesseurs non-pontifes. Elle ne déroutera pas moins les amateurs locaux d'iconographie et de folklore, lesquels ont toujours vu représenter S. Bavon sous l'aspect d'un guerrier de haut lignage, tenant son glaive de la main droite et portant sur le poing gauche un faucon de vénerie ; ces attributs, comme on sait, rappellent l'existence mondaine menée par le seigneur de Hesbaye avant que, sous l'influence de S. Amand, il assurât son salut par les œuvres d'une éclatante conversion. Aucun texte narratif, aucune figuration artistique n'inclinent à faire croire qu'au cours des trois ou quatre années qu'il vécut encore dans la *cellula* édifiée pour lui par les moines de Gand, Bavon ait exercé des fonctions épiscopales. Au contraire, celles-ci semblent devoir être exclues tant par la succession des faits eux-mêmes, tels qu'ils sont rapportés dans les biographies du saint, que par le profond silence des hagiographes touchant une dignité aussi honorable pour leur héros.

Et cependant, on ne peut taxer d'hypothèse purement gratuite l'opinion qui répondrait par l'affirmative à la question soulevée ici. Il ne s'agit pas, bien entendu, de faire de S. Bavon le titulaire d'un siège ni même un *episcopus abba*, mais de reconnaître en lui un évêque *ad praedicandum*, qui aurait poursuivi sur les bords de l'Escaut et de la Lys l'œuvre apostolique de son maître Amand. Tel est l'avis nettement exprimé par le plus récent biographe du patron de Gand, Dom Renier Podevijn, O. S. B. [1], qui n'est certes pas un débutant dans l'étude de notre hagiographie nationale [2]. A la longue tradition qui honore l'ascète-pénitent S. Ba-

[1] *Bavo*. Brugge-Brussel, « De Kinkhoren », 1945, in-8°, 98 pp., illustré (= *Heiligen van onzen stam*).

[2] Rappelons ses études sur les Vies de Ste Gudule, de Ste Aldegonde, de Ste Berlinde, de Ste Alène.

von comme un simple confesseur, le savant religieux d'Affligem croit pouvoir opposer non pas une séduisante évocation subjective mais une interprétation plus cohérente, à son gré, des données transmises et qui se renforce par l'autorité de deux témoins parmi les plus vénérables : Alcuin et Raban Maur. Ceux-ci auraient tous deux attribué à Bavon la qualité d'évêque. En dépit des apparences, le problème est donc fort ancien [1]. Il nous a paru opportun de l'examiner de près et de confronter le résultat de nos recherches avec les vues récemment exposées par Dom Podevijn.

I. La *Vita Bavonis*.

Quiconque s'est tant soit peu familiarisé avec la littérature hagiographique provenant des abbayes gantoises de Saint-Pierre au Mont-Blandin et de Saint-Bavon, connaît le caractère tendancieux de la plupart des documents qui se rapportent de près ou de loin aux origines de ces deux monastères, longtemps rivaux [2]. S'il est aisé à la critique moderne d'y démasquer les fictions par trop évidentes et de récuser les témoignages nettement fallacieux, en plus d'un point les érudits demeurent perplexes, et l'accord est loin de se faire entre eux, notamment sur la date où fut fondé Saint-Bavon [3]. Pourtant, un récit semblait échapper au discrédit quasi général. Sauf les réserves habituelles qui s'imposent en un genre littéraire où l'édification fait loi, et compte tenu de certaines notations de couleur anachronique reflétant l'époque du narrateur plutôt que celle du héros, la plus ancienne recension connue de la *Vita* de S. Bavon (*BHL.* 1049) prêtait moins à suspicion. Composée au temps de Louis le Pieux, sous l'abbatiat d'Éginhard, elle ne porte pas encore, en effet, la marque des dis-

[1] Nous serons amené, au cours des pages qui suivent, à indiquer comment les éditeurs et les commentateurs de la *Vita Bavonis*, tels que J. Pericus dans les *Acta Sanctorum*, au 1er octobre, et B. Krusch dans les *Monumenta Germaniae historica* (Script. rer. merov., t. IV), ont envisagé le problème.

[2] Plusieurs de ces textes ont été analysés par M. Léon Van der Essen au chapitre III de son *Étude critique et littéraire sur les Vitae des saints mérovingiens de l'ancienne Belgique* (Louvain, 1907). Chacun sait que la première étude d'ensemble sur le sujet est celle qu'O. Holder-Egger fit paraître, en 1886, dans les Mélanges Waitz sous le titre : *Zu den Heiligengeschichten des Genter St. Bavoklosters*.

[3] Voir ci-dessous, p. 231-234.

sensions locales qui se déchaîneraient un siècle et demi plus tard. On a pu regretter la pauvreté de l'information qu'on y trouve sur la situation ecclésiastique du pays gantois au VII^e siècle, mais, pour retracer la carrière de S. Bavon, les historiens s'en sont généralement tenus à ce document, du moins dans ses grands traits et dans les circonstances principales [1] : la noble naissance de Bavon en Hesbaye ; les instincts luxurieux de sa jeunesse ; son complet changement de vie après la mort de sa femme, qui était la fille d'un comte Adilion et dont il eut une fille, Aggletrude ; sa pénitence à Gand et son admission à la cléricature par S. Amand, qu'il suivra dans une de ses courses apostoliques ; puis sa retraite dans une *cellula*, sous l'abbé Florbert ; ses grandes austérités et bientôt sa bienheureuse mort, consolée par l'assistance du prêtre Domlinus ; enfin, son ensevelissement dans le *castrum* de Gand.

Dom Podevijn estime nécessaire de corriger le témoignage de l'hagiographe sur la personnalité du saint, notamment durant la dernière période de sa vie, présentée comme une sorte de réclusion dans les plus rudes expériments de l'ascèse. Afin de justifier sa conception plus apostolique — il y comprend, nous l'avons dit, l'activité d'un *episcopus ad praedicandum* — , le nouveau biographe commence par signifier au lecteur l'opinion défavorable qu'il s'est formée de la *Vita*, telle que nous la possédons aujourd'hui [2]. Au vrai, il s'en était déjà expliqué préalablement dans un article spécial paru sous le titre : *De oorspronkelijke « Vita Bavonis »* [3]. Le texte *BHL.* 1049, ou *Vita Bavonis I*, se révèle dès le prologue comme un produit de la renaissance carolingienne. Décelant à divers endroits du récit les traces d'un remploi d'éléments plus anciens, Dom Podevijn conclut à l'existence d'une Vie antérieure, aujourd'hui perdue, dont les linéaments se laisseraient encore reconnaître à un œil averti sous le badigeon littéraire du

[1] Ainsi, en 1934, M. Van der Essen dans son article *Bavon (Saint)* du *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. VII, col. 14-15. Même esquisse de la carrière de S. Bavon, d'après la *Vita*, dans la récente *Histoire de l'Église en Belgique* (t. I, Bruxelles, 1940, p. 176-178) par le P. Éd. de Moreau, lequel pourtant a soin de marquer au préalable les réserves d'usage sur le caractère historique d'une hagiographie aussi tardive et qu'il croit fondée principalement sur la tradition orale.

[2] *Bavo*, p. 13-22.

[3] Dans *Ons geestelijk Erf*, t. XV (1941), p. 62-72.

IXe siècle. Assurément, si la preuve nous en était administrée de façon plausible, nous adopterions sans peine et comme une chose assez banale cette thèse d'un remaniement dont, pour l'époque, on a signalé tant d'exemples. Feu B. Krusch, dans l'introduction à son édition de la *Vita*, avait, pour un motif de critique externe, admis, lui aussi, l'existence d'une recension plus ancienne [1] ; celle que Raban Maur aurait mentionnée dans son martyrologe, au 1er octobre. Plus tard, cependant, l'éditeur des *Monumenta Germaniae historica* s'était rangé [2] à l'avis de M. L. Van der Essen, lequel avait démontré entretemps que Raban avait fort bien pu lire la *Vita Bavonis* dans le texte qui nous a été conservé, puisqu'on la trouve citée par Milon de Saint-Amand ; elle s'était donc déjà répandue vers le milieu du IXe siècle [3].

Dom Podevijn, pour fonder sa manière de voir, use d'arguments puisés dans l'analyse du texte lui-même, mais on ne peut se défendre de l'impression que le critique mêle parfois à ses éléments de preuve certaines précisions empruntées à une hypothèse personnelle, qui ne pourrait être elle-même qu'un corollaire de la démonstration menée à bonne fin [4]. Ainsi, lorsqu'il oriente d'emblée vers Mendonck — « poste avancé » de l'apostolat — tout ce qui est rapporté de la *cellula* construite par les moines gantois pour S. Bavon. Pourtant, le nom de *Medmedunc* n'apparaît pas dans les plus anciens documents qui concernent le saint, ce qui donne à penser, pour un point de cette importance, et le récit de la *Vita* nous semble exclure la localisation de l'enclos dans un site aussi éloigné [5]. Ensuite, Dom Podevijn a eu tort de ne pas étendre suffisamment son information aux travaux déjà publiés, comme aussi de ne pas toujours citer les textes d'après des éditions scientifiquement établies.

Entrons maintenant dans le détail de l'argumentation.

Nous traduisons Dom Podevijn commentant la *Vita Bavo-*

[1] *M. G.*, Script. rer. merov., t. IV, p. 529-530.

[2] *Neues Archiv*, t. XXX, p. 502.

[3] *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. V, p. 844-846.

[4] Nous n'entendons d'ailleurs pas nier que l'auteur de la *Vita Bavonis* ait pu se servir de relations écrites antérieures.

[5] Mendonck (canton de Loochristi) est situé à 15 km. au nord-est de Gand. Sur le souvenir de S. Bavon en ce lieu, voir ci-dessous, p. 230.

nis I : « Dans le chapitre VIII [1] se trouve raconté longuement comment Bavon rendit à la vie un homme qu'on avait obligé de travailler à la construction de l'ermitage de Mendonck. Or, au chapitre suivant, l'auteur déclare qu'à la prière de Bavon le Seigneur ressuscita un mort. Il est inconcevable (« ondenkbaar ») que cette dernière phrase ait été rédigée par le même hagiographe qui un peu plus haut décrivait une pareille scène par le menu [2]. » Il faut donc, conclut-on, supposer l'existence d'une *Vita* plus ancienne. Ceci appelle quelques observations : 1° Comme nous venons de le dire, Mendonck ne se lit nullement dans les passages analysés ; 2° La phrase qu'on relève se présente comme une proposition relative : *cuius precibus mortuum Dominus suscitavit.* Elle ne doit pas nécessairement être considérée comme l'énoncé d'un fait nouveau, mais dans le contexte (*Haec itaque tanta miracula in Dei milite admirando, karissimi, satagamus...*) elle exprime en bref un rappel de l'événement prodigieux narré plus haut, bien digne de recommander aux fidèles un si puissant patron ; 3° Au reste, c'est la position prise par Dom Podevijn qui paraît ici intenable. Croit-il que l'auteur de la Vie primitive se serait contenté de mentionner en cinq mots et sans indiquer la moindre circonstance un miracle si particulièrement honorable ? Et dans ce cas, est-ce le remanieur qui au IX^e^ siècle a inventé toute la mise en scène du prodige ? D'autre part, si c'est la narration circonstanciée qui remonte à la Vie originale, Dom Podevijn ne devrait-il pas, dans son système, estimer inconcevable que le remanieur carolingien informe tout à coup son lecteur d'un prodige dont il vient de retracer les péripéties d'après la source qu'il a sous les yeux ?

Un autre argument du même genre, qui a conduit Dom Podevijn à supposer une dualité d'auteur, est la répétition, à propos de la naissance et de la mort du saint, de son double nom *Allowinus-Bavo*, avec l'explication qui s'y rattache. Un même auteur, assure Dom Podevijn, aurait évité ces redites [3]. De plus, note-t-il ensuite, l'explication n'est pas identique dans les deux passages ; seule la seconde, à son sens, doit remonter à la Vie primitive. De

[1] Dom Podevijn cite la *Vita* d'après l'édition de Mabillon (*Act. SS. O. S. B.*, t. II, p. 396-403) ; dans celle de Krusch les chapitres visés portent les n^os^ 7 et 8.

[2] *Bavo*, p. 15 ; cf. *De oorspronkelijke Vita Bavonis*, p. 63.

[3] *Bavo*, p. 15-16 ; cf. *De oorspronkelijke Vita Bavonis*, p. 63-64.

nouveau, il faut y regarder de plus près. Constatons que c'est par quatre fois qu'il est fait mention du double nom dans la *Vita Bavonis I*, deux fois dans le prologue, puis au début et vers la fin du récit. L'auteur semble d'ailleurs ne pas reculer devant les répétitions. En voici une qu'il a soulignée lui-même : *uxori iunctus est, filiae videlicet Adilionis comitis, de qua genuit Agglethrudem* (c. 2) ; *coniux eius obiit, filia videlicet Adilionis comitis, de qua genuit Agglethrudem, ut praelatum est* (c. 3). Il ne doit pas surprendre que le biographe, amené au cours du récit à nommer son héros tantôt *Allowinus* tantôt *Bavo*, insiste au début et à la fin sur la raison de cette particularité. Quant à son explication, elle n'est nullement incohérente ; mais il convient de la lire correctement. 1° Déjà dans le prologue l'auteur se préoccupe de faire bien saisir que le saint honoré comme tel sous le nom — ou plutôt sous son surnom — de Bavo, avait en réalité reçu le nom d'Allowinus : *Igitur de viro Dei Allowino, sancto videlicet Bavone, quod expetendum iudicastis, ut valemus, voluntatem vestram explere cupimus. Mihi Dominus servorum suorum ultimo praestet... cum sancto Bavone, qui Allowinus nomine alio vocatur, regna caelorum promereri* (prol.). Assurément, ce n'est pas dans ces deux phrases qui se suivent que l'on distinguera la main de deux auteurs différents, d'autant moins qu'il s'agit d'un prologue. Aussi Dom Podevijn se tait-il là-dessus. 2° Il tire surtout son argument de l'explication du fait donnée plus au long dans la *Vita : Igitur Allowinus, quod nomen sacro accepit babtismate, quem vulgus Bavonem nominat* (c. 2) ; *operae pretium est et illud inserere lectioni huic qualiter beatus vir Allowinus, qui ex ortu nativitatis suae a dilectione vocatus est Bavo, de hac luce migraverit* (c. 14). Ces deux explications ne se contredisent pas. Dès la naissance de l'enfant, on l'appelle par amitié (*a dilectione*) Bavon (*Babo, Bavo*) [1]. Cependant, une fois le baptême administré, le vrai nom sera Allowinus, même si le « nom d'amitié » lui reste et finit par prédomi-

[1] Cela sonnerait comme en anglais « babe », « baby » et en allemand « Bube », de l'avis de B. Krusch (*M. G.*, t. c., p. 329). Ainsi pensait déjà J. Perierus ; ses observations à ce propos, dans *Act. SS.*, Oct. t. I, p. 206-207, ne manquent pas de saveur. Sur le nom et les formes apparentées, on consultera cependant l'*Altdeutsches Namenbuch* d'E. Förstemann (t. I, col. 223-224, racine *Bab-* ; cf. col. 317-319, racine *Bob-*). Serait-ce dû à une pure coïncidence que le récit de la *Vita* est introduit par les mots : *Bonorum parvulorum indoles* (c. 2) ?

ner. Mais Allowinus n'est pas un nom chrétien et n'a pu être conféré au baptême, objecte Dom Podevijn, qui, partant (« dus »), met la première explication au compte de l'hagiographe du IXe siècle. Nous avouons ne pas saisir la portée de cette argumentation. Et ne conférait-on aux baptisés que des « noms chrétiens » ? 3° Dom Podevijn, malheureusement, a lu le second passage, celui du chapitre 14, dans l'édition de Mabillon, où par l'étrange bévue d'un copiste (manuscrit de Conques) le membre de phrase : *Allowinus qui ex ortu nativitatis suae a d i l e c t i o n e vocatus est Bavo*, attesté par tous les bons témoins du texte, est devenu : *Allowinus qui ex ortu nativitatis suae A d h i l e c vocatus est, Bavo...* [1] C'est, note Dom Podevijn, la *lectio difficilior* et, faute d'avoir consulté d'abord l'appareil critique de l'édition Krusch ou le commentaire de Perierus dans les *Acta Sanctorum* [2], il estime devoir maintenir la leçon invraisemblable. Sans y insister, au surplus, il propose de traduire *adhilec* par « adellijk », noble. Cette exégèse est superflue.

Un troisième argument est tiré par Dom Podevijn [3] d'un épisode narré au chapitre 9 de la *Vita*. Bavon s'y fait infliger une sévère pénitence par un homme qu'il avait autrefois vendu comme esclave. Ainsi que Mabillon l'avait déjà fait observer, les détails du traitement que le serviteur de Dieu subit à cette occasion sont de telle nature que l'événement paraît bien avoir été placé par l'hagiographe carolingien dans une fausse perspective chronologique. Nous accordons volontiers qu'un certain désordre s'est introduit dans la succession des faits. Au reste, l'auteur de la *Vita Bavonis I* est très peu habile dans sa composition et rompt plus d'une fois la narration mal à propos. Ses formules de transition, telles que *Eodem quoque tempore* (c. 3) ou *quadam namque die* (c. 9), n'évoquent rien de précis. On ne se hâtera pas pour autant de conclure qu'il existait un récit antérieur. En effet, il est plus concevable qu'une erreur se glisse dans la chronologie des épisodes lorsque ceux-ci ont été transmis par une tradition orale déjà longue que si le narré des faits s'est d'abord trouvé en meilleur ordre sous les yeux mêmes du remanieur, dans une rédaction primitive.

[1] *Act. SS. O. S. B.*, t. c., p. 402 (c. 15) ; l'explication assez embarrassée, tentée en note à cet endroit, est sans fondement.

[2] T. c., p. 206.

[3] *Bavo*, p. 16 ; cf. *De oorspronkelijke Vita Bavonis*, p. 64.

Il en va de même, à notre sens, pour les modifications apportées par l'hagiographe au comportement ascétique du saint, d'après l'idéal qui prévalait à l'époque où l'œuvre fut rédigée. M. Van der Essen [1] avait, dans son analyse de la *Vita*, noté la mention anachronique de la règle de S. Benoît, dont la diffusion a été favorisée précisément par Louis le Pieux dans le premier quart du IXe siècle ; il faisait observer, en outre, que « la longue description de l'ascétisme de Bavon correspond à l'état d'âme religieux » de cette même époque, où Éginhard réorganisait à Gand ses monastères. Dom Podevijn insiste avec force sur ce point [2]. Son Bavon, certes, passe par les rudes exercices d'une quarantaine de pénitence, à l'abbaye gantoise [3] ; mais aussitôt après, Amand l'ayant admis au nombre des clercs, nous le voyons partir pour Mendonck, à trois lieues de Gand ; il y aurait résidé, aux avant-postes de la « mission » de Flandre, pendant deux ans comme simple prêtre, puis, comme évêque, après le départ de S. Amand, jusqu'à sa mort [4]. Car, pour son récent biographe, Bavon ne mourut pas à Gand [5].

[1] *Étude critique*, p. 353.

[2] Mais n'a-t-il pas perdu de vue que S. Amand, guide spirituel de Bavon, avait mené, lui aussi, durant près de quinze années la vie pénitente et ascétique d'un reclus dans une cellule adossée à l'église Saint-Étienne de Bourges?

[3] *Bavo*, p. 43 : « Wanneer hij in het Sint-Pietersklooster de veertigdaagsche vasten, hem door bisschop Amandus opgelegd, volbracht heeft, gaat hij zich vestigen te Mendonck. » Dans son article sur la Vie primitive (p. 70), Dom Podevijn avait, d'après celle-ci, fixé à Mendonck une quarantaine de pénitence, laquelle serait suivie de trois années de vie monastique (« drie jaar monniksleven ») jusqu'à la mort du saint. Aurions-nous mal interprété la théorie de l'auteur, ou la pensée de ce dernier aurait-elle à ce point évolué? Notons qu'à la page citée du *Bavo*, la date 640, particulièrement déroutante, doit être corrigée en 649.

[4] *Bavo*, p. 52 : « Het besluit van Amandus om onze streken te verlaten, zouden we graag willen doen samenvallen met het toedienen der bisschoppelijke wijding aan Bavo. Deze had als priester twee jaar lang een vooruitgeschoven post bediend te Mendonck. Bavo moest in de oogen van Amandus de geschikte man zijn om hem op te volgen als missiebisschop in deze streken. » Voilà un texte qui change du tout au tout la figure traditionnelle de S. Bavon.

[5] *De oorspronkelijke Vita Bavonis*, p. 66 : « Bavo stierf niet te Gent. » Si le saint était décédé à Mendonck, comment expliquer qu'aucune tradition locale n'en a perpétué le souvenir? Dans les *Miracula Bavonis* (l. III, c. 1), il n'est question que d'un séjour, qui se place aussitôt après le changement de vie de S. Bavon. — Signalons ici l'erreur matérielle qui, dans le *Bavo* de Dom

Chose singulière, Dom Podevijn, qui a cru pouvoir reconstituer, à travers la *Vita Bavonis I*, les principaux traits de la Vie originale, rédigée dès le VII^e^ siècle, assure-t-il, pour obtenir de S. Éloi l'élévation des restes du saint [1], ne prétend pas formellement y découvrir un paragraphe sur la consécration épiscopale, par S. Amand, du noble converti de Hesbaye [2]. Il n'existe, en effet, pour le faire, aucune amorce dans les textes. Et l'on pourrait invoquer, en outre, le silence des Vies de S. Amand sur ce point ; Bavon n'aurait-il pas dû y trouver une mention, au moins fugitive, s'il avait poursuivi en qualité d'évêque la tâche missionnaire d'Amand ? Nul écho non plus dans la Vie de S. Éloi.

Malgré ces silences, qui sembleront à plus d'un dirimer la question, Dom Podevijn a néanmoins cherché une nouvelle « probabilité » en faveur de sa thèse, dans le chapitre où est relatée la mort du saint. Quand Bavon se rend compte que la fin de ses jours approche, il fait part de ce pressentiment à l'abbé et aux religieux de son monastère. Sur son désir formel, un messager se rend à Torhout et en ramène un pieux prêtre appelé Domlinus, dont apparemment Bavon prisait fort les conseils. Cet homme de Dieu l'assisterait à ses derniers moments. De l'emploi des termes *presbiterum... nomine Domlinum evocari voluit* (c. 14), Dom Podevijn conclut que Bavon « avait autorité sur les prêtres » [3], ce qui est le propre des évêques. N'est-ce pas forcer le sens de *voluit*,

Podevijn (p. 56), fait mourir le saint un 1^er^ décembre ; c'est le 1^er^ octobre qu'il faut lire.

[1] *Bavo*, p. 59 ; cf. *De oorspronkelijke Vita Bavonis*, p. 69-70. Par malheur, ce sont là des conjectures qui ne s'appuient sur aucun élément de preuve un peu solide.

[2] *De oorspronkelijke Vita Bavonis*, p. 70. Pourtant, l'auteur a manqué sur ce point de la clarté requise, car dans son *Bavo* (p. 20-21) il déclare que si Raban Maur a reconnu à S. Bavon la qualité d'évêque, c'est qu'il avait eu à sa disposition la Vie primitive, tandis que les autres martyrologistes, ses contemporains, avaient lu la Vie remaniée. (Nous aurons à traiter des martyrologes ci-après.) Quant à expliquer le silence du remanieur en affirmant qu'aux yeux des moines de Gand cette dignité épiscopale de leur patron était « chose accessoire » et donc de peu d'intérêt (« dat hij bisschop of belijder was, is voor hen bijzaak »), voilà qui nous paraît difficilement acceptable, tout en admettant qu'une fonction de ce genre ne s'entourait pas, à l'époque, d'un éclat particulier.

[3] *Bavo*, p. 17.

surtout dans un contexte où la mention de la dignité épiscopale, qu'il eût été si naturel d'insérer, est totalement absente? Ne dit-on pas, de nos jours, qu'un paroissien à l'article de la mort « fait venir » son curé? Même le terme *praecepit*, qui par deux fois se rencontre dans le même chapitre, ne doit pas s'entendre proprement de l'exercice d'un pouvoir hiérarchique, mais d'un ordre au sens moral, d'une recommandation expresse. Si l'on s'avise que l'hagiographe exalte, après deux siècles, la gloire et les mérites d'un patron qui est considéré comme le seigneur du lieu, quoi d'étonnant que le grand crédit dont jouit alors ce dernier rejaillisse sur le récit des actions qu'il accomplit de son vivant et le fasse évoquer comme un homme de Dieu, parlant avec autorité? D'autant plus que dans le pénitent le riche châtelain qu'il a été naguère survit toujours un peu. Au reste, il semble bien que Bavon, dans sa *cellula*, vécut assez isolé, jouissant par là-même d'une certaine autonomie.

Et ici rebondit la question de savoir quel était le lien qui unissait Bavon à la communauté gantoise. Dom Podevijn le restreint pratiquement au fait d'avoir été reçu pour le temps de la pénitence publique comme *frater conversus*, au sens originel du mot [1]. Pourtant, si l'on accepte le témoignage de la Vie sur la *cellula* que Bavon demande à l'abbé de lui construire, on ne peut faire abstraction de plusieurs autres passages du récit, où S. Bavon apparaît comme en relations étroites — au spirituel et même localement — avec « son » abbaye [2] et nullement comme un prêtre exerçant à distance et en toute liberté d'action le ministère des âmes. Reprenons donc les faits de plus haut. Après la pénitence et la réconciliation publique, Bavon est reçu par S. Amand au nombre des clercs; ensuite, il accompagne son maître dans une tournée apostolique, « pour se nourrir de sa prédication [3] ». Les paroles qu'en l'occurrence on place sur les lèvres du grand missionnaire sont des leçons de détachement et des exhortations au combat spirituel [4]. Là-dessus, Bavon lui demande l'autorisation

[1] Ibid., p. 37. Ailleurs, p. 44, l'auteur prête à Bavon, dès l'origine (« van meet af »), l'intention de se fixer à Mendonck.

[2] *Vita Bavonis*, c. 14. [3] Ibid., c. 5.

[4] Dom Podevijn (*Bavo*, p. 35-36) attache le plus grand prix à ces discours, insérés au ch. 5 de la *Vita*. Il y voit d'authentiques fragments de la prédication

de visiter quelques monastères, afin d'apprendre à mieux connaître les exercices de l'état religieux. Alors seulement, son choix définitif se fixe sur Gand, et il sollicite de Florbert, qui avait été établi par S. Amand abbé du monastère, la construction d'une *cellula*, pour y vivre en pénitent. Où donc s'élèvera cet édicule ? Assurément, si Bavon s'est décidé pour le monastère gantois, de préférence à d'autres, ce n'est pas pour aller vivre à Mendonck, tel un prêtre indépendant, dans un ermitage rural [1]. Si on nous le montre, appliqué à l'obéissance et soucieux de s'humilier sur le pavé du chœur, quand on chante l'office [2], apparemment cela ne se passe pas au fond d'une solitude forestière. On objectera : dans le chapitre 7, où est narrée la résurrection de l'homme de corvée récalcitrant, l'auteur ne précise-t-il pas que le chariot des

du grand apôtre, les plus anciens qui nous aient été conservés de la littérature ascétique en nos régions. Cet enthousiasme sera-t-il partagé par tous les lecteurs ? Les textes visés contiennent un bien grand pourcentage d'emprunts scripturaires, pour prétendre à une telle originalité.

[1] Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, p. 227, note 5, l'auteur des *Miracula Bavonis*, qui écrivait vers l'an 1000, a consigné le souvenir d'un séjour que S. Bavon aurait fait à Mendonck : *quo primum dicitur post conversionem habitasse* (*M. G.*, Script., t. XV, p. 596). Et un peu plus loin, il mentionne en passant la célébration annuelle (*memoria annua*) de la fête du saint à Mendonck. La manière dont l'hagiographe Thierry de Saint-Trond (c. 20 ; *Act. SS.*, Oct. t. I, p. 247) relate à son tour le passage de Bavon à Mendonck, *avant* son entrée au monastère gantois, montre à l'évidence qu'à l'époque où il rédigeait son récit, nulle trace n'existait d'une tradition fixant en cette localité la demeure où le saint aurait vécu jusqu'à sa mort en exerçant l'apostolat. Il convient, à ce propos, de faire état d'un texte, plus ancien que les deux précédents, et qui a échappé, semble-t-il, à Dom Podevijn. Il s'agit d'un acte de donation ayant pour objet l'église de Mendonck et reproduit dans le *Liber Traditionum* de Saint-Pierre : *aecclesiam quę vocatur Medmedung, sitam super fluvium Dorma, ubi beatus Bavo XL diebus et XL noctibus cum orationibus et ieiuniis sedebat* (éd. A. Fayen, pp. 34 et 48-49). Quoi qu'il en soit de la réalité historique du trait rapporté ici, ce texte est l'écho d'une tradition locale qui s'oppose à la thèse défendue par Dom Podevijn. Au reste, l'appartenance de Mendonck au domaine des moines de Gand suffirait à expliquer les honneurs rendus au saint en cet endroit comme aussi l'éclosion de certaines légendes.

[2] *Vita Bavonis*, c. 10 : *Nec in hac afflictione obedientiae normam reliquit, sed abbatem sibi praelatum magnopere poposcit, ut ita eum retruderet super pavimentum, ut si quando ad omnipotentis Dei laudes dicendas assisteret, dextra levaque pavimento ita circumseptus foret, ne declinandi facultatem in nullam partem haberet.*

moines est sorti du *vicus* et que le cadavre, après l'accident, fut ramené en barque ? C'est à Mendonck que se rendaient les travailleurs, explique Dom Podevijn [1]. On peut estimer qu'il est plus naturel, d'après le contexte, de croire que ces ouvriers étaient allés quérir, hors du bourg, les matériaux destinés à maçonner l'édicule dans l'enceinte du monastère. Une démarche inverse paraît moins vraisemblable.

A dessein nous n'avons pas, jusqu'ici, désigné par son nom le monastère auquel Bavon se lia (*abbati et fratribus s u i monasterii*). C'est le moment de toucher, en passant, à une question fort débattue et que Dom Podevijn traite à son tour de manière originale [2]. S. Amand, le maître de S. Bavon, a-t-il fondé les deux abbayes gantoises, celle de Saint-Pierre au Mont-Blandin et celle de Saint-Pierre qui fut appelée plus tard Saint-Bavon ? Si oui, peut-on déterminer laquelle des deux eut la priorité sur l'autre ? Si non, quelle solution convient-il de donner au problème de l'érection de la seconde ? Conséquemment, de quel monastère Bavon fit-il choix, de son vivant, et où reçut-il la sépulture ? Ce n'est pas notre propos de développer les thèses diverses qui ont été défendues sur tous ces points, parfois avec passion. Constatons qu'aujourd'hui encore les érudits adoptent à cet égard, en toute sérénité d'ailleurs, les opinions les plus opposées. Nous pouvons renvoyer le lecteur à une étude toute récente qui a été consacrée au sujet par M. L. Voet [3] et dont la solution, nuancée à souhait

[1] *Bavo*, p. 44-46.

[2] *Bavo*, p. 61-71 ; cf. *De oorspronkelijke Vita Bavonis*, p. 66-71.

[3] *Over de stichting en de vroegste geschiedenis der Sint-Pieters- en Sint-Baafsabdijen te Gent*, dans *Handelingen der Maatschappij van Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent*, Nieuwe Reeks, Deel I (1944), p. 81-125. Cet article nous dispense de recenser les nombreux travaux où il a été traité des origines de la cité gantoise. Signalons pourtant quelques publications parues au cours des dernières années et dont il convient de tenir compte. Dans son *Saint Amand* (Louvain, 1927), le P. Éd. de Moreau n'entend pas, vu l'état des documents, se prononcer en toute certitude sur le point de savoir si S. Amand créa les deux monastères à la même époque ; il constate que « l'opinion qui rencontre aujourd'hui le plus de faveur attribue la priorité à la fondation de l'abbaye de Blandigny » (p. 223). Quand le même auteur publia, en 1940, son *Histoire de l'Église en Belgique des origines aux débuts du XII^e siècle*, il écrivit plus résolument : « On peut encore, au moins avec probabilité, faire dépendre de lui

dans l'interprétation des documents, paraît fournir une image assez vraisemblable des faits [1].

Rejetant délibérément la théorie dite classique, qui n'a jamais pu donner entière satisfaction aux historiens, Dom Podevijn et M. Voet proposent un système partiellement commun en ce qu'ils n'admettent la fondation par S. Amand que d'un seul monastère, celui de Saint-Pierre sur le Mont-Blandin [2], et d'une église. C'est

[S. Amand] la création de Saint-Pierre et de Saint-Bavon de Gand » (t. I, p. 118-119). Toutefois, en donnant deux ans plus tard une nouvelle édition, succincte et remaniée, de sa biographie de S. Amand (*S. Amand, le principal évangélisateur de la Belgique*, Bruxelles, 1942), le P. de Moreau tint à signaler à ses lecteurs la position très personnelle — que nous résumons ci-après — prise à l'égard du problème gantois par Dom Podevijn dans son article de 1941 : *De oorspronkelijke Vita Bavonis*. En tête d'une étude d'archéologie, intitulée : *L'abbaye de Saint-Bavon à Gand* (Bruges, 1930), M^lle^ L. Ninane a placé une Notice historique, où elle reprend en somme le point de vue quelque peu réticent du P. de Moreau dans son *Saint Amand*. Les *Kritische Studiën betreffende de oudste geschiedenis van de stad Gent* (Anvers, 1933) de M. H. Van Werveke, professeur à l'Université de Gand, témoignent de recherches approfondies, notamment pour dégager le sens de l'expression *castrum Gandavum* dans les textes, parmi lesquels le premier en date est la *Vita Bavonis I*. M. Van Werveke s'en tient dans cet ouvrage à l'opinion que S. Amand érigea les deux monastères (p. 91). Dans un petit livre qui sort de presse au moment où nous écrivons ces lignes, il paraît s'être rallié à la thèse de M. Voet (*Gand. Esquisse d'histoire sociale*. Bruxelles, 1946, p. 125). C'est à un critique anglais, M. Ph. Grierson, que nous sommes redevables des plus utiles contributions à l'histoire des premiers siècles chrétiens à Gand : *The Early Abbots of St. Peter's of Ghent* et *The Early Abbots of St. Bavo's of Ghent*, articles publiés dans la *Revue bénédictine*, respectivement en 1936 et en 1937 ; puis encore, sous les auspices de la *Commission royale d'histoire : Les Annales de Saint-Pierre de Gand et de Saint-Amand* (Bruxelles, 1937), édition des textes, avec introduction et commentaire. Il serait du plus haut intérêt que M. Grierson, si bien informé, confronte avec la thèse nouvelle exposée par M. Voet sur les origines de Saint-Bavon sa propre manière de voir, laquelle, sous l'influence, semble-t-il, des théories de De Vlaminck et Vanden Haute concernant un domaine primitif commun aux deux abbayes, est demeurée assez conforme à l'opinion traditionnelle. Rompant avec celle-ci, bien que de façon assez inattendue, M. Fr. Blockmans a récemment tranché le problème en faveur de Saint-Bavon ; il réclame pour ce monastère la priorité que généralement on accorde à Saint-Pierre du Mont-Blandin (*Gent tot omstreeks 1336. De voorbereiding van een groote tijd*, Anvers, 1942, p. 9-12).

[1] On ne prétend nullement l'imposer comme une vérité historique désormais démontrée (cf. p. 82).

[2] Dont la tradition, notamment en ce qui concerne la succession des abbés et l'antiquité de son domaine, offre les garanties les plus sûres. Cf. L. Voet, op. c., p. 92-95.

bien à la communauté blandinienne et à son abbé, Florbert, que Bavon dut se présenter. Mais M. Voet se sépare nettement de Dom Podevijn, quand il s'agit d'exposer les origines de Saint-Bavon. Selon Dom Podevijn, l'église (*basilica*), dont il vient d'être fait mention, avait été édifiée par S. Amand là même où il fonda aussi son monastère (*coenobium*). Ce seraient les moines qui auraient, plus tard, érigé un nouveau temple dans les terres basses, non loin du confluent de l'Escaut et de la Lys, pour les besoins accrus de l'agglomération qui s'y développait de plus en plus. Dans cette église, desservie par les religieux, aurait été transféré par S. Éloi, à l'occasion de l'*elevatio reliquiarum*, le corps de S. Bavon, qui reposait au Mont-Blandin, de sorte que le nom du saint prévalut bientôt, après celui de S. Pierre, comme titulaire de l'édifice nouveau. Ce n'est qu'au x^e^ siècle que cette communauté de Saint-Bavon se serait émancipée de l'abbaye-mère sous un abbé propre, élu en 980.

M. Voet, disions-nous, n'a pas suivi Dom Podevijn [1] dans cette voie, dont le dernier jalon se trouve placé à une date manifestement trop tardive, en désaccord avec les documents. Il propose une évolution différente. S. Amand, lors de son action évangélisatrice en pays gantois, a fondé une église, pour les nouvelles ouailles, et aussi, comme foyer spirituel de la région, un monastère. Ce *coenobium* a été bâti, avec son oratoire propre, sur le solitaire Mont-Blandin. Quant à la *basilica*, mentionnée en premier lieu dans les textes, le missionnaire l'avait fait construire dans le lieu habité qui serait un jour le *castrum Gandavum*. C'est cette église, administrée bientôt à la manière d'une paroisse par les religieux de l'abbaye — et dédiée, elle aussi, au prince des apôtres — qui aurait reçu la dépouille de S. Bavon. Le culte du saint y prospéra, ce qui, du point de vue matériel, tendit à conférer à la communauté des desservants quelque indépendance vis-à-vis de l'abbaye blandinienne. Lorsque cette dernière, au début du VIII^e^ siècle, fut touchée momentanément par le destin — partage de son domaine au profit des vassaux de Charles Martel, destitution de l'abbé Célestin, dispersion des moines sans ressources — l'église Saint-

[1] Notons ici que M. Voet n'a pu se référer qu'à l'article *De oorspronkelijke Vita Bavonis*, le petit volume *Bavo*, où l'auteur a repris la question, n'ayant paru qu'en 1945. De son côté, Dom Podevijn n'a pas connu l'étude de M. Voet.

Pierre, qu'on appelait déjà Saint-Bavon, plus favorisée, notamment par les donations offertes au tombeau de son protecteur, devint pratiquement autonome. Sans doute recueillit-elle, par la même occasion, plusieurs religieux blandiniens. Telle serait la genèse de Saint-Bavon, pour laquelle M. Voet trouve un parallèle assez frappant dans le cas du monastère de Saint-Bertin, qui s'éleva près de celui de Saint-Omer.

Il s'ensuit que l'auteur de la *Vita Bavonis I*, un bavonien, rappelons-le, écrivant au IXe siècle, avait déjà subi, peut-être de bonne foi, l'illusion d'optique favorable à sa maison, et reculait de plusieurs décades l'origine de celle-ci en tant qu'abbaye. Lorsqu'il parle de la construction d'un *coenobium*, par S. Amand, *in ipso castro* (c. 4), c'est bien à son monastère qu'il pense. De même, lorsqu'il relate la sépulture de Bavon *in loco qui dicitur Gandavum, cuius nunc coenobium aperte vocatur Ganda* (c. 16). *Gandavum castrum*, d'après M. Voet, ne saurait s'entendre du Mont-Blandin. Ainsi donc, l'opinion de Dom Podevijn, regardant l'épilogue de la *Vita Bavonis I* comme un fragment authentique du texte primitif, s'avère insoutenable.

Plus insoutenable encore, comme nous l'insinuions quelques lignes plus haut, est la thèse qui recule jusqu'au Xe siècle l'érection de Saint-Bavon en abbaye. A lui seul, le diplôme de Louis le Pieux, daté de 819 et confirmant l'attribution de Saint-Bavon à Éginhard [1], s'oppose à cette manière de voir [2]. Cet acte est conservé en original aux Archives de Gand ; en dépit des efforts de Dom Podevijn pour en contester l'authenticité [3], il doit continuer à faire foi. Le premier argument, celui de l'originalité littéraire d'Éginhard, que Dom Podevijn a cru pouvoir invoquer pour récuser un instrument dont la teneur ressemble par trop, à son gré, à celle d'un diplôme de 815 pour Saint-Pierre, n'a rien à voir en cette affaire, la chancellerie impériale ayant tout simplement établi d'après un formulaire identique deux actes dont l'objet était pareil.

[1] [C. P. SERRURE], *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand*, p. 2-3.

[2] Consulter aussi la correspondance d'Éginhard (éd. K. HAMPE, dans *M. G.*, Epistolae Karolini aevi, t. III, pp. 116-118, 137). Qu'on relise, à ce propos, l'intéressant mémoire de M. F.-L. Ganshof, *Éginhard à Gand*, dans le *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, 34e année (1926), p. 13-33.

[3] *Bavo*, pp. 63-65, 89.

C'est dans son *Bavo* que l'auteur a imprimé en regard le texte des deux diplômes. Malheureusement, pour le faire, il a eu recours à l'édition de Miraeus, qui doit être amendée, spécialement en ce qui concerne l'acte de 815, d'après un texte plus sûr contenu dans le *Liber traditionum Sancti Petri* [1]. Dom Podevijn a donc lu dans l'acte de 815 : *Abba Ainhardus ex monasterio Blandinio quod est constitutum in honore SS. Apostolorum Petri et Pauli, quod est situm in pago Gandensi ;* et dans l'acte de 819 : *Einhardus abba ex monasterio quod dicitur Ganda, quod est situm in pago Brachbatense, constructum in honore S. Petri principis Apostolorum, ubi etiam S. Bavo confessor Christi corpore quiescit.* Anachronisme évident de la part du faussaire, note Dom Podevijn, que d'avoir situé Saint-Bavon dans le *pagus* de Brabant, alors qu'à l'époque d'Éginhard cet établissement se trouvait encore compris, aussi bien que Saint-Pierre, dans le *pagus* de Gand ! Or, répondra-t-on, ce sont précisément les termes *in pago Gandensi* qu'il s'agit de corriger dans l'acte de 815, tel que l'a publié Miraeus. Le texte original portait ici, à n'en pas douter, *in pago Turnacense*, comme on peut le lire dans le fragment le plus ancien du *Liber traditionum* de Saint-Pierre, datant du début du x[e] siècle. Ailleurs, dans le même *Liber traditionum*, des localités sont mentionnées comme situées *in pago Gandense seu Tornacense* [2]. Pour expliquer ces dénominations, un bon spécialiste, M. Dhondt, en concluait récemment qu'au temps de Louis le Pieux, le *pagus* de Gand a dû se trouver momentanément morcelé et adjoint pour une partie soit au *pagus* de Tournai, soit à celui de Brabant [3]. En nommant le second de ces territoires, M. Dhondt cite précisément le texte du diplôme de 819. Les termes *in pago Brachbatinse*, attestés par l'original pour situer Saint-Bavon, ne sauraient donc être taxés d'anachronisme.

II. Documents sur le culte.

Le silence absolu des sources narratives sur des fonctions épiscopales, voire sur des activités proprement apostoliques, qu'aurait exercées S. Bavon au cours des trois années qui suivirent son chan-

[1] Éd. A. Fayen, p. 7-11. Cf. p. 25. [2] Ibid., pp. 29, 31, 43.

[3] *De Graven van Gent*, dans *Handelingen der Maatschappij van Geschiedenis- en Oudheidkunde te Gent*, Nieuwe Reeks, Deel I (1944), p. 127-128.

gement de vie, paraît bien démontrer qu'en pays gantois, où les *Vitae* furent écrites, il n'exista jamais aucune tradition dans ce sens. Dom Podevijn aurait-il donc découvert dans un autre domaine, celui du culte, des témoignages d'un assez grand poids pour nous faire changer d'opinion? Rien dans le cadre des offices liturgiques; aussi loin que portent nos investigations, S. Bavon y a le rang d'un confesseur non-pontife [1].

Deux expressions, l'une d'Alcuin, l'autre de Raban Maur, ont, nous l'avons dit, impressionné surtout Dom Podevijn. Il nous reste à les examiner et, en outre, quelques autres mentions anciennes de S. Bavon dans la liturgie.

On estime généralement que le culte du saint nous est attesté pour la première fois dans le distique suivant, composé par Alcuin :

Haec loca sanctificet venerandus Bavo sacerdos
Discipulus vita patris condignus Amandi [2].

Dom Podevijn fait observer que l'inscription convient fort bien à l'église Saint-Bavon de Gand, quoiqu'on ne puisse prouver qu'elle ait servi à décorer cet édifice. Il traduit ensuite *sacerdos* par pontife (« hoogepriester »), et y trouve un excellent point d'appui pour sa thèse [3].

Ici, on doit être circonspect. Il ne faut pas, en vertu d'une considération, plus ou moins vague, d'ordre lexicologique, opter pour tel sens du mot *sacerdos* plutôt que pour tel autre, mais étudier préalablement l'usage de ce terme et des termes apparentés, tels que *praesul*, *pontifex*, *antistes*, *pastor*, *presbyter*, *confessor*, dans la langue même d'Alcuin. Nous avons parcouru d'abord ses œuvres poétiques. Voici quelques indications.

[1] Il est vrai que, faute de documents, ces investigations ne remontent pas jusqu'à une bien haute antiquité; d'autre part, on ne s'imagine pas aisément, au cours des âges, un brusque changement dans le rite adopté.

[2] Parmi les *Alcuini carmina*, CVI, III (éd. E. Dümmler, dans *M. G.*, Poet. lat., t. I, p. 333).

[3] *Bavo*, p. 17; cf. *De oorspronkelijke Vita Bavonis*, p. 65-66. B. Krusch, en citant le distique, a laissé provisoirement la question ouverte : « presbyterum vel episcopum » (*M. G.*, Script. rer. merov., t. IV, p. 527). Dans les *Acta SS.* (Oct. t. I, p. 226), Pericrus s'était nettement prononcé contre l'hypothèse de l'épiscopat et donnait à *sacerdos* le sens de *presbyter*.

En de nombreux cas, *sacerdos* se trouve, en effet, qualifier des évêques :

... praeclarus in orbe sacerdos
Martinus... [1].

Parfois avec un adjectif :

Hic patriarcha pius sedeat summusque sacerdos [2].

En s'adressant au pape Léon III :

Pontificalis apex, princeps, patriarcha, sacerdos,
Praesul amate Deo, sanctorum sancte magister,
Pastor apostolicus, magnus Leo papa, valeto [3].

Ou en rappelant le souvenir de S. Grégoire le Grand :

Gregorius doctor, pastor, patriarcha, sacerdos,
Romana quondam praesul in urbe pius [4].

En fait, dans ces emplois, le terme *sacerdos* marque surtout l'éclat de la fonction sacrée, sans signifier pour autant, et adéquatement, la condition d'évêque.

Ainsi, dans l'exemple suivant :

Iussit (Aelbertus) *ut obrizo non parvi ponderis auro*
Ampulla maior fieret, qua vina sacerdos
Funderet in calicem, sollemnia sacra celebrans [5].

Alcuin applique le mot *sacerdos* à des abbés, à celui d'Elnone par exemple :

Non tulit Arnonus foedari templa sacerdos;
Iusserat in melius renovari haec omnia praesul [6].

Et incontestablement aussi à des prêtres qui n'occupent aucun rang spécial dans la hiérarchie :

Omnia quae dudum praeclarus Beda sacerdos
Prosaice primum scripsit sermone magister [7].

Beda sacerdos, Bavo sacerdos : nous pouvons conclure, en toute objectivité, que dans la langue poétique d'Alcuin ces expressions

[1] Éd. Dümmler, p. 309. [2] Ibid., p. 330. [3] Ibid., p. 247.
[4] Ibid., p. 317. [5] Ibid., p. 203.
[6] Ibid., p. 306. L'abbé Arn, qui est appelé ici *praesul* et plus loin *antistes* (p. 308), ne deviendra que plus tard évêque de Salzbourg.
[7] Ibid., p. 184. Comparez : *Gundvin presbyter* (p. 325) et *sacerdos Gundvinus* (p. 327).

n'impliquent nullement la dignité épiscopale. En outre, l'opposition *discipulus Amandi*, au second vers de l'inscription en l'honneur de S. Bavon, ne contribue guère à distinguer dans celui-ci un évêque.

L'étude de la prose d'Alcuin ne conduit pas à un résultat différent. Dans la *Vita Richarii Centulensis*, nous lisons : *Contigit autem illo tempore duos sacerdotes sanctitate florentes, quorum prior Caidocus vocabatur... in Pontivas pervenisse regiones* [1] (c. 2). Il n'est pas là question d'évêques. Comparez l'*epitaphium sancti Chaidoci confessoris* par un contemporain d'Alcuin, Angilbert :

Mole sub hac tegitur Chaidocus iure sacerdos,
Scotia quem genuit, gallica terra tegit [2].

Notons enfin que l'auteur de la *Vita Bavonis*, qui écrivait sous Éginhard, mentionne dans son prologue les *dicta Hieronimi sacerdotis* [3].

S. Bavon a sa fête le 1er octobre. Les martyrologistes du IXe siècle l'annoncent à ce jour.

Wandelbert de Prüm, qui rédigeait vers le milieu du siècle son martyrologe en vers, a inséré Bavon après Remi de Reims et Germain d'Auxerre :

Francos qui primus docuit domuitque feroces
Remigius proprio Octimbrem praesignat honore
Germanusque simul...
Hos virtute Bavo et sancto comitatur honore [4].

Rien à tirer de là au point de vue du sujet que nous traitons.

Sensiblement vers la même époque, Raban Maur, dont le martyrologe est, comme on sait, une œuvre de vieillesse, écrivait : KL. OCTOB. *In Galliis, civitate Autissiodorense, depositio sancti Germani episcopi. Rhemis civitate, Remedii episcopi. Adratis civitate, beati Vedasti episcopi. Ganda monasterio, sancti Babonis episcopi. Quorum omnium conversationes et gesta miraculis plena conscripta habentur* [5].

[1] Éd. KRUSCH, dans *M.G.*, Script. rer. merov., t. IV, p. 390.
[2] Éd. DÜMMLER, dans *M.G.*, Poet. lat., t. I, p. 365.
[3] Éd. KRUSCH, t. c., p. 534.
[4] Éd. DÜMMLER, dans *M.G.*, Poet. Lat., t. II, p. 595.
[5] *P. L.*, t. CX, col. 1171.

Voilà donc un texte où Bavon est décoré du titre d'évêque. Comme on ne possède pas encore d'édition critique des œuvres de Raban, on pourrait être tenté d'éluder son témoignage en arguant d'une bévue de copiste. M. Van der Essen suppose que l'abréviation *cf.* a pu être lue erronément *ep.* Nous préférons ne pas recourir à cette conjecture. Sous bénéfice d'inventaire, admettons la leçon *episcopi.* Mais ajoutons aussitôt qu'elle ne saurait avoir l'intérêt documentaire que, dans son système, y attache Dom Podevijn. Raban, assure-t-il, ne pouvait ignorer l'inscription composée par Alcuin, où Bavon était appelé *sacerdos.* N'avait-il pas été à Tours l'élève du célèbre écrivain ? Son texte confirme donc celui de son maître. Sans doute, tout jeune moine, Raban était allé prendre des leçons auprès d'Alcuin ; mais rien ne prouve qu'environ quarante ans plus tard, à Mayence, il se soit inspiré d'un distique perdu parmi tant d'autres ; au reste, nous avons montré par ailleurs que le mot *sacerdos* ne doit pas y être pris au sens d'évêque.

Si l'on admet la force de l'argument *a silentio* que nous avons développé tout au long de la première partie de cette étude, il faut conclure tout simplement que dans l'annonce martyrologique de Raban il y a erreur matérielle. Est-ce si étonnant dans une compilation de ce genre ? L'occasion, au reste, est tout indiquée : trois noms d'évêques précèdent celui de Bavon. Il peut s'être produit, sous la plume soit de Raban lui-même soit d'un de ses copistes, un phénomène d'attraction. Touchant le même objet, nous avons rencontré un cas semblable. Dans le manuscrit de Londres Harley 547, originaire d'Ely et datant du XIII^e^ siècle (époque où la tradition au sujet de S. Bavon était depuis longtemps fixée), on lit, au 1^er^ octobre du calendrier : *Sanctorum Remigii, Germani, Vedasti, Bavonis episcoporum* (fol. 6) [1]. Vraiment, nous ne croyons pas qu'il convienne, en bonne méthode, de fonder sur un seul mot du martyrologe de Raban Maur une opinion nouvelle en désaccord avec les autres documents [2].

[1] F. WORMALD, *English Benedictine Kalendars after A. D. 1100* (Londres, 1946), p. 17. — Serait-ce par suite d'un phénomène de même genre que le P. de Moreau, critique pourtant bien averti, a fait de S. Bavon un abbé, en le nommant sur une même ligne avec S. Ghislain ? (*Hist. de l'Église en Belgique*, t. I, p. 155). Dom Podevijn (p. 17) y voit à tort une « conclusion » de l'auteur.

[2] Ainsi en jugeait déjà notre prédécesseur Perierus : « Nullam mihi verisimilitudinem habet, quod tradit Rabanus aut forte huius interpolator in Martyro-

Quant à Usuard, qui écrivait à Saint-Germain-des-Prés vers 865, il annonce à la suite des évêques S. Germain et S. Remi : *In portu Ganda, sancti Bavonis confessoris* [1].

Les mentions de S. Bavon dans les manuscrits liturgiques d'avant la fin du IXe siècle — celles-là seules ont de l'importance pour notre propos — sont fort rares. La plus ancienne que nous connaissions remonte aux dernières années du VIIIe siècle. C'est une invocation qui se rencontre dans les litanies du psautier dit de Charlemagne, composées avant le couronnement de celui-ci comme empereur [2]. Ces litanies sont triples ; dans la troisième, *Bavo* se lit immédiatement avant les saintes femmes. Il n'est pas exclu que son nom ait été suggéré au rédacteur par celui d'Amand, qui précède. On y trouve comme un écho du vers, presque contemporain, d'Alcuin :

Discipulus vita patris condignus Amandi.

S. Bavon est invoqué aussi dans des litanies de Cologne que nous avons analysées naguère ici même [3] et qui, d'après des paléo-

logio, episcopum nempe fuisse Bavonem » (*Act. SS.*, t. c., p. 226). B. Krusch, dans la préface à son édition de la *Vita Bavonis* (p. 529), a reproduit l'annonce de Raban, mais sans entrer dans la discussion du problème qu'elle crée. Il estimait encore, à cette époque, que Raban avait pu connaître une Vie de S. Bavon aujourd'hui perdue (cf. ci-dessus, p. 223). Plus récemment, le bénédictin Hieronymus Frank, dans une dissertation doctorale composée à Bonn sous la direction de M. W. Levison : *Die Klosterbischöfe des Frankenreiches* (Münster i. W., 1932), a commenté comme suit le texte de Raban : « An sich würde es uns nicht wundern, wenn dieser Bavo von Gent, ein Schüler des hl. Amandus, ebenfalls Missions- und Klosterbischof gewesen wäre. Aber jenes Martyrologium Hrabans steht mit dem Bischofstitel Bavos ganz allein. Die älteste Vita Bavos stammt, wie L. Van der Essen wohl mit Recht gezeigt hat, aus der ersten Hälfte des 9. Jh. und gerade sie, die vom Bischofstitel Bavos nicht weiss, und nicht eine ältere Vita, die Krusch annahm, hatte Hrabanus bei der Notiz seines Martyrologiums wohl im Sinn. Wenn Alcvin von « Bavo sacerdos » spricht, so kann dies auch einen einfachen Priester bedeuten. Im übrigen können wir uns die Ansicht Van der Essens zu eigen machen, dass die Autorität der Vita Bavos genüge um in Bavo einen einfachen Priester zu sehen » (p. 96).

[1] *Martyrologium Usuardi monachi* (éd. I. B. Sollerius), p. 569.

[2] Bibliothèque nationale, manuscrit lat. 13159. Voir nos *Anciennes litanies des saints*, dans *Anal. Boll.*, t. LXII (1944), p. 144.

[3] Manuscrit 106 du Chapitre métropolitain. Cf. *Anal. Boll.*, t. LIV (1936), p. 10-18.

graphes compétents, datent du début du IXe siècle. Cette liste de 275 noms est fort tumultuaire, les martyrs s'y mélangeant parfois aux évêques et aux confesseurs. Après Faustin et Béatrice, on lit : *Romane, Bavo, Rumolde, Richare...* Des litanies de Mayence, apparentées aux précédentes, contiennent la même suite de noms, sauf *Rumolde*, qui est remplacé par *Thrudo* [1]. On n'en tirera aucun élément ferme de solution pour le problème qui nous occupe. Même remarque à propos des litanies rédigées au IXe siècle par les moines de Saint-Amand pour Saint-Piat de Tournai ; évêques et confesseurs n'y sont pas encore groupés en catégories distinctes : ... *Audomare, Bertine, Eligi, Bavo* ... [2]. Dans le calendrier de ce sacramentaire, on a inscrit au 1er octobre : *Natale sanctorum Remigii, Vedasti, Germani, Piatonis, Bavonis*. Au sanctoral du sacramentaire de Saint-Thierry de Reims, qui date, lui aussi, du IXe siècle, nous notons la rubrique suivante : *Natale sanctorum Germani, Remigii, Vedasti, Bavonis* [3]. Enfin, pour clore cette énumération, mentionnons encore des litanies rédigées à Senlis vers 880 : ... *Amande, Amate, Bavo, Deodate, Philiberte, Goar, Hucberte, Regule, Trudo* [4].

Il nous est donc apparu que l'examen tant des sources narratives que des documents liturgiques ne conduit pas à modifier la physionomie traditionnelle de S. Bavon. Dans la galerie des saints belges, il continuera d'être honoré comme un noble converti et un ascète pénitent, au rang des confesseurs non-pontifes [5].

M. C.

[1] Manuscrit de Munich, lat. 8114. Cf. *Anal. Boll.*, t. c., p. 18-20. Notons, en outre, le psautier rhénan de Cologne, Chapitre métropolitain, 45, du Xe siècle : ... *Cuniberte, Goar, Bavo, Trudo* (cf. *Anal. Boll.*, t. LV, 1937, p. 69) ; ainsi que le Psautier d'Egbert, manuscrit de Trèves, Ville. 24, du Xe siècle : ... *Goar, Babo, Adalberte* (cf. *Anal. Boll.*, t. LIX, 1941, p. 286).

[2] *Anal. Boll.*, t. LV (1937), p. 49-53.

[3] A comparer au calendrier du sacramentaire de Saint-Vaast, Paris, Bibl. nat., lat. 12052, du Xe siècle : *Nobiliaco monasterio, translatio sancti Vedasti. Remis, sancti Remigii. Germani. Bavonis. Piati.* (Cf. L. Delisle, *Mémoire sur d'anciens sacramentaires*, Paris, 1886, p. 357).

[4] Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève, 111 (anc. BB. 20) ; cf. L. Delisle, op. c., p. 365.

[5] Le martyrologe Romain a reproduit l'annonce d'Usuard. Cf. *Comm. martyr. rom.* (Bruxelles, 1940), p. 429.

CODICES PATRICIANI LATINI

ADDENDA ET CORRIGENDA

Une des toutes premières publications du nouvel Institut des Hautes Études de Dublin, parue pendant la guerre, intéresse directement l'hagiographie [1]. M. Bieler y prélude à l'édition des écrits et des anciennes Vies latines de S. Patrice, que plus d'une fois nous avons appelée de nos vœux. Il a dû dresser, dans ce but, pour son usage personnel, la liste de tous les manuscrits renfermant quelqu'un de ces textes. Le nombre en dépassait largement son attente. Il a cru rendre service aux érudits en publiant sans retard ce dossier préparatoire. Œuvres authentiques du saint, synodes et canons qui lui sont attribués, œuvres certainement apocryphes, enfin Vies et autres documents biographiques, telles sont les principales divisions de son opuscule ; au total 32 pièces renfermées dans 74 manuscrits, sans compter ceux qu'il néglige de l'*Historia Britonum* et du *De Duodecim Abusivis Saeculi*, par exemple. Sans prétendre avoir fait œuvre complète, sans pouvoir même, à cause de la guerre, pousser aussi loin qu'il l'eût voulu les vérifications de détail, M. Bieler a tâché de présenter dans ces pages tous les renseignements utiles : références aux auteurs qui ont étudié chaque pièce et chaque codex, date, provenance, éditions, *explicit* et *desinit*, rapports mutuels des différents témoins, recherches critiques sur le bien fondé de certaines attributions, sur la place qu'occupent dans la tradition hagiographique les diverses collections où figurent des Vies de l'apôtre des Irlandais. Il a exclu de son programme les prophéties prétendues du saint ainsi que les textes liturgiques, à l'exception de ceux qui sont en même temps biographiques (tels l'hymne de S. Secundinus, *BHL.* 6495, qui d'ailleurs n'est pas proprement liturgique, ou les leçons historiques d'anciens bréviaires), et ne s'est pas attaché non plus à l'abondante littérature du Purgatoire de S. Patrice.

Il s'est plus d'une fois trouvé devant des problèmes quasi-insolubles : trop souvent, les catalogues de fonds manuscrits ne sont point l'œuvre d'hagiographes spécialisés, et les descriptions restent vagues et incomplètes. Du moins, M. Bieler a-t-il tiré le plus large parti des travaux des Bollandistes.

[1] *Codices Patriciani Latini. A Descriptive Catalogue of Latin Manuscripts relating to St. Patrick*, by Ludwig Bieler, Ph. D. (Dublin, Institute for Advanced Studies, 1942, xvii-72 pp.).

Les principaux résultats à relever sont la détermination plus exacte des recensions de la *Vita Secunda* (*BHL.* 6504-6505, 6505 a et b) et de la *Vita Tertia* (*BHL.* 6506, 6507 avec ses différents abrégés), et surtout l'identification du texte contenu dans le manuscrit 77 de la Bibliothèque capitulaire de Novare. Jugeant d'après l'*incipit* et le *desinit*, assez longs, qui ont été publiés [1], M. Bieler y a reconnu une recension ou plutôt, dirions-nous, un *rifacimento* de l'œuvre de Muirchú (*BHL.* 6497, 6498, du VIII^e siècle). Signalons également que, de la Vie écrite par Probus (*BHL.* 6508), qui n'était connue que par des éditions imprimées, l'auteur a retrouvé un manuscrit dans les *Collectanea Bollandiana* de la Bibliothèque royale de Bruxelles, ms. 3169-3203, fol. 355-363^v (copie moderne d'un volume perdu du Passionnaire de Böddeken). Ce sont des questions à approfondir en des études plus poussées, auxquelles M. Bieler promet de se livrer. Non moins utile serait un bon texte de la Vie composée, à la fin du XII^e siècle, par Jocelin de Furness (*BHL.* 6513). Celui-ci utilisa des manuscrits qui probablement ont disparu. Un travail critique sur cette biographie tardive, dont M. Bieler énumère une demi-douzaine de témoins, contribuerait à mieux fixer la tradition.

Depuis plusieurs années, nous avions été conduit à examiner d'assez près les mêmes *codices Patriciani latini*. Par un heureux hasard, ceux que nous avions pu étudier de plus près étaient souvent ceux auxquels M. Bieler n'avait point accès. Nous avons cru bien faire en lui communiquant sans réserve toutes nos notes. Quelques-unes de celles-ci serviront à l'établissement du texte critique attendu. D'autres, jointes à des renseignements recueillis par l'auteur depuis la publication de son opuscule, constituent le fond des *Addenda et Corrigenda* publiés ci-dessous dans la langue et dans la rédaction de M. Bieler. Nous lui laissons la plume.

P. G.

Prefatory Note

The following additions and corrections to my *Codices Patriciani Latini* are derived from

1. Publications which I overlooked, especially P. Grosjean's edition of the *Catalogus praecipuorum sanctorum Hiberniae* by Henry FitzSimon (*Féil-Sgrîbhinn Eóin Mhic Néill*, pp. 335 ff.) and M. Esposito's articles on Hiberno-Latin literature in *Hermathena*, Nos. 45 and following;

2. Publications issued since 1942;

3. MSS. that were inaccessible during the war, especially those of Trinity College, Dublin, and of the Bibliothèque royale, Brussels.

[1] *Anal. Boll.*, t. XLIII (1925), p. 355-356.

The latter were partly examined on my behalf by P. Grosjean, partly photographed at my request

4. Private communications which I received from Rev. John Brady, Dunboyne, Co. Meath ; Dom Bede Lebbe, Glenstal Priory ; Prof. W. Levison, Durham ; Mr. Newport B. White, Marsh's Library, Dublin. Recently P. Grosjean has placed at my disposal copious notes on many problems concerning the Lives of St. Patrick ; wherever in these *Addenda* P. Grosjean is mentioned without reference to published work, I am referring to these notes. I wish to express my sincere gratitude to the scholars here mentioned, and in particular to P. Grosjean.

The abbreviations had to conform to the current use of *Analecta Bollandiana.*

P. IX, lines 20-22 : Referring to the history of hagiographical collections, I should have mentioned the pioneer work of P. Albert Poncelet, S.J., *Anal. Boll.*, t. XXIX (1910), p. 5-116.

P. X, lines 2-4 should be cancelled. P. Grosjean points out that the *Catalogi codicum hagiographicorum* of the Bollandists were never intended to be, nor could they possibly be, definitive as regards different redactions of the same text.

P. XI, note 2 : The last sentence should be replaced by the following : « A modern Irish translation of Jocelin's Life by Diarmuid O'Mulchoine (1769) has been edited anonymously under the title *Beatha Phádraig* in 1940 from five MSS. in the Royal Irish Academy ; two other MSS., British Museum, Egerton 112, and Dublin, Trinity College 1413 (H. 6. 9), were known to the editor, but were not accessible when the edition was made. This translation is extant in a large number of MSS. ; P. Grosjean informs me that he knows of twenty-five, apart from two that are doubtful. »

MS. 3, Cotton Nero E. 1, lines 3-4, read : « Was probably in the possession of John Joscelin, Archbp. Parker's secretary. »

MS. 4, Rouen, Bibl. municipale, read : « f. 157bis^{v}-159^{v} ».

MS. 7, Arras, Bibl. municipale. In lines 13-15 read : « The text of these two leaves may... be reconstructed from the Bollandists' edition (probably by D. Papebroch, as P. Grosjean informs me), which was based on a transcript communicated by P. A. Denis, S.J., of Arras ; see *Act. SS.*, Martii t. II, p. 533-540. »

P. 3, Editions, read : « Based on MSS. 1 and 3 to 7. Collation of MS. 2 : *Proceedings of the Royal Irish Academy*, Vol. XXV, Section C, 11 (1905). » And add : « A new critical edition with commentary by the present writer has been accepted for publication by the Irish Manuscripts Commission. »

P. 4, lines 5-6, the words between the brackets should read : « in his review of an article by B. Capelle in *Revue Bénédictine*, t. XLVI (1934), p. 126-144 ».

P. 4, lines 17-21, read : « *Liber S. Patricii episcopi* is the title of the *De tribus habitaculis* in several MSS. There can be no doubt that

Ware's note refers to the Pseudo-Patrician tract in MS. Cambridge, Gonville and Caius College, 239, which was formerly owned by William Moore. See No. 11. »

P. 5, lines 18-20, read : « The two preceding entries, under 3 March 1655-56, being from St. Bennet's College (Corpus Christi College), Cambridge, the one in question is obviously from the same library. Ware's indication of the number of pages (188) and folios (96) makes it clear that his source was MS. Cambridge, Corpus Christi College, 279. »

P. 6, line 7, add : « According to P. Grosjean, *Anal. Boll.*, t. LXII (1944), p. 49, the words *post uero - conscripserunt* do not form part of this text. »

P. 6, line 17, add : « For other editions, see at the end of No. 20 (*Liber Angueli*). »

P. 7, line 2 from the bottom, instead of « from Spelman's Codex Andegavensis », read : « from the same apographon of the Codex Andegavensis as used by Spelman. »

P. 8, after l. 23, add : « On the Synods and Canons of St. Patrick, see also John T. MacNeill and Helena M. Gamer, *Medieval Handbooks of Penance* (New York, 1938), p. 75-86 (*Canons* attributed to St. Patrick, with translation of *Synodus I* and *Synodus II*) and p. 117-130 (on the *Canones Hibernenses*).

P. 9, lines 7-28 (« This list ... 75-77 »), read : « This list is far from complete. M. Esposito, *Hermathena*, No. 48 (1933), p. 221-227, has listed more than 200 MSS. of this text. A printed edition of the *Abusiva* attributing the work to St. Cyprian is found as early as the Appendix to the *Speculum Isidori de summo bono* (Cologne, Ulricus Zell, ca. 1470) ; the earliest attribution in print to St. Augustine is probably extant in the separate edition of this text by G. Husner, Strasbourg, s. a. (ca. 1473 : Hain 2104, Pellechet 1588). Other printed editions of the fifteenth century are listed by M. Esposito, op. c., p. 227 ff. A versification of the tract is extant in MS. Dublin, Trinity College, E. 4. 21, s. xiii and xiv ; cf. Esposito, op. c., p. 231-235. »

P. 10, line 23, add : « See also Kenney, p. 713-714 (note 236). »

P. 10, end, read : « MS. Paris, Bibliothèque nationale, lat. 4126 (probably from the Carmelite convent of Hulne Abbey near Alnwick, Northumberland ; cf. W. Levison, in *Medium Aevum*, Vol. XI, 1942, p. 113-114). » At end, add : « Expl. of the complete text (from MS. Cotton Titus D. XXIV) : *Gloria Spiritui sancto per secula cunta. Amen.* »

P. 11, after line 9, add : « the beginning of the prologue is supplemented on fol. 98^{r} (cf. M. Esposito, in *Hermathena*, No. 47, 1932, p. 254-259). » — A detailed study of MS. Cotton Titus D. XXIV has since been made by J. H. Mozley, in *Medium Aevum*, Vol. XI (1942), p. 1-45.

P. 11, after line 34, insert the following paragraph : « An edition of this poem by M. Esposito from MSS. Titus D. XXIV and Troyes

1562 (after a collation made by M. Morel-Payen in 1919) is found in *Hermathena*, No. 47, p. 260-261. As regards the author, Esposito thinks of some Irishman on the Continent in the time of St. Wulfstan of Worcester ; he explains the attribution of these verses to Patricius (understood as designating St. Patrick) by reference to the Glastonbury legends. However, the *Celeuma* as well as the *De mirabilibus Hiberniae* are in all probability works of Bishop Patrick of Dublin » etc.

P. 12, line 21 should read : « no known MS. of this text is anterior to the late 11th century. »

P. 12, l. 22 - p. 13, l. 5 from bottom, should be replaced by the following paragraphs : « A small list of MSS. of this tract was first given by M. Esposito in *Proceedings of the Royal Irish Academy*, Vol. XXXV, Section C (1919), p. 200, note 7. Subsequently, a more copious list, comprising over 100 MSS., was published by him in *Hermathena*, No. 47, p. 263-271 ; even this list Esposito regards as incomplete. In a footnote (p. 263, note 64), Esposito remarks concerning MS. Cambridge, Gonville and Caius College, 239 : « This MS. was seen by Ware..., but not collated by him, at Cambridge, in the possession of William Moore or More (1590-1659). It is No. 9241 in the *Catalogus Librorum Manuscriptorum Angliae et Hiberniae*, Oxoniae, 1697, where More is wrongly called John. » MS. Gonville and Caius College 239 was indeed in the possession of William Moore ; there can be no doubt that this is the MS. mentioned by Ware, *S. Patricio adscripta opuscula* (1656), p. 130. No. 9241 of the *Catalogus*, however, did belong to Bp. *John* Moore and is identical with MS. Cambridge, University Library, Ee. V. 32. Both MSS. contain, among other texts, the *De tribus habitaculis*. — Esposito, *Hermathena*, No. 50 (1937), p. 144, states that in the 14th century catalogue of Rievaulx (Wright and Halliwell, *Reliquiae antiquae*, Vol. II, 1843, p. 189 ; M. R. James, *Catalogue of the Manuscripts in the Library of Jesus College, Cambridge*, p. 51) [1] there is an item *Liber S. Patricii;* this entry, it would appear, refers to a copy of the *De tribus habitaculis*. However, the MS. cannot be traced ; at least, it is not among those Rievaulx MSS. which have been identified by Ker, *Medieval Libraries*, p. 89. — Esposito regards the treatise *De tribus habitaculis* as a Latin translation (s. IV or V) of some work by Eusebius of Emesa (d. ca. 359 A.D.), among whose works it is found in two MSS.; yet, he admits that the earliest quotations from this tract are extant in the Pseudo-Augustinian treatise *De diligendo Deo*, in which there are also quotations from such late writers as St. Bernard, St. Anselm and Hugh of St. Victor, and that no MS. in his list is of earlier date than the late 11th century. Thus no valid objection can be raised against its attribution to Bishop Patrick of Dublin.

This text was printed for the first time among the works of St.

[1] This catalogue is preserved in MS. Cambridge, Jesus College, 34.

Augustine by Octavianus Scotus, Venice, 1483 (HAIN 1946) ; cf. ESPOSITO, op. c., p. 269-270, where other early editions are also enumerated. Among the works of St. Patrick it was first included by Ware in 1656. A critical edition is in preparation by Rev. Aubrey Gwynn, S.J.

P. 14, lines 20-23 should read : « MS. Clarendon 44 is now British Museum, Addit. 4791—a 17th century collection of notes in the manner of Ware and others. It contains on fol. 104-105 (p. 23 of the third pagination according to the ancient numbering) the *S. Patricii ad Caelestinum papam epistola*, which, as I suspected, is indeed *BHL.* 6518. »

P. 14, line 2 from the bottom, read : « Domerham ».

P. 15, line 5, read : (EPITHALAMIUM AUSPICI ET AELLAE. KENNEY, *The Sources for the Early History of Ireland*, Vol. I, No. 602, I).

P. 15, line 9, read : « Esposito writes (*Hermathena*, No. 47, 1932, p. 254) : « The researches of Ludwig Bertalot leave little doubt that this Patricius was none other than the Italian humanist Franciscus Patricius (Francesco de' Patrizi), author of a similar Vergilian cento entitled : *Ecloga de Christi nativitate.* » The poem in question (imperfect at the end) is an epithalamium in the style of the later periods of antiquity ; it is neither better nor worse than the bulk of late Latin poetry. It is inconceivable that the author of the *Confessio* should have written this dainty bagatelle. For the same reason the authorship of Bishop Patrick of Dublin is excluded. Esposito's ascription of the poem to Francesco de' Patrizi of Siena (ca. 1410-94) would result from an erroneous interpretation of L. Bertalot's remarks (*Rheinisches Museum für Philologie*, N. F., t. LXVI, 1911, p. 79-80). Bertalot expressly subscribes to the view held by R. Buente (*Patricii epithalamium Auspici et Aellae*, Diss. Marburg, 1891), viz. that this poem is a work of the fifth century A.D. ; Francesco de' Patrizi, according to Bertalot, is solely the author of the *Ecloga* [1]. — Inc. *Vere nouo florebat humus, satus aethere sudo...* — Editions : The Epithalamium was published for the first time by Barth in his edition of Claudian (Hanau, 1612 ; Francfort, 1650), at verse 142 of Claudian's *Epithalamium Palladii et Celerinae* (p. 462 ff.) ; on this edition all modern editors have to depend. Barth printed the poem from a scrap of old vellum offered to him for sale in Metz ; this *scida vetus* is apparently lost. — Best edition : A. RIESE, *Anthologia Latina* 1-2 (second edition, 1906), p. 361-364. »

P. 15, lines 22-26, read : « It has been suggested to me by Prof. W. Levison that these may be letters of Francesco de' Patrizi of Siena (see above). Considering the contents of the MS. in general, this is indeed very probable. »

[1] The first editor, Barth (see below), plausibly suggests that *Patricius* was a mere title and that the author's real name was originally placed at the top of the sheet, which was already in a bad state of preservation when it came into Barth's hands.

P. 17, line 9, the last sentence should read : « Transferred to Dublin in 1872. »

P. 17, last paragraph (lines 4-1 from the bottom) should read : « Modern transcripts of the Hymn of Secundinus are found in MS. Dublin, Trinity College, 1356 (H. 4. 15), a. 1727-1728, pp. 400-404 (cf. ABBOTT-GWYNN, *Catalogue of Irish Manuscripts...*, 1921, p. 182), and in MSS. Royal Irish Academy, 23 C 12 (s. XVIII), fol. 79-83, and 12 N 5 (s. XIX), f. 233-234. — Translation : see *Celtic Review*, Vol. II (1905-1906), p. 242-245. »

P. 18, line 7, read : « Expl. *super petram Coithrige hi Caissiul* (cf. J. B. BURY, in *English Historical Review*, Vol. XVII, 1902, p. 237 ; P. GROSJEAN, *Anal. Boll.*, t. LXII, 1944, p. 36). » Cancel note 3.

P. 13, lines 11-16, the last sentence (lines 15-16) should be replaced by the following : « A study of this piece has been made by P. Grosjean, *Anal. Boll.*, t. LXII (1944), p. 44-60. » — Then add : « A group of additions to Tirechan's work are found in the Book of Armagh, f. 15^{v}, β 11 - 16 α, (KENNEY, 129, ii) : Inc. *Hae sunt tres petitiones Patricii.* — Expl. *quae omnia in Deo gesta ab antiquis peritissimis adunata atque collecta sunt.* — These additions were probably made by Tirechan himself. »

P. 18, end, read : « Prologus (A) : *Quoniam quidem, mi domine Aido, multi conati sunt...* (In B, the prologue is missing ; the text is preceded by the following entries : *In nomine regis poli... Incipit prologus de uita sancti Patricii confessoris. Tempus, locus et persona requiruntur* — which is part of a prologue to a Life of St. Basilius of Caesarea —, and *Inueni iiii^{or} nomina in libro scripta...* ; cf. No. 17, Tirechan). »

P. 19, lines 9-11 (« After this - *inuenit* ») should read : « After this there are two short notes : *Portauit Patricius per Sininn secum .l. clocos... haec Constans in Gallis inuenit*, which are perhaps the continuation of the notes on fol. 9^{r}, α ; see P. GROSJEAN, *Anal. Boll.*, t. LXII (1944), p. 61, note 1. »

P. 19, lines 12-19 should be replaced by the following paragraph : « Bury, *The Tradition of Muirchu's Text* (in *Hermathena*, No. 28, p. 172 ff.), distinguishes two redactions of Muirchu's Memoir : one preserved in the Book of Armagh (A), the other in the « Burgundian » MS. in Brussels (B). From a different text are derived the prologue and chapters in the Book of Armagh, fol. 20. (*BHL.* 6497 comprises the prologue and chapters in the Book of Armagh plus the A-text, and also, following Hogan and Stokes, three notes which follow in the MS., plus the B-text, but without the prologue of the latter ; *BHL.* 6498 is the prologue of the B-text only.) In each of the two main redactions the text is divided into two books, but Book II in B breaks off before the end of Book I in A. There is a third redaction or rather a *rifacimento* of Muirchu's work in MS. Novara 77 ; see infra MS. 20 and Appendix. As to whether these texts really deserve the name of redactions, this would require a more profound study of the MSS. »

P. 20, line 4, add : « 37-45 long lines ».

P. 20, No. 19, read as follows :

« 19. **Texts connected with Tirechan.**

(a) **The « Additamenta »** (*BHL.* 6499. KENNEY, t. c., No. 129, iii ; cf. GROSJEAN, *Anal. Boll.*, t. LXII, p. 37-40). Inc. *Incipiunt alia pauca serotinis temporibus inuenta... Quando autem Patricius cum sua sancta nauigatione* — Expl. *Scripsi hunc ut potui librum... habitare per aeuum.* — Dublin, Book of Armagh, f. 16^{r}, β - 18^{v}, β.

(b) **The « Notulae »** (BHL. 6499 ; KENNEY, t.c., No. 129, iv ; GROSJEAN, op. c., p. 40). — Inc. *Ailbe i Senchui, altare.* — Expl. *in campo Sailech. Doirine.* — Dublin, Book of Armagh, f. 18^{v}, β - 19^{r}, β. — Together with these notes are found two sets of similar notes referring to other subjects than the life of St. Patrick (GROSJEAN, t. c., p. 40. — For a discussion of the problems concerning the texts listed under Nos. 19 a and b, see Eoin MACNEILL, in *Journal of the Royal Society of Antiquaries of Ireland*, Vol. LVIII (1928), pp. 1-21, 85-101 ; ID., in *Ériu*, Vol. XI (1930), p. 1-41 ; P. GROSJEAN, t. c., p. 66-70. — Editions of 19 a and b : E. HOGAN, in *Anal. Boll.*, t. II (1883), p. 213-238 ; ID., *Vita S. Patricii* (*Documenta de S. Patricio*, 1884), p. 91-116 ; STOKES, *The Tripartite Life*, t. II, p. 334-351.

(c) **Acts of St. Patrick in Connacht.** The author of the Irish Life of St. Benignus (KENNEY, t. c., No. 142, i) has incorporated into his compilation (c. 10 and 11) some fragments, otherwise unknown, of Latin Acts of St. Patrick in Connacht. An Irish translation is given after each Latin phrase. From the same source is probably derived c. 12, which is entirely in Irish. The style of these Latin fragments resembles that of Tirechan. — Inc. *Quodam tempore perrexit sanctus Patricius in occidentalem plagam Connactencium* — Expl. *Hi sunt hautem alumni sancti Benigni, id est Callianus filius Niatach episcopus et Iarladius filius Lagha episcopus.* — Edition : P. GROSJEAN, in *Act. SS.*, Nov. t. IV (1925), p. 175-197 (text) ; cf. p. 147, No. 7, and *Anal. Boll.*, t. XLIII (1925), p. 256. »

P. 20, line 4 from the bottom, read : « Expl. *alumpni sui valde eiusdem libros conscripserunt.* » And add : « To this text have been appended two notes (GROSJEAN, *Anal. Boll.*, t. LXII, p. 41), one on the liturgical usage of Armagh, the other on certain privileges enjoyed by the *paruchia* of St. Brigit of Kildare. »

P. 21, l. 25 read : « in a number of MSS. » for « in a couple of MSS. »

P. 22, l. 7 from the bottom, add : « The Irish version (« Lebor Bretnach ») has been edited critically by A. G. van Hamel, Dublin, 1932. »

P. 22-23, No. 22, read : « **Colgan's Vita II** (*BHL.* 6504, 6505 a, b ; KENNEY, t. c., No. 133, V2). — Probably written in the 8th or 9th century. — Inc. (6504) *Natus est igitur in illo oppido Nemthor nomine eratque illi soror* [1] — (6505a) *Patricius sanctus ad multorum salutem fidelium natus est in oppido Nemthor nomine. Erat etiam illi soror* —

[1] A slightly different redaction of *BHL.* 6504, c. 1-11, is preserved in certain MSS. of V3 (see No. 24). Inc. *Natus est igitur Patricius in illo oppido...*

Expl. (6504, 6505a) *nullus tamen rex erit de semine tuo in aeternum.* — Inc. (6505b) *Quadam die uenit sanctus Patricius ad quendam montem in quo agon regale fuit* — Expl. (6505b) *et graticum in sublato dixit* [1].»

P. 23, line 6 : MS. Saint-Omer 716 is certainly from the Abbaye de Clairmarais.

P. 23, line 15, read : « From the Abbaye de Marchiennes. »

P. 23, lines 28-40, should be replaced by the following statement : « MS. Brussels, II, 1124, was known to Colgan, who refers to it for variants in his notes on V2. »

P. 23, MS. 25, add : « Having now worked through the Aulne MS. of *Vita* II (Brussels, II, 1124), I incline to an earlier dating than the one given in *Catal. Lat. Brux.* I think the date may be given as 'saec. XIII med.' Cf. the Cambrai Augustine A.D. 1277, Brussels, Bibliothèque royale, II, 2297 (*New Palaeographical Society*, II, 149). The Aulne MS. would appear to be somewhat earlier than the Cambrai Augustine. »

P. 24, MS. 27, is a text of *BHL.* 6506. The description should thus appear on p. 29. Read : « Brussels, Bibliothèque royale, 3196-3203 (VANDEN GHEYN, No. 3439), s. XVIII. — Paper. 530 foll. 334 × 210 mm. — Collectanea Bollandiana. — f. 453r-460v : *Vita S. Patricii / Hiberniae Apostoli / auctore synchrono anonymo / eruta ex antiquo MS. a R. P. Petro Vito Societatis Iesu* (i.e. Peter White, d. 1678, cf. E. HOGAN, *Chronological Catalogue of the Irish Members of the Society of Jesus*, p. 37 ; *Petro* is probably a slip of the pen for *Stephano* ; cf. MS. 36). This copy is in the hand of Papebroch. It is a draft edition of the Ingolstadt text in the same MS., fol. 467r-472r (see below). Lines 3 and 4 of the title have been subsequently deleted by Papebroch, who wrote in the margin : *non esse a synchrono scriptam ostenditur in prolegomenis.* Papebroch apparently prepared this text for publication in *Act. SS.*, but had to abandon his plan afterwards ; in the *Commentarius praevius* to March 17 in *A.SS.*, V3, is passed over with a phrase of preterition (P. Grosjean). The second epilogue (c. 94) is omitted. — f. 467r-472r : *Incipit vita Sancti Patricij Episcopi.* (Intermediate title on f. 469*bis*r : *Incipiunt alia miracula eiusdem S. Patricii.*) This text was copied from the same Ingolstadt MS. as the Vita S. Coemgeni (*BHL.* 1868) in MS. Bibl. des Bollandistes 121 (P. Grosjean). On this Ingolstadt MS. see also Rev. B. JENNINGS O.F.M., *Analecta Hibernica*, t. VI (1934), p. 211 ; it was a MS. belonging to the Jesuits of Ingolstadt, copied from a « *vetustissimus codex manuscriptus* » (in all probability the lost Biburgensis = MS. 36).

[1] With these words the text breaks off abruptly (in the middle of the story of Daire, cf. V4, c. 85) in MS. 25. In all probability no complete MS. of this text is extant. The original termination was probably V4, c. 95 (= V3, c. 94 in the MSS. referred to in note 4), cf. BURY, *Transactions of the Royal Irish Academy*, Vol. XXXII, Section C, part 3 (1903), p. 200, note +.

This MS. was known also to Ussher, who refers to it for a detail of V3 in *Britannicarum Ecclesiarum Antiquitates*, 1st ed., p. 1093, 2nd ed., p. 514. — Both these texts are copies of *BHL.* 6506 ; they have been incorrectly identified with *BHL.* 6504 by Van den Gheyn, p. 406-11.

P. 24, at the end of line 33, add : « As the two volumes now extant of this collection, Namur 53 and 15, date from s. XII and XIII in. respectively, a 12th century date is most likely for the lost vol. 1. »

P. 24, after the description of MS. 28, insert the description of MS. 35, from p. 29, with the following corrections : s. XVII. (On f. 274 — misprinted by Van den Gheyn 271 — there is the following note : *ea transscripsi die Martii* — read : *Martis — 29 Novembris et vigilia B. Andreae Apostoli anno 1608*, but this note refers only to the Miracles of St. Kilian.) — f. 179r-188r : *Legenda S. Patricii episcopi et confessoris illustrissimi excerpta e libro manu scripto Patrum Societatis Iesu Duacensium collectore Fratre Baltazare Bisscot.* Incorrectly identified with *BHL.* 6506 by Van den Gheyn. This MS. was probably written for (and by ?) Fr. Henry FitzSimon, S.J. (P. Grosjean). The text of the *Vita S. Patricii* would appear to be derived ultimately from MS. Douai 840. Fr. FitzSimon saw a « handwritten Life of St. Patrick » at Douai, probably either in 1591 or some time during the years 1593-1596 (cf. Rev. E. Hogan's edition of FitzSimon's *Words of Comfort to persecuted Catholics*, Dublin, 1881, p. 205). This might have been either the MS. now at Douai or the MS. of the Douai Jesuits. Cf. also FitzSimon's *Catalogus praecipuorum sanctorum Hiberniae* (*Féil-Sgrtbhinn Eóin Mhic Néill*, p. 335-393), Nos. 234, 620, 633, and P. Grosjean's remarks at No. 620. »

P. 25, read as follows : « Edition : Only Colgan's *Trias thaumaturga*, p. 11-16. This edition is based on the lost Saint-Hubert MS. The other MSS. have so far not been utilised for a critical establishment of the text. As already mentioned, none of them seems to contain the complete text of V2. As far as may be surmised from extant descriptions, the Explicit of MSS. Saint-Hubert, Saint-Omer, Douai and Brussels 4241 is : *nullus tamen rex erit de semino tuo in aeternum ;* the Explicit of the Cambrai MS. is not given in the description at my disposal, but, as the text seems to be of equal length to that of the above-mentioned MSS., it probably ended at the same point. As this is practically the end of Book I of Muirchu (B-text)—only the last sentence, containing two biblical quotations, being omitted— it may be assumed that these MSS. contain only Book I of this Life, which may originally have been divided into two books like Muirchu's Memoir and the *Vita auctore Probo* (No. 25). The continuation is found only in MS. Brussels II, 1124, but this text, too, is incomplete. »

P. 26, MS. 29 (London, British Museum, Addit. 19890) is identical with MS. 30 (from Aulne-sur-Sambre). Read thus : « s. XI (Esposito : XII in.). From Aulne-sur-Sambre. Vellum 4°. 24 foll. single columns, 23-32 lines. *De vita et conversatione beatissimi Patricii*

Hybernlensium apostoli; et de miraculis quae omnipotens Dominus ab infantia per eum operari dignatus est. — HARDY, 189. — This is the last section of the MS. listed in the *Catalogus librorum MSS. Alnensis bibliothecae a. 1632* (A. SANDERUS, *Bibliotheca Belgica manuscripta*, t. II, 1644, p. 259) as Classis VI. Decuria V. 4 : *Vita S. Aldegundis. In eodem tomo. Vita S. Sequani abbatis. Vita S. Patricii Hiberniae apostoli.* It was acquired by the British Museum from B. Quaritch in 1854. The old pressmarks « EE. » and « M.M.6-5 » are still extant on f. 1. There can be no doubt that this is the MS. from which the text was printed by Colgan, and also the MS. of V4 erroneously referred to by Prof. Bury as « Stowe 1054 » or « Stowe 105A ». — *Catalogue of Additions to the Manuscripts in the British Museum in the years MDCCCLIV-MDCCCLX* (1875), p. 14. Cf. M. ESPOSITO, in *Journal of Theological Studies*, Vol. XIX (1918), p. 346 ; ID., in *Hermathena*, No. 50 (1937), p. 140-142. In the British Museum MS., our text is preceded by a long preface, possibly a later addition : *Incipit praefatio de eo quod beatissimus Patricius Hyberniensium apostolus in multis Moysi ducis* (sic) *populi Dei similis erat.* The text proper runs from f. 2v to 24. »

P. 27, after line 14, add : « According to J. B. Bury, *Transactions of the Royal Irish Academy*, Vol. XXXII, Section C, No. 3 (1903), p. 216-218, this Life was composed in Ireland in the second half of the 9th century. In the Oxford and Cambridge MSS. there is, in c. 88, a Glastonbury interpolation, probably dating from s. x/xi (g-text) : cf. BURY, op. c., p. 202. (Text A, *BHL.* 6507) : Inc. *Patricius qui uocatur* etc. — Expl. *Cui honor* etc. *Amen.* — (Text B) : Inc. *Natus est igitur Patricius in illo oppido* — Expl. *in qua exultatione et beatitudine perfruitur in praesentia Trinitatis, cui honor* etc.— This is V3 preceded by V2, c. 1-11, and followed by V4, c. 95 (cf. Vita Tripartita, lines 3029-3053, ed. MULCHRONE). This augmented text is *BHL.* 6506. Text A is extant in MSS. 31-33, text B in MSS. 27, 36 and 67 ».

P. 29, instead of the description of MS. 35, insert the descriptions of MS. 67, from p. 51, and of MS. 27, from p. 24, with the additions made on pp. 250-251 and 256 of these Addenda.

P. 29, MS. 36, the last sentence of this paragraph, lines 23-24 (« It is Bury's d-text », etc.), should be cancelled.

P. 29, editions, read : « Ed. princeps : John COLGAN, *Trias thaumaturga*, pp. 21-29 (based on MS. 36). — J. B. BURY, *Transactions of the Royal Irish Academy*, Vol. XXXII, Section C, No. 3 (1903), p. 225-62, based on MSS. 31 to 33 and Colgan. Owing to the limited number of MSS. which Bury compared, his edition cannot be regarded as final. His « g-text » is simply the common parent of MSS. 31 and 33, but his « d-text » has no reality whatsoever. There are indeed two recensions of this Vita, viz. *BHL.* 6506 and *BHL.* 6507 ; the former (which, apart from the accretions at the beginning and end, has often the purer text) appears to be derived from a continental exemplar, the latter (of which Bury's g-text is only a sub-group)

from an English exemplar. The abridgment by John of Tinmouth is connected with the English group ; the text in the *Legendarium Magnum Austriacum* and probably also the condensed text of Hermann Greven, with the continental group. »

Here may be appended MS. 34 (p. 28-29, but with the omission of p. 29, lines 1-2). This appears to be either the complete text of V2, or a combination of V2 (*BHL.* 6504) with the second part of V4 (c. 96-97 being omitted), or V3 (*BHL.* 6506). This text has to be examined in greater detail.

P. 30, lines 2-7 should read : « The extant copies of the volume containing the month of March present a text of V3 (*BHL.* 6506), with some omissions and occasional confusion in the order of events. Cf. P. Albert Poncelet, *Anal. Boll.*, t. XVII (1893), pp. 24-96, 123-216 ; W. Levison, *M.G.*, Script. rer. merov., t. VII (1920), p. 534-535. »

P. 30, after MS. 37, add : « Zwettl 13. s. xii-xiii. — *Xenia Bernardina*, t. II, 1, p. 305 ; *Anal. Boll.*, t. XVII, p. 29-30 ; Esposito, in *Hermathena*, No. 50, p. 143. No details available. »

P. 30, line 18 should read : « f. 81-85^{v} : Vita S. Patricii. »

After p. 30, l. 34, insert the following note : « There is a late 13th century copy of the Magnum Legendarium Austriacum in four volumes in Klosterneuburg (Lower Austria) ; MS. 710 (Lives of Saints commemorated between January 1st and March 27). Written in Austria, possibly at Klosterneuburg. Vellum. 370 × 250 mm. double columns. 26-29 lines. f. 285^{v}-297^{r} : *Vita Sancti Patricii episcopi* (*BHL.* 6506 ; 29 lines throughout). Private communication from Dr. Berthold O. Černik, C.R.O.S.A., librarian. Cf. W. Levison, t. c., p. 535. »

P. 31, lines 20-21 should read : « ... a Life of St. Patrick, based mainly on *BHL.* 6507 and... ».

P. 33, No. 24 c, read : « Legendarium » and « de Gaiffier ».

P. 32, MS. 42, York, St. Peter's Cathedral, XVI. G. 23, add : « The Additions are not found in this MS. (P. Grosjean). »

P. 32, MS. 44, Oxford, Bodleian Library, Tanner 15, the date (line 31) should be « ca. 1499 » ; at the end of line 37, before the bracket, insert : « The year here implied may be 1498, 1499 or 1500 ; see P. Grosjean, *Henrici VI Angliae Regis miracula postuma*, 1925, p. 38-39. »

P. 34, l. 32 - p. 35, l. 2, should read : « Brussels, Bibliothèque Royale, 3196-3203, s. xvii. See MS. 27. — f. 453*bis*^{r}-460*bis*^{v} : *Vita et actus Beati Patritii... Ex Bodecensis monasterii diocesis Paderbornensis passionali pergameno manuscripto.* See *Anal. Boll.*, t. XXVII (1908), p. 292, and t. LII (1934), p. 330-332. The portion containing the month of March is for the greater part lost ; the Vita Patricii is not among the fragments recently discovered. »

P. 35, l. 13, read : « known to exist ».

P. 36, l. 29 (after the words : « when that MS. was still complete »), add : « A text similar to that of MS. Egerton 93 has been largely drawn upon in the Irish Life of St. Benignus (see *Act. SS.*, Nov. t. IV, 1925, p. 147). »

P. 37, lines 1-2 should read : «these fragments have been edited by Dr. K. Mulchrone in *Journal of the Galway Archaeological and Historical Society*, Vol. XX (1942), p. 39-53. Fragments of a different MS. of the interpolated version contained in the covers of MS. Stowe A. 2. 4 of the Royal Irish Academy (now separated as B. IV. 1 b) have been identified by Dr. Mulchrone and published ibid., p. 129-144. An abridged version » etc.

P. 37, l. 8 at the end, add : « There exist a good number of similar *rifacimenti*, all of late date (P. Grosjean). »

P. 37, at the end of the section MS. 47, add the following paragraph : « A short Life of St. Patrick composed by Leland from the Vita by William of Malmesbury and supplemented from the same author's *Antiquitates Glastoniensis Ecclesiae* is contained in Leland's *Collectanea*, Vol. IV, p. 30-31. This text has been published by Rev. C. Narbey, *Supplément aux Acta Sanctorum*, t. II (1912), p. 444-449. »

P. 37, after No. 27, add : « 27 A. **Opus Tripartitum.** In *Britannicarum Ecclesiarum Antiquitates*, chap. 17, Ussher quotes extensively from a Latin Life of St. Patrick in three books, otherwise unknown, to which he refers as the *Opus Tripartitum*. The same text is quoted once by Keating (*Irish Texts Society*, Vol. VIII, p. 400-401). This Life is different from both the Tripartite Life and the Vita by William of Malmesbury ; however, Book II ends at the same point as Book II of William's work. The *Opus Tripartitum*, at least so far as quoted by Ussher, was known to Colgan and seems to have been utilised by him for his Latin paraphrase of the Tripartite Life. An edition and interpretation of the fragments is being prepared by the present writer. »

P. 40, line 25 should read : « Franciscan Convent (Cordeliers), Paris, s. XV. »

P. 41, lines 9-11 should read : « MS. 51 was known to Ussher, cf. ESPOSITO, in *Hermathena*, No. 50, p. 144 ; P. GROSJEAN, in *Féil-Sgrtbhinn...*, p. 346, note 27. » — Line 17 should read : « They were both used by Colgan, *Trias Thaumaturga*, p. 64-116, who corrected his text also after MS. 51 (ESPOSITO, l. c.), and... » (as l. 18 ff.). —

After l. 20, add following paragraph : « The chapters of Jocelin's *Vita S. Patricii* which deal with St. Secundinus have been incorporated into a Life of this saint (as chapters 4, 5, 7 and 8) now extant only in MS. Brussels, Bibliothèque royale, 8957-8958, fol. 25r-27v (copied from a MS. of Fr. H. FitzSimon) ; ed. P. GROSJEAN, *Anal. Boll.*, t. LX (1942), p. 26-34. »

P. 43, line 16, read : « ... in Rubea Valle (Rouge-Cloître) near Brussels... »

P. 43, after section 4, add : « 5. **Johannes Mauburnus** (Jean Mombaer, John of Brussels), *Venatorium Sanctorum Ordinis Canonicorum Regularium.* — On the author (*floruit* s. XVI in.) see Pierre DEBONGNIE, *Jean Mombaer de Bruxelles, abbé de Livry* (Louvain, 1928). — Inc. *Patricius autem iste magnus est Hybernensium apostolus* — Expl. *et Brigida uirgo requiescunt.* — Extant in MSS. Brussels, Bibliothèque

royale, 7914 (VAN DEN GHEYN 3561) s. XVII (f. 104v-105r) and 11973 (VAN DEN GHEYN 3562) s. XVII (f. 58r-58v). »

P. 44, note 10, add at the end : « Dr. Flower's arguments are considered as insufficient by P. Grosjean. »

After p. 45, l. 5, add : « This text has been edited and interpreted by the present writer, *Measgra Mhichil Ui Chléirigh* (Dublin, 1944), p. 220-237. »

P. 45, lines 32-40 should read as follows : « f. 100v-101r (so Plummer : 100v-103 according to Coxe and Hardy, who apparently count the present text and the one that follows, concerning St. Patrick's Purgatory, as one item : Vita S. Patricii. — Inc. *Sanctus Patricius genere Brito ex nobilibus parentibus ortus* — Expl. *premissis innumeris filiorum Dei de fructu laboris sui cateruis sextis decimis kal. april. feliciter migrauit ad Christum.* Then follow several short pieces on moral subjects, the last one on this page (101r) ending : *sed uigilat, ieiunat et spem in eum habet et timorem;* this was mistaken for the Explicit of our Vita by Plummer, *Miscellanea hagiographica Hibernica*, p. 253. — This « Life » of St. Patrick is divided into nine sections of fairly equal length, which seems to indicate that it was compiled from the historical lessons for St. Patrick's Day in some Breviary. The text from which those lessons were taken must have been similar to, but not identical with W, the source of V2 and V4.»

P. 46, line 13, add : « Short compilation, preceded by an abridgment of the Purgatorium S. Patricii as in *Legenda aurea.* » — Line 14 : « Inc. *Patricius in baptismo quidem dictus est Suthar* (sic). »

P. 46, description of MS. 60 (Brussels 5149) should read : « On the fly-leaf : *Cartusiae capellae* (i.e. Chartreuse de la Chapelle, at Hérinnes-lez-Enghien, Belgium). s. xv. — Paper. 129 foll. 205 ×136 mm. — *Abbreviatio in gestis et miraculis sanctorum* (a compilation made shortly before the middle of s. XIII ; cf. Albert PONCELET, *Anal. Boll.*, t. XXIX, 1910, p. 20-24 ; P. MEYER, in *Histoire littéraire de la France*, t. XXXIII, p. 451-454). — f. 127v-128v (forming part of an appendix) : De S. Patricio. The same text as in *Legenda aurea* (see p. 42). »

P. 46, in the description of MS. Brussels 4241, read : « f. 186-189 (according to Van den Gheyn's numbering ; f. 189r-192r according to the original foliation) are notes concerning St. Patrick, all, it would appear, taken from printed editions. P. Grosjean thinks these notes are in the hand of Fr. Henry FitzSimon. »

P. 46, in the description of MS. Brussels 3196-3203, read : f. 474r-476v : *Ex MS. Ultraiectino S. Saluatoris. Vita S. Patritii episcopi et confessoris in Scothia.* — Inc. *Tempore Theodosii et Valentiniani Papa Calestinus* (sic) *ad Scotos in Christum credentes Palladium misit Episcopum* — Expl. (475r) *Sed et casei lapides facti sunt in memoriam miraculi nunc usque permanent.* After this follows without a break the abridgment of the Purgatorium S. Patricii as in *Legenda aurea.* A late mediaeval life, of little value, of the type Vincent de Beauvais (P. Grosjean). Collated and corrected by Rosweyde. » Here should be added the last paragraph of p. 46, lines 36 ff.

P. 48, line 1, read : « ... Dublin, Trinity College, E. 3. 11 (175 ABBOTT), once in Ussher's possession (see P. GROSJEAN, *Anal. Boll.*, t. XLVI, p. 98), does ... ».

After p. 48, line 3, insert the following paragraph : « Here may be appended two references to Lives of St. Patrick in letters of Fr. P. Fleming to Hugh Ward : a. 1623 (B. JENNINGS, in *Analecta Hibernica*, No. 6, 1934, p. 204) : *Alias vitas, ut Patritii, Brendani, ibidem* (i.e., it would appear, *in bibliotheca Congregationis Oratorii*) *reperi.* I have not been able to trace this text. — June 1, 1624 (B. JENNINGS, ibid., p. 212) : *Mitto tibi brevem historiam et compendiosam S. Frigidiani, cum alia simili de S. Patritio, in qua aliqua habentur a Jocellino omissa vel non ita clare expressa.* Fr. Fleming does not indicate his source. »

P. 48, lines 28-32 should read as follows : « p. 104-121 : *in natali s. Patricii archiepiscopi.* Lectio I-IX (p. 106-120). — Inc. *Sanctissimus praesul Patricius de religiosa parentum prosapia genitus* — Expl. *et angeli Domini dulcisonam melodiam canentes commendauerunt, cum quibus in Christo regnat* etc. — This text seems to follow mainly V4, but has also elements of V3. »

P. 48, at end, add : « Dublin, Trinity College, 80 (B. 1. 5), s. xv. From Kilmoon. Vellum. 18,5 × 12 in. 180 foll. 2 cols. Antiphonarium secundum usum Sarum, with musical notation. f. 122ʳ-124ᵛ : (In natali S. Patricii) Lectiones I-IX. Same text as in MS. 66, but divided differently in some places. The rest of the Office is not quite identical with the text of MS. 66. — ABBOTT, p. 10.

Dublin, Trinity College, 36 (B. 3. 10). From Killaloe. Written by Malachy O'Lachnayn of Killaloe, A.D. 1489. Vellum. 4°. 303 foll. 2 cols. 36 lines to the column. Breviarium cum psalterio. No foliation. In the Office for S. Patrick's Day, Lectio I-VI, VIII and IX give the legend of the saint. Inc. *Dies hodierna beati Patricii patris et patroni* — Expl. *sancte puer Patrici libera nos.* — Abridged from Jocelin ; ends with St. Patrick's call to the conversion of the Irish. — ABBOTT, p. 11. »

P. 49, line 6 from the bottom, at the end before the bracket, insert : « *Trias thaumaturga*, p. 190-191. »

P. 51, MS. 67, Munich, Bayr. Staatsbibl., Clm 19164 (Tegernsee 1164), is a text of *BHL.* 6506. I owe the identification to P. M. Coens, S.J. The description should thus appear on p. 29. Add : « f. 1-22ᵛ : *Vita sancti Patricii archiepiscopi.* (Intermediate title on f. 12ᵛ : *Miracula eiusdem.*) »

P. 52, at the end of section 70, add : « Probably identical with MS. Charleville, Bibl. de la Ville, 290, s. XVIII, which contains a French translation of Jocelin (see *Catalogue... des départements*, 8°, Vol. XLI, 1903, p. 101). »

P. 53, line 10 from the bottom, add : « It may therefore be safely assumed that this MS. does not contain a Life of St. Patrick. »

APPENDIX. CONCLUSIONS.

It is hoped that the problems indicated in these sections may soon be dealt with in greater detail.

Dublin. L. BIELER.

BULLETIN

DES PUBLICATIONS HAGIOGRAPHIQUES

A. Poidebard. *Un grand port disparu. Tyr.* Recherches aériennes et sous-marines, 1934-1936. Paris, P. Geuthner, 1939, deux vol. in-4°. Texte : x-78 pp. ; Atlas : vii pp., 3 cartes en dépliant, 29 planches, plans et croquis (= *Bibliothèque archéologique et historique*, publiée par le Service des antiquités du haut-commissariat de la République française en Syrie et au Liban, t. XXIX).

R. Mouterde et A. Poidebard. *Le limes de Chalcis. Organisation de la steppe en haute Syrie romaine.* Documents aériens et épigraphiques. Ibid., 1945, 2 vol. in-4°. Texte : xvi-254 pp. et 1 carte frontispice ; Atlas : 131 planches, 6 plans et 1 carte générale en pochette (même collection, t. XXXVIII).

On n'a pas oublié l'extraordinaire mouvement d'attention qui, en 1934, a salué le grand livre du P. A. Poidebard sur *La trace de Rome dans le désert de Syrie : le limes, de Trajan à la conquête arabe* (cf. *Anal. Boll.* LII, 370-374). Par l'application des procédés de la photographie aéronautique, alors tout nouveaux, l'exploration topographique et archéologique livrait du premier coup une riche moisson de faits positifs, que la seule inspection du sol n'eût peut-être jamais permis de découvrir. La surprise fut grande parmi les érudits, qui, connaissant le pays pour l'avoir vu de leurs yeux ou dans les descriptions des chercheurs les mieux qualifiés, n'étaient pas loin de penser que l'étude n'y pouvait plus progresser que par des fouilles. Quelques critiques se crurent tenus à élever çà et là des objections de détail, principalement à l'effet de marquer que l'ancienne méthode ne perdait pas tous ses droits en face de la nouvelle : ce que le P. P. avait lui-même proclamé. Mais tous furent unanimes à constater que la prospection aérienne ouvre des possibilités, pour ainsi dire illimitées, à la condition d'être pratiquée par un technicien qui, descendu de la région des nuages, sait aussi trouver son chemin sur le sol et dans les livres.

Depuis lors, le P. P. n'a plus cessé de mettre à profit toutes les leçons de l'expérience pour apporter d'ingénieux perfectionnements aux procédés qui avaient si bien fait leurs preuves. Son étude sur l'ancien port de Tyr a pris les proportions d'une vaste enquête, répondant à toutes les exigences du programme tracé en 1923 par K. Lehmann-Hartleben (*Die antiken Hafenanlagen des Mittelmeeres*, dans *Klio*, Beiheft XIV). Le résultat entrevu dès l'abord par le sagace explorateur n'a pu être atteint qu'après trois ans de recherches ardues, que leur succès même faisait rebondir dans des directions de plus en plus malaisées. Elles n'ont été rendues possibles que par une libérale inter-

vention de l'Académie des Inscriptions, de l'Académie des Sciences, du Gouvernement libanais et du Haut-Commissariat de la R. F. à Beyrouth. Cet éminent patronage et les concours techniques qu'il assurait à l'entreprise sont par eux-mêmes un éloquent témoignage de la confiance que la maîtrise du P. P. avait inspirée aux autorités les plus compétentes. L'œuvre réalisée a pleinement répondu à un si grand effort. En conclusion de l'expertise décisive qui a clos le débat, M. L. Cayeux, membre de l'Institut et directeur du laboratoire de géologie au Collège de France, n'a pas craint d'écrire : « A mon sens, le problème de l'ancien port de Tyr est maintenant résolu » (p. 75).

Pour l'histoire générale de la Syro-Phénicie ancienne et médiévale, un tel résultat est d'une importance évidente de soi. On se demandera peut-être en quoi il intéresse la vie des saints. Mais tout justement une ligne mieux comprise d'un texte patristique vient de nous révéler une connexion étroite entre un épisode fameux de la biographie de S. Athanase et l'activité nautique et commerciale du port de Tyr (voir ci-dessus, p. 133-144). Preuve qu'en hagiographie comme ailleurs, tout tient à tout et que nous n'avons pas cédé à une curiosité oiseuse en nous attardant à admirer le travail des photographes et du scaphandrier du P. P.

Le limes de Chalcis achève le cycle des découvertes réalisées par l'auteur dans le désert de Syrie. Sous ce nom emprunté à Malalas, les PP. Mouterde et Poidebard désignent l'ensemble du système défensif qui complétait au nord, entre l'Oronte et l'Euphrate, la barrière fortifiée, organisée depuis Trajan, à l'effet d'arrêter les invasions menaçant plus au sud la Syrie centrale et méridionale. Dans cette steppe, aride en été, marécageuse en hiver, l'archéologie monumentale et l'épigraphie ne retrouvent plus aujourd'hui que peu de vestiges intéressants. Les savants explorateurs n'en ont mis que plus de soin à épuiser la matière que leur livrait ce champ fort appauvri. Leur but principal était de reconstituer le réseau de routes qui était l'armature essentielle du *limes*, avec les installations permanentes qui le rendaient praticable et en assuraient la sécurité. Mais ils ont gardé de l'attention de reste pour les moindres ruines qui se sont rencontrées sur leur chemin. Tous les renseignements livrés par la prospection aérienne ont été précisés par des recherches au sol, conduites avec une méthode irréprochable. A titre d'exemple, nous signalerons la très intéressante contribution de l'ingénieur libanais M. Soubhi Mazloum sur *L'organisation hydraulique de deux oasis antiques : Qdeym et 'Amšareddi* (p. 117-126). Dans la Syrie du nord, comme en d'autre pays orientaux, on trouve appliqué un ancien système de captage, d'adduction et de distribution des eaux souterraines, qui suppose une technique évoluée de longue date ou une tradition de métier fortement établie. On nous permettra de rappeler à ce propos qu'à Antioche, au mois d'août 1903, un ingénieur italien du nom de Toselli parlait en notre présence au P. Lammens de ces canalisations souterraines, qu'il ne connaissait, semblait-il, que par ouï-dire et dont l'existence ne jouissait pas en ce temps-là d'une foi bien assurée. Elles ont fait depuis l'objet d'une étude scientifique. Dans l'arabe de Syrie, on les appelle « *fogaras* ». M. Mazloum en attribue l'établissement aux Omayyades (p. 125). Ceci pourrait être mis en rapport avec ce que l'on sait des installations hydrauliques de la cité de S. Serge (Roṣāpha) à l'époque arabe (cf. *Anal. Boll.* XLV, 167).

Les hagiographes trouveront peu à glaner dans les matériaux archéologiques

livrés par le désert de Chalcis. Mais l'indigence même de la tradition monumentale a ici la valeur d'un argument négatif. S. Jérôme a habité trois ans le désert de Chalcis. Comme les anachorètes dont il partageait la solitude, il vivait dans des tanières, où le temps n'a pas eu grand' chose à détruire pour qu'il n'en restât rien. Son héros, le moine Malchus, n'est peut-être lui-même qu'une figure de rêve, dont il serait vain de chercher une trace palpable. Mais qu'aucun des solitaires de la *Φιλόθεος ἱστορία* n'ait joui d'un culte local — sauf, évidemment, ceux dont le souvenir a été pris dans l'histoire, comme S. Jacques de Nisibe ou Julien Sabas, — voilà ce qui ne se comprendrait guère si le livre de Théodoret avait trouvé beaucoup de lecteurs et d'admirateurs dans son pays d'origine. Nouvelle preuve que l'évêque de Cyrrhe, au moment où il le composait, n'avait pas ou n'avait plus l'audience du monde monastique syrien.

Qennešrin (Chalcis), qui était la ville natale de S. Rabboula, n'a laissé aucun signe de la vénération dont elle aurait entouré sa mémoire. Le Rabboula qui est nommé dans une inscription syriaque de Zebed n'a de commun que le nom avec le célèbre évêque d'Édesse, comme le P. P. en fait justement la remarque (p. 167). Rabboula, fils d'un prêtre des idoles, païen lui-même et pourvu d'une situation considérable à Qennešrin, quitta son lieu natal après sa conversion, et rien ne donne à penser que, devenu chrétien, il ait été en odeur de sainteté chez ses concitoyens. (Nous noterons ici au passage, qu'il paraît bien être mort en 436 et non en 435 ; cf. *Recherches de science religieuse*, t. XVIII, 1928, p. 197-203).

La plupart des sanctuaires diligemment étudiés par les PP. M. et P. sont anonymes. Quelques-uns ne sont désignés que par un vocable équivoque. A Dreyb el-Wāwi dans le Ǧebel Šbeyt, la partie lisible d'une inscription gravée sur un linteau porte : + *Ἠλιάς. Ὁ ἁγ(ιος) Παφνούτις. Ἔτους ημω'* (an 848 des Séleucides = 535-536 de notre ère). Si ces deux noms désignent les patrons d'un sanctuaire, nous songerions de préférence, non à l'un des quelque six Paphnuces célèbres dans la littérature monastique (Mouterde, p. 205-206), mais à l'anachorète Paphnuce, martyrisé sous Dioclétien en Thébaïde avec 546 compagnons. Il existe de ce personnage une Passion épique, qui a été traduite en syriaque (*BHO.* 839 ; fragment de la Passion grecque, H. Delehaye, *Les martyrs d'Égypte*, dans *Anal. Boll.* XL, 328-343 ; cf. p. 134-135 ; fragment copte *BHO.* 840). De cette version syriaque, il ressort tout au moins que la très douteuse légende du martyr Paphnuce a pu être populaire en Chalcidique. Si c'est lui qu'on honorait à Dreyb el-Wāwi, le prophète Élie ne lui ferait pas un compagnon bien assorti. On l'associerait avec plus de vraisemblance au S. Hélias dont M. G. Sobhy a fait connaître la Passion ṣa'Idique, où ses exploits fabuleux se déroulent quelque part en Médie (cf. *Anal. Boll.* XXXIX, 369-370). Il y a peu d'apparence aussi que le S. Thomas, auquel un *μαρτύριον* fut élevé près de Ḥanāṣer en l'an 737, 10e indiction (1 septembre 424 - 31 août 425), soit Thomas Didyme. Sa qualité d'apôtre, titre glorieux entre tous, n'eût pas été omise dans l'inscription grecque déchiffrée et publiée par le P. M. (p. 194 ; fac-similé, pl. xxxii, 1). On le prendrait plus volontiers pour un martyr local, inconnu des hagiographes, comme le S. Denys dont le souvenir n'a survécu que dans une mention incidente de sa basilique aux proches environs de Cyrrhe et peut-être aussi dans une inscription sur une borne d'asyle (cf. H. Delehaye, *Les origines du culte des martyrs*[2],

p. 189-190). Cette hypothèse supprimerait la difficulté d'expliquer pourquoi la reine Maouia (deuxième du nom), à laquelle est attribuée la fondation de ce *μαρτύριον*, l'a élevé hors de l'enceinte de Ḫanāṣer, à la différence de la basilique dédiée dans la même ville à un titulaire inconnu par le très illustre Silbanos et sa femme Ḫasidathè (Mouterde, p. 193-195). La loi romaine interdisant les inhumations à l'intérieur des murs, le martyr Thomas aurait reçu la sépulture au delà des remparts de Ḫanāṣer, et ce serait sur son tombeau que la reine Maouia lui aurait plus tard construit un sanctuaire. C'est ainsi que la basilique des Confesseurs d'Édesse a également été élevée hors ville, comme le P. M. le rappelle à ce propos (p. 195). Le texte de leur Passion est, à cet égard, d'une précision parfaite (cf. *Anal. Boll.* LVIII, 110-116).

L'ouvrage des PP. M. et P. a été achevé d'imprimer le 31 décembre 1944. Élégamment présenté et pourvu à profusion de planches et d'illustrations excellentes, il ne laisse rien paraître des restrictions qui, en ces dures années, entravaient ou arrêtaient complètement les publications scientifiques dans les territoires occupés d'Europe occidentale. Nous permettra-t-on d'ajouter qu'il porte le plus honorable témoignage des services rendus par le Haut-Commissariat français non seulement à l'exploration topographique et archéologique de la Syrie et du Liban mais encore à l'organisation économique du pays? Il n'est que juste que ce souvenir aussi soit conservé à l'histoire.

P. P.

Hubert du Manoir de Juaye, S. J. *Dogme et spiritualité chez saint Cyrille d'Alexandrie*. Paris, J. Vrin, 1944, in-8°, 594 pp. (= *Études de théologie et d'histoire de la spiritualité*, II).

C'est aux théologiens et aux historiens de la dogmatique, aux premiers surtout, qu'est principalement destiné l'ouvrage du P. Hubert du Manoir. Avec le talent d'exposition dont il fait preuve, l'auteur aurait pu sans peine rendre son livre intéressant et instructif pour les historiens. Il paraît bien que dans le conflit avec Nestorius et son parti, la pensée de Cyrille se soit d'abord durcie et acérée au feu de la bataille, jusqu'au moment où la crainte d'un demi-échec et d'autres considérations encore la ramenèrent à plus de modération. Le P. du M. semble néanmoins persuadé qu'il n'y a « aucune évolution dans la pensée cyrillienne » (p. 154); ce qui paraît bien improbable, quand on pèse toutes les raisons qui feraient croire le contraire : la nouveauté relative du problème qui se posait alors à la spéculation théologique, l'extrême subtilité de la distinction entre les concepts de nature et de personne, qui après des siècles de controverse et de scolastique reste encore purement verbale pour un grand nombre d'esprits, et surtout l'équivoque qui régnait jusque-là dans le vocabulaire spécial à la question du mystère christologique et à laquelle Cyrille tout le premier payait tribut (du Manoir, p. 504-505). Il serait bien étonnant que, dans ces conditions, l'illustre archevêque d'Alexandrie, avec la précipitation agressive dont il a donné assez de preuves et qu'on peut imputer aux emportements de son zèle, se soit fixé d'emblée sur une ligne précise dont il n'eut pas à s'écarter. La profession de foi de Jean d'Antioche, sur laquelle Cyrille conclut la paix avec allégresse en 433, reproduit pourtant, à une phrase près, le texte d'une lettre adressée d'Éphèse à Théodose II en août 431 par les évêques dissidents. Le P. du M. en fait loyalement

l'aveu (p. 507), mais il s'abstient d'en tirer la conclusion, assez logique, que le vainqueur de Nestorius a dû se résoudre à un mouvement de repli, pour rallier les adversaires qu'il s'était d'abord flatté de réduire à merci. S. Isidore de Péluse l'avait déjà remarqué, puisqu'il reproche rondement à son archevêque de s'être exposé au reproche de versatilité ou de courtisanerie (cf. R. Aigrain, *Quarante-neuf lettres de saint Isidore de Péluse*, Paris, 1913, lettres V et VI, pp. 23-25, 87-88). Le même S. Isidore eût sans doute froncé le sourcil en entendant louer les preuves répétées que Cyrille aurait données de ses « sentiments iréniques » (du M., p. 509). On a de lui une autre lettre à S. Cyrille, où il blâme, sans lui édulcorer la leçon, le ton vindicatif et passionné de sa polémique (lettre III, Aigrain, pp. 22, 87). Dans son esquisse biographique sur la vie de S. Cyrille, le P. du M. n'a pas manqué de faire une discrète allusion à ces remontrances grondeuses (p. 23), mais dans la suite il paraît un peu trop les avoir perdues de vue. On ne serait pas moins curieux de voir comment ce rigide censeur a jugé le rôle qui a été attribué à Cyrille dans la fin tragique de l'infortunée Hypatie, à tort sans doute, mais c'est déjà trop que les allures impérieuses et l'intolérance de ce hiérarque omnipotent aient pu fournir prétexte à d'aussi fâcheuses imputations. Il y a par ailleurs dans la carrière de S. Cyrille d'autres épisodes malaisés à concilier avec l'idée qu'on doit se faire d'un théologien uniquement conduit par le zèle de la vérité. Telle, par exemple, sa tentative de désarmer par des présents les courtisans de Théodose II, hostiles à la cause des anathématismes. Le bordereau qui donne le détail de ces « eulogies » peu conformes à l'esprit évangélique, aurait dû être l'objet d'une mention à part dans l'abondante bibliographie du P. du M., attendu qu'il a fait reculer tous les anciens éditeurs, jusqu'à son apparition au t. I de la *Bibliotheca Casinensis*, en 1873 (Ed. Schwartz, *Concilium Ephesenum*, vol. IV, p. 224, num. 294). On dira, peut-être, que ces actes, réguliers ou non, de S. Cyrille, peuvent être isolés de sa pensée théologique, comme la conduite privée de certains grands hommes se laisse dissimuler aux spectateurs de leur rôle public qu'elle ne regarde pas. C'est un point de vue défendable, mais qui prête à objection quand il s'agit précisément des idées pour lesquelles un génie puissant et haut placé a remué le monde durant plus de trente ans. En tout cas, il y avait lieu de signaler pour le moins certaines inconséquences qui paraissent mettre un coefficient de correction à la doctrine de Cyrille. Le même théologien qui parle en si bons termes de la primauté romaine, quand il invoque contre Nestorius l'autorité du pape S. Célestin (du M., p. 359-365), se montrait beaucoup moins sensible aux ordres formels d'Innocent Ier et de ses successeurs demandant justice pour S. Jean Chrysostome. Il ne paraît pas non plus fort vraisemblable que Cyrille ait eu des idées nettes sur la grâce ; sinon il n'aurait pas manqué de protester, du ton qui lui était habituel, en voyant son adversaire Théodore de Mopsueste accueillir en ami Julien d'Eclanum, le contradicteur acharné de S. Augustin, qui fit auprès de lui un long séjour, avant de passer vers 428 dans l'entourage de Nestorius (voir O. Bardenhewer, *Geschichte der altkirchlichen Literatur*, t. IV, p. 516).

Il ne faut pas s'exagérer l'importance de ces quelques réserves. Elles sont inspirées surtout par le regret que le P. du M. ait préféré démonter pièce à pièce les idées théologiques de S. Cyrille plutôt que de faire apparaître leur lien organique avec la vie et l'œuvre du grand docteur. Cela dit, la justice commande

d'ajouter aussitôt que l'analyse du P. du M. a été conduite avec autant de soin que de pénétration. Elle repose sur une étude personnelle des sources, étude approfondie et consciencieuse, dont on aurait tort de juger par quelques références superflues qui se sont faufilées de seconde main dans la bibliographie ; par exemple, la version russe des œuvres (*sočinenija*) de S. Cyrille, qui s'est glissée sous le nom de *Sotchnineniia*, p. 534 et dans la table des noms de personne, p. 563. P. P.

Dictionnaire de spiritualité. Ascétique et mystique. Doctrine et histoire. Publié sous la direction de M. Viller, S. J. Fasc. 6-10. Paris, Beauchesne, 1937-1945, in-4°, col. 1600-2006 (fin du t. I[er]) et 1-1008 (début du t. II).

On est heureux de constater que, malgré l'épreuve de la guerre, le *Dictionnaire de spiritualité* a pu continuer l'impression du tome deuxième. L'équipe qui assumait la direction de l'œuvre a été durement éprouvée par la mort prématurée du P. Joseph de Guibert, S. J. Un des collaborateurs les plus actifs, le P. M. Olphe-Galliard, S. J., a subi une longue captivité et pour l'instant est distrait des études ascétiques et mystiques par d'autres travaux.

Les 1400 colonnes que nous avons sous les yeux contiennent les articles *Bibliothèques - Clugny*. La longue étude : *Biographies spirituelles* (col. 1624-1719) est due à la collaboration de MM. Bardy, Vernet, Pourrat et des PP. Daeschler et Viller. Les auteurs évitent la sèche énumération et sélectionnent les biographies les plus importantes. Chaque période est brièvement caractérisée et l'ensemble se termine par une conclusion intitulée : « Comment concevoir la meilleure biographie? Quelle méthode suivre pour la composer? » Il y a là d'utiles conseils. « Il (le biographe) ne cachera ni les fautes, ni les défauts du bienheureux » (col. 1718). Espérons que l'hagiographie imperturbablement laudative sera de plus en plus proscrite ; il en reste encore malheureusement de trop nombreux représentants. On trouve aussi une bonne esquisse de l'histoire et de la spiritualité des *Camaldules* (t. II, col. 50-58), des *Carmes* (col. 156-209), des *Célestins* (col. 377-385), des *Chanoines réguliers* (col. 463-477) et des *Chartreux* (col. 705-776). Parmi les grands auteurs spirituels, dont les œuvres sont analysées avec détail, signalons : *S. Bonaventure* (t. I, col. 1768-1843 ; remarquable article du P. E. Longpré) ; *Bossuet* (col. 1874-1883, par le regretté P. P. Dudon) ; *Henri Bremond* (col. 1928-1938 ; tout le monde appréciera l'esquisse nuancée du P. J. de Guibert) ; *Cassien* (t. II, col. 212-276, par le P. Olphe-Galliard ; exposé magistral, auquel le dernier historien de Cassien, le chanoine Cristiani, se plaît à rendre hommage) ; *Catherine de Gênes* (col. 290-326 : notice que nous avons déjà eu l'occasion de signaler dans les *Analecta*, t. LVII, p. 199) ; *Catherine de Sienne* (col. 327-348) ; *Caussade* (col. 354-370) ; *Claude La Colombière* (col. 939-941). Quant aux études relatives à des questions doctrinales, il faut relever celles du P. L. Hertling : *Canonisation* (t. II, col. 77-85) et du P. Olphe-Galliard : *Catéchismes spirituels* (col. 280-286) et *Cénobitisme* (col. 405-416 ; le cénobitisme pachômien, fort brièvement traité, sera sans doute exposé d'une manière plus détaillée à l'article *Pachôme*) ; l'imposant mémoire *Charité*, auquel ont collaboré une dizaine de spécialistes (col. 508-692) ; l'article *Chasteté* des PP. Rayez, Plus et Willwoll (col. 777-810). Enfin remarquons que la notice *Bollandistes* sera

traitée sous la rubrique *Hagiographie ;* le *Brahmanisme* sera joint à l'article *Indes, Byzance* à l'article *Église grecque*, et *Chaînes* au mot *Florilèges.*

B. G.

Albert Ehrhard. *Ueberlieferung und Bestand der hagiographischen und homiletischen Literatur der griechischen Kirche.* T. III, fasc. 5. Leipzig, Hinrichs, 1943, in-8°, p. 609-722 (= *Texte und Untersuchungen*, t. LII, 5).

En dépit des circonstances, le monumental ouvrage de feu Mgr Ehrhard, continué par M. P. Heseler (cf. *Anal. Boll.* LX, 242-243), s'est enrichi d'un nouveau fascicule, paru en octobre 1943. L'auteur y poursuit l'étude des « panégyriques » (ou recueils de discours pour les fêtes fixes) et des « homiliaires » (ou recueils d'homélies sur les évangiles des dimanches et des fêtes mobiles) rédigés par un seul auteur à la fin de l'époque byzantine. Il en finit d'abord avec le second homiliaire patriarcal de Constantinople, puis il analyse longuement (p. 631-681) l'homiliaire italo-grec publié en 1644 par le jésuite sicilien François Scorso et reproduit par Migne au tome CXXXII de sa *Patrologie grecque*, col. 136-1077. Cette imposante collection de 62 homélies est attribuée par les très nombreux manuscrits tantôt à un archevêque de Taormina surnommé Kérameus (soit sans prénom soit avec les prénoms de Théophane, de Grégoire ou de Jean), tantôt à un philosophe Philippe le Kéramite, tantôt enfin au moine Philagathos le philosophe. En s'appuyant sur les témoins originaires de la Grande-Grèce et de la Sicile, principalement sur le codex 16 de Madrid, Mgr E. parvient à établir avec précision l'identité de l'écrivain : il s'agit du hiéromoine Philagathos, natif de Cerami dans la province de Catane et prédicateur de la cathédrale de Rossano sous le règne du roi normand Roger II de Sicile (1130-1154). Le reste du fascicule (p. 681-722) est consacré à huit autres recueils : les « panégyriques » de Néophyte le Reclus (cf. *Anal. Boll.* XXVI, 274-297), d'Antoine de Larissa et de Macaire Chrysocéphale, et les homiliaires de Grégoire Palamas, de Nil de Constantinople, d'Isidore et de Gabriel de Thessalonique, enfin d'un évêque anonyme de Bérée en Macédoine. Ainsi se termine la première section (« Hälfte ») du tome III de tout l'ouvrage et du tome LII des *Texte und Untersuchungen.* La seconde section doit nous apporter — bientôt, nous l'espérons, — la fin de l'*Ueberlieferung* ou histoire de la littérature hagiographique et homilétique de l'Église byzantine. Deux autres volumes, intitulés *Der Bestand*, fourniront ensuite un répertoire systématique de tous les textes rencontrés par Mgr E. au cours de son enquête pratiquement exhaustive dans les collections de manuscrits grecs. F. H.

Arturo Carucci. *L'Etiopia di san Matteo.* Subiaco, Tipografia dei Monasteri, 1940, in-8°, 38 pp., 1 carte.

En écrivant, à la gloire de Salerne et de son illustre patron, cette étude historico-géographique, M. l'abbé A. Carucci reprend la succession de son grand-oncle, le chanoine G. Carucci, lequel, en 1897, défendait contre les « critiques de mauvaise foi » les leçons de l'office de S. Matthieu dans le Bréviaire salernitain. Pourquoi faut-il qu'avec cette pieuse fidélité se soit transmise une même complaisance à l'égard de tout récit qui n'est pas trop absurdement

contradictoire ou légendaire? Entérinant sans autre discussion les conclusions de son prédécesseur, l'auteur extrait des leçons du Bréviaire les cinq données grâce auxquelles il se flatte de déterminer le théâtre de l'apostolat ultime et du martyre de S. Matthieu. Il n'est à chercher ni en Afrique, ni en Perse, ni en Phénicie, ni en trois autres endroits, mais en Colchide, sur les côtes de la Mer Noire. Une étrange liste d'autorités, où sont confondus pêle-mêle les poètes les plus modernes et les graves historiens de l'antiquité, est censée prouver cette thèse d'une fantaisie désarmante. P. Devos.

Giovanni Lucchesi. *Note agiografiche sui primi vescovi di Ravenna.* Faenza, F. Lega, 1941, in-8°, 111 pp., fac-similés. Extr. du *Bollettino diocesano di Faenza.*

M. l'abbé Lucchesi dédie à la mémoire de son maître, Mgr J.-P. Kirsch, ce volume, dont la première partie est consacrée à S. Apollinaire et la seconde, deux fois plus courte, à ses successeurs S. Sévère et les « évêques colombins ». Bien que l'auteur déclare trop modestement qu'il se borne à résumer les résultats obtenus par ses devanciers, on trouvera dans son exposé maintes remarques et suggestions neuves et intéressantes, qui méritent de retenir l'attention des archéologues et des historiens, même si elles ne rallient pas les suffrages de tous les connaisseurs. C'est ainsi que M. L. ramène au x^e^-xi^e^ siècle l'inscription assez grossière *Hic requiescit*, trouvée en 1173 dans le tombeau de S. Apollinaire et attribuée à l'archevêque Maur (642-671), tandis qu'il reporte au vi^e^ siècle l'élégante inscription *In hoc loco* (*CIL.* XI, 295), datée habituellement du viii^e^-ix^e^ siècle (voir les fac-similés face à la p. 66). La légende de l'origine apostolique du siège de Ravenne (S. Pierre lui-même y aurait envoyé S. Apollinaire), loin d'être due à une tendance anti-romaine, s'expliquerait par le souci de défendre contre l'hégémonie envahissante de la métropole milanaise l'allégeance traditionnelle de l'Église ravennate vis-à-vis de Rome (p. 34-40). Le S. Apollinaire du 23 août, que la Passion *BHL.* 8296 rattache à Reims, est qualifié d'« Apollinare tedesco » ; mais son identification avec le « protovescovo » de Ravenne est admise sur la foi du P. Delehaye, « belga e quindi particolarmente competente sull' agiografia locale » : s'y retrouve qui peut dans cette géographie, assez élastique pour englober Reims à la fois dans la zone « allemande » Moselle-Rhin et dans les frontières actuelles de la Belgique (p. 21-23) !

Un second ouvrage de M. L., intitulé *Nuove note agiografiche ravennati* (Faenza, F. Lega, 1943, 119 pp.), ne nous est parvenu que tout récemment. Il est offert en hommage au regretté Mgr Francesco Lanzoni, « sommo agiografo faentino ». Comme l'indique le sous-titre : *Santi e riti del Sacramentario leoniano a Ravenna*, il y est surtout question du culte rendu par l'Église de Ravenne aux saints du vieux calendrier romain. A propos de S^te^ Euphémie, l'auteur relève dans le sermon 97 de S. Pierre Chrysologue un passage où elle est citée en exemple et qui ne peut guère avoir été écrit avant le concile de Chalcédoine ; ainsi la date de la mort du saint docteur devrait être retardée jusqu'après 451 (p. 56-57). On sait que trois hypothèses ont été proposées pour l'identification des « martyrs du Célius » : Jean et Paul seraient deux saints orientaux, dont quelques reliques auraient été envoyées à Pammachius,

ou bien ils ne seraient pas distincts des apôtres homonymes, ou enfin il faudrait reconnaître en eux deux des trois titulaires de la basilique d'Ostie : Paul de Tarse et Jean-Baptiste (*Comm. martyr. rom.*, 1940, p. 256). Cette dernière solution semblait au P. Delehaye la plus vraisemblable (*Étude sur le légendier romain*, 1936, p. 127). M. L. préfère la seconde (p. 62) et suppose que la fête des SS. Paul et Jean l'Évangéliste, célébrée en Orient après la Noël, le VIII (*sic*) des calendes de janvier, fut transférée au VIII (lisez : VI) des calendes de juillet, quand la solennité de Pierre et de Paul fut remise à la fin de juin. L'argument ne paraît pas très solide : si la date du 27 décembre (*VI kal. ian.*) a toujours et partout été consacrée à l'apôtre S. Jean, S. Paul par contre n'a été que rarement commémoré à la fin de décembre, et non le même jour que S. Jean, mais le lendemain 28 (cf. *Comm. martyr. hieron.*, p. 10, i. v. *Stephani*). Quant au « spostamento di Pietro alla fine di giugno », c'est le corollaire d'une autre hypothèse, avancée plus haut par M. L. (p. 30-33) et d'après laquelle le *Natale Petri de Cathedra*, marqué au 22 février par la *Depositio martyrum* de 354, désignerait le véritable anniversaire (*natalis*) de la mort de S. Pierre et rappellerait donc sa fête primitive. Les mots *de cathedra* n'auraient qu'une valeur topographique, faisant allusion à la « chaire de S. Pierre », que l'on vénérait au Vatican, tout près de l'endroit où il avait subi le martyre. Il est regrettable que M. L., ordinairement mieux informé, n'ait pas eu connaissance des travaux discutables, mais non négligeables, de H. Lietzmann (cf. *Anal. Boll.* XLV, 300), Th. Klauser (cf. *Anal. Boll.* XLVI, 172), D. Mallardo (dans la *Rivista di scienze e lettere* de Naples, N. S., t. I, 1930, pp. 43-45, 149-152, 332-343) et P. Batiffol (*Cathedra Petri*, Paris, 1938, p. 123-134). F. H.

Antonius Ferrua, S. I. *Epigrammata damasiana*. Rome, Pont. Istituto di archeologia cristiana, 1942, in-8°, XV-316 pp., fac-similés (= *Sussidi allo studio delle antichità cristiane*, II).

Les inscriptions composées par le pape S. Damase (366-384) ne se recommandent ni par le mérite poétique ni par la clarté. Mais leur témoignage est précieux, à cause de sa date et de son auteur, pour quiconque s'intéresse à l'histoire et au culte des martyrs romains. L'édition de Max Ihm, parue en 1895 comme supplément à l'Anthologie latine dans la *Bibliotheca Teubneriana*, répondait parfaitement aux exigences de la critique (cf. *Anal. Boll.* XIV, 332). On remarquait cependant qu'elle était due à un savant plus au fait de la philologie classique que de l'archéologie chrétienne. Or cette dernière science n'a cessé de progresser au cours du demi-siècle écoulé. Des fragments d'inscriptions damasiennes totalement inconnues ou conservées seulement dans des copies manuscrites du moyen âge ont été découverts de-ci de-là, à Rome et aux environs, et publiés dans des recueils que tout le monde n'a pas sous la main. Une nouvelle édition était donc justifiée, et l'on saura gré au P. Ferrua de l'avoir préparée avec autant de soin que de compétence. Elle n'est pas seulement plus complète que sa devancière (voir, par exemple, au n° 10, l'épitaphe de Laurentia, mère de S. Damase) ; elle présente des textes mieux établis (c'est notamment le cas du n° 28 [Ihm, 29], où de nombreux manuscrits de la Passion des SS. Marcellin et Pierre ont été collationnés). Les problèmes d'authenticité ont fait l'objet d'un examen nouveau et attentif. Toutes les

inscriptions dont l'original a été retrouvé, ne fût-ce que partiellement, et jusqu'aux débris de quelques lettres sont reproduits en fac-similé. Les indications sur la provenance ou l'histoire des fragments, sur la tradition manuscrite des copies, sur les éditions antérieures sont aussi précises que possible. Enfin les notes explicatives, sans prétendre fournir un commentaire exhaustif, sont plus abondantes que dans le petit volume d'Ihm et facilitent beaucoup l'intelligence de textes souvent obscurs. Dans la « préface », qui remplit plus de cinquante pages, on remarquera surtout le chapitre 4, consacré au graveur Filocalus, à son écriture et à ses imitateurs. Parmi les *Testimonia vetera de Damaso* (p. 59-77 ; cf. Ihm, p. xxxi-xlviii), on s'étonne que Rufin soit cité d'après Migne et non dans l'édition de Mommsen (apud Schwartz, *Eusebius Werke*, t. II, 2, p. 1017-1018). A propos de la fameuse inscription de la crypte des papes (n° 16 ; Ihm, 12), où sont mentionnés les *confessores sancti quos Graecia misit*, le P. F. semble dire que personne avant lui n'a mis en doute l'identification proposée par De Rossi de ces « confesseurs » avec le groupe bien connu des « martyrs grecs », Hippolyte, Eusèbe et compagnons (cf. *Act. SS.* Nov. IV, 90-99) ; une « rétractation » du P. Delehaye lui a donc échappé : *Étude sur le légendier romain* (Bruxelles, 1936), p. 150, avec la note 1. L'ouvrage, écrit tout en latin, est dédié, comme de juste, à l'archéologue romain Enrico Iosi, « titulorum damasianorum excitatori post Rossium felicissimo ».

F. H.

W. W. Howells. *The Early Christian Irish : the Skeletons at Gallen Priory.* Dans *Proceedings of the Royal Irish Academy*, t. XLVI, section C (1941), p. 103-219 et planches vii-xiv.

Nous signalions naguère (*Anal. Boll.* LX, 270) les recherches de M. Isåger sur les squelettes exhumés à l'ancienne abbaye cistercienne d'Øm, au Danemark, et l'intérêt qu'elles présentent pour l'histoire de la médecine chez les moines du moyen âge. Vers la même époque, M. Howells s'adonnait à des études fort semblables, dont le résultat nous est parvenu avec quelque retard. Pour l'*Anthropological Survey of Ireland* que poursuit l'université Harvard, le savant américain a minutieusement examiné les squelettes de Gailinne (aujourd'hui Gallen, hameau et paroisse de la baronnie de Garrycastle, comté d'Offaly). Un monastère celtique, transformé plus tard en un petit prieuré augustinien, y subsista mille ans environ, pour ne disparaître qu'au milieu du xvi^e^ siècle. Le cimetière renferme les restes des religieux qui s'y succédèrent. M. H. se confine dans l'étude descriptive et comparative de ces ossements et n'en tire que des conclusions strictement anthropologiques.

Son long mémoire est précédé d'une note historique de M. Michel Duignan, qui rapporte le peu que l'on sait sur Gailinne. L'identification du fondateur n'y est pas poussée aussi à fond que le permettraient les sources manuscrites. Voici comment il faudrait compléter ces remarques. S. Mo-Chonóc ne semble reconnaissable avec quelque certitude que grâce aux mentions que renferme le poème martyrologique de Máel Muire Úa Gormáin, au 19 décembre (texte : *Mo-Chonóc uais uamach*, « Mo-Chonóc, noble, habitant une caverne » ou « habitant un endroit appelé Uaim » ; glose : *o Chill Mucrois*, « de Cell Muccroiss ») et au 18 novembre (texte : *Mo-Chonoc in crabaid*, « Mo-chonóc à la

dévotion austère » ; glose : *Uamach*, « habitant une caverne » ou « habitant un endroit appelé Uaim »). A ces deux dates, une addition marginale, du XVII^e^ siècle, suggère que l'ancien commentateur est ici dans l'erreur. Il y aurait eu deux homonymes. Mo-Chonóc Uamach serait le saint du 19 décembre, Mo-Chonóc de Cell Muccroiss celui du 18 novembre. L'annotateur moderne n'est autre que Colgan, qui défend la même opinion, d'ailleurs mal fondée, dans ses *Acta Sanctorum Hiberniae* (p. 314, note 29). Le nom de Mo-Chonóc est, en effet, si caractéristique et si rare qu'il faut supposer plutôt une double commémoration du même personnage dans le calendrier qui servit de source à Máel Muire, une première fois au *XIV kalendas decembres* (18 novembre) et derechef au *XIV kalendas ianuarias* (19 décembre). C'est donc un redoublement provenant d'une simple erreur dans le mois. L'épithète propre du saint, *Uamach*, se lit dans la glose à la première date, dans le texte à la seconde. Rien n'indique que l'ancien annotateur fût mal informé quand, au 19 décembre, il rattachait Mo-Chonóc à Cell Muccroiss (aujourd'hui Kilmuckridge, hameau et paroisse de la baronnie de Ballaghkeen North, comté de Wexford). Ce détail est confirmé par le traité sur les Mères des saints irlandais (Livre de Leinster, p. 372, col. 4) et par la liste des saints irlandais homonymes (même manuscrit, p. 368, col. 2). Au passage cité en dernier lieu, le même personnage figure sous cinq appellations différentes : Mo-Chonóc de Gailinne, Mo-Chonóc le pèlerin, Mo-Chonóc *Uamach*, Mo-Chuanóc (variante : Mo-Chonóc) de Glenn Dá Locha et Mo-Goróc de Muccroiss. S. Mo-Goróc de Muccroiss ne se rencontrant nulle part ailleurs, il est probable, en effet, que ce nom est une simple variante de celui de Mo-Chonóc, ou du moins que les deux ont été confondus, car le Livre de Leinster (p. 372, col. 4) donne à Mo-Chonóc de Cell Muccroiss un frère appelé Mo-Goróc, patron d'une autre église. Le P. Edmond Hogan (*Onomasticon Goedelicum*, p. 205, i. v. Cell Mucrois) place Cell Muccroiss dans l'Ulster, en invoquant l'autorité de Colgan (op. c., p. 312). C'est encore une erreur. Colgan déclare expressément qu'il n'a pas réussi à identifier cet endroit et n'ose même pas déterminer s'il convient de le chercher en Irlande plutôt qu'en Écosse. S. Mo-Chonóc de Gailinne est invoqué dans la première Litanie des saints irlandais (éd. C. PLUMMER, *Irish Litanies*, p. 56). La seconde Litanie (ibid., p. 65) cite un S. Mo-Chonóc parmi les saints de Tech na Commairgi (endroit qui, d'après Reeves, fait partie de la paroisse actuelle de Clonleigh, baronnie de Raphoe North, comté de Donegal). Il n'existe aucune raison convaincante de reconnaître en ce dernier Mo-Chonóc le pèlerin (Livre de Leinster, p. 368, col. 2), comme le suggère Plummer (op. c., p. 117). L'épithète de pèlerin semble caractéristique de S. Mo-Chonóc, « fils de Brachan », le saint de Cell Muccroiss et de Gailinne.

Enfin, comme pour embrouiller davantage une question déjà assez complexe, trois fausses dates ont été assignées à S. Mo-Chonóc : les 11 et 13 février et le 13 mars. Baring-Gould et Fisher (*The Lives of the British Saints*, t. II, p. 270) écrivent que ce saint est vénéré en Irlande le 11 février. Les érudits gallois se sont laissé guider par le fait que Colgan traite S. Mo-Chonóc à cette date, oubliant, comme plusieurs autres, qu'il suit ici l'*English Martyrologie* de Jean Wilson (première édition, 1608 ; Colgan s'y réfère expressément, avec un *lapsus calami* supplémentaire : janvier au lieu de février). Mais Wilson, toujours soigneux dans ses caprices, avait marqué le nom d'un astérisque

pour signifier, selon sa coutume, que la date avait été assignée par lui arbitrairement (Baring-Gould et Fisher, t.c., p. 270-271). Dans sa seconde édition, il transféra le saint au 13 mars (*Act. SS.*, Febr. II, 507 ; Mart. II, 258). Quant au 13 février, c'est simplement une conjecture trop audacieuse de Colgan (op. c., p. 314, note 29). Ne se souvenant plus que le 11 du même mois est une date entièrement fantaisiste, il suggère que Mo-Chonóc pourrait être un *alias* de Conán, saint dont on ignore tout sauf que Máel Muire le mentionne au 13 février. Conán, faut-il l'ajouter? est bien une des formes correspondant à l'hypocoristique Mo-Chonóc. Comme nom de saint, Conán se rencontre une demi-douzaine de fois chez Máel Muire. Au 13 février, cependant, *Conin*, que Colgan lit : Conán, n'est même pas le nom d'un Irlandais. Nous allons le montrer. Le Martyrologe de Tallaght, au 12 février, commémore parmi les Irlandais un *Conîni* (génitif), dont on ne trouve trace ailleurs dans aucun ancien document, excepté, au lendemain, chez Máel Muire, qui a eu sous les yeux, sinon le texte de Tallaght, du moins un martyrologe presque exactement semblable. L'ancien annotateur, qui peut fort bien n'avoir été autre que Máel Muire lui-même, y voit un évêque. En réalité, *Conîni*, au 12 février, provient directement du Martyrologe hiéronymien, dont celui de Tallaght est un abrégé, et se lit à ce jour, dans la plupart des manuscrits, sous la forme *Eumini* (dans celui de Sens : *Cumini*) ; au 11 février, *Occomini* (variante : *Ocominii*) ; au 9 février, *Decumini* (variante : *Decomini*), et à d'autres dates encore. C'est Cumminus, un des martyrs de Lyon, proprement au 2 juin (*Comm. martyr. hieron.*, p. 90). Nous n'entrerons pas ici dans la discussion des saints du nom de Conín dont on signale des traces dans la toponymie de l'Écosse. Mo-Chonóc de Gailinne appartient à un autre groupe que ceux-là, celui des « fils de Brachan », personnage dont les commentateurs irlandais font un roi du Pays de Galles, parce qu'en effet une tradition galloise connaît un roi de ce nom, l'éponyme du comté actuel de Brecknock, père de plusieurs saints. Cependant, la liste des saints gallois issus de Brychan ne concorde pas avec celle des saints irlandais « fils de Brachan », dont on peut seulement affirmer que presque tous se rattachent au comté actuel de Wexford.

En conclusion donc, le S. Mo-Chonóc du 18 novembre ou du 19 décembre, certainement patron de Cell Muccroiss, est peut-être aussi, comme le veulent des commentateurs médiévaux, celui de Gailinne. Les Annales d'Ulster, sous l'année 823, donnent à ce dernier monastère l'épithète *na mBretan*, c'est-à-dire « des Bretons, des Gallois ». Convient-il d'y voir une confirmation du fait que S. Mo-Chonóc, le patron, serait bien identique au patron de Cell Muccroiss, « fils de Brachan », roi gallois? On imaginerait aussi bien quelque assimilation fort ancienne, qui pourrait être elle-même à l'origine de l'identification proposée par les anciens commentateurs entre le saint de Cell Muccroiss et celui de Gailinne. Il reste pourtant que le premier se rattache indubitablement au groupe de prétendus saints gallois dans le comté de Wexford (où leur présence s'expliquerait facilement puisque cette côte est en face du Pays de Galles). Ce fait donne à croire que la généalogie galloise de S. Mo-Chonóc fut d'abord établie pour le saint de Cell Muccroiss, qui, comme ses frères, semble appartenir au VI^e^ siècle, peut-être au VII^e^. P. G.

L. Quaglia. *Saint Bernard de Montjou.* [Grand-Saint-Bernard, 1939], in-8°, 64 pp., dactylographie.

Id. *S. Bernard de Montjou, d'après les documents liturgiques*, dans *Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte*, t. XXXVIII (1944), p. 1-32.

A. Donnet. *Saint Bernard et les origines de l'Hospice du Mont-Joux (Grand-Saint-Bernard).* Saint-Maurice, Œuvre de Saint-Augustin, 1942, in-8°, 163 pp.

Dans le dossier des Vies latines de S. Bernard du Montjoux on distingue deux traditions, l'une italienne, l'autre savoisienne. La première est représentée principalement par le texte *BHL.* 1243 b et la seconde par le texte *BHL.* 1242, du pseudo-Richard. Jusqu'en ces derniers temps les historiens se partageaient en deux camps, les uns suspectant l'auteur de la *Vita BHL.* 1242 et lui déniant même tout crédit (Rivaz, Lütolf, Mgr Duc, le P. Poncelet), les autres lui accordant, sinon leur préférence, du moins une valeur relative (A. Prdoux de La Maduère ; cf. *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. VIII, 1935, col. 690-696).

M. le chanoine L. Quaglia, archiviste de l'Hospice du Grand-Saint-Bernard, et M. A. Donnet, archiviste de l'État du Valais, se rallient à la manière de voir du P. Poncelet (*Anal. Boll.* XXVI, 1907, 135-136). Il n'est pas douteux, en effet, que la *Vita* du pseudo-Richard est une œuvre tardive, qui s'apparente aux compositions hagiographiques les moins recommandables. Elle a été écrite pour rattacher S. Bernard à la Savoie et plus spécialement à la maison de Duyn et de Menthon, familles qui prétendaient descendre d'Olivier, comte de Genève, compagnon de Charlemagne. Il faut donc renoncer à voir en S. Bernard un fils de la Savoie et il est préférable d'abandonner l'épithète *de Menthon* pour lui substituer celle de *Montjoux* comme le font nos deux auteurs. M. D. fait en outre remarquer que la *Vita BHL.* 1242 n'est qu'un centon hagiographique, dont il aurait voulu identifier les diverses parties. Il n'a pu malheureusement pousser ce travail jusqu'au bout et se contente de signaler quelques traits qui se retrouvent dans d'autres légendes.

La Vie *BHL.* 1243 f est de meilleur aloi et dans l'ensemble on peut s'y fier. Elle avait été publiée, en 1903, par Al. Colombo — et non par F. Alessio, comme l'indique le supplément de la *BHL.* — d'après le manuscrit I (jadis 132) de la bibliothèque du chapitre cathédral de Novare (cf. *Anal. Boll.* XLIII, 1925, 332). M. Donnet décrit les six témoins connus de ce texte et le republie d'après le meilleur : Novare, archives capitulaires de Saint-Gaudens, *Legendario di Santi*, fol. 24-31v. Nous ne voyons pas pourquoi, ayant sous les yeux toutes les copies, il s'est contenté de transcrire un seul manuscrit et n'a pas donné une édition critique.

Le silence de la tradition italienne au sujet de la fondation de l'hospice de Montjoux par S. Bernard n'a pas manqué d'alerter M. D. (p. 107-109), qui écrit : « Volontairement, les Vies de S. Bernard de la tradition italienne ne mentionnent pas la fondation de l'Hospice du Mont-Joux » (p. 109). L'explication qu'il propose de cette omission « volontaire » ne nous paraît pas très convaincante. En fait, c'est par des documents d'archives, dont les plus anciens remontent au XIIe siècle, qu'est historiquement attesté le rôle de fondateur de

S. Bernard. Quant au Petit-Saint-Bernard ou Hospice de Colonne-Joux, M. Quaglia croyait pouvoir affirmer : « Ces quelques témoignages et une tradition unanime ne permettent pas de mettre en doute que S. Bernard ne soit le fondateur de l'hospice de Colonne Jou » (p. 21). M. D. est moins affirmatif (p. 130) et M. le chanoine Q. lui-même, revenant sur le sujet dans l'article cité en tête de ce compte rendu, écrit : « Les documents liturgiques les plus dignes de foi mettent en mauvaise posture l'opinion attribuant à S. Bernard la fondation de l'hospice de Colonne-Joux » (p. 28). Il ajoute : « La tradition qui attribue à S. Bernard cette fondation trouve un meilleur appui dans les chartes qui, dès 1145, mentionnent au Petit-Saint-Bernard l'église de S. Nicolas et la maison hospitalière de S. Bernard » et il conclut : « Les deux opinions étant défendables, la tradition qui voit en S. Bernard le fondateur du Petit-Saint-Bernard ne perd pas toute valeur » (p. 28).

Un point également obscur est celui de la famille spirituelle à laquelle appartient S. Bernard. M. D. hésite, avec raison, croyons-nous, à le rattacher aux Chanoines réguliers. Il est plus que probable que la fondation de S. Bernard doit être comparée à ces nombreuses institutions, mi-laïques, mi-cléricales, qui n'étaient inféodées à aucune des formes traditionnelles de la vie religieuse et qui n'ont trouvé que peu à peu une organisation régulière et des statuts canoniques, la plupart du temps en s'affiliant à des Ordres plus anciens. Le P. Ch. Dereine, S. J., comme nous l'avons signalé ailleurs dans cette revue (p. 216), a relevé pour le XI^e^ et le XII^e^ siècle de nombreux exemples de ces fondations charitables, dues à des laïcs qui ne songeaient pas à les munir d'un règlement approuvé par l'autorité ecclésiastique. D'où tout naturellement l'incertitude qui enveloppe les origines de ces groupements.

Terminons par quelques remarques de détail. S'appuyant sur un article de Oehlmann (*Die Alpenpässe im Mittelalter*, dans *Jahrbuch für schweizerische Geschichte*, t. III, 1878, p. 252), M. D. signale que l'antipape Kadolaus de Parme a traversé les Alpes en 1063. Oehlmann a lu trop rapidement le *De Gallica Petri Damiani profectione*. Ce n'est pas Kadolaus qui a fait ce voyage, mais S. Pierre Damien lui-même. (Voir la nouvelle édition de ce texte dans les *M. G.*, Script. t. XXX, 2, 1934, pp. 1037, 1039.) Jean Grothusius, qui avait fourni à Bollandus une copie de la *Vita BHL.* 1245, n'est pas un inconnu. Il s'agit du P. Jean Grothaus, S. J. (1601-1669), qui a correspondu plusieurs fois avec les premiers Bollandistes (cf. C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. III, 1892, col. 1867-1868 ; *Anal. Boll.* LV, 234). Enfin pour désigner le célèbre légendier du monastère westphalien de Böddeken pourquoi employer la forme Bodek ? B. G.

L. Mattei Cerasoli, O.S.B. *Un martirologio della certosa di S. Stefano de Bosco*, dans *Archivio storico per la Calabria e la Lucania*, t. XII (Roma, 1942), p. 13-26.

L'auteur a retrouvé et identifié trois martyrologes mentionnés par le P. Du Sollier, qui n'en possédait que des extraits, copiés par Papebroch lors du voyage de ce dernier en Italie : « Fragmenta aliqua codicis ecclesiae Pulsanensis ac Messanensis tum martyrologii Pleschionensis » (*Martyrologium Usuardi*, dans *Act. SS.* Iun. VI, I, LXI). Le martyrologe de Pulsano, signalé

ici, ne doit pas être confondu avec celui que Du Sollier cite plus haut sous le même nom (p. LVIII). Ce dernier a été écrit au XII^e^ siècle pour le monastère de Sainte-Marie de Pulsano sur le mont Gargan et est maintenant conservé dans la bibliothèque des Bollandistes (ms. n° 634) ; tandis que le martyrologe de Pulsano — que, pour faire court, le P. M. C. appelle « Pulsano II » — provient du monastère de Sainte-Cécile près de Foggia, dépendant de Pulsano. Il est transcrit en caractères bénéventins du XII^e^ siècle et est actuellement conservé à la Bibliothèque nationale de Naples (VIII. C. 13). Le martyrologe de Sainte-Marie de Plesco, près de Nole (Naples, Bibliothèque nationale, ms. VII. B. 10), est un peu postérieur. Enfin le *Messanensis* ne provient nullement d'un monastère bénédictin « sub titulo sancti Stephani, Messanensis dioecesis », comme il est écrit sur la feuille de garde, mais de la chartreuse de Santo Stefano de Bosco (ou de Nemore), fondée par S. Bruno en Calabre. Il est en lettres caroline de la seconde moitié du XII^e^ siècle.

En plus des notices qui permettent d'identifier le monastère pour lequel ce martyrologe a été copié, l'éditeur en a extrait un certain nombre qui dénotent une provenance commune. Ces mentions sont presque toutes françaises et plus précisément normandes. Au 16 janvier, on lit : *Rothomagum sancti Melantii episcopi et confessoris.* Le bref commentaire du P. M. C. contient une double erreur : « È san Melanio, meglio Mellone, vescovo di Toledo, venerato in Spagna ai 19 ottobre, che secondo alcuni fu prima vescovo di Rouen ». Il ne faut nullement corriger *Melantius* en *Mellonus* ni reconnaître dans ce saint le premier évêque de Rouen, S. Mellon. Comme nous aurons l'occasion de le montrer, il s'agit bien de l'évêque *Melantius* du VI^e^-VII^e^ siècle. De plus, Mellon de Rouen n'a rien à voir avec l'Espagne, comme ont voulu le faire croire les auteurs des *falsos cronicones.*

Une des notices les plus intéressantes est celle du disciple de S. Bruno, Lanuinus, le 11 avril : *Eodem die obiit magister Lanuinus anni ab incarnatione Domini MCXVI.* Elle permet de préciser la date de la mort, que l'on fixait, en général, en 1120 ou 1119. Bien que le libellé ressemble à l'inscription d'un obit, n'est-il pas permis d'y voir la trace d'un culte naissant ? Dans le diocèse de Squillace, Lanuinus est honoré comme bienheureux, de temps immémorial (*Anal. Boll.* XIII, 416).

Au 15 juillet, on lit : *Eodem die sanctorum martirum Senatoris, Viatoris, Cassiodori et Dominate,* texte qui mérite à plus d'un titre de retenir l'attention. D'abord, c'est une des rares notices — d'après le P. M. C., ce serait même la seule — qui commémorent des saints dont le culte est localisé dans la Calabre. En outre, à notre connaissance, on y rencontre la plus ancienne annonce martyrologique de ce groupe. « Les anciens martyrologes, écrivait le P. Delehaye, ne connaissent pas nos martyrs. Quelques compilations de date récente les enregistrent » (*Mélanges Paul Fabre*, p. 41). Ces compilations étaient le *Bruxellensis* et le *Florentinus* décrits par Du Sollier (op. c., pp. LX, LXIII), qui sont du XV^e^ siècle.

Le P. M. C. conclut que dans l'ensemble le martyrologe de la chartreuse calabraise est assez proche des *Pulsanenes* I et II et dérive d'un martyrologe rouennais. B. G.

L. Mattei Cerasoli, O. S. B. *Vitae quatuor priorum abbatum Cavensium Alferii, Leonis, Petri et Constabilis, auctore Hugone abbate Venusino.* Bologna, N. Zanichelli, 1941, in-fol., XII-61 pp. (= *Rerum italicarum scriptores*, t. VI, pars v).

Le texte qui retrace la vie des quatre premiers abbés de la Sainte-Trinité de Cava a été plusieurs fois publié (*BHL.* 302, Alferius, mort en 1050 ; *BHL.* 4840, Léon, mort en 1079 ; *BHL.* 6767, Pierre, mort en 1123 ; *BHL.* 1926, Constabilis, mort en 1124). On n'en connaît qu'un seul manuscrit : le n° 24 de la bibliothèque de Cava, qui date de la seconde moitié du XIII^e^ siècle (cf. *Anal. Boll.* LIII, 423) et dont dépendent, semble-t-il, toutes les éditions. Nous aurions souhaité que le nouvel éditeur se fût demandé si de fait il n'a existé qu'un seul codex. Une note adressée aux anciens Bollandistes par le P. Scipion Paolucci (1610-1665) contient la remarque suivante : « Vidi archivum Cavense, ubi habetur unicus tomus parvulus, charactere longobardico descriptus, in quo habentur Vitae S. Alferii, S. Petri, S. Leonis, S. Constabilis, eaedem quas habet Reverentia vestra » (Bibliothèque royale de Bruxelles, ms. 8004-17, fol. 268). Le manuscrit 24 de Cava mesure 32 × 23 cm. ; peut-on dire qu'un volume de cette dimension est *parvulus?* A moins qu'il n'ait voulu dire : mince, le codex n'ayant que 37 folios. Par ailleurs, la note du P. Paolucci prouve qu'au XVII^e^ siècle, il n'y avait à Cava, comme maintenant, qu'un seul témoin des *Vitae*. Il eût été aussi intéressant de rappeler la filiation des éditions. Les Bollandistes, par exemple, ont imprimé les Vitae tantôt « ex ms. Cavensi et Surio », tantôt « ex ms. Cavensi et editione Ughelli ac Surii ».

L'intérêt du travail du P. M. C. est dans l'annotation et l'introduction, où il fournit d'utiles précisions sur la date de composition de l'ouvrage et sur son auteur. Celui-ci, Hugues, abbé de Venosa, paraît d'origine normande ; il séjourna d'abord à Cava et fut dans la suite préposé à l'abbaye de Venosa, dans les Pouilles. Il parle avec nostalgie des années passées à Cava et se console de son éloignement en rédigeant l'histoire des premiers abbés. Il avait de la culture, et des réminiscences nombreuses, empruntées surtout à S. Grégoire, viennent naturellement sous sa plume. Ce fut vers 1140 qu'il composa son travail ; il écrivit d'autres œuvres, mais qui ne sont pas parvenues jusqu'à nous. Le P. M. C. rappelle les différentes opinions émises au sujet de la date de fondation de Cava (p. VII-VIII). Faut-il la placer à la fin du X^e^ siècle ou au début du XI^e^? vers 1011 ou en 1025? Voici la conclusion du savant bibliothécaire : S. Alferius se retira, vers 1011, dans la grotte de Cava pour y vivre en ermite Ensuite, ayant eu quelques disciples, il y éleva un petit monastère ; le diplôme de 1025 ne représente qu'un acte légal de confirmation qui approuve et enrichit de privilèges l'œuvre de S. Alferius (p. VIII). Sur ce point, Sackur et à sa suite Kehr minimisaient la valeur des *Vitae*, dont ils fixaient la composition au XIII^e^ siècle (*Italia pontificia*, t. VIII, 1935, p. 311).

En parcourant l'annotation, il est aisé de se rendre compte de l'intérêt du texte, et désormais on pourra découvrir facilement tous les éléments historiques qu'il renferme. Notons, par exemple, la navigation le long des côtes. L'abbaye possédait quelques ports, et une de ses embarcations servait au ravitaillement des moines. Le P. M. C. avait déjà traité ce sujet dans un article publié naguère (cf. *Anal. Boll.* LVII, 452). Nous ne voyons pas qu'il se soit servi de l'importante *Histoire de la domination normande en Italie et en*

Sicile (Paris, 1907) de F. Chalandon, qui avait exploité les archives de Cava. P. 5, au sujet de la fondation de Saint-Michel della Chiusa sur le Pirchiriano, voir la récente édition de la *Chronica monasterii sancti Michaelis Clusini* publiée par G. Schwartz et E. Abegg (non Albegg) dans les *Monumenta Germaniae*, Script., t. XXX, 2, p. 959-970. B. G.

E. W. Kemp. *Pope Alexander III and the Canonization of Saints.* Dans *Transactions of the Royal Historical Society*, 4e série, t. XXVII (1945), p. 13-28.

C'est en juriste plutôt qu'en historien que M. S. Kuttner avait étudié naguère *La réserve papale du droit de canonisation* (dans la *Revue historique de droit français et étranger*, N. S., t. XVII, 1938, p. 172-228 ; cf. *Anal. Boll.* LIX, 335-336). Sur le nom du roi de Suède, destinataire de la lettre d'Alexandre III *Aeterna et incommutabilis*, nous avons indiqué déjà une correction nécessaire (*Anal. Boll.* LX, 268) : c'est Kol et non Canut qu'il faut lire. Du coup, voici l'affaire entraînée dans le tourbillon des disputes politiques entre les partisans de la race royale issue de S. Éric et ceux de Stenkel. Les historiens scandinaves, que la lettre pontificale intéressait particulièrement, ont entièrement renouvelé la question. M. S. Tunberg, allant plus loin, a montré que le personnage tenu par certains Suédois pour un saint homme alors qu'il était mort en état d'ivresse (ainsi parlait la propagande stenkelienne), n'était autre que le roi S. Éric. La lettre ne peut être que de 1171 ou de 1172 ; la seule autre année où le pape ait résidé à Tusculum le 6 juillet, 1181, est trop tardive, car la situation politique avait dès lors évolué en Scandinavie. Septembre 1170 est certainement incorrect (*Anal. Boll.* LX, 268).

Non plus que M. Kuttner, M. Kemp n'a situé la pièce exactement dans son contexte historique. La discussion entre les deux érudits aurait perdu à s'enfoncer dans le maquis de la politique suédoise du XIIe siècle. Ce qui sépare surtout leurs points de vue, c'est que M. Kemp replace le document considéré comme crucial, la lettre *Aeterna et incommutabilis*, dans l'ensemble des interventions d'Alexandre III, par lui-même ou par ses délégués, en matière de culte des saints. Après un bref résumé de la pratique plus ancienne, il en arrive aux prédécesseurs immédiats : Eugène III, en 1146, à la suite d'un préambule où il rappelle que les canonisations se décident habituellement au cours de conciles généraux, confirme par une exception la règle qu'il vient d'énoncer, en proclamant S. Henri *auctoritate... sanctae Romanae Ecclesiae, quae omnium conciliorum firmamentum est* (*P. L.*, t. CLXXX, col. 1119). Vers le milieu du siècle, le faussaire Pierre Diacre, dans sa Vie de S. Martin de Monte Marsico (*BHL.* 5604), reflète l'opinion de son époque et non celle du VIIIe siècle, où il situe les événements qu'il imagine, quand il décrit l'évêque de Bénévent dissuadant ceux qui voulaient canoniser S. Martin d'en rien faire sans le consentement du Souverain Pontife (*Act. SS.* Oct. X, 837). On peut comparer aussi le cas de S. Othmar (*M. G.*, Script., t. II, pp. 48, 85) et celui de S. Godehard de Hildesheim (op. c., t. XII, p. 641-642). Ce dernier document semble se référer à une décision canonique précise. Bien que celle-ci ait échappé aux recherches les plus diligentes, le texte prouve du moins la persuasion où était son auteur de la réserve pontificale. Quant à S. Bernward de Hildesheim, sa

cause, portée d'abord, peu avant 1150, devant l'évêque de Mayence, ensuite devant le légat pontifical Octavien, fut abandonnée jusqu'à la fin du siècle. Vers 1147, à propos d'une translation de S. Canut Laward, les actes de l'archevêque de Lund, S. Eskil, légat pontifical pour la Scandinavie, le montrent persuadé que la canonisation ne revient en droit qu'au seul pape. De tout quoi il appert qu'à l'accession d'Alexandre III, sans que l'ancien droit eût été proprement aboli, l'opinion était largement répandue que le pape devait être consulté et qu'il lui appartenait d'exercer un certain contrôle sur les canonisations. Ce sentiment se manifeste à Bologne, parmi les juristes, mais on en relève des traces non équivoques dans le sud de l'Italie, en Suisse, en Allemagne, en Scandinavie. Une distinction commence à s'établir entre béatification et canonisation, si l'on peut signifier par le premier de ces termes une autorisation de culte émanant de l'autorité locale. Dans deux cas, interviennent des légats pontificaux : pour S. Bernward de Hildesheim (*Act. SS.* Oct. XI, 992), déjà mentionné, et pour S. Arnulf de Soissons. La procédure dans les causes portées en cour romaine se précise de plus en plus : l'habitude est de présenter par écrit une Vie et des Miracles, et des témoins sont parfois exigés.

M. Kemp examine ensuite les différentes causes traitées par Alexandre III : celle de S. Édouard le Confesseur (7 février 1161), le délai imposé en 1163 à celles de S. Bernard et de S. Anselme, et peut-être à celle de S. Iñigo d'Oña ; celles de S. Bertrand de Comminges (avant 1170), de S. Canut Laward (1169) et surtout de S. Thomas de Cantorbéry (1173). Vers la même époque, le cardinal diacre Hyacinthe, légat pontifical en Espagne, procédait à la canonisation de S. Rosendo (1er septembre 1172) et à la translation des reliques des SS. Claudius, Lupercus et Victoricus (22 avril 1173, et non au mois de mars, comme écrit M. Kemp, p. 21). Devenu pape sous le nom de Célestin III, Hyacinthe lui-même confirmera plus tard ces deux actes.

Alexandre III canonisa finalement S. Bernard (lettres du 18 janvier 1174). Nous apprenons à cette occasion que les mêmes honneurs avaient été demandés, sur la fin de 1173, pour S. Malachie d'Armagh, mais que le pape en personne avait conseillé au moine Tromond de Clairvaux, chargé de l'affaire, de ne point entreprendre deux causes à la fois. Enfin, trois procès, commencés sous Alexandre III, ne parvinrent point à leur terme : celui de Guillaume de Malavalle, mort en 1157, à qui n'est accordé qu'un culte local ; celui d'Annon de Cologne, où nous voyons soulever encore la question des pouvoirs légatins ; et celui de S. Pierre II de Tarentaise. Ici, M. Kemp aurait dû corriger la date de mort : le P. Dimier a montré que c'est le 14 septembre 1174 (*Saint Pierre de Tarentaise*, par un moine de Tamié, Ligugé, 1935, pp. 180, 202), mais le P. Dimier croyait inédites les deux lettres du 12 juillet 1178 (Jaffé, 13083 et 13084, cette dernière datée parfois erronément du 13).

Voilà donc douze causes commencées ou terminées durant les vingt-deux années du pontificat d'Alexandre. Aucun pape n'avait montré jusqu'alors autant d'activité en la matière. Il convient de comparer la situation en 1181 avec celle de 1159. La procédure de canonisation a été clairement établie. Le promoteur en est l'ordinaire du lieu ou le supérieur régulier. Des pièces doivent être produites par écrit et une enquête soigneusement faite sur les vertus et les miracles du futur saint. Parfois, comme pour S. Thomas Becket, des légats

sont envoyés pour examiner sur place les miracles. Le plus souvent, les témoignages sont produits à Rome. La théorie juridique qui réservait la canonisation à l'occasion d'un concile général semble définitivement abandonnée, et le pape se contente de l'avis conforme des cardinaux. Dans deux cas, Alexandre III célèbre lui-même la première messe. L'impression, au total, est bien que le pape tient pour absolument certain son droit de contrôle sur le culte accordé à de nouveaux saints. S'il avait eu le moindre doute concernant la reconnaissance de son droit exclusif, il serait inconcevable qu'il eût pris dix ans pour mener à bon terme la canonisation de S. Bernard ; et de même, s'il avait senti la nécessité d'établir ce droit exclusif, il eût vraisemblablement saisi, pour créer des précédents, l'occasion offerte par les nombreuses pétitions qu'on lui présentait. On le voit décourager les demandes de canonisation, prendre soin de tous les détails du procès, refuser de s'occuper de plus d'un cas à la fois, tous indices d'une sécurité bien assise dans sa position privilégiée. Cette interprétation des faits est enfin confirmée par les paroles expresses de la fameuse lettre *Aeterna et incommutabilis*, du 6 juillet 1171 ou 1172.

M. Kemp s'accorde avec M. Kuttner pour conclure qu'Alexandre III ne saurait être regardé comme ayant le premier réservé formellement au pape le droit de canonisation, mais, d'après lui (et c'est aussi notre avis), la discussion de la lettre *Aeterna et incommutabilis* portait à faux. M. Kuttner y voyait une décision concernant un cas tout à fait particulier et en déduisait qu'Alexandre n'était intervenu que parce qu'il s'agissait d'un peuple nouvellement converti. M. Kemp, dans cette étude fort bien menée, s'est attaché à examiner sans préjugé la pratique d'Alexandre III. Il s'est gardé de se référer spécialement à la lettre dont un extrait était destiné à entrer dans le *Corpus iuris canonici*. Il concède à M. Kuttner que le pape n'entendait nullement apporter à la loi un changement profond. Mais les paroles pontificales ne visaient pas la Suède seule : elles expriment ce qu'Alexandre III considérait comme la loi, non écrite peut-être et fondée sur la coutume, mais enfin la loi en vigueur. Les arguments tirés par M. Kuttner du silence des décrétalistes font moins d'impression quand on songe au peu de place qu'occupait dans leurs travaux le culte des saints, question beaucoup moins pratique aux yeux des Bolonais que les mariages, les testaments ou les dîmes. Il est naturel que la détermination en ait été laissée largement à la coutume. Le pontificat d'Alexandre III apparaît, au terme du travail de M. Kemp, comme la période de cristallisation. Nombre d'années avant d'être canoniquement définie par un texte, l'existence de la réserve pontificale est supposée, dans ses actes, par un grand pape, qui est en même temps un grand légiste. P. G.

Pascal Tekeyan. *Controverses christologiques en Arméno-Cilicie, dans la seconde moitié du XII^e siècle (1165-1198)*. Rome, Pontificium Institutum Orientalium Studiorum, 1939, in-8°, 132 pp. (= *Orientalia christiana Analecta*, 124).

Il ne semble pas que ni la bonne foi ni la bonne volonté aient fait défaut aux chefs religieux de la Cilicie, lors du mouvement en faveur de l'union des Églises arménienne, grecque, syrienne et romaine, dont le P. Tekeyan, professeur à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, décrit les phases dans son

ouvrage. Un même esprit de conciliation, s'exprimant dans un langage empreint de sagesse et de fermeté, anime, à l'exception d'un seul, les différents successeurs de Grégoire III sur le siège de Rum-Qal'at, en particulier les deux plus grands d'entre eux, que l'Église arménienne honore d'un culte, Nersès Klaietzi et Nersès de Lampron.

A quoi donc attribuer l'échec quasi complet auquel aboutirent de si méritoires efforts? A côté des susceptibilités personnelles et nationales, le P. T. fait valoir les contretemps qui entravèrent la marche des négociations : décès malencontreux, désordres guerriers et révolutionnaires de toute sorte. Nous estimons qu'il n'a pas fait sa part à l'ambition politique de Manuel Comnène, laquelle ne pouvait manquer, quoi qu'il en eût, de vicier et de rendre suspecte à ses voisins sa volonté d'union nettement affichée.

Le P. T. a le mérite d'avoir exploité très diligemment le dossier arménien laissé par Nersès de Lampron. En regard de ces documents, il y avait lieu de donner plus largement la parole aux auteurs byzantins contemporains, de façon à peser avec soin les diverses responsabilités engagées. Le lecteur n'en eût-il pas retiré au moins autant d'avantage qu'à voir rectifier des auteurs, les uns surannés dès le temps où parut leur ouvrage, les autres victimes de leur parti pris par trop flagrant? Le texte du P. T. est déparé par l'abus des citations ; certaines références trahissent un manque de fini (p. 36, note 4 ; cf. p. 10) ; quelques dates appelaient une vérification (tel le quantième du mois de la mort de Manuel). La seconde partie de l'exposé est consacrée à l'étude dogmatique des controverses. P. Devos.

Bonino Mombrizio. *La légende de sainte Catherine d'Alexandrie, poème italien du XV^e siècle*, publié par A. Bayot et P. Groult. Gembloux, J. Duculot, 1943, in-8°, IX-157 pp.

Le regretté professeur de philologie romane à l'université de Louvain, A. Bayot († 1937), préparait depuis 1905 l'édition d'une Vie italienne en vers de S^te Catherine d'Alexandrie, composée au XV^e siècle par Bonino Mombrizio. On n'en connaît qu'un seul manuscrit, le n° 10975 de la Bibliothèque royale de Bruxelles, que le P. J. Van den Gheyn avait décrit dans la *Revue des Bibliothèques et Archives de Belgique* (t. III, p. 261) et dans le *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique* (t. V, p. 380), parus l'un et l'autre en 1905. Tout porte à croire que ce bel exemplaire, richement décoré et dédié à la duchesse Blanche-Marie Visconti, est celui-là même que Mombritius offrit à l'illustre dame. Bayot garda son travail sur le métier sans jamais se décider à y mettre la dernière main. Il avait soigneusement préparé la partie philologique de l'édition, laissant inachevés les chapitres relatifs à l'auteur et aux sources du poème. M. l'abbé Groult, qui a eu l'heureuse pensée de publier ce mémoire, a préféré le présenter sans modifications, tel qu'il était au moment où l'auteur fut surpris par la mort. Les hagiographes regretteront que Bayot et son bénévole éditeur n'aient pas précisé la place que tient le poème dans la diffusion de la légende. Mais nous nous demandons si ce n'est pas précisément l'élucidation de ce problème qui a empêché Bayot de terminer son travail. La version de la légende mise en vers par Mombritius appartient à ce groupe important de textes qui relatent non seulement le martyre

de la sainte, mais prétendent aussi raconter sa naissance, sa conversion et sa glorieuse ascendance qui la rattache à Constantin et à Ste Hélène. Bayot, qui cite l'article d'A. Hilka, *Eine italienische Version der Katharinenlegende* (*Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XLIV, 1924, p. 151-180), a entrevu combien le problème de l'origine et de la filiation de ces textes était encore loin d'avoir été entièrement résolu. En effet, le dossier latin des récits consacrés à la généalogie et à la conversion de Ste Catherine n'a pas encore été classé et édité. Pendant de longues années le professeur de Goettingue, A. Hilka, s'intéressa à ce sujet. Plus il avançait, plus il voyait la matière s'accumuler. En 1924 (l. c.), il faisait cette constatation découragée : « J'escompte avec moins d'assurance que jadis l'impression de l'ensemble imposant de mes recherches. » En 1936, il nous écrivait : « Je ne crois guère que je revienne sur le thème de la *Conversio sanctae Catharinae ;* pour une étude d'ensemble, il faudrait examiner tous les manuscrits. Dans tous les cas, un nouvel examen des origines de la *Conversio* produirait des résultats fort intéressants. » Et il nous envoyait la transcription de quelques textes latins qui pourraient venir à point pour le commentaire de Ste Catherine dans les *Acta Sanctorum* du 25 novembre.

Dans un autre ouvrage, le *Sanctuarium*, Mombritius a publié une *Passio* (*BHL.* 1656) qui ne comprend, comme les plus anciens témoins grecs, orientaux et latins, que la dispute de Catherine avec les philosophes et son martyre. Dans le poème italien, il a suivi, semble-t-il, un modèle italien en prose, dont Bayot reproduit, parallèlement au poème, les passages les plus voisins. N'aurait-il pas connu les œuvres latines qui relatent la noble lignée de la sainte et sa merveilleuse conversion ? Nous posons ici la question, espérant qu'elle piquera la curiosité d'un jeune chercheur. Disons seulement qu'il ne trouvera pas la réponse dans le livre de G. Eis, *Die Quellen für das Sanctuarium des Mailänder Humanisten Boninus Mombritius* (Berlin, 1933 ; cf. *Anal. Boll.* LIII, 421-422), où sont uniquement indiqués les points de contact entre le *Sanctuarium* et le grand légendier autrichien (cf. *Anal. Boll.* XVII, 24-96). Rappelons aussi que les récits légendaires relatifs à la jeunesse et à la conversion de Ste Catherine ont inspiré des peintres, comme l'a montré récemment M. G. de Schoutheete de Tervarent (*Les énigmes de l'art du moyen âge*, t. I, p. 9-12 ; t. II, p. 51-54 ; cf. *Anal. Boll.* LIX, 346-347 ; LXI, 316-318).

M. Groult nous assure (p. VIII) que Bayot aurait fourni des renseignements plus complets sur Blanche-Marie Visconti. A ce propos on peut se demander si Mombritius, qui vivait dans le milieu lettré de la Renaissance, n'a pas choisi la Vie de Ste Catherine comme thème de son poème parce que précisément on y voit une jeune dame disputer des choses les plus hautes et qu'il désirait par là flatter la noble dédicataire, qui se piquait peut-être de connaissances littéraires et philosophiques. B. G.

J. Helbig. *De glasschilderkunst in België*. Repertorium en documenten. Antwerpen, De Sikkel, 1943, gr. in-4°, 244 pp., cx planches.

Nos contemporains, qui ont encore dans l'oreille le bruit des vitres se brisant sous les bombes, saisiront sans peine tout l'intérêt que présente un répertoire comme celui que M. Helbig, attaché aux Musées royaux de Bruxelles, a patiemment établi. Le nombre relativement restreint des vitraux anciens

qui ont été conservés, en tout ou en partie, ne doit pas nous faire perdre de vue que la production du verre peint fut, à travers les âges, aussi abondante que variée. Par bonheur, une foule de verrières à jamais détruites survivent en quelque façon dans des cartons, des descriptions, des reproductions, voire dans de simples mentions d'archives.

Après une savante esquisse historique sur les diverses périodes de l'art du vitrail en nos régions et un copieux index bibliographique, M. H. a dressé l'inventaire des vitraux anciens qu'il a pu repérer. Ceux-ci se trouvent rangés d'après l'ordre alphabétique des localités, avec indication éventuelle de la date d'origine, du sujet représenté, des donateurs, des auteurs, et des circonstances de la destruction de l'œuvre, si elles sont connues ; le tout appuyé sur le témoignage des sources, grâce à un système de sigles. Le répertoire des vitraux est suivi d'une nomenclature des artistes. Une illustration largement éclectique et bien venue complète l'ouvrage, qui épargnera de longues et fastidieuses recherches aux historiens.

Et non pas seulement aux historiens de l'art. En matière d'hagiographie, les vitraux ont leur rôle de témoins — des témoins, hélas, fragiles — de la gloire posthume des saints. En parcourant l'inventaire de M. H., nous déplorons à chaque pas la perte de quelque précieux document iconographique de ce genre. Les saints le plus fréquemment représentés sont les patrons locaux, ceux des donateurs, ceux des confréries et des gildes. L'identification des sujets n'est pas toujours aisée, surtout lorsqu'il s'agit de fragments. Nous ne traiterons ici que d'un seul cas, auquel M. H. avait précisément consacré une étude particulière : *Une ancienne verrière de- gilde militaire malinoise*, parue dans le *Bulletin des Musées royaux d'art et d'histoire*, 1940, p. 50-60. Il s'agit d'un vitrail du XVI^e^ siècle commençant, actuellement conservé au Musée de Bruxelles, et classé par M. H. sous le n° 1495 de son répertoire (voir planche LIV). Cette œuvre, qui n'est plus intacte, ornait à l'origine une des chapelles du déambulatoire de l'église métropolitaine Saint-Rombaut à Malines. Elle appartenait, non au « Serment de l'Arc », comme on l'a cru longtemps, mais à celui des « Escrimeurs ». M. H., dans son article, a fort bien démontré ces points. Il n'avait pas moins raison de récuser l'identification, qu'on avait proposée jadis, des deux personnages représentés sur le vitrail. Impossible, en effet, de reconnaître en ces guerriers nimbés les ducs Jean IV et Philippe de Saint-Pol. M. H. n'a pas eu de peine à nommer le personnage de droite, demeuré complet. C'est S. Adrien, reconnaissable à ses attributs traditionnels : l'armure, l'épée, le lion et l'enclume. Pour le saint de gauche, dont il ne reste plus que la partie supérieure, M. H. proposait, après une étude fouillée, d'y voir le patron lierrois S. Gommaire, que la légende met en relations avec S. Rombaut et qu'on représente souvent vêtu d'hermine, avec les caractéristiques du guerrier, notamment avec une arme d'hast et de choc (*hastatus ;* cf. *Act. SS.* Oct. V, 681 E), comme c'est le cas sur notre vitrail. Nous avions nous-même suggéré cette hypothèse, en nous référant aux Actes de S. Gommaire. Et pourtant, nous notons avec satisfaction que M. H., dans son répertoire, n'a pas repris avec le même degré de certitude l'identité proposée. A côté du nom de S. Gommaire, il ajoute entre parenthèses : « ou S. Libert ? ». Ce second nom a beaucoup de chances d'être le vrai. A l'appui de cette thèse

nous invoquerons un argument qui ne nous est apparu que récemment, en feuilletant un vieil opuscule malinois sur S. Libert : *Vita et martyrium S. Liberti Malinatis et mechliniensium principum Adonis et Elisae filii*... studio et opera R. P. Ioannis a Gurnez (Mechliniae, apud Henricum Iaye, 1639). L'auteur, un Oratorien, prétend que le fils du comte Adon avait embrassé l'état clérical à la suite de S. Rombaut, avant de subir le martyre. Mais une objection, à laquelle il ne veut pas se dérober, lui vient de l'iconographie. S. Libert n'est-il pas figuré sous les traits d'un guerrier, « ita ut iure te admiratio possit incessere cur clericum, praepositum atque presbyterum militari passim specie Malinates in aris exhibeant » (p. 29)? Gurnez y revient à plusieurs reprises : « Clericum... sui cives equestri passim specie sago paludamentoque indutum exprimunt, hastam insuper galeamque... tribuunt » (p. 185). Enfin, il écrit ceci, qui met en relief la dévotion spéciale des Escrimeurs envers S. Libert : « Mechliniae, in chori ambitu, gladiatorum aedicula est, Liberti solida et picta effigie insignis » (p. 216). La conclusion, dès lors, nous paraît s'imposer, que le personnage de gauche, dans le vitrail n° 1495, est bien S. Libert. En guise de confirmation, on peut signaler la représentation géminée de S. Rombaut et de son fils spirituel dans une gravure qui orne l'opuscule de Jean Domyns sur le patron principal de Malines (1569). Cette gravure, qui a été reproduite par Sollerius dans les *Acta SS.* (Iul. I, 250), nous présente un S. Libert en cotte d'armes fort semblable à celui du vitrail des Escrimeurs, quoique d'aspect plus juvénile et sans collier de barbe. M. C.

Il est un peu tard pour annoncer une collection de textes patristiques lancée il y a plus de quatre ans et couronnée tout de suite d'un légitime succès. Les *Sources chrétiennes*, dirigées par les PP. Henri de Lubac et Jean Daniélou, S. J., et publiées aux Éditions du Cerf, à Paris, comptent déjà onze numéros, dont chacun renferme la traduction intégrale d'un ouvrage théologique et spirituel, avec une introduction plus ou moins développée d'après les cas et parfois réellement originale. Dans les nos 8, 10 et 11, le texte grec ou latin figure en regard de la version française, et cette disposition sera maintenue dans la suite. Voici les titres des fascicules parus : 1. Grégoire de Nysse, *Contemplation sur la Vie de Moïse*, par J. Daniélou (1942) ; 2. Clément d'Alexandrie, *Protreptique*, par Cl. Mondésert, S. J. ; 3. Athénagore, *Supplique au sujet des chrétiens*, par Gust. Bardy (1943) ; 4. Nicolas Cabasilas, *Explication de la divine liturgie*, par S. Salaville, A. A. ; 5. Diadoque de Photicé, *Cent chapitres sur la perfection spirituelle*, par É. des Places, S. J. ; 6. Grégoire de Nysse, *La création de l'homme*, par J. Laplace, S. J., avec des Notes de J. Daniélou ; 7. Origène, *Homélies sur la Genèse*, par H. de Lubac et L. Doutreleau, S. J. ; 8. Nicétas Stéthatos, *Le Paradis spirituel*, par Marie Chalendard ; 9. Maxime le Confesseur, *Centuries sur la Charité*, par Jos. Pegon, S. J. ; 10. Ignace d'Antioche, *Lettres*, par Th. Camelot, O. P. (1944) ; 11. Hippolyte de Rome, *La Tradition apostolique*, par B. Botte, O. S. B. (1946). On voit que jusqu'à présent les *Sources chrétiennes* mises à la portée du public français ont été choisies dans le domaine de l'Église grecque ; seul S. Hippolyte appartient à l'Occident, mais il écrivait aussi en grec, bien que précisément son Ἀποστολικὴ παράδοσις ne nous soit parvenue que dans une traduction latine fragmentaire.

Dans la notice succincte mais substantielle qu'il consacra, en 1933, au thème iconographique du Bon Pasteur (dans le *Lexikon für Theologie und Kirche*, t. V, col. 77-79), l'archéologue Joseph Sauer, professeur à l'université de Fribourg, regrettait qu'une étude approfondie du sujet n'eût pas encore été publiée. Un théologien du Campo Santo Teutonico a tenté de combler cette lacune : Theodor Konrad Kempf, *Christus der Hirt. Ursprung und Deutung einer altchristlichen Symbolgestalt* (Rom, Officium Libri Catholici, 1942, VII-206 pp.). Il s'agit d'une dissertation doctorale de l'Université Grégorienne, entreprise à l'instigation de Paul Styger, et l'auteur reconnaît modestement qu'elle pèche par certains défauts de jeunesse. De plus, les circonstances l'ont empêché de joindre au texte la riche documentation figurée (« Bildmaterial ») qu'il avait réunie. Tel qu'il est, l'ouvrage se compose de deux parties principales : d'abord un recueil de citations des écrivains chrétiens, surtout du deuxième siècle, qui ont développé de manière plus ou moins originale l'allégorie du Bon Pasteur ; ensuite un essai d'interprétation du sens que les milieux gnostiques et orthodoxes attribuaient à ce symbole si fréquemment représenté dans l'art de l'Église primitive et notamment dans l'art funéraire.

Qu'un littérateur épris de merveilleux se plaise à narrer en beau style les prouesses d'un S. Christophe ou d'un S. Georges, nul qui puisse trouver à y redire. Mais qu'un écrivain soucieux d'apostolat présente aux jeunes gens ces récits romanesques comme des pages authentiques de l'histoire chrétienne, voilà ce que nous ne songeons guère à louer. Les deux petits volumes publiés par T. Lindekruis dans *Baanbrekers-Serie*, respectivement sous le titre *Christophoros de Sterke* et *Joris de Durver* (Antwerpen, Vlaamsche Boekcentrale, 1945, 120 et 88 pp., ill.), pourront enflammer un moment des imaginations naïves. Ils ajoutent même à la *Légende dorée*. Mais quel en sera le profit durable, lorsque les lecteurs auront appris que, sous le couvert de la propagande religieuse, on leur en a fait accroire ? Gardons à la fiction hagiographique, à celle-là surtout, son caractère de fiction.

Le public lettré sera sensible aux qualités de fond et de forme qui distinguent le charmant opuscule de M^lle^ Ida Friederike Goerres : *Die siebenfache Flucht der Radegundis* (Freiburg i. Br., Herder, 3^e^ éd., 1942, 252 pp.). Afin de pénétrer plus profondément dans le drame humain que représente la vie de S^te^ Radegonde, reine des Francs, l'auteur a conçu une méthode originale. Les sept chapitres de son livre sont autant de « soirées », au cours desquelles un historien de métier et un poète se rencontrent avec une jeune femme pour disserter amicalement d'un aussi pathétique sujet. Se partageant de la sorte entre les trois interlocuteurs, le récit présente des aspects variés qui se complètent, dans une alliance souvent heureuse de la critique, de l'intuition et du cœur. L'information, généralement bonne, sauve l'ouvrage des écueils d'une vulgarisation « romancée ». A noter que deux éditions précédentes avaient paru à Salzbourg, chez Otto Müller, la première en 1937.

Le P. Irénée Hausherr, S. J., déjà connu de nos lecteurs par ses travaux sur S. Théodore Studite, Syméon le Nouveau Théologien et les grands courants

de la spiritualité orientale (cf. *Anal. Boll.* XLVI, 212 ; XLVIII, 198 ; LIII, 222), vient de publier un nouvel ouvrage, qui forme le n° 132 de la collection *Orientalia christiana Analecta*. En voici le titre : *Penthos. La doctrine de la componction dans l'Orient chrétien* (Rome, Pont. Istituto Orientale, 1944, 209 pp.). C'est une copieuse monographie, qui relève de l'histoire de l'ascétisme plus que de l'hagiographie. A l'aide de nombreux textes recueillis dans les auteurs spirituels grecs et orientaux, depuis Origène, les moines d'Égypte, les Pères cappadociens, S. Éphrem, Évagre le Pontique et S. Jean Chrysostome jusqu'à Nicodème l'Hagiorite, en passant par S. Maxime le Confesseur, les Studites et Paul Évergétinos, le P. H. cherche à préciser la notion du *πένθος*, *luctus* (légèrement différent de la *κατάνυξις*, *compunctio*), les motifs de cette sainte tristesse, les moyens d'y arriver, les obstacles qui s'y opposent et les résultats de purification et de béatitude qu'elle produit dans l'âme. Aucun des auteurs cités n'a jamais mis ensemble tous ces éléments pour en composer une synthèse logique ; mais aucun non plus n'aurait sans doute désavoué la construction à laquelle chacun d'eux a apporté quelques matériaux.

Trois ans avant de mourir, le P. Delehaye rendit compte, avec une bienveillance parfaitement justifiée, du tome I^er^ de l'*Alexiade* d'Anne Comnène, publié en 1937 dans la *Collection byzantine* de l'Association Guillaume Budé (*Anal. Boll.* LVI, 181-184). En dépit de la guerre, le P. Bernard Leib, S. J., a réussi à achever l'édition du texte grec et de la traduction française de cette précieuse biographie-panégyrique de l'empereur Alexis I^er^ Comnène (1081-1118). Les tomes II et III, comprenant respectivement les livres V-X et XI-XV, ont paru en 1943 et 1945 (Paris, Les Belles Lettres, 246 et 306 pp., dont 236 et 242 doubles). Les notes explicatives, au bas des pages de gauche, et les notes complémentaires, à la fin de chaque volume, sont empruntées, pour une bonne part, au commentaire de Ducange sur l'Alexiade, aux ouvrages de Chalandon sur les Comnènes et à l'*Histoire des Croisades* de R. Grousset. Une table détaillée de l'introduction et une table onomastique des noms propres de l'Alexiade complètent utilement le tome III (p. 275-303). A remarquer, t. III, p. 87, l'important témoignage d'Anne Comnène sur le *σύνηθες θαῦμα* de la Vierge des Blachernes (cf. p. 254-255). Dans le même volume, p. 66, n. 3, la fête de S. Démétrius, le célèbre patron de Thessalonique, est fixée par erreur au 25 janvier, au lieu du 26 octobre ; à la date indiquée, c'est un autre S. Démétrius, le skeuophylax, qui est commémoré dans les Ménées (cf. *Synax. Eccl. CP.*, col. 423, l. 52 et 53 ; C. Doukakis, *Μέγας συναξαριστής*, Janvier, p. 574). Cet obscur homonyme n'est pas un martyr, puisqu'il est qualifié de *ὅσιος πατὴρ ἡμῶν* ; il faut peut-être l'identifier au « vénérable diacre et skeuophylax Démétrius » qui est mentionné dans les actes du deuxième concile de Nicée, en 787, à la cinquième session (Mansi, t. XIII, col. 164, 180, 185 ; cf. *Act. SS.* Ian. II, 636-637.)

Si les mérites respectifs des candidats éventuels au titre de docteur de l'Église devaient être mesurés à l'étendue de leurs écrits conservés, la cause de S. Laurent de Brindes, capucin, aurait incontestablement plus de chances

d'aboutir que n'en avait, par exemple, celle de S. Antoine de Padoue (cf. B. DE GAIFFIER, dans la *Nouvelle Revue théologique*, nov.-déc. 1946). Aux dix in-quarto publiés de 1928 à 1941 (cf. *Anal. Boll.* LIX, 368) se sont ajoutés trois nouveaux volumes, qui ne sont ni moins massifs ni moins luxueux ni surtout moins dispendieux que les autres. Ce sont encore des recueils de sermons inédits, un pour l'avent, un pour les dimanches et un pour les fêtes des saints (*Opera omnia*, vol. VII : *Adventus*. Padoue, 1942, xv-583 pp., fac-similé ; VIII : *Dominicalia*. 1943, xv-759 pp., fac-similé ; IX : *Sanctorale*. 1944, xv-675 pp., frontispice). On voudrait pouvoir dire que ces homélies latines surpassent en intérêt les trois carêmes parus précédemment. Mieux vaut nous réjouir avec les courageux éditeurs de l'heureux achèvement de cette grandiose entreprise.

En rendant compte de la biographie de S. Bernardin de Sienne écrite par M. Bargellini (*Anal. Boll.* LII, 431-432), nous souhaitions qu'il consacrât son talent à retracer la vie d'autres saints. Il a composé pour la collection *I grandi Italiani* dirigée par L. Federzoni un *San Francesco* (Torino, Unione tipografico-editrice Torinese, 1941. 204 pp., 4 pl.), où nous retrouvons les qualités que nous avons appréciées naguère ; le récit paraît toutefois moins évocateur que le précédent. La bibliographie témoigne du souci de l'auteur de replacer S. François dans l'époque où il a vécu.

Les 122 sermons du B. Bernardin de Feltre, O. M. († 1494), que le P. Carlo Varischi da Milano, O. Cap., a retrouvés naguère et dont il a commencé la publication (cf. *Anal. Boll.* LX, 285-287), ne représentent évidemment pas le texte original, tel qu'il fut prononcé par l'auteur, mais un résumé italo-latin dû au P. Bulgarino de Brescia, compagnon du bienheureux dans ses dernières tournées apostoliques. Cette « rédaction Bulgarino » reproduit-elle du moins fidèlement la substance des sermons de Bernardin ? Pour répondre à cette question, M^lle^ Rosaria INVERNIZZI (*Intorno ai Sermoni del beato Bernardino da Feltre*. Venezia, 1942, 23 pp. ; extr. des *Atti del R. Istituto Veneto di scienze, lettere ed arti*, t. CI, 2, p. 309-331) s'est appliquée d'abord à reconstituer la bibliothèque homilétique du P. Bulgarino. Or, elle a pu identifier, à l'Ambrosienne, une dizaine d'incunables dont les marges sont couvertes de notes écrites sûrement par lui. Puis elle a comparé ces notes et les passages auxquels elles se rapportent aux sermons bernardiniens sur les mêmes sujets : la ressemblance est frappante, parfois littérale. Et Bulgarino lui-même renvoie souvent à ces sermonnaires contemporains, en ajoutant de-ci de-là des références précises à une édition que le bienheureux n'a pu connaître. La conclusion semble s'imposer : il est impossible de discerner dans la rédaction Bulgarino ce qui est authentiquement du B. Bernardin et ce qui a été ajouté par le compilateur. N'empêche que ce volumineux recueil de sermons garde une réelle importance pour éclairer l'histoire de l'éloquence sacrée à la fin du xv^e^ siècle.

Un autre sermon du B. Bernardin de Feltre, découvert dans un manuscrit de Venise et analysé brièvement dans le numéro jubilaire de la revue *Le Venezie francescane* en 1939 (cf. *Anal. Boll.* LX, 286), a été publié intégralement par le P. Alfonso M. BERENGO MORTE, O.F.M. : *La Predica su « L' Umiltà » del B. Bernardino da Feltre* (Verona, 1942, 55 pp. ; extr. des *Venezie francescane*,

t. IX-XI, 1940-1942). Il nous est présenté comme « l'unico esemplare integro, finora conosciuto, dello stile oratorio usato dal Beato ». Pourtant la copie, exécutée par plusieurs mains anonymes, d'après un modèle dont nous ne savons rien, n'offre peut-être pas toutes les garanties souhaitables.

A la fin de son importante *Memoria histórica de los Obispos de Marruecos desde el siglo XIII* (Madrid, 1920 ; extrait de l'*Archivo Ibero-Americano*, t. XIV, p. 397-502), le P. Atanasio López, O. F. M. († 1er mars 1944), annonçait un autre travail qu'il préparait sur les évêques de Fez, Tanger et Melilla. Il a en effet tenu parole en publiant, vingt ans plus tard, tout un livre intitulé : *Obispos en el Africa septentrional desde el siglo XIII* (Tanger, Instituto General Franco para la investigación Hispano-Arabe, 1941, xvii-282-18* pp. ; = Serie 3ª, *Archivos españoles*, nº 6). C'est en réalité une « 2ª edición corregida y aumentada » du mémoire de 1920, que reproduisent, avec quelques améliorations, les 140 premières pages, tandis que le reste du volume est consacré principalement aux évêques de Fez, de Tanger et surtout de Ceuta, depuis le début du xvᵉ siècle jusqu'au xixᵉ. L'ouvrage, utile mais inégal, présente un curieux mélange de compilation sans critique et de renseignements inédits puisés directement aux archives. A propos du Fr. Alphonse Bonhome, O.P., évêque de Maroc (1344-1353), le P. L. n'a évidemment pu utiliser l'article du P. G. Meersseman, dans *Archivum Fratrum Praedicatorum*, t. X (1940), p. 77-108, ni le nôtre, qui n'a paru qu'en 1942 (*Anal. Boll.* LX, 143-212) ; mais n'est-il pas étrange qu'il ait ignoré la monographie publiée par le P. van den Oudenrijn dans les *Analecta sacri Ordinis Fratrum Praedicatorum*, t. XIV, 2 (1920), pp. 32-44, 85-93, 163-168 ?

La maison d'éditions J. Lannoo, de Tielt, a fait un effort particulièrement méritoire en présentant, malgré les difficultés de l'heure, une Vie largement développée de S. Jean Bosco : K. Dury, Salesiaan. *Het wonderdadig Leven van den H. Don Bosco*, naar het italiaansch van J. B. Lemoyne, Salesiaan (1945, in-4°, 320 pp., ill.). Un avant-propos, signé G. G., nous apprend que l'ouvrage est une adaptation, à l'usage du public flamand, d'un livre publié naguère en Hollande par K. Dury. Comme l'indique le sous-titre, l'auteur a surtout puisé dans la *Vita* et les dix-neuf volumes de *Memorie biografiche* de Lemoyne. Son principal souci, dans l'exposition, a été d'évoquer la carrière prodigieuse d'un saint, si constamment mêlé au peuple, à la manière d'un *film* plein d'animation ; le dialogue y a une grande part. Les nombreux dessins à la plume, où l'on reconnaît la main d'Alfred Ost, ne manquent pas de caractère ; bien que d'un style tourmenté à l'excès, ils s'inspirent souvent du réalisme robuste et plantureux des maîtres de l'école anversoise.

OUVRAGES ENVOYÉS A LA RÉDACTION

Plusieurs de ces travaux seront l'objet d'un compte rendu dans un prochain numéro de la revue.

Alamo (M.). *Les calendriers mozarabes d'après Dom Férotin. Additions et corrections.* Louvain, 1943. Extr. de la *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. XXXIX, p. 100-131.

Anaphorae syriacae... editae et latine versae. Vol. I, fasc. 3. Roma, Pont. Institutum Orient. Stud., 1944, in-4°, p. 265-418.

Andriessen (P.), O. S. B. *L'Apologie de Quadratus conservée sous le titre d'Épître à Diognète.* I-II. Louvain, Mont-César, 1946, 40 pp. Extr. des *Recherches de théologie ancienne et médiévale*, t. XIII.

Balthasar (H.-U. von). *Augustinus. Das Antlitz der Kirche. Auswahl und Uebertragung.* Einsiedeln, Benziger, 1942, 359 pp. (= *Menschen der Kirche in Zeugnis und Urkunde*, 1).

Battistini (M.). *Antonio Magliabechi e la sua collaborazione all' opera bollandiana.* Extr. du *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, fasc. 22 (1942-1943), p. 113-258, front.

Begasse de Dhaem (P.), S. J. *Un trésor à Florennes. Saint Gangulphe de Varennes. Sa véridique histoire.* Florennes, Bertrand, 1945, 79 pp., 2 pl.

Bermejo Garcia (E.). *San Valerio. Un asceta español del siglo VII (Ensayo crítico).* Santiago, Imprenta Paredes, 1940, 55 pp. Extr. du *Boletín de la Universidad de Santiago*, oct.-dic. 1940.

Bernoville (G.). *Une apôtre de l'enfance délaissée. Sainte Marie-Euphrasie Pelletier, fondatrice... du Bon Pasteur d'Angers.* Paris, Éditions Alsatia, 1945, 285 pp, front.

Id. *Saint Jean-Baptiste de la Salle.* Paris, Alsatia, 1944, 283 pp., 19 pl. (= *Les grands Fondateurs et leur Congrégation*).

Bonsirven (J.), S. J. *Les enseignements de Jésus-Christ.* 3e éd. Paris, Beauchesne, 1946, v-511 pp. (= *Verbum Salutis*).

Boulet (N. M.-D.). *La canonisation de Charles de Blois (1376).* Paris, 1942, 8 pp. Extr. de la *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. XXVIII.

Bütler (J.). *Jeanne d'Arc. Die Akten der Verurteilung.* Einsiedeln, Benziger, 1943, 336 pp. (= *Menschen der Kirche in Zeugnis und Urkunde*, 4).

Cacciatore (G.). *S. Alfonso de' Liguori e il Giansenismo.* Firenze, Libreria Editrice Fiorentina, 1944, 622 pp. (= *Biblioteca di cultura religiosa*, 1).

Capelle (B.), O. S. B. *La fête de la Vierge à Jérusalem au Ve siècle.* Louvain, 1943, 33 pp. Extr. du *Muséon*, t. LVI.

Carolus-Barré (L.). *Peyre de Paternas, auteur du « Libre de sufficiencia et de necessitat » (1349).* Extr. de *Romania*, t. LXVII (Paris, 1942), p. 217-239.

Carra de Vaux (B.). *Tableau des racines sémitiques (arabe-hébreu), accompagnées de comparaisons.* Seconde édition. Paris, G.-P. Maisonneuve, 1944, 122 pp.

Casanovas (I.), S. I. *San Ignacio de Loyola fundador de la Compañia de Jesús.* Versión del R. P. M. Quera, S. I. Barcelona, Editorial Balmes, 1944, 398 pp., portrait (= *Obras del P. Casanovas*, Vol. V).

Cecchelli (C.). *Mater Christi. I. Il « Logos » e Maria.* Roma, Fr. Ferrari, 1946, xxviii-335 pp. (= *Collezione « Oriente e Occidente »*, 1).

Id. *Monumenti cristiano-eretici di Roma.* Roma, Fratelli Palombi, [1944], in-4°, viii-276 pp., 48 pl.

Cerulli (E.). *Etiopi in Palestina. Storia della communità etiopica di Gerusalemme.* Vol. I. Roma, Libreria dello Stato, 1943, xv-459 pp., 27 pl.

Chaloupecky (V.). *Prameny X. století. Legendy Kristiánovy o svatém Václavu a svaté Ludmile* [avec résumé en allemand]. Prague, 1939, in-4°, 638 pp. (= *Svatováclavský Sborník vydaný na památku 1000. výročí smrti knížete Václava svatého*, II, 2).

Chambat (L.), O. S. B. *Les Missions des Personnes de la Sainte Trinité selon saint Thomas d'Aquin.* Saint-Wandrille, Éditions de Fontenelle, [1943], 205 pp.

Connolly (R. H.), O. S. B. *The « De Sacramentis », a Work of St. Ambrose.* Oxford, Alden Press, 1942, 31 pp.

Conti Rossini (C.). *Pubblicazioni etiopistiche dal 1936 al 1945.* Roma, 1946, 132 pp. Extr. de *Rassegna di studi etiopici*, vol. IV.

Coppens (C.), O. S. B. *Tabulae geographicae seu Atlas in Martyrologium Romanum indice alphabetico instructus.* Turnhout, Brepols, 1945, in-4°, 31 pp. dont 17 cartes.

Cristiani (L.). *Cassien. La spiritualité du désert.* Saint-Wandrille, Éditions de Fontenelle, 1946, 2 vol., 267 et 319 pp., ill. (= *Figures monastiques*).

D'Aria (F. M.), S. I. *Un restauratore sociale. Storia critica della vita di san Francesco de Geronimo da documenti inediti.* Vol. I. Roma, Edizioni italiane, 1943, xvi-647 pp., 61 ill. (= *I Grandi Santi*, 1).

Davy (M.-M.). *Saint Bernard. Œuvres, traduites et préfacées.* Paris, Aubier, 1945, 2 vol., 477, 477 pp. (= *Les Maîtres de la spiritualité chrétienne*).

De Croocq (Ch.). *Un Saint de la Flandre Française. Saint Winoc, abbé de Wormhout, patron de Bergues (vers 640-717).* Lille, 1944, 191 pp., 8 pl., 1 carte (= *Annales du Comité flamand de France*, t. XLIV).

Delpierre (E.-G.)., S. J. ; Nochè (A.), S. J. *Saint Louis de Gonzague et la Renaissance italienne (1568-1591).* Adaptation française de *The Vocation of Aloysius Gonzaga*, du R. P. Cyril Martindale, S. J. Le Puy, Mappus, 1945, 356 pp., front., 2 tabl. généalog. hors texte, 1 carte.

De Rossi (G. B.). *Sulla questione del vaso di sangue. Memoria inedita con introduzione storica e appendici di documenti inediti per cura del* P. Antonio Ferrua, S. I. Città del Vaticano, Pont. Istituto di Arch. Crist., 1944, cii-169 pp. (= *Studi di antichità cristiana*, XVIII).

Devreesse (R.). *Le Patriarcat d'Antioche depuis la paix de l'Église jusqu'à la conquête arabe.* Paris, Gabalda, 1945, xix-340 pp., 11 cartes (= *Études palestiniennes et orientales*).

Dierickx (M.), S. I. *De Jezuieten. Hun wezen en werken.* Brugge, Brussel, De Kinkhoren, 1946, 228 pp., 17 ill., 5 cartes.

Id. *Het beste, weinig bekende portret van St. Ignatius van Loyola.* Tielt, Lannoo. Extr. de *Ons geestelijk Erf*, 1945, t. II, p. 199-209, pl. en coul.

Donckel (E.). *Ausserrömische Heilige in Rom. Ein Beitrag zur Entwicklung des stadtrömischen Festkalenders.* Luxemburg, Ch. Hermann, [1938], xiv-162 pp., tabl. synopt.

DRAGUET (R.). *Le chapitre de l'Histoire Lausiaque sur les Tabennésiotes dérive-t-il d'une source copte?* Louvain, L. Durbecq, 1945, 175 pp. Extr. du *Muséon*, t. LVII (1944), p. 53-145 ; t. LVIII (1945), p. 15-95.

Episcopologio Calagurritano desde la Reconquista de la Sede en 1045. Logroño, J. Jalón Mendiri, 1945, in-12, 79 pp., 12 pl. (= *Obra Pontificia de Vocaciones Sacerdotales, Calahorra*, VII).

EVEN (M.). *Le Mystère de saint Pierre Nolasque, « procureur des captifs »*. Paris, Enault, 1944, in-12, 53 pp.

ID. *La Vie de la chère sainte Fleur*. Paris, Enault, 1944, in-12, 119 pp., front.

Frowin von Engelberg (Der selige). 1143-1178. Gedenkblätter zur achthundertsten Wiederkehr seines Amtsantrittes. Engelberg, Stiftsdruckerei, 1943, 53 pp., ill. (= *Schriften zur Heimatkunde von Engelberg*, 7).

FRUTAZ (A. P.). *Patria e famiglia del Beato Innocenzo V*. Città del Vaticano, 1943, 72 pp., 8 pl. Extr. de *Beatus Innocentius PP. V (Petrus de Tarantasia O. P.), Studia et documenta*.

GALLAY (P.). *La Vie de saint Grégoire de Nazianze*. Lyon, Paris, Vitte, 1943, XXV-259 pp., 1 carte.

GARITTE (G.). *Panégyrique de saint Antoine par Jean, évêque d'Hermopolis*. Roma, Pont. Inst. Orient. Stud., 1943, 72 pp. Extr. de *Orientalia Christiana periodica*, vol. IX.

GARREAU (A.). *Bienheureuse Isabelle de France, sœur de saint Louis*. Paris, Éditions franciscaines, 1943, 77 pp., 9 ill. (= *Profils franciscains*).

GASNIER (M.), O. P. *Saint Michel Archange*. Paris, P. Lethielleux, 1944, 175 pp.

GEOGHEGAN (A. T.). *The Attitude towards Labor in Early Christianity and Ancient Culture*. Washington, The Catholic University of America Press, 1945, XXVIII-250 pp., 6 pl. (= *Studies in Christian Antiquity*, 6).

GHELLINCK (J. DE), S. J. *L'essor de la littérature latine au XII^e siècle*. Bruxelles, L'Édition Universelle, 1946, 2 vol., 232,355 pp. (= *Museum Lessianum*, section hist., 4, 5).

GOLDIE (A.). *Marie de Padoue*. Le Puy, Mappus, 1944, 79 pp.

GÓMEZ-MORENO (M.). *El Arca Santa de Oviedo, documentada*. Madrid, Instituto Diego Velázquez, 1945, in-4°. Extr. de l'*Archivo español de arte*, fasc. 69, p. 125-136, 10 pl.

GRECU (V.). *Viața sfântului Nifon. O redacțiune grecească inedită*. București, Institutul de Istorie națională, 1944, 195 pp., 5 pl.

GWYNN (A.), S. J. *The Bollandists : Past and Present*. Extr. de *Studies*, Vol. XXXV (Dublin, 1946), p. 53-62.

HAMMAR (E. T.). *Le développement de sens du suffixe latin* -bilis *en français*. Lund, Gleerup, 1942, 221 pp. (= *Études romanes de Lund*, 6).

HILDEBRAND, O. M. Cap. *De Kapucijnen in de Nederlanden en het Prinsbisdom Luik*. Deel I : *1585-1616*. Antwerpen, Archief der Kapucijnen, 1945, 445 pp., 35 ill., dont 34 hors texte.

HONIGMANN (E.). *Meridanus Episcopus*. Extr. de l'*Annuaire de l'Institut de philologie et d'histoire orientales et slaves de l'Université Libre de Bruxelles*, t. VII (New York, 1944), p. 141-154.

ID. *L'évêché phénicien de Porphyreon (Haifa)*. Ibid., p. 381-394.

ID. *The Original Lists of the Members of the Council of Nicaea, the Robber-*

Synod and the Council of Chalcedon. Extr. de *Byzantion*, t. XVI (1942-1943), p. 19-80.

Ignace de Loyola (S.). *Exercices spirituels* [trad. par Paul Doncœur, S.J.]. Paris, A l'Orante, 1945, in-16, xi-205 pp.

Jørgensen (J.). *Den hellige Birgitta af Vadstena*. Bd. II (*1349-1373*). København, Gyldendal, 1943, iii-292 pp., 25 ill., 1 carte.

Journet (Ch.). *Petite biographie de Nicolas de Flue*. Neuchâtel. Éditions de la Baconnière, 1942, 137 pp., front. (= *Collection des cahiers du Rhône*, série blanche, 5).

Izzara (T. de). *San Julian. Homenaje de la Ciudad de Burgos al Santo Obispo de Cuenca*. Burgos, Imp. « El Castellano », 1945, 31 pp., 3 grav.

Karrer (O.). *Ignatius Loyola. Geistliche Briefe*. Uebertragen und eingeleitet. Neu durchgesehen und vermehrt von H. Rahner. Einsiedeln, Köln, Benziger, 1942, 287 pp., portr. (= *Menschen der Kirche in Zeugnis und Urkunde*, 2).

Lambot (C.), O. S. B. *La Fête-Dieu. Aperçus nouveaux sur ses origines*. Extr. de la *Revue bénédictine*, t. LIV (1942), p. 61-123.

Lecler (J.), S. J. *L'Église et la souveraineté de l'État*. Paris, Flammarion, 1945, 250 pp. (= *L'Église expliquée aux incroyants*).

Lefort (L. Th.). *Fragments coptes*. Louvain, L. Durbecq, 1945. Extr. du *Muséon*, t. LVIII, p. 97-120.

Legísima (J. R. de), O. F. M. ; Gómez Canedo (L.), O. F. M. *San Francisco de Asís. Escritos y biografías*. Madrid, Editorial Católica, 1945, xliii-871 pp., ill. (= *Biblioteca de autores cristianos*).

Lelièvre (J.). *Sainte Ève de Dreux. Sa légende et son culte*. Dreux, Paroisse Saint-Pierre, 1945, 27 pp., ill.

Lemerle (P.). *Philippes et la Macédoine orientale à l'époque chrétienne et byzantine*. Paris, E. de Boccard, 1945. 2 vol. in-4° ; texte : v-568 pp. ; album : viii pp., 82 pl. (= *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, 158).

Leroy (J.). *Introduction à l'étude des anciens codes orientaux*. Paris, G.-P. Maisonneuve, 1944, 135 pp.

Levison (W.). *An Eighth-century Poem on St. Ninian*. Gloucester, 1940, in-4°. Extr. de *Antiquity*, Vol. XIV, p. 280-291.

Id. *St. Alban and St. Albans*. Ibid., Vol. XV (1941), p. 337-359.

Id. *England and the Continent in the Eighth Century*. Oxford, Clarendon Press, 1946, xii-347 pp.

Levron (J.). *Les saints du pays angevin*. Grenoble, Arthaud, 1943, 139 pp., ill.

Lieberman (S.). *Roman Legal Institutions in Early Rabbinics and in the Acta Martyrum*. Philadelphia, The Dropsie College, 1944, 47 pp. Extr. de *The Jewish Quarterly Review*, N. S., Vol. XXXV.

Id. *Palestine in the Third and Fourth Centuries*. I-II. Ibid., Vol. XXXVI (1946), p. 329-370.

Little (A. G.). *Franciscan Papers and Documents*. Manchester, University Press, 1943, xiii-262 pp.

Lubac (H. de). *Surnaturel. Études historiques*. Paris, Aubier, 1946, 498 pp. (= *Théologie*, 8).

Mallardo (D.). *Papa Sant' Eugenio I (654-657)*. Dissertazione inaugurale. Napoli, Francesco Giannini, 1943, 11 pp.

Id. *Storia antica della Chiesa di Napoli. Le fonti*. Napoli, 1943, 171 pp.

Manning (W. F.). *The Life of Saint Dominic in Old French Verse critically edited*. Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1944, xiii-358 pp. (= *Harvard Studies in Romance Languages*, 20).

Masseron (A.). *Saint Bernardin de Sienne et les mauvaises langues*. Paris, Éditions franciscaines, 1944, 44 pp.

Id. *Saint Bernardin de Sienne et les défauts des femmes*. Ibid., 1945, 55 pp.

Masson (J.), S. J. *La religion populaire dans le Canon bouddhique Pâli*. Louvain, Institut Orientaliste, 1942, 154 pp. (= *Bibliothèque du Muséon*, XV).

Matías de San Francisco. *Relación del Viage espiritual que hizo a Marruecos el Beato Juan de Prado*. 4ª edición por el P. F. José López, O. F. M. Tánger, Misión católica, 1945, 229 pp., ill.

Meile (P.). *Introduction au tamoul*. Paris, G.-P. Maisonneuve, 1945, vii-224 pp. (= *Les langues de l'Orient*, I. Manuels, 1).

Mercati (A.). *Le due lettere di Giorgio da Trebisonda a Maometto II*. Roma, Pont. Istituto Orientale. Extr. de *Orientalia Christiana periodica*, vol. IX, 1943, p. 65-99.

Moreau (Éd. de), S. J. *Albert de Louvain, prince-évêque de Liége*. Bruxelles, Éditions Universitaires, 1946, 101 pp. (= *Saints de nos provinces*, 3).

Id. *Histoire de l'Église en Belgique*. T. III : *L'Église féodale (1122-1378)*. Bruxelles, L'Édition Universelle, 1946, viii-745 pp., 52 pl. (= *Museum Lessianum*, section historique, 3).

Murphy (Fr. X.), C. SS. R. *Rufinus of Aquileia (345-411). His Life and Works*. Washington, The Catholic University of America Press, 1945, xviii-248 pp. (= *Studies in Mediaeval History*, N. S., VI).

Nygren (O. A.). *Helgonen i Finlands Medeltidskonst. En ikonografisk Studie*. Akademisk Avhandling. Helsingfors, 1945, 230 pp., 26 fig. (= *Finska Fornminnesföreningens Tidskrift*, XLVI, 1).

Oldfather (W.) [and others]. *Studies in the Text Tradition of St. Jerome's « Vitae Patrum »*. Urbana, The University of Illinois Press, 1943, ix-566 pp.

Péano (P.), O. F. M. *Histoire du Tiers-Ordre*. Paris, Éditions franciscaines, 1943, 128 pp.

Peers (E. A.). *Spirit of Flame. A Study of St. John of the Cross*. Fifth Edition. London, Student Christian Movement Press, 1945, 163 pp.

Peitz (W. M.). *Dionysius Exiguus als Kanonist. Neue Lösungen alter Probleme der Forschung*. Einsiedeln, Benziger, 1945, 20 pp. Extr. de *Schweizer Rundschau*, 45. Jhrg.

Pernot (H.). *Mythes astrals et traditions littéraires. Le thème de Grisélidis. Les fiançailles du soleil*. Paris, G.-P. Maisonneuve, 1944, 120 pp. (= *Les littératures populaires de toutes les nations*, N. S., VII).

Pinard de la Boullaye (H.), S. J. *Exercices Spirituels selon la méthode de saint Ignace*. Tome Ier. *Les Exercices*. 3e édit. Paris, Beauchesne, 1944, xxviii-314 pp.

Id. *Les étapes de rédaction des Exercices de S. Ignace*. Ibid., 1945, vii-68 pp

Plumpe (J. C.). *Mater Ecclesia. An Inquiry into the Concept of the Church as Mother in Early Christianity.* Washington, The Catholic University of America Press, 1943, xxi-149 pp. (= *Studies in Christian Antiquity*, 5).

Positions protestantes. Paris, Les Éditions du Cerf, 1946, 167 pp. (= *Rencontres*, 20).

Poulet (Ch.), O. S. B. *Histoire de l'Église de France.* I. *Moyen âge (496-1516).* Paris, Beauchesne, 1946, 320 pp.

Id. *La sainteté française contemporaine.* I. *Sous le signe de Marie.* Ibid., 1946, 283 pp.

Rahner (H.). *Abendländische Kirchenfreiheit. Dokumente über Kirche und Staat im frühen Christentum.* Einsiedeln, Benziger, 1943, 378 pp. (= *Menschen der Kirche in Zeugnis und Urkunde*, 3).

Roach (W.). *The Didot-Perceval according to the Manuscripts of Modena and Paris.* Philadelphia, Pennsylvania University Press, 1941, xi-348 pp.

Sage (C. M.). *Paul Albar of Cordoba. Studies on his Life and Writings.* Washington, The Catholic University of America Press, xii-239 pp. (= *Studies in Mediaeval History*, N. S., 5).

Šanidze (A.). [*Sur un fragment géorgien de l'Évangile de Thomas* (en géorgien, résumé en russe)]. Extr. des *Travaux de l'Université Staline à Tbilissi*, t. XVIII, 1941, p. 29-40.

Id. [*Sur un passage de la Vie de S. Grégoire de Kandzta* (en géorgien, résumé en russe)]. Extr. du *Bulletin de l'Académie des Sciences de la R. S. S. Géorgienne*, t. V, 1944, p. 939-944.

Scaduto (M.), S. I. *L'opera di un bollandista : il P. Ippolito Delehaye (1859-1941).* Roma, 1943, 18 pp. Extr. de *La Civiltà Cattolica.*

Schmid (T.). *Liber ecclesiae Vallentunensis.* Stockholm, Wahlström et Widstrand, 1945, in-4°, 134 pp., ill., 54 pl. hors texte.

Schoeters (K.), S. I. *Sint Jan Berchmans, kind van zijn volk en van zijn tijd. 1599-1621.* Tielt, J. Lannoo, [1945], 182 pp.

Schreiber (G.). *Mittelalterliche Segnungen und Abgaben. Brotweihe, Eulogie und Brotdenar.* Weimar, Böhlau, 1943, in-8°. Extr. de *Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte*, Bd. LXIII (Kanonist. Abt., XXXII), p. 191-299.

Schurhammer (G.), S. I. *De scriptis spuriis S. Fr. Xaverii.* Romae, Pont. Univ. Gregoriana, 1943, 40 pp. Extr. de *Studia Missionalia*, Vol. I.

Schurhammer (G.), S. I. ; Wicki (I.), S. I. *Epistolae S. Francisci Xaverii aliaque eius scripta.* Nova editio ex integro refecta. Romae, 1944-1945, xl-245*-475 pp. ; xii-654 pp. (= *Monumenta Historica Societatis Iesu*, 67, 68).

Serra Vilaro (J.). *San Próspero de Tarragona y sus discípulos refugiados en Italia en el año 711.* Barcelona, Editorial Balmes, 1943, 196 pp. (= *Biblioteca histórica de la Biblioteca Balmes*, ser. II, vol. 16).

Severin (T.), S. J. *Un grand Belge, Mercurian (1514-1580), curé ardennais, général des Jésuites.* Liège, H. Dessain, 1946, 275 pp., portrait.

Stachnik (R.). *Zum Schrifttum über die selige Dorothea von Montau.* Braunsberg, Nova Zeitungsverlag, 1939, 30 pp. Extr. de *Zeitschrift für die Geschichte und Altertumskunde Ermlands*, t. XXVI.

Steur (P.). *Het karakter van Hieronymus van Stridon bestudeerd in zijn brieven.* Nijmegen, Utrecht, Dekker et van de Vegt, 1945, xi-234 pp.

Strobel (F.). *Katharina von Siena. Politische Briefe.* Einsiedeln, Benziger, 1944, 300 pp. (= *Menschen der Kirche in Zeugnis und Urkunde*, 5).

Textes (Les plus vieux) du Carmel, traduits et commentés. Paris, Éditions du Seuil, 1945, 276 pp., 4 pl. hors texte (= *La Vigne du Carmel*).

Thans (H.), O. F. M. *Hartlindis en Relindis van Aldeneik.* Brugge, Brussel, De Kinkhoren, 1945, 198 pp., 11 pl. (= *Heiligen van onzen stam*).

Thoonen (J. P.). *Black Martyrs.* London, Sheed and Ward, 1942, xviii-302 pp.

Tobin (M. D.). *Orientii Commonitorium. A Commentary with an Introduction and Translation.* Washington, The Catholic University of America Press, xv-143 pp. (= *Patristic Studies*, 74).

Trochu (F.). *Saint François de Sales... d'après ses écrits, ses premiers historiens et les procès inédits de sa canonisation.* T. II. *L'Épiscopat (1602-1622).* Lyon, Paris, E. Vitte, 1942, 783 pp., front., 2 cartes.

Valerio (San). *Obras.* Edición crítica... por Ramón Fernández Pousa. Madrid, Instituto Antonio de Nebrija, 1944, xl-217 pp., 13 pl.

Valignano (A.), S. I. *Historia del principio y progresso de la Compañia de Jesús en las Indias orientales (1542-64).* Herausgegeben und erläutert von Josef Wicki, S. I. Roma, Institutum historicum S. I., 1944, 108*-510 pp., carte (= *Bibliotheca Instituti historici S. I.*, Vol. II).

Vannicelli (L.), O. F. M. *La famiglia cinese. Studio etnologico.* Milano, Vita e pensiero, 1943, 479 pp., ill., cartes (= *Pubblicazioni dell' Università cattolica del S. Cuore*, ser. V, vol. XXI).

Id. *La Religione dei Lolo. Contributo allo studio etnologico delle religioni dell' Estremo Oriente.* Ibid., 1944, 263 pp., 3 pl., 29 fig. (= *Pubblicazioni dell' Università Cattolica del S. Cuore*, N. S., vol. 2).

Van Roy (A.), O. S. B. *Lutgardis van Tongeren.* Brugge, Brussel, De Kinkhoren, 1946, 195 pp., 18 pl. (= *Heiligen van onzen stam*).

Vasiliev (A.). *The Life of St. Theodore of Edessa.* Extr. de *Byzantion*, t. XVI (1942-1943), p. 165-225.

Verbeke (P.). *L'évolution de la doctrine du « Pneuma » du stoïcisme à S. Augustin.* Paris, Desclée, de Brouwer, 1945, 572 pp. (= *Bibliothèque de l'Institut supérieur de philosophie de Louvain*).

Vergote (J.). *Phonétique historique de l'égyptien. Les consonnes.* Louvain, Institut Orientaliste, iv-150 pp. (= *Bibliothèque du Muséon*, 19).

Wade-Evans (A. W.): *Vitae sanctorum Britanniae et genealogiae.* Cardiff, University of Wales Press Board, 1944, xx-336 pp. (= *Board of Celtic Studies of the University of Wales*, History and Law Series, N° 9.).

Walters (J.). *Het leven van Sinte Berlindis en haar vereering te Meerbeke (Ninove) of enkele beschouwingen daarover.* Ninove, Luysterman-Haelterman, s. d., 40 pp.

Watkin (W.). *St. Bernard. The Man and his Message.* Manchester, Manchester University Press, 1944, v-72 pp., 2 pl. (= *Publications of the University of Manchester*).

Zumthor (P.). *Merlin le prophète. Un thème de la littérature polémique, de l'historiographie et des romans.* Lausanne, Payot, 1943, 302 pp.

Xenia Piana SSmo D. N. Pio Papae XII a Fac. Hist. Eccl. in Pont. Univ. Gregoriana dicata. Roma, Herder, 1943, ix-514 pp. (= *Miscellanea Historiae Pontificiae*, Vol. VII).

INDEX SANCTORUM

Adrianus. *Vid.* Hadrianus.
Agiclarissa uxor S. Iuliani hospitatoris 219.
Albanus rex Ungariae ficticius m. 201.
Albertus ep. Leod. 288.
Alexius conf. 48-55, 206, 211.
Alferius ab. Cavensis 272.
Amandus ep. Traiect. 220, 227, 229, 231, 233, 240.
Amator ep. Autisiodor. 73, 75-77, 89, 91, 93.
Andreas Cretensis 202.
Anno ep. Colon. 274.
Anselmus ep. Cantuar. 274.
Antonius Baldinucci pr. S. I. 29-30.
Antonius de Padua O. M. 282.
Antonius ab. in Thebaide 57, 63.
Apollinaris ep. Ravennas 263.
Apollinaris m. Remis 264.
Arnulfus ep. Suession. 274.
Athanasius ep. Alex. 131-144, 258.
Augustinus ep. Hippon. 261.
Auxilius ep. in Hibernia 89, 100.

Bavo conf. Gand. 220-241.
Benedictus structor pontis Avenionensis 215.
Benignus ep. Ardmachanus 249, 253.
Berachus ep. ab. in Hibernia 124.
Bernardinus Feltriensis O. M. 282.
Bernardus ab. Clarevall. 274-275.
Bernardus a Monte Iovis (Menthonensis) 269.
Bernwardus ep. Hildesheim. 273-274.
Bertrandus ep. Convenarum 274.
Bonaventura O. M. card. 262.
Bruno fund. O. Cart. 271.
Burchardus ep. Wirziburg. 34-35.

Caecilia v. m. Rom. 48, 211.
Caelestinus I p. 76, 79-82, 84-86, 115-116, 261.
Caelestinus die 29 iulii cultus 85.
Canutus Laward dux Slesvic. 274.
Carolus Magnus imp. 10.
Catharina v. m. Alex. 14, 50, 167, 276.
Catharina vid. Genuensis 262.
Catharina v. Senensis 262.
Christophorus m. 216, 280.
Chrysanthus et Daria mm. Rom. 54.
Claudius La Colombière S. I. 262.
Claudius, Lupercus et Victoricus mm. Legione 274.
Coemgenus ab. Glendaloch. 122-129.
Columba ab. Hiensis 119-122.
Conán seu Conín cultus die 12 vel 13 februarii 268.
Concessa mater S. Patricii ep. 71.
Conín. *Vid.* Conán.
Conín cultus in Caledonia 268.
Constabilis ab. Cavensis 272.
Constantia filia Constantini imp. 54.
Cumminus (Cuminus, Decominus, Decuminus, Euminus, Occominus, Ocominius) m. Lugdun. 268.
Cyrillus ep. Alex. 260.
Cyrus frater Theodosii imp., mon. in Aegypto 59.

Damasus p. 265.
Decuminus, Decominus. *Vid.* Cumminus.
Demetrius skeuophylax 281.
Demetrius m. Thessalon. 281.
Dionysius m. in Syria 259.
Dominicus Calciatensis 166, 215.
Donatus ep. m. Aretii 200.

Donnanus m. in Scotia **119-122.**
Dorothea v. m. Caesar. 50.

Eberhardus ab. Marchtall. 9.
Eduardus Confessor rex Angl. 274.
Elias proph. 259.
Elias m. Heracleopoli 259.
Eligius ep. Noviom. 228, 233.
Elisabeth landgr. Thuring. 25.
Enán de Eigg insula 121.
Eneco ab. Oniensis 274.
Erendrudis abb. Salisburgi 35.
Ericus rex Sueciae m. 273.
Eskillus ep. Lund. 274.
Eucherius ep. Lugdun. 92.
Eugenia v. m. Rom. 50.
Euminus. *Vid.* Cumminus.
Euphemia v. m. 264.
Eustachius (*al.* Placidus) m. 203, 212.

Florbertus ab. S. Petri Gandavi 222, 233.
Franciscus Assis. 282.

Genesius mimus m. Romae 198.
Gengulfus m. 284.
Georgius m. Diospoli 280.
Gerlacus erem. Falcoburg. 207.
Germanus ep. Autisiodor. 73, 79, 81-84, 88-89, 93, 114-117.
Gilduinus canonicus Dolensis 164.
Godehardus ep. Hildesheim. 273.
Gregorius I p. Magnus 59.
Gregorius ep. Nyssenus 279.
Gregorius peccator 201-202.
Gummarus conf. Lirae 278.
Gundecharus ep. Eichstet. 38.
Gurias, Samonas et Abibus mm. Edessae 260.

Hadrianus m. Nicomed. 278.
Helia v. Dyrrachii 54.
Helias. *Vid.* Elias.
Henricus II imp. 273.
Hieronymus presb. 259.
Hippolytus Romanus 279.
Hippolytus, Eusebius et soc. mm. Romae 266.
Honoratus ep. Arelat. 91-93.
Hucbertus ep. Traiect. seu Leodiensis 203.

Iacobus Maior ap. 166.
Iacobus ep. Nisibenus 259.
Iesus Christus D. N. — Iconogr. 280.
Ignatius ep. Antioch. m. 279.
Ignatius de Loyola 285, 288.
Innocentius I p. 261.
Iohannes Baptista 265.
Iohannes ap. ev. 265.
Iohannes Berchmans S. I. 289.
Iohannes Bosco 283.
Iohannes Chrysostomus 261.
Iohannes et Paulus mm. 264.
Iovinianus mon. in insulis Stoechadibus 92.
Iserninus ep. in Hibernia 89, 100.
Isidorus Pelusiota 261.
Iulianus de bono Albergo 174. *Vid.* Iulianus hospitator.
Iulianus m. cultus Arimini 152, 155, 189.
Iulianus conf. cultus in oppido Ath 150, 178. *Vid.* Iulianus m. Brivate.
Iulianus m. Brivate 148, 189.
Iulianus ep. Cenomann. 168, 170, 185-188 et passim.
Iulianus hospitator **145-219.**
Iulianus Maceratae cultus 149-150, 152, 155, 157.
Iulianus Sabas erem. in Mesopotamia 259.
Iulianus, Basilissa et soc. mm. Antinoi 48-49, 52-53, 55, 173, 184-185 et passim.

Lanuinus O. Cart. 271.
Laurentius a Brundusio O. Cap. 281.
Leo I p. 76, 80-82, 85.
Leo ab. Cavensis 272.
Leontius mon. in insulis Stoechadibus 92.
Libertus m. cultus Mechliniae 278.
Lukardis monialis in Superiore Wimaria 10.
Lupus ep. Trec. 79, 83, 115-116.

Malachias ep. Conner. dein Ardmach. 274.
Malchus mon. captivus 259.
Marcellinus, Petrus et soc. mm. Romae 6, 265.
Margarita v. m. 167.
Margarita uxor S. Iuliani hospitatoris 219.
Maria Deipara. — Depositio vestis in Blachernis 281.
Martha v. hospita Christi 196.
Martinus ep. Turon. 92-93, 98-99, 115, 117.
Martyres Graeci. *Vid.* Hippolytus, Eusebius et soc.
Matthaeus ap. ev. 263.
Maximus Confessor 279.
Melantius ep. Rotomag. 271.
Mellonus ep. Rotomag. 271.
Michael archang. 167.
Minervus mon. in insul. Stoechad. 92.
Mo-Chonóc de Gailinne 267.
Mo-Chonóc de Glenn Dá Locha. *Vid.* Mo-Chuanóc de Glenn Dá Locha.
Mo-Chonóc de Tech na Commairgi 267.
Mo-Chonóc Uamach, de Cell Muccroiss 266-268.
Mo-Chuanóc (*al.* Mo-Chonóc) de Glenn Dá Locha 267.
Mo-Goróc de Muccroiss 267.

Narrationes animae utiles. De Philentolo Olympiu 56-64. — De milite redivivo 61.
Narses Klaiensis 276.
Narses Lampron. 276.
Neophytus inclusus in Cypro 263.
Ninianus ep. ap. Pictorum 98-99.

Occominus, Ocominius. *Vid.* Cumminus.
Osgitha (Ositha) v. m. in Anglia 167.
Otmarus ab. Sangall. 273.
Otto ep. Babenberg. 124-125.

Palladius ep. ap. Scotorum 73-86, 112-117.
Pansophios m. Alex. 50.
Paphnutius ab. et socii mm. in Thebaide 259.
Patricius ep. ap. Hibernorum 65-119, 125, 129, 242-256.
Patrum Vitae 56, 61.
Paulinus ep. Nolanus 98-99.
Paulus ap. 265. — Apocalypsis 59.
Paulus Thebaeus 61.
Petrocus ab. in Cornubia 127.
Petrus ap. 264. — Cathedra 265.
Petrus et Paulus app. 265.
Petrus m. Capitoliade 57.
Petrus ab. Cavensis 272.
Petrus Chrysologus 264.
Petrus Damianus 14, 270.
Petrus II ep. Tarentas. 274.
Porphyrius ep. Gazae 134.
Prosper Aquitanus scriptor 76.

Rabbulas ep. Edessae 259.
Radegundis regina Franc. 280.
Rudesindus ep. Dumiensis 274.
Rumoldus ep. m. Mechlin. 278.
Rupertus ep. Wormat. et Salisburg. 35-36.

Secundinus (Sechnall) disc. S. Patricii 102, 110-111.
Senator, Viator, Cassiodorus, Dominata mm. in Calabria 271.
Sergius m. in Syria 258.
Severus ep. Ravennas 264.
Simon leprosus 170. *Vid.* Iulianus ep. Cenomann.
Sixtus III p. 80-81, 85.
Stephanus (Zephanus, Zefanus) 129.
Symeon Stylita senior 59.
Symeon iun. Theologus CP. 280.

Thecla v. discipula S. Pauli 59.
Theodorus mon. in insulis Stoechadibus 92.
Theodorus Studita 280.
Thomas ap. 259.
Thomas ep. Cantuar. m. 274.
Thomas m. in Syria 259.
Trudpertus erem. m. in Brisgovia 35.

Ultanus ep. de Ard Breacáin 86, 89-91, 93-94.

Venantius m. Camerini 149.
Victor(icus) angelus S. Patricii 95.
Victoricus ep. de Domnach Maigen 95.
Victricius ep. Rotomag. 94-99, 115.

Willelmus de Malavalle 274.

Zephanus (Zefanus). *Vid.* Stephanus.

INDEX AUCTORUM

quorum opera in hoc tomo recensita sunt.

Bargellini, San Francesco 282.
Bayot, Groult. Vid. *Mombrizio.*
Berengo Morte, La Predica su « L'Umiltà » del B. Bernardino da Feltre 282.
Bieler, Codices Patriciani Latini 242.

Carucci, L'Etiopia di S. Matteo 263.

Daniélou. Vid. Sources chrétiennes.
Dictionnaire de spiritualité 262.
Donnet, Saint Bernard et les origines de l'Hospice de Mont-Joux (Grand-Saint-Bernard) 269.
Du Manoir de Juaye, Dogme et spiritualité chez S. Cyrille d'Alexandrie 260.
Dury, Het wonderdadig leven van den H. Don Bosco 283.

Ehrhard, Ueberlieferung der hagiographischen Literatur der griechischen Kirche 263.

Ferrua, Epigrammata damasiana 265.

Goerres, Die siebenfache Flucht der Radegundis 280.
Groult. Vid. *Mombrizio.*

Hausherr, Penthos. La componction dans l'Orient chrétien 281.
Helbig, De glasschilderkunst in België 277.
Howells, The Early Christian Irish 266.

Invernizzi, Intorno ai Sermoni del B. Bernardino da Feltre 282.

Kemp, Pope Alexander III and the Canonization of Saints 273.
Kempf, Christus der Hirt 280.

Laurentius a Brundusio, Opera omnia 281.
Leib, L'Alexiade d'Anne Comnène 281.
Lemoyne. Vid. *Dury.*
Lindekruis, Christophoros de Sterke 280.
— Joris de Durver 280.
López, Obispos en el Africa septentrional desde el siglo XIII 283.
Lubac (de). Vid. Sources chrétiennes.
Lucchesi, Note agiografiche sui primi vescovi di Ravenna 264.
— Nuove note agiografiche ravennati 264.

Mattei Cerasoli, Un martirologio della certosa di S. Stefano de Bosco 270.
— Vitae quatuor priorum abbatum Cavensium auctore Hugone 272.
Mombrizio, La légende de Ste Catherine d'Alexandrie 276.
Mouterde, Poidebard, Le limes de Chalcis 257.

Podevijn, Bavo 220.
Poidebard, Un grand port disparu. Tyr 257.
— Vid. *Mouterde.*

Quaglia, Saint Bernard de Montjou 269.
— S. Bernard de Montjou d'après les documents liturgiques 269.

Salmon, Le Lectionnaire de Luxeuil 49, 173.
Sources chrétiennes 279.

Tekeyan, Controverses christologiques en Arméno-Cilicie dans la seconde moitié du XIIe siècle 275.

HOC VOLUMINE CONTINENTUR

Léon Halkin. Lettres inédites du bollandiste Du Sollier à l'historien Schannat (1721-1734) (*suite*) 5

Baudouin de Gaiffier. Source d'un texte relatif au mariage dans la Vie de S. Alexis *BHL.* 289. 48

François Halkin. La vision de Kaïoumos et le sort éternel de Philentolos Olympiou . . . 56

Paul Grosjean. Notes d'hagiographie celtique (*suite*) 65

6. La patrie de S. Patrice 65
7. Notes chronologiques sur le séjour de S. Patrice en Gaule 73
8. Les périodes de 30 ans dans la chronologie de S. Patrice 93
9. S. Patrice et S. Victrice 94
10. Quand fut composée la Confession de S. Patrice? 100
11. La « source britannique » des Vies de S. Patrice . 112
12. La mort de S. Columba, celle de S. Donnán et le cycle pascal celtique 119
13. Relations mutuelles des Vies latines de S. Cáemgen de Glenn Dá Locha 122
14. Le sigle Z dans les manuscrits insulaires . . 129

Paul Peeters. L'épilogue du Synode de Tyr en 335. 131

1. Le radeau de S. Athanase 131
2. Date de l'exil d'Athanase 140

Baudouin de Gaiffier. La légende de S. Julien l'Hospitalier 145

I. S. Julien l'hospitalier et les *Acta Sanctorum* . . 146
II. Principaux témoins de la légende de S. Julien l'hospitalier 158
III. Dates de fête et traces de culte. 172
IV. Patrie du saint et localisation de la légende. . 178
V. Confusion entre S. Julien l'hospitalier et quelques saints homonymes. 184
VI. Iconographie de S. Julien l'hospitalier . . . 191
Historia beati viri Iuliani martiris 200

Maurice Coens. S. Bavon était-il évêque? . . 220

L. Bieler. Codices Patriciani latini 242

Bulletin des publications hagiographiques . . . 257

GTU Library
3 2400 00253 1659

V. 63
1945
THREE DAY
25871
Analecta Bollandiana

V. 63
1945
THREE DAY
25871

GRADUATE THEOLOGICAL UNION LIBRARY
BERKELEY, CA 94709